C SR.

I
11B
6

UNIVERSITAS
O. M. I.
ETTALIENSIS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/abrgdelhisto02fleu

CHENET. AVIGNON.

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DE Mr. L'ABBÉ FLEURY.

CONTENANT les V. & VI. Siècles.

TOME SECOND.

A AVIGNON,

Chez CLAUDE DELORME, Imprimeur-Marchand - Libraire du Saint - Office, à la Fleur de Lys.

M. DCC. L.

Avec Permission & Privilege.

UNIVERSITÄTS BIBLIOTHEK C. M. L. Olmützensis.

CSP

BX
944
.F55
1750
V. 2

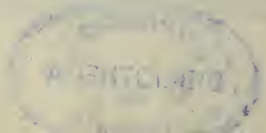

ABREGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE
De Mr. l'Abbé Fleury.

CINQUIEME SIECLE

Commençant à l'Année 401. *& finiſſant à l'An* 500.

SAINT ANASTASE.

Anne'e 401.

LES Ecrits d'Origene avoient déja été condamnez à Rome, lorſqu'on y condamna Rufin. Théophile d'Alexandrie avoit toutefois défendu le premier de lire les Ouvrages d'Origene traduits par Rufin. S. Athanaſe conſulté ſur cette Verſion par Jean de Jeruſalem répondit qu'elle

An. 401. n'étoit propre qu'à infecter l'Eglise Romaine d'une mauvaise Doctrine. Il lui manda s'en être amplement expliqué à Venerius de Milan, & que la lecture des Livres d'Origene étoit même défenduë par un Rescrit des Empereurs. Il exhortoit l'Evêque à ne prendre aucun mauvais soupçon de personne; ce qui semble regarder S. Jerôme. Les Ecrits d'Origene furent également condamnez par les Eglises de Milan & d'Aquilée, & par tout l'Occident.

S. EPIPHANE avoit vivement sollicité Théophile sur cette condamnation: S. Jerôme lui avoit écrit que la douceur n'étoit du-tout point propre à corriger les Hérétiques. Avec tout cela Théophile ne se seroit pas encore déterminé, sans les Moines d'Egypte. Plusieurs étoient des gens simples & grossiers, qui, tombez dans l'erreur des Antropomorphites, qui traitoient d'Origenistes ceux qui vouloient les désabuser, parce qu'Origene étoit très-eloigné de toute explication grossiére des Ecritures.

THEOPHILE soutenoit que Dieu étoit incorporel; il refuta fort au long l'erreur contraire dans une Lettre Paschale. Les Moines irrités l'accusérent lui-même d'Hérésie, & plusieurs des anciens menacérent de se séparer de sa communion. Ceux de

Scetis passoient pour les plus parfaits ; le seul Abbé Paphnuce reçut la Lettre de l'Evêque d'Alexandrie ; les autres Prêtres qui gouvernoient les Moines ne permirent pas seulement de la lire dans leurs assemblées. An. 401.

PARMI ces Moines Antropomorphites le Vieillard Serapion autorisoit beaucoup l'Hérésie par sa vie austére. Paphnuce avoit tenté vainement de le désabuser ; le Diacre Photin expliqua comment toutes les Eglises Catholiques de l'Orient entendoient ce passage de l'Ecriture, " faisons l'homme à notre image & ressemblance ; " ce qui étoit le fondement de l'erreur des Antropomorphites.

LA multitude des Moines ne fut pas si aisée à désabuser. Ils quittérent leurs Monastéres, & vinrent en foule à Alexandrie ; ils murmuroient contre Théophile, & vouloient même le tuer. L'Evêque usa de Stratagême ; il dit qu'il croyoit voir en eux le visage de Dieu ; il les appaisa par-là ; cependant ils ne furent entiérement satisfaits, que lorsqu'il eut anathêmatisé les Livres d'Origene.

LES Moines s'étant retirés, Théophile assembla un Concile : il y fut ordonné de chasser de l'Eglise quiconque approuveroit les Ecrits d'Origene ; on en informa tous les Evêques. Théophile ne se

An. 401. contenta pas de cette démarche ; il se déclara contre Origene dans toutes les Lettres Paſchales qu'il écrivit.

DEPUIS le Concile de Nicée, l'Evêque d'Alexandrie étoit chargé de faire ſavoir tous les ans le jour précis auquel on devoit celébrer la Pâque, afin qu'on en fût informé à tems, pour commencer le Carême convenablement ; les Lettres d'avis nommées Paſchales étoient envoyées aux Egliſes immédiatement après l'Epiphanie. On a celles de Théophile de 401. 402. & 404. traduites par S. Jerôme ; mais dans les Editions les deux premiéres y ſont tranſpoſées.

CELLE qui eſt véritablement la premiére, combat les erreurs d'Origene ſur le tems auquel le Regne de Jeſus-Chriſt devoit finir : cette erreur ne ſe trouve pas toutefois dans les Ecrits d'Origene ; mais c'eſt une ſuite de ſes principes. La ſeconde, qui eſt mal comptée pour la prémiere, refute les erreurs d'Appollinaire & celles d'Origene ; elle eſt encore plus vehemente que la premiére : il eſt auſſi parlé d'Origene dans la troiſiéme : Théophile y marque l'abſtinence du vin preſcrite pendant le Carême, comme celle de la chair, & montre la maniére de paſſer ſaintement ce tems de Pénitence. Cette troiſiéme Lettre indique

la Pâque le 17. Avril ; ce qui revient, remarque M. Fleuri, à l'année 404. La seconde qu'on a déja dit être mal comptée pour la premiére la marque au 6. d'Avril, ce qui convient à l'année 402. & la premiere au 14. d'Avril ; ce qui doit être l'année 401. S. Jerôme traduisit ces Lettres à mesure qu'elles parurent, & les envoya à ses amis de Rome en Grec & en Latin. On a sa Lettre à Pammachius & à Ste. Marcelle, envoyée avec la seconde de Théophile ; il y fait même mention de la premiére de cet Evêque, & loüe son zéle. An. 401.

THEOPHILE avoit pris trop à la rigueur quelques expressions d'Origene, remarque M. Fleuri ; elles pouvoient être bien expliquées. Outre la notification de la Pâque qui faisoit le principal sujet des Lettres dont il s'agit, elles contenoient le nom des Evêques morts dans le cours de l'année, & celui de leurs Successeurs.

PAR une animosité particuliére, Théophile passa encore plus avant. Sous de faux prétextes il chassa de l'Eglise le Prêtre Isidore Vieillard âgé de 80. ans, qui ayant été ordonné par S. Athanase, gouvernoit l'Hôpital d'Alexandrie ; il se retira à la Montagne de Nitrie, où il avoit passé sa jeunesse, craignant que Théophile n'attentât à sa vie après l'avoir

An. 401. chaſſé. L'Evêque ne pouvant encore l'y ſouffrir, s'en prit à tous les Moines en géneral. Il ordonna aux Evêques voiſins de chaſſer de la Montagne & du fond du Déſert les Superieurs. Ces Moines vinrent auſſitôt à Alexandrie pour ſavoir le ſujet de leur condamnation. Théophile boüillant de colére, jetta ſon Pallium au cou d'Ammonius l'un des quatre Grands Fréres, célébres parmi ces Moines; il lui donna des ſoufflets qui le firent ſaigner du nez, & lui cria: " Hérétique, anathématiſe Origene. " Les Moines ainſi maltraitez retournérent à leurs demeures, où aſſurez de la pureté de leur conſcience, ils continuérent leurs exercices ordinaires.

THEOPHILE ne tarda pas d'aſſembler les Evêques voiſins, ſans appeller les Moines, ni leur donner aucun moyen de ſe défendre; il excommunia Ammonius, Dioſcore & un autre des principaux, ſous prétexte de Doctrine corrompuë. Il fit venir de la Montagne cinq autres Moines qui n'étoient point Egyptiens, en ordonna un Evêque, un autre Prêtre, & les autres Diacres; il ſe ſervit d'eux pour donner des Requêtes qu'il avoit lui-même compoſées, contre ceux qu'il avoit déja excommuniés.

AYANT reçu ces Requêtes dans l'Egli-

se, il en présenta une autre en son nom au Préfet d'Egypte, & en obtint ordre de chasser les Moines à main armée. Il alla lui-même de nuit à la tête des Soldats fondre sur les Monasteres ; il fit chasser Dioscore Evêque de la Montagne ; il fut tiré de son Siége par des Valets Ethiopiens ; la Montagne fut pillée ; on cherchoit particulierement Ammonius, Eusebe & Euthymius ; on les avoit descendus dans un puits couvert d'une natte. Théophile ne les trouvant point, fit brûler leurs cellules ; & dans cet incendie un jeune Garçon, les saintes Ecritures, & d'autres bons Livres, & même les saints Mystéres furent reduits en cendres. An. 401.

THEOPHILE retourna à Alexandrie ; les trois Grands Freres s'enfuirent à Jerusalem, suivis des Prêtres & des Diacres de la Montagne & de 300. Moines ; les autres se dispersérent en divers endroits. La plûpart de ceux qui se retirérent dans la Palestine passérent à Scythopolis, & s'y trouvérent au nombre de 80. Cependant l'Evêque d'Alexandrie écrivit à ceux de la Palestine ; il les blâma d'avoir reçu les Moines, & leur ordonna de ne les souffrir ni dans l'Eglise, ni ailleurs ; ce qui les obligea de changer souvent de place, & de se retirer enfin à C. P.

S. JEAN-CHRISOSTOME s'y faisoit tou-

An. 401. jours plus aimer du Peuple par son éloquence & sa magnanimité ; il devenoit en même tems de plus en plus odieux aux Grands, & à une partie de son Clergé : mais rien ne l'embaraſſoit Il avoit refuſé à l'Empereur Arcade une Egliſe pour les Ariens, que Gaïnas Capitaine Goth, Général des Troupes de l'Empire d'Orient, qui étoit de cette Secte, avoit fait demander. Ce Général s'étant enſuite revolté contre l'Empereur, reçut cependant le S. Evêque avec beaucoup de diſtinction, lorſqu'il lui fut député par Arcade, pour moyenner la paix.

LES Evêques d'Aſie étoient venus à C. P. en l'année 400. pour quelques affaires particulieres; S. Théotime de Schirie, Ammon de Thrace, Arabien de Galatie, Metropolitains & Prélats reſpectables par leur vieilleſſe, s'y trouvoient auſſi.

Ces Evêques au nombre de 22. s'étant aſſemblés en Concile avec S. Jean-Chriſoſtome un jour de Dimanche, Euſebe de Valentinople en Lydie préſenta un Libelle contre Antonin d'Ephéſe ſon Metropolitain, contenant ſept chefs d'accuſation ; il ajouta qu'il avoit les preuves de tout ce qu'il avançoit. S. Jean-Chriſoſtome vouloit accommoder l'affaire ; Euſebe perſiſta dans ſon accuſation, &

présenta même un autre Libelle en présence de tout le Peuple. S. Jean-Chrisostome en fut tellement ému, qu'il s'abstint ce jour-là de célébrer le S. Sacrifice. AN. 401.

APRE'S que le Peuple fut congedié, il s'assit dans le Baptistére avec les autres Evêques; & faisant appeller Eusebe, il tâcha encore de le faire desister, il lui representa les consequences de sa demarche; cet Evêque ne voulant point se rendre, on fut contraint de commencer l'instruction du Procès. Antonin fut interrogé; il nia tout. On l'accusoit principalement d'avoir reçu de l'argent pour les Ordinations; & ceux qui l'avoient donné le niérent; on continua d'instruire le Procès sur quelques indices; il fut question d'oüir les témoins devant qui l'argent avoit été compté; ils se trouvérent absens; S. Jean Chrysostome, croyant nécessaire de les entendre, & qu'il seroit difficile de les faire venir à C. P., resolut d'aller lui-même en Asie achever l'instruction du Procès.

ANTONIN, qui se sentoit coupable, empêcha le voyage du S. Evêque par le moyen d'une Personne puissante à la Cour, dont il étoit comme l'Intendant; mais il ne put empêcher qu'il y fît députer par le Concile Syncletius Metropolitain de Trajanople, Hesychius de Parium,

An. 401. & Pallade d'Helenople ; les actes du Concile portoient que celle des deux Parties soit Accusateur, soit Accusé, qui dans deux mois ne se rendroit pas à Hypepe, Ville voisine des Parties, & des deux Evêques députés avec Syncletius, pour la poursuite de ses droits, seroit excommuniée.

HESYCHIUS, l'un des Commissaires, ami d'Antonin feignit d'être malade, pour ne pas aller à Hypepe. Syncletius & Pallade se rendirent d'abord à Smyrne, ils écrivirent de-là aux Parties de se trouver au lieu désigné ; mais elles étoient déja d'accord. Antonin avoit gagné Eusebe par argent ; & Eusebe avoit promis sous serment de ne plus poursuivre l'accusation. Ils allérent cependant à Hypepe ; ce fut seulement pour la forme, & ils dirent que les témoins étoient absens pour diverses affaires. Eusebe promit de les representer dans quarante jours ; n'ayant pas tenu parole, il fut déclaré excommunié ; après un nouveau délai d'un mois, les Commissaires qui le rencontrérent à C. P. lui firent des reproches ; il n'y satisfit que par de nouveaux mensonges.

ANTONIN mourut quelque tems après ; S. Chrysostome fut appellé par le Clergé d'Epheſe & les Evêques voisins pour re-

medier aux maux dont cette Eglise étoit affligée par les Ariens & les mauvais Catholiques ; laissant le soin de la sienne à Severien de Gabale en Syrie, il se rendit à Ephese avec trois autres Evêques. An. 401.

A son arrivée ceux de Lydie, d'Asie, de Phrygie & de Carie s'assemblérent au nombre de soixante & dix ; le desir de l'entendre prêcher les avoit attirés ; ce Concile ordonna Evêque d'Ephese Heraclide, l'un des Diacres de S. Chrysostome, Moine de Scetis & Disciple du fameux Evagre.

EUSEBE vint demander l'absolution. Quelques Evêques s'y opposérent disant que c'étoit un Calomniateur ; il répondit que l'absence des témoins étoit cause que l'affaire d'Antonin n'avoit pas été jugée ; & quoique celui-ci fût mort, il promit de les representer ; mais le Concile trouva à propos d'examiner toutes choses. Six Evêques Simoniaques furent condamnés ; les héritiers d'Antonin obligés de rendre l'argent que ce Metropolitain avoit reçu ; & l'on élut d'autres Evêques à la place des premiers, qui acquiescérent au Jugement du Concile.

S. CHRYSOSTOME retournant à C. P. [illegible] plusieurs Eglises aux Novatiens & aux Quarto-decimains. Il dépossa aussi Geronce de Nicomedie, Diacre de S. Ambroise &

An. 401. chassé par ce S. Evêque à cause de son orgueil ; il avoit obtenu l'Evêché par des voyes illicites ; Pansophius fut mis à sa place, son élection n'étant pas agréable au Peuple occasionna plusieurs seditions, & fit de nouveaux ennemis à S. Jean Chrysostome.

L'IMPERATRICE Eudoxia accoucha le 10. Avril 401. d'un Prince dont la naissance fut favorable à S. Porphyre Evêque de Gaza, qui étoit venu à C. P. pour les interêts de son Eglise. La Ville de Gaza étoit encore pleine d'Idolâtres ; il y avoit jusqu'à huit Temples consacrés aux Idoles. S. Porphyre convertissoit plusieurs Habitans ; les autres le persécutérent avec son Troupeau. Afin de se mettre à couvert de leurs insultes, il envoya à C. P. son Diacre Marc demander à l'Empereur la démolition des Temples, & en particulier de celui de Marnas ; il obtint simplement que les Temples seroient fermés ; les Officiers envoyés pour l'exécution des ordres de l'Empereur se laissérent corrompre. S. Porphyre voyant que les Chrêtiens étoient toûjours persécutés, alla prier Jean de Césarée son Metropolitain de le décharger du soin de son Eglise ; Jean n'y voulut pas consentir, & vint avec lui à C. P. ; ils furent fort bien reçus de S. Chrysostome, qui les recommanda à l'Eunuque

Amantius dont le credit étoit très-grand auprès de l'Imperatrice & qui les introduisit chez cette Princesse. An. 401.

EUDOXIA promit d'engager l'Empereur à ce qu'ils desiroient : en effet lorsqu'elle eut accouché d'un Prince, Arcade ordonna la démolition des Temples de Gaza, & accorda des priviléges & des revenus aux Eglises. Le Temple de Marnas ne fut pas épargné ; S. Porphyre bâtit une Eglise à la place, en execution du vœu de l'Imperatrice, si Dieu lui donnoit un Fils.

SAINT Jean-Chrysostome de retour à son Eglise, un peu après Pâques, trouva que Severien, à qui il en avoit confié le soin, cherchoit à s'y établir à son préjudice. L'Archidiacre Serapion qui l'instruisit de toutes ses cabales ; poussé par une animosité particuliére, l'excita tellement contre cet Evêque de Gabales, que S. Jean le chassa de C. P. L'Imperatrice prit son parti, le fit revenir, & les reconcilia. Socrate & Sozomene raportent qu'Eudoxia ne pouvant vaincre S. Jean Chrysostome, lui presenta dans l'Eglise des Apôtres le jeune Theodose son Fils, & le mit sur ses genoux, le conjurant de recevoir Severien, qui n'agissoit pas toutefois avec la franchise qu'il affectoit, comme la suite le fit voir.

An. 401. LES Ariens encore en grand nombre à C. P. étoient obligés de tenir leurs assemblées hors la Ville ; ils excitérent bientôt de nouveaux troubles, en s'assemblant vers les Galeries publiques, afin de sortir ensemble le Samedi & le Dimanche. S. Jean voulut y mettre ordre ; de là vint le tumulte qui fut cause de la mort de plusieurs personnes de part & d'autre. L'Empereur renouvella à cette occasion la défense qui leur avoit été faite, de s'assembler dans la Ville.

LES Grands-Freres qui étoient à C. P. se presentérent environ ce tems-là à S. Jean-Chrysostome, & lui demandérent justice des violences de Theophile. Le S. Evêque touché jusqu'aux larmes de voir à ses pieds cinquante Vieillards venerables par leurs cheveux blancs, leur promit d'adoucir l'Evêque d'Alexandrie. Il les logea en attendant près de l'Anastasie, où Ste. Olympiade & d'autres femmes pieuses leur fournirent de quoi vivre, quoiqu'ils travaillassent d'ailleurs de leurs propres mains pour se procurer la subsistance.

IL y avoit alors à C. P. des Clercs envoyés par Theophile pour tâcher de gagner les Officiers qui devoient aller en Egypte où il désiroit d'employer leur autorité contre ceux qui lui déplaisoient. S.

Chryſoſtome manda ces Clercs, & leur parlà des Moines. Ils lui racontérent ce qui s'étoit paſſé ; mais ils le priérent de ne pas les recevoir à la Communion ſpirituelle, pour ne pas choquer leur Evêque, leur permettant ſeulement de prier dans l'Egliſe. S. Chryſoſtome, prit ce parti, & écrivit à Theophile pour obtenir leur grace. L'Evêque d'Alexandrie n'eut point d'égard à cette priére, il envoya au contraire à C. P. les cinq Moines qu'il avoit ſubornés pour accuſer les grands Freres, & les chargea de Requêtes qui les calomnioient tellement ſur leur Doctrine, que dans le Palais de l'Empereur, on les montroit au doigt comme des Magiciens. An. 401.

LES Moines accuſés, après avoir anathematiſé toute mauvaiſe Doctrine, preſentérent à leur tour des Requêtes à S. Jean-Chryſoſtome où ils détailloient les violences de Theophile, & même des accuſations plus honteuſes. Le S. Evêque de C. P. les exhorta par lui-même, & par d'autres Evêques à ſe déſiſter de cette procedure; il en prévoyoit les ſuites facheuſes; & écrivit de nouveau à Theophile; celui-ci irrité de cette Lettre, chaſſa l'Evêque Dioſcore de ſa propre Egliſe, & répondit à S. Chryſoſtome qu'il ne pouvoit juger ce qui n'étoit pas de ſon reſſort ; le S. Evêque ſe contentant d'exhorter les Moi-

An. 401. nes des deux partis à la paix, ne pensa plus à cette affaire.

THEOPHILE n'en agit pas de même ; il écrivit à S. Epiphane & lui envoya la Lettre Synodale du Concile d'Alexandrie, il le pria d'assembler tous les Evêques de Chypre, & d'envoyer des Lettres Synodales à celui de C. P., & à tous les autres qu'il jugeroit à propos, afin qu'Origene fût condamné de tout le monde, il lui manda qu'Ammonius, Eusebe & Euthymius calomniateurs de la vraye Foi, étoient allés C. P. pour tromper de nouveau quelqu'un, & se joindre à ceux qui étoient déja dans l'erreur.

S. EPIPHANE assembla un Concile, défendit la lecture des Livres d'Origene, il écrivit à S. Jean Chrysostome d'en faire de même ; il envoya à S. Jerôme la Lettre générale de Theophile contre Apollinaire & Origene, & l'exhorta d'écrire en latin sur la même matiére pour les Occidentaux. S. Jerôme traduisit cette Lettre, & celle de S. Epiphane ; il en traduisit encore une autre que Theophile lui avoit écrit pour l'exhorter à fuir les Origenistes, & une quatriéme par laquelle il lui recommandoit l'Evêque Agathon & le Diacre Athanase qu'il envoyoit pour la même affaire.

S. JERÔME joignit ses réponses à la

Traduction de ces Lettres ; il loüa le zèle de Theophile, excusa dans l'une l'Evêque de Jerusalem d'avoir reçu un homme suspect, ce qui prouve qu'il ne croyoit plus cet Evêque Origeniste ; & témoigna dans l'autre que Theophile avoit écrit sur ce sujet au Pape S. Anastase. Ayant cependant reçu les deux Livres de Rufin qui étoient remplis d'invectives ; il continua d'y répondre par son Apologie divisée en trois Livres ; il se défend dans le premier des accusations de Rufin ; il refute dans le second l'Apologie que celui-ci avoit envoyé au Pape Anastase, & répond dans le troisiéme à ses invectives. An. 401.

PENDANT que les œuvres d'Origene causoient ainsi du trouble en Orient, les Donatistes ne troubloient pas moins l'Afrique. Aurelius de Carthage assembla un Concile dans cette Ville, au sujet de la disette des Clercs, qui venoit en partie de l'oppression des Donatistes & de leur multitude, & en partie du grand soin des Evêques à les choisir, ce qui n'empêchoit pas cependant qu'on en ordonnât de non Lettrés suivant le stile de ce tems-là, c'est-à-dire qui ne sçavoit ni lire, ni écrire. On voit par le discours d'Aurelius à l'ouverture de ce Concile qu'il y en avoit eu quelqu'autre en Italie, où le Pape S. Anastase & Venerius de Milan à la

An. 401. tête des autres Evêques avoient défendu d'ordonner les Hérétiques convertis.

LE Concile de Carthage fut peu nombreux ; mais il y en eut bientôt un autre général de toute l'Afrique, où Aurelius préſida également. On y lut les Lettres du Pape, qui exhortoient les Evêques d'Afrique à ne pas diſſimuler les artifices & les violences des Donatiſtes ; on ſe détermina d'en agir envers eux avec douceur ; & comme on avoit fait dans le precedent, on ordonna d'envoyer des Lettres aux autres Evêques & principalement au Pape, pour lui faire connoître la néceſſité de recevoir au rang des Clercs ceux des Donatiſtes qui ſe convertiroient, ainſi qu'on le pratiquoit au commencement du Schiſme : non pour contrevenir au Concile d'Outre-Mer qui défendoit de les recevoir ; mais pour excepter de la régle ceux qui ſerviroient à l'utilité de l'Egliſe. " Ce Concile d'Outre-Mer, dit M. „ Fleury, ſemble être le même que le „ Concile d'Italie, dont il eſt fait men„ tion dans le précédent de Carthage ; „ mais du reſte, ajoûte-t'il, il n'eſt abſo„ lument pas connu ; & quant à la recep„ tion des Clercs Donatiſtes, au commen„ cement du Schiſme, on peut entendre le „ Concile de Rome ſous le Pape Mel„ chiades, qui conſerva les Evêques or-

donnés par Majorin, en renonçant à " leurs Schiſmes. " An. 401.

EN execution de ce Concile S. Auguſtin promit par écrit & avec ſerment de recevoir les Donatiſtes avec tout ce qu'ils avoient de bon, c'eſt-à-dire, le Baptême, l'Ordination, la Profeſſion de continence, & la Bénédiction des Vierges; il ne rejetta que leur erreur, & reconnut & reſpecta en eux le nom de Dieu & ſes Sacremens; " ils ne reçoivent pas, dit " ce S. Docteur, quand ils reviennent " à l'Egliſe Catholique ce qu'ils ont déja; " mais ils commencent d'en tirer de l'uti- " lité par la charité. " Le Pape S. Anaſtaſe mourut le 3. de Novembre de cette année. On remarque parmi ſes Ordonnances celle qui preſcrit au Clergé de ſe tenir debout & incliné pendant la lecture de l'Evangile.

SAINT INNOCENT Premier du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 401. ANNE'E 402.

S. INNOCENT I. né à Albano, élu Pape le 24. Novembre 401. tint le Siége Apostolique 15. ans, 2. mois & 20. jours, S. Zozime lui succeda en 417.

APRE'S la mort de S. Anastase, S. Innocent I. fut placé sur la Chaire de S. Pierre. Son zèle pour la gloire de l'Eglise & le maintien de la saine Doctrine éclata pendant tout son Pontificat.

LES Grands-Freres & les autres Moines d'Egypte retirés à C. P. voyant que S. Jean-Chrysostome ne leur rendoit pas une justice assez prompte s'adresserent à l'Empereur. Ils accuserent les Deputés de Theophile, & Theophile lui-même; & eurent satisfaction. Theophile fut mandé à la Cour, & ses Deputés mis en prison, quelques-uns y perirent; & les autres moyenant l'argent qu'il donna pour eux en furent quittes pour l'exil, quoique convaincus de calomnie.

CEPENDANT S. Epiphane

excité par Theophile vint à C. P. peu après le Concile de Chypre ; il y apporta les Actes qui condamnoient les Livres d'Origene, sans faire mention de sa personne. S. Jean Chrysostome voulut lui faire tous les honneurs imaginables ; S. Epiphane prévenu contre lui, refusa même de le voir ; & assemblant en son particulier les Evêques qui se trouvoient à C. P., il leur montra les Actes du Concile de Chypre, les exhortant d'y souscrire, ce que quelques-uns firent. S. Theotime refusa constamment ; il dit qu'il n'étoit pas permis de faire injure à un Mort. Tirant aussi-tôt un Livre d'Origene, il en lut quelque chose, & montra qu'il étoit utile à l'Eglise. An. 402.

S. CHRYSOSTOME conservoit toûjours beaucoup de respect pour S. Epiphane, & ne cessoit de l'inviter de venir avec lui aux Assemblées Ecclésiastiques & de loger dans sa maison ; S. Epiphane refusoit l'un & l'autre, exigeant que les Ecrits d'Origene fussent auparavant condamnez, & Dioscore chassé avec sa suite, ce que S. Jean Chrysostome ne vouloit pas faire sans connoissance de cause.

LES ennemis de l'Evêque de C. P. inspirérent à S. Epiphane une resolution qui l'auroit decrié, & auroit immanquablement occasionné une sédition ; ils vou-

An. 402. loient que S. Epiphane se presentât devant le Peuple, & qu'il condamnât publiquement les Livres d'Origene, & les Partisans de Dioscore, comme Origenistes, blâmant en même tems S. Chrysostome lui-même comme leur adhérant. Le Diacre Serapion fit sentir à S. Epiphane les consequences d'une pareille démarche, & il changea de dessein.

Le jeune Théodose tomba malade dans ces entrefaites; l'Imperatrice Eudoxia le recommanda aux priéres de S. Epiphane qui lui promit la vie de ce Prince, si elle éloignoit Dioscore & les autres Hérétiques. L'Imperatrice n'y fit aucune attention; & conseilla même à Ammonius & aux autres Moines d'aller trouver S. Epiphane, auprès de qui ils se justifiérent. Peu de tems après S. Epiphane partit de C. P. pour retourner à son Eglise, soit qu'il se repentît d'être venu dans cette Ville, soit qu'il eût eu révelation de sa mort; il mourut sur mer; on ne sait pas précisément le tems. Il avoit gouverné pendant 36. ans l'Eglise de Constantia, & étoit parvenu à une extrême vieillesse. Il étoit très-savant; mais sa critique n'est pas toujours sûre, dit M. Fleuri; sa bonté naturelle le rendoit credule, & capable de se laisser prevenir; " Car, ajoute-t'il, „ on ne voit pas que les grands Fréres

„ soutinſſent les erreurs d'Origene ; & l'on An.
„ a au contraire un temoin oculaire qui 402.
„ leur eſt très avantageux, ſavoir : Poſ-
„ thumien, Gaulois, dont Severe-Sulpice
„ raporte le voyage d'Orient, par lequel
„ on voit qu'à l'occaſion de ce qui ſe
„ paſſoit de ſon tems au ſujet d'Origene,
„ on ne peut leur rien imputer. „ Poſtu-
mien juſtifie auſſi pleinement S. Jerôme
des ſoupçons qu'on avoit pris mal-à-pro-
pos contre lui ; & loüe ſon travail infati-
gable & ſon zéle contre les Origeniſtes
& les Moines relâchez dont il avoit été
témoin, ayant paſſé ſix mois auprès de
lui à Bethléem.

ON croit avec fondement que les Dé-
putez du Concile de Carthage tenu le 13.
Septembre 401. ne quittérent Rome que
ſous le Pontificat de S. Innocent en 402.
On dit que ce S. Pape ordonna que
ceux qui viendroient d'outre Mer, ne
ſeroient reçus dans le Clergé que lorſ-
qu'ils auroient un certificat ſigné par cinq
Evêques. Cette Ordonnance fut ſans dou-
te faite à cauſe des Manichéens qu'il y
avoit pour lors à Rome.

LE 6. Septembre de cette même année,
il y eut un autre Concile à Mileve en
Afrique ; Aurelius de Carthage y préſida
avec Xantipe Primat de Numidie, & Ni-
cetas Primat de la Mauritanie de Sitiſi ;

An. 402. on y ordonna que suivant l'ancienne regle les nouveaux Evêques cederoient à leurs anciens, ce qui fut occasionné par une dispute entre Xantipe & Victorin pour la Primatie de Numidie. En Afrique la Dignité de Primat se regloit par l'ancienneté de l'Ordination, & non par la qualité du Lieu, qui quelquefois n'étoit qu'une Bourgade. Il fut encore ordonné dans ce Concile que quand on auroit une fois fait la fonction de Lecteur dans une Eglise, on ne pourroit plus être retenu pour Clerc dans une autre.

ANNE'E 403.

THEOPHILE d'Alexandrie vint enfin à C. P. suivant l'ordre de l'Empereur, & y amena un grand nombre d'Evêques d'Egypte & même des Indes. Il s'étoit mis en chemin dès l'année précedente; ce fut peut-être alors que se trouvant à Gerés, à deux lieuës & demi de Peluse, il fut témoin de la mort de S. Nilammon Solitaire. L'Evêque du lieu étoit mort, & le Peuple vouloit que S. Nilammon lui succedât; celui-ci qui ne pouvoit se resoudre à l'Episcopat, mura la porte de sa cellule. Théophile s'y étant rendu pour le déterminer, il le renvoya au lendemain; ce jour expiré, comme on vit enfin qu'il ne répondoit plus rien, on ouvrit sa cellule, & on le trouva mort. Son corps

corps fut auſſitôt revêtu d'habits précieux, & enſeveli avec pompe aux dépens du Public, & l'on bâtit dans la ſuite une Egliſe ſur ſon Tombeau. An. 403.

EN arrivant à C. P. Théophile alla loger dans une des maiſons de l'Empereur hors la Ville ; il refuſa le logement que S. Jean Chryſoſtome avoit fait préparer pour lui & pour ſa ſuite, & même d'entrer en communion avec lui; il n'approcha pas ſeulement de l'Egliſe, malgré les ſollicitations du S. Evêque qui lui demanda inutilement le ſujet de la guerre qu'il paroiſſoit lui déclarer au grand ſcandale du Peuple.

CEPENDANT les accuſateurs de Théophile preſſoient S. Chryſoſtome de leur faire juſtice ; l'Empereur lui ordonna même d'entendre cette cauſe; mais il le refuſa conſtamment par conſideration pour l'Evêque d'Alexandrie, & par reſpect pour les Canons qui défendoient de juger les cauſes hors de leurs Provinces ; Canons ſur leſquels Théophile inſiſtoit particuliérement dans ſes Lettres que S. Chryſoſtome gardoit. Dans cet intervalle Théophile travailloit nuit & jour aux moyens de chaſſer l'Evêque de C. P. de ſon Siége, & il étoit ſecondé par les ennemis de ce S. Prélat. Il trouva d'abord Acace de Berée, Antiochus de Ptolemaïde, & Iſaac

An. 403. Abbé Syrien qui avec Severien de Gabale, entrérent dans toutes ſes vûës. Pluſieurs du Clergé de C. P. qui ne ſouffroient qu'avec peine la regle que S. Chryſoſtome vouloit y introduire ; ſe joignirent à eux, & en particulier deux Prêtres & cinq Diacres avec deux ou trois perſonnes de la Cour de l'Empereur. Les Evêques d'Aſie depoſez, deux Diacres chaſſez de l'Egliſe de C. P. pour leurs crimes, groſſirent encore le parti ; Théophile, qui ſuſcitoit ſous main ces inimitiez, ſe fit préſenter des Requêtes, & commença d'inſtruire le procès du S. Evêque. On prétend même qu'Eudoxia étoit perſonnellement irritée contre lui, & qu'elle excita Théophile à aſſembler un Concile pour le dépoſer.

QUOIQU'IL en ſoit, le Concile fut aſſemblé au Bourg du Chêne auprès de Calcedoine; l'Evêque nommé Cyrin Egyptien de naiſſance étoit auſſi ennemi de S. Jean Chryſoſtome ; il s'y trouva quarante-cinq Evêques ; Théophile, Acace, Severien, Antiochus, Cyrin & Paul d'Heraclée étoient les principaux. Théophile manda avec autorité Jean Archidiacre de Conſtantinople, comme ſi le Siége eût été vacant, & propoſa vingt-neuf chefs d'accuſation contre S. Chryſoſtome ; cet Archidiacre les porta, ce qui attira la plus grande partie du Clergé.

PENDANT que Théophile tenoit le Concile au Chêne, S. Chryſoſtome étoit à C. P. avec quarante Evêques ; il les aſſembla dans la Sale de l'Evêché, & les exhorta à prier Dieu, leur diſant qu'il connoiſſoit la conjuration de Satan. Ces Prélats furent ſurpris de voir que Théophile, mandé à la Cour pour répondre à des accuſations, eût pû ſi-tôt faire changer l'eſprit des Puiſſances. S. Chryſoſtome leur recommanda ſur toutes choſes d'éviter le Schiſme, en communiquant avec celui qu'il prévoyoit qu'on alloit mettre à ſa place ; il les pria de ne pas ſouſcrire ſa condamnation, la conſcience ne lui reprochant rien qui la meritât. An. 403.

ILS étoient encore aſſemblez, quand deux jeunes hommes nouvellement ordonnez Evêques en Libye ſe firent annoncer. Ils étoient porteurs d'une Lettre du Concile du Chêne qui citoit S. Chryſoſtome ſans lui donner le titre d'Evêque, & le chargeoit d'amener les Prêtres Serapion & Tigrius & le Lecteur Paul. Les Evêques ayant entendu la lecture de cette lettre, furent d'avis de députer à Théophile pour l'exhorter à ne point occaſionner un Schiſme, en jugeant hors de ſes limites contre les Canons de Nicée ; ils ajoutérent qu'il devoit lui-même venir à C. P. pour y être jugé le premier ;

An. 403. qu'il y avoit soixante-dix Chefs contre lui ; qu'ils se trouvoient assemblez au nombre de quarante de diverses Provinces parmi lesquels étoient sept Metropolitains, au lieu qu'il n'y en avoit au Chêne que trente-six tous de la même Province, & qu'ils avoient encore sa Lettre à S. Chrysostome par laquelle il déclaroit qu'il ne faut pas juger hors des limites. On députa en effet les Evêques Lupicin, Demetrius & Eulysius, & les Prêtres Germain & Severe.

S. CHRYSOSTOME déclara aux Evêques qu'ils étoient les maitres de faire telles protestations qu'ils jugeroient à propos ; & répondant à ce qui lui avoit été dénoncé, il dit aux Députez du Chêne, qu'on n'avoit qu'à chasser ses ennemis de l'Assemblée ; & que n'ayant rien à se reprocher, il lui importoit fort peu d'être jugé où l'on voudroit, mais il recusa nommément Théophile, Acace, Antiochus & Severien. Les Députez furent à peine sortis, qu'il vint un Notaire de l'Empereur portant ordre de contraindre S. Chrysostome à se presenter pour être jugé au Chêne ; comme ce Notaire le pressoit d'obéïr, le Prêtre Eugene & le Moine Isaac entrérent dans l'Assemblée pour le citer de nouveau de comparoitre au Concile ; il fit repondre à Théophile

par d'autres Evêques que les Partisans de celui-ci maltraitérent. L'un fut battu, un second eut ses habits déchirez, & le troisiéme fut jetté, chargé des fers qu'on avoit préparez pour S. Chrysostome, dans une barque & envoyé dans un lieu inconnu. An. 403.

S. CHRYSOSTOME fut cité jusqu'à quatre fois, il donna toujours la même réponse; le Concile du Chêne continua de proceder contre lui. On y examina les vingt-neuf chefs d'accusations proposez par l'Archidiacre Jean. Un Evêque nommé Isaac en proposa dix-huit autres dans un Libelle; mais à peu près les mêmes; S. Chrysostome raporte dans ses Lettres une accusation particuliére qu'il dénie formellement: savoir qu'il avoit communié quelques personnes qui avoient mangé auparavant.

CEPENDANT le Concile du Chêne prononça la déposition de S. Chrysostome; le seul pretexte de la condamnation fut la contumace. L'Empereur ordonna d'exécuter le Decret; il le fut promptement, parce que le S. Evêque appella de ce Concile à un jugement plus juste. Il fut chassé de l'Eglise par des Gens de guerre, & pendant la nuit, quoique suivi de tout son Peuple, on le traîna au milieu de la Ville pour le conduire à un Vaisseau qui

An. 403. le transporta tout de suite auprès de Prenete en Bithynie.

CET exil ne dura qu'un jour. Il survint la nuit suivante un grand tremblement de terre qui ébranla même la chambre de l'Empereur ; l'Imperatrice épouvantée le pria de rapeller le S. Evêque ; elle lui écrivit pour se justifier de ce qui s'étoit passé au Chêne ; & le jour venu, elle lui envoya des Officiers le prier de revenir incessamment, afin de faire cesser le péril qui menaçoit C. P.

ON ne savoit point le lieu de sa retraite ; on envoya jusques à trois fois des gens pour le chercher ; en attendant toute la Ville étoit en rumeur ; ceux qui lui avoient été les plus contraires, le plaignoient ; Severien ne contribua pas peu lui-même à augmenter le désordre par les termes dont il se servit dans un Sermon où il parla de S. Jean. Lorsqu'on l'eut enfin trouvé, tout le monde courut au-devant de lui, & il revint en triomphe, accompagné de plus de trente Evêques. Il ne rentra pas d'abord dans la Ville, il s'arrêta au Bourg de Marianes, & demanda d'être justifié dans un Concile plus nombreux que celui du Chêne ; le Peuple impatient de le revoir & d'entendre ses discours, le força de revenir ; il fit alors sur le champ celui qui commence par une

comparaiſon de ſon Egliſe avec Sara & de Théophile avec le Roi d'Egypte ; ce qui lui attira de ſi grands applaudiſſemens qu'il ne put achever. An. 403.

LE Concile que S. Chriſoſtome avoit demandé, ne put avoir lieu. Après ſa dépoſition, celui du Chêne avoit procedé contre Heraclide d'Ephéſe ; de là vint une ſédition entre les Partiſans de Théophile & ceux d'Heraclide qui étoit abſent ; il y eut des gens tués & bleſſés de part & d'autre. Severien & les autres Evêques oppoſés à S. Chriſoſtome, quittérent promptement C. P. Théophile lui-même épouvanté des menaces qu'on lui fit de le jetter dans la Mer, ſe retira à Alexandrie : il ſe reconcilia toutefois avant que de partir avec Euſebe & Euthymius deux des Grands Fréres qui étoient encore en vie ; il les avoit fait venir au Chêne, ſous la promeſſe d'oublier le paſſé, pourveu qu'ils demandaſſent pardon. Ces Moines accoutumez à dire leur coulpe, même quand on les maltraitoit, s'y déterminérent aiſément. Une réconciliation auſſi facile ne fit qu'augmenter la haine contre Théophile ; il ne parut même plus ſi zélé contre Origene, dont il lut enſuite les Œuvres ; & comme on lui demanda la cauſe de ce changement de conduite, il répondit qu'il

An. 403. regardoit les Livres d'Origene comme une Prairie dont il cuëilloit les fleurs ſans s'arrêter aux épines. Après la retraite de Théophile & de ſes Partiſans, S. Chriſoſtome ſe vit en paix, & plus chéri du Peuple qu'auparavant; il ordonna ſon Diacre Serapion Evêque d'Héraclée en Thrace.

IL y eut la même année à Carthage un Concile Général de toutes les Provinces d'Afrique, où Aurelius préſida. Les Députez envoyez à Rome par le Concile précedent y firent leur raport; & l'on y travailla à la réünion des Donatiſtes. Ce fut environ ce tems-là que S. Jerôme & S. Auguſtin en vinrent à un éclairciſſement ſur une diſpute qui auroit pu alterer la charité entre des perſonnes moins vertueuſes. Il s'agiſſoit de l'explication que donnoit S. Jerôme à l'endroit de l'Epître de S. Paul aux Galates, où il eſt dit que cet Apôtre réſiſta en face à S. Pierre, parce qu'il étoit reprehenſible, s'abſtenant de manger avec les Gentils convertis, pour ne pas choquer les Juifs.

S. JERÔME diſoit que les deux Apôtres en avoient uſé ainſi par un artifice charitable; & S. Auguſtin ſoutenoit qu'une pareille interprétation renverſoit toute l'autorité de l'Ecriture ſainte. Les deux

Saints s'étoient écrit pluſieurs Lettres là-deſſus ; S. Auguſtin récrivit en 403. & S. Jeróme répondit enfin d'une maniére ſatisfaiſante ; mais ce different dura juſques au commencement de 404. & il y eut même encore d'autres Lettres ſur ce ſujet en 405. An. 403.

SAINTE Melanie quitta en 403. le ſéjour de Jeruſalem, où elle avoit paſſé 25. ans & retourna à Rome. Elle vit en paſſant S. Paulin de Nole, qui lui lut la vie de S. Martin de Tours écrite depuis peu par Severe-Sulpice. Elle fit préſent à S. Paulin d'une petite particule du bois de la Ste. Croix, qu'elle avoit reçuë de Jean de Jeruſalem ; & le S. Evêque s'en ſervit utilement pour arrêter le progrès d'une incendie. Il reçut chez lui preſque dans le même tems S. Nicetas Evêque de Dacie, Apôtre des Schytes, des Beſſes, des Getes & des Daces, Nations Septentrionales, dont il avoit converti grand nombre ; il alloit à Rome viſiter les ſaints lieux.

STE. Melanie arrivée dans cette Ville convertit Apronien, qui avoit épouſé ſa Niéce Avita ; & après l'avoir rendu Chrétien, elle lui perſuada de vivre en continence avec ſa Femme : elle inſtruiſit encore dans la Foi Albine ſa Bru ; & confirma la jeune Melanie ſa Petite-Fille ma-

An. 403. riée avec Pinien dans la réſolution qu'elle avoit priſe de vivre avec lui comme ſa Sœur, quoiqu'elle n'eût encore que 20. ans.

L'EVEQUE Hilaire étoit allé à Rome avec le Prêtre Elpide après le Concile de Tolede de l'an 400. il s'y plaignit que l'Egliſe d'Eſpagne étoit troublée par le Schiſme, & qu'on mépriſoit les Canons. On entendit ſes plaintes dans une aſſemblée des Prêtres de l'Egliſe Romaine; & on en dreſſa des Actes. La ſéparation des Evêques de la Betique & de la Carthaginoiſe d'avec les autres Evêques d'Eſpagne, qui avoient reçu à leur communion ceux de Galice, après leur abjuration des erreurs de Priſcillien, étoit cauſe du Schiſme; des Ordinations faites par des Evêques hors de leurs Provinces, contre les Canons de Nicée, troubloient la diſcipline. Le Pape S. Innocent écrivit aux Peres du Concile de Tolede; il les exhorta à l'union, & à l'obſervation des Canons, particulierement ſur les Ordinations, à l'égard deſquelles il leur donna les mêmes Regles que dans ſes autres Decrétales.

S. JEAN-CHRISOSTOME étoit à peine depuis deux mois en repos dans ſon Egliſe, que ſon zéle lui attira une nouvelle perſécution. On avoit élevé une Statuë à

l'Imperatrice Eudoxia. Il y eut à cette occaſion des Fêtes publiques ; & les acclamations qu'on donnoit aux Farceurs dans les Places interrompoient le Service divin ; il s'en plaignit avec ſa liberté ordinaire. Eudoxia piquée contre lui, réſolut de faire aſſembler un nouveau Concile, pour le dépoſer ; le S. Evêque ne ſe relâcha pas toutefois de ſon zéle ; dans un diſcours celébre qu'il fit à cette occaſion, il commença par ces paroles : „ Herodiade eſt encore furieuſe, & de„ mande encore la tête de Jean. „ Cependant ſes ennemis ne ſachant comment s'y prendre, envoyérent conſulter Théophile, & le priérent de revenir à C. P. Celui-ci ſe ſouvenant de quelle maniére il s'étoit ſauvé de cette Ville, n'oſa y retourner ; il y envoya trois Evêques, qu'il chargea des Canons du Concile de la Dédicace d'Antioche, comme pouvant ſervir contre S. Chriſoſtome. An. 403.

Il vint à C. P. pour ce nouveau Concile des Evêques de Syrie, de Cappadoce, de Pont & de Phrygie, appellez par ceux que Theophile avoit envoyez. Les Metropolitains s'y trouvérent auſſi ; ils communiquérent avec S. Chriſoſtome à leur arrivée ; la Cour le déſaprouva. Théodore de Tyane qui étoit auſſi venu, apprenant la conjuration formée contre

An. 403. le S. Evêque de C. P. retourna auſſitot à ſon Egliſe, ſans prendre congé de perſonne, & perſiſta juſques à la fin dans ſa communion & dans celle de l'Egliſe Romaine. Pharetrius de Ceſarée en Cappadoce ne ſortit pas de chez lui; mais il ſe joignit par Lettres aux autres Evêques du Concile.

LE quatriéme Canon de celui d'Antioche de la Dédicace, portoit qu'un Evêque dépoſé dans un Concile ne pouvoit plus être retabli par un autre, s'il s'étoit ingeré dans le Miniſtére après ſa condamnation; & que ſes défenſes ne ſeroient plus reçues; le douziéme défendoit de s'adreſſer à l'Empereur pour être retabli, au lieu de ſe pourvoir devant un Concile plus nombreux, ſous peine de perdre toute eſperance de retabliſſement. Les ennemis de S. Chriſoſtome vouloient faire valoir ces deux Canons, quoique faits par les Ariens contre S. Athanaſe; & que le quatriéme eût été rejetté à Sardique comme injuſte, par les Romains, les Italiens, les Illyriens, les Macedoniens & les Grecs; mais les amis du S. Evêque le ſoutenoient là-deſſus.

SES ennemis voyant qu'ils ne pouvoient agir à leur gré, propoſérent à l'Empereur de faire venir dix Evêques du

parti de S. Chrisostome, qui étoient au nombre de plus de 40. afin de convenir de l'autorité de ces Canons. Elpide de Laodicée, du parti de S. Jean, proposa un autre expedient; ce fut d'obliger Acace & Antiochus de souscrire les Canons comme faits par des Orthodoxes; & qu'alors la dispute seroit finie. Cette souscription fut promise; mais on ne tint pas parole: neuf ou dix mois se passérent dans les poursuites, pendant lesquels S. Chrisostome tint ses assemblées avec 42. Evêques; & l'on raporte à ce tems-là son homelie sur l'Epître aux Ephésiens, où il montre que le Schisme n'est pas moins dangereux que l'Hérésie; mais ce discours est du commencement de 404. An. 403.

ANNÉE 404.

S. JERÔME eut au commencement de cette année une grande affliction par la perte de Ste. Paule, qui mourut le 26. Janvier à Bethléem où elle étoit depuis 20. ans. Sa Fille Ste. Eustochium en étoit inconsolable; S. Jerôme, quoique très-affligé lui-même, entreprit de la consoler, en lui adressant la Vie, ou plûtot l'Eloge funébre de sa Ste. Mere.

LES ennemis de S. Chrysostome cabalérent avec tant de succès, que l'Empereur lui fit dire de sortir de l'Eglise. Il refusa d'obéïr, il fut chassé par des gens

An. 404. du Palais, & eut ordre de demeurer dans la Maiſon Epiſcopale ; c'étoit au commencement du Carême : le jour du grand Samedi on lui denonça encore de ſortir de l'Egliſe ; il répondit comme la premiére fois qu'ayant reçu l'Egliſe de Dieu, il ne pouvoit l'abandonner.

ACACE & Antiochus étoient le plus acharnez contre lui ; ils dirent à l'Empereur qu'ils prenoient ſur leur tête ſa dépoſition ; de ſorte que les 40. Evêques de ſon parti ne purent obtenir qu'on lui laiſsât celébrer la Fête de Pâques ; cela les obligea de ſe retirer & de paſſer la ſainte Veille chacun chez eux accablez de triſteſſe. Les Prêtres de la Ville du même parti aſſemblérent le Peuple dans les Thermes Conſtantiniennes, & y celébrérent cette Veille à l'ordinaire. Antiochus & Acace en furent tellement irritez, qu'ils obtinrent de diſſiper cette aſſemblée à main armée : on ne le put ſans la violence ; & elle fut extrême ; le Chef d'une Compagnie de gens de guerre, nommé Lucius, marcha juſques dans les Eaux ſacrées, pour empêcher qu'on n'adminiſtrât le Baptême, & pouſſa ſi rudement le Diacre, qu'il lui fit répandre le ſaint Crême. Il frapa les Prêtres à coups de bâton, & le ſacré Lavoir fut mêlé de ſang. Les Femmes déja dé-

poüillées pour le Baptême, s'enfuyoient confuſément avec les Hommes, de peur d'être tuées ou déshonorées; il y en eut même qui furent bleſſées. Les Diacres furent chaſſez tous revêtus; l'un bleſſé à la main ſe retiroit en criant, l'autre traînoit une Vierge déchirant ſes habits: les Vaſes ſacrés étoient au pillage; l'Autel étoit entouré de gens armés; quelques-uns qui n'étoient pas baptiſez vinrent juſques au lieu où repoſoient les ſaints Miſtéres, & virent tout à découvert. Dans cette confuſion, le précieux Sang de J. C. fut même répandu ſur leurs habits; on empriſonna une partie des Prêtres & des Diacres; les Laïques conſtituez en dignité furent chaſſez de la Ville. On afficha enſuite pluſieurs Edits menaçans contre ceux qui ne renonceroient pas à la communion de S. Jean-Chriſoſtome. An. 404.

L'EMPEREUR étant allé le lendemain hors la Ville, vit à cinq milles de C. P. une grande quantité de gens vêtus de blanc: c'étoient les Catholiques, qui chaſſez du Bain, & ne voulant pas aller à l'Egliſe, s'aſſembloient en pleine campagne; il y avoit environ trois mille nouveaux baptiſez, qui, ſelon la coutume, portoient des habits blancs. Arcade ayant demandé ce que cela ſignifioit, ſes Gar-

An. 404. des ennemis de S. Chrisostome dirent que c'étoit une assemblée d'Hérétiques, & les firent dissiper par les plus déterminés. Le Peuple trop docile pour se défendre, souffrit encore cette nouvelle violence.

ON prit quelques-uns des Clercs, & plusieurs Laïques, entre lesquels étoient des Femmes de marque; il y en eut à qui on arracha le Voile, d'autres les Pendans & même les Oreilles. Une de ces Femmes des plus riches & des plus belles prit l'habit d'une Esclave & s'enfuit dans la Ville pour sauver son honneur. Les prisons se trouvérent bientôt remplies de differens Magistrats, & converties en Eglises par les Hymnes qu'on y chantoit, & les saints Mysteres qu'on y celébra, tandis qu'on ne voyoit dans l'Eglise que des fouets, des tortures & des juremens terribles, pour obliger à anathêmatiser l'Evêque Jean. Mais plus ses ennemis faisoient des efforts, plus les assemblées de ceux qui l'aimoient étoient nombreuses. On les tenoit tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, & principalement dans l'endroit où Constantin faisoit courir les Chevaux avant que C. P. fut bâti.

UN Homme possedé du Démon, ou passant pour l'être, fut trouvé vers ce même tems avec un poignard dont on

prétendoit qu'il vouloit tuer S. Chryſoſtome. Il fut deferé au Préfet ; mais le S. Evêque le fit délivrer. Un Valet du Prêtre Elpide ennemi déclaré de S. Chriſoſtome, reçut 50. ſols d'or pour le tuer ; armé de trois poignards, il courut vers la Maiſon Epiſcopale. Sept perſonnes qui ſucceſſivement lui demandérent où il alloit en furent tués ; On le mena au Préfet, qui promit juſtice, pour appaiſer le Peuple ; mais il laiſſa ces meurtres impunis. Depuis ce tems-là le Peuple fit garde jour & nuit devant la Maiſon Epiſcopale pour la ſureté de S. Jean-Chriſoſtome. An. 404.

CINQ jours après la Pentecôte qu'on celébroit cette année-là le 5. de Juin, le S. Evêque fut obligé de ſe retirer, pour ne pas ſe voir chaſſer avec violence par Lucius qui en avoit la commiſſion. Il prit congé de quelques-uns des Evêques, entra dans le Baptiſtére, & dit adieu à Ste. Olimpiade, qui ne ſortoit pas de l'Egliſe, & aux Diaconeſſes, & alla s'embarquer pour la Bithynie, encouragé même par ſa Mere qui vivoit encore, & qui lui conſeilloit de ſe retirer.

PENDANT que S. Chriſoſtome ſe retiroit, on apperçut une grande flamme dans l'Egliſe, qui, de la Chaiſe où il avoit coutume de s'aſſeoir, & d'où il

An. 404. prêchoit, montant au toit, embrasa les Bâtimens, à la reserve de la petite Sacristie où étoient les Vases sacrez. Le feu gagna de-là en traversant la Place, sans faire mal à personne, le Palais où se tenoit le Senat qui etoit de l'autre côté, & le consuma tout entier dans l'espace de trois heures.

LES Catholiques regardérent cet incendie comme un châtiment du Ciel; les Schismatiques, & après eux les Payens en accusérent les Catholiques, disant qu'ils avoient brûlé l'Eglise, afin de n'avoir plus d'Evêques après Jean.

CEPENDANT le S. Evêque étoit gardé Prisonnier en Bithynie; on l'accusoit d'être l'auteur de l'incendie; & on ne voulut pas recevoir sa justification; on l'envoya à Cucuse en Armenie; Cyriaque d'Emese, & Eulysius de Bostre, qui étoient avec lui en Bithynie furent ramenez à C. P. avec les autres Clercs; & quoiqu'innocens, on les exila. Plusieurs Chrétiens furent cruellement persécutez & mis à mort par le Préfet de C. P. qui étoit Payen, pour découvrir les auteurs de l'embrasement. S. Eutrope Lecteur, & S. Tygrius Prêtre souffrirent le Martire en cette rencontre; & l'Eglise honore leur mémoire.

LES Schismatiques ne laissérent pas le

Siége de C. P. vacant : ils y placérent Arsace Frére du feu Evêque Nectaire, qui avoit déja refusé l'Episcopat, & avoit promis même sous serment de ne jamais permettre qu'on l'ordonnât ; mais pour se voir assis sur le Siége de C. P. il osa se parjurer à l'âge de 80. ans. Ce qu'il y eut en cela de plus remarquable, c'est qu'il n'avoit ni le talent de l'action, ni le don de la parole ; ce qui distinguoit particulierement S. Jean-Chrisostome, les Catholiques ne voulurent pas communiquer avec lui ; & S. Jean le regarda toûjours comme un usurpateur ; ils continuérent de s'assembler à part, & s'attirérent par ce moyen une persécution violente, dont l'embrasement de l'Eglise & du Senat fut le premier prétexte. Plusieurs ne se croyant pas alors en sureté dans leurs maisons, se bannirent volontairement ; & quelques saintes Femmes, parmi lesquelles Ste. Olympiade Veuve de Nebridius Préfet de C. P. se distinguerent par leur affection pour le S. Evêque. Ste. Olympiade étoit extrêmement haïe des Schismatiques, tant à cause de S. Chrisostome que pour les secours qu'elle avoit donnez aux grands Fréres, & aux autres Moines persécutez par Théophile ; le Préfet la condamna à payer une grosse somme, sous prétexte de l'incen- An. 404

An. 404. die, dont elle fut accusée, comme bien d'autres; ce qui l'obligea d'aller demeurer à Cysique.

LA Vierge Ste Nicarete, d'une des plus illustres Familles de Nicomedie; mais plus illustre elle-même par ses vertus, quitta aussi C. P. à cette occasion; après avoir été dépoüillée de ses Biens. Pentadie Veuve du Consul Timase, Diaconesse fut mise en prison; & auroit pareillement quitté C. P. si S. Jean Chrysostome ne l'eût exhortée d'y démeurer pour assister ceux qu'on persécutoit. Il y eut plusieurs autres saintes Femmes envelopées dans la persécution, dont il est parlé dans les Lettres de S. Chrysostome.

ON fut enfin obligé de cesser les recherches pour l'incendie; les Clercs emprisonnez furent mis en liberté; mais on confisqua les maisons, où l'on avoit retiré les Evêques & les Clercs étrangers, & celles où les Clercs de la Ville s'assembloient. Il y eut même des Loix à ce sujet. S. Chrysostome étoit alors à Nicée. Les affaires de son Eglise de C. P. ne l'occupoient pas tellement qu'il ne pensât qu'à ce qui s'y passoit; il s'attendoit toutefois à recevoir à chaque instant l'ordre d'aller en exil. Il travailloit en même tems à la conversion des Payens qu'il y avoit dans la Phenicie. Le Prêtre

Constantius y étoit le Chef de la Mission, il lui envoya un Moine reclus qui se destina à ce S. Ministere. An. 404.

CEPENDANT on avoit d'abord resolu à C. P. d'envoyer S. Jean à Sebaste en Armenie. On changea d'avis. Il eut ordre d'aller à Cucuse sur les confins de la Cilicie, Ville continuellement exposée aux incursions des Isaures, Peuples Barbares qui habitoient les hauteurs inaccessibles du Mont Taurus. Les Soldats qui l'y conduisirent, le traitérent d'abord assez bien. Ils lui servoient même de Domestiques; mais ces égards ne durérent pas long-tems. La Fiévre l'ayant pris en chemin, on ne laissa pas de le faire marcher nuit & jour. Par tout où il passoit le Peuple accouroit en foule pour le voir, fondoit en larmes & jettoit des cris lamentables. Il arriva à Cesarée en Cappadoce en fort mauvais état; il commençoit à peine d'y prendre un peu de repos, lorsque l'Evêque Pharetrius, qui avoit souscrit à sa condamnation, vint le troubler. On le fit partir en plein midi avec la siévre; le Peuple en gémit; il maudit celui qui en étoit la cause; on voyoit assez qu'il étoit en danger de perir, soit par la maladie, soit par la main des Isaures, qui couroient la Campagne.

IL arriva enfin à Cucuse après 70. jours

An. 404. de marche, dont il en avoit passé plus de 30. avec une fiévre violente. Dioscore Homme de Qualité le logea chez lui ; la Diaconesse Sabiniene arriva presque en même tems de C. P. Elle vouloit le suivre en Schytie où le bruit couroit qu'on devoit l'envoyer. Le Prêtre Constantius l'attendoit depuis long-tems à Cucuse. L'Evêque Adelphius eut pour le Saint tant de charité & tant de respect qu'il vouloit lui ceder sa Chaire. Ils s'entretenoient souvent ensemble ; S. Chrysostome se trouvoit si tranquille, qu'il manda à Ste. Olympiade de ne plus solliciter pour faire changer le lieu de son exil. Ses Lettres à cette Ste. Veuve sont les plus considerables de toutes celles qu'il écrivit étant à Cucuse, & le recuëil en est fort ample. Il écrivit aussi deux Traités pour sa consolation & celle des autres ; il dit dans le premier que personne ne peut nous faire du mal que nous-mêmes ; l'autre attaque ceux qui étoient scandalisés de la persécution. Dans une de ses Lettres à Ste. Olympiade il parle d'Oulinas qu'il avoit ordonné Evêque des Goths, & qui étoit mort chargé de mérites ; le Roi des Goths demandant un nouvel Evêque, le saint Evêque écrivit à Ste. Olympiade qu'il auroit bien souhaité que les Schismatiques ne fissent pas l'Ordination ; il la pria de

faire en sorte que le Diacre Medouaire chargé de la Lettre qui annonçoit la mort d'Oulinas vint le trouver secretement à Cucuse. An. 404.

IL demandoit dans une autre Lettre le sujet du voyage de S. Mathuras Evêque en Perse, il avoit appris qu'il étoit arrivé à C. P. Il semble faire entendre que cet Evêque étoit en liaison avec ses ennemis, s'étant trouvé au Concile du Chesne, & à l'Assemblée de Calcedoine, il vouloit l'en retirer. S. Mathuras, que l'Eglise honore comme Martir, avoit beaucoup contribué à la conversion des Perses, chez qui il avoit été envoyé en Ambassade; peu s'en fallut que ses frequens miracles n'occasionnassent celle du Roi.

FLAVIEN Evêque d'Antioche mourut pendant l'exil de S. Chrysostome, après avoir tenu ce Siége vingt-trois ans. Il n'avoit jamais voulu consentir à la condamnation du S. Evêque de C. P. Lorsqu'il fut question de lui donner un Successeur, le Peuple vouloit le Prêtre Constantius, qui depuis sa jeunesse avoit servi l'Eglise d'Antioche; un autre Prêtre nommé Porphyre ayant fait condamner par ses intrigues Constantius à un exil, se fit ordonner secretement par les Schismatiques; il prit le tems que le Peuple étoit allé au Bourg de Daphné voir le spectacle qu'on

An. 401. y donnoit à l'imitation des Jeux Olympiques ; l'Ordination fut tellement faite à la hâte, qu'on n'acheva pas même les prieres ; les Evêques Ordonnateurs, se sauvérent avec précipitation dans les Montagnes. Cependant Porphyre, intrus dans l'Episcopat, s'y maintint par la violence ; il obligea le Peuple de s'assembler avec lui dans l'Eglise. Comme les plus considerables du Clergé s'assembloient en secret avec les Femmes les plus qualifiées & les plus riches, il y eut une Loi du 18. Novembre qui défendit ces assemblées, & condamnoit ceux qui s'éloignoient de la communion d'Arsace de Theophile & de Porphyre à être chassés de l'Eglise. Il fut justement accusé d'avoir poursuivi cette Loi ; & d'avoir même fait fondre les Vases sacrés après son Ordination, pour faire des presens aux Magistrats qui le protegeoient.

UNE grêle d'une grosseur extraordinaire, qui tomba à C. P. le 30. Septembre ; la mort de l'Imperatrice Eudoxia, après une couche malheureuse ; celle de Cyrin Evêque de Calcedoine, occasionnée par une legere blessure que lui fit S. Mathuras, en lui marchant sur les pieds par mégarde ; d'autres Evêques morts de differentes maniéres, ou affligés de maladies horribles, furent des accidens régardés

dés comme une punition du Ciel pour la persécution excitée contre S. Chrysostome. L'illustre S. Nil, Solitaire qui vivoit dans ce tems-là, en écrivit deux Lettres très-vives à l'Empereur Arcade & fit voir dans d'autres combien il estimoit le S. Evêque. An. 404.

ON agissoit cependant à Rome pour son établissement. Theophile d'Alexandrie y avoit envoyé la nouvelle de sa déposition; le Pape S. Innocent surpris de la hauteur avec laquelle il en agissoit, & voyant qu'on ne lui mandoit point le sujet pour lequel le S. Evêque avoit été deposé, ne fit aucune réponse à Theophile. Eusebe Diacre de C. P. qui se trouvoit alors à Rome pour les affaires Ecclésiastiques dit au Pape que s'il se donnoit un peu de patience, il verroit toute la conjuration formée contre S. Chrysostome.

EN effet trois Evêques de son parti y arrivérent bientôt après, & rendirent au Pape une Lettre de S. Jean, une des quarante Evêques qui communiquoient avec lui, & une de son Clergé. Ces Lettres étoient conformes, elles expliquoient tout le désordre. Celle de S. Chrysostome n'étoit adressée qu'au Pape; suivant l'inscription: cependant il y parloit à plusieurs, supposant sans doute qu'elle seroit lûë dans un Concile; il marquoit à la fin qu'on avoit éga-

An. 404. lement instruit de ce qui s'étoit passé, Venerius de Milan & Chromace d'Aquilée.

S. INNOCENT répondit à ces Lettres; & rejettant le Jugement de Theophile, il conserva la communion avec les deux partis, afin de maintenir la paix. Il fut d'avis qu'on assemblât un nouveau Concile non suspect, composé d'Occidentaux & d'Orientaux; & qu'on rejettât d'entre les Juges les amis & les ennemis des deux Partis. Les Deputés de Theophile arrivérent quelques jours après. Ils étoient Porteurs des Actes qui constatoient la déposition de S. Jean-Chrysostome, faite par trente-six Evêques, dont dix-neuf étoient Egyptiens. Ils étoient en même tems chargés de Lettres pour le Pape. Ces Actes étoient ceux du Concile tenu au Chesne. S. Innocent ne changea pas de sentiment; continuant de blâmer la conduite de Theophile qui ne devoit jamais condamner S. Chrysostome en son absence; il ne donna point aux Députés d'autre réponse que celle qu'il avoit déja faite en général. Il ordonna des prieres & des jeûnes pour demander au Ciel le rétablissement de l'union dans l'Eglise.

LE Prêtre Théoctene arriva bientôt après de C. P. avec des Lettres d'un Concile tenu par environ vingt-cinq Evê-

ques du parti de S. Chrisostome. Ils mandoient au Pape que le S. Patriarche avoit été chassé à main armée & envoyé en exil à Cucuse, & que l'Eglise avoit été brûlée. S. Innocent donna à ce Prêtre des Lettres de communion pour S. Jean & les autres Evêques. Il exhorta en particulier S. Chrisostome à la patience, & lui témoigna combien il étoit fâché de ne pouvoir le secourir comme il l'auroit souhaité, à cause des personnes puissantes qui s'y opposoient. Il ne fit aucune réponse à ceux qui accusoient le S. Evêque de l'incendie de l'Eglise de C. P. & le Clergé de Rome jugea lui-même cette accusation fausse. An. 404.

CYRIAQUE de Synnade en Phrygie vint à Rome quelques jours après. Il dit avoir été obligé de fuir à cause de l'Edit qui ordonnoit la confiscation des biens de ceux qui n'étoient pas dans la communion de Théophile. Eulysius d'Apamée y vint aussi avec des Lettres de 15. Evêques du parti de S. Jean, & d'autres du S. Vieillard Anysius de Thessalonique; Elles dépeignoient le désordre de C. P. Pallade d'Hélenopole arriva un mois après, & n'apporta point de Lettres, non plus que les Moines Germain & Cassien; mais ils s'accordérent tous sur la violence que souffroit l'Eglise de C P.

An. 404. Ces derniers montrerent en même tems un Etat des Meubles précieux qu'ils avoient remis pour la juſtification de S. Jean.

LE Pape écrivit une Lettre de Conſolation au S. Evêque : il écrivit auſſi au Clergé de C. P., déplorant les maux de cette Egliſe, & ſe plaignant ſur-tout qu'on eût mis un Evêque à la place de celui qui étoit vivant, au mépris des Canons de Nicée ; il déclaroit ne connoitre point d'autres Canons; & que ceux des Hérétiques devoient être rejettez, conformement au Concile de Sardique, quand même ils ſeroient d'ailleurs raiſonnables ; il diſoit enfin qu'il n'y avoit point de reméde plus efficace à tous ces maux, qu'un Concile Œcumenique, comme il l'avoit déja déclaré depuis long-tems.

S. VICTRICE de Roüen lui avoit demandé les Regles de l'Egliſe Romaine ſur divers points de Diſcipline ; il répondit, non pour introduire quelque nouveauté, mais de façon à conſerver les anciennes Traditions ; ſa Lettre eſt la premiére de celles qu'on nomme Decrétales ; elle contient pluſieurs Articles ; la plûpart ſur les Ordinations, & ſur la continence des Clercs : ces Reglemens ſont ſemblables à ceux de la Lettre du Pape S. Sirice à Himerius. S. Victrice étoit connu du Pape ; il avoit été à Ro-

me ; il étoit auſſi connu de S. Paulin de Nole, qui l'avoit vû autrefois chez S. Martin de Tours ; S. Paulin avoit même compté de le voir chez lui à l'occaſion de ſon voyage de Rome ; mais S. Victrice ne paſſa pas par Nole ; il ſe contenta d'écrire à S. Paulin, qui trouvant à Rome une autre année Paſchaſe Diacre de Roüen, Diſciple de S. Victrice, & le Compagnon ordinaire de ſes voyages, l'emmena à Nole, où il le retint aſſez long-tems, malgré l'impatience où il étoit de retourner dans les Gaules. Il apprit de Paſchaſe les commencemens de la vie de S. Victrice, ſa converſion, ſa confeſſion, & tout ce qu'il avoit fait depuis ſon Epiſcopat pour la propagation de l'Evangile dans la Flandre & dans le Hainaut. An. 404.

S. VICTRICE eſt le huitiéme Evêque de Roüen ; & les Lettres de S. Paulin font connoître pluſieurs autres illuſtres Evêques des Gaules, comme S. Delphin de Bourdeaux, & S. Amand ſon Succeſſeur, S. Aper de Toul, S. Florent de Cahors & S. Alethius ſon Succeſſeur, S. Exupere de Toulouſe, S. Simplicien ou Simplice de Vienne, S. Diogenien d'Alby, S. Dynamius d'Angoulême, S. Venerand de Clermont, S. Pelage ou Pegaſius de Perigueux ; mais celui à qui S.

An. 404. Paulin écrivit le plus fut Sulpice-Severe Prêtre & Hiſtorien. Le plus fameux Ouvrage de Sulpice-Severe eſt l'Hiſtoire Sacrée diviſée en deux Livres, qui comprend en abregé toute la ſuite de la Réligion depuis le commencement du monde juſqu'à l'année de J. C. 400.

Il y eut en 404. un Concile à Turin à la priére des Evêques des Gaules; il en eſt reſté une Lettre Synodale en huit Articles; le premier regarde Proculus de Marſeille, qui prétendoit préſider comme Métropolitain ſur les Evêques de la ſeconde Narbonnoiſe, & y ordonner des Evêques, diſant que leurs Egliſes avoient été de ſon Diocèſe, ou qu'il les avoit ordonnés. Pour le bien de la Paix, le Concile jugea que Proculus auroit la Primauté, non comme un droit de ſon Siége, mais comme un Privilége perſonnel accordé à ſon âge & à ſon mérite. Proculus étoit Evêque depuis long-tems, il avoit aſſiſté en 381. au Concile d'Aquilée comme Député des Gaules: S. Jerôme faiſoit beaucoup de cas de ſa vertu & de ſa Doctrine; cependant les paroles du Concile ſemblent faire connoitre qu'il étoit un peu trop jaloux de ſon autorité.

Les Evêques d'Arles & de Vienne ſe diſputoient auſſi la Primauté; le Concile

ordonna que celui des deux qui prouveroit que sa Ville étoit Métropole, auroit le pouvoir de faire les Ordinations; il leur laissa toutefois, pour le bien de la paix, la liberté de s'attribuer chacun dans sa Province les Evêques des Villes les plus voisines, & de visiter leurs Eglises, comme Métropolitains. An. 404.

FELIX de Treves ordonné par les Ithaciens étoit demeuré attaché à leur communion rejettée par les plus saints Evêques, à l'exemple de S. Martin & de S. Ambroise. Ceux des Gaules qui communiquoient avec lui envoyérent des Députez au Concile, qui déclara qu'il ne recevroit que ceux qui se sépareroient de la communion de Felix; il fut dit en même tems qu'un Evêque qui feroit une Ordination illicite, seroit privé pour toujours du droit d'ordonner. Les autres Reglemens du Concile regardoient des affaires particuliéres.

ON tint le 26. Juin de la même année un Concile à Carthage; il y fut résolu d'implorer le secours de l'Empereur contre les violences des Donatistes. Les plus âgés d'entre les Evêques vouloient que l'Empereur les proscrivit absolument; d'autres avec S. Augustin demandoient seulement que leurs violences fussent reprimées; ce dernier sentiment prévalut.

An. 404. Théasius & Evodius furent députez avec une instruction convenable à ce sujet.

ON croit que S. Augustin écrivit alors ses deux Lettres sur l'affaire du Prêtre Boniface. Celui-ci accusoit un jeune Homme nommé Spes d'un crime infame ; Spes en accusoit à son tour le Prêtre. Il n'y avoit point de preuves ; cette affaire inquieta long-tems S. Augustin : il trouva enfin un temperament ; ce fut de les faire convenir d'aller à Nole au Tombeau de S. Felix, persuadé que Dieu obligeroit le coupable d'avoüer son crime comme il l'avoit vû étant à Milan, où un Voleur, pour avoir fait un faux serment sur le tombeau d'un Saint, fut puni miraculeusement. Boniface & Spes approuvérent cet expédient ; on avoit pris des précautions pour que cette affaire fût traitée secretement ; mais elle fut divulguée : on demanda pour-lors que le nom de Boniface fût effacé du Catalogue des Prêtres. Pour l'empêcher S. Augustin écrivit à Felix & à Hilarin deux des principaux d'entre le Peuple Catholique d'Hippone, & à son Clergé. Il eut sur la fin de la même année une conférence publique avec un autre Felix l'un des Elus & des Docteurs Manichéens, qui s'étoit rendu à Hippone pour semer son erreur ; il le convainquit par la Let-

tre même de Manès appellée du Fondement ; Felix la reconnut, & en lut lui-même le commencement ; la conférence dura deux jours ; Felix se convertit, & anathêmatisa Manès & toutes ses erreurs. S. Augustin écrivit quelque tems après contre les Manichéens son Traité de la nature du bien : il y montre que Dieu est le souverain bien, & une nature immuable, &c. An. 404.

UN Manichéen nommé Secondin que S. Augustin n'avoit jamais vû, lui écrivit comme son ami, se plaignant de ce qu'il combattoit par ses Ouvrages la Doctrine de Manés; le S. Evêque lui répondit par un petit Ouvrage, où il lui rend compte des motifs qui l'ont obligé d'abandonner cette secte, & où il tire de la Lettre même de Secondin des preuves pour la refuter. Il fit encore un autre Ouvrage, qui est perdu, contre un Catholique nommé Hilarus, lequel irrité contre les Ecclésiastiques, blâmoit avec emportement la coûtume de chanter des Pseaumes à l'Autel, soit devant l'Offrande, soit pendant la Communion : coûtume qui s'observoit alors à Carthage.

PENDANT son exil S. Jean-Chrysostome fit encore plus briller les vertus dont il étoit doüé. L'argent que ses amis & Ste. Olympiade en particulier, lui fourni-

An 404 soient étoit employé à racheter les Captifs faits par les Isaures, les pauvres en furent aussi secourus à l'occasion de la famine qui survint ; il prit soin des Eglises de Phenicie, où Aphaate fut envoyé pour continuer de travailler à la conversion des Payens. La persécution y ayant recommencé, il fit partir en diligence le Prêtre Rufin, afin que sa présence arrêtât le désordre ; il écrivit pour le même sujet au Prêtre Geronce, & pria le Prêtre Nicolas de presser ce dernier de partir, & d'envoyer avec lui le Prêtre Jean, qui fit en effet le voyage. Enfin il écrivit à Simon & à Mavis Prêtres & Moines d'Apamée pour les exhorter à donner quelques bons Ouvriers, pour cette Mission.

CEUX qui y travailloient déja, Prêtres, ou Moines, reçurent aussi de ses Lettres, il les encourageoit à demeurer dans le Païs, nonobstant la persécution. Il écrivit sur le même ton au Diacre Theophile au sujet de l'Eglise de Gothie & du Monastére de Promotus à C. P. & aux Moines Goths, à Ste. Olympiade, afin qu'on ne se pressât pas d'envoyer un Evêque, de peur d'un mauvais choix dans le tems du Schisme. Apprenant que les Prêtres Sallustе & Theophile qu'il avoit laissés à C. P. ne témoignoient point assez de zèle pour le Peuple qui lui étoit demeuré fidéle, il en fut fort affligé &

leur en écrivit très-vivement, de même qu'à Theodore ami de Salluſte Officier du Prefet. An. 404.

ANNE'E 405.

S. CHRYSOSTOME fit part de ſes ſouffrances à Ste. Olympiade au commencement de cette année ; il lui manda principalement combien l'hyver étoit contraire à ſa maladie ; comme il prévoyoit la famine & la peſte ; & que les chemins étoient impraticables à cauſe des courſes continuelles des voleurs, il la pria de ne plus envoyer perſonne en Armenie. Il en dit autant dans d'autres Lettres au Diacre Theodote, qu'il auroit toutefois ſouhaité d'avoir auprès de ſoi, & lui manda dans ſa derniére Lettre que les Iſaures étoient déja maîtres de la Forteresſe d'Arabiſſe ; où ſes Ennemis l'avoient fait transferer, après un an de ſéjour à Cucuſe ; il ajoûta qu'on étoit dans des allarmes ſi continuelles, qu'il ſe voyoit obligé de renvoyer un jeune Lecteur nommé Theodote qu'il vouloit former à la pieté.

SES amis continuoient cependant d'agir à Rome pour ſes intérêts. Demetrius de Peſſinonte y fit un ſecond voyage, après avoir publié par tout l'Orient que S. Chryſoſtome étoit en communion avec l'Egliſe Romaine, & montré les Lettres du Pape. Il en apporta d'autres à Rome

An. 405. des Evêques de Carie par lesquelles ils embrassoient la communion de S. Jean. Domitien Prêtre & Econome de l'Eglise de C.P. Vallagas ou Vologese Prêtre de Nisibe arrivérent peu après; ils representérent les plaintes des Eglises de Mesopotamie ; ils avoient des Lettres d'Optat Prefet de C. P. sur les violences faites aux Diaconesses de cette Eglise , pour les obliger de communiquer avec Arsace. Il y vint aussi des Vierges & des Moines , qui montrérent leurs côtés déchirés & les marques des coups de fouët qu'ils avoient reçûs sur leurs épaules pour le même sujet.

LE Pape S. Innocent touché de tout ce qu'on lui representoit , en écrivit à l'Empereur Honorius , qui ordonna d'assembler un Concile , & de lui raporter ce qui auroit été resolu. Les Evêques d'Italie s'étant assemblés, priérent Honorius d'écrire à son Frere Arcade pour qu'il ordonnât de tenir le Concile à Thessalonique, afin que les Evêques d'Orient & d'Occident pussent s'y trouver aisément , & former un Concile parfait , non par le nombre, mais par la qualité des suffrages , & rendre un Jugement définitif.

HONORIUS manda au Pape d'envoyer cinq Evêques , deux Prêtres & un Diacre de Rome , porter à son Frere Arcade la Lettre qu'il lui écrivoit ; il mandoit que

Theophile d'Alexandrie s'y trouveroit même malgré lui, comme le principal auteur de tous les maux. Sa Lettre faisoit mention de cinq Evêques ; cependant il n'en paroit que quatre chargés de la députation. Emilius de Benevent, Gaudence de Bresse, Cythegius & Marin dont on ignore le Siége. Ils étoient accompagnés de deux Prêtres, & étoient en même tems chargés des Lettres du Pape S. Innocent, de Chromace d'Aquilée, de Venerius de Milan & des autres Evêques d'Italie avec une Instruction du Concile de tout l'Occident. Quatre Evêques Orientaux, qui retournoient chez eux, firent le voyage de C. P. avec eux ; & leur Instruction portoit que Jean de C. P. ne devoit point paroître en Jugement, qu'il n'eût été auparavant rétabli dans son Siége, & dans la communion, afin qu'il n'eût aucun sujet de refuser d'entrer au Concile. An. 405.

S. INNOCENT adressa vers ce tems-là sa seconde Décretale à S. Exupere de Toulouse ; elle est divisée en sept Chapitres; S. Exupere étoit l'un des plus illustres Evêques des Gaules ; on croit que c'est de lui dont parle S. Paulin de Nole comme de l'un des Prêtres de l'Eglise de Bourdeaux. S. Jerôme releve sa charité, & le loüe d'avoir purgé l'Eglise de Toulouse de la simonie, attribuant à ses mérites la délivrance de cette

An. 405. Ville, au milieu des ravages des Barbares. S. Exupere envoya vers le même tems le Moine Sisinnius en Orient avec une somme d'argent pour soulager les Moines de Palestine & d'Egypte. Il proposoit à S. Jerôme des questions sur l'Ecriture ; à cette occasion S. Jerôme lui envoya dans la suite son Commentaire sur Zacharie, celui sur Malachie, & une grande Lettre sur le Jugement dernier & la Resurrection ; il chargea Sisinnius de porter dans la Gaule aux Prêtres Riparius & Desiderius son Traité contre Vigilance. Celui-ci Originaire de Comminges passa en Espagne, y vendit du vin, & fut ensuite Prêtre de l'Eglise de Barcelonne. S. Paulin en parle comme de son ami, & le voyant prêt de partir pour la Palestine, il le recommanda à S. Jerôme. Mais arrivé en Egypte, il commença d'y enseigner des erreurs. Il attaqua même S. Jerôme, l'accusant d'Origenisme, parce qu'il lui avoit vû lire les Œuvres d'Origene. S. Jerôme lui écrivit sur ce sujet, & lui montra qu'il ne les lisoit que pour profiter de ce qu'il y avoit de bon, & l'exhorta à s'instruire, ou à se taire.

RIPARIUS avoit écrit à S. Jerôme en 404. que Vigilance recommençoit à dogmatiser, & qu'il parloit contre les Reliques des Martirs & les veilles dans les

Egliſes. S. Jerôme répondit ſommaire- An. 405.
ment, & ajoûta qu'il le feroit plus en détail, s'il avoit le Livre de Vigilance. Le Moine Siſinnius le lui porta; S. Jerôme lui répondit très-vivement, par un écrit qu'il dicta dans une nuit, parce que Siſinnius étoit preſſé d'aller en Egypte. Il y refuta les erreurs de Vigilance, qu'il nomma le Succeſſeur de Jovinien.

EN effet Vigilance blâmoit la continence, condamnoit le reſpect porté aux Reliques des Martirs, ne vouloit pas qu'on allumât des cierges en plein jour à leur honneur, ni qu'on priât pour les morts; il diſoit que les Miracles qui ſe faiſoient aux Tombeaux des Martirs n'étoient que pour les Infidéles; il condamnoit les veilles publiques dans les Egliſes hors la nuit de Pâques, & vouloit qu'on ne chantât *Alleluïa* qu'à cette Fête; il blâmoit la coûtume d'envoyer des aumônes à Jeruſalem & de vendre ſon bien pour le donner aux pauvres; il blâmoit auſſi la vie Monaſtique. Ces erreurs étoient même ſuivies par quelques Evêques qui rejettoient la continence comme une occaſion de débauche, & n'ordonnoient point de Diacres, qui ne fuſſent mariés. Ce qui ſelon le ſentiment de M. Fleury donna peut-être occaſion aux Evêques d'Eſpagne de conſulter S. Sirice & à ceux des Gaules d'écrire à S. Inno-

An. 405. cent. L'héréſie de Vigilance n'eut point de ſuite ; on n'eut beſoin d'aucun Concile pour la condamner tant elle étoit contraire à la Tradition de l'Egliſe univerſelle.

LES Députés du Concile de Carthage du 26. Juin 404. arrivérent à la Cour d'Honorius dans le tems qu'on venoit de publier un Edit du 12. Fevrier 405. pour proſcrire les Donatiſtes; ils n'eurent plus rien à demander là-deſſus. L'Edit fut nommé Edit d'union, & adreſſé par un reſcript particulier à Diotime Proconſul d'Afrique. Les violences des Donatiſtes l'occaſionnérent. On avoit ſçu que Servus de Tuburſique n'avoit pû ſauver ſa vie que par la fuite; & que ſon Pere, Prêtre fort âgé, pris à ſa place, étoit mort des mauvais traitemens qu'il avoit reçus ; que Maximien de Bagaïe avoit été obligé de ſe refugier ſous l'Autel ; qu'en ayant été rétiré, on l'avoit meurtri de coups, & enſuite bleſſé avec un poignard ; que ſon ſang avoit enſanglanté la place ; qu'on l'avoit trainé ſur le ventre à demi nud, & qu'on l'avoit laiſſé pour mort ; que les Catholiques voulant l'emporter, les Donatiſtes étoient revenus plus furieux que jamais, & meurtriſſant de nouveau le S. Prélat, ils l'avoient enfin jetté ſur un tas de fumier, d'où un pauvre homme le retira, & en prit un ſi grand ſoin qu'il recouvra la ſanté. Maxi-

mien passa en Italie, & y trouva Servus de Tuburſique & quelques autres, qui n'oſoient retourner dans le Païs. Après la publication des Loix d'Honorius, pluſieurs Donatiſtes ſe convertirent par divers motifs; & il ne demeura enfin dans l'erreur que les plus endurcis, dont quelques-uns ſe réunirent même dans la ſuite à l'Egliſe Catholique. An. 405.

Il y eut toutefois le 23. Août de la même année 405. un nouveau Concile à Carthage; on y délibera d'écrire aux Juges de toutes les Provinces d'Afrique pour tenir la main à l'exécution de l'Edit d'union qui n'avoit encore été exécuté que dans la Capitale. On y lut auſſi les Lettres de S. Innocent qui demandoit que les Evêques ne paſſaſſent pas la Mer legerement, ce que le Concile ordonna le 8. Décembre. On croit qu'un nouveau Reſcript d'Honorius au Proconſul Diotime pour l'exécution des peines portées contre les Donatiſtes, fut l'effet de la députation de ce Concile pour remercier l'Empereur de l'extinction de ces Hérétiques. S. Auguſtin écrivit vers ce tems-là contre un Grammairien Donatiſte nommé Creſconius, qui étoit Laïque; & qui ayant trouvé le Traité de S. Auguſtin contre le commencement de la Lettre à Petilien, y avoit fait une reponſe adreſſée à ce S. Evêque.

ANNE'ES 406. à 409.

Le vieil Arſace ne tint le Siége de C. P. que 16. mois ; mort le 11. Novembre 405. On lui donna pour ſucceſſeur vers le 10. Mars 406. le Prêtre Atticus Originaire de Sebaſte en Armenie, le principal Auteur de la conſpiration contre S. Jean Chryſoſtome. Les Evêques d'Orient ni le Peuple de C. P. ne voulant pas communiquer avec lui, il obtint pour les y obliger, des Reſcrits de l'Empereur. Pluſieurs de tout Etat obéïrent, d'autres s'enfuïrent pour éviter la perſécution ; mais nonobſtant les Edits les plus menaçans, le Peuple fit ſes priéres au milieu de la campagne plûtôt que de communiquer avec Atticus.

LES Députez du Pape & des Evêques d'Italie étoient en chemin pour ſe rendre à C. P. avec des Lettres pour Anyſius de Theſſalonique, qui, comme les autres Evêques de Macedoine, tenoit pour la bonne cauſe. Comme ils étoient le long des côtes de la Grece pour aborder à Athenes, on les arrêta & on les força de s'embarquer. On les conduiſit en trois jours à C. P. ſans leur donner aucune nourriture ; & en arrivant on les enferma dans la Forteresſe d'Athyra, où ils furent très-maltraitez. On ſepara les Grecs d'avec les Romains & on ne leur laiſſa perſonne pour les ſervir.

ON vouloit avoir les Lettres dont ils étoient porteurs ; sur leur refus le Tribun Valerien les arracha des mains de l'Evêque Marien, & lui rompit le pouce. Le lendemain on leur offrit de grosses sommes, si sans parler des affaires de Jean, ils vouloient communiquer avec Atticus ; ils le refusérent constamment ; on les retira pour lors de la Forteresse, & on les fit embarquer sur un mauvais Vaisseau. On disoit même que Valerien avoit donné de l'argent pour les faire perir ; ils coururent divers dangers sur Mer, & arrivérent enfin à Otrante après vingt jours de navigation, sans avoir pû apprendre où étoit S. Chrysostome, ni ce qu'étoient devenus Cyriaque & les autres Evêques Orientaux partis avec eux comme Députez. An. 406. à 409.

LE bruit courut d'abord que ces Evêques avoient été jettés dans la Mer ; on sçut ensuite qu'ils avoient été exilez dans des Païs barbares, & qu'en y allant, il n'y avoit eu sorte de cruautez & de violences qu'ils n'eussent souffert. S'ils trouvoient sur la route des Evêques de la Communion de Théophile, bien loin de leur donner l'hospitalité, ils faisoient des présens aux Soldats Prétoriens pour qu'ils les chassassent au plûtôt de leurs Villes ; les autres Evêques ne pouvoient les sou-

An. 406. à 409. lager que par la compassion qu'ils leur témoignoient.

SERAPION d'Heraclée né en Egypte & ordonné par S. Chrysostome, se cacha pendant assès long-tems. Ayant enfin été découvert, il fut foüetté & tourmenté cruellement : on lui arracha même les dents. D'autres quittérent volontairement leurs Eglises ; plusieurs se renfermérent sans sortir. Ceux qui dans la suite communiquérent avec Atticus furent transferés en Thrace ; on dispersa les Prêtres en divers endroits ; on en mit quelques-uns en prison : un Soldat fut même exilé après avoir été maltraité, parce qu'il s'étoit declaré ami de S. Chrysostome.

LE S. Evêque apprit dans son exil tout ce qui se passoit en Occident ; il écrivit à Venerius de Milan, à Chromace d'Aquilée, à S. Gaudence de Bresse, à Aurelius de Carthage, à Hesychius de Salone, & en général aux Evêques venus d'Occident, & aux Prêtres de Rome, pour les remercier de ce qu'ils faisoient en sa faveur ; Euloge de Cesarée & Jean de Jerusalem eurent aussi de ses Lettres. Il écrivit à S. Innocent pour la seconde fois la troisiéme année de son exil, excusant son silence sur la difficulté d'avoir des occasions de faire tenir ses Lettres. Proba, Julienne & Italique Dames Romaines des

plus illustres eurent encore part à ses Lettres : enfin cette même année Ste. Olympiade en reçut une qui assuroit que leur séparation ne dureroit pas. An. 405. à 409.

Ses ennemis ne purent le souffrir plus long-tems à Cucuse ; ils apprirent que la conversion des Infidéles étoit le fruit de ses soins, & combien sa vertu étoit celébre à Antioche ; ils résolurent de l'envoyer plus loin. Severien, Porphyre & quelques autres Evêques le craignoient toûjours tout éloigné qu'il étoit ; ils obtinrent d'Arcade qu'il seroit transferé à Pytionte lieu désert du Pays des Tzanes sur le bord du Pont-Euxin.

Le voyage fut de trois mois ; en approchant de Comane, on le fit passer outre, sans permettre qu'il y entrât. On le logea dans les Bâtimens de l'Eglise de S. Basilisque à cinq ou six milles loin ; ce S. Martir lui apparut pendant la nuit, & lui dit qu'ils seroient ensemble le lendemain ; ce qui arriva : S. Jean-Chrisostome fut forcé de partir. Il avoit à peine fait une lieuë & demi, qu'il se trouva très-mal. On fut obligé de le ramener à Comane ; il y mourut ce jour-là qui étoit le 14. Septembre de l'année 407. Ses funérailles resslemblérent à la Fête d'un Martir ; il fut enseveli dans cette même Eglise auprès de S. Basilisque. Il étoit âgé

An. 406. à 409. d'environ 60. ans, & avoit gouverné l'Eglise de C. P. pendant 9. ans.

LA mort de S. Chrisostome ne rétablit pas la paix entre les Eglises d'Orient & d'Occident; tant que les Orientaux refusérent de rétablir sa mémoire, l'Eglise Romaine & tout l'Occident ne voulurent pas communiquer avec eux, principalement avec Théophile d'Alexandrie; le Concile Œcumenique remedia dans la suite à ces maux.

DANS un Concile général d'Afrique tenu à Carthage le 16. Juin 407. il fut résolu d'écrire au Pape S. Innocent, pour le rétablissement de la paix entre l'Eglise Romaine & celle d'Alexandrie. Aurelius préfida à ce Concile; on y abrogea le Decret de celui d'Hippone tenu en 393. portant qu'on assembleroit tous les ans le Concile général d'Afrique; on y ordonna qu'il ne se tiendroit que suivant le besoin & dans le lieu le plus convenable; il y a aussi divers reglemens de Discipline qu'on a attribués à ce Concile.

LES Députés des Eglises d'Afrique ayant demandé des Défenseurs, l'Empereur Honorius fit diverses Loix en faveur de ces Eglises, & même de toutes celles de l'Empire. Les Donatistes & les Manichéens furent l'objet de quelques-unes

de ces Loix ; mais la derniére du 15. Novembre 407. contre les Payens, ne fut publiée à Carthage qu'en 408. An. 406. à 409.

ELLE fut occasionnée par la défaite de Radegaise qui étant entré en Italie avec vingt-mille Goths en 406. menaçoit Rome. Il étoit Payen ; les adorateurs des Idoles qu'il y avoit encore, se flattant qu'il retabliroit leur Réligion, blasphêmoient J. C. Radegaise fut vaincu & tué, les Chrêtiens regardérent cette victoire comme un effet de la protection du Ciel. La mort de Stilicon qui avoit conspiré contre Honorius, & vouloit faire Empereur son fils Eucher qui étoit Payen, & qui fut tué peu après son pere, fut regardée du même œil. Il avoit été accusé d'avoir attiré les Barbares qui innondérent l'Empire d'Occident en 406. & qui étant Payens firent grand nombre de Martirs. On compte principalement S. Nicaise Archevêque de Reims & Ste. Eutropie Vierge sa sœur, le Diacre Florus & le Lecteur Jucundus tuez à la porte de l'Eglise, S. Diogene Evêque d'Arras, S. Valentin de Treves, S. Auridius de Besançon, S. Florentin & S. Hilaire en Bourgogne, S. Fraterne à Auxerre, S. Didier Evêque de Langres & S. Valere son Archidiacre, S. Prudence & plusieurs autres dont l'Eglise honore la memoire.

An. 406. à 409. OLYMPIUS ami de S. Augustin fut mis à la place du Comte Stilicon ; le S. Evêque lui écrivit peu de tems après pour les interêts de l'Eglise contre les Payens & les Hérétiques, qui croyant Stilicon Auteur des Loix données contre eux sans l'aveu de l'Empereur, commencérent de se revolter après sa mort ; & par leurs violences obligérent divers Evêques d'Afrique à s'enfuïr en Italie pour implorer le secours de la Cour Imperiale. S. Augustin pria Olympius de travailler avec ces Evêques à reprimer les désordres ; l'on croit que ces Evêques dont il parle, étoient Restitut & Florentius députez par un Concile tenu à Carthage le 13. Octobre de l'année 408. contre les Payens & les Hérétiques.

IL s'en étoit tenu un autre le 16. Juin sur le même sujet, & Fortunatien avoit été deputé à la Cour. Il est à croire que ce Concile du 16. Juin suivit immediatement la mort de Stilicon ; & que celui du 13. Octobre fut occasionné par de nouvelles violences de la part des Hérétiques & des Payens. Le massacre de Calame avoit peut-être été aussi la cause de la premiere députation ; & les mauvais traitemens faits aux Evêques Evodius, Théasius & Victor, le sujet de la seconde.

LE massacre de Calame arriva le premier Juin 408. Les Payens célébroient une de leurs fêtes avec plus d'insolence qu'ils n'auroient fait du tems de Julien l'Apostat. Les Clercs voulurent les en empêcher ; & les Payens jettérent des pierres contre l'Eglise. Huit jours après, l'Evêque ayant reclamé l'autorité des Loix, l'Eglise fut encore attaquée à coups de pierre ; & les Chrêtiens ne purent même avoir justice. Il tomba le même jour une grêle qui sembloit devoir épouvanter les Payens ; lorsqu'elle fut passée, ils revinrent pour la troisiéme fois attaquer l'Eglise, & y mirent enfin le feu. Un Chrêtien qui se trouva sur leur chemin fut tué, les autres allérent se cacher où ils purent ; l'Evêque se sauva avec peine dans un trou d'où il entendoit les plaintes de ceux qui le cherchoient, & qui regrettoient d'avoir fait tant de mal sans avoir pu le trouver. Le desordre dura depuis quatre heures après midi jusques bien avant dans la nuit, sans que ceux qui avoient l'autorité de l'empêcher, y missent le moindre obstacle. An. 406. à 409.

S. AUGUSTIN se rendit à Calame quelque tems après pour consoler & appaiser les Chrêtiens qui vouloient faire exécuter les Loix d'Honorius contre les Payens ; ceux-ci employérent un Vieillard nommé

An. 406. à 409. Nectaire homme de lettres & fort estimé, qui écrivit là-dessus à S. Augustin. Le S. Evêque persista à vouloir que les coupables fussent punis ; il montra cependant dans sa réponse à Nectaire quelle étoit la douceur de l'Eglise, par la qualité des peines qu'il souhaitoit qu'on imposât aux coupables.

IL paroit par la Lettre de S. Augustin que Possidius de Calame fit le voyage d'Italie, après la violence commise contre son Eglise, & qu'il se joignit aux Députez des deux Conciles de Carthage de l'année 408. pour demander justice, ils l'obtinrent, comme on le voit par plusieurs Loix d'Honorius de la fin de la même année ; elles confirmoient les précedentes contre les Donatistes, les Manichéens, les Priscillianistes, les Payens & les Celicoles.

CES derniers étoient des adorateurs du Ciel ; ils professoient une nouvelle Hérésie mêlée de Judaïsme & de Paganisme ; & il s'en trouvoit plusieurs en Afrique. Honorius donna une nouvelle Loi contre eux en 409. Ils furent soumis aux mêmes peines que les Hérétiques & les Apostats. Quant aux Juifs, dès l'année 408. Théodose le jeune qui commença de regner le premier Mai, après la mort de son pere Arcade Empereur d'Orient,

leur fit suprimer la fête d'Esther, qu'ils célébroient au mépris de la Réligion Chrêtienne. An. 405. à 409.

LE nouvel Empereur Théodose n'avoit que huit ans quand il parvint à l'Empire ; il étoit conduit par Anthenius, l'homme le plus sage de son tems, ami de S. Aphraate & de S. Chrysostome. Il avoit trois sœurs, Pulcherie, Arcadie & Marine qui demeurérent Vierges ; quoique Pulcherie n'eût que deux ans plus que Théodose, sa sageſſe & sa vertu bien audessus de son âge, la mirent en état de prendre soin de l'éducation de ce Prince & de ses sœurs.

HONORIUS donna encore deux autres Loix en 409. qui sont un témoignage de sa pieté : celle contre les Donatistes & les Juifs ou Celicoles fut adressée à Donat Proconsul d'Afrique, ami de S. Augustin, qui le pria instamment d'épargner le sang des coupables.

ALARIC vint assiéger Rome en 409. Les Payens en prirent occasion de vouloir rétablir les sacrifices dans cette Ville ; Zozime dit même qu'il y en eut au Capitole. Cependant Alaric ayant traité avec les Romains qui promirent de procurer la paix entre l'Empereur & lui, leva le siége. Pour lui fournir l'or, l'argent & les étoffes précieuses qu'il avoit demandées,

An. 406. à 409. on eut recours aux ornemens des Idoles, & aux Idoles mêmes d'or & d'argent. Comme on fut obligé de fondre une image de la vertu, Zozime dit qu'après cela tout ce qu'il y avoit chès les Romains de valeur & de vertu fut éteint, ainsi qu'il avoit été predit par ceux qui étoient instruits des choses divines. Les sacrifices avoient été déliberez sur la foi des Aruspices Toscans qui promettoient de chasser les Barbares par des foudres & des tonnerres, comme ils prétendoient l'avoir déjà fait à Namia Ville de la Toscane. Le Pape S. Innocent qui avoit été lui-même trouver l'Empereur pour moyenner la paix avec Alaric, obtint avec vrai-semblance la Loi qu'Honorius donna contre les Mathematiciens ou Astrologues, sous le nom desquels sont souvent compris les Aruspices & les Devins; par cette Loi, il leur fut ordonné de brûler leurs Livres en présence des Evêques.

LA paix n'ayant pu avoir lieu, Alaric vint assiéger Rome pour la seconde fois; s'étant rendu maître du Port, il obligea les Romains à déclarer Empereur Attale Préfet de la Ville; celui-ci favorisoit le Paganisme, & se fioit entiérement aux promesses des Devins. Il envoya un nommé Constantin en Afrique contre le sentiment d'Alaric; ce Constantin n'ayant

pas assez de forces, ne put s'en rendre maître ; quant à lui, il marcha vers Ravenne. Honorius épouvanté lui offrit de le reconnoître pour son Collegue, ce qu'il refusa. L'Empereur étoit sur le point de s'enfuïr auprès de son neveu Théodose, quand il reçut un secours imprevû qui le mit en état de faire déposer ce concurrent ; il faisoit l'objet de l'esperance des Payens qui comptoient qu'il professeroit ouvertement leur Réligion, & des Ariens qui se flattoient d'être remis en possession des Eglises, comme sous Constantius & sous Valens, parce qu'il avoit été baptisé par Sigesarius Evêque des Goths, par où il s'étoit attiré l'amitié d'Alaric & de toute la nation. Attale paroissoit véritablement incliné pour le Paganisme, puisqu'il avoit déclaré Consul pour l'année 410. un Payen nommé Tertullus dont le nom fut ensuite ôté des fastes. An. 406. à 409.

ANNE'E 410.

ALARIC n'ayant pû s'accorder avec Honorius revint pour la troisiéme fois assiéger Rome, prit cette Ville, & la mit au pillage ; elle ne fut cependant pas ruinée de fond en comble, le Vainqueur avoit ordonné, par respect pour l'Apôtre S. Pierre, que l'Eglise du Vatican fût un lieu de sureté ; il s'y sauva tant de gens qu'ils repeuplérent ensuite la Ville.

An. 410. Durant le sac une Femme d'une rare beauté, & Catholique, tomba entre les mains d'un jeune Goth Arien, qui la trouvant inflexible à ses mauvais desirs tira son épée pour lui faire peur, lui éfleura la peau, & lui mit la gorge en sang. Elle presenta hardiment sa tête à couper; le Barbare touché de sa vertu la ména lui-même à l'Eglise de S. Pierre & la recommandant aux Gardes, il donna six piéces d'or pour la faire rendre à son mari.

UN autre Goth des Principaux, mais Chrêtien, ayant trouvé dans la Maison d'une Eglise une Vierge consacrée à Dieu, fort avancée en âge lui demanda son or & son argent. Elle lui montra ses Richesses, qui étoient sans nombre, lui dit qu'elles appartenoient à l'Eglise de S. Pierre, & qu'il pouvoit les prendre s'il les vouloit, n'étant pas en état de les défendre; le Barbare touché de respect en informa Alaric qui ordonna que tout fût porté dans la Basilique sous une escorte convenable, ce qui fut un spectacle magnifique.

SAINTE Marcelle ne fut pas si bien traitée, lorsqu'on lui demanda ses Richesses: Elle fut battuë avec beaucoup d'inhumanité. Elle craignoit plus pour sa Fille Principia à cause de sa jeunesse que pour elle-même. On les conduisit à l'Eglise de S. Paul, qui par ordre d'Alaric servoit d'a-

zile comme celle de S. Pierre. Mais peu de jours après Ste. Marcelle mourut entre les bras de sa Fille & vers le même tems l'illustre Pammaque. An. 410.

GRAND nombre de Chrêtiens sortirent de Rome à cette occasion ; on regarda comme un effet de la Providence que S. Innocent en fut dehors depuis quelque tems. Le pillage de la Ville dura trois jours, Alaric en sortit le sixiéme après son entrée. On dit que lorsqu'il alloit assiéger cette Ville, un saint Moine tâcha de le détourner de son dessein, en lui représentant les maux qu'il alloit causer ; & qu'il répondit qu'il n'y alloit point de lui-même ; mais que quelqu'un le pressoit, & le tourmentoit tous les jours, lui disant, „ Vas piller Rome.„

PARMI ceux qui se sauvérent, plusieurs se retirérent dans les Isles voisines de la Toscane, d'autres en Sicile, en Afrique, en Egypte, en Orient, en Palestine ; S. Jerôme en reçut plusieurs à Bethléem, ce qui joint à la douleur qu'il avoit de la ruine de Rome retarda ses travaux. Il avoit fait son Commentaire sur Isaïe, à la priere de Ste. Eustochium ; il travailla à celui d'Ezechiel & de Jeremie; c'est ce dernier Ouvrage qui l'occupoit alors malgré son grand âge & la foiblesse de son temperament.

LES Barbares ravagérent en même

An. 410. tems la Syrie, la Phenicie, la Paleſtine, l'Arabie & l'Egypte ; S. Jerôme dit qu'il pût lui-même à peine échaper de leurs mains. S. Nil a décrit les deſordres que les Arabes commirent dans le déſert de Sina ; & l'Egliſe célebre la memoire de ceux qui moururent en cette occaſion de la main des Barbares, & les a mis au rang des Martirs.

S. NIL avoit alors cinquante ans ; il vecut juſqu'au tems de l'Empereur Marcien. On a de lui pluſieurs Traités de pieté, & mille ſoixante & une Lettres la plûpart courtes, & d'un ſtyle vif & concis.

IL dit dans ſes Ouvrages en parlant de l'Euchariſtie, qu'après les invocations terribles, & la deſcente de l'Eſprit adorable & vivifiant, ce qui eſt ſur la ſainte Table n'eſt plus du ſimple pain & du vin commun, mais le Corps & le Sang precieux de JESUS-CHRIST notre Dieu, qui purifie de toute tache ceux qui le reçoivent avec une grande crainte & un grand deſir. Il dit encore dans un autre endroit que S. Chryſoſtome avoit ſouvent vû des Anges dans l'Egliſe, principalement dans le tems du Sacrifice non ſanglant ; que dès que le Prêtre commençoit l'Oblation, ils entouroient l'Autel avec un profond reſpect, juſqu'à l'accompliſſement du Miſtére terrible, puis ſe repan-

dant par toute l'Eglise, ils aidoient les Evêques, les Prêtres & les Diacres à distribuer le Corps & le Sang precieux. An. 410.

IL reprend dans une de ses Lettres un Prêtre trop sevére, qui ne comptant pour rien la Confession publique du Pénitent vouloit qu'elle fût suivie de plusieurs austeritez. Il parle dans ses Opuscules de la vie ascetique, c'est-à-dire de la perfection chrêtienne. Dans le premier Traité il réprend le relâchement introduit parmi les Moines; le Traité des huit vices capitaux est le plus fameux de ses Ouvrages.

LES incursions des Barbares obligérent les Moines de Scetis de quitter leur solitude; S. Arsene dit en pleurant, à cette occasion, que le Monde avoit perdu Rome, & les Moines Scetis. S. Augustin raporte qu'on en tua plusieurs dans les solitudes d'Egypte; déplorant les calamités publiques de ce tems-là, il écrivit au Prêtre Victorien, & lui marqua ce qu'il falloit répondre aux Payens qui s'en scandalisoient, & en quel esprit il faut les suporter & même en profiter à l'exemple des Saints.

PROBA, Juliene sa Bru & Demetriade sa Petite-fille, Albine avec sa Fille Melanie la jeune & son Gendre Pinien sortirent de Rome pour passer en Afrique pendant qu'Alaric marchoit vers cette Ville. S. Au-

An. 410. guſtin écrivit peu après à Proba, lui enſeignant la maniére de vivre en vraie Veuve au milieu de ſa Famille, & malgré ſes grandes richeſſes. Il lui recommanda principalement l'oraiſon. La jeune Melanie, avec ſon Mari Pinien & Publicola, Albine, Melanie l'ancienne & Rufin qui les accompagnoient s'arrêtérent en Sicile. Rufin y traduiſit les Homelies d'Origene, & y mourut quelque tems après. Albine, la jeune Melanie & Pinien ayant enfin débarqué en Afrique, allérent à Tagaſte chez S. Alypius. Melanie l'ancienne retourna à Jeruſalem avec Publicola & y mourut quarante jours après. S. Auguſtin deſiroit paſſionnement d'aller voir Pinien & la jeune Melanie, les affaires de ſon Egliſe l'en empêchérent.

PINIEN & Melanie vinrent à Hippone; le Peuple eſperant d'acquerir à l'Egliſe & aux Pauvres les Richeſſes que Pinien diſtribuoit avec profuſion, ſe jetta ſur lui, & demanda à grands cris que S. Auguſtin l'ordonnât Prêtre; il le refuſa, diſant qu'il ne l'ordonneroit jamais ſans ſon conſentement: cependant l'obſtination du Peuple occaſionna un grand deſordre qui cauſa beaucoup d'embarras à S. Auguſtin, il ſe vit obligé de déclarer qu'il ne ſeroit plus leur Evêque, ſi on prétendoit avoir Pinien pour Prêtre contre la parole qu'il

avoit donnée ; Pinien crut terminer le différend, en faisant dire qu'il jureroit au Peuple que si on l'ordonnoit malgré lui, il sortiroit d'Afrique. Le Peuple ne fut pas encore satisfait, il fallut que Pinien promît que s'il entroit jamais dans le Clergé, ce seroit dans l'Eglise d'Hippone, il y consentit, & souscrivit même la promesse. On demanda que les Evêques la souscrivissent aussi ; S. Augustin avoit commencé d'écrire lorsque Ste. Melanie s'y opposa. An. 410.

ALBINE qui apparamment n'étoit pas alors à Hippone se plaignit ensuite de la violence qu'on avoit faite à son Gendre. S. Augustin écrivit à Alypius de la guerir de tout soupçon. Il écrivit aussi à Albine, non pour se plaindre de ce soupçon ; mais pour se justifier & la consoler ; il lui rendit un compte fidéle de ce qui s'étoit passé à Hippone au sujet de Pinien ; & dans cette Lettre il parla du serment prêté par force, comme il l'avoit déja fait écrivant à Alypius ; il ne permet pas de douter, qu'on ne doive l'accomplir, dans le sens de ceux à qui on l'a fait.

S. AUGUSTIN avoit encore montré son désintéressement dans une affaire qu'on croit arrivée quelques années auparavant. Ceux qui entroient dans les Monastéres avoient coûtume de se défaire de leurs biens, en faveur des Pauvres, ou du Mo-

An. 410. nastére même ; si en entrant, ils ne pouvoient pas en disposer, on les recevoit sous promesse de le faire dans la suite. Honorat étoit dans ce dernier cas quand il fut ordonné Prêtre pour l'Eglise de Thiave, dont les Habitans avoient renoncé au Schisme des Donatistes. Ils prétendoient que selon l'usage du tems, ses biens devoient appartenir à leur Eglise ; Alypius disoit au contraire que c'étoit au Monastére de Tagaste, d'où Honorat avoit été tiré ; il craignoit que si l'Eglise de Thiave en avoit la possession, cet exemple ne servît de prétexte à ceux qui entreroient dans les Monastéres pour différer de disposer de leurs biens. S. Augustin soûtenoit l'Eglise de Thiave ; & avoit enfin consenti que le bien fût partagé entre cette Eglise & le Monastére de Tagaste ; mais ayant ensuite reflechi là-dessus, il changea d'avis ; & après avoir consulté l'Evêque Samsucius, il consentit que le Monastére seul en profitât.

CONSTANTIN l'un de ses amis lui donna vers ce tems-là un Livre de Petilien Evêque Donatiste, & le pria d'y répondre ; il étoit intitulé : "Du Baptême uni-„ que. „ Petilien prétendoit montrer que le vrai Baptême n'étoit que chez les Donatistes. S. Augustin le refuta par un autre Livre portant le même titre, où

il ne dit que ce qui eſt raporté dans ſes autres ouvrages ſur le même ſujet. An. 410.

DANS le tems que l'on craignoit en Afrique le Tyran Attale, les Donatiſtes obtinrent une Loi pour l'exercice de leur Religion, & en revinrent à leurs anciennes violences. Un de leurs Prêtres, nommé Reſtitut, qui s'étoit rendu Catholique de ſa propre volonté avant l'Edit d'union, fut tué après avoir été tourmenté en differentes maniéres, avec pluſieurs autres Prêtres ou Clercs. Pour remedier à ces déſordres, les Evêques Catholiques s'aſſemblérent à Carthage le 14. Juin 410. ils députérent à l'Empereur, pour demander l'abolition de cette Loi; & l'obtinrent par une nouvelle, avec un Reſcrit pour obliger les Evêques Donatiſtes à venir à une Conference publique. S. Auguſtin avoit jugé ce moyen efficace pour déſabuſer les Peuples, mais les Donatiſtes l'avoient toujours rejetté.

LE Tribun Marcellin, & en même tems Notaire, (dignité alors conſidérable) homme pieux & ami de S. Jerome & de S. Auguſtin fut chargé de l'exécution de ce Reſcript, par lequel il étoit ordonné que les Evêques Donatiſtes devoient en conſéquence s'aſſembler à Carthage dans quatre mois, afin que ceux qui ſeroient choiſis de part & d'autre, puſ-

An. 410. sent conferer ensemble, sous peine aux Evêques Donatistes d'être dépossédés de leurs Eglises, s'ils ne s'y trouvoient pas après avoir été appellés pendant trois fois; Marcellin étoit établi Juge de la Conference.

ON poursuivoit aussi les Héretiques en Orient. Anthemius Préfet du Prétoire fut chargé de l'exécution d'une Loi contre les Montanistes & les Sectateurs de Priscilla; & il y en avoit une autre contre les Eunoméens.

THEODOSE Evêque de Synnade en Phrygie agissoit aussi vivement dans ce tems-là contre les Macedoniens qui y étoient en grand nombre; mais c'étoit par avarice, & pour s'enrichir de leurs dépoüilles. Il en vouloit principalement à leur Evêque Agapet; les Magistrats ne le punissant pas assez severement à son gré, il alla à C. P. pour obtenir un ordre du Préfet du Prétoire. Pendant qu'il étoit en chemin, Agapet assembla son Peuple, lui persuada d'embrasser la Foi Catholique; le conduisant à l'Eglise, il y fit la priére, & s'assit dans le Siége de Théodose. Ayant ainsi réüni le Peuple des deux communions, il prêcha la Consubstantialité du Verbe, & se mit en possession des Eglises qui dépendoient de Synnade.

THEODOSE revint peu de tems après avec les ordres du Préfet ; ignorant ce qui s'étoit passé, il alla à l'Eglise ; mais il en fut chassé d'un commun consentement. Il retourna à C. P. se plaindre à l'Evêque Atticus, qui voyant que cette affaire avoit bien tourné pour l'utilité de l'Eglise, le consola, l'exhorta à prendre patience, & écrivit à Agapet de conserver l'Episcopat, sans craindre le chagrin de Théodose. An. 410.

ANNE'E 411.

LE Tribun Marcellin étant arrivé à Carthage, indiqua l'ouverture du Concile au premier Juin, & permit aux Donatistes de choisir un autre Juge, pour être avec lui l'Arbitre de la dispute. Ils se rendirent dans cette Ville en aussi grand nombre qu'ils purent, pour montrer que les Catholiques avoient tort de leur reprocher leur petit nombre ; ils s'y trouvérent environ 270. & entrérent en Procession le 18. Mai. Les Catholiques vinrent au nombre de 286. mais sans pompe & sans éclat. A leur arrivée Marcellin ordonna de choisir sept Evêques de chaque côté, sur lesquels devoient rouler les conferences, & sept autres pour leur servir de conseil ; le lieu de la conference fut désigné aux Thermes Gargiliennes ; & pour éviter le

An 411. tumulte, perſonne parmi le Peuple, ni aucun autre Evêque ne devoit y venir. Les Evêques des deux partis devoient promettre par leurs Lettres & leurs ſouſcriptions de ratifier ce qui auroit été fait par les Députez. Les Maximianites avoient préſenté Requête pour être reçus; il fut ordonné qu'ils ne ſeroient pas admis: dix-huit Evêques de chaque parti devoient ſeulement y aſſiſter, ſçavoir ſept en qualité de Députez, ſept comme leur Conſeil, & deux de chaque côté pour garder les Actes; tous les Evêques en général devoient declarer par écrit avant le jour du Concile, qu'ils conſentoient à cette Ordonnance; mais il ſuffiſoit que les Lettres fuſſent ſouſcrites par leurs Primats.

LES Donatiſtes donnérent leur déclaration le 25. Mai, ſouſcrite par Janvier des Caſes-Noires, & Primien de Carthage; les Catholiques ſatisfirent à l'Ordonnance par une Lettre au nom de tous, ſignée par Aurelius & par Sylvain de Summe, Primat de Numidie. Ils diſoient que ſi les Donatiſtes pouvoient prouver que l'Egliſe n'étoit demeurée que dans le ſeul parti de Donat, ils cederoient l'honneur de l'Epiſcopat pour ſe ranger ſous leur conduite; mais qu'au contraire, ſi l'on prouvoit que l'Egliſe

n'avoit pû perir par les pechés de qui que ce soit, ils consentoient que les Donatistes se réünissant à eux, conservassent l'honneur de l'Episcopat, & que chacun présidât à son tour dans les Eglises. La chose avoit été ainsi proposée dans leur Concile; & à la reserve de deux Evêques, tous les autres au nombre de prés de 300. avoient consenti de se demettre de l'Episcopat, pour se réünir à l'Eglise: ces deux-là suivirent même ensuite l'exemple des autres. An. 411.

MARCELLIN fit publier la déclaration des Donatistes & la Lettre des Catholiques avec ses Ordonnances, afin que le Peuple pût en juger; les Catholiques lui écrivirent encore une Lettre en réponse à la Déclaration des Donatistes, qui demandoient d'entrer tous à la fois dans la Conférence: ils exhortérent en même tems les Peuples à demeurer tranquilles, comme Marcellin l'avoit demandé, & comme ils l'avoient promis; il y a là-dessus deux Sermons de S. Augustin, prononcés peu de jours avant la Conference, où il dit au Peuple: " Mes Fréres, " nous parlerons, & vous prierez, &c. "

LE 30. Mai tous les Evêques Catholiques s'assemblérent en Concile dans l'Eglise de Carthage, ayant à leur tête Aurelius & Sylvain, & y dressérent leur Pro-

An. 411. curation pour commettre aux Députez la cause de l'Eglise contre les Donatistes, séparant la Question de Droit & la Cause de l'Eglise, de celle de Cecilien & de la Question de fait; ils avoient sçu que les Donatistes devoient employer des exceptions & des chicannes pour avoir un prétexte, si on les refusoit de rompre les Conferences. Les Donatistes avoient donné leur procuration dès le 25. Mai. Ils y disoient simplement qu'ils commettoient à leurs Deputez la cause de l'Eglise, & promettoient d'agréer tout ce qu'ils feroient.

LA Conference commença au jour désigné. Marcellin qui présidoit fit lire la Declaration des Donatistes, & les deux Lettres des Catholiques, le Rescrit de l'Empereur & les deux Ordonnances; & toutes ces piéces furent inserées au Procès Verbal. On s'apperçut bientôt que les Donatistes ne cherchoient que des chicannes. Le premier jour on verifia les souscriptions; on renvoya la Conference au surlendemain, afin de mettre les Actes au net; il paroit par la verification des souscriptions, & par la déclaration de Fortunatien sur les Siéges vacans, que l'Eglise Catholique avoit alors en Afrique 470. Chaires Episcopales.

LE 3. Juin les Députez se rassemblé-

rent ; il y eut de nouvelles chicannes de la part des Donatiſtes ; ils chicannérent même encore long-tems le 8. lors de la troiſiéme & derniére Conference ; mais enfin il fallut en venir à la queſtion de l'Egliſe : S. Auguſtin établit fortement ce principe, " que l'Egliſe ſouffre en ce " monde les méchans ou cachez ou dé- " couverts ; & que les bons qui ſont mê- " lez avec eux ne participent pas pour " cela à leurs pechés. „ On examina enſuite la cauſe de Cecilien ; ſon innocence fut pleinement reconnuë. Marcellin ayant repris en peu de mots tous les points de la Conference, prononça enfin que les Donatiſtes avoient été refutez par les Catholiques ; il déclara que ceux-ci ſoutenoient la bonne cauſe, & ordonna que tous les Evêques Donatiſtes renonceroient au Schiſme, & ſe réüniroient à l'Egliſe Catholique : mais ſa Sentence ne fut propoſée en public que le 26. Juin. An. 411.

Il en fit part à l'Empereur Honorius ; les Donatiſtes en ayant appellé à lui, ce Prince donna l'année ſuivante une Loi qui caſſoit tous les Reſcrits qu'ils pouvoient avoir obtenus, confirmoit la Sentence de Marcellin, & renouvelloit tous les Edits donnez contre eux : ce fut le coup mortel du Schiſme des Donatiſtes. Depuis ce tems-là ils vinrent ſe réünir en

An. 411. foule à l'Eglise, c'est-à-dire, les Evêques avec les Peuples entiers; S. Augustin fit un Abregé de tous les Actes de la Conference, qu'on lisoit tous les ans dans les Eglises de Carthage, de Tagaste, de Constantine, d'Hippone, & autres.

SYNESIUS de Cyrene dans la Province Cyreniaque partie Orientale de l'Afrique, avoit été ordonné Evêque de Ptolemaïde vers l'an 410. à la priére du Peuple qui le demanda à Théophile d'Alexandrie de qui ce Siége dépendoit. C'étoit un homme d'une naissance très-illustre, qui vivant en Philosophe, tâchoit de s'éloigner de tout embarras, & qui avoit une repugnance extrême pour l'Episcopat. Allarmé de la demande du Peuple de Ptolemaïde, il témoigna son éloignement pour cette dignité dans une Lettre à son Frére Evoptius qui se trouvoit à Alexandrie. On voit par l'obstacle qu'il prétendoit devoir s'opposer à son Ordination, qui étoit sa Femme, combien c'étoit une Discipline constante dans l'Eglise que les Evêques gardassent la continence.

IL consulta, la premiere année de son Episcopat Théophile d'Alexandrie au sujet d'Alexandre de Basinople en Bythinie, ordonné par S. Chrysostome, qui n'alloit point à son Eglise, & vivoit dans la Cyreniaque en simple particulier; il

n'avoit pas voulu le recevoir dans l'Egli- An. 411.
se, ni l'admettre à la Communion de la sainte Table : il demanda à Théophile s'il devoit le tenir pour Evêque ; il lui parla d'un accommodement fait avec le parti de S. Chrisostome, sans qu'on sache ce qu'il entendoit par-là, puisqu'il est certain que Théophile publia un Edit sanglant contre le saint Evêque de C. P. & que, pour le répandre en Occident, il le fit traduire en Latin par S. Jerôme ; il en est resté un Extrait rempli d'injures qui fait voir la passion de Théophile, qui ne voulut jamais mettre S. Chrysostome dans les sacrez Dyptiques : refus qui causa durant 20. ans une grande division dans l'Eglise.

THEOPHILE connoissoit l'habileté de Synesius ; il lui donna plusieurs commissions pour regler les affaires de la Pentapole. Les Bourgades de Palebisque & d'Hidrax étoient originairement du Diocèse d'Erythre ; & du tems de S. Athanase elles avoient eu un Evêque particulier. Theophile voulut leur en donner un autre, & les soustraire à la Jurisdiction de Paul d'Erythre. Synesius s'y étant rendu, ne put jamais vaincre l'affection des Peuples pour Paul ; mais s'il ne réüssit pas dans cette affaire, il termina avec succès le differend survenu entre Paul &

An. 411. Dioscore de Dardane, au sujet d'un certain terrain qu'ils se disputoient.

ON voit dans l'affaire du Prêtre Jason qui avoit maltraité un autre Prêtre nommé Lamponien, une Absolution reservée au Superieur, même par un Metropolitain, qui avoit imposé la peine : Jason ayant confessé sa faute fut separé, pour pénitence des Assemblées Ecclesiastiques, & le Peuple demandant grace pour lui, Synesius renvoya l'autorité de l'absoudre à Théophile d'Alexandrie, permettant seulement de lui donner la Communion s'il se trouvoit en peril de mort.

ON voit encore dans l'affaire des Evêques vagabonds ou vacans, du mot Latin *vacantivi*, qui quittoient volontairement leurs chaires pour aller en des lieux où ils trouvoient plus à gagner, que les Clercs étoient reduits à la Communion Laïque, en punition de leurs fautes.

SYNESIUS s'opposa fortement à des Eunoméens, qui, soutenus par Quintien, vouloient infecter de leurs erreurs le Diocèse de Ptolemaïde, & tenir des Assemblées secretes. Il dressa une Sentence d'excommunication contre Andronic Gouverneur de Berenice dans la Pentapole, qui se comportoit en Tyran, & s'étoit rendu coupable d'impiété. Andronic effrayé promit de se convertir ; Synesius differa d'en-

voyer aux Evêques la Lettre qui contenoit les causes de l'excommunication ; mais après une rechute la Lettre fut envoyée, pour que l'entrée des Eglises fût interdite à Andronic, qui étant ensuite tombé en disgrace, & maltraité, Synesius, suivant l'esprit de l'Eglise, qui est de relever ceux qui sont abbatus, & d'abatre ceux qui s'élevent, interceda pour lui, le délivra du Tribunal funeste où il avoit été condamné, & le recommanda même à Théophile, ce qui doit être arrivé peu de tems après l'excommunication. An. 411

ANNE'E 412.

THEOPHILE d'Alexandrie mourut le 15. Octobre 412. après 27. ans d'Episcopat. il disoit en mourant ; " Que tu es heureux, Abbé Arsene, d'avoir eu toujours " cette heure presente devant les yeux ! „ Il mourut dans la communion de l'Eglise universelle, & particulierement de l'Eglise Romaine, comme on le voit par les titres d'honneur que le Pape S. Leon lui a donnez ; & sa Doctrine a toujours été reconnuë orthodoxe. Il laissa plusieurs Ecrits, dont le plus considérable est son Livre contre Origene ; on voit dans les Canons qu'il a faits, la grande autorité de l'Evêque d'Alexandrie par toute l'Egypte.

An. 412. CYRILLE son neveu, fils de sa sœur, lui succeda malgré les Partisans de l'Archidiacre Timothée. Il y eut même une sédition à ce sujet; la victoire que remporta Cyrille, lui donna plus d'autorité que n'en avoit eu Théophile; il commença par fermer les Eglises des Novatiens, & leur ôta tous leurs trésors. Les Donatistes qui ne voulurent pas se convertir après la conference de Carthage, quoiqu'en petit nombre, se mirent peu en peine de la severité des Loix portées contre eux, à Hippone; quelques-uns de leurs Circoncellions & de leurs Clercs, tuérent un Prêtre Catholique; ils arrachérent un œil & rompirent un doigt à un autre. Les Officiers publics les ayant arrêtez les conduisirent au Comte Marcellin qui leur fit donner la question, & ils confessérent leur crime.

S. AUGUSTIN craignant qu'ils ne fussent punis suivant la rigueur des Loix, écrivit à Marcellin de les garantir de la peine capitale; il fit la même priére à Apingius son frere Proconsul d'Afrique qui devoit juger les criminels. Marcellin tardant trop à son gré de lui envoyer les actes du procès qu'il vouloit faire lire dans l'Eglise d'Hippone, pour montrer qu'il y avoit parmi les Donatistes des scelerats convaincus juridiquement, il lui

récrivit de nouveau pour l'en presser, & lui réïtera la priére de sauver la vie aux Coupables. Il marque à la fin de cette Lettre la multitude de ses occupations ; il dit qu'il travailloit alors au Livre du Baptême des enfans, à l'Abregé des actes de la Conférence, à une Lettre aux Donatistes Laïques, à la réponse aux questions que Marcellin lui-même avoit proposées, dont la plus importante étoit, comment la Réligion Chrétienne pouvoit s'accorder avec la politique ; à une autre réponse aux questions proposées par Volusien frere d'Albine & oncle de la jeune Melanie, particuliérement sur l'Incarnation du Verbe & les Miracles de J. C. enfin à sa grande Lettre à Honorat ; il parloit aussi de ses occupations dans une autre Lettre en réponse à cinq questions qu'il lui avoit envoyées, auſquelles il en ajouta ensuite une sixiéme sur la grace du nouveau Testament à l'occasion de l'Hérésie de Pelage qui parut quelque tems après à Dioscore qu'il vouloit ramener au sérieux de la Philosophie Chrêtienne. An. 412.

LA Lettre aux Donatistes Laïques étoit celle du Concile de Cirthe où préſida Sylvain Primat de Numidie. S. Augustin y parle au nom de tous les Evêques qui y avoient assisté, & détruit les bruits répandus par les Donatistes que le Comte

An. 412. Marcellin avoit été gagné par argent dans la Conférence de Carthage ; il écrivit vers le même tems aux Prêtres Saturnin & à Eufrate qui avec quelques Clercs s'étoient réünis à l'Egliſe Catholique ; il les exhorta à perſeverer & à faire leurs fonctions chacun ſelon ſon rang. Il écrivit auſſi aux Habitans de Cirthe qui s'étoient pareillement réünis, & dont la converſion paroit être un effet du Concile de cette Ville. S. Auguſtin n'intercedoit pas ſeûlement pour les Donatiſtes ; mais ſuivant la conduite générale de tous les Evêques, il s'efforçoit de ſauver tous les criminels du ſuplice ; ce fut là le ſujet d'une grande Lettre à Macedonius Vicaire d'Afrique.

TANDIS que l'Héréſie des Donatiſtes tomboit, il s'en élevoit une autre bien plus dangereuſe, ſavoir celle de Pelage, condamnée la premiere fois dans un Concile de Carthage en 412. il vouloit détruire la grace de J. C. qui nous fait Chrêtiens. Cet Héréſiarque étoit né dans la Grande-Brétagne de parens peu conſidérables, & n'avoit pas été beaucoup inſtruit dans les Belles-Lettres. Il étoit toutefois d'un genie vif & ardent; on dit communément qu'il embraſſa la vie Monaſtique. Il vint demeurer à Rome du tems du Pape S. Damaſe; une reputation d'homme

vertueux, lui attira l'amitié de S. Paulin & l'eſtime de S. Auguſtin. Il s'adonna beaucoup à l'étude, & compoſa quelques Ouvrages utiles, comme ſes trois Livres ſur la Trinité, & un Recuëil de paſſages de l'Ecriture pour la morale. Inſtruit par Rufin fameux par ſes demelés avec S. Jerôme, il tomba dans l'Héréſie ſur la grace; Théodore de Mopſuete l'enſeignoit déjà en Orient, & on en raportoit la ſource aux principes d'Origene. Ce Rufin vint à Rome vers l'an 400. ſous le Pape S. Anaſtaſe, & y apporta le premier la nouvelle Doctrine. N'oſant la publier de peur de ſe rendre odieux; il trompa Pelage qui vers 405. commença de diſputer contre la grace: un Evêque raportant devant lui ces paroles de S. Auguſtin; " Seigneur donnez-nous ce que vous commandés " & commandés ce que vous voulés. „ Pelage dit que ſi cela étoit, il n'y avoit plus de libre arbitre. Il prit toutefois grand ſoin de diſſimuler ſes erreurs, & les fit propoſer par ſes Diſciples, afin de les approuver ou les condamner ſelon qu'il le jugeroit utile pour ſes deſſeins: ainſi ſon Héréſie qui flattoit l'orguëil de l'homme, ſe répandit aiſément & en peu de tems. An. 412.

LE principal Diſciple de Pelage fut Celeſtius, plus entreprenant que ſon Mai-

UNIVERSITAS BIBLIOTHECA Ottaviensis

An. 412. tre, & qui cachoit moins ſes ſentimens. Ils quittérent Rome vers l'an 409. peu avant la priſe de cette Ville, paſſérent en Sicile & de-là en Afrique. Pelage arriva à Hippone en 410. & ne s'y arrêta pas pour dogmatiſer: il alla à Carthage en 411. S. Auguſtin qui le vit une fois ou deux, & qui avoit déja entendu parler de ſes erreurs, trop occupé de la Conference des Donatiſtes, ne les combattit pas pour-lors. Pelage paſſa de Carthage dans la Paleſtine, & y demeura long-tems.

CELESTIUS tâcha de ſe faire ordonner Prêtre à Carthage; mais comme il enſeignoit ouvertement ſes erreurs, Paulin Diacre de Milan, le même qui a écrit la Vie de S. Ambroiſe, le dénonça à Aurelius, qui ayant aſſemblé un Concile de pluſieurs Evêques, condamna les erreurs de Celeſtius reduites aux VII. Articles ſuivans. I. Adam a été fait mortel; & ſoit qu'il eût peché ou non, il devoit mourir. II. Le peché d'Adam n'a nui qu'à lui ſeul, & non au genre humain. III. Les Enfans qui naiſſent ſont au même état où Adam étoit avant ſon peché. IV. La mort ou le peché d'Adam n'eſt pas cauſe de la mort de tout le genre humain, ni la Reſurrection de Jeſus-Chriſt cauſe de la Reſurrection de

tout le genre humain. V. La Loi envoye au Royaume des Cieux comme l'Evangile. VI. Il y a eu des hommes impeccables, c'eſt-à-dire, ſans peché, même avant la venuë de Jeſus-Chriſt. VII. Les Enfans, ſans être baptiſez, ont la Vie éternelle. Celeſtius condamné lui-même & privé de la Communion Eccléſiaſtique, appella de cette Sentence au S. Siége Apoſtolique; mais au lieu de pourſuivre ſon appel, il alla à Epheſe; les Diſciples qu'il s'étoit fait à Carthage n'oſérent plus attaquer la Foi de l'Egliſe que par de vains diſcours & des plaintes ſemées parmi le Peuple. An. 412.

S. AUGUSTIN n'aſſiſta pas au Concile de Carthage; mais il commença comme les autres Evêques à combattre la nouvelle Héréſie par ſes diſcours; il écrivit enfin vivement contre les Pelagiens la même année 412. Son premier Ouvrage fut les deux Livres adreſſez au Comte Marcellin, intitulez: " Du mérite des " Pechez, & de leur Rémiſſion; „ autre- " ment: " Du Baptême des Enfans. „ Ayant trouvé les expoſitions de Pelage ſur S. Paul, il ajouta à ces deux Livres une Lettre à Marcellin, où il montre comment les Enfans ſont comptés pour Fidéles, & profitent de la Foi de ceux qui les préſentent au Baptême.

An. 412. LES Pelagiens furent accusez de renouveller la Doctrine de Jovinien ; ils avoient en effet de commun avec lui le dogme de l'impeccabilité ; ce fut peut-être, remarque M. Fleuri, ce qui renouvella le zéle des Evêques contre cet Héréſiarque 22. ans après ſa condamnation ; il y a une Loi d'Honorius de 412. qui, ſur les plaintes des Evêques contre Jovinien, ordonne qu'il ſera pris, fuſtigé & envoyé en exil perpetuel avec tous ſes Complices. Par deux autres Loix de la même année, Honorius confirma les Privileges des Egliſes. On croit que la derniere fut donnée à l'occaſion d'Heros Evêque d'Arles, ſaint perſonnage, Diſciple de S. Martin, qui fut chaſſé injuſtement de ſon Siége, ſans aucune accuſation contre lui, & remplacé par Patrocle Ami de Conſtantius Maître de la Milice dans les Gaules, à qui le Peuple vouloit par-là faire ſa cour.

ANNE'ES 413. à 415.

LES Goths conduits par Ataulphe, avoient paſſé en 412. d'Italie dans la Gaule en 413. Les Bourguignons s'établirent dans la partie voiſine du Rhône ; les courſes des Huns furent cauſe de leur converſion : ils ne ſavoient comment s'en défendre ; ils réſolurent unanimement de ſe mettre ſous la protection du Dieu des

Romains qu'ils voyoient ſecourir puiſſamment ceux qui le ſervoient. Une fois Chrétiens, ils furent tous fervens & bons Catholiques. Les Vandales étoient entrez en Eſpagne en 409. Pendant qu'ils ravageoient le Païs, quelques Evêques qui avoient perdu leurs Peuples, s'enfuirent; d'autres furent tuez ou périrent de miſére en divers endroits; mais il en reſta un grand nombre, qui, ayant encore quelque reſte de Troupeau, s'expoſérent à des perils continuels, en demeurant dans leurs Siéges. An. 413. à 415.

ON raporte à ce tems-là un Concile tenu à Brague en Luſitanie, auquel préſida l'Evêque Paneratien. On y dreſſa une profeſſion de Foi contre les Vandales, dont pluſieurs étoient encore Payens ou Ariens; on y délibera auſſi de cacher ſoigneuſement les Reliques des Saints. Dix Evêques aſſiſtérent à ce Concile, & malgré les ravages des Barbares, ils retournérent enſuite tous auprès de leur Troupeau pour le conſoler.

LES Payens renouvellérent leurs plaintes & leurs calomnies contre les Chrétiens, à l'occaſion des courſes des Barbares dans l'Empire, & de la priſe de Rome par les Goths. Le Tribun Marcellin écrivit là deſſus à S. Auguſtin, qui fit à ce ſujet ſon grand Ouvrage de la Cité

An. 413. à 415. de Dieu : il y releve l'injuſtice des Payens qui accuſoient la Réligion Chrétienne de la priſe de Rome & de ſes ſuites ; il montre l'injuſtice qu'il y a de lui imputer les maux de l'Empire ; il défend la Foi en répondant aux principales difficultez des Payens, & réſout leurs objections ſur la Réſurrection & les qualitez des Corps glorieux.

LE Tribun Marcellin accuſé par les Donatiſtes d'avoir eu part à la conjuration d'Heraclien en 413. fut arrêté avec ſon Frere Agrippius, & mis en priſon à Carthage. S. Auguſtin eſperoit de leur ſauver la vie, & ſe donnoit tous les mouvemens imaginables. Dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, le Comte Marin Gouverneur d'Afrique leur fit trancher la tête ; S. Auguſtin en fut ſi outré, qu'il quitta ſur le champ Carthage. L'Egliſe honore le Tribun Marcellin comme un Martir tué par les Hérétiques pour la défenſe de la Foi. Cependant pour empêcher que les Donatiſtes ne ſe prévaluſſent de la mort de Marcellin, Honorius fit en 414. une Loi très-ſevere contre eux ; & par une ſeconde, il aſſura que tout ce que Marcellin avoit établi contre eux ſeroit toujours en vigueur.

S. AUGUSTIN eut un grand ſujet de joye après la douleur que lui avoit cauſé

la mort de Marcellin : ce fut la Consécration de la Vierge Demetriade Fille d'Olybrius ; elle avoit resolu de demeurer Vierge ; & à l'exemple de Ste. Agnés, elle l'exécuta la veille de ses Nôces. Julienne sa Mere & Proba son ayeule en donnérent avis à S. Augustin & à S. Jerôme : ce dernier quitta son Commentaire sur Ezechiel, pour écrire à Demetriade sur les devoirs des Vierges Chrétiennes. An. 413. à 415.

PELAGE qui étoit pour lors en Palestine, écrivit aussi à cette Ste. Fille une longue Lettre, ou plûtôt un Livre, qui fut un des premiers Ecrits, où il fit éclater son Héresie. Comme ses erreurs se repandoient en Afrique, & que ceux qui les soutenoient prétendoient que c'étoit la Doctrine des Eglises d'Orient, menaçant de faire condamner ceux qui ne vouloient pas la recevoir ; S. Augustin, qui se trouvoit à Carthage, prêcha par ordre d'Aurelius dans la grande Basilique, & combattit les Pelagiens sans les nommer. Il avoit prêché le jour précedent à l'occasion de la Fête de S. Jean-Baptiste, sur le Baptême des Enfans ; il reprit ce jour-là la même matiére.

LES Pelagiens étoient nombreux en Sicile, principalement à Syracuse. Un nommé Hilaire consulta S. Augustin sur quelques-unes de leurs propositions ; le Saint

An 413 à 415. répondit conformement à la Doctrine de l'Eglise, & écrivit quelque tems après son Livre " De la Nature & de la Grace „ pour deux autres Disciples de Pelage qu'il avoit convertis, & qui, ayant reçu ce Traité, l'en remerciérent, & témoignérent combien ils étoient fâchez de ne pouvoir le communiquer à leur ancien Maître qui les avoit quittez. Ce dernier Ouvrage ne fut composé qu'en 415.

LA reputation de S. Augustin étoit si étenduë, que le Prêtre Paul Orose passa d'Espagne en Afrique pour le voir, & s'instruire auprès de lui des saintes Lettres. Orose avoit l'esprit vif, parloit aisément, & brûloit de combattre les erreurs de Priscillien, des Manichéens, des Sabelliens & d'Origene, renouvellées par un nommé Avitus, qu'on croit être celui à qui S. Jerôme adressa en 409. sa Traduction des Principes d'Origene. Deux Evêques l'avoient même chargé de consulter S. Augustin; le S. Prélat répondit par un petit Ecrit, où il renvoyoit le tout à ses Ouvrages contre Manes.

S. JERÔME avoit été consulté par le Tribun Marcellin sur la question de l'origine des ames, & l'avoit renvoyé à S. Augustin. Le S. Evêque embaraſſé lui-même de cette question; d'ailleurs une de celles dont Orose cherchoit à s'instruire,

conseilla à celui-ci d'aller trouver S. Jerôme, & le pria de repasser en Afrique à son retour. Orose fit le voyage, S. Augustin écrivit deux grandes Lettres à S. Jerôme sur l'origine de l'Ame, & sur ce Passage de S. Jacques; " Celui qui viole un Précepte, est coupable de tous; „ questions très-importantes à cause des Pelagiens. Il n'avoit pas encore vû ce que S. Jerôme avoit écrit contre eux, & ce qu'il avoit mandé à Ctesiphon qui l'avoit consulté. S. Jerôme marquoit que plusieurs Personnes avoient déja été séduites en Orient, & refutoit les erreurs sans nommer les Auteurs, les attribuant même dans leur origine aux Philosophes Pythagoriciens & Stoïciens, qui disoient qu'on pouvoit non-seulement reprimer, mais éteindre entierement les passions: il disoit dans l'Ouvrage à Ctesiphon que les Pelagiens avoient pris des Manichéens & des Priscillianistes leur dogme de l'impeccabilité, & d'autres erreurs des Origenistes & des Disciples de Jovinien. Il promettoit un Ouvrage plus ample pour les refuter; ce qu'il exécuta par son Dialogue entre Atticus Catholique & Critobule Pelagien. An. 413. à 415.

Orose trouva S. Jerôme occupé à cet Ouvrage; il esperoit de vivre inconnu auprès de lui, pour s'instruire de la Réligion, quand

An. 413 à 415. il fut appellé sur la fin de Juin par les Prêtres de Jerusalem, pour assister à une Conference. L'Evêque Jean le fit asseoir avec les Prêtres; & il fut prié de dire ce qu'il sçavoit sur ce qui s'étoit passé en Afrique touchant l'héresie de Pelage & de Celestius : il le fit tout simplement, & lut même la Lettre de S. Augustin à Hilaire, qu'il avoit en main.

L'EVEQUE Jean ayant fait entrer Pelage, le fit aussi asseoir parmi les Prêtres, quoique simple Laïque & accusé d'héresie. On lui demanda s'il reconnoissoit la Doctrine à laquelle S. Augustin avoit répondu. Pelage dit qu'il n'avoit point à faire d'Augustin; les Prêtres engagérent alors Orose à dire ce qu'il savoit contre lui; il déclara avoir sçu de Pelage lui-même qu'il enseignoit " que l'homme pouvoit être „ sans peché, & garder facilement les „ Commandemens de Dieu, s'il le vou„ loit. „ Pelage répondit qu'il l'avoit dit, & qu'il le disoit encore; Orose ajouta, que le Concile d'Afrique, S. Augustin & S. Jerôme avoient detesté & rejetté avec horreur une pareille proposition. L'Evêque Jean, sans rien écouter de tout cela, vouloit qu'Orose & les autres se déclarassent Accusateurs devant lui; mais ils le refusérent, disant que cette Doctrine avoit été suffisamment refutée par

les Evêques. On disputa long-tems : Pelage tâcha de se mettre à couvert par des subterfuges, & des réponses captieuses. Oroſe parloit Latin, l'Evêque Jean parloit Grec ; ils ne s'entendoient que par Interpréte. Celui qui en faisoit la fonction, inconnu à Oroſe, s'en acquittoit très-mal ; on l'en avoit même souvent convaincu : enfin après bien des disputes, il fut convenu, sur la demande d'Oroſe, qu'on enverroit des Députez & des Lettres à Rome au Pape Innocent ; & que tous suivroient ce qu'il auroit décidé. En attendant l'Evêque Jean imposa silence à Pelage & à ses Adversaires ; mais la résolution prise dans cette Conference fut inutile ; Oroſe se vit enfin obligé de se défendre contre une fausse accusation de cet Evêque. An. 413. à 415.

OROSE étoit allé à la Fête de la Dedicace de l'Egliſe de Jerusalem qu'on célébroit le 13. Septembre. L'Evêque Jean lui reprocha d'avoir dit, " que même avec „ le secours de Dieu l'homme ne pouvoit „ être sans peché. „ Oroſe prit tous les assistans à témoin que ce blaſphéme n'étoit jamais sorti de sa bouche ; & dit à l'Evêque que n'entendant pas le Latin il n'avoit pû par conséquent comprendre un discours fait en cette langue ; il saisit cette occasion pour reprimer l'insolence des

An. 413. à 415. Hérétiques ; & tandis que S. Jerôme & S. Auguſtin avoient combattu les erreurs, ſans en nommer les auteurs, Oroſe attaqua Pelage & Celeſtius à découvert, & écrivit une Apologie contre la calomnie de l'Evêque.

ON aſſembla un Concile à Dioſpolis de Paleſtine au mois de Décembre ; il s'y trouva 14. Evêques. Il fut queſtion d'examiner un Livre preſenté par Heros d'Arles & Lazare d'Aix, chaſſés de leurs Siéges. Ces deux Evêques indignés de la Doctrine de Pelage, avoient reduit en abregé les erreurs contenuës dans ſes Livres & dans ceux de Celeſtius ; ils y avoient ajoûté les articles ſur leſquels Celeſtius avoit été condamné par le Concile de Carthage, & ceux qu'Hilaire avoit envoyés à S. Auguſtin. Ils preſentérent ce Livre en Latin à Euloge qui préſidoit au Concile ; ils devoient y venir eux-mêmes au jour marqué : mais l'un d'eux ſe trouva griévement malade ; Pelage y alla pour ſe juſtifier ; n'ayant point d'accuſateurs en tête, il y réuſſit aſſez aiſément. Oroſe n'y étoit pas ; & l'Evêque Jean fut ſoupçonné d'avoir aidé Pelage à prendre ſi bien ſon tems, qu'il fût abſous par le Concile, auquel il parut Catholique ; mais ſa Doctrine fut condamnée, & on l'obligea de la condamner lui-même. Il

est vrai qu'il ne le fit que de bouche ; il ne changea point de sentiment, & trompa les Evêques. An. 413. a 415.

JEAN de Jerusalem étoit au Concile, quand il reçut la nouvelle de la découverte des Reliques de S. Etienne premier Martir. Un saint Prêtre nommé Lucien qui gouvernoit le Bourg de Caphargamala, c'est-dire de Gamaliel, à vingt mille de Jerusalem, étoit assoupi dans son lit, au Baptistere, où il couchoit ordinairement, lorsque Gamaliel lui apparut, & lui marqua l'endroit où étoit le Corps de S. Etienne & ceux de Nicodéme, de Gamaliel & de son Fils Abidas ; cette vision continua trois Vendredis de suite, ce qui confirma Lucien qu'elle venoit du Ciel. Il en avertit l'Evêque Jean, qui lui ordonna de chercher les Reliques au lieu désigné ; mais elles ne s'y trouvérent point ; elles étoient dans un autre endroit qui fut marqué par un saint Moine nommé Migece qui avoit eu la même vision. L'Evêque Jean apprenant que les Reliques étoient découvertes, y alla avec Eutonius de Sebaste & Eleuthere de Jericho.

Au moment qu'on ouvrit le cercüeil de S. Etienne, la terre trembla ; il sortit du cercüeil une odeur si agréable que personne ne se souvenoit d'en avoir senti de pareille. Le Peuple s'étoit assemblé en

An. 413. à 415. foule ; & 73. personnes affligées de différentes maladies furent guéries sur le champ par cette odeur. Le Corps de S. Etienne étoit reduit en cendres, hormis les os qui étoient tous entiers & dans leur situation naturelle. On le transporta à l'Eglise de Sion où il avoit été ordonné Diacre ; mais on laissa quelques petites Reliques à Caphargamala. Cette Translation se fit le 26. Décembre, jour auquel depuis ce tems-là l'Eglise célébre la memoire du S. Martir ; mais il n'est pas aisé de rendre raison pourquoi on célébre encore la memoire de l'invention de ce S. Corps le 3. Août. Pendant qu'on le transportoit à l'Eglise de Sion, il tomba une pluye abondante, qui remedia à une grande secheresse dont le Païs étoit affligé.

Le Prêtre Lucien fit part des Reliques de S. Etienne qu'il avoit gardées au Prêtre Aritus Espagnol, qui étoit depuis quelque tems en Palestine ; il écrivit à sa priere une relation simple & fidéle de la maniére dont il avoit trouvé les saints Corps. Aritus la traduisit en Latin, & l'envoya par Orose, avec quelque peu de ces mêmes Reliques, sçavoir de la poussiére de sa chair & de ses nerfs, & quelques os solides, à Paleonius de Bragüe avec une Lettre pour consoler son Peuple des maux

qu'il avoit souffert par l'incursion des Barbares ; on a encore cette Relation & la Lettre d'Avitus. An. 415. à 415.

ON découvrit dans le même tems en Orient les Reliques du Prophete Zacharie dans un Bourg nommé Capharzacharia au Territoire d'Eleutheropolis. Le Prophete étoit revêtu d'un habit blanc, comme Prêtre, à ce que l'on croit ; il y avoit sous ses pieds hors du cofre un enfant enseveli à la Royale, avec une couronne d'or à la tête, une chaussure d'or & des habits précieux. On étoit en peine de sçavoir qui étoit cet enfant. Zacharie Superieur du Monastére de Gerare dit avoir lu dans un ancien Livre Hebreu, qui n'étoit pas de l'Ecriture Ste., que quand Joas fit mourir le Prophete Zacharie, un Fils qu'il aimoit tendrement mourut subitement sept jours après ; il prit cette mort pour une punition divine, & fit ensevelir cet enfant aux pieds du Prophete, comme pour lui faire satisfaction. Cette explication suposeroit que le Prophete Zacharie dont on trouva les Reliques étoit le Fils de Joïada, & non le Fils de Barachia, dont nous avons la Prophetie.

AU reste le Corps du Prophete étoit tout entier, quoiqu'il eût été sous terre durant tant de siécles. Il étoit rasé de fort près ; il avoit le nez droit, la tête petite,

An. 413. à 415. & les yeux un peu enfoncés, couverts de sourcils. Ce sont les paroles de Sozomene dont ce que nous avons de l'histoire finit en cet endroit. Il avoit toutefois continué son recit jusqu'à l'an 349. & avoit décrit l'invention des Reliques de S. Etienne. S. Cyrille d'Alexandrie transfera aussi à Manuthe près de Canope, les Reliques des saints Martirs Cyrus & Jean, pour achever d'y éteindre la puissance des Demons.

S. CYRILLE d'Alexandrie fit chasser vers ce tems-là les Juifs de cette Ville qu'ils habitoient depuis sa fondation. L'affront qu'ils procurérent à un Chrêtien nommé Hierax que le Gouverneur Oreste fit foüetter en plein théâtre, le prenant pour un Espion de l'Evêque, & le massacre qu'ils firent ensuite d'une infinité d'autres Chrêtiens, qu'ils trouvérent le moyen de faire assembler, en faisant crier de nuit que le feu étoit à l'Eglise, furent cause de leur bannissement. L'Evêque & le Gouverneur se brouillérent à cette occasion; ce dernier ne voulant entendre à aucun accommodement fut maltraité par les Moines du Mont de Nitrie, qui avoient pris le parti de l'ancien Evêque Theophile contre les Grands-Freres; mais le Peuple les mit en fuite. L'un d'eux nommé Ammonius qui avoit frapé le Gouverneur à la tête d'un coup de pier-

re fut pris & perit dans les tourmens. An. 413. à 415.

LE Peuple n'en demeura pas à cette premiére démarche ; croyant qu'Hypatia Femme illustre, empêchoit le Prefet de se reconcilier avec l'Evêque, des gens emportés conduits par le Lecteur Pierre, la trainérent à l'Egliſe nommée la Césarée, la mirent en piéces & brulérent son corps. On croit que ces désordres furent cause d'une Loi de Theodose pour reprimer les entrepriſes des Parabolans, ou Clercs du dernier ordre qui prenoient soin des malades durant les maladies contagieuses ; elle fut revoquée en partie deux ans après.

S. ALEXANDRE Successeur de Porphyre d'Antioche avoit réuni les Eustathiens, ce qui occasionna une fête extraordinaire; il reçut ensuite dans son Clergé tous ceux que Paulin & Evagre avoient ordonnés, conserva à un chacun le rang qu'il avoit ; & le Schisme qui duroit depuis l'année 329. finit par ce moyen. Il rétablit encore le premier la memoire de S. Chrysostome dans les Diptyques Eccléſiastiques, reconnut Elpide de Laodicée & Pappus pour Evêques, & leur rendit leurs Egliſes ; & envoya enfin des Députés au Pape Innocent pour lui faire part de toutes ces nouvelles, & lui demander sa communion.

An. 413. à 415. LE Prêtre Cassien Disciple de S. Chrysostome, qui se trouvoit pour lors à Rome, sollicita la réponse; le Pape après l'examen des piéces & le raport des Députés approuva la conduite d'Alexandre. Il lui écrivit une Lettre qui fut souscrite par vingt Evêques d'Italie, & qui peut passer pour une Lettre Synodale. Il lui écrivit encore en son particulier pour lui témoigner combien sa députation lui avoit été agréable; il lui envoya même trois Députés, & l'invita à lui écrire souvent. Il donna avis de tout cela à Boniface qui residoit de sa part à C. P. auprès de l'Empereur, & qui fut depuis Pape.

ACASE de Berée l'un des chefs du parti contraire à S. Chrysostome, revint aussi en cette occasion; il écrivit à S. Innocent, & temoigna approuver en tout la conduite d'Alexandre; le Pape le renvoïa à Alexandre pour juger si sa réünion étoit sincere, & promit de le recevoir à sa Communion sur le raport de cet Evêque.

LA paix ainsi rétablie entre l'Eglise Romaine & celle d'Antioche, le Pape envoya à Alexandre une Lettre Decretale sur quelques points de Discipline, touchant lesquels Alexandre l'avoit consulté, afin de remédier aux desordres causez en Orient par le Schisme & par l'Hérésie;

il l'exhorta à faire part de ces décisions aux autres Evêques, & s'il se pouvoit dans un Concile. An. 413. à 415.

S. ALEXANDRE alla à C. P. quelque tems après ; il excita le Peuple à obliger Atticus de rétablir la mémoire de S. Chrysostome ; Atticus le refusa pendant long-tems, & le Pape lui refusa aussi sa Communion, malgré les instances de Maximien Evêque de Macedoine, ancien ami de S. Chrysostome. S. Alexandre ne garda pas long-tems le Siége d'Antioche ; on élut après sa mort Théodote, homme d'une vie très-reglée & d'une douceur merveilleuse, qui se laissa fléchir pour réünir les Appollinaristes à l'Eglise, quoique quelques-uns conservassent assez ouvertement leurs erreurs. Le Peuple l'obligea encore à mettre le nom de S. Chrysostome dans les Diptyques ; mais craignant qu'Atticus ne le trouvât mauvais, il lui en fit écrire par Acace de Berée, qui en écrivit de son côté à S. Cyrille d'Alexandrie. Le Prêtre chargé de la Lettre de Théodote ayant dit publiquement à C. P. le sujet de son voyage, peu s'en fallut qu'il n'arrivât une sédition. Atticus allarmé en parla à l'Empereur qui ordonna de rétablir la memoire de S. Chrysostome. Atticus en écrivit aussitôt à S. Cyrille d'Alexandrie qui le bla-

An. 413. à 415. ma là-dessus, comme on le voit par sa Lettre, S. Cyrille tenoit pour légitime le Concile qui avoit dépossé S. Jean. Mais S. Isidore de Peluse lui ayant écrit vivement là-dessus, & l'ayant exhorté à ne pas suivre la passion de son oncle Théophile sous prétexte de pieté, il se rendit enfin; & l'Eglise d'Alexandrie fut en Communion avec celle de Rome vers l'an 419.

ANNE'E 416.

PELAGE s'étoit fait de puissans Protecteurs en Orient, entr'autres Théodore de Mopsuete qui a même été regardé comme l'auteur de son Hérésie. Celui-ci pour la soutenir composa cinq Livres contre ceux qui disoient " que l'homme peche par nature, & non par volonté; „ c'est-à-dire contre la créance Catholique du peché originel, où il attaquoit spécialement S. Jerôme.

OROSE retourna en Afrique vers le printems de cette année, & apporta des Reliques de S. Etienne. Il étoit aussi chargé de la réponse de S. Jerôme à S. Augustin sur les questions de l'origine & de l'égalité des pechez; il y a apparence qu'il apporta encore les Dialogues de S. Jerôme, puisque S. Augustin écrivant peu après à Oceanus en fait mention. Il avoit même les Lettres d'Heros & de Lazare

contre Pelage & Celeſtius, par leſquelles il paroiſſoit que Pelage continuoit de tromper tous ceux qu'il pouvoit. An. 416.

EN effet, Pelage fier d'avoir été abſous par le Concile de Dioſpolis, faiſoit beaucoup valoir cette abſolution, ſans oſer toutefois montrer les Actes du Concile; il ſe contenta de répandre une Lettre écrite à un Prêtre de ſes amis, où il diſoit que quatorze Evêques, c'eſt-à-dire le Concile de Dioſpolis, avoient approuvé ce qu'il ſoutenoit. Il écrivit même une petite Apologie où il ſe défendoit par l'autorité de ce Concile.

ON tint vers ce tems-là le Concile Provincial de Carthage ſelon la coûtume. Aurelius y préſida à la tête de ſoixante-huit Evêques. Oroſe y préſenta les Lettres d'Heros & de Lazare. On y lut auſſi les Actes de l'autre Concile de Carthage qui avoit condamné Celeſtius; après cette lecture les Peres furent d'avis d'anathematiſer Pelage & Celeſtius, s'ils n'anathematiſoient leurs erreurs, afin que leur condamnation étant publique, perſonne ne ſe laiſsât plus tromper. Le Concile fit part de ſon jugement au Pape, afin d'y joindre l'autorité du Siége Apoſtolique, d'autant plus que les Evêques d'Afrique avoient oüi dire que Pelage avoit des Partiſans à Rome. Ils écrivirent

An. 416. donc une Lettre Synodale à S. Innocent, & y joignirent les Lettres d'Heros & de Lazare & les Actes du Concile.

IL y eut un autre Concile à Mileve vers le même tems où les Evêques de Numidie assistérent au nombre de soixante-un ; les principaux étoient Sylvain de Summe Primat, Aurelius de Macommades, Alypius & S. Augustin. Ce Concile apprenant ce qui s'étoit passé à Carthage, écrivit aussi au Pape, & lui demanda la condamnation de l'Hérésie qui ôtoit aux Adultes la priére, & aux enfans le Baptême.

OUTRE ces Lettres Synodales, S. Augustin écrivit encore au Pape au nom de cinq Evêques, & expliqua au long toute l'affaire de Pelage ; il demanda qu'il fût cité à Rome pour qu'il expliquât quelle espece de grace il admettoit, ou que cette matiere fut traitée par Lettres, afin qu'il fût absous, s'il tenoit la Doctrine Catholique. On joignit à cette Lettre le Livre de Pelage que Timase & Jacques avoient envoyé à S. Augustin, & la réponse qu'il y avoit fait ; & l'on marqua dans ce Livre les endroits où Pelage témoignoit ne reconnoitre point d'autre grace que la nature. On envoya enfin au Pape la Lettre que S. Augustin avoit écrite à Pelage sur son Apologie, & tout fut porté à Rome par l'Evêque Jules.

S. AUGUSTIN

S. AUGUSTIN ayant appris dans le même tems que Jean de Jeruſalem avoit beaucoup d'affection pour Pelage, lui écrivit de s'en défier; le Pape lui écrivit auſſi ſur les violences faites en Paleſtine par une troupe de Pelagiens, dont S. Jerôme, Ste. Euſtochium & Ste. Paule qui en avoient beaucoup ſouffert, lui firent part. S. Innocent écrivit encore une Lettre de conſolation à S. Jerôme; & cette Lettre eſt remarquable pour montrer l'autorité du Pape par toute l'Egliſe; mais on croit que Jean de Jeruſalem étoit déjà mort, lorſque ces Lettres arrivérent. Il mourut le 10. Janvier 417. après trente ans de Siege, & eut pour Succeſſeur Prayle dont les mœurs étoient conformes à ſon nom, qui en grec ſignifie *Doux*. An. 416.

S. INNOCENT écrivit la même année 416. ſa troiſiéme Decrétale à Décentius d'Eugubé, aujourd'hui Gubio, dans le Duché de Spolete. Elle contient huit chapitres, dans le dernier deſquels il eſt marqué qu'on ne doit pas donner l'Extrême-Onction aux Pénitens auſquels on refuſe les autres Sacremens, ce qui s'entend juſques à ce qu'ils ayent été reconciliez & relevez de l'eſpéce d'excommunication qui étoit jointe à la pénitence publique. Cette Decrétale eſt du 14. Mars. Il y en a encore pluſieurs du même Pape,

An. 416. à divers Evêques d'Italie, dont on ne sait pas le tems, une à Felix de Nocera touchant les Ordinations, une autre à Maxime & à Severe Evêques en Calabre, une troisiéme à Macedonius & à Marin Evêques dans la Poüille ; trois aux Evêques de Macedoine à l'occasion des Ordinations faites par Bonose que le Pape S. Sirice avoit condamné en 390. S. Innocent avoit reçu une Lettre Synodale de plus de vingt-trois Evêques de cette Province, qui le consultoient sur divers points de Discipline ; il y avoit répondu par une autre Decrétale du 13. Decembre 414. Se trouvant à Ravenne pour les affaires des Romains, il reçut une députation de quelques-uns de ceux qui avoient été ordonnez par Bonose avant sa condamnation ; il écrivit à Marcien de Naisse de les recevoir si leur exposition étoit véritable ; & à Laurent de Segna de chasser les Sectateurs de Bonose nommez aussi Photiniens, comme on avoit chassé de Rome Marc leur Chef.

Le 2. Juin 416. S. Innocent écrivit une Lettre severe touchant les Ordinations à Aurelius de Carthage, il se plaignoit que l'Eglise étoit traitée indignement en Afrique ; & que l'on choisissoit les Evêques si négligemment, que les plaintes en étoient publiques, même dans les Lettres des Gouverneurs.

ANNE'E 417. An. 417.

LE Pape ayant reçu les Lettres Synodales du Concile de Mileve, & la Lettre des cinq Evêques, y répondit par trois Lettres séparées, que l'Evêque Jules porta en Afrique. Il louë dans sa Réponse les Evêques d'Afrique, de ce que, suivant l'ancienne coutume, ils ont consulté le saint Siége, dont il releve l'autorité & la dignité; & établissant sommairement la Doctrine Catholique sur la grace, il condamne Pelage & Celestius, & les sépare de la communion de l'Eglise jusqu'à ce qu'ils ayent renoncé à leurs erreurs. Il dit que s'il y a des Pelagiens à Rome, ils sont difficiles à découvrir; & ajoute qu'il ne peut croire que Pelage ait été absous, quoique des Laïques ayent apporté des Actes par lesquels ils prétendoient qu'il l'avoit été.

CES Lettres portées en Afrique, S. Augustin voyant l'erreur condamnée, & dans le Païs où elle avoit fait beaucoup de bruit, & à Rome où l'on en avoit envoyé la condamnation, regarda cette affaire comme entierement terminée. Sans attendre que le S. Siége eût prononcé sur la Lettre ou longue Profession de Foi de Pelage, laquelle ne fut renduë qu'au Pape S. Zozime, il s'expliqua ainsi dans un Sermon fait au mois de Septembre

An. 417. " on a déja envoyé sur cette affaire
417. „ au S. Siége Apostolique le Résultat de
„ deux Conciles : les Rescrits en sont ve-
„ nus : la cause est finie : plaise au Ciel
„ que l'erreur finisse aussi. „

S. INNOCENT mourut le 14. Fevrier 417. Il avoit dedié une Eglise au nom des S.S. Gervais & Protais, que Vestive Dame Romaine avoit ordonné de bâtir, & dans laquelle on mit quantité de Vases d'argent, & grand nombre de Chandeliers du même metal, outre six de cuivre du poids de 960. livres ; cela fait voir que les Eglises étoient bien éclairées pour les Offices de la nuit.

ON a dit mal à propos que S. Innocent avoit excommunié l'Empereur Arcade & l'Imperatrice Eudoxia, à cause des mauvais traitemens que S. Jean-Chrisostome en avoit reçus. On prétend que S. Alexis Fils du Senateur Euphemien, mourut à Rome sous son Pontificat, après avoir vecu dix-sept ans inconnu dans la Maison de son Pere. Il seroit à souhaiter, dit l'Abbé de Choisi, que cette Histoire fut aussi certaine, qu'elle est celébre, agréable & édifiante.

SAINT ZOZIME.

SUITE DE L'ANNE'E 417.

S. ZOZIME Grec de Nation succeda à S. Innocent le 9. Mars 417. & tint le Siége un an & neuf mois & quatre jours. S. Boniface I. fut son Successeur

DOuze jours après la mort de S. Innocent I. le Siége Pontifical fut rempli par S. Zozime ; la condamnation de Pelage & de Celestius fut l'evenement le plus remarquable de son Pontificat. Le jour de Pâques, selon le vrai calcul, devoit être en 417. le 22. Avril ; cependant quelques Occidentaux la celebrérent le 25. Mars. L'erreur fut découverte par un Miracle dans un Village de la Sicile nommé Meltines, où les Fonts Baptismaux se rempliſſoient & se vuidoient d'eux-mêmes la veille de Pâques. On attendit l'Eau le 24. Mars, comme de coutume ; elle ne vint que le 21. Avril. Paschasin Evêque de Lilybée raporta ce Miracle 26. ans après ; on en trouve d'autres des Fonts Baptismaux remplis d'eux-mêmes.

An. 417. S. AUGUSTIN acheva vers ce tems-là son Traité de la Trinité commencé dès l'an 400. Il l'adressa à Aurelius de Carthage, & lui dedia encore quelque tems après son Livre sur les Actes du Concile de Diospolis en Palestine. Ayant sçu que S. Paulin de Nole avoit aimé Pelage comme un grand Serviteur de Dieu; il lui écrivit à ce sujet; & dans cette Lettre il établit la Doctrine Catholique touchant la nécessité de la grace, contre les erreurs de Pelage. Il écrivit aussi vers le même tems avec Alypius à la Veuve Julienne, pour l'avertir des erreurs contenuës dans la Lettre de Pelage à Demetriade sa Fille.

LES Donatistes se réünissoient toujours en foule depuis la Conference & les Loix publiées contre eux; mais ceux que les Loix ne purent faire changer, en devinrent plus furieux; ils se tuoient eux-mêmes, afin qu'on attribuât leur mort à la haine des Catholiques. Quelques gens de bien effrayez de ces exemples, doutoient s'il ne valoit pas mieux les laisser en repos. Les Donatistes se plaignant d'être persecutez, S. Augustin en prit occasion d'écrire au Tribun Boniface, depuis Comte, sur la correction des Donatistes: il traita à fonds la question, " s'il faut " employer contre les Hérétiques les pei-

nes temporelles ; „ ce qu'il avoit déja ex- An. 417.
pliqué neuf ou dix ans auparavant dans une Lettre à Vincent Rogatiſte.

DANS la Lettre à Boniface, il marque la difference des vrais & des faux Martirs : il dit que quand les Empereurs font des Loix pour l'erreur, les Fidéles ſont éprouvez, & ceux qui perſevérent ſont couronnez ; quand ils en font pour la verité, elles épouvantent les plus emportés, & corrigent les plus ſages. Il allegue les deux Loix de Nabuchodonoſor : l'une pour faire adorer ſon Idole, à laquelle la pieté obligeoit de déſobéïr : l'autre pour adorer le vrai Dieu, dont les tranſgreſſeurs auroient ſouffert la peine que meritoit leur impieté. Ainſi les vrais Martirs ne ſont pas ſimplement ceux qui ſouffrent perſecution pour quelque cauſe que ce ſoit, mais ceux qui la ſouffrent pour la juſtice. Or les Donatiſtes ne ſouffroient que pour leurs injuſtices & leurs cruautez ; le S. Docteur en raporte les excès. Il écrivit auſſi quelque tems après au même Boniface pour ſon édification, & touchant ſes devoirs d'Homme de guerre Chrétien.

PELAGE & Celeſtius condamnez en Afrique & par le Pape S. Innocent, chercherent les moyens d'effacer cette tache aux yeux des hommes. Celeſtius alla lui-

An. 417. même à Rome, & Pelage écrivit au Pape pour se justifier. Celestius n'avoit pas poursuivi son appel après sa condamnation à Carthage; étant allé à Ephese, il fut ordonné Prêtre par surprise; mais s'étant rendu à C. P. & Atticus ayant découvert ses mauvais principes, le chassa, écrivit aux Evêques d'Asie, à Thessalonique & à Carthage; comme on ne voit pas qu'il en ait écrit à Rome, on croit qu'il n'étoit point encore alors reconcilié avec le Pape au sujet de S. Chrisostome.

CELESTIUS esperoit de trouver de l'apui à Rome, & d'engager plusieurs du Clergé à sa défense: on faisoit même courir faussement le bruit que le Prêtre Sixte, depuis Pape, favorisoit les ennemis de la grace. Celestius se présenta à S. Zozime, prétendant poursuivre son appel interjetté cinq ans auparavant, & se justifier des erreurs dont on l'avoit accusé devant le S. Siége. Il remit une confession de Foi, où il parcouroit tous les Articles du Symbole; mais arrivé au point dont il s'agissoit, il dit n'avoir pas prétendu décider les disputes sur des questions qui ne sont pas de foi; comme auteur d'un dogme, mais faire examiner ce qu'il avoit tiré de la source des Prophetes & des Apôtres, afin que, disoit-il au Pape, si je me suis trompé par ignorance, vous me corrigez par votre jugement.

LE Pape embaraſſé de pluſieurs affaires qu'il eſtimoit encore plus conſidérables, pour contenter toutefois les Evêques d'Afrique qui ſçavoient Celeſtius à Rome, marqua le jour du jugement, & choiſit pour le lieu de l'Aſſemblée l'Egliſe de S. Clement. On examina tout ce qui avoit été fait en la cauſe de Celeſtius; on lut ſa Profeſſion de Foi & pluſieurs témoignérent même approuver ſes ſentimens. Le Pape voyant qu'il étoit prêt de ſe ſoumettre au jugement du S. Siége, ne voulut pas le traiter durement. Cependant peu ſatisfait de ſa confeſſion de Foi, il lui fit pluſieurs queſtions pour éprouver ſes veritables ſentimens, laiſſant à Dieu de juger de la ſincerité de ſes réponſes. Celeſtius confirma de vive voix par pluſieurs déclarations reïterées ce que contenoit ſon Ecrit. Le Pape lui demanda s'il condamnoit toutes les erreurs publiées ſous ſon nom; il répondit qu'il les condamnoit ſuivant le jugement du Pape S. Innocent, & promit de condamner tout ce que le S. Siége condamnéroit. Mais preſſé de condamner ce que le Diacre Paulin lui avoit reproché, il le refuſa; & interrogé ſur le contenu des Lettres d'Heros, & de Lazare, il répondit n'avoir jamais vû Lazare qu'en paſſant, & que Heros lui avoit fait ſatisfaction ſur An. 417.

An. 417. la mauvaise opinion qu'il avoit euë de lui.

S. ZOZIME résolu de ne pas aigrir Celestius, sans toutefois l'absoudre, lui accorda un délai de deux mois, afin de lui laisser le tems de revenir à la raison, & à ceux qui voudroient poursuivre sa condamnation, de se rendre à Rome. Il écrivit aux Evêques d'Afrique, plus au fait que lui de la cause de Celestius : cependant prévenus contre Heros & Lazare par Celestius & Patrocle d'Arles, il les dépossa & les excommunia. Il envoya en Afrique les Actes faits à Rome dans la cause de Celestius, & se plaignit qu'on eût ajouté foi trop legerement aux Lettres de Heros & de Lazare. Ainsi à Rome on approuva, comme dit S. Augustin, non la fausseté du dogme de Celestius, mais la volonté de se corriger qu'il protestoit avoir.

S. ZOZIME reçut peu après une Lettre de Prayle de Jerusalem, qui lui recommandoit Pelage, & une de Pelage lui-même, accompagnée de sa confession de Foi. Le tout étoit adressé au Pape S. Innocent, dont on ne savoit pas encore la mort en Orient. La Lettre de Pelage étoit, à proprement parler, son apologie ; & sa confession de Foi semblable à celle de Celestius, paroissoit Catholique, mais elle

laiſſoit la porte ouverte aux erreurs. Quelques Hiſtoriens diſent même que Pelage alla à Rome d'abord après qu'on eut examiné l'affaire de Celeſtius ; & qu'il préſenta la Lettre de Prayle qui rendoit un bon témoignage de ſa Catholicité, & de ſa profeſſion de Foi. An. 417.

CES Ecrits furent lûs publiquement à Rome ; & l'on en fut ébranlé. Pelage tenoit à Jeruſalem le même langage que Celeſtius à Rome. On en vint juſques à admirer la pureté de leur Foi, tandis qu'on regardoit Heros & Lazare comme des broüillons. Le Pape Zozime trompé dans le fait, écrivit une ſeconde Lettre aux Evêques d'Afrique, où il leur manda être content de la confeſſion de Foi de Pelage ; & perſuadé de ſa ſincerité, il les exhorta d'être plus circonſpects à l'avenir à ne juger perſonne ſans l'entendre, & à conſerver ſoigneuſement la paix & la charité. Cette Lettre eſt du 22. Septembre. Mais les Evêques d'Afrique ne furent pas contens de ces Lettres, & pourſuivirent la condamnation de Celeſtius & de Pelage, ayant des preuves en main pour les convaincre.

S. ZOZIME ſurpris par les artifices de ces deux Hérétiques, dont il avoit condamné les erreurs, s'étoit deja laiſſé prévenir en faveur de Patrocle d'Arles. Au

An. 417. commencement de son Pontificat le 22. Mars 417. il ordonna que tous les Ecclesiastiques des Gaules qui en sortiroient prendroient des Lettres de l'Evêque d'Arles. Il fondoit les prérogatives de cette Eglise sur la dignité de S. Trophime envoyé dans les Gaules par le S. Siége, & conservoit à cet Evêque le droit de Metropolitain sur la Province Viennoise, & sur la premiere & seconde Narbonnoise, tant pour les Ordinations que pour les Jugemens, à moins que la cause ne demandât que le S. Siége en prît connoissance. Voila, remarque M. Fleuri les causes majeures reservées au Pape.

URSUS & Tuentius ayant été ordonnés Evêques, quelque tems après, sans la participation de l'Evêque d'Arles, le Pape Zozime les déclara privés de tout rang Ecclesiastique, & même de la communion, dans une Lettre circulaire aux Evêques d'Afrique, des Gaules & d'Espagne. Il condamna aussi Proculus de Marseille qui prétendoit le droit d'ordonner dans la seconde Narbonnoise, & Simplicius de Vienne qui le prétendoit pour sa Province: il dit même dans sa Lettre que le S. Siége ne pouvoit leur accorder ce droit.

IL déclara encore subreptice un Decret qu'Hilaire de Narbonne avoit obtenu du S. Siége, pour ordonner dans la premiere

Narbonnoise ; mais toutes ces décisions furent dans la suite peu soutenuës. An. 417.

L'ANNE'E 417. ou selon d'autres, 419. fut celle de l'Ordination de S. Germain Evêque d'Auxerre, l'une des plus grandes lumieres des Gaules ; il succeda à S. Amatre dont la mort fut suivie de plusieurs miracles ; quoiqu'il possedât des biens immenses, il se rendit pauvre pour enrichir son Eglise ; on juge par cet exemple & par divers autres de cette nature, que les grands biens de plusieurs Eglises sont venus de la liberalité de leurs Evêques. S. Germain étoit né à Auxerre ; & après avoir fait avec honneur la profession d'Avocat, il porta les armes, devint Gouverneur de sa Patrie, & enfin son Pasteur.

CEPENDANT les Evêques d'Afrique ayant reçu la Lettre du Pape Zozime, au sujet de Celestius, le prierent de laisser les choses dans l'état où elles étoient, jusques à ce qu'il fût instruit plus à fond de cette affaire ; Auselius avoit assemblé vers le mois de Novembre le plusgrand nombre d'Evêques qu'il avoit été possible ; il s'en trouva 214. dans ce Concile. On y fit des Decrets sur la Foi que Rome, tout le monde, les Empereurs mêmes reçurent dans la suite ; & dont le Concile suivant composa les huit fameux Articles contre les Pelagiens ; on envoya ces Decrets au Pa-

An. 417. pe Zozime avec une Lettre Synodale, où on découvroit l'artifice de la confession de Foi de Pelage; ces Evêques y refutoient les chicannes des Hérétiques, & expliquoient tout ce qui s'étoit passé en Afrique au sujet de Celestius, soit en sa présence, soit en son absence; la Lettre fut portée par Marcellin Soudiacre de l'Eglise de Carthage.

LE Diacre Paulin le chargea d'un Ecrit en réponse à la citation qui lui avoit été faite de se présenter à Rome au Jugement du S. Siége; il disoit que Celestius ayant abandonné son appel interjetté en 412. il n'avoit aucun interêt particulier dans une affaire, qui étoit devenuë celle de toute l'Eglise, & que Celestius ayant refusé de condamner ce qu'il lui avoit reproché à Carthage étoit assez convaincu.

ANNE'E 418.

LE Pape Zozime consentit à ce que les Evêques d'Afrique desiroient, comme il paroit par la Lettre qu'on en reçut à Carthage le 21. Mars; l'Empereur Honorius informé du contenu des Actes du Concile de 417. donna en 418. un Rescrit contre les Pelagiens, qui marque les deux premiers Articles de leurs erreurs, " qu'Adam „ avoit été créé destiné à la mort, & „ n'avoit point transmis de peché à sa „ posterité; „ il ordonne que Pelage & Ce-

lestius seroient chassez de Rome, supo- An. 418.
sant que Pelage s'y trouvoit alors, tandis qu'il étoit encore dans la Palestine. En conséquence de ce Rescrit, Pallade Prefet du Prétoire d'Italie, Monaxius Préfet du Prétoire d'Orient, & Agricola Préfet des Gaules, condamnérent à un exil perpetuel, & à la confiscation de leurs biens, tous ceux qui seroient convaincus de cette erreur.

LES Evêques de toute l'Afrique s'assemblérent à Carthage le 1. Mai en Concile plenier, au nombre de plus de 200. Il y en eut même quelques-uns d'Espagne. Aurelius & Donatien de Telepse, Primat de la Bizacene, y présidérent. On décida huit Articles de Doctrine contre les Pelagiens, qu'on croit l'Ouvrage de S. Augustin, l'ame de ce Concile. On fit ensuite plusieurs Canons touchant la réünion des Donatistes; pour ne pas retenir trop long-tems un si grand nombre d'Evêques, on choisit trois Commissaires de chaque Province, afin de juger toutes les affaires particuliéres; ils étoient quatorze en tout; ils devoient souscrire tous les Actes & toutes les Lettres avec Aurelius..

AVANT que la nouvelle du Decret du Concile de 417. fut arrivée à Rome, le Pape avoit reconnu qu'on l'avoit surpris à l'égard de Pelage, & avoit condamné

An. 418. authentiquement les Pelagiens ; & pour condamner Celestius, il se servit du Commentaire de Pelage sur S. Paul. L'Hérésie avoit cependant des Défenseurs à Rome ; il y eut une grande division ; les Pelagiens en prirent un prétexte pour accuser les Catholiques de sédition. Constantius qui avoit été Vicaire des Préfets du Prétoire, & s'étoit retiré pour servir Dieu, souffrit de leur part une si grande persécution, qu'il fut mis au rang des Confesseurs.

LE Pape vouloit examiner Celestius encore une fois pour en tirer une réponse precise ; mais l'Hérétique n'osa se presenter & s'enfuit de Rome. S. Zozime n'ayant alors plus rien à ménager, donna sa Sentence, confirma les Decrets du Concile d'Afrique, & condamna de nouveau Pelage & Celestius, les réduisant au rang des Pénitens, s'ils abjuroient leurs erreurs. Il écrivit en même tems aux Evêques d'Afrique, établissant contre Pelage la Doctrine de l'Eglise ; sa Lettre fut ensuite envoyée à toutes les Eglises du Monde ; tous les Evêques Catholiques y souscrivirent suivant l'ordre du Pape, ceux d'Italie se signalérent en cette occasion. La douceur avec laquelle le Pape avoit agi à l'égard de ces deux Hérétiques leur ôta tout moyen & à leurs

défenſeurs de dire que la ſentence qui les condamnoit venoit des injuſtes préjugés qu'on lui avoit inſpiré contre eux. An 418.

TOUT le Clergé de Rome ſuivit ce Jugement, & même ceux que les Pelagiens prétendoient leur être favorables, comme le Prêtre Sixte qu'ils diſoient être l'un de leurs principaux défenſeurs. Sixte fut le premier à prononcer anathéme contre eux en préſence du Peuple ; & commença à preſſer les Hérétiques par la terreur des Loix Imperiales. Il écrivit à ceux auprès de qui les Pelagiens ſe vantoient de ſon amitié, qu'il les anathématiſoit, & accompagna la Lettre du Pape Zozime ſur la condamnation de Pelage d'une autre à Aurelius de Carthage. Il fut fait Pape 14. ans après ; & l'on croit que l'Acolythe Leon chargé de cette Lettre, eſt le même qui fut auſſi Pape en 440. Il écrivit auſſi à S. Auguſtin par le Prêtre Firmius.

ON depoſa les Evêques qui ne voulurent pas ſouſcrire à la condamnation des Pelagiens ; & ils furent chaſſés d'Italie ſuivant les Loix Imperiales ; pluſieurs ſe réunirent à l'Egliſe, & furent rétablis ; mais dix-huit à la tête deſquels étoit Julien d'Eclane demeurérent obſtinés. On les interpella de condamner avec toute l'Egliſe Pelage & Celeſtius, & de ſouſcri-

An. 418. re à la Lettre du Pape Zozime ; ils le refuſérent ; & l'on a encore une confeſſion de Foi par laquelle ils prétendirent ſe juſtifier ; elle eſt aſſez ſemblable à celles de Pelage & de Celeſtius. Le Pape n'y eut aucun égard, & condamna Julien & ſes complices. Julien récrivit au Pape, & condamna alors en apparence quelques erreurs de Celeſtius, qu'il ſoûtint depuis ; avant que cette Lettre parvint à S. Zozime, quelques uns de ſes Diſciples l'avoient déja portée par toute l'Italie, ils la montroient comme une choſe admirable. Les dix-huit Evêques ſe retranchérent ſur la queſtion de fait, & appellérent de la déciſion du Pape reçûë dans toute l'Egliſe à un Concile général. S. Auguſtin les refuta puiſſamment, & l'on n'eut aucun égard à ce moyen inventé pour ſe diſpenſer d'acquieſcer au Jugement de tout le corps des Paſteurs ; lors même que douze ans après ils ſe préſentérent au Concile général d'Epheſe, ils ne purent y obtenir ſeulement la moindre audience.

PELAGE qui étoit toûjours en Paleſtine ſelon M. Fleury avoit voulu ſe juſtifier auprès de Pinien qui l'exhortoit à condamner par écrit tout ce qu'on diſoit contre lui. Ils eurent enſemble un entretien, en preſence d'Albine & de Melanie. Pinien en fit part à S. Auguſtin, qui reçut ſa

Lettre pendant ſon ſéjour à Carthage, pour les affaires dont le Concile du 1. Mai 418. l'avoit chargé. Il fit réponſe de cette Ville, & compoſa ſon Livre de la grace de Jeſus-Chriſt & celui du peché originel; il montra dans le premier que Pelage ne reconnoiſſoit la Grace que de nom, & dans le ſecond que Celeſtius s'étoit plus ouvertement déclaré contre le Dogme du Péché originel dans le Concile de Carthage de 412; que Pelage ne s'étoit expliqué dans celui de Dioſpolis; avec ces deux Livres, S. Auguſtin envoya à Pinien tous les actes de la condamnation de Pelage & de Celeſtius en Afrique & à Rome. An. 418.

S. AUGUSTIN fut obligé d'aller en Mauritanie quelque tems après, pour des affaires dont S. Zozime l'avoit chargé, avec quelques autres Evêques. Etant dans Ceſarée ils apprirent qu'Emerit Evêque Donatiſte de la Ville y étoit arrivé; les Evêque Catholiques furent le chercher. Ils ſe ſaluérent reciproquement; & on l'invita de venir à l'Egliſe. Emerit n'en fit pas difficulté; mais il refuſa leur communion. S. Auguſtin parla au Peuple & fit un diſcours, qu'on a encore, ſur la charité, la paix & l'unité de l'Egliſe. Deux jours après Emerit fut encore preſſé d'entrer dans la communion des Evêques Catholiques; afin qu'il y en eût des preuves,

An. 418. on en dressa des actes ; mais le Donatiste ne répondit jamais rien sur tout ce qui se passa dans la conference.

ON étoit en coûtume à Cesarée de se bâtre tous les ans en un certain tems, pendant plusieurs jours, jusqu'à se tuer quand on le pouvoit. Le combat se nommoit CATERVA, c'est-à-dire la Troupe, & l'on y voyoit tous les Citoyens, & les plus proches parens jusqu'aux Peres & aux Enfans se partager en deux pour ce combat. S. Augustin prêcha avec tant de force contre cet abus, qu'il l'abolit.

PENDANT son sejour dans cette Ville, le Moine René & l'Evêque Muresse lui firent voir des Lettres de l'Evêque Optat sur la question de l'origine des ames, & le prierent d'en dire son sentiment. Il écrivit à Optat qu'il n'osoit décider cette question, qui lui paroissoit trop difficile ; mais que quelque parti que l'on prît, il falloit sur toutes choses conserver la Foi du peché originel contre les Pelagiens ; il lui envoya la Lettre que le Pape Zozime venoit de publier sur ce sujet.

DE retour à Hippone S. Augustin répondit à un Laïque nommé Mercator sçavant & fort zelé contre les Pelagiens, qui avoit composé un Livre que S. Augustin étoit prié d'examiner. Il envoya sa Lettre par Albin Acolythe de l'Eglise Romaine,

qu'il chargea en même tems d'une autre pour le Prêtre Sixte, à qui il récrivit ensuite par le Prêtre Firmius, le félicitant de la force avec laquelle il s'étoit déclaré contre les Pelagiens, & l'exhortant à s'appliquer à l'instruction de ceux qu'il avoit assez épouvantés. Pour le fortifier contr'eux, il répondit dans sa seconde Lettre à leurs objections; & le pria, en finissant de lui faire part de ce que les Hérétiques pourroient inventer de nouveau contre la Foi Catholique, & de ce que lui & les autres Docteurs Catholiques leur opposeroient. An. 418.

ON envoya vers le même tems à S. Augustin un Discours Anonyme des Ariens avec priere d'y répondre. Il le fit le plus promptement & le plus briévement qu'il pût, employant ce qu'il avoit dit dans ses autres Ouvrages contre ces Hérétiques; dans cette réponse on peut voir en abregé tout le corps de leur Doctrine.

OROSE étoit revenu de Jerusalem au commencement de l'année 416. avec des Reliques de S. Etienne les premiéres qu'il y eut en Occident. Il repassa en Afrique, comme S. Augustin l'en avoit prié & y porta les Lettres d'Heros & de Lazare contre Pelage. On croit qu'il composa dans ce tems-là son histoire qui commence au Deluge & finit à son tems; & que

An. 418. ce fut par ordre de S. Augustin qui travailloit alors à l'onziéme Livre de la Cité de Dieu, & qui vouloit que l'histoire d'Oroſe servît de preuve à son Ouvrage.

APRE's quelque sejour en Afrique Oroſe s'embarqua pour l'Espagne, où il devoit porter les Reliques de S. Etienne; mais ne pouvant y aborder, il s'arrêta quelque tems à Magone, aujourd'hui le Port-Mahon; & y dépoſa les Reliques du S. Martir dans une Egliſe près de la Ville. La préſence de ces Reliques excita le zèle des Chrêtiens; ils commencérent à diſputer de la Religion avec les Juifs dont il y avoit grand nombre dans l'iſle. On marqua un jour pour une Conférence publique, qui n'eut pas lieu par la malice des Juifs; cependant ils ſe convertirent enfin, & bâtirent une Egliſe à la place de leur Sinagogue. On a une Lettre que Severe Evêque de Minorque, écrivit à tous les Evêques, les Prêtres, les Diacres & les Fidéles de tout le monde, où l'occaſion & la maniere dont les Juifs de Minorque ſe convertirent ſont amplement détaillées.

LA Lettre de Severe fut apportée à Uzale dont Evode ami de S. Auguſtin étoit Evêque. On la lut publiquement dans l'Egliſe le même jour qu'on y apporta des Reliques de S. Etienne,

que des Moines avoient fait venir d'Orient ; elles consistoient en un peu de son Sang dans une phiole, & quelques petits Fragmens d'Os très-déliés comme des pointes d'épis ; il se fit alors & depuis quantité de Miracles. L'Evêque Evode fit placer honorablement ces Reliques ; & on y mit devant un voile donné par un homme inconnu, où le S. Martir étoit peint portant une Croix sur ses épaules, de la pointe de laquelle il frapoit la porte de la Ville, & en chassoit un Dragon ; cette peinture dans une Eglise est remarquable dans le cinquiéme siécle. An. 418.

POUR conserver la mémoire des Miracles, l'Evêque Evode les fit écrire par un de ses Clercs ; ne pouvant les raporter tous, il choisit les plus connus. On lisoit publiquement ce recit à la Fête du Saint ; & après la lecture de chaque Miracle, on cherchoit la personne guérie, qu'on faisoit passer au milieu de l'Eglise, & monter ensuite les degrés de l'Abside, à la vûë de tout le Peuple, ce qui faisoit croire qu'on voyoit effectivement le Miracle qui étoit déja arrivé par la guérison des Aveugles, des Paralitiques, &c. Parmi les miracles arrivés à Uzale, S. Augustin raporte la resurrection d'un Catécumene mort à la mamelle, & cette resurrection ne fut pas la seule.

An. 418. IL se faisoit encore beaucoup de Miracles à Calame dont Possidius étoit Evêque, & où il y avoit une mémoire de S. Etienne ; S. Augustin en rapoite un grand nombre. Il s'en fit encore plusieurs en Numidie, où l'Evêque Projectus apporta aussi des Reliques du S. Martir, en un lieu nommé les Eaux de Tibile, que S. Augustin raporte également.

URBAIN Evêque de Sicque en Mauritanie, ami de S. Augustin, avoit excommunié le Prêtre Apiarius, comme malordonné & accusé de plusieurs crimes infames par les Habitans de Tabraque. Apiarius se pourvut à Rome devant le Pape ; S. Zozime envoya en Afrique l'Evêque Faustin & les Prêtres Philippe & Asellus en qualité de ses Legats. Les Evêques assemblez à Carthage avec Aurelius leur demandérent le sujet de leur voyage. On lut leurs instructions ; elles contenoient quatre chefs ; le premier sur les appellations des Evêques au Pape, le second contre les voyages importuns des Evêques à la Cour. Le troisiéme sur les causes des Prêtres & des Diacres qui devoient être traitées devant les Evêques voisins, en cas que leur Evêque les eût excommuniez mal-à-propos ; & le quatriéme ordonnoit d'excommunier l'Evêque Urbain, ou même de le citer à Rome, s'il ne se corrigeoit

corrigeoit ce qui sembloit le meriter. An. 418.

Il n'y eut aucune difficulté sur le second article ; mais beaucoup sur le premier & sur le troisiéme ; les Evêques d'Afrique ne purent convenir de la prétention du Pape ; comme pour l'appuïer, il alléguoit les Canons de Nicée, ils dirent qu'ils ne trouvoient point ces Canons dans les exemplaires qu'ils avoient. Par respect pour ce Concile, ils écrivirent toute-fois au Pape cette même année 418. qu'ils souffriroient qu'on en usât comme il étoit porté par les deux articles, jusqu'à ce qu'ils fussent mieux informez des Decrets de Nicée. Ils ne connoissoient point les Canons de Sardique alleguez par le Pape sous le nom de Nicée, parce que les Donatistes avoient substitué le faux Concile de Sardique à la place du véritable.

Le Pape S. Zozime mourut le 13. Décembre ; on dit qu'il ordonna que les Diacres portassent des palles ou serviettes de lin sur le bras gauche, d'où est venu le manipule ; & qu'il permit de benir le Cierge Pascal dans les Paroisses, comme on le faisoit déjà dans les principales Eglises ; & qu'il paroit par l'Hymne de Prudence sur ce sujet. Il défendit aussi que l'on donnât à boire aux Clercs en public. Il fut long-tems & griévement malade, & on le crut mort plusieurs fois.

SAINT BONIFACE I.

FIN DE L'ANNE'E 418. ANNE'E 419.

S. BONIFACE, Romain, fut élu Pape le 30. Decembre 418. & gouverna l'Eglise jusques au 4. Septemb. de l'an 422. Il eut pour Successeur S. Celestin I.

PENDANT qu'on faisoit les obseques de S. Zozime dans l'Eglise nommée *Théodora*; l'Archidiacre Eulalius soutenu par quelques Prêtres & par une troupe de séditieux, s'empara de la Basilique de Latran, s'y fit proclamer Pape, & ordonner selon la coûtume par l'Evêque d'Ostie que l'on avoit fait venir, quoique très-âgé & malade. Le même jour le Clergé de Rome composé de soixante-dix Prêtres, outre neuf Evêques qui se trouvoient alors dans cette Ville, s'assembla avec tout le Peuple dans l'Eglise *Théodora*, & le Prêtre Boniface qui avoit depuis long-tems une grande réputation de science & de sainteté, fut élu tout d'une voix pour remplir le Siége de S. Pierre; mais il fallut le contraindre de consentir à son élection,

SAINT BONIFACE I. 5. Siécle.

SYMMAQUE, Préfet de Rome, fils de celui qui s'étoit rendu si fameux sous le regne de Théodose, Payen comme son pere, prévint d'abord l'Empereur Honorius contre l'élection de Boniface; il obtint un Rescrit en faveur d'Eulalius, avec ordre de chasser Boniface de la Ville s'il ne renonçoit à son élection. Symmaque fit signifier cet ordre le jour de l'Epiphanie; S. Boniface s'assembla cependant avec son Peuple dans l'Eglise de S. Paul hors des murs, tandis qu'Eulalius officia dans celle de S. Pierre au Vatican, où est encore à present la Station de ce jour. An. 419.

LE Peuple se souleva dans cette occasion; le Messager que Symmaque avoit envoyé à S. Boniface fut maltraité: le Préfet fit fermer les portes de la Ville, voulant empêcher que le Pape n'y rentrât, & ceux de sa suite qui voulurent s'opposer aux efforts de Symmaque furent repoussez.

LE Clergé ne tarda pas de savoir que l'Empereur avoit été trompé par le faux raport de Symmaque; il écrivit à ce Prince que Boniface avoit été seul canoniquement élu, & le pria de revoquer les ordres qu'il avoit donnez contre lui, & de mander à sa Cour Eulalius & ceux qui le soutenoient, promettant que le Pape Boniface s'y rendroit avec les Evêques &

An. 419. les Prêtres qui l'avoient élu, & demandant que ceux qui refuseroient de s'y trouver fussent chassez de Rome.

HONORIUS jugea que le differend ne pouvoit être décidé que par l'avis des Evêques, & les convoqua à Ravenne. Il ordonna qu'en attendant le jour désigné pour l'assemblée, Boniface & Eulalius sortissent de Rome. Symmaque fit publier ce second Rescrit de l'Empereur, & l'ayant fait signifier aux deux concurrens, il défendit au Peuple qui les suivoit, de s'assembler dans la même Eglise; il envoya à Honorius tous les memoires qui lui furent remis de part & d'autre, & tâcha de se justifier lui-même, & de ne paroitre d'aucun parti.

LE Concile n'ayant pu terminer le differend, l'Empereur renvoya le jugement au 1er. May; & persistant à vouloir que Boniface & Eulalius demeurassent hors de Rome, il ordonna qu'Achille de Spolete qui n'étoit d'aucun parti, célébreroit les saints Mystéres le jour de Pâques, qui cette année 419. étoit le 30. Mars; il fit savoir ses intentions à Symmaque, au Senat & au Peuple Romain, & écrivit à plusieurs Evêques de venir au Concile du premier May, particuliérement à S. Paulin de Nole qui n'avoit pu se trouver au premier. Prolongeant ensuite le terme de

cette assemblée jusques au 13. Juin, il manda les Evêques d'Afrique & des Gaules. Outre la Lettre générale à tous ceux d'Afrique, il y en avoit une particuliére pour Aurelius de Carthage, & une circulaire pour sept des principaux, dont les trois premiers étoient S. Augustin, Alypius & Evodius. An. 419.

MALGRE' le Rescrit de l'Empereur, Eulalius entra dans Rome à l'insçu du Préfet, & voulut célébrer la Pâque dans la Basilique de Latran; il y eut une sédition de la part du Peuple des deux partis; Honorius en ayant été informé, ordonna de nouveau de chasser Eulalius & de l'envoyer en exil; & fit rentrer S. Boniface pour qu'il eût seul le gouvernement de l'Eglise. Le Rescrit fut donné le 3. Avril, & reçu à Rome le 8. Le Senat & le Peuple en témoignérent beaucoup de joye; S. Boniface entra deux jours après aux acclamations de tout le monde & le Schisme finit. Eulalius fut Evêque de Nepi, & l'Empereur contremanda le Concile du 13. Juin.

LES Legats de Zozime envoyez en Afrique pour l'affaire d'Apiarius, s'y trouvant encore en 419. assistérent à un Concile général tenu à Carthage le 25. May, qui est compté pour le sixiéme. Aurelius & Valentin Primat de Numidie y presidé-

An. 419. rent. Fauſtin Evêque de Potentine l'un des Legats, étoit aſſis après eux, & enſuite les Evêques députez des diverſes Provinces au nombre de 217.; puis les deux autres Legats qui n'étoient que Prêtres; les Diacres étoient débout. Si les Legats prirent à cette occaſion des places inférieures, c'eſt qu'ils n'avoient point de commiſſion pour ce Concile.

ON alloit lire les Canons du Concile de Nicée; Fauſtin demanda qu'on lût auparavant les inſtructions, où étoit raporté le Canon qui permet à un Evêque dépoſé par le Concile de ſa Province d'appeller au Pape, & de demander la reviſion de ſon procès devant les Provinces voiſines, & un Legat du Pape. Ce Canon, qui eſt le cinquiéme du Concile de Sardique, étoit raporté comme étant du Concile de Nicée; S. Alypius en interrompit la lecture, & dit à Aurelius que ce Canon ne ſe trouvant point dans les Exemplaires grecs du Concile de Nicée qu'on avoit en Afrique; il falloit envoyer à C. P. pour avoir l'original, & même à Alexandrie & à Antioche, & prier le Pape d'y envoyer de ſon côté, tandis qu'on inſereroit les Canons dans les Actes du Concile d'Afrique, tels qu'on les avoit.

LE Legat Fauſtin proteſta pour que cette remontrance ne fût point préjudiciable

à l'Egliſe Romaine ; il ajouta qu'il ſuffiſoit que le Pape fît cette enquête, de peur qu'il ne parût qu'il y avoit quelque diſpute entre les Egliſes. Aurelius propoſa enſuite d'informer le Pape de ce qui s'étoit paſſé, & tout le Concile en convint. An. 419.

NOVAT député de Mauritanie demanda qu'on lût l'inſtruction des Legats, où étoit inſeré le quatorziéme Canon du Concile de Sardique qui permet aux Prêtres ou Diacres excommuniez par leurs Evêques d'avoir recours aux Evêques voiſins. S. Auguſtin dit ſur cet article qu'il falloit obſerver le Canon, ſauf à s'informer plus exactement du Concile de Nicée ; tous les Peres furent de cet avis, & le Legat Fauſtin propoſa d'écrire au Pape ſur le même article ; on lut enſuite les Decrets de Nicée ſuivant l'exemplaire apporté en Afrique par Cecilien de Carthage qui y avoit aſſiſté ; on reſolut de ſe conformer à ce qu'avoit propoſé S. Alypius d'envoyer à C. P. à Antioche & à Alexandrie pour confirmer les Decrets en queſtion, s'ils étoient dans les originaux, ou en déliberer dans un Concile s'ils ne s'y trouvoient point ; & en attendant on inſera dans les Actes de celui-ci le Symbole de Nicée & ſes vingt Canons.

Il y en a trente-trois de ce ſixiéme Concile de Carthage, qui ſont à proprement

An. 419. parler, un renouvellement des précedens; le vingt-quatriéme contient un Catalogue des Ecritures attribué au Concile de 397. entierement conforme à celui dont nous usons aujourd'hui. On y lut aussi les divers Conciles d'Afrique au nombre de dix-sept depuis 397. jusques à celui de 418. mais le second du 26. Juin 394. le quatriéme du même jour 397. & le cinquiéme du 15. Juin 409. ne sont connus que par ce qu'il en est dit dans celui de 419.

QUELQUES Ecrivains comptent pour le septiéme Concile de Carthage une seance du même Concile, tenuë le 30. Mai, où l'on nomma vingt-deux Commissaires pour les affaires qui restoient à décider. S. Augustin, S. Alypius & Possidius furent les principaux; dans cette séance on fit six Canons touchant les accusations des Clercs. Aurelius termina le Concile, & remit au lendemain d'écrire au Pape Boniface. La Lettre Synodale portoit que quoique l'affaire qui avoit été discutée dans le Concile eût causé beaucoup de contestations, elle n'avoit cependant pas alteré la charité; & que le Prêtre Apiarius, dont l'ordination & l'excommunication avoient produit tant de scandale dans toute l'Afrique, ayant demandé pardon de toutes ses fautes, avoit été rétabli

dans la Communion, ordonnant toutefois qu'il fût ôté de l'Egliſe de Sicque, gardant l'honneur de ſon rang; & qu'il reçût une Lettre, en vertu de laquelle il exerceroit les fonctions de la Prêtriſe par tout où il voudroit & où il pourroit, ſuivant le quatriéme article de l'inſtruction des Legats. AR. 419.

LES Africains firent voir dans cette occaſion combien ils ſuportoient impatiemment les Appellations au S. Siége des Prêtres & des Clercs inférieurs, à cauſe de la maniére dont elles ſe faiſoient, & des abus qui en pouvoient reſulter. Ils avoient déjà ordonné qu'un Prêtre condamné par ſon Evêque, pourroit en appeller au Primat ou au Concile général d'Afrique; mais que s'il oſoit en appeller outre mer, perſonne ne communiqueroit avec lui. Les Peres de ce ſixiéme Concile repreſentérent dans la Lettre au Pape qu'il étoit plus naturel de juger les affaires où elles ſont nées, & où l'inſtruction ſe fait aiſément, que d'en tranſporter la connoiſſance au-delà des Mers, & qu'ils ne ſouffriroient plus ces Appellations.

AU reſte ils avoient toujours admis les Appellations au S. Siége, mais ils en craignoient l'abus, & même leurs plaintes ne regardoient que les Appels pour des cauſes de Diſcipline. Ils ne ſe plaignirent

An. 419. jamais de celui de Celestius qui étoit tombé dans l'erreur. Dans la suite ils se relâcherent sur leurs prétentions.

M. DE Marca Archevêque de Paris dans son Traité du Sacerdoce & de l'Empire, dit qu'on portoit à Rome toutes les causes douteuses par forme de relation. Il le prouve par les Lettres du Pape S. Innocent, où l'on voit ces relations au Siége Apostolique fondées sur les anciens Canons & sur le Droit Divin. Il ajoute l'extrait de la Lettre de ce Pape à Victrice de Roüen, portant que le Synode & l'ancienne coûtume veulent que les grandes causes soient portées au Tribunal Apostolique après le jugement des Evêques. Il entend par ce Synode celui de Nicée; mais parce qu'il ne trouve pas dans le Concile de Nicée la Constitution dont parle le Pape S. Innocent, il prétend qu'elle est indiquée par le sixiéme Canon, où il est dit " Que les anciennes coûtumes soient observées. „ Ces coûtumes dont parle le Concile de Nicée, étoient dit M. de Marca les mêmes qui sont indiquées dans les Lettres du Pape Innocent; & par consequent avant le Concile de Nicée on portoit toutes les causes douteuses à Rome pour y être jugées, ou pour y être confirmées après même le jugement des Evêques.

APRE's le Concile de Carthage de cette année 419. qui eſt le dernier d'Afrique dont on ait les Actes, les Legats retournérent à Rome. Ils y portérent les Actes & les Canons des Conciles lus dans celuilà. Le tout fut approuvé par le S. Siége; & les Canons ont fait partie de l'ancienne Collection que nous avons. Dans la ſuite Denis-le Petit leur donna un autre ordre dans ſa collection qui eſt la ſeconde des Canons d'Afrique. S. Cyrille d'Alexandrie remit au Prêtre Innocent envoyé par les Evêques d'Afrique, une copie fidéle des Actes de Nicée faite ſur l'original qu'on gardoit dans les Archives de ſon Egliſe. Atticus de C. P. en remit une autre au Soûdiacre Marcel, & on l'envoya au Pape: on ne ſait rien de la députation d'Antioche. Le Prêtre Innocent paſſa par la Paleſtine; S. Jerôme le chargea d'une Lettre pour S. Alypius & pour S. Auguſtin à qui il témoignoit le déſir qu'il avoit de les embraſſer. Il leur parloit de la mort de Ste. Euſtochium; & c'eſt la derniére de ce S. Docteur qui mourut lui-même en 420. Il y eut en 419. un grand tremblement de terre dans la Paleſtine; pluſieurs Villes & Villages y furent renverſez par ſes ſecouſſes. Il parut un feu qui fut emporté dans la Mer par un grand vent, & qui brilla même quelque tems ſur les An. 419.

An. 419. eaux. N. S. J. C. apparut sur le Mont des Olives dans une nuée. Les Payens virent sur leurs habits des Croix éclatantes. Plusieurs se convertirent & reçurent le Baptême. Ces prodiges furent précedez par une éclipse de Soleil, pendant laquelle on vit les étoiles. Elle fut suivie d'une si grande sechereſſe qu'il y eut une mortalité extraordinaire d'hommes & d'animaux. On vit pendant l'éclipse une grande lumiére en forme de Cone, quelques-uns par ignorance la prirent pour une Comete ; ce Phénomene parut pendant quatre mois ; on crut qu'il annonçoit les malheurs qui suivirent, entr'autres le tremblement de terre.

PLUSIEURS penſérent que ces Prodiges étoient les Avant-coureurs de la fin du monde. Hesychius de Salone en Dalmatie écrivit à S. Auguſtin, & prétendoit appliquer plusieurs passages des Prophétes au dernier avenement de Jesus-Christ ; S. Auguſtin le renvoya aux explications de S. Jerôme, disant que les Propheties, & principalement les Semaines de Daniel devoient s'entendre du passé, & qu'il ne croyoit pas qu'aucun Prophéte eût déterminé le dernier avenement du Fils de l'Homme. " Je m'en tiens, ajouta-t'il, à „ ce que le Seigneur a dit lui-même ; & „ quoique j'aimaſſe mieux savoir ce que

„ vous me demandez, que de l'ignorer ; An.
„ n'ayant pû l'apprendre, je préfere 419.
„ d'avoüer mon ignorance, à me vanter
„ d'un faux ſavoir. „ Ainſi parloit S. Auguſtin à l'âge de 65. Heſychius repliqua qu'on pouvoit connoître que l'avenement de Jeſus-Chriſt étoit proche, aux ſignes qu'il avoit marquez, & vouloit qu'il en fût déja arrivé pluſieurs.

S. AUGUSTIN commença vers ce tems-là ſes locutions, c'eſt à-dire, ſes manieres de parler Grecques ou Hébraïques, & les queſtions ſur les ſaintes Ecritures qu'il n'acheva pas, à cauſe des occupations plus préſſées qui lui ſurvinrent. Pollentius lui ayant écrit ſur la queſtion de la ſéparation pour cauſe d'Adultére ; il répondit par les deux Livres des Mariages adulterins. On voit au commencement du ſecond que les Ouvrages du S. Docteur étoient quelquefois publiés à ſon inſçu par les perſonnes qui étoient auprès de lui : tant on avoit d'empreſſement à les avoir.

LES Pelagiens d'Italie peu ſatisfaits du Jugement du Pape Zozime, demandérent à l'Empereur Honorius des Juges Eccléſiaſtiques, pour examiner de nouveau leur cauſe, alleguant avoir été condamnés par fraude & par ſurpriſe. Le Comte Valere rompit leurs meſures par ſon autorité, & empêcha Honorius d'acquieſcer à

An. 419. leur Requête. Ils se plaignirent hautement du refus d'un Concile universel, & prétendirent que les Catholiques leur donnoient par-là gain de cause. Ils tâchérent de détourner le Comte de la protection qu'il donnoit aux Catholiques; ils lui écrivirent que S. Augustin condamnoit le Mariage, en défendant le peché originel. Valere ferme dans la Foi, se mocqua de cette calomnie, & envoya trois Lettres au S. Evêque, qui en prit occasion de lui adresser l'Ecrit qu'il avoit fait sur ce sujet, portant pour titre: " Des Nôces & „ de la Concupiscence. „ L'Evêque Julien ayant vû ce Livre, en composa quatre pour y répondre, & les adressa à Turbantius Evêque de son parti, qui revint depuis à l'Eglise Catholique. Julien né dans la Poüille, d'une illustre Famille, étoit un de ces genies ambitieux, qui cherchent à se faire un nom. Il avoit de l'érudition, de l'éloquence & de la subtilité. Il fut fait Evêque d'Eclane étant encore fort jeune; & pour se distinguer, il entreprit de relever le parti de Pelage.

ON peut attribuer aux sollicitations du Comte Valere une Constitution d'Honorius, qui condamne à la déposition & à l'exil les Evêques qui soutenoient la Doctrine de Pelage.

LE Pape S. Boniface ayant été attaqué

d'une longue maladie, craignit qu'après sa mort, les brigues pour l'élection de son Successeur ne renouvellassent le Schisme; il en écrivit à l'Empereur, qui promit d'y veiller de près. Il écrivit aussi aux Evêques des Gaules, au sujet de Maxime de Valence, accusé de Manichéïsme par des Actes Synodaux. Quoiqu'il y eût lieu de condamner Maxime, le Pape voulut bien lui accorder un délai; il ordonna de le juger de nouveau dans un Concile, soit qu'il y fut présent ou absent, à la charge que le jugement seroit confirmé par l'autorité du S. Siége. An. 419.

L'Evêque Julien envoya aux Pelagiens de Rome une Lettre, où il traitoit les Catholiques de Manichéens; de concert avec les 18. Evêques de son parti, il écrivit en même tems à Rufus de Thessalonique, pour l'attirer à ses sentimens. Les deux Lettres furent portées au Pape, qui les donna à S. Alypius. Ce Prélat étoit alors à Rome; S. Boniface lui témoigna beaucoup d'amitié & de confiance, & le chargea de porter les Lettres à S. Augustin, qui y étoit nommé & calomnié, afin qu'il y répondît lui-même. Alypius allant à Rome, avoit passé par Ravenne où étoit le Comte Valere; il en reçut des Extraits du premier des quatre Livres de Julien contre celui de S. Augustin, " des

An. 419. „ Noces & de la Concupiscence, „ afin que le S. Docteur le refutât; Alypius le porta en Afrique avec les deux Lettres des Pelagiens; & pour contenter Valere, S. Augustin composa son second Livre sur la même matiére.

ANNE'ES 420. & 421

LA Réponse de S. Augustin aux deux Lettres des Pelagiens consistoit en quatre Livres qu'il adressa au Pape Boniface. Il écrivit vers le même tems les quatre autres Livres, " de l'Ame, & de son ori- „ gine, „ contre Vincent ou Victor, qui en avoit fait deux pour refuter le premier Ouvrage du S. Docteur sur cette matiére.

S. ALYPIUS fit un second voyage en Italie en 420. & porta au Pape les quatre Livres de S. Augustin, qui lui étoient adressez, & au Comte Valere, avec le second " des Nôces & de la Concupis- „ cence. „ Les Pelagiens publiérent diverses calomnies contre lui à l'occasion de ce voyage. Constantius Beau-Frere d'Honorius fut déclaré Empereur le 8. Fevrier 421. & mourut six mois après; il avoit ordonné à Volusien Préfet de Rome, Oncle de la jeune Melanie, de chasser à 100. milles de distance de cette Ville tous les Pelagiens, & nommément Celestius. Volusien ajouta une Ordonnance particuliére à cet Edit, défendant de recéler les ban-

nis sous peine de proscription. Honorius avoit fait une Loi en 420. pour défendre aux Ecclésiastiques de loger avec des Femmes, à la reserve de leurs Meres, Filles ou Sœurs ; cette Loi condamnoit en même tems à l'exil avec confiscation de biens les raviſſeurs des Vierges consacrées à Dieu, que l'hérésie de Jovinien avoit peut-être multipliés. An. 420. & 421.

L'EMPEREUR Constantius fit ruiner à Carthage les restes du Temple de la Déesse Celeste ; & la place fut changée en un Cimetiere. Ursin Tribun & Procurateur du Domaine, Chrétien & Catholique, fut chargé des ordres de l'Empereur, & rendit encore un autre service important à la Réligion, en découvrant les mistéres abominables des Manichéens. S. Augustin l'aida beaucoup par la connoissance qu'il avoit de leur Doctrine, & il en raporte le détail dans son Livre des Hérésies. Les Manichéens nommoient Cathariſtes, c'est-à-dire, Purificateurs, ceux qui pratiquoient ces infamies.

IL parut vers le même tems à Carthage le Livre d'un Hérétique ennemi de l'ancien Testament ; S. Augustin, à qui on l'envoya avec priére d'y répondre, reconnut que l'Auteur devoit être Marcionite, ou de quelqu'autre Secte pareille ; il refuta cet Ecrit par un Ouvrage intitulé :

An. 420. & 421. " Contre l'Adverſaire de la Loi & des " Prophétes ; „ il le diviſa en deux Livres, & y marqua qu'outre les Ecritures Canoniques, les Juifs avoient des Traditions non écrites qu'ils apprenoient par cœur, & qu'ils nommoient DEUTEROSE ; ce qui prouve que leur Talmud n'étoit pas encore écrit.

LE Tribun Dulcitius Notaire de l'Empereur, étoit en Afrique pour faire exécuter les ordres du Prince contre les Donatiſtes, & travailler à leur réünion. Gaudence de Thamugade, qui avoit été l'un de leurs Commiſſaires à la Conference de Carthage, menaçoit de ſe brûler lui & les ſiens avec ſon Egliſe. Dulcitius lui écrivit à ce ſujet ; Gaudence répondit par deux Lettres, qui furent envoyées à S. Auguſtin pour les refuter. Le S. Evêque s'en excuſa d'abord ſur ſes occupations ; ajoutant qu'il avoit déja aſſez refuté les vains diſcours des Donatiſtes ; cependant il promit enfin de répondre aux deux Lettres. Il ſuivit toutefois à-peu-près le même ordre que dans ſa réponſe à Petilien ; c'eſt-à-dire, en mettant à chaque Article : " Petilien a dit, Auguſtin a ré- „ pondu : „ car comme Petilien avoit accuſé S. Auguſtin de menſonge, aſſurant qu'il n'avoit jamais diſputé avec lui de vive voix ; afin que Gaudence ne fît pas

une pareille chicanne, S. Auguſtin mit : An. 420. & 421.
" Paroles de la Lettre ; „ & enſuite : " Ré-
„ ponſe. „ Il ne fit pourtant encore que raporter ce qu'il avoit publié dans ſes autres Ouvrages contre les Donatiſtes ; mais il refuta fort au long l'exemple du Juif Razias qui ſe tua pour éviter la ſervitude dont Gaudence ſe prévaloit ; il ne conteſta néanmoins pas l'autorité du ſecond Livre des Machabées, qu'il reconnoit être reçu dans l'Egliſe. Gaudence repliqua ; & S. Auguſtin répondit encore pour ne pas lui laiſſer ce foible avantage ; cette Réponſe fut ſon dernier Ouvrage contre les Donatiſtes dont le nombre diminuoit tous les jours par ſes ſoins ; conſulté par Dulcitius ſur divers paſſages de l'Ecriture, il répondit par des Textes tirés de ſes autres Ouvrages, où il avoit déja traité ces queſtions ; il cita ſon ENCHIRIDION, où il diſoit que toute la Réligion conſiſtoit dans la Foi, l'Eſperance & la Charité, & que ces trois vertus ſont renfermées dans le Symbole & l'Oraiſon Dominicale ; ce Livre eſt un excellent Abregé de Théologie. Dans celui à Dulcitius, il parle de l'utilité de la Priére pour les Morts ; il en fait auſſi mention dans un autre Ecrit adreſſé à S. Paulin de Nole, qui l'avoit conſulté ſur cette matiére. Il écrivit encore vers l'an 420. ſon Traité

An. 420. & 421. contre le Mensonge, pour répondre à une consultation de Constantius, & lui écrivit en même tems sur l'état du Corps glorieux après la Resurrection. Il soutient constamment qu'il n'est jamais permis de mentir en matiére de Réligion, même pour découvrir les Hérétiques; que ce seroit renverser le fondement de la Foi; il condamne toute sorte de mensonge, & répond à tous les exemples que l'on rapportoit pour l'autoriser en certains cas; il montre qu'il n'y a aucun exemple dans le nouveau Testament; & que dans l'ancien, ce qui paroît mensonge ne l'est pas en effet, & n'est pas approuvé par l'Ecriture. Il soutient qu'il ne faut jamais faire aucun mal, sous prétexte de quelque bien que ce soit.

AYANT recouvré l'Ouvrage entier de l'Evêque Julien, & l'ayant examiné soigneusement, il remarqua que les Extraits du Comte Valere n'étoient pas tout-à-fait conformes à l'Original, & craignit que Julien ne l'accusât d'imposture; ce qui arriva: aussi se pressa-t'il d'y répondre en 421. par un Ouvrage qu'il reconoit avoir beaucoup travaillé; & qui est effectivement estimé le plus beau de ses Ecrits contre les Pelagiens; il est divisé en six Livres; les deux premiers combattent Julien par l'autorité des Docteurs Catholi-

ques ; & les autres refutent pied-à-pied tout son Ouvrage. Les Pelagiens, depuis la Sentence du Pape Zozime jusques à l'année 431. ne cessérent de demander un Concile universel, disant que le refus étoit une preuve de la mauvaise cause des Catholiques ; S. Augustin leur répondit que c'étoit là le langage des Hérétiques ; il ajouta qu'il n'y avoit plus rien à examiner avec eux ; mais qu'il falloit exécuter la Sentence, & reprimer leur inquiétude. An. 420. & 421.

Ils s'adressérent aux Evêques d'Orient, & envoyérent à C. P. quelques-uns de leurs Evêques fugitifs : Atticus leur opposa la Foi ancienne de l'Eglise, les rejetta, & ne permit pas même qu'ils demeurassent à C. P. ils ne furent pas mieux reçus à Ephése, où ils esperoient trouver de l'appui, à cause du sejour que Celestius y avoit fait. Vers le même tems Pelage fut poursuivi dans un Concile où présidoit Théodote d'Antioche, & accusé par Heros & Lazare ; il y fut convaincu d'Hérésie, & chassé des saints lieux de Jerusalem. Prayle en écrivit au Pape de concert avec Théodote. Il n'est plus parlé depuis de Pelage, assez vieux pour n'avoir pas vécu plus long-tems. Julien passa en Orient vers ce tems-là, & alla trouver Théodore de Mopsuete, qu'il regardoit comme

An. 420. & 421. son Maître, afin de s'instruire auprès de lui, pour écrire, comme il fit ensuite, ses huit Livres contre S. Augustin; mais lorsqu'il fut sorti de la Cilicie, Théodore y tint un Concile, & condamna lui-même le dogme des Pelagiens, & anathématisa Julien.

C'EST à l'année 421. qu'on raporte avec le plus de vraisemblance la mort de Ste. Marie Egyptienne, illustre par sa pénitence, dont l'Histoire est assez connuë; le S. Abbé Zozime l'avoit racontée à ses Moines. Un Auteur contemporain l'écrivit sur leur relation.

PENDANT que l'Eglise Orientale étoit en paix sous l'empire de Théodose le jeune, les Chrêtiens de Perse souffroient une cruelle persecution. L'Evêque Audas ou Abdas y donna lieu par un zele indiscret, en brûlant un Temple du feu que les Perses adoroient. Les Mages s'en plaignirent au Roi; l'Evêque fut condamné à rebâtir le Temple; il le refusa; le Roi le menaça de faire abattre toutes les Eglises: Audas fut mis à mort. & les Eglises ruinées. Théodoret raportant cette Histoire, blâme Audas d'avoir brûlé le Temple, & le loüe d'avoir souffert le martire plûtôt que de le rebâtir, La persecution étoit déja violente en 420. elle dura 30. ans. On remarque quatre Martirs illustres,

Hormisdas Fils d'un Gouverneur de Province, Suenés homme puissant & Maître de 1000. Esclaves, le Diacre Benjamin, & Jacques, qui ayant été Chrétien, par complaisance pour le Roi Isdegerd, étoit retourné à l'ancienne Réligion, & que sa Mére & sa Femme ramenérent au Christianisme. An. 420. & 421.

Les Sarrasins se convertirent à la Foi au commencement de cette persécution. Un de leurs Chefs nommé Aspebete avoit un ordre d'arrêter les Chrétiens qui fuyoient chez les Romains; bien loin d'exécuter cet ordre, il les aida à s'y sauver; & y passa lui-même peu après avec son Fils Terebon, qui étoit Paralytique de la moitié du Corps; Terebon eut revélation dans un songe qu'il seroit guéri par S. Euthymius, qui demeuroit dans le désert d'Orient à dix milles de Jerusalem; il raconta son songe à son Pere; & ils allérent chercher Euthymius. Terebon fut en effet guéri; il se fit alors baptiser avec son Pére & toute sa suite, & voulut même finir ses jours auprès de S. Euthymius.

Les Chrétiens de Perse eurent recours aux Romains, & les priérent de ne pas les laisser détruire. Atticus de C. P. les reçut favorablement, & en écrivit à Théodose. Ce Prince déja mécontent des Perses, leur déclara la guerre, & les défit

An. 420. & 421. en 421. Cette victoire fut suivie de plusieurs autres : & les Perses se virent obligez d'accepter la paix.

ACACE Evêque d'Amide Ville sur les frontieres de Perse, fit une action mémorable à l'occasion de cette guerre. Les Romains avoient pris environ 7000. prisonniers, qu'ils ne vouloient pas rendre, & qu'ils laissoient perir de faim ; il fit fondre les Vases de son Eglise, paya leur rançon, & leur donna de quoi faire leur voyage. Le Roi de Perse admira cette action, & confessa que les Romains savoient vaincre par la generosité comme par les armes ; il désira de voir l'Evêque ; & Théodose permit à Acace d'aller en Perse.

ON raconte plusieurs miracles à l'occasion de la même guerre, dont l'heureux succès fut attribué aux vertus de Théodose. Pulchrie sa Sœur aînée avoit pris grand soin de son éducation ; & ayant fait vœu de Virginité, elle persuada à ses autres Sœurs de suivre son exemple. Théodose l'associa à l'Empire : ce qui n'étoit jamais arrivé ; & elle gouverna avec une grande sagesse. L'Historien Procope dit qu'Isdegerd Roi de Perse avoit été déclaré Tuteur de Théodose, mais qu'il envoya un nommé Antiochus, pour en faire les fonctions à sa place ; & qu'Antiochus fit beaucoup de Loix en faveur du Christianisme.

Christianisme. Il faut avoüer, remarque l'Abbé de Choisi, que le silence des Auteurs contemporains sur un fait si nouveau & si important, est fort extraordinaire, & peut bien faire douter de la verité de ce fait. An. 420. & 421.

PULCHERIE aimoit l'Etude, & pratiquant continuellement la vertu, elle avoit rendu le Palais une espece de Convent; on y prioit Dieu à certaines heures reglées; les Evêques, les autres Ecclésiastiques, & toutes les personnes de pieté étoient reçuës avec honneur. Théodose étudioit & faisoit les exercices convenables à sa dignité; il apprenoit de sa Sœur Pulcherie à paroître en public avec gravité, & doux ou terrible suivant l'occasion. Il acheva de ruiner l'Idolâtrie, & renouvella les Loix de ses Prédecesseurs contre les Hérétiques. Socrate, Sozomene & Théodoret, qui attribuent ses prosperitez & ses victoires à son zéle pour la Réligion, & à ses autres vertus, semblent toutefois s'être un peu laissez entraîner à l'inclination naturelle de loüer le Prince regnant, & de dissimuler ses défauts: car Théodose parut dans la suite un Prince foible, gouverné, & facile à prévenir. Théodoret en raporte lui-même un exemple au sujet d'un Moine hardi, qui lui ayant demandé une grace, l'excommunia, parce qu'il

An. 420. & 421. la refusa. Théodose ne voulut pas se mettre à table, qu'il ne fût absous par le Moine-même, quoique l'Evêque lui eût mandé qu'il ne falloit pas s'arrêter à l'excommunication du premier venu.

THEODOSE épousa au mois de Juin 421. Athenaïs Fille d'un Philosophe Athenien, qui étoit payenne, & qui fut nommée au Baptême Eudoxia, & elle fut declarée Auguste. Peu après ce Mariage l'Empereur fit une Constitution contre l'autorité du Pape en Illyrie, prétendant transferer à l'Evêque de C. P. l'inspection sur les Evêques de cette Province, dont l'Evêque de Thessalonique étoit en possession, comme delegué du S. Siége; cette Constitution est du 14. Juillet 421. en voici l'occasion. L'Illyrie avoit été divisée sous Arcadius en Orientale & en Occidentale; mais le gouvernement Ecclésiastique étoit demeuré au même état; l'Evêque de Thessalonique y avoit toujours conservé le titre de Vicaire du Pape, dont il exerçoit les fonctions.

PERIGENE Prêtre de Corinthe avoit été ordonné Evêque de Patras; le Peuple ne voulut pas le recevoir. Après la mort de l'Evêque de Corinthe, les Corinthiens demandérent Perigene au Pape Boniface, qui ne voulut rien décider sans savoir ce qu'en pensoit Rufus de Thessalonique son Vicaire en Illyrie: il lui envoya la Requê-

te des Corinthiens, & témoigna cependant approuver l'élection de Perigene; il lui récrivit même une seconde fois; & sur la Réponse de Rufus, Perigene fut mis dans le Siége Metropolitain de Corinthe, qu'il conserva toute sa vie. Mais les Evêques qui s'étoient opposez à son élection, & qui souffroient avec peine l'autorité du Pape, en quelque partie que ce fut de l'Empire d'Orient, s'adressérent à Théodose, qui donna la Constitution. An. 420. & 421.

ANNE'E 422.

LE Pape Boniface averti de ce qui se passoit en Illyrie, écrivit trois Lettres; la premiére étoit adressée à Rufus à qui il mandoit de ne pas céder à ceux qui veulent s'attribuer une Dignité qui ne leur est pas dûë, désignant par là l'Evêque de C. P., & de prendre connoissance de l'affaire de Perebius de Pharsale, qui avoit eu recours au S. Siége; la seconde étoit pour les Evêques de Thessalie, qu'il exhortoit à reconnoître toûjours Rufus pour leur Chef, excommuniant Pausien, Cyriaque & Calliope, dépossant de l'Episcopat Maxime comme mal ordonné, & laissant à Rufus la liberté d'intercéder pour les trois premiers; la troisiéme étoit écrite aux Evêques de Macedoine, d'Achaïe, de Thessalie, d'Epire, de Prevale & de Dacie, qui devoient s'assembler en

An. 422. Concile pour la cauſe de Perigene, quoique décidée par le S. Siége ; & ſe plaignant d'une pareille entrepriſe, il leur défendoit de s'aſſembler.

IL fit en même tems une députation à Honorius priant de ſoûtenir les droits de l'Egliſe Romaine ; Honorius en écrivit à Theodoſe, qui, ſans égard pour ce que les Evêques d'Illyrie avoient obtenu par ſurpriſe, comme il eſt porté dans ſa réponſe, ou nouvelle Conſtitution, ordonna que les anciens priviléges de l'Egliſe Romaine ſeroient obſervés ſelon les Canons, & chargea les Prefets du Prétoire de les faire obſerver ; cette Conſtitution s'eſt conſervée dans les Archives de l'Egliſe Romaine ; mais on l'a retranchée des Codes compilés à C. P. par ordre de Theodoſe & même de Juſtinien, & on y a mis au-contraire la premiére, comme avantageuſe à cette Ville. On voit par toute la conduite de S. Boniface, avec quelle vigueur les Papes reſiſtoient dès-lors aux entrepriſes des Evêques de C. P. dont ils prévoyoient les ſuites. S. Boniface s'oppoſant à celle-ci, n'attaqua directement que les Evêques d'Illyrie, ſans nommer celui de C. P., ni ſe plaindre de Theodoſe.

CE S. Pape avoit reprimé cette même année l'entrepriſe de Patrocle d'Arles,

qui avoit ordonné un Evêque à Lodeve, Ville qui relevoit de la Metropole de Narbonne ; il déclara cette Ordination contre la régle du Concile de Nicée ; & maintint Hilaire Evêque de Narbonne dans son droit, lui mandant de se transporter à Lodeve, & d'y ordonner un autre Evêque. An. 422.

S. BONIFACE mourut le 4. Septembre 422. Il avoit défendu aux Femmes & même aux Religieuses de toucher, ou laver la Palle sacrée, ou Nappe d'Autel, laissant ce soin aux Ministres de l'Eglise : il défendit aussi d'ordonner Clercs des Esclaves, ou des gens attachés aux Charges des Villes, ou qui seroient engagés d'une autre maniére. Une ancienne Epitaphe marque que ce S. Pape mourut vieux ; qu'il avoit servi le S. Siége dès sa tendre jeunesse ; qu'il éteignit le Schisme par sa douceur & sa clemence, & qu'il soulagea Rome dans une année de sterilité.

SAINT CELESTIN Premier du nom.

SUITE DE L'ANNÉE 422. ANNÉES 423. A 427.

S. CELESTIN I. Romain, Fils de Priſcus, fut élu Pape le 13. Septembre 422.; & tint le Siége 9. ans, 10. mois & 8. jours. Il eut pour Succeſſeur S. Sixte III. en l'année 432.

QUELQUES Clercs & quelques Prêtres voulurent rapeller Eulalius, après la mort de S. Boniface; mais il ne voulut pas quitter le lieu de ſa retraite dans la Campanie, où il mourut l'année ſuivante. Le S. Siége ne demeura vacant que huit jours. Celeſtin Prêtre de l'Egliſe Romaine fut élu pour le remplir, ſans aucune conteſtation; & ce S. Pape ne fut pas moins ardent contre les Pelagiens que ſes Prédeceſſeurs.

L'EMPEREUR Honorius mourut le 15. Août 423.; ſon Neveu Valentinien troiſiéme du nom lui ſucceda. Honorius avoit chaſſé l'année précedente ſa Sœur Placidie de Ravenne; & elle s'étoit refugiée à C. P. Avant que la nouvelle de la

mort d'Honorius y fût parvenuë, Jean Primicier des Notaires, ou premier Secretaire, se fit reconnoître Empereur à Ravenne, & y regna 18. mois soûtenu par Castin Maître de la Milice. Le Comte Boniface lui resista en Afrique, & fut fidéle à Placidie & à ses Enfans. Theodose les soûtint aussi, & déclara Cesar le Jeune Valentinien; Jean fut ensuite défait en Italie & tué en Juillet 425.; Valentinien, qui n'avoit pas encore sept ans, fut reconnu Empereur le 23. Octobre, & on publia dès cette année sous son nom plusieurs Loix en faveur de l'Eglise. An. 423. à 427.

S. AUGUSTIN s'adressa au Pape Celestin au commencement de son Pontificat, sur une affaire qui le chagrina beaucoup. Les Habitans de Fussale, lui avoient demandé un Evêque, ou plûtôt il avoit resolu d'y en établir un, afin de gouverner les nouveaux Catholiques, après avoir eu des peines infinies d'y détruire le Schisme des Donatistes. Il en confera avec le Primat de la Province, qui malgré son grand âge vint de fort loin pour faire la Consecration. Celui que S. Augustin vouloit pour Evêque l'ayant refusé, il jetta les yeux sur un Jeune-homme nommé Antoine élevé dès l'enfance dans son Monastére; le nouvel Evêque abusa bientôt de son Ministére, & se rendit coupable

An. 423 à 427. de plusieurs crimes Capitaux. S. Augustin l'abandonna ; & les Evêques de la Province, sans le déposer, le privérent de ses fonctions. Il en avoit appellé au Pape Boniface ; & lui dissimulant le fait, il en avoit obtenu une Lettre au Primat de Numidie pour son rétablissement. Il fit valoir ce Jugement, & menaçant de le faire executer par la puissance seculiére, S. Augustin écrivit à S. Celestin pour l'en empêcher ; il lui envoya tous les Actes du Procès, afin de l'instruire à fonds de cette affaire, s'accusant d'imprudence d'avoir fait ordonner ce Jeune-homme sans l'avoir éprouvé. Il eut sans doute satisfaction ; puisqu'Antoine ne rentra point dans son Siége ; & que S. Augustin gouvernoit encore l'Eglise de Fussale sur la fin de sa vie.

CETTE Lettre du S. Docteur fut écrite dans le tems que les Evêques d'Afrique déferoient encore aux Appellations à Rome, en attendant d'être mieux éclaircis des Canons de Nicée : car ces Evêques écrivirent à S. Celestin quelque tems après qu'ils ne vouloient plus y déferer; & ne lui firent aucun compliment sur son exaltation. Il est vrai que la guerre interrompit le commerce entre Rome & l'Afrique ; mais la paix étant faite, les Evêques d'Afrique reçurent une Lettre de

S. Celeſtin en faveur du Prêtre Apiarius qu'il avoit rétabli, & qu'il renvoyoit en Afrique avec l'Evêque Fauſtin, ci-devant Legat du Pape Zozime. An. 423. à 427.

LES Evêques aſſemblés en Concile ſous Aurelius de Carthage & ſous Valentin Primat de Numidie, examinérent l'affaire d'Apiarius; (ce qui doit être pour la ſeconde fois, puiſque ſelon ce qui a déja été raporté, la Lettre Synodale du Concile de Carthage tenu en 419. envoyée au Pape S. Boniface, porte qu'ayant demandé pardon, il avoit été rétabli dans la communion.) S. Auguſtin ne paroit point avoir aſſiſté à cette aſſemblée, Apiarius y fut trouvé chargé de tant de crimes, que Fauſtin ne put le défendre, quoiqu'il fît plûtôt le perſonnage d'Avocat que de Juge; il s'oppoſa même à tout le Concile d'une maniére injurieuſe ſous prétexte de ſoûtenir les priviléges de l'Egliſe Romaine; il vouloit qu'Apiarius fût reçu à la communion des Evêques d'Afrique, parce que le Pape l'y avoit rétabli, croyant qu'il avoit appellé; mais il ne pût le prouver. Après trois jours de conteſtation, Apiarius preſſé de ſa conſcience & touché de Dieu, confeſſa tout d'un coup ſes crimes, attira les gémiſſemens du Concile; & demeura pour toûjours privé de la communion Eccléſiaſti-

An. 423 à 427. que. Les Evêques écrivirent alors à S. Celestin de ne plus recevoir à sa communion ceux qui auroient été excommuniés, puisque s'étoit un point reglé par le Concile de Nicée.

IL arriva vers ce tems-là à Hipponne, deux grands Miracles en presence de S. Augustin. Il y avoit à Césarée de Cappadoce une famille de dix enfans. Le Pere étoit mort, & la Mere ayant été outragée de paroles & de coups par son Fils ainé, sans que les autres enfans témoignassent s'en soucier, transportée de fureur, elle alla se prosterner devant les Fonts Baptismaux de sa Paroisse, & y donna sa malediction à tous ses enfans. Dieu, par un Jugement incomprehensible, l'exauça; & ils furent tous attaqués d'un tremblement universel, qui les rendoit effroyables. La Mere se pendit de desespoir; & les enfans quittérent leur Païs & se dispersérent; le second recouvra la santé à Ravenne à la memoire du glorieux Martir S. Laurens qui y étoit érigée depuis peu; Paul & sa Sœur Palladia vinrent à Hipponne demander la même grace au Seigneur par les mérites de S. Etienne.

LE Peuple les vit plusieurs jours, & fut étonné de leur état. Enfin le jour de Pâques de l'an 425. comme l'on croit,

Paul priant avec larmes devant la mémoire de S. Etienne, perdit connoiſſance, tomba par terre, & ſe releva peu après entierement guéri. Le lendemain S. Auguſtin étant au Jubé fit monter ſur les degrés Paul déja guéri, & ſa Sœur Palladia plus malade que jamais, & raconta leur hiſtoire au Peuple. Paul parla auſſi, & dit qu'Auguſtin lui avoit apparu pluſieurs fois dans ſes voyages; mais le S. Evêque prenant la parole s'écria, " ne m'en eſtimez „ pas davantage; en ſuis-je plus conſide- „ rable parce que je lui ai apparu ſans le „ ſçavoir? non mes Freres, je ne ſuis „ qu'un homme du commun. „ Pendant qu'il prêchoit Palladia deſcenduë du Jubé alla prier devant la memoire de S. Etienne; & fut guérie de la même maniere que ſon Frere; tout le monde éclata en acclamations de joye; & le ſilence ayant enfin ſuccedé; " qu'eſt ce qui pro- „ duit cette joie dans les cœurs, dit S. „ Auguſtin, ſi-non la Foi de Jeſus-Chriſt „ pour laquelle S. Etienne a répandu ſon „ Sang. „ An. 423. à 427.

OUTRE les occupations de l'Epiſcopat, & ſes Ouvrages, le S. Docteur travailloit encore ſouvent à régler les affaires de diverſes perſonnes de toute Réligion qui l'en rendoient l'arbitre; mais il aimoit mieux juger des inconnus que ſes amis,

An. 423. à 427. disant que de deux il en perdoit toûjours un. Ses meubles & ses habits étoient modestes, sans affectation de propreté, ni de pauvreté. Sa Table étoit frugale; aucune femme ne demeura jamais ni ne frequenta sa maison, non pas même sa Sœur, quoique Veuve & consacrée à Dieu, pour ne point attirer d'autres femmes chez lui; il ne visitoit que les personnes affligées. Il assistoit les pauvres du même fonds dont il subsistoit & son desintéressement étoit extraordinaire; comme on le voit dans ses Sermons sur la vie commune. La Lettre qu'il écrivit aux Réligieuses que sa Sœur avoit gouvernées est ce qu'on appelle communement la Régle de S. Augustin, qui depuis a été appliquée aux hommes. Il assembla son Peuple se voyant vieux & cassé le 26. Septembre 426.; deux Evêques, & sept Prêtres s'y trouvérent. Après avoir parlé du sujet de l'assemblée, il designa pour son Successeur le Prêtre Eraclius, l'un de ses Disciples, ce que le Peuple approuva d'un consentement unanime.

ATTICUS de C. P. mourut le 10. Octobre 425. L'extinction du Schisme, sa charité envers les pauvres font son éloge. On a encore une de ses Lettres à Calliopius Prêtre de Nicée, à qui il envoya 300. piéces d'or pour les pauvres honteux.

La secte des Novatiens, nommée SABATIENS ou PROTOPASCHITES, avoit été bannie par une Loi de Theodose. Ils avoient apporté de Rhodes le Corps de leur Chef Sabbatius; & prioient à son Tombeau. Atticus le fit enlever de nuit, & abolit cette superstition; mais il souffrit les assemblées des Novatiens; " ce sont, disoit-„ il, des témoins de notre Foi: „ entendant par-là le Dogme de la Trinité; les Novatiens n'erroient que sur l'Article de la Remission des pechés. Atticus fit voir la pureté de sa Foi par sa resistance contre les Pelagiens. An. 423-427.

IL y eut de grandes disputes pour l'élection de son Successeur. On proposa surtout le Diacre Philippe qui a écrit une Histoire divisée en XXX. Livres, & le Prêtre Proclus. Mais Sisinnius autre Prêtre dont l'Eglise étoit hors la Ville, en un lieu nommé ELAÏA, c'est-à-dire l'Olive, où l'on célébroit tous les ans avec une grande solemnité la Fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, leur fut préferé, & ordonné le 28. Fevrier 426. On tint pour son Ordination un Concile où assista Theodote d'Antioche; ce Concile écrivit à Berinien, à Amphiloque & aux autres Evêques, de Pamphilie, que si quelqu'un étoit convaincu par paroles ou par écrit d'être suspect de l'hérésie des Messaliens, il seroit dépose.

An. 423. à 427. PROCLUS fut ordonné par Sisinnius en qualité d'Evêque de Cyzique, dont le Siége vint alors à vaquer; mais comme il se préparoit à s'y rendre, on en ordonna un autre, & Proclus demeura sans Eglise, faisant les fonctions de Prêtre, & prêchant avec succès à C. P. Sisinnius ne vecut que deux ans dans l'Episcopat & mourut le 24. Décembre 427.

IL y eut dans ces tems-là une dispute assez vive parmi les Moines du Monastére d'Adrumet, à l'occasion de la Lettre de S. Augustin au Prêtre Sixte, dont le Moine Florus avoit apporté une copie. La dispute engagea le S. Docteur à composer son Livre de la Grace & du Libre arbitre; il l'adressa à Valentinien Abbé du Monastére d'Adrumet & à ses Moines.

COMME on lui fit dans la suite quelques objections, il composa le Livre de la Correction & de la Grace, qu'il adressa encore aux mêmes Moines; c'est le dernier Ouvrage dont il fait mention dans ses Retractations composées vers l'an 427. C'est aussi le tems à peu près de la conversion du Moine Leporius, qui poussa plus loin les mauvais principes de Pelage, que Pelage lui-même. S. Augustin contribua beaucoup à cette conversion; Leporius reconnoissant ses erreurs, en envoya une Retractation autentique qui

fut luë dans l'Egliſe de Carthage, en preſence de pluſieurs Evêques. S. Auguſtin écrivit vers le même tems à un nommé Vital de Carthage, qui ſoûtenoit que le commencement de la Foi n'eſt pas un don de Dieu, & refuta cette erreur. An. 423. à 427.

ANNE'E 428.

LE Comte Boniface, après la mort de ſa femme, vouloit embraſſer la vie Monaſtique. S. Auguſtin & S. Alypius croyant qu'il ſeroit plus utile à l'Egliſe & à l'Etat en demeurant dans le Monde, le detournérent de ſon deſſein. Ils lui conſeillérent toutefois de vivre dans la continence; mais il ſe remaria en Eſpagne avec une femme alliée aux Rois des Vandales, ce qui fut cauſe de l'accuſation qui lui attira la guerre de la part de Placide & de Valentinien III. A cette occaſion les Vandales, les Alains, les Goths & pluſieurs autres Peuples paſſérent en Afrique, laiſſant l'Eſpagne aux Wiſigoths; ils étoient Ariens & ravagérent tout le Païs, & ſurtout les Egliſes.

S. AUGUSTIN écrivit alors au Comte Boniface pour le faire rentrer en lui-même; Boniface ne profita pas des avis du S. Evêque; il ne put réparer le mal qu'il avoit fait. Placide reconnut qu'on l'avoit trompé, mais les Barbares ne voulurent plus quitter l'Afrique, & continuérent de la ravager impunément.

An. 428. MAXIMIN Evêque Arien venu en Afrique avec les Goths, eut à Hippone une conference avec S. Auguſtin, & ſe vanta d'avoir remporté l'avantage. Le S. Docteur compoſa deux Livres; dans le premier il fait voir que Maximin n'avoit pû lui répondre; & dans le ſecond il répondit lui-même à tout ce que cet Arien avoit avancé. Il avoit eu une autre conférence quelques années auparavant avec Paſcentius Intendant du Domaine de l'Empereur qui étoit auſſi Arien. S. Alypius y fut préſent; & comme S. Auguſtin l'avoit prévû, chacun publia là-deſſus ce qu'il voulut.

APRE'S la mort de Siſinnius, le Siége de C. P. demeura quelque tems vacant; pour éviter les brigues la Cour y mit Neſtorius qui étoit étranger, & qui avoit pratiqué la vie Monaſtique; l'Evêque Théodote l'ordonna Prêtre & le fit Catéchiſte. Neſtorius parut d'abord fort zelé contre les Hérétiques très odieux en Orient, ſur tout les Ariens, les Appollinariſtes & les Origeniſtes; il faiſoit profeſſion d'être admirateur de S. Chryſoſtome. Il avoit la voix belle, parloit facilement; mais ſon éloquence n'étoit pas ſolide. Il s'étoit cependant acquis une grande réputation d'éloquence, & même de vertu & de Doctrine.

IL amena à C. P. le Prêtre Anastase son confident ; ils virent en passant Théodore de Mopsueste, & on prétend qu'il apprit de lui la mauvaise Doctrine qu'il enseigna depuis. Théodore mourut, & peu après lui Théodote d'Antioche qui eut pour Successeur Jean Disciple de Théodore ; c'est à leur mort que Théodoret finit son Histoire. An. 428.

NESTORIUS arriva à C. P. trois mois après la mort de Sisinnius, & fut ordonné le 10. Avril 428. Dans son premier sermon, s'adressant à l'Empereur, il dit : „ Donnez-moi, Seigneur, la terre purgée „ d'Hérétiques, & je vous donnerai le „ Ciel : exterminez-moi les Hérétiques, „ & j'exterminerai avec vous les Perses. „ Ces paroles firent grand plaisir au Peuple passionné contre les Hérétiques. Le cinquiéme jour après son ordination, il voulut ôter aux Ariens le lieu où ils s'assembloient en secret. Ceux-ci au desespoir y mirent le feu qui se communiqua aux maisons voisines : Nestorius fut nommé incendiaire à cette occasion. Il vouloit pousser les Novatiens, la Cour l'en empêcha. Il persecuta les Quartodecimains & fut cause d'une sédition vers Sardés & Milet, où plusieurs personnes périrent ; en cela dit Socrate, il agissoit contre les Loix de l'Eglise.

An. 428. ANTOINE de Germe disant avoir ordre de Nestorius de persecuter les Macedoniens dans l'Hellespont, ces Hérétiques las de souffrir, le firent assassiner; Nestorius saisit cette occasion de leur faire ôter leurs Eglises, & quelques-uns se réünirent aux Catholiques.

IL parut six semaines après l'ordination de Nestorius une Loi de Théodose qui obligeoit les Hérétiques de rendre toutes les Eglises qu'ils avoient ôtées aux Catholiques, & leur défendoit d'ordonner de nouveaux Clercs; cette Loi affectoit en particulier les Ariens, les Macedoniens & les Appollinaristes; elle prohiboit les innovations à l'égard des Novatiens & des Sabbatiens, & ordonnoit que tous les autres Hérétiques seroient chassez des Villes; s'il n'y est pas fait mention des Pelagiens, c'est que Nestorius leur étoit favorable. On commença la même année 428. à célébrer la memoire de S. Jean Chrysostome; ce fut apparemment par les soins de Nestorius son admirateur, son compatriote & son successeur.

LE Pape S. Celestin écrivit cette même année une Lettre Décretale aux Evêques des Provinces de Vienne & de Narbonne pour corriger quelques abus. On y voit que les Ecclésiastiques & les Evêques eux-mêmes n'avoient encore aucun habit par-

ticulier en Occident, & que Patrocle d'Arles avoit été tué en 426. à ce que l'on croit par l'ordre secret de Felix maître de la Milice. Ce S. Pape en écrivit une autre l'année suivante, aux Evêques d'Apulie & de Calabre, pour leur recommander l'observation des Canons. An. 428.

Il y avoit dès-lors plusieurs Monastéres dans les Gaules, particuliérement en Provence. Cassien s'y étoit retiré en 409. après la mort de S. Chrysostome. Ordonné Prêtre, il fonda deux Monastéres à Marseille, un d'hommes & un de filles; On dit qu'il eut sous lui jusques à 5000. Moines. On le reconnoit aussi pour le Fondateur de la célébre Abbaïe de S. Victor de Marseille. Il écrivit ses Institutions Monastiques vers l'an 420. à la priére de Castor Evêque d'Apt, qui avoit fondé un Monastére dans le Diocèse de Nîmes; ses Institutions sont contenuës en XII. Livres. Il composa vers l'an 423. ses Conférences pour expliquer l'interieur des Moines d'Egypte. Elles étoient au nombre de dix adressées à Léonce Evêque de Frejus & à Hellade Anachorete, puis Evêque. Deux ans après il en composa sept autres qu'il adressa à S. Honorat Abbé de Lerins & à S. Eucher alors Moine sous S. Honorat, & depuis Evêque de Lyon. Enfin en 428. Cassien écrivit encore sept au-

An. 428. tres Conférences qui furent encore adreſſées à quatre Moines des Iſles de Marſeille.

S. HONORAT avoit fondé le Monaſtére de Lerins vers l'an 410. Il fut retiré de ſa ſolitude pour remplir le Siége Métropolitain d'Arles, après la mort de Patrocle ; mais il ne le garda que deux ans & mourut vers l'an 428. S. Hilaire l'un de ſes Diſciples à Lerins, fut ſon Succeſſeur, & conſerva dans l'Epiſcopat les pratiques de la vie Monaſtique. Il diſoit de ſon Maître ; " L'Egliſe de J. C. avoit fleuri ſous la „ conduite d'Honorat, de même qu'il „ avoit fait fleurir le Monaſtére de Lerins. „ l'or & l'argent y diminuérent ; mais la „ grace y augmenta : la Diſcipline y rentra ; il chaſſa de ſa maiſon, comme „ étant la maiſon du Seigneur, les richeſſes d'iniquité ; il employa à de ſaints „ uſages les grands biens qu'on avoit „ amaſſé durant beaucoup d'années ſans „ en rien faire. Il envoya à des perſonnes „ mortes il y avoit long-tems, les tréſors „ qu'ils avoient laiſſés à l'Egliſe, leur faiſant reſſentir de nouveaux ſoulagemens „ qu'ils avoient attendu de leur oblation. „

PLUSIEURS Moines de Lerins, imbus de la Doctrine que Caſſien avoit puiſée en Orient, & qui eſt particuliérement

expliquée dans sa treiziéme Conférence dans laquelle il fait parler l'Abbé Chere-mon de la Protection de Dieu, c'est-à-dire de la grace, mais peu correctement, plusieurs de ces Moines, dis-je, avoient peine à gouter celle de S. Augustin. Comme ceux d'Adrumet ils croyoient qu'au moins le commencement du merite venoit de nous; & trouvoient que la Doctrine de S. Augustin avoit des consequences fâcheuses contre la bonté de Dieu & la liberté de l'homme. An. 428.

HILAIRE, apparemment le même qui en 414. écrivit de Sicile à S. Augustin touchant les erreurs des Pelagiens, lui écrivit encore deux Lettres à cette occasion; mais on n'a que la seconde où il expliquoit ce que l'on soutenoit à Marseille & dans quelques autres endroits des Gaules; il lui demandoit ses retractations, afin d'être autorisé à rejetter ce qui lui auroit déplû à lui-même dans ses Ecrits.

S. PROSPER surnommé d'Aquitaine, qui paroit n'avoir été que simple Laïque; mais très-instruit & très-zelé pour la Doctrine de la grace, & qui connoissoit déjà S. Augustin par Lettres, lui écrivit aussi sur le même sujet & expliqua la Doctrine des Demi-Pelagiens, comme avoit fait Hilaire, & encore plus fortement.

An. 428. S. AUGUSTIN ayant reçu leurs Lettres, fut affligé de voir que l'on osât encore résister à la Doctrine de l'Eglise, confirmée par tant d'autorités divines si manifestes; pour contenter leur zèle, quoiqu'il eût déjà tant écrit sur cette matiére, & quoiqu'accablé de ses autres occupations dans un âge très-avancé, il composa ses deux Livres " de la Predestination des Saints, „ & les adressa à Prosper & à Hilaire; ce second Livre a depuis été intitulé " du don de la perseverance. „ Le S. Docteur y marque qu'il travailloit en même tems à ses retractations; il en parle encore dans sa derniére Lettre à Quodvultdeus alors Diacre, & depuis Evêque de Carthage qui lui avoit demandé au nom de tout le Clergé de cette Ville, un petit Traité qui contint en abregé toutes les Héréſies depuis le commencement du Christianisme. S. Augustin s'en excusa d'abord, & renvoya ce Diacre à ce qu'avoient écrit Philastre de Bresle & S. Epiphane. Le Diacre revint à la charge, & pressa tellement qu'il obtint ce qu'il souhaitoit; ce S. Docteur composa un Traité des Héréſies où il en compte quatre vingt-huit depuis les Simoniens jusques aux Pelagiens; il ne prétend pas toutefois les avoir toutes connuës, ni avoir expliqué tous les Dogmes des Hérétiques qu'il

nomme. Il comptoit de joindre à ce Traité des regles pour connoître ce qui fait l'Hérétique, & se garantir de toute sorte d'Héréſies : mais la mort le prévint. Ce Traité ne fut fait qu'après la réponſe aux huit Livres de Julien répandus après les quatre qu'il avoit déjà refutez ; & il travailloit en même tems à la reviſion de ſes autres Ouvrages, employant le jour à l'un, & la nuit à l'autre. An. 428.

LE Prêtre Anaſtaſe que Neſtorius avoit amené d'Antioche, prêchant un jour dans l'Egliſe de C. P. dit qu'on ne devoit pas nommer Marie Mere de Dieu. " On avoit „ appris de tout tems, dit l'Hiſtorien So„ crate, à reconnoître J. C. pour Dieu, „ & à ne point le ſeparer de la Divinité ; „ cette parole ſcandaliſa beaucoup de „ perſonnes tant du Clergé que du Peu„ ple. „ Neſtorius ſoutint ce que le Prêtre Anaſtaſe avoit avancé, & il y a pluſieurs de ſes Sermons ſur cette matiére, le premier fut prononcé le jour de la Nativité de N. S. en 428. où il dit formellement que Marie devoit être nommée ANTHROPOTOCOS, mere d'un homme, & non THEOTOCOS, Mere d'un Dieu. Il reprit dans le ſecond Sermon les Evêques ſes prédeceſſeurs qui avoient ſuivi un ſentiment contraire. On croit que ce fut alors qu'Euſebe Avocat de C. P. & ſimple Laï-

An. 428. que, homme très-vertueux, parfaitement instruit de la Réligion, & depuis Evêque d'Olysée, s'éleva contre Nestorius en pleine Eglise, disant : " c'est le Verbe „ Eternel lui-même qui est né selon la „ chair : „ ce qui causa une émotion parmi le Peuple. Les mieux instruits donnérent de grandes loüanges à Eusebe : d'autres s'emportérent contre lui & Nestorius les soutint.

ANNE'E 429.

NESTORIUS n'en demeura pas là ; dans un troisiéme Sermon prononcé à ce que l'on croit le jour de l'Epiphanie 429. sous pretexte de combattre les Ariens & les Macedoniens, il attaqua la Doctrine Catholique, soutint qu'on ne devoit pas dire que le Verbe Divin fût né de Marie & déclama contre Eusebe qui protesta pour lors contre la Doctrine de Nestorius.

MARIUS-MERCATOR publia dans le même tems un parallele de la Doctrine de Nestorius & de Paul de Samosate ; il en montra les convenances & les differences, & l'adressa par une Lettre à tous les Fidèles. Nestorius fut dès-lors regardé comme Hérétique par plusieurs qui se séparérent de la Communion ; il y en eut même qui le menacérent de le jetter dans la Mer. C'est de cette persécution dont il se plaignit dans un Sermon prêché au commencement

commencement du Carême, où il parla contre les Pelagiens selon la Doctrine Catholique, quoiqu'en presence de l'Evêque Julien & de ses complices refugiez à C. P. & quoiqu'il les traitât fort bien d'ailleurs, & qu'il se déclarât leur protecteur. An. 429.

CELESTIUS étoit retourné à Rome vers l'an 424. & avoit été chassé d'Italie par le Pape S. Celestin qui avoit refusé d'entendre les Pelagiens au commencement de son Pontificat, disant que leur seule ressource étoit l'obéïssance & le repentir. Celestius passa à C. P. avec Julien, Florus, Oronce & Fabius tous Evêques déposez & chassez d'Occident pour leur Hérésie. Ils s'étoient plaints à l'Empereur & à Nestorius comme des Catholiques persécutez injustement; Nestorius les entretenoit dans l'esperance de les faire rétablir, & prêchoit toutefois contre eux & en leur présence. Il y avoit trois de ses Sermons qui parloient assez correctement du peché originel; les deux premiers sur l'Histoire de la création du Monde qu'on lisoit au commencement du Carême, & le troisiéme sur la tentation de J. C. On n'a que ce dernier en entier, & des extraits des autres dans Mercator.

PROCLUS Evêque titulaire de Cyzique, qui faisoit les fonctions de Prêtre à C. P. prêcha le 25. Mars jour de l'Annoncia-

An. 429. tion, & rétablit hautement la Doctrine Catholique sur la Maternité divine de Marie. Son Discours choqua Nestorius, témoin des aplaudissemens qu'on y donna; il étoit d'usage, que quand un Prêtre, ou un Evêque avoit parlé dans l'Eglise en présence de l'Evêque du lieu, celui-ci ajoûtoit quelque parole d'Instruction, Nestorius fit un nouveau Sermon, & soûtint qu'on ne devoit pas dire que Dieu est né de Marie, mais que Dieu le Verbe du Pere étoit joint à celui qui étoit né de Marie. Il fit dans la suite trois autres Sermons contre celui de Proclus; mais il l'attaqua toûjours sans le nommer.

Les Sermons de Nestorius furent recuëillis dans un Livre, & rangés par ordre; ils se répandirent bientôt en Orient & en Occident. Ils furent portés à Rome, sans nom d'Auteur. On les sema dans les Monastéres d'Egypte; & ils y excitérent des disputes. S. Cyrille d'Alexandrie averti par quelques Moines, craignant que l'erreur ne prît racine, écrivit une grande Lettre à tous les Moines d'Egypte pour les raffermir dans la Foi de l'Eglise; il disoit en termes exprès comment peut-on mettre en doute si la Ste. Vierge est Mere de Dieu? si notre Seigneur Jesus-Christ est Dieu sa Ste. Mere n'est-elle pas Mere de Dieu? Il refuta en-

core les erreurs de Nestorius dans sa dix-septiéme Lettre Paschale pour l'année 429.; on croit qu'il fit aussi dans cette année ses Scolies sur l'Incarnation, où il explique les mots de Christ, de Jesus, d'Emanuel & la nature de l'union de l'Humanité avec le Verbe. An. 429.

LA Lettre de S. Cyrille aux Solitaires d'Egypte fut portée à C. P. & y fut d'une si grande utilité, que plusieurs Magistrats l'en remerciérent. Nestorius en fut extrémement irrité; il y fit répondre par Photius & chercha tous les moyens de lui nuire: il se servit de quelques Alexandrins que S. Cyrille avoit condamnés pour leurs crimes suivant les Canons, & se fit présenter contre lui des Requêtes, & même à l'Empereur Théodose.

S. CYRILLE apprit le chagrin de Nestorius dans le tems qu'il venoit de recevoir une Lettre du Pape S. Celestin & de plusieurs Evêques apparemment assemblés en Concile; on lui mandoit avoir vû les Sermons de Nestorius, & en avoir été scandalisés; le Pape le chargeoit de lui faire sçavoir s'ils étoient effectivement de l'Evêque de C. P. Il vint aussi à Alexandrie des personnes de toutes les Eglises d'Orient qui murmuroient contre ces Sermons. S. Cyrille fut tenté de déclarer à Nestorius par une Lettre Synodale qu'il alloit se séparer

An. 429. de sa communion s'il ne changeoit de langage ; cependant il resolut de lui écrire pour tâcher de le ramener.

NESTORIUS ne vouloit pas répondre à la Lettre de S. Cyrille ; le Prêtre Alexandre, qui en avoit été le Porteur, le pressa tant qu'il ne pût s'en dispenser ; sa réponse ne fut qu'un compliment affecté ; S. Cyrille en conclut qu'il ne falloit rien esperer de lui, & ce qu'il apprit dans les suites le lui démontra encore plus évidemment.

IL y avoit à C. P. un Evêque nommé Dorothée, intéressé, flateur, étourdi, qui en présence de Nestorius & en pleine Eglise, dit à haute voix ; " Si quelqu'un „ dit que Marie est Mere de Dieu, qu'il „ soit anatheme. „ A ces paroles qui excommunioient toutes les Eglises du Monde, le Peuple fit un grand cri, & s'enfuit hors de l'Eglise ne voulant plus communiquer avec ceux qui tenoient de semblables discours. On ne peut douter que Nestorius n'approuvât ce qu'avoit dit Dorothée, puisqu'il l'admit sur le champ à la participation des Saints Mystéres.

CEPENDANT quelques Prêtres de C. P. ayant averti plusieurs fois Nestorius ; & voyant qu'il ne se retractoit point, se séparérent de sa communion ; d'autres s'en retirérent secrétement. Mais bien loin que

Nestorius changeât de langage il interdit des Prêtres qui avoient préché contre le nouveau Dogme. Le Peuple irrité s'écria, " Nous avons un Empereur ; mais nous „ n'avons point d'Evêque : „ quelques-uns furent arrêtés & battus dans les Prisons ; d'autres qui réprirent Nestorius en face au milieu de l'Eglise, furent aussi maltraités ; un Moine qui voulut l'empêcher d'entrer dans l'Eglise comme un Hérétique, fut mis entre les mains du Prefet qui le fit foüetter publiquement, & l'envoya en exil. Des Ecclésiastiques voulant faire expliquer Nestorius furent également très-maltraités ; le Diacre Basile, Archimanditre & Thassalius Lecteur présentérent à l'Empereur, une Requête en leur nom, & en celui de tous les Moines. Après avoir exposé les violences de Nestorius, ils démandérent un Concile général, protestant devant Dieu qu'ils seroient innocens de tous les maux qui pourroient arriver, si en attendant le Concile, Nestorius continuoit ses violences. An. 429.

MARIUS-MERCATOR donna vers le même tems un Mémoire contre Celestius Chef des Pélagiens qui étoient alors à C. P. Cet Ecrit fut présenté à l'Eglise & au Clergé Catholique. Marius-Mercator en donna une Copie à l'Empereur, mais l'Original étant en Grec, il le traduisit en

An. 429. Latin, ſa langue naturelle.

NESTORIUS ne fit aucun cas d'un Ecrit, qui ne s'adreſſoit pas à lui, & qui ne le reconnoiſſoit pas pour Evêque; mais les Pelagiens, qui étoient à C. P. lui donnérent occaſion d'écrire au Pape S. Celeſtin pour le prévenir en ſa faveur; il envoya en même tems ſes Ecrits ſur l'Incarnation ſouſcrits de ſa main, & propoſa ſes ſentimens d'une maniére ſi obſcure & ſi embarraſſée qu'il étoit difficile d'y rien comprendre.

ANNE'E 430.

S. CYRILLE envoya ſelon la coûtume ſa 18. Lettre Paſchale pour indiquer la Pâques au 30. Mars 430. Il y traita de l'Incarnation & refuta encore au long les erreurs de Neſtorius. Il reçut peu après des Lettres de ſes Clercs reſidans à C. P. avec la Réponſe de Photius à celle aux Solitaires & quelques nouveaux Sermons de Neſtorius. Ils lui mandoient auſſi le nom de ceux qui répandoient des calomnies contre lui; ajoutant que les Sectateurs de Neſtorius parloient de paix & de reconciliation. Sur cet avis, S. Cyrille écrivit une ſeconde Lettre à Neſtorius, & l'exhorta comme ſon Frere à corriger ſa Doctrine & à faire ceſſer le ſcandale, il expliqua le Miſtére de l'Incarnation; & cette Lettre eſt la plus célébre de celles qu'il écrivit à ce ſujet.

IL écrivit encore à ce qu'on croit par la même occasion, à ses Clercs sur les propositions de paix de Nestorius; il dit que quoique le Concile de Nicée n'eût pas marqué expressément que Marie fût Mere de Dieu, il l'avoit dit toutefois en équivalent par ces paroles, " que le même qui est engendré du Pere, s'est incarné, & a souffert. " Nestorius se plaignant que le mot THEOTOCOS n'étoit pas dans l'Ecriture & que le Concile ne l'avoit pas employé. S. Cyrille demandoit où Nestorius avoit lui-même pris celui de CHRISTOTOCOS, dont il se servoit en parlant de la Ste. Vierge, par correction de celui d'ANTHROPOTOCOS. Il disoit enfin à ses Clercs qu'il alloit écrire ce qu'il falloit, & à qui il falloit, étant resolu de tout souffrir pour la Foi de J. C. Il écrivit en effet plusieurs Lettres sur le même sujet. Nestorius répondit plus amplement à la seconde Lettre qu'à la premiére, mais aussi plus aigrément; il soûtint toûjours que Marie devoit être nommée CHRISTOCOS Mere de Christ & non THEOTOCOS Mere de Dieu. Il parloit dans sa Réponse d'un Concile de C. P. qui paroit avoir été tenu en 429. où l'on condamna quelques prétendus Manichéens, qui étoient peut-être Mercator & les autres Catholiques zelés contre les Pelagiens : car sur la remontrance de Mer- An. 430.

An. 430. cator, Celestius, Julien, & les autres Pelagiens avoient été chassés de C. P.; on a encore la Lettre de Consolation que Nestorius écrivit à Celestius; & on sçait que les Pelagiens avoient coûtume de nommer les Catholiques Manichéens.

LE Prêtre Philippe l'un de ceux qui avoient été proposés pour Evêque de C. P. fut apparemment aussi appellé à ce Concile. Il avoit repris les erreurs de Nestorius, & ne vouloit pas communiquer avec lui. Nestorius le fit accuser par Celestius d'être Manichéen; mais Celestius ne parut point au Concile; & Nestorius prit un autre pretexte pour le condamner. On attribuë avec vraisemblance, à ce même Concile un Canon faussement attribué au Concile d'Ephese, portant anatheme contre celui qui dira que l'ame d'Adam mourut par le peché, puisque le Diable n'entre point dans le cœur de l'homme, & ce Canon est Pelagien.

S. CYRILLE ayant vû par la Lettre de Nestorius & par tout ce qu'il sçavoit d'ailleurs que cet Hérétique étoit apuyé à la Cour, écrivit à l'Empereur & aux Princesses de grandes Lettres, ou plûtôt des Traités sur la Foi. Il écrivit encore au Pape S. Celestin, & lui marqua l'état où se trouvoit l'Eglise de C. P. Cette Lettre fut portée à Rome par le Diacre Possido-

nius, qui fut chargé d'une Instruction contenant en abregé la Doctrine de Nestorius & la maniére dont il avoit dépoſé le Prêtre Philippe. Il écrivit encore à Acace de Berée, l'un des plus anciens & des plus illuſtres Evêques de Syrie, ordonné par S. Euſebe de Samoſate environ 50. ans auparavant; il l'exhorta à la paix, & lui dit avoir fait part de ſa Lettre à Jean d'Antioche qui, quoique jeune dans l'Epiſcopat, avoit les mêmes ſentimens que les Vieillards, & dont tous les Evêques d'Orient avoient bonne opinion. An. 430.

S. CELESTIN ayant reçu les Sermons de Neſtorius, ſa Lettre & ſes autres Ecrits, voulut les faire traduire en Latin avant que d'y répondre. A la ſollicitation de S. Leon alors Archidiacre de l'Egliſe Romaine, Jean-Caſſien qui entendoit parfaitement le Grec, compoſa contre la nouvelle Héréſie un Traité de l'Incarnation diviſé en ſept Livres pour ſoûtenir la Doctrine Catholique.

NESTORIUS ne recevant point de réponſe du Pape écrivit une ſeconde Lettre à peu près ſemblable à la premiére. Dans cet intervalle S. Celeſtin reçut celle de S. Cyrille dont Poſſidonius étoit Porteur. Il aſſembla un Concile à Rome; on examina l'affaire à fond; on lut les Ouvrages & les Lettres de part & d'au-

An. 430. tre, & on condamna la Doctrine de Neſtorius, chargeant S. Cyrille de l'execution du Jugement.

LE Pape écrivit de ce Concile ſept Lettres de même datte ; la premiére à S. Cyrille ; la ſeconde à Neſtorius, où il lui déclare que s'il ne deſavouoit ſes impiétés, & ne croyoit de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt tout ce que l'Egliſe Catholique en croit, il étoit ſéparé du corps des Evêques & de la ſocieté des Fidéles ; la troiſiéme au Clergé de C. P. ; la quatriéme à Jean d'Antioche ; la cinquiéme à Rufus de Theſſalonique ; la ſixiéme à Juvenal de Jeruſalem, qui avoit ſuccedé depuis peu à Prayle ; la ſeptiéme à Flavien de Philippes : c'eſt-à-dire aux Evêques des plus grands Siéges de l'Empire d'Orient.

POSSIDONIUS fut chargé de les porter à S. Cyrille qui devoit les faire tenir à leur adreſſe ; le Pape loüoit ſon zéle & ſa vigilance, & déclaroit approuver ſes ſentimens ſur l'Incarnation ; il l'exhortoit à ramener Neſtorius à la raiſon, diſant que tous ceux que cet Evêque avoit ſeparé de ſa communion, étoient toûjours dans celle de l'Egliſe Romaine ; il lui ordonnoit enfin d'executer le Jugement par l'autorité du S. Siége, ſi Neſtorius dans l'eſpace de dix jours à compter de celui de l'admoſition, n'anathematiſoit ſes erreurs ; " vous

„ agirez en cela, disoit S. Celestin, à no- An. 430.
„ tre place, & en vertu de notre pou-
„ voir. „ La Lettre au Clergé de C. P. étoit une exhortation de demeurer ferme dans la Foi Catholique, & tendoit à consoler ceux que Nestorius persécutoit, déclarant nulles toutes les excommunications qu'il avoit prononcées depuis qu'il avoit commencé d'enseigner ses erreurs. La Lettre à Jean d'Antioche contenoit en substance la même chose.

JUVENAL de Jerusalem, donna le premier un Evêque aux Arabes, ou Sarasins que S. Euthymius avoit convertis à la Foi; ce fut Pierre nommé auparavant Aspebete, Pere de Terebon; on le fit l'Evêque des Parembolon, parce que son Peuple campoit dispersé en divers Quartiers.

S. CELESTIN nomma cette même année 430., & selon M. Fleury dès l'année précédente 429. S. Germain Evêque d'Auxerre, en qualité de son Vicaire pour aller dans la Grande-Bretagne, resister à Agricola Fils de Severin Evêque Pelagien, qui y semoit l'héresie. Il y avoit déja envoyé le Diacre Pallade; & les Evêques des Gaules avoient reçu une Députation de la Grande-Bretagne pour aller défendre la Foi Catholique. Ils assemblérent un Concile nombreux à Arles, où S. Germain fut prié unanimement de se charger de cette entre-

An. 430. prise avec S. Loup Evêque de Troye : ainsi la mission du Concile concourut avec celle du Pape.

S. LOUP n'étoit Evêque que depuis deux ans. Il étoit né à Toul d'une Famille très-noble, & avoit acquis dans les Ecoles des Rheteurs une grande reputation de sçavoir & d'éloquence. Il avoit épousé la Sœur de S. Hilaire d'Arles ; & après sept ans de Mariage, ils se separérent d'un commun consentement pour mener une vie plus parfaite. S. Loup se retira au Monastére de Lerins, & y fut fait Prêtre ; étant allé à Macon pour distribuer aux Pauvres ce qui lui restoit de biens, on l'enleva pour être Evêque de Troye, dont il gouverna l'Eglise 52. ans.

S. GERMAIN & S. Loup s'arrêtérent à Nanterre auprès de Paris. Les Habitans leur demandérent une Exhortation ; S. Germain enflammé d'un zèle apostolique, & parlant à ce Peuple, une jeune Fille attira son attention ; il crut voir briller dans ses yeux quelque chose de Celeste : il la fit approcher & demanda son nom. Elle n'avoit que sept ans, selon l'Abbé de Choisy ; M. Fleury raporte qu'elle pouvoit en avoir environ quinze. On dit au S. Evêque qu'elle s'appelloit Geneviéve. Il lui demanda si elle vouloit consacrer à Dieu sa Virginité ; ayant répondu qu'elle

le souhaitoit ardemment, S. Germain mit la main droite sur sa tête, chanta des Pseaumes, fit des Priéres, & lui donna la bénédiction solemnelle des Vierges. Il la fit revenir le lendemain pour sçavoir si elle se souvenoit de ce qui s'étoit passé la veille : " oüi mon Pere, lui dit-elle, j'espere avec le secours de Dieu & de vos priéres tenir ce que j'ai promis. " S. Germain vit alors une piece de monoye de cuivre marquée du signe de la Croix ; il la ramassa, & la donnant à Genevieve il lui dit, "gardez-la pour l'amour demoi, & portez-la toûjours au cou, vous n'avez pas besoin d'autre ornement. " Tel fut le commencement de Ste. Genevieve. An. 430.

Les deux Evêques poursuivirent leur voyage ; après avoir essuyé une furieuse tempête que S. Germain apaisa en jettant quelques gouttes d'huiles dans la Mer, au nom de la Ste. Trinité ; ils abordérent heureusement dans la Grande-Bretagne ; une grande multitude de Peuple étoit rassemblée pour les recevoir. Ils remplirent bientôt le Païs de leurs Instructions ; la foule étoit si grande qu'ils étoient obligés de prêcher en pleine Campagne. La vertu, la Doctrine, les Miracles, tout étoit en eux Apostolique. Les Pelagiens se cachoient ; mais enfin honteux que leur silence les condamnât, ils en vin-

An. 430. rent à une Conference, pendant laquelle S. Germain rendit la vûë à une Fille de dix ans, en appliquant sur ses yeux un Reliquaire qu'il portoit au cou, & invoquant la Ste. Trinité; depuis ce jour-là tout le monde se rendit à la Doctrine des saints Evêques.

ILS allérent rendre graces à Dieu de ces succez au tombeau du Martir S. Alban le plus célébre de la Bretagne; S. Germain le fit ouvrir pour y mettre des Reliques de tous les Apôtres & de plusieurs Martirs qu'il avoit ramassés de divers Païs; prit de la poussiére encore teinte du sang de S. Alban, & à son retour il bâtit à Auxerre une Eglise en son honneur.

LES Pictes Peuples Septentrionaux de l'Isle, & plus que Barbares, faisoient des courses continuelles sur les Bretons. Les Saxons étoient venus de la Germanie au secours des Bretons; & selon la coûtume des Barbares, ils s'étoient joints aux Pictes pour piller plus à leur aise. Les Bretons épouvantés eurent recours aux saints Evêques, qui se rangérent de leur côté; S. Germain se souvenant encore de son premier métier, fit poster quelques Troupes dans une Vallée couverte de bois, pour prendre les Ennemis en flanc, & commanda à toute l'Armée que dès qu'ils approcheroient des Mon-

tagnes, ils criaſſent par trois fois & de toutes leurs forces, *Alleluia*. Ce bruit multiplié par les échos des Montagnes fit croire aux Saxons que leurs Ennemis étoient trois fois plus nombreux qu'ils n'avoient cru; ils prirent la fuite, jettant leurs armes & abandonnant leur bagage, & ſe retirérent chez les Pictes. Les ſaints Evêques ayant délivré la Bretagne des Pelagiens & des Saxons retournérent chez eux. Le Pape S. Celeſtin y renvoya en 431. le Diacre Pallade, qu'il avoit ordonné Evêque des Ecoſſois, & qui fut le premier Paſteur de ces Peuples; S. Jerôme les dit tellement Barbares, qu'ils n'avoient point de mariages réglés; & mangeoient de la chair humaine. An. 430.

S. CYRILLE ayant reçu les Lettres du Pape, les envoya à leur adreſſe; il manda à Jean d'Antioche qu'il vouloit ſuivre le Jugement de Rome & des Evêques d'Occident pour conſerver leur communion, & pria Juvenal de Jeruſalem d'engager l'Empereur à délivrer l'Egliſe de C. P. de Neſtorius, qui étoit incorrigible. Jean Patriarche d'Antioche étoit ami de Neſtorius, il avoit été tiré de ſon Clergé; il lui envoya la copie de la Lettre de S. Cyrille & de celle du Pape; il l'exhorta à faire attention à leur contenu, à déclarer s'il tenoit la Doctrine Ca-

An. 430. tholique, & à employer le mot de THEOTOCOS, qui n'avoit jamais été rejetté par aucun Docteur de l'Eglise. Nestorius répondit honnêtement ; mais persista dans son erreur.

CEPENDANT. S. Cyrille assembla un Concile à Alexandrie, qui est peut-être le Concile ordinaire du mois d'Octobre de toute la Province d'Egypte ; on y fit une Lettre Synodale adressée à Nestorius, pour servir de troisiéme & derniére monition ; on lui déclara que si dans le terme de dix jours après la reception, il ne renonçoit pas à ses erreurs, on ne le tiendroit plus pour Evêque, conformement au Decret du Pape.

" NOUS croyons, disoient les Evêques de ce Concile ; " après avoir rapellé le Symbole de Nicée, & expliqué amplement & exactement le Mistére de l'Incarnation, en répondant aux principales objections de Nestorius, " & Nous " annonçons la Resurrection, & l'Ascension du Fils unique de Dieu : " Nous rendons à Dieu dans l'Eglise un " culte non sanglant ; Nous célébrons les " Bénédictions mystiques ; & par ce moyen nous sommes sanctifiés, étant faits " participans de la Chair sacrée & du " Sang précieux de Notre-Seigneur Jesus-" Christ. A Dieu ne plaise que nous re-

„ cevions cette Chair, comme une chair An.
„ commune, ou comme la chair de 430.
„ quelqu'homme sanctifié; & associé au
„ Verbe en égalité de dignité, ou ayant
„ acquis l'habitation divine, mais nous
„ la prenons comme la Chair véritable-
„ ment vivifiante, & propre du Verbe. „
Paroles, qui étant prononcées par le Concile, pour prouver en Jesus-Christ l'unité de Personne, sont en même tems un témoignage clair & inconteſtable de la Créance de l'Egliſe ſur la réalité du Corps & du Sang de Jesus-Christ dans l'Euchariſtie.

LES Peres ajoûtérent douze anathemes aux Articles, auſquels ils vouloient que Neſtorius ſouſcrivît ſincerement. S. Proſper d'Aquitaine dit à cette occaſion que S. Cyrille s'oppoſa à Neſtorius avec toute ſa prudence & toute ſa pénétration; & le Pape avec toute ſon autorité. La Lettre Synodale étoit dattée du 30. Novembre; mais on croit que c'eſt plûtôt là le jour auquel les quatre Evêques deputés qui la portoient, arrivérent à C. P. Elle fut accompagnée d'une autre pour le Clergé de cette Ville; & d'une troiſiéme pour les Abbés des Monaſtéres.

L'EMPEREUR averti de tout ce qui ſe paſſoit, fut ébranlé de voir tant de ſaints Prélats déclarés contre Neſtorius; avant

An. 430. l'arrivée des Deputés du Concile d'Alexandrie, il avoit ordonné la convocation d'un Concile général à Epheſe pour rétablir la paix dans l'Egliſe. Les Catholiques le demandoient, comme il paroit par la Requête de Baſile & des Moines maltraités par Neſtorius; & celui-ci le demandoit lui-même, croyant y prévaloir par la puiſſance ſéculiére & l'apui des Orientaux; & y faire condamner S. Cyrille ſur les plaintes de ſes calomniateurs. La Lettre de convocation eſt au nom des deux Empereurs adreſſée aux Metropolitains. Il n'eſt reſté que celle qui étoit pour S. Cyrille; elle porte en ſubſtance que vû les troubles de l'Egliſe on eſt obligé d'aſſembler tous les Evêques du Monde pour y mettre ordre; on y exhorte les Evêques de ſe trouver à Epheſe le 7. Juin jour de la Pentecôte, fixé pour l'Ouverture du Concile. Theodoſe écrivit encore en particulier à S. Cyrille; & l'accuſa d'être l'Auteur des troubles, ce qui fait voir la préoccupation de ce Prince contre ce S. Evêque.

S. AUGUSTIN fut appellé nommément à ce Concile, pour ſa grande reputation; & un Officier diſtingué fut chargé de la Lettre de l'Empereur; mais lorſqu'il arriva à Carthage le S. Evêque étoit déja mort; Dieu, qui ſelon les Loix de ſa ſageſſe partage comme il lui plait les talens

& les recompenſes, ſe contenta qu'Auguſtin eût ſervi utilement dans pluſieurs occaſions importantes; & qu'il eût ſur tout excellé dans la défenſe de la Grace de Jeſus-Chriſt. Néanmoins le S. Docteur aſſiſta au Concile en eſprit, Beſſula Diacre de Carthage y apporta ſes Ouvrages. An 430.

LE dernier Ecrit de S. Auguſtin fut ſa réponſe aux Livres de Julien, encore n'eſt-elle que pour les premiers. Il avoit fait quelque tems avant ſa mort un Extrait des preceptes moraux de l'Ecriture qu'il nomma *Speculum*. Il avoit deſſein de les expliquer dans des queſtions; mais il ne put les executer. Les Vandales continuoient de ravager l'Afrique; cette deſolation rendit très-amer le dernier tems de ſa vie, comme le raporte Poſſidius de Calame ſon ami intime, qui en avoit été témoin oculaire. De tant d'Egliſes qu'il y avoit en Afrique, il ne reſta à peine que celles de Carthage, d'Hippone & de Cyrthe, qui ne furent pas ruinées, & dont les Villes ſubſiſtaſſent.

DANS ces allarmes, S. Auguſtin fut conſulté par Honorat de Thiare pour ſavoir ſi les Evêques, ou les Clercs devoient ſe retirer à l'approche des Barbares. Le S. Docteur lui envoya d'abord une Lettre écrite ſur ce ſujet à l'Evêque Quodvultdeus, que nous n'avons plus; Honorat

An. 430. n'en ayant pas été satisfait, S. Augustin lui en écrivit une grande, où il donne des régles pour se conduire en de telles occasions. " Dans les perils communs, dit „ le S. Docteur, les Pasteurs & les Mi„ nistres de l'Eglise ne doivent pas aban„ donner le Troupeau. Leur Ministére lui „ est alors plus nécessaire. Ils ne doivent „ pas en l'abandonnant commettre un „ mal certain par la crainte des maux in„ certains. Il ajoûte que dans le cas où „ les Persécuteurs cherchent le Pasteur „ en particulier, il peut s'enfuir s'il y a „ d'autres Ministres suffisans pour le be„ soin du Troupeau; & si tout le Trou„ peau s'enfuit, il doit le suivre; que „ quelques Ministres peuvent aussi se re„ server quand il y en a d'autres pour su„ pléer à leur défaut; mais qu'ils ne doi„ vent pas aisément craindre de périr plû„ tôt que les Laïques, ni se croire plus „ nécessaires que les autres; qu'enfin „ tous voulant demeurer, quoiqu'on juge „ nécessaire la fuite de quelques-uns, le „ sort en doit décider. „

LA Ville d'Hippone étoit assiégée depuis trois mois, lorsque S. Augustin tomba malade. Son âge & ses infirmités habituelles faisoient tout craindre; il ordonna qu'on lui écrivît dans de grands cartons les Pseaumes de David sur la peni-

tence ; apparemment les sept qu'on nomme tels aujourd'hui, il les fit attacher contre la muraille autour de son lit. Il les recitoit continuellement d'une maniére si tendre qu'en répandant des larmes, il en faisoit répandre aux assistans. " Les " plus innocens, disoit-il, ne doivent " point sortir de ce monde sans faire une " vraie pénitence. „ Il souffroit les maux & les remédes comme des peines de ses péchés. Un Bourgeois de la Ville demanda à le voir ; & le pria d'imposer les mains à son Fils malade, afin qu'il fût guéri. " Si j'avois si aisément le pouvoir " de guérir les malades lui dit le S. Evê- " que, je commencerois par moi-même. „ Il benit toutefois l'enfant, qui fut guéri aussi-tôt. Il mourut enfin âgé de 76. ans le 28. Août 430. Possidius raconte ses Miracles ; & nous a laissé un catalogue de ses Ouvrages, où l'on trouve mille & trente Livres, Sermons, ou Lettres ; il dit n'avoir pû tout compter ; & il y a plusieurs Ouvrages que nous n'avons pas. An. 430.

S. ALEXANDRE Fondateur du fameux Institut des Acémetes ou Veillans, mourut vers ce tems là. On nommoit ses Disciples ACOÏMETAI, c'est-à-dire Veillans, parce qu'il y avoit toujours une partie de la Communauté qui veilloit, & chantoit la Psalmodie, qui étoit par-là continuelle dans ses Monastéres.

An. 430. SUR la fin de Novembre 430. ; & après la convocation du Concile d'Epheſe, Neſtorius écrivit encore au Pape S. Celeſtin : mais il s'expliquoit toujours en termes captieux.

CEPENDANT les quatre Deputés du Concile d'Alexandrie arrivérent à C. P., & rendirent à Neſtorius le 30. Novembre pendant qu'on célébroit l'Office, les Lettres du Pape & de S. Cyrille. Il les prit, & leur dit de venir le lendemain le trouver en particulier ; mais il leur ferma les portes quand ils parurent. Il fit un Sermon le Samedi ſuivant, & s'emporta vivement contre S. Cyrille, il le déſigna ſous le nom de l'Egyptien ; & le lendemain il en fit un autre, où il dit nettement que la Vierge eſt Mere de Dieu, & Mere de l'Homme ; mais en expliquant toûjours le mot de THEOTOCOS comme dangereux ; il prétendoit répondre par ces Sermons aux Lettres des Conciles de Rome & d'Alexandrie ; & comme les douze Anathemes de S. Cyrille étoient ce qu'il y avoit de plus fort contre lui, il entreprit de les combattre par douze autres qu'il propoſa de ſon côté.

JEAN d'Antioche ayant eu copie de la derniere Lettre de S. Cyrille à Neſtorius fut choqué des douze Anathemes ; il crut qu'en voulant s'oppoſer à Neſtorius, S.

Cyrille étoit lui-même tombé dans l'erreur d'Apollinaire. Il donna ordre aux deux plus savans Evêques de sa Province, André de Samosate & Theodoret de Cyr d'y répondre par écrit. André travailla au nom des Orientaux qui approuvérent son Ecrit dans un Concile ; & Theodoret mit son nom au sien qui étoit plus aigre que celui d'André. Il le répandit en Phenicie & dans les Païs voisins; & l'envoya à C. P. d'où Evoptius de Ptolemaïde dans la Pentapole le fit tenir à S. Cyrille. Ces deux Ecrits furent faits avant le Concile. Theodoret né à Antioche vers l'an 387, avoit été ainsi nommé parce que ses Parens l'obtinrent du Ciel par les priéres d'un saint Solitaire : car THEODORET signifie Dieu-donné. Il avoit été Disciple de S. Chrysostome , & se rendit célébre par sa Doctrine & son éloquence , après avoir passé long-tems dans un Monastére , il fut élevé malgré lui à l'Episcopat en 423. Etant Evêque il conserva toujours la pauvreté à sa table , en ses habits , en ses meubles , pendant qu'il étoit magnifique pour tout ce qui regardoit le Public. Attaché à Jean d'Antioche & à ses amis , il crut trouver dans les Anathemes de S. Cyrille des expressions qui favorisoient l'erreur d'Appollinaire , contre laquelle il étoit fort zelé , ainsi que contre tous les An. 430.

An. 430. Hérétiques dont il ne resta aucun dans tout son Diocèse, où il y en avoit auparavant plus de cent mille.

ANNE'E 431.

MERCATOR, qui étoit encore à C. P. répondit aux douze anathemes de Nestorius, pour défendre ceux de S. Cyrille; le titre porte: " Les douze Articles des „ blasphemes de Nestorius par lesquels il „ contredit les Lettres de S. Celestin Pape, & de S. Cyrille d'Alexandrie, & „ s'éforce par des réponses très-courtes de „ refuter les douze Articles de Foi qui „ lui ont été envoyés. „ La Version qu'il fit des anathemes de Nestorius les a conservés, le texte Grec ne se trouve plus.

S. CYRILLE fit de son côté trois Ouvrages pour la défense de sa Doctrine qui étoit celle de l'Eglise; ils sont une Apologie de ses 12. Articles; son Apologie contre Theodoret; & sa réponse en cinq Livres aux Sermons de Nestorius contre Proclus, furent composés avant le Concile.

LE 23. Mars Theodose donna une Loi générale pour tout l'Empire au sujet des aziles dans les Eglises, & de tout ce qui étoit contigu, comme chambres, maison, bains, jardins, cours, galerie, &c. On voit par-là la quantité des Bâtimens, qui accompagnoient les Eglises, & la grande enceinte qui les renfermoient; cette Loi est raportée

raportée dans les Conciles avec la date de sa publication en Egypte le 7. Avril 431. An. 431.

L'EGLISE d'Occident perdit cette année S. Paulin de Nole, qui n'avoit jamais cherché dans l'Episcopat qu'à se faire aimer. Il mourut le 22. Juin. Il nous reste de ses Ecrits cinquante-deux Lettres & vingt-six Poëmes, dont dix sont à la loüange de S. Felix ; & les Fragmens de quelques autres.

INCONTINENT après la Fête de Pâques, Nestorius prit le chemin d'Epheſe accompagné d'un grand nombre de Troupes, des Comtes Candidien & Irenée & de dix Evêques ; il en trouva plusieurs déja assemblés. S. Cyrille partit d'Alexandrie avec cinquante Evêques de sa dépendance ; & arriva à Epheſe peu avant le 7. Juin jour de la Pentecôte. Le tems lui avoit été favorable jusqu'à Rhodes ; il écrivit de-là à son Clergé & à son Peuple une Lettre pleine d'une charité paternelle ; & leur écrivit encore d'Epheſe. Juvenal de Jerusalem n'arriva que cinq jours après la Pentecôte avec les Evêques de la Palestine ; Flavien de Philippes & ceux de Macedoine arrivérent encore à tems.

JEAN d'Antioche & les Syriens se firent au contraire long-tems attendre s'excusant sur la longueur du chemin ; c'étoit plû-

An. 431. tôt parce que Jean étant ami de Nestorius differoit son voyage autant qu'il pouvoit, pour lui faire plaisir.

PENDANT qu'on les attendoit, les Evêques qui étoient déja à Ephése traitérent la question de l'Incarnation dans leurs Sermons & dans leurs conversations particulieres. On a un Sermon de S. Cyrille prêché dans ce tems-là, où parlant de la Ste. Vierge dont il releve toutes les grandeurs, il repéte à chaque Article le titre de Mere de Dieu. Nestorius y est déclaré ennemi de l'Eglise, & le Pape S. Celestin qualifié de Pere, de Patriarche & d'Archevêque de toute la terre.

ACACE de Melitine fit aussi un Sermon, où il expliqua la Foi de l'Eglise, insistant sur l'Unité & la Divinité de Jesus-Christ, & la conséquence nécessaire de donner à Marie le titre de Mere de Dieu. On lut encore en cette occasion deux Sermons de Théodote d'Ancyre sur la Nativité de Notre-Seigneur, où il refutoit amplement les erreurs de Nestorius. Acace & Théodote étoient toutefois ses Amis; ils eurent quelques conferences avec lui, & le trouvérent toujours opiniâtre dans son héréſie. S. Cyrille fit de son côté des Extraits des Livres de Nestorius, dont il n'est resté que la Version de Mercator.

JEAN d'Antioche étant à cinq ou six

journées d'Ephése, en fit donner avis, & écrivit à S. Cyrille, lui marquant beaucoup d'amitié & d'empressement de se rendre auprès de lui. Alexandre d'Apamée & Alexandre d'Hieraple, Metropolitains de la suite de Jean, arrivérent cependant à Ephése; S. Cyrille & les autres Evêques s'étant plaint de ce que Jean tardoit tant à venir, ils répondirent qu'il les avoit chargés de déclarer que son retardement ne devoit pas empêcher qu'on ne fît l'ouverture du Concile. An. 431.

Il y avoit déja plus de 200. Evêques assemblez. La Lettre de Théodose pour la convocation du Concile marquoit précisément le jour auquel ceux qui ne se trouveroient pas à Ephése seroient sans excuse. Il s'etoit passé plus de quinze jours au-de-là. Plusieurs Evêques & plusieurs Clercs étoient incommodez de la dépense d'un si long séjour: plusieurs étoient même malades, & il en étoit mort quelques-uns. Tout le monde croit que Jean d'Antioche ne vouloit pas se trouver au Concile, pour ne pas voir déposer Nestorius tiré de son Eglise. Il étoit déja arrivé des Evêques de plus loin qu'Antioche. Jean avoit mandé qu'on pouvoit commencer sans lui: toutes ces raisons déterminérent S. Cyrille & la plûpart des Evêques de tenir le Concile le 22. Juin dans la grande Egli-

An. 431 se dédiée à la Sainte Vierge.

ON députa la veille quatre Evêques pour avertir Nestorius de venir au Concile. Sa réponse fut : " Qu'il verroit, & qu'il iroit s'il devoit y aller. „ On donna le même avis à quelques Evêques qui étoient avec lui ; & qui répondirent sur le même ton. Cependant Nestorius demanda à Memnon d'Ephése l'Eglise de S. Jean, où il vouloit tenir son assemblée à part. L'Evêque la refusa, & le Peuple même s'y opposa fortement. Alors les Evêques du parti de Nestorius firent une protestation adressée à S. Cyrille & à Juvenal de Jerusalem; ils déclarérent qu'il falloit attendre Jean d'Antioche, & ne pas recevoir ceux qui avoient été déposéz & excommuniez par leurs Evêques ; ils firent intimer par des Députez qu'ils s'assembleroient quand le Comte Candidien les convoqueroit. La protestation fut souscrite par 68. Evêques de Syrie, d'Asie, & de Thrace, mais Nestorius n'y paroissoit pas.

CANDIDIEN fit tout ce qu'il put pour empêcher la tenuë du Concile avant l'arrivée de Jean d'Antioche, quoique sa commission ne portât que d'empêcher les Seculiers & les Moines de venir à Ephése, afin qu'il n'arrivât point de désordre, il ne devoit prendre aucune part aux questions, comme il est porté par la Lettre

de l'Empereur. Le Comte Irenée n'y étoit venu que par amitié pour Neſtorius, & n'avoit du tout rien à faire dans le Concile. Les Evêques n'eurent point d'égard aux inſtances de Candidien, qui ſe retirant en colere, dreſſa ſur le champ une proteſtation contre eux, la fit publier le même jour dans la Ville, & en envoya copie à l'Empereur. An. 431.

ON avoit élevé dans l'Egliſe de Ste. Marie, où le Concile étoit aſſemblé, un Thrône magnifique; on y plaça les Saints Evangiles, pour marquer la préſence de Jeſus-Chriſt; les Evêques s'aſſirent des deux cotez au nombre de 158. à cette premiére Séance, & Baſſula Diacre de Carthage s'y trouva en qualité de Député de toute l'Afrique. S. Cyrille, comme tenant la place du Pape S. Celeſtin, à ce que portent les Actes, étoit le premier, & auroit pû préſider par la dignité de ſon Siége; après lui Juvenal de Jeruſalem, Memnon d'Ephéſe, Flavien de Philippes à la place de Rufus de Theſſalonique, & tous les autres Metropolitains, la plûpart de Grece, de l'Aſie-Mineure, de Paleſtine & d'Egypte. Pierre Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie, & Primicier des Notaires, fit les fonctions de Promoteur; il parla de la convocation du Concile; on lut la Lettre de l'Empereur, & on en vint enſuite à la citation

An. 431. de Nestorius, & à la réponse qu'il avoit faite le jour précedent. On lui envoya quatre nouveaux Députez, avec une monition par écrit; il y fit répondre par un Tribun que quand tous les Evêques seroient assemblez, il se trouveroit avec eux. Pour ne rien omettre de la Procedure Ecclesiastique, on cita Nestorius jusques à trois fois; mais les Députez furent maltraitez, & en firent leur raport au Concile, qui jugeant que Nestorius étoit empêché de venir à l'Assemblée, par le reproche de sa Conscience, résolut de proceder à la décision de sa cause.

ON lut alors le Symbole de Nicée, la Lettre de S. Cyrille qui s'y trouva en tout conforme: c'étoit la seconde à Nestorius; & la Réponse de Nestorius à cette Lettre, qui ne s'accordoit du tout point avec la Foi de Nicée; les 34. Evêques ayant opiné chacun en particulier, ils s'écriérent tous ensemble: " Celui qui n'anathêmatise pas Nestorius, soit Anathême. La " Foi Orthodoxe l'anathêmatise, le saint " Concile l'anathêmatise. Qui communique à Nestorius, soit Anathême. Nous " anathêmatisons tous la Lettre & les " dogmes de Nestorius, Nestorius lui même, & tous ceux qui communiquent " avec lui. Sa Foi est impie; & toute la " terre anathêmatise sa Religion impie.

„ Qui ne l'anathêmatise pas, soit Ana- An. 431.
thême. „

APRE'S cet Anathême, on lut la Lettre du Pape S. Celestin touchant la Foi, & celle de S. Cyrille qui y étoit conforme, & on les insera dans les Actes. On entendit les dépositions contre Nestorius; on lut les autoritez des Peres sur l'état de la question, les vingt articles tirez du Livre de Nestorius; & le tout fut inseré dans les Actes. On lut enfin la Lettre de Capréolus Evêque de Carthage, Successeur d'Aurelius; il avoit reçu celle de l'Empereur, qui invitoit S. Augustin de venir au Concile. Capréolus s'excusoit de n'avoir pû envoyer qu'un Diacre à Ephése; il prioit les Evêques de ne pas souffrir qu'on mît en question ce qui avoit déja été décidé, ni que l'on donnât atteinte au sentiment des Peres; S. Cyrille demanda que cette Lettre fût inserée dans les Actes.

ON prononça enfin la Sentence de condamnation contre Nestorius, où après en avoir exposé les motifs, les Peres disoient: " Notre-Seigneur Jesus-Christ, que Nes- „ torius a blasphemé a déclaré par ce „ Saint Concile, qu'il est privé de toute „ dignité Episcopale, & retranché de tou- „ te Assemblée Ecclésiastique. „ Tous les Evêques présens au nombre de 198. souscrivirent en ces termes: " J'ai souscrit "

Au. 431. „ en jugeant avec le Concile. „ Quelques-uns ſe qualifiérent Evêques par la grace ou par la miſericorde de Dieu ; d'autres Evêques de l'Egliſe Catholique d'un tel lieu ; & quelques-uns qui avoient mal à la main, ou étoient malades, empruntérent la main d'un Prêtre. La plûpart de ceux qui arrivérent après cette premiére Seſſion, ſouſcrivirent auſſi ; de ſorte que Neſtorius fut dépoſé par plus de 200. Evêques. Cette Seſſion dura depuis le matin juſques à la nuit fermée ; & le Peuple demeura tout ce tems-là à attendre la déciſion du Concile. Quand on ſçut que Neſtorius étoit dépoſé, le Ciel retentit des bénédictions du Peuple ; on conduiſit les Evêques avec des flambeaux juſqu'à leurs logis ; & les Femmes portoient des Parfums devant eux. On alluma beaucoup de lampes dans la Ville, & l'on y témoigna une grande joye.

LE Lendemain 24. Juin on fit ſignifier à Neſtorius la Sentence de ſa dépoſition conçuë en ces termes ; " Le ſaint Concile „ aſſemblé à Ephéſe, par la grace de Dieu „ & l'Ordonnance de nos très-pieux Em„ pereurs : A Neſtorius nouveau Judas : Sa„ ches que pour tes dogmes impies, & „ ta déſobéïſſance aux Canons, tu as été „ dépoſé par le ſaint Concile, & declaré „ exclus de tout degré Eccléſiaſtique le

„ 22. du préſent mois de Juin. „ An. 431.

CETTE Sentence fut affichée & publiée dans les Places. Le Concile ecrivit le même jour à Eucharius Défenſeur de l'Egliſe de C. P. aux Œconomes, & au reſte du Clergé, pour les en informer; S. Cyrille écrivit à ſon particulier à l'Abbé Dalmace, & à ceux qui étoient de ſa part à C. P. & les inſtruiſit de tout.

LE même jour 22. Juin Candidien proteſta contre tout ce qui avoit été fait dans le Concile, avertiſſant les Evêques d'attendre l'arrivée de Jean d'Antioche; il envoya à l'Empereur une Relation conforme à celle de Neſtorius, & détailla les choſes tout autrement qu'elles n'étoient; la Lettre étoit ſouſcrite par onze Evêques. Cependant Candidien fatiguoit les Peres par ſes Soldats; il empêchoit qu'on ne leur apportât les choſes neceſſaires à la vie, & donnoit liberté de les inſulter.

LES Actes du Concile ayant été mis au net, furent envoyez à l'Empereur avec une Lettre Synodale, où, après avoir raporté ce qui s'étoit paſſé, & pourquoi on n'avoit pas attendu les Orientaux; après avoir fait voir la contumace de Neſtorius, on diſoit avoir loüé le Très-Saint Evêque de Rome Celeſtin, qui avoit déja condamné les dogmes hérétiques de Neſtorius, & porté ſa Sentence avant celle du

An. 431. Concile ; & on prioit l'Empereur d'ordonner que la Doctrine de Neſtorius fût bannie des Egliſes ; que ſes Livres fuſſent brûlez ; & que ſi quelqu'un mépriſoit ce qui avoit été ordonné, il encourût ſon indignation.

LE Concile manda au Clergé & au Peuple de C. P. la dépoſition de Neſtorius, comme une agréable nouvelle. S. Cyrille en fit part à ſon Clergé, à ſon Peuple d'Alexandrie, & aux Moines d'Egypte, & fit quelques Sermons ; il en donna un dans l'Egliſe de Ste. Marie, au ſujet de ſept Evêques qui quittérent le parti de Neſtorius pour ſe réünir au Concile ; & déclama fortement contre cet Héréſiarque.

JEAN d'Antioche arriva le 27. Juin, cinq jours après la dépoſition de Neſtorius. Le Concile lui députa des Evêques, tant pour lui faire honneur, que pour l'informer de ce qui s'étoit paſſé, & lui faire entendre qu'il ne devoit point voir Neſtorius, mais les Soldats qui l'accompagnoient empêchérent d'abord les Deputez de lui parler ; lorſqu'il les eut oüi, il les abandonna au Comte Irenée, & aux Evêques & aux Clercs de ſa ſuite, qui les maltraitérent extrêmement.

PENDANT que ces Deputez attendoient de parler à l'Evêque d'Antioche, il tenoit

lui-même un Concile avec les Partisans de Nestorius ; & il étoit encore tout pou- An. 431.
dreux & en Manteau, quand il commença à proceder contre S. Cyrille & Memnon, & contre tout le Concile. Candidien commença l'action : & dans cette assemblée, sur des accusations vagues, sans faire parler aucun Temoin particulier, sans examen d'aucune piéce, sans oüir, ni même citer les Accusez, S. Cyrille & Memnon furent dépoſez, & les autres Evêques excommuniez ; la Sentence fut souscrite par 43. Evêques ; les principaux étoient Jean d'Antioche, Alexandre d'Apamée, Jean de Damas, Dorothée de Marcianople, Alexandre d'Hieraple, Daxien de Seleucie, Tritilas d'Heraclée, Himerius de Nicomedie, Helladius de Tarse, Euterius de Tyane, & Theodoret de Cyr ; mais elle ne fut pas publiée à Ephése ; les Peres du Concile ne sçurent rien de la Procedure. Les Schismatiques l'envoyérent avec des Lettres à l'Empereur, aux Princesses, au Clergé, au Senat, & au Peuple de C. P. on y repetoit les mêmes calomnies raportées dans les Actes de ce faux Concile contre S. Cyrille & Memnon.

LA Relation de Candidien étant arrivée à C. P. l'Empereur fut prévenu par ses artifices ; il envoya un Rescrit qui annulloit la dépoſition de Nestorius, & défen-

An. 431. doit aux Evêques qui étoient à Ephéſe, d'en ſortir juſques à ce que les dogmes de la Religion euſſent été examinez par tout le Concile.

LE Concile ſe plaignit que Candidien eût prévenu Theodoſe; il offrit de faire connoître par ſes Deputez la verité, en préſence même de Candidien. Les Schiſmatiques répondirent à ces plaintes par un tiſſu de flateries pour l'Empereur, & de calomnies contre S. Cyrille & le Concile; ils repetérent la demande de Neſtorius, que chaque Metropolitain ne fût accompagné que de deux Evêques de ſa Province, & demandérent que Memnon, qu'ils diſoient avoir dépoſé à cauſe de ſes prétenduës violences, fût chaſſé de la Ville.

ON voit dans une Lettre de Memnon au Clergé de C. P. ce qui occaſionnoit les plaintes des Schiſmatiques. Les Evêques envoyez au devant de Jean d'Antioche, avoient fait part au Concile des mauvais traitemens qu'ils en avoient ſouffert; & l'ayant declaré excommunié, lui avoient fait ſignifier l'excommunication. Le Concile apprit qu'on avoit affiché en un certain Quartier de la Ville un Ecrit anonyme contenant la Sentence de Jean contre S. Cyrille, Memnon, & tous les Evêques Catholiques. Jean avoit fait tous ſes efforts pour obtenir un Decret des

Magistrats, en vertu duquel il pût ordonner un autre Evêque ; les Habitans, tous Catholiques, s'y opposérent ; ils se saisirent des Eglises, de peur que Jean n'exécutât son dessein ; cela occasionna une sedition, & quelques Pauvres de l'Eglise de S. Jean furent laissez demimorts. Memnon détaillant ces violences, prioit le Clergé de C. P. de les publier, & d'obtenir que les Comtes Candidien & Irenée qui occasionnoient les troubles à Ephése, fussent rapellez. Ce dernier se retira de lui-même : les Schismatiques qui l'envoyérent à C. P. le chargérent d'une autre Lettre, & d'une nouvelle Relation contenant les mêmes calomnies contre S. Cyrille & Memnon, afin de faire transferer ailleurs le Concile. AN. 413.

LES Legats du Pape Arcade & Projectus Evêques, & Philippe Prêtre arrivérent à Ephése le 10. Juillet ; on tint aussi-tôt la seconde Session du Concile dans la Maison de Memnon ; S. Cyrille y présida toujours comme tenant la place de S. Celestin. Le Prêtre Philippe parla le premier, & demanda que la Lettre du Pape au Concile fût luë & inserée dans les Actes. Arcade & Projectus demandérent la même chose ; & le tout fut exécuté. Le Pape y reconnoit que " Jesus-Christ " lui-même avoit établi les Evêques pour "

An. 431. „ Docteurs de son Eglise en la personne des Apôtres. „ Il se met lui-même en leur rang, & déclare qu'ils doivent concourir tous ensemble à conserver le precieux dépôt de la Doctrine Apostolique. Cette Lettre étoit en latin; selon la coutume, on la lut d'abord en cette langue; ayant été traduite en grec, Pierre Prêtre d'Alexandrie en lut la traduction.

APRE'S cette lecture, les Peres s'écriérent: " Ce jugement est juste: A Celestin „ nouveau Paul, à Cyrille nouveau Paul, „ à Celestin conservateur de la Foi, à „ Celestin qui s'accorde avec le Concile: „ Tout le Concile rend graces à Celestin. „ Un Celestin, un Cyrille, une Foi du „ Concile, une Foi de toute la Terre. „ Projectus fit apercevoir que le Pape ne prétendoit pas instruire les Peres comme des ignorans; mais leur rapeller ce qu'ils savoient, afin qu'ils exécutassent ce qu'il avoit jugé depuis long-tems. Firmus de Cappadoce ajouta que le S. Siége de Celestin avoit déja reglé l'affaire, & donné la Sentence par les Lettres adressées à Cyrille, à Juvenal, à Rufus & aux Eglises de C. P. & d'Antioche, & qu'en exécution on avoit prononcé contre Nestorius.

ARCADE le premier des Legats dit que n'ayant pû arriver aussi-tôt qu'ils esperoient, il désiroit d'être instruit de

tout ce qui avoit été fait. Philippe, après avoir rendu graces au Concile des acclamations en l'honneur du Pape, & relevé la primauté de S. Pierre, fit la même requiſition; & Théodote d'Ancire répondit que Dieu avoit fait voir combien la Sentence du Concile étoit juſte, par la préſence des Legats, & les Lettres de S. Celeſtin; il ajouta qu'on leur montreroit les Actes mêmes de la dépoſition de Neſtorius, & qu'ils y trouveroient la conformité de la Foi du Concile avec celle que Celeſtin publioit à haute voix; ainſi ſe termina la ſeconde Seſſion. An. 431.

LES Legats avoient un ordre par écrit, datté du même jour que leur Lettre de Créance, ſur la conduite qu'ils devoient tenir au Concile. On n'a plus les inſtructions mentionnées dans cet ordre, mais une Lettre du Pape à l'Empereur du 15. Mai, portant Créance pour ſes trois Legats, & une autre à S. Cyrille du 7. où il eſt dit qu'il faut toujours recevoir à pénitence celui qui retracte ſes erreurs.

LE 11. Juillet le Concile ſe raſſembla au même lieu que le jour précedent; le Prêtre Philippe declara qu'on avoit procedé juridiquement dans la premiére Seſſion, & demanda que les Actes fuſſent relus; les Legats ayant confirmé la dépoſition de Neſtorius, la ſouſcrivirent tous

An. 431. les trois ; ce qui termina la troisiéme Session.

LE Concile en rendit compte à l'Empereur par une Lettre Synodale souscrite par S. Cyrille, & par tous les autres Evêques qui demandérent permission de se retirer ; & qu'on donnât un Successeur à Nestorius. On écrivit aussi sur ce sujet au Clergé & au Peuple de C. P. ; mais la Lettre ne fut souscrite que par S. Cyrille, par Philippe Legat du Pape, qui prit le titre de Prêtre de l'Eglise des Apôtres, par les autres Legats Juvenal, Arcade & Projectus & par Firmus Evêque de Cesarée, Flavien, Memnon, Théodote d'Ancyre, & Berinien de Perge. On y disoit que quoique plus de 200. Evêques eussent signé la condamnation de Nestorius, on s'étoit contenté toutefois de ce peu de souscriptions.

ON tint une quatriéme Session dans l'Eglise de Ste. Marie le 16. Juillet. S. Cyrille y est nommé le premier, comme tenant la place du Pape ; puis Arcade, Projectus & Philippe Legats, Juvenal, Memnon & les autres. Il semble par cette diversité de rang dans les Séances & par les souscriptions, qu'on ne l'observoit pas scrupuleusement ; & nous ne voyons aucun incident sur ce sujet. Il s'agissoit dans cette action des interets de S. Cyrille ; ce fut Hesychius Diacre de Jerusa-

lem qui fit la fonction de Promoteur ; il lut la Requête de S. Cyrille & de Memnon contre le Conciliabule de Jean d'Antioche qui les avoit dépoſez ; il fut ordonné que Jean ſeroit cité à comparoître pour rendre compte de ſon entrepriſe ; & on lui députa trois Evêques qui raportérent n'avoir pû lui parler ; & que des Soldats qui gardoient ſa Maiſon avoient tiré l'épée, & pris des pierres en les menaçant. Sur la demande de S. Cyrille on fit une ſeconde députation de trois autres Evêques ; leur raport fut que Jean avoit fait dire n'avoir point de réponſe à donner à des gens dépoſez & excommuniez. S. Cyrille & Memnon demandérent que Jean fut cité pour la troiſiéme fois, & que la Procedure fut declarée nulle ; ſur quoi le Concile la declara telle, attendu que Jean n'avoit pas oſé venir la ſoutenir. On ordonna de faire raport à l'Empereur de ce qui s'étoit paſſé ce jour-là, & que Jean ſeroit cité pour la troiſiéme fois : ainſi finit la quatriéme Seſſion du Concile.

IL y en eut une autre le lendemain au même endroit. S. Cyrille dit que Jean & ceux de ſon parti, au lieu de venir au Concile, avoient compoſé un Ecrit plein d'inſolence & d'ignorance, & l'avoient affiché publiquement dans le Théatre, pour exciter toute la Ville à

An. 431. une sédition ; il ajouta qu'il le défioit de le convaincre d'héréſie, comme on l'accuſoit, lui qui avoit toujours anathêmatiſé & anathêmatiſoit encore tous les Hérétiques.

LE Concile députa trois nouveaux Evêques avec un Notaire, pour donner une citation par écrit à Jean d'Antioche, lui interdire dèſlors les fonctions de l'Epiſcopat, & le menacer de prononcer contre lui, ſelon les Canons, s'il n'obéïſſoit. Les Députez raportérent que Jean n'avoit pas voulu les écouter, & qu'il leur avoit fait dire qu'il attendoit une déciſion de l'Empereur. On jugea ſur ce raport que la citation étoit ſuffiſante ; en conſéquence le Concile retrancha de la communion Eccléſiaſtique l'Evêque Jean & ſes Partiſans au nombre de 33. parmi leſquels étoit Théodoret de Cyr, & les priva des fonctions Epiſcopales, juſques à ce qu'ils euſſent confeſſé leur faute ; il réannulla la Procedure contre S. Cyrille & contre Memnon, & ordonna que le tout ſeroit raporté à l'Empereur. Juvenal, les trois Legats & les autres Evêques ſouſcrivirent cette cinquiéme action.

LE Concile manda aux Empereurs tout ce que Jean & ſes Complices, Partiſans de Neſtorius, avoient fait ; il repréſenta qu'à Nicée quelques Evêques ſe ſéparé-

rent, comme avoient fait ceux-ci, craignant d'être punis ; & que le Grand Constantin jugea si peu qu'ils représentassent le Concile, ainsi que le prétendoient Jean & ses Complices à Ephése, qu'il les fit punir pour leur Schisme. " En effet, ajoute-t-on, n'est-il pas absurde que 30. „ Evêques s'opposent à plus de 210. avec „ lesquels tout l'Occident, & par eux „ tout le reste du Monde ont joint leur „ suffrage ; de ces trente, disoit-on encore, „ quelques-uns sont dépoſez depuis long-„ tems, d'autres sont dans l'erreur de „ Celestius, & d'autres anathêmatisez, „ comme tenant l'opinion de Nestorius. „ An. 431.

ON écrivit aussi au Pape pour l'informer de toute la Procedure contre Nestorius ; & on lui envoya les Actes & les Souscriptions du Concile, où les Pelagiens furent aussi condamnez par la confirmation du jugement du Pape contre eux. S. Cyrille prononça un Sermon dans ce tems-là, & parla fortement contre Jean d'Antioche ; il se plaignit qu'au lieu de combattre l'Hérésie, il s'en fût rendu le fauteur, jusques à attaquer ceux qui la combattoient.

LES Schismatiques écrivirent de leur côté à l'Empereur pour faire valoir leur prétendu Concile, & lui en envoyérent les Actes. Ils écrivirent encore à trois des

An. 431. plus puissans amis de Nestorius pour qu'ils agissent en sa faveur, & adressérent toutes leurs Lettres au Comte Irenée qui leur envoya à son tour la relation de ce qui s'étoit passé à C. P. depuis son arrivée, & leur manda sur tout que le Comte Jean grand Trésorier alloit à Ephése, pour s'informer exactement de tout, conformément à ce qui avoit été deliberé chez l'Empereur.

PENDANT que ce Commissaire étoit en chemin, le Concile tint une sixiéme Session dans la Maison de Memnon, le 22. Juillet. S. Cyrille y présida, & les Legats du Pape n'y sont nommez qu'après tous les Evêques. Pierre Prêtre d'Alexandrie reprit ses fonctions de Promoteur, & dit que le S. Concile avoit proposé une définition, afin de pourvoir à la foi & à la paix des Eglises; on ordonna de la lire & de l'inserer dans les Actes. On relut les passages des Peres sur la foi, & on les insera pareillement dans les Actes. Charisius, Prêtre Œconome de l'Eglise de Philadelphie en Lydie ayant representé que quelques Hérétiques de cette Province voulant être instruits dans la Doctrine de l'Eglise Catholique, étoient tombez dans de plus grandes erreurs, & ayant raporté une exposition de foi pleine de Dogmes impies qu'on avoit fait signer comme Ca-

tholiques, le Concile défendit de proposer ou d'écrire aucune profession de foi que celle de Nicée, & ordonna que ceux qui en proposeroient d'autres seroient dépossez s'ils étoient du Clergé, & excommuniez s'ils étoient Laïques. Il prononça encore anathême contre quiconque croiroit ou enseigneroit le contenu dans l'exposition de foi de Charisius sur l'Incarnation, ou les Dogmes de Nestorius; & après avoir fait relire les extraits de ses Livres inserés dans la premiére Session, il mit fin à la sixiéme. Cette exposition de foi qui fut condamnée étoit de Théodore de Mopsueste; & elle fut ensuite refutée par Marius-Mercator. Au reste les Peres du Concile ne prétendirent défendre que les Simboles & les professions de foi que des Particuliers voudroient introduire dans l'Eglise de leur autorité privée; ou qui seroient inutiles, ou qui renfermeroient des erreurs. An. 431.

On tint le 31. Juillet dans l'Eglise de Ste. Marie, la septiéme & derniére Session du Concile, quoique les Actes portent le 31. Août, le Concile ne s'étant plus assemblé après l'arrivée du Comte Jean. On y examina la Requête de Reginus Evêque de Constantia dans l'Isle de Chypre, sur les prétentions des Evêques de cette Isle qui ne vouloient pas être or-

An. 431. donnez par l'Evêque d'Antioche ; on statua qu'on observeroit en cela ce qui s'étoit jusques-là pratiqué suivant les Canons ; étendant ce jugement sur toutes les autres Provinces. Cependant si le Concile jugea en faveur des Evêques de Chypre, ce fut parce que personne ne s'y opposa, Jean d'Antioche ayant refusé de se présenter.

ON raporte à cette derniére Session, la décision de quelques autres affaires particuliéres, comme celle d'Eustathe de Side, qui ayant renoncé par écrit à son Siége, ce qui n'étoit pas permis, & ayant été separé de la Communion, obtint le nom & le rang d'Evêque, sans toutefois pouvoir faire aucune fonction qu'avec le consentement de Théodore mis à sa place. On approuva l'Ordonnance du Concile de C. P. tenu sous Sisinnius contre les Massaliens de la Pamphylie, & leur Livre nommé Ascetique fut anathématisé. On ordonna qu'il ne seroit rien innové au préjudice des Canons, des Loix Civiles & de l'ancienne coûtume de quelques Villes d'Europe, où il y avoit des Evêques qui avoient deux ou trois Evêchez, selon l'ancien usage de leurs Provinces. Juvenal de Jerusalem prétendit dans ce Concile la Primauté de la Palestine; S. Cyrille s'y opposa; il en écrivit dans la suite au Pape, le priant

de ne pas consentir à cette entrepriſe, comme il paroit par une Lettre à S. Leon écrite 22. ans après. Mais les Actes du Concile ne font aucune mention de la prétention de Juvenal, ce qui fait voir qu'on ne les a pas tous entiers; on n'a même qu'en latin la plûpart de ceux de la derniére Seſſion. An. 431.

ON dreſſa dans ce Concile quelques Canons qui ſont précedez d'une Lettre Synodale à toutes les Egliſes; on y trouve le nom des Schiſmatiques attachez à Jean d'Antioche. Le S. Concile en retrancha trente-cinq de toute Communion Eccléſiaſtique, & leur interdit toute fonction Sacerdotale. Ces Canons devoient inſtruire ceux qui n'avoient pû aſſiſter au Concile, de ce qui avoit été reglé touchant les Schiſmatiques. On ne fit que ſix Canons; on en trouve toutefois huit dans quelques Editions, mais les deux ſurnumeraires ne ſont que la définition du Concile. Elle ſtatuoit de ne rien ajouter au Concile de Nicée à l'occaſion du faux Symbole de Théodore, ni à la conſervation des Droits des Provinces dont la Requête des Evêques de Chypre avoit occaſionné de parler: c'eſt tout ce qu'on connoit des Actes du Concile général d'Ephéſe.

LE Comte Jean arriva en diligence dans

An. 431. cette Ville, & vit ſeparément les Evêques des deux partis ; leur diviſion l'obligea de tenir des Soldats en divers quartiers. Il les manda tous pour le lendemain. Neſtorius ſe rendit chés lui à la pointe du jour, puis Jean d'Antioche avec ſes Partiſans. S. Cyrille y parut après avec tous les Catholiques, à la reſerve de Memnon qui ſe trouvoit indiſpoſé. Le Comte voulut faire lire la Lettre de l'Empereur; les Catholiques ne demandérent pas que ce fût pas en preſence de Neſtorius & des Schiſmatiques, ceux-ci vouloient faire retirer S. Cyrille ; & la diſpute conſuma une bonne partie du jour. Il fut enfin déterminé que S. Cyrille & Neſtorius ſe retireroient ſeuls : d'ailleurs ils n'étoient pas nommez dans la Lettre non plus que Memnon. Elle étoit adreſſée au Pape & à Rufus de Theſſalonique, comme s'ils euſſent été préſens au Concile, & aux autres Evêques tant Catholiques que Schiſmatiques qu'on nommoit indifferemment au nombre de cinquante-deux. Elle approuvoit la dépoſition de Neſtorius, de S. Cyrille & de Memnon, faiſoit mention d'une Lettre d'Acace de Berée qui exhortoit tous les Evêques à la paix, & donnoit pouvoir au Comte Jean de faire ce qu'il jugeroit à propos. Les Schiſmatiques applaudirent ; mais les Catholiques furent très mécontens

tens de ce qui regardoit S. Cyrille & Memnon. Pour arrêter tout d'un coup le tumulte, le Comte mit Neſtorius ſous la garde de Candidien, S. Cyrille ſous celle du Comte Jacques; il agit à l'égard de Memnon, comme s'il eût ſupoſé ſon Siége vacant. Cependant Memnon ayant été le voir, fut auſſi mis ſous la garde du Comte Jacques. Le Comte Jean informa la Cour de tout, & manda qu'il paroiſſoit bien difficile de réünir les eſprits. An. 431.

Le vrai Concile indigné de ce Procedé, s'en plaignit vivement à l'Empereur; la Lettre fut ſouſcrite par Juvenal & par tous les Evêques Catholiques; il le fut encore plus en apprenant que le Comte n'avoit pas fait un raport fidéle à la Cour, & qu'on y déliberoit d'envoyer S. Cyrille & Memnon en exil, comme ſi la dépoſition de ces deux Prélats eût été approuvée par le Concile; on écrivit alors encore plus vivement. On informa auſſi les Evêques qui ſe trouvoient à C. P. les Prêtres & les Diacres de la même Ville, de ce qui ſe paſſoit; & on joignit un petit memoire ſur l'état où les Evêques ſe trouvoient à Ephéſe. S. Cyrille écrivit de ſon côté au Clergé & au Peuple de C. P. & fit mention des deux Lettres du Concile à l'Empereur. Il écrivit encore à trois Evêques d'Egypte qui étoient à C. P. ſur

An. 431 les calomnies publiées contre lui ; toutes ces Lettres furent remises à un Mandiant qui les cacha dans le creux d'une canne pour les porter à C. P. où aucun Envoyé du Concile ne pouvoit entrer ni sortir.

LES Schismatiques écrivirent aussi de leur côté à l'Empereur, & se déclarérent contre les XII. Articles de S. Cyrille dont ils relevérent les prétenduës erreurs, s'appuyant même sur la Lettre d'Acace, dont Théodose parloit dans la sienne. Ils écrivirent encore à Antioche pour y notifier que l'Empereur avoit approuvé la déposition de Cyrille & de Memnon, sans parler de celle de Nestorius, & exhortérent les Predicateurs à s'élever contre la prétenduë erreur de Cyrille. La Lettre fut souscrite par Jean d'Antioche & par douze autres Evêques ; & ils en envoyérent une autre à Acace où ils marquoient les mêmes dispositions sans parler de Nestorius.

LES Lettres des Schismatiques firent impression jusques sur S. Isidore de Peluse, l'un des plus illustres Solitaires de ce tems-là ; il étoit Prêtre, & joignoit une profonde connoissance de la Théologie aux austerités de la vie Monastique. Il a écrit plusieurs Ouvrages, & un entr'autres contre les Gentils ; mais il ne reste que

deux milles douze Lettres dont plusieurs sont Dogmatiques & écrites d'un stile laconique & élegant. Il écrivit à S. Cyrille en cette occasion, l'exhortant à la paix & à prendre garde de ne pas poursuivre sa propre cause sous le nom de celle de Dieu; mais dans une autre Lettre, il lui marqua que sa foi sur l'Incarnation étoit entiérement orthodoxe. S. Isidore écrivit aussi à l'Empereur de juger par lui-même cette affaire, de peur que l'infidelité de ses Ministres ne fit périr l'Empire en le faisant heurter contre l'Eglise qui en est la pierre solide. An. 431.

CEPENDANT le Mendiant chargé des Lettres du Concile arriva à C. P. & exécuta sa commission. Le Clergé presenta à l'Empereur une Requête non moins ferme que respectueuse, l'exhortant à ne pas exposer toute la Terre à une confusion générale, en voulant procurer la paix. S. Dalmace s'étant mis en priere sur ce sujet, entendit une voix du Ciel qui lui ordonnoit de sortir de son Monastére où il étoit enfermé depuis quarante-huit ans. Suivi de tous les Abbez & à la tête de tous les Moines chantans des Pseaumes à deux Chœurs, il alla trouver l'Empereur; une grande multitude de Peuple Catholique les accompagnoit. Théodose ayant fait une réponse favorable, les Moines &

An. 431. le Peuple allérent à l'Egliſe de S. Moſius dans le même ordre, & ceux qui les voyoient paſſer crioient contre Neſtorius. Quand ils furent arrivez à l'Egliſe, on lut la Lettre du Concile; le Peuple s'écria tout d'une voix Anatheme à Neſtorius. S. Dalmace monta à la Tribune, parla au Peuple, & raporta le diſcours qu'il avoit tenu à l'Empereur pour ſoutenir le parti de Cyrille, & qu'entr'autres choſes il lui avoit dit: " Qui voulés-vous écou-„ ter, ſix milles Evêques ou un ſeul Impie? „ Il aſſura que Théodoſe étoit attaché à Dieu & au S. Concile, & n'écouteroit plus les hommes pervers. Le Peuple s'écria une ſeconde fois: " Anatheme à Neſtorius. „

L'EMPEREUR envoya ordre aux Evêques des deux partis de nommer des Députez pour venir l'inſtruire de vive-voix; mais S. Cyrille & Memnon devoient toutefois demeurer priſonniers. Les ſept Evêques qui étoient à C. P. répondirent en même tems aux Peres du Concile, les felicitant de ſouffrir pour la bonne cauſe, & offrant de les aller trouver. Le Clergé écrivit auſſi; & Dalmace qui avoit ſouſcrit le premier à cette Lettre, écrivit encore à ſon particulier pour féliciter le Concile de ſa victoire ſur l'Héréſie. Alypius Prêtre des Apôtres écrivit à S. Cy-

rille, le regardant comme un Confeſſeur & un Martyr; il ajouta que le Diacre Candidien l'informeroit de tout ce qui ſe paſſoit à C. P. An. 431.

LE Comte Jean ayant déclaré les ordres de l'Empereur, le Concile nomma huit Députez, ſavoir Philippe Prêtre, l'un des Legats du Pape, & ſept Evêques qui furent chargez d'une procuration; elle portoit un ordre de ne point communiquer avec les Schiſmatiques qu'ils n'euſſent ſouſcrit à la condamnation de Neſtorius, demandé pardon par écrit au Concile, & anathematiſé ſa Doctrine hérétique; & de travailler enſuite à procurer la liberté de S. Cyrille & de Memnon.

LES Schiſmatiques nommérent auſſi de leur côté huit Députez, & leur donnérent un pouvoir général de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos; on leur défendit ſeulement de recevoir les Chapitres de S. Cyrille, ſur leſquels ils temoignérent dans une Requête particuliére à l'Empereur, d'être fort en peine; ils conjuroient ce Prince de veiller à la conſervation de la Foi, dont ils le faiſoient le juge.

LES Députez étant partis, l'Empereur ordonna que Neſtorius ſortît d'Ephéſe; il lui permit d'aller où il voudroit; Neſtorius ſe retira dans le Monaſtére de

An. 431. S. Euprepius auprès d'Antioche. On fit arrêter tous les Députez à Calcedoine, sans leur permettre de venir à C. P. Ceux des Schismatiques apprirent avec douleur la retraite de Nestorius qui confirmoit sa déposition. L'Empereur arriva à Calcedoine le 4. Septembre. Il écouta favorablement les uns & les autres; les Schismatiques crurent d'abord avoir l'avantage; les Catholiques pressoient la délivrance de S. Cyrille & demandoient qu'il vînt lui-même se défendre; mais leurs adversaires vouloient qu'on commençât par regler la foi. Théodose ordonna que chacun présenteroit sa Confession. Les Schismatiques répondirent qu'ils ne pouvoient en donner d'autre que celle de Nicée, ce que l'Empereur approuva; ils renvoyérent à Ephése pour avoir deux nouveaux exemplaires souscrits de leur exposition de foi; ils dirent en même tems que tout le Peuple de C. P. venoit les trouver pour les encourager à défendre la Foi, & qu'ils avoient bien de la peine à le retenir pour ne pas donner prise aux adversaires. Théodoret de Cyr l'un d'eux écrivit la même chose à Alexandre d'Hieraple son Metropolitain, ajoutant que tout étoit gagné par argent à la Cour de l'Empereur; on a un des Sermons qu'il fit en ce tems-là, & un autre de Jean d'Antioche.

LES Schismatiques envoyérent à leurs Députez la confession de foi qu'ils demandoient, avec des Lettres où ils soutenoient toujours qu'il falloit condamner les XII. articles de S. Cyrille, & qu'en les autorisant, c'étoit confirmer la déposition de Nestorius; ils y ajoutérent l'exposition de ces XII. Articles que S. Cyrille venoit de faire à Ephése à la priére du Concile. An. 431.

L'EMPEREUR entendit les Députez jusqu'à cinq fois; étant sur le point de retourner à C. P. il enjoignit aux Catholiques de s'y rendre pour ordonner un Evêque, & laissa les Schismatiques à Calcedoine. Ceux-ci s'en plaignirent par une remontrance qui fut la seconde; ils protestérent que si les partisans de l'Hérésie, (nommant ainsi les Catholiques) ordonnoient un Evêque à C. P. il alloit y avoir un Schisme qui diviseroit toute l'Eglise. Ils écrivirent en même tems à Rufus de Thessalonique pour tâcher de l'attirer à leur parti, en le prevenant contre le Concile, mais ils n'y réüssirent pas. Toute l'Italie & tout l'Occident étoient attachés au Pape & à S. Cyrille. L'Empereur écrivit cependant au Concile de donner congé aux Evêques; on voit par sa Lettre & par celle des Schismatiques, que les Députez Catholiques ne voulurent jamais disputer avec eux sur la Doctrine en pre-

An. 431. sence de l'Empereur, & qu'ils soutinrent toujours que la déposition de Nestorius étoit juste & canonique, & celle de S. Cyrille & de Memnon nulle & insoutenable.

LES Schismatiques perdirent alors toute esperance ; ils envoyérent à l'Empereur une troisiéme remontrance pleine de reproches, de protestations & de menaces de la colere de Dieu, se plaignant de la tyrannie de S. Cyrille, " qui, disoient-„ ils, ayant gagné tout le monde, est „ renvoyé à son Eglise avec Memnon, „ tandis que cet homme innocent (parlant de Nestorius) est renvoyé à son „ Monastére. „

TELLE fut la conclusion du Concile d'Ephése ; S. Cyrille arriva triomphant à Alexandrie le 30. Octobre. On avoit cependant procedé à l'élection d'un Evêque de C. P. Maximien Prêtre & Moine, en reputation de pieté depuis long-tems y fut ordonné le 25. de ce mois; son ordination fut d'autant plus agréable aux Legats du Pape, qu'il avoit été élevé dans l'Eglise Romaine. Les Evêques qui s'étoient assemblez en Concile pour cette ordination, en donnérent aussi-tôt avis à S. Celestin, à S. Cyrille & aux autres Evêques des grands Siéges. De toutes ces Lettres il n'est resté que celle des Evêques d'Epire que les Schismatiques vouloient surpren-

dre comme les autres, pour faire croire qu'ils communiquoient au Concile d'Ephése. Celui de C. P. envoya aussi le nom des Schismatiques ; & Maximien écrivit en particulier à S. Cyrille, lui demandant le secours de ses priéres & de ses conseils. On a cette Lettre & la réponse de S. Cyrille tant à Maximien qu'au Concile de C. P. où il explique la foi de l'Incarnation & anathematise de nouveau Appollinaire. An. 431.

Les Lettres au Pape S. Celestin sur l'ordination de Maximien, arrivérent à Rome vers le tems à peu près qu'il écrivit lui-même aux Evêques des Gaules pour la défense de S. Augustin, dont quelques Prêtres Gaulois continuoient d'attaquer la Doctrine après sa mort. La Lettre du Pape est adressée à Venerius de Marseille, à Léonce de Frejus &c. Elle fut écrite à l'occasion de Prosper & d'Hilaire qui avoient écrit à S. Augustin, & qui allérent depuis à Rome se plaindre au Pape.

S. CELESTIN disoit entr'autres choses dans sa Lettre : " Augustin, homme de sainte mémoire, a toujours été dans " notre Communion pour son mérite, & " n'a jamais été flétri du moindre bruit " d'aucun mauvais soupçon : sa science " est telle, je m'en souviens, que mes "

An. 431. „ Prédeceſſeurs le comptoient entre les „ principaux Docteurs. Il étoit aimé & „ honoré de tout le Monde ; c'eſt pour- „ quoi vous devez réſiſter à ceux qui „ oſent attaquer ſa mémoire & leur im- „ poſer ſilence. „

A CETTE Lettre du Pape ſont joints dix Articles citez comme partie de la même Lettre, dès le commencement du Sixiéme Siécle, quoiqu'ils paroiſſent être d'un autre Auteur. Quelques-uns les attribuent à S. Proſper. Ces Articles expliquent la foi de l'Egliſe ſur le peché originel, la néceſſité de la grace, les tentations, les bonnes œuvres & les mérites des Saints. Ce dernier eſt d'autant plus remarquable qu'il regle l'uſage qu'on doit faire de l'autorité des Docteurs qui ont combattu pour la grace. " Quant aux queſtions, „ porte cet Article, plus profondes & „ plus difficiles qui ont été traitées plus „ amplement par ceux qui ont combattu „ les Hérétiques, comme nous n'oſons „ les mépriſer, nous ne croyons pas né- „ ceſſaire de les autoriſer ; parce que nous „ jugeons que tout ce que les Ecrits des „ Souverains Pontifes nous ont enſeigné „ ſelon les regles qu'on vient de raporter, „ eſt ſuffiſant pour confeſſer la grace de „ Dieu, dont il ne faut en rien diminuer „ l'opération & la dignité : en ſorte que

nous ne regardons pas comme Catho- "
lique tout ce qui paroitra contraire aux "
susdites Régles. " An. 431.

S. CELESTIN reçut vers la Noël les Lettres de C. P. il les fit lire dans l'Eglise de S. Pierre pour confirmer la foi de l'Incarnation qui fait le sujet de cette Fête ; & cette lecture fut universellement applaudie.

ANNE'E 432.

LE Pape S. Celestin ayant reçu la nouvelle de la mort de S. Pallade premier Evêque d'Ecosse, y envoya S. Patrice qui étoit Ecossois avec ordre de passer en Irlande. Patrice prêcha l'Evangile avec un grand succès. Son zéle étoit soutenu par des Miracles, & il est nommé l'Apôtre de cette Isle. Il y avoit été mené captif à l'âge d'environ dix-sept ans, & avoit appris la langue du Païs. Des Pirates l'emménérent en Gaule cinq ou six ans après ; & il se retira à Marmoutier où il passa trois ans. Il fut de là en Italie où il visita les Monastéres pendant sept ans. S. Senieur qu'on croit avoir été Evêque de Pise, le garda trois ans avec lui & l'ordonna Prêtre. Patrice croyant avoir reçu de Dieu ordre d'aller travailler à la conversion des Irlandois, se rendit chès eux ; mais les Insulaires ne voulant pas l'écouter, il revint en Gaule, & s'arrêta sept ans à Au-

An. 432. xerre auprès de S. Germain ; il se retira ensuite à Lerins, & y demeura neuf ans. Par le conseil du S. Evêque, il fit le voyage de Rome d'où le Pape l'envoya en Irlande en 432. après l'avoir ordonné Evêque. Il fonda, un an après sa Mission, le Monastére de Sabal vers la Ville de Doun, & y mit pour Abbé son Disciple S. Dunnius. Il fonda aussi l'Eglise d'Armach Metropolitaine du Païs ; & après deux nouveaux voyages à Rome en 444. & 445. il mourut âgé de quatre-vingt-trois, en 460.

S. CELESTIN répondit aux Lettres d'avis sur la condamnation de Nestorius & l'élection de Maximien Evêque de C. P. par quatre autres Lettres. La premiére du 15. Mars 432. aux Evêques qui avoient assisté au Concile d'Ephése, qu'il felicita de leur victoire sur l'Hérésie ; la seconde à l'Empereur Théodose qu'il loue sur son zéle pour la foi, approuvant l'ordination de Maximien qu'il reconnoit pour membre de l'Eglise Romaine, & insistant sur la nécessité d'éloigner Nestorius, afin de couper racine à l'Hérésie ; la troisiéme est à Maximien qu'il exhorte à reparer les desordres de son Eglise, en imitant la prédication de Jean-Chrysostome, la vigilance d'Atticus contre les Hérétiques & la sainte simplicité de Sisinnius ; il le pressa

de s'opposer aux Pelagiens qui faisoient de nouveaux efforts pour se relever ; la quatriéme est adressée au Clergé & au Peuple de C. P. où après avoir détaillé tout ce qui s'étoit passé, il les exhorte à écouter Maximien qui ne leur prêchera que l'ancienne Doctrine qu'il a puisée dans l'Eglise Romaine, & à demeurer fermes dans la Foi. Ce S. Pape mourut le 21. Juillet 432. on lui attribuë l'institution de l'Introït à la Messe. An. 430.

SAINT SIXTE III.

SUITE DE L'ANNE'E 432.

S. SIXTE III. Romain, succeda à S. Celestin le 10. Août 432. & gouverna l'Eglise jusques au 22. Juillet 440 ; il eut pour Successeur S. Leon le Grand.

LE S. Siége vaqua vingt-un jours après la mort de S. Celestin. Il n'y eut aucune contestation pour son Successeur. Sixte Prêtre de l'Eglise Romaine, le même à qui S. Augustin écrivit la fameuse Lettre sur la grace, fut élu le 10. Août. Hermogene de Rinocorure en Egypte & Lampetius de Cassium, que les Evêques du Concile d'Ephése avoient

An. 432. envoyez à Rome avec des Lettres de recommandation de S. Cyrille, se trouvérent présens à son Ordination, S. Sixte les chargea de ses réponses, l'une à S. Cyrille, l'autre circulaire à tous les Evêques, où après leur avoir fait part de son ordination, il les exhorte à procurer la paix dans les Eglises d'Orient. Il déclare qu'il faut recevoir ceux qui veulent revenir au bon chemin, & pourvoir aux Eglises de ceux qui ne voudront pas se réünir ; il dit que si Jean d'Antioche prétend être reconnu Evêque Catholique, il doit condamner tout ce que l'Eglise a condamné.

La Division ne pouvoit être plus grande. Jean ne vouloit point reconnoître Maximien pour Evêque de C. P. & avoit chargé le Préfet du Prétoire de le déclarer à l'Empereur : il assembla même un Concile à Tarse, où il fit déposer de nouveau S. Cyrille & les sept Evêques qui avoient ordonné Maximien. De retour à Antioche, il en assembla un autre, où la déposition de S. Cyrille fut encore confirmée avec tout ce qui avoit été fait. On écrivit à l'Empereur que Jean détestoit les Articles de Cyrille; & on le pria de les faire défendre. Ce Concile suspendit Rabbula Evêque d'Edesse. Il avoit été converti à la Foi par S. Alexandre fondateur des Acemetes, pendant qu'il étoit Gouverneur

d'une Ville de Syrie, & avoit embrassé la vie solitaire ; il en fut retiré pour être fait Evêque ; il suivit le parti des Schismatiques à Ephése, mais ayant reconnu la Doctrine de S. Cyrille pour la seule veritable, il anathématisa Théodore de Mopsueste, & ceux qui lisoient ses Ecrits, & condamna ceux d'André de Samosate, & de Théodoret de Cyr contre S. Cyrille. Sur les plaintes d'André le Concile ordonna aux Evêques de Groëne de ne plus communiquer avec lui. D'un autre côté Théodoret toujours plein de ses préjugez, écrivit cinq Livres sur l'Incarnation, pour combattre la Doctrine de S. Cyrille & du Concile d'Ephése ; & ensuite des Lettres de consolation au Peuple de C. P. dont une grande partie étoit toujours attachée à Nestorius, mais il ne reste plus que des Extraits des cinq Livres. An. 432.

Les Catholiques soutenus par l'autorité de l'Empereur, agissoient vigoureusement contre les Schismatiques ; plusieurs furent chassez de leurs Eglises. Pour remedier à ces désordres, Théodose fit appeller Maximien, & plusieurs autres Evêques qui étoient à C. P. & les consulta sur les moyens de procurer la paix à l'Eglise. Il fut deliberé de commencer par convenir sur la Foi, & d'obliger Jean d'Antioche à anathématiser la Doctrine de

An. 432. Nestorius, & aprouver sa déposition, pendant que S. Cyrille mettroit en oubli tout ce qui s'étoit passé à Ephése contre lui.

L'EMPEREUR approuvant cet avis, ordonna à Jean d'Antioche & à S. Cyrille de se rendre à Nicomedie, sans amener aucun Evêque, & de ne point y venir sans s'être reconciliés; il écrivit encore sur ce sujet à Acace de Berée & à S. Simeon Stylite, à qui une vie miraculeuse donnoit une grande autorité.

JEAN d'Antioche craignit qu'on ne voulût le mener par force à C. P. il en écrivit à Alexandre d'Hieraple le plus zelé des Schismatiques, & le pria de venir à Antioche avec Théodoret, & le plus qu'il pourroit d'autres Evêques. Alexandre s'y rendit avec Macaire de Laodicée, André de Samosate, Théodoret, & quelques autres, sous prétexte de saluer le Maître de la Milice. Ils trouvérent faux les bruits répandus qu'on vouloit user de violence contre Jean: le Tribun Aristolaüs envoyé par l'Empereur pour la réünion des Schismatiques, ne le pressa même point de se rendre à Nicomedie; il lui laissa la liberté de tenir un Concile à Antioche, où les Orientaux dressérent six propositions dont ils vouloient que S. Cyrille convint. Acace les lui envoya, & l'exhorta à la paix. Aristolaüs lui porta

le tout à Alexandrie, & renvoya par un de ſes Officiers la réponſe de S. Cyrille à Acace, où il eſt dit que c'eſt lui demander l'impoſſible, que de vouloir lui faire condamner ce qu'il avoit écrit avant le Concile d'Ephéſe. Sa Lettre ſatisfit Acace & Jean d'Antioche. Acace écrivit à Alexandre d'Hieraple, & à Théodoret, pour qu'ils vinſſent à Antioche approuver le contenu de cette Lettre. Théodoret l'approuva en effet, mais il ne voulut jamais ſouſcrire à la condamnation de Neſtorius qu'il tenoit pour Orthodoxe, diſant n'avoir été condamné que ſur de faux Extraits de ſes Œuvres. Alexandre rejetta abſolument la Lettre, & prétendit y trouver toujours les mêmes erreurs, voulant que S. Cyrille condamnât ſes XII. Articles; il propoſa toutefois d'envoyer à Alexandrie, pour ſe mieux aſſurer de ſes ſentimens; André fut de cet avis, croyant avec Theodoret, que pour le bien de la paix, on pouvoit uſer de condeſcendance. An. 432.

L'EVEQUE d'Antioche qui déſiroit la paix, alla trouver Acace; ils réſolurent enſemble de prier Paul d'Emeſe d'aller conferer avec S. Cyrille, les affaires ſe traitant mieux de vive-voix. Paul qui étoit homme de confiance, & qui avoit ſouſcrit pour Acace au Concile d'Ephéſe, entreprit le voyage; & Jean d'Antioche en

An. 432. donna avis à Alexandre d'Hieraple, l'exhortant à approuver ce parti.

S. CYRILLE étoit malade lorſque Paul arriva à Alexandrie ; il fallut attendre quelque tems, avant que de pouvoir s'entretenir avec lui. Il lui remit cependant une Lettre de Jean d'Antioche, plus propre à l'aigrir qu'à l'appaiſer, quelque porté qu'il fut à tout oublier : auſſi ce Saint n'en fut-il pas content ; & quoique ce fût une Lettre de communion, il ne voulut point la recevoir. Paul l'aſſura qu'on n'avoit pas prétendu l'offenſer, & que Jean avoit écrit par ſimplicité & par zéle pour la vraye Doctrine. S. Cyrille par charité s'en contenta ; mais avant que d'admettre Paul à ſa communion, il l'obligea à déclarer par écrit qu'il renonçoit au Schiſme. Paul y ayant ſatisfait, prit place comme l'Evêque dans la grande Égliſe d'Alexandrie, & prêcha en préſence de S. Cyrille le jour de Noël : il commença avec les Anges par annoncer la paix, & entrant enſuite dans le Myſtére, il dit clairement : " Marie Mere de Dieu a " enfanté Emmanuel ; „ le Peuple s'écria alors : " c'eſt la Foi ; la voilà : c'eſt le " don de Dieu ; Cyrille Orthodoxe : c'eſt " ce que nous voulions entendre : qui ne " dit pas ainſi, ſoit Anathême ; „ Paul repeta ces dernieres paroles, & ajouta : "

qui ne penſe pas ainſi, ſoit rejetté de l'Egliſe. „ Il reprit ſon diſcours, & continua d'expliquer le Myſtere ; le Peuple l'interrompit une ſeconde fois par ſes acclamations ; Paul finit en relevant la Confeſſion de S. Pierre, qui reconnoît un ſeul Fils du Dieu Vivant. Après quoi S. Cyrille parla au Peuple ſelon la coutume. An. 432.

ANNE'E 433.

PAUL d'Emeſe n'ayant pas eu aſſez de tems pour s'expliquer le jour de Noël, prêcha une ſeconde fois le 1. Janvier jour de la Circomciſion, & expliqua exactement l'Incarnation contre Neſtorius & contre Appollinaire ; le Peuple l'interrompit encore deux fois par ſes acclamations, & S. Cyrille dit enſuite deux mots ſur le même ſujet. Cependant Paul vouloit que ſa déclaration ſervît à Jean d'Antioche & à tous les Orientaux, comme faite en leur nom ; S. Cyrille ſoutint qu'elle ne pouvoit ſervir que pour lui ; & voulut que Jean donnât la ſienne par écrit : il tint également ferme ſur la dépoſition d'Hellade de Tarſe, d'Eutherius de Tyane, d'Himerius de Nicomedie, & de Dorothée de Marcianople ; ils ne furent pas compris dans la paix. De concert avec Paul, il dicta la Déclaration que Jean d'Antioche devoit ſigner, & en chargea deux de ſes Clercs, leur défen-

An. 433. dant de remettre sa Lettre de communion, que la Déclaration ne fût signée. Elle contenoit l'approbation de la déposition de Nestorius & la condamnation de ses dogmes.

S. CYRILLE agissoit cependant puissamment à C. P. pour qu'Aristolaüs finît la négociation, & que Jean d'Antioche abandonnât Nestorius. Il écrivit à diverses personnes, & en particulier à l'Imperatrice Pulcherie; il fit même des présens à quelques personnes puissantes qui pouvoient l'aider, ou qui le traversoient. Certaines gens murmuroient de l'accord qui étoit déja commencé, & faisoient même courir le bruit que S. Cyrille s'étoit retracté; il fut obligé d'écrire à ses Apocrisiaires, ou Agens à C. P de solliciter les affaires de son Eglise.

JEAN d'Antioche se rendit enfin; il écrivit à S. Cyrille, qu'il avoit donné commission à Paul d'Emese de faire la paix, lui donnant en même-tems tous les pouvoirs nécessaires, & lui remettant l'exposition de Foi dont on étoit convenu. S. Cyrille annonça cette nouvelle à son Eglise dans un Sermon le 23. Avril, & fit lire la Lettre de Jean, & la Réponse qu'il lui avoit faite, dont il chargea Paul d'Emese. Jean ayant appris ce qu'avoit fait S. Cyrille, en donna avis à Théodo-

ret, & lui promit un plus grand éclair- An. 433.
ciſſement à l'arrivée de Paul, mais Théodoret tint cette paix ſuſpecte ; il vouloit qu'on rétablît les Evêques dépoſez, avant qu'on en parlât. Jean ne laiſſa pas que de l'annoncer à tous les Evêques d'Orient, & chargea Ariſtolaüs qui retournoit à C. P. d'une Lettre pour l'Empereur, pour lui donner la même nouvelle, le priant de faire rétablir les Evêques dépoſez, afin qu'il ne reſtât plus aucune ſemence de diviſion, & raportant des exemples pour ceux qui avoient été ſubſtituez en tems de trouble, qui demeuroient ſans fonction juſques à la mort des autres. Il ſemble que Jean écrivit ainſi pour ſatisfaire Théodoret, & quelques autres qui ne vouloient point de paix que les Evêques dépoſez ne fuſſent rétablis. Jean écrivit auſſi une Lettre de communion en ſon nom & en celui des autres Evêques qui étoient dans ſes ſentimens. Il l'adreſſa au Pape S. Sixte, à S. Cyrille & à Maximien de C. P. ; il y approuva la Sentence du Concile d'Ephéſe contre Neſtorius qu'il tint pour dépoſé, anathêmatiſa ſes dogmes, approuva l'Ordination de Maximien, & embraſſa la communion de tous les Evêques Catholiques du monde. S. Cyrille écrivit de ſon côté au Pape & à Maximien, pour leur faire part de la

An. 433. paix. Les Lettres de S. Cyrille arrivérent les premiéres à Rome ; le Pape y tenoit alors un Concile avec les Evêques venus pour l'Anniverſaire de ſon Ordination ; il fit publier cette paix dans l'Egliſe de S. Pierre, & écrivit à S. Cyrille & à Jean d'Antioche ; dans la premiére Lettre, il témoigna n'avoir jamais crû que Jean eût ſuivi l'erreur de Neſtorius.

IL y avoit alors des Neſtoriens en Eſpagne ; deux Fidéles les ayant refutés, comme ils pouvoient, en écrivirent à Capréolus de Carthage, qui leur répondit en leur expliquant la Foi Catholique, & leur marquant que Neſtorius avoit été condamné en Orient. Vincent de Lerins Frere de S. Loup de Troye, refuta la même héréſie, par deux Memoires contenant des Régles excellentes pour ſe garentir de toutes les héréſies ; & ſe cacha ſous le nom de Peregrinus. Quoique Vincent parle ſouvent des Pelagiens dans ſon Ouvrage, comme d'Hérétiques condamnez ; on ne laiſſe pas, dit M. Fleury, de le ſoupçonner d'être celui aux objections de qui S. Proſper répondit : le ſoupçon eſt fondé ſur la conformité du nom & le voiſinage de Caſſien, & des autres Prêtres de Marſeille qui attaquérent la Doctrine de S. Auguſtin ſur la grace, comme exceſſive & dangereuſe par les

conſéquences qu'ils en tiroient. Ces prétenduës conſéquences ſont contenuës en XVI. Propoſitions fauſſes & ſcandaleuſes, à chacune deſquelles S. Proſper répondit en particulier. Il répondit encore à XV. Articles propoſez par des Gaulois contre la même Doctrine, & qui ſe reduiſoient à peu près au même ſens que ceux de Vincent. An. 433.

MAIS le principal Ouvrage de S. Proſper pour la défenſe de S. Auguſtin, eſt ſon Livre contre l'Auteur des Conferences, qu'on dit être de Caſſien; il l'écrivit vers l'an 432. Marius-Mercator écrivit auſſi vers ce tems-là ſon Livre d'Annotations, après avoir reçu les Livres de Julien contre S. Auguſtin, & les Réponſes du S. Docteur. Il écrivit auſſi contre quelques Ouvrages de Théodore de Mopſueſte, qu'il regardoit comme l'Auteur des héréſies de Pelage & de Neſtorius; il refuta le Symbole de Théodore, & traduiſit des Extraits d'un Ouvrage de cet Evêque contre S. Auguſtin, & contre la Doctrine du Peché Originel, & d'un autre Ecrit ſur l'Incarnation, ajoutant ſes Notes pour les refuter.

LA réünion de Jean d'Antioche avec S. Cyrille trouva des contradicteurs de part & d'autre. Théodoret & Alexandre d'Hieraple, parmi pluſieurs de ceux qui

An. 433. avoient soutenu Nestorius à Ephése, trouvérent mauvais que Jean l'eût abandonné. Théodoret reconnoissoit à la verité S. Cyrille pour Catholique, après son explication à Acace; mais il ne pouvoit se resoudre d'abandonner Nestorius, qu'il croyoit mal condamné, pour n'avoir pas été bien entendu. Il s'en expliquoit ainsi à Alexandre, qui de son côté soutenoit Nestorius, & refusoit de le condamner, & de communiquer avec S. Cyrille, qu'il disoit toujours Hérétique; il se sépara même de la communion de Jean d'Antioche, & de tous ceux qui embrassérent la paix. S'en expliquant avec André de Samosate, il insistoit principalement sur le nom de Mere de Dieu, qu'il ne vouloit admettre qu'en ajoutant celui de Mere de Christ, comme Nestorius.

ALEXANDRE étoit convenu avec André & Théodoret de se trouver à Zeugma, pour déliberer sur cette affaire. Ils l'exhortoient tous les deux à la paix; mais Alexandre leur répondit qu'il étoit inutile de s'assembler, s'ils ne désaprouvoient pas la conduite de Jean à l'égard de Nestorius, qu'il avoit reconnu Orthodoxe; il dit en particulier à André de ne plus lui écrire là-dessus, s'attendant à quitter son Eglise quand il y seroit obligé par la Puissance séculiére, pour ne pas paroître abandonner

abandonner son Troupeau. André voyant Alexandre irrité contre lui, déclara aux Œconômes de l'Eglise d'Hieraple qu'il vouloit demeurer dans la communion Catholique. Jean de Germanicie embrassa aussi la paix, & Jean d'Antioche donna à Théodoret un pouvoir par écrit, mais secret, d'employer toute sorte de moyens pour ramener les opiniâtres. An. 433.

MAXIMIN d'Anaxarbe & les Evêques de la seconde Cilicie ses Suffragans, attachez à Nestorius, tinrent un Concile, où ils confirmérent la prétenduë dépositon de S. Cyrille, & déclarérent excommuniez ceux qui l'avoient reçu à leur communion. Hellade de Tarse Metropolitain de la premiére Cilicie, adhéra à ce Concile,, & avec lui Eutherius de Tyane, Métropolitain de la seconde Cappadoce; il implora le secours des Evêques d'Occident, invitant Théodoret & Alexandre de se joindre à eux. Ils dressérent même une grande Lettre au Pape S. Sixte, qui n'eut point d'effet; mais par laquelle on voit que jusques aux extrêmités de l'Orient les Evêques étoient persuadés qu'ils étoient tous en droit de se plaindre au Pape des vexations de leurs Superieurs, & des désordres de l'Eglise.

ANNE'E 434.

MAXIMIEN de C. P. mourut subitement

An. 434. le 12. Avril, après deux ans & cinq mois de Siége : c'étoit le Jeudi-Saint. Les Nestoriens, qui étoient en grand nombre, s'assemblérent en divers endroits ; & demandérent à grands cris le rétablissement de leur Chef, menaçant de mettre la Ville en peril, & de brûler l'Eglise. L'Empereur craignant une sédition, fit sur le champ introniser Proclus Evêque Titulaire de Cyzique, qui fit les funerailles de son Prédecesseur. On regarda son Ordination comme une translation ; mais on leva cette difficulté par des Lettres du Pape S. Celestin à S. Cyrille, à Jean d'Antioche & à Rufus de Thessalonique, écrites depuis deux ans, lorsqu'il fut question d'élire un Evêque à la place de Nestorius. Socrate raporte à cette occasion l'exemple de quatorze Evêques transferez pour l'utilité de l'Eglise.

CEUX qui avoient élu Proclus écrivirent une Lettre Synodale, qui fut envoyée dans tout l'Orient, pour être reçuë par tous les Evêques, sous peine de déposition. Quant à Proclus, il imita les bonnes qualitez de son Maître Atticus ; & poussa même encore plus loin la douceur & la patience, afin de ramener les Hérétiques.

STE. Melanie la Jeune vint de son tems à C. P. avec son Oncle Volusien qui y

étoit envoyé en Ambassade. Volusien étoit encore Payen ; il se convertit dans cette Ville par les exhortations de sa Niéce & les Instructions de Proclus. Il tomba malade, fut baptisé, & mourut peu de tems après. Le 15. Decembre de cette année 434. Théodose ordonna que les biens des Clercs & des Moines qui mourroient sans Héritiers, appartiendroient à l'Eglise ou au Monastére. An. 434.

JEAN d'Antioche témoigna beaucoup de joye de l'Ordination de Proclus, répondant à la Lettre d'avis de Taurus Préfet du Prétoire ; il le pria de penser à procurer une paix générale. Il fit même solliciter, & obtint un ordre de l'Empereur, pour obliger tous les Evêques d'Orient à communiquer avec lui, ou à quitter leurs Eglises ; & le Questeur Domitien, à qui cet ordre étoit adressé, en avertit Hellade de Tarse, afin qu'il y obéît avant la publication.

THEODOSE défendit ensuite aux Evêques d'Orient de venir à la Cour, & de quitter leurs Eglises ; Jean d'Antioche envoya cet ordre à Alexandre d'Hieraple pour être notifié à ses Suffragans ; Alexandre, qui ne communiquoit plus avec lui, fit recevoir la Lettre par son Secretaire, & envoya sa Réponse à l'Officier de l'Empereur qui avoit porté la Lettre. Il promit

DA d'obéïr ; & cependant avec six Evêques
434. de sa Province, il écrivit à ceux de Syrie, des deux Cilicies & de la seconde Cappadoce, pour les animer contre Jean.

ON attribuë la cause de la défense de Théodose aux Evêques, de venir à la Cour, à la tentative de Proclus pour faire chasser Dorothée de Marcianople Metropolitain de Mesie. Dorothée en informa Alexandre, & l'invita de venir à C. P. parler à l'Empereur.

QUELQUES Catholiques blâmoient S. Cyrille de s'être trop relâché dans l'accommodement avec les Orientaux ; on avoit même répandu le bruit dans C. P. qu'il étoit du sentiment des Nestoriens : il se justifia bientôt par une Lettre au Prêtre Euloge l'un de ses Agens, où il donne une explication précise de la Doctrine Catholique contre Nestorius. Il écrivit aussi à Donat de Nicopolis en Epire, pour prévenir ces calomnies ; & lui rendit compte de la négociation de Paix. Il en fit de même à Acace de Melitine en Armenie son ancien ami, expliquant la difference de l'exposition de Foi qu'il avoit reçuë des Orientaux d'avec la Doctrine de Nestorius.

ACACE ayant demandé à S. Cyrille l'explication mysterieuse du Bouc énoncé dans le Levitique, & des deux Oiseaux

que le Lépreux devoit offrir pour sa purification ; S. Cyrille le satisfit, & expliqua au long l'unité de Personne en deux natures dans le Mystére de l'Incarnation. Il écrivit encore pour sa justification à Succesſus de Diocesarée en Isaurie qui l'avoit consulté ; & répondit à la Question, comment le Corps de Jesus-Christ est divin après la Résurrection : mais Succesſus lui ayant envoyé quelques objections sur l'explication qu'il avoit reçuë, S. Cyrille lui répondit par une seconde Lettre encore plus ample, pour montrer qu'en disant une seule Personne en Jesus-Christ, il n'admet ni mélange ni confusion. Il écrivit aussi à-peu près dans les mêmes termes à Valerien d'Icone, pour expliquer la Foi Catholique sur l'Incarnation. Il écrivit encore à Maxime Diacre d'Antioche, qui faisoit difficulté de communiquer avec l'Evêque Jean, parce qu'il avoit reçu à sa communion des Nestoriens que Maxime ne croyoit pas bien convertis ; qu'il suffisoit qu'ils eussent abjuré leurs erreurs, sans vouloir penétrer dans l'interieur de leur conscience. S. Isidore de Pelusе craignit aussi que S. Cyrille ne se fût relâché à l'égard des Orientaux, & lui en écrivit. An. 434.

Le premier ordre de l'Empereur contre les Schismatiques n'ayant pas eu grand

An. 434. succès, Théodose en donna un second contre Hellade, Maximin, Alexandre, & Théodoret, portant qu'ils communiquassent avec Jean, ou qu'ils quittassent leurs Eglises. On le signifia à chacun en particulier. Hellade avoit été averti du credit de Proclus, & du contenu de ce second ordre; il consulta Melece de Mopsueste, qui lui répondit ne pouvoir reconnoître pour Evêques, ni Proclus, ni Jean d'Antioche; & qui fut un de ceux qui perseverérent dans le Schisme jusques à la fin.

Le Comte Titus Vicaire d'Orient, à qui l'ordre étoit adressé, écrivit à Théodoret, & en même tems à S. Jacques de Nisibe le Jeune, à S. Simeon Stilite, & à S. Baradat les plus illustres d'entre les Moines. Théodoret ne fit que rire des menaces de Titus, mais les instances des S.S. Moines le touchérent; & comme ils lui promirent de l'accompagner à mi-chemin de Cyr à Antioche, pour s'aboucher avec Jean, il en écrivit à Alexandre, qui persista à refuser la communion de Jean. Théodoret lui répondit qu'il ne falloit pas seulement songer à la Foi, mais encore à la paix des Eglises. Alexandre repliqua sur le même ton qu'auparavant, & lui dit enfin de faire ce qu'il voudroit; ce qu'il repeta en partie écrivant à Melece.

THEODORET confera avec Jean. On convint de ne pas parler de la Dépo- An. 434.
sition de Nestorius, mais seulement de la Foi; & il rentra dans sa communion. Maximin & les autres Evêques de la seconde Cilicie, à la reserve de Melece, acceptérent ces conditions, & écrivirent en corps à Jean, pour rentrer aussi dans sa communion. Théodoret y fit encore entrer Hellade, & les autres Evêques de la premiére Cilicie & ceux d'Isaurie les imitérent. Melece ayant été dépose fut envoyé en exil en Armenie, & Chomasius ou Thomas mis à sa place. Théodoret fit alors un dernier effort pour gagner Alexandre; il lui écrivit dans les termes les plus soumis; Alexandre demeura obstiné. Théodoret pria toutefois Jean d'avoir patience.

ANNE'ES 435. à 437

ALEXANDRE fut encore sollicité d'obéir par les Comtes Denis & Titus; mais répondant qu'il étoit prêt de souffrir la persécution, Lybien Gouverneur de l'Eufratesie eut ordre de lui faire quitter son Siége, le 15. d'Avril de l'année 435. il se retira sans temoigner aucun attachement pour l'Episcopat. Après son départ toute la Ville d'Hieraple fut dans la consternation: on regrettoit Alexandre; & on se porta jusqu'à la sédition. Lybien

An. 435. à 437. l'appaisa, & Jean d'Antioche écrivit qu'on renvoyeroit Alexandre avec joye à son Eglise, s'il se corrigeoit.

LE 3. d'Août 435. Theodose fit publier une Loi en Grec & en Latin contre les Nestoriens qui furent nommés Simoniens. Il leur fut défendu de faire aucune assemblée sous peine de la confiscation de leurs biens. A cette Loi, en succeda une autre l'année suivante contre Nestorius lui-même. Tous ses biens furent confisqués, & on le relegua dans le desert d'Oasis. Cet exil fut changé jusqu'à quatre fois à cause des incursions des Barbares; & il mourut enfin accablé de vieillesse & d'infirmités; sa langue qui avoit tant vomi de blasphémes contre Jesus-Christ & sa Ste. Mere fut rongée des vers.

LES Schismatiques comptoient jusqu'à quinze Evêques dépossés pour n'avoir pas voulu se réünir à S. Cyrille & à Jean d'Antioche; toutefois il n'y en eut que six de chassés. Le Tribun Aristolaüs fut chargé de l'Edit contre Nestorius; on a encore la Lettre Synodale des Evêques de la premiére Cilicie à l'Empereur, par laquelle ils mandoient avoir obéï; on y remarque que ces Evêques donnoient le second rang à celui de C. P.

S. CYRILLE apprenant que quelques Evêques d'Orient ne condamnoient Nes-

torius que de bouche, écrivit à Ariſtolaüs; il lui envoya une Formule de condamnation; & en informa Jean d'Antioche, ſe plaignant en particulier de Theodoret de Cyr. Jean en donna avis à Proclus de C. P.; il le pria de faire ceſſer le tumulte, afin que reſpirant des maux qu'avoit occaſionné le maudit Neſtorius, on pût reſiſter aux Payens de Phenicie, de Paleſtine & d'Arabie, aux Juifs de Laodicée, & aux Neſtoriens revoltés en Cilicie. An. 435. a 437.

L'héréſie avoit jetté de plus profondes racines dans cette derniére Province, où Melece de Mopſueſte avoit mieux aimé être banni que de ſe réunir; & où Theodoſe ſon Prédeceſſeur paſſoit pour avoir été le Maître de Neſtorius, & avoit été lui-même Diſciple de Diodore de Tarſe. Les Neſtoriens, voyant leur Chef & ſes Ouvrages condamnés par le Concile d'Epheſe & par l'Edit de l'Empereur, répandirent les Ecrits de Theodore & de Diodore, qui étoient morts dans la Communion de l'Egliſe, & avoient laiſſé une grande reputation dans tout l'Orient.

CES deux Evêques étoient d'Antioche; Diodore y avoit ſoûtenu la Foi ſous Conſtantius & ſous Valens, & avoit écrit des Commentaires ſur preſque toute la Ste. Ecriture; de plus un Livre contre les Ap-

An. 435. à 437. pollinaristes, un second contre le Destin & les Astrologues, & quelques autres Ouvrages, avec quantité de Lettres. Theodore avoit été ami particulier de S. Chrysostome, & avoit aussi composé des Commentaires sur presque toute l'Ecriture, quinze Livres de l'Incarnation, vingt-cinq contre Eunomius, quatre contre Appollinaire & plusieurs autres : tous les Ecrits de Diodore sont perdus, & il ne reste que des citations de ceux de Theodore dans les Auteurs qui l'ont accusé ou défendu. Les Nestoriens firent valoir ces Ecrits, & ceux des autres qui avoient parlé contre Eunomius & contre Appollinaire ; ils prétendirent que Nestorius n'avoit rien dit de nouveau.

S. CYRILLE en fut averti. Les Catholiques d'Antioche lui écrivirent ; l'Abbé Maxime vint lui dire que les Orientaux soûtenoient la Doctrine de Nestorius sous le nom de Theodore. D'autres Evêques lui écrivirent en même tems qu'il ne falloit pas censurer les Ouvrages de Theodore, qui n'avoit enseigné que la saine Doctrine, suivant même le témoignage que les Peuples en rendoient dans les Eglises. S. Cyrille composa là-dessus une explication du Simbole de Nicée, qu'il adressa à Maxime & à plusieurs autres Abbés d'Orient. Il l'envoya aussi à Acace de Me-

litine, & à Lampo Prêtre de C. P. pour être préſentée à l'Empereur & aux Princeſſes ; il écrivit en particulier à Theodoſe pour le précautionner contre les Ouvrages de Theodore & de Diodore, & fit enſuite un petit Traité de l'Incarnation diviſé en trois Chapitres. An. 435. à 437.

RABBULA d'Edeſſe écrivit de ſon côté à S. Cyrille ſur le Neſtorianiſme d'Orient & ſur les Ecrits de Theodore dont il raportoit la Doctrine ; il étoit alors aveugle, dans une extrême vieilleſſe, & mourut peu de tems après. Il écrivit auſſi avec Acace de Melitine aux Evêques d'Armenie de ne pas recevoir les Livres de Theodore, le qualifiant d'Hérétique, & d'Auteur du Dogme de Neſtorius ; mais les Evêques de Cilicie ſe plaignirent de leur procedé, diſant qu'ils n'agiſſoient que par paſſion. Ceux d'Armenie s'aſſemblérent, & firent une députation à Proclus de C. P. lui envoyant un Volume de Theodore avec leurs Libelles. Proclus ayant examiné le tout écrivit aux Evêques d'Armenie une grande Lettre, qui fut nommée, *Le Tome aux Armeniens*, où il expliqua nettement la Foi de l'Incarnation, mais il n'y fit pas mention de Theodore, refutant les erreurs ſans nommer les perſonnes. Proclus envoya cet Ecrit à Jean d'Antioche, & y joignit des Articles

An. 435. à 437. proposés comme Hérétiques sans nom d'Auteur, le priant de souscrire le Tome & de rejetter les Articles. Ses Deputés y ajouterent le nom de Theodore & de quelques autres Anciens, pour les faire anathematiser. Jean & les Evêques d'Orient assemblés avec lui, souscrivirent le Tome; mais ils refusérent de condamner les Articles avec leurs Auteurs, & se plaignirent même par une Lettre Synodale que Proclus vouloit condamner Theodore mort dans la paix de l'Eglise.

PROCLUS desaprouva la conduite de ses Deputés; il leur manda de se conformer en tout à la volonté de Jean, qui écrivit toutefois à S. Cyrille qu'on renouvelloit les troubles, & qu'il y avoit à craindre qu'on ne retournât aux erreurs de Nestorius après les avoir quittées. S. Cyrille en écrivit à Proclus, & lui manda y avoir à la verité plusieurs erreurs dans les Ecrits de Theodore; mais que sous ce prétexte, on pourroit recommencer à défendre Nestorius; que la confession de Foi qu'on disoit être de lui avoit été condamnée dans le Concile, sans faire mention de l'Auteur, de peur que quelques-uns touchés de sa reputation ne se separassent de l'Eglise.

LE Diacre Basile ayant presenté à S. Cyrille le Tome de Proclus, les Memoires

des Armeniens & quelques autres Ecrits, le S. Evêque vit qu'on abusoit de sa discretion, & qu'on soûtenoit les erreurs de Theodore ; il se crut obligé d'écrire contre lui & de le traiter d'Hérétique. Basile de retour à C. P. composa d'autres Memoires qu'il presenta à Proclus avec tout ce qu'il avoit déja donné à S. Cyrille, & dit dans un petit Ouvrage qu'il composa dans cette occasion, qu'on devoit rejetter les Ecrits de Theodore comme ceux d'Arius & d'Eunomius. Quelques Moines d'Armenie vinrent alors à C. P. ils portérent des Extraits pris dans les Livres de Theodore & de quelques autres Peres, qui avoient écrit en même tems contre Appollinaire. Ils en parlérent à beaucoup de gens & excitérent du trouble dans cette Capitale, voulant obliger l'Empereur de les anathematiser. Ils parcoururent les Villes & les Monastéres d'Orient pour le même sujet ; & soûtenus par quelques Personnes puissantes, ils menacérent le Clergé & le Peuple, & troublérent le repos des Moines. An. 435. à 437.

JEAN d'Antioche assembla un Concile de toutes les Provinces d'Orient ; on y écrivit à l'Empereur, à Proclus & à S. Cyrille. Leurs réponses à ce Concile, tendoient à maintenir la paix ; disant qu'il n'avoit pas été question d'anathe-

An 435. à 437. matiser Theodore, ni de rien attenter contre ceux qui étoient morts dans la communion de l'Eglise.

DANS ce tems-là le Pape S. Sixte soûtenoit sa Jurîdiction sur l'Illyrie, comme on le voit par trois de ses Lettres, l'une du 8. Juillet 435. adressée au Concile qui devoit s'assembler à Thessalonique, par laquelle il donne à l'Evêque Anastase la même autorité que ses Prédecesseurs avoient eu; la seconde du 18. Décembre 437. à un Concile d'Illyrie, où il déclare Anastase Vicaire du Siége Apostolique, & recommande la paix & l'union; & la troisiéme de même datte à Proclus de C. P. qu'il exhorte à maintenir les Droits de l'Evêque de Thessalonique, les Evêques d'Asie ne reconnoissant qu'avec peine la Jurîdiction de celui de C. P.

ANNE'ES 438. à 440.

PROCLUS fit raporter de Comane au commencement de 438. le Corps de S. Chrysostome; la translation s'en fit le 27. de Janvier, jour auquel l'Eglise Latine célébre sa Fête; la solemnité fut extraordinaire. On découvrit aussi de son tems les Reliques des quarante Martirs de Sebaste. Ste Pulcherie Sœur de Theodose en eut revelation par le Martir S. Thyrse qui lui apparut jusqu'à trois fois; & la Translation en fut encore très-solemnelle. On mit l'année

suivante des Reliques de S. Etienne dans l'Eglise de S. Laurens avec des Reliques de ce Saint & de S. Agnes. L'Imperatrice Eudoxia avoit apporté celles du Prothomartir, à son rétour de Jerusalem, où elle étoit allée s'aquiter d'un vœu; & où elle offrit de grands présens aux Eglises; elle bâtit plusieurs Monasteres en Palestine, & rétablit les murailles de Jerusalem. Le dernier Janvier de cette même année 439. Theodose fit une nouvelle Loi contre les Juifs & les Payens, & renouvella les peines portées contre les anciens Hérétiques. An. 438. à 440.

APRE'S la prise de Carthage par les Vandales, leur Roi Genseric voulant établir l'Arianisme sur les ruines de la Réligion Catholique, excita une violente persécution contre les Evêques; on leur ôta leurs Eglises; on les chassa même des Villes. On compte parmi les plus illustres Possidius, Novat & Severien. Il y eut plusieurs Martirs, comme Arcade, Probus, Paschase & Eutychien natifs d'Espagne qui étoient simples Laïques. Paulillus Frere de ces deux derniers, auroit eu le même sort, si Genseric n'eut crû qu'en le faisant mourir, on auroit dit qu'un Enfant l'avoit vaincu. Il parut plusieurs Ecrits pour soûtenir les Catholiques pendant la persécution. Honorat de Constan-

An. 438. à 440. tine écrivit à Arcade, l'un des quatre Martirs pour le consoler. Victor de Cartenne en Mauritanie composa un grand Livre contre les Ariens, & le fit même présenter à Genseric: d'autres Evêques écrivirent aussi contre les Hérétiques; & il y a encore contre eux un Ouvrage Anonyme contenant un Abregé de la Foi fait dans ce tems-là. Salvien Prêtre de Marseille, Auteur contemporain, raporte la prise de Carthage, arrivée le 19. Novembre 439. comme un illustre exemple de la Justice divine; sa relation est adressée à l'Evêque Salonius son Disciple, Fils de S. Eucher.

On tint la même année 439. un Concile à Riez en Provence à l'occasion d'Armentarius que deux Evêques, sans autorité du Metropolitain, avoient ordonné Evêque d'Embrun. Son Ordination fut déclarée nulle, & il fut déliberé de faire une élection canonique. Les deux Evêques qui avoient commis l'attentat, furent exclus de toute Ordination, & de pouvoir assister à aucun Concile ordinaire pendant toute leur vie selon la décision du Concile de Turin.

Julien d'Eclane tâchoit de surprendre le Pape, par une conversion feinte afin de rentrer dans son Siége, mais l'Archidiacre S. Leon découvrit ses artifices; &

il demeura deposé. S. Sixte mourut le 22. Juillet de l'année 440. An. 438. à 440.

SAINT LEON I. du nom, ou le Grand.

SUITE DE L'ANNE'E 440. ANNE'ES 441. à 444.

S. LEON né à Rome, gouverna l'Egliſe depuis l'année 440. juſqu'à l'an 461. S. Hilarius lui ſucceda.

SAINT Leon Archidiacre de l'Egliſe Romaine étoit abſent quand il fut élu Pape le 1. Septembre 440. On lui envoya une députation en Gaule, pour lui donner avis de ſon Election. Cependant ſon abſence qui fut de plus de quarante jours n'altera du tout point la paix, quoiqu'on attendît ſon arrivée avec une impatience extraordinaire.

JEAN d'Antioche mourut la même année 440. & Domnus ſon Neveu lui ſucceda. Firmus de Ceſarée en Cappadoce étoit mort l'année précédente, & Proclus à qui l'on s'étoit adreſſé pour lui donner un Succeſſeur

An. 441. à 444. nomma Thalassius, qui avoit été Preset du Prétoire d'Illyrie, & qui alloit l'être à ce que l'on disoit de tout l'Orient. C'est à cette époque que Socrate finit son Histoire Ecclésiastique commencée à l'année 306. Sozosome avoit conduit la sienne jusqu'à l'année 439. mais la fin en est perduë. Ces deux Historiens doivent être suspects à l'égard des Novatiens auxquels ils paroissent favorables; & l'on doit prendre garde à ce qu'ils raportent des differentes coûtumes des Eglises; les usages & les cérémonies avoient une varieté infinie selon les lieux, & chaque Eglise gardoit religieusement ses anciens usages.

LA persécution de Genseric continuoit toûjours en Afrique. Les Evêques étoient chassés de leurs Eglises, & plusieurs d'entr'eux furent reduits en servitude avec des Laïques d'un rang distingué. Quodvult-deus Evêque de Carthage fut chassé avec grand nombre de Clercs, & embarqué sur un Vaisseau brisé qui arriva toutefois heureusement à Naples. Il y mourut, & l'on conserve encore ses Reliques dans un Monastére de Réligieuses, avec celles de S. Gaudiose Evêque d'Abitine, qui avoit eu le même sort, & qui avoit fondé un autre Monastére. L'Eglise honore la memoire de S. Quod-vult-deus,

de S. Gaudioſe & de quelques autres Evêques ou Clercs, qui après avoir ſouffert divers tourmens en Afrique, furent auſſi embarqués ſur un mauvais Bâtiment, & abordérent dans la Campanie, où ils gouvernérent diverſes Egliſes. An. 441. à 444.

GENSERIC donna aux Ariens les Egliſes des Catholiques, avec leurs Richeſſes, & exila les Clercs qui contre ſes ordres enterroient les Morts en chantant. Il voulut faire jetter dans la mer des Evêques & d'autres perſonnes conſiderables qui lui demandoient la permiſſion de demeurer dans les Villes ſoûmiſes aux Vandales, pour conſoler le Peuple; & ils furent obligés de célébrer les Saints Miſtéres comme ils purent. Ce Prince cruel fit mourir le Comte Sebaſtien Gendre de Boniface. Comme il l'avoit ſollicité de ſe faire Arien, quelques Martirologes le nomment Martir.

ON raporte à la déſolation qui regnoit alors en Afrique deux Lettres de S. Leon, qui ſont ſans datte, l'une aux Evêques de la Mauritanie Ceſariene ſur les Ordinations irréguliéres, & l'autre à S. Ruſtique de Narbonne, Evêque depuis 427. qui l'avoit conſulté ſur divers points de diſcipline.

LES Evêques des Gaules tinrent un Concile vers le même tems dans l'Egliſe

An. 441. à 444. de Justinien au Territoire d'Orange, le 8 Novembre 441. S. Hilaire d'Arles y présida ; & on y voit les souscriptions de 16. autres Evêques parmi lesquels S. Eucher de Lyon, qui déclara qu'il attendoit le consentement de ses Comprovinciaux, & dont on a quelques Ecrits de piété. Ce Concile fit trente Canons de discipline ; on y ordonna qu'aucun Concile ne se sépareroit sans avoir indiqué le suivant, ainsi celui de l'année 442. pour cette Province fut indiqué à Luciene dans le même Diocèse d'Orange.

LE 13. Novembre 442. Auspicius de Vaison en assembla un dans son Eglise, où l'on fit neuf à dix Canons ; on ordonna que les Loix de Constantin & d'Honorius au sujet des Enfans trouvés seroient executées, & que le Diacre annonceroit le Dimanche à l'Autel ceux qu'on auroit découverts.

GENSERIC avoit passé en Sicile après la prise de Carthage. Maximien Chef des Ariens dans cette Isle l'excita à persécuter les Catholiques, & plusieurs reçurent la Couronne du Martire. S. Leon envoya du secours à Paschasin Evêque de Lilybée, & des Lettres de consolation ; il le consulta sur le jour de Pâques pour l'année 444. sur lequel il avoit déja consulté S. Cyrille. Paschasin répondit comme ce

dernier, que Pâques devoit être le 23. Avril, & fit mention du Miracle arrivé au Baptistere en 417. sous le Pontificat de S. Zozime. An. 441. à 444.

LE 10. Octobre de la même année 443. S. Leon envoya une Décretale, (qui étoit apparemment le resultat d'un Concile,) aux Evêques de la Campanie, de Picenum, (aujourd'hui partie considerable de la Marche d'Ancone) de la Toscane, & de toutes les Provinces suburbicaires pour reprimer divers abus.

LA désolation de l'Afrique avoit fait passer bien des gens à Rome, entr'autres quantité de Manichéens, qui s'y cachérent quelque tems. S. Leon les découvrit & en avertit le Peuple dans plusieurs de ses Sermons; il designa à quelles marques on pouvoit les connoître afin qu'on les denonçât. Plusieurs abjurérent leurs erreurs dans l'Eglise, publiquement & par écrit, & furent reçus à pénitence; les plus opiniâtres furent condamnés par les Juges seculiers à un exil perpetuel suivant les Loix Imperiales. Pour mieux faire connoître les erreurs des Manichéens, S. Leon fit une information juridique, & rendit compte au Peuple de la procédure dans un Sermon prêché aux Quatre-tems de Décembre 445. l'exhortant de les dénoncer. Il en parla encore le jour de l'E-

An. 441. à 444. piphanie 444. ; alors plusieurs des plus coupables s'enfuirent de Rome, & S. Leon l'écrivit à tous les Evêques d'Italie. Plusieurs Evêques d'Orient imitérent sur ce point la vigilance de ce S. Pape.

IL poursuivit en même tems Julien d'Esclane & tous les autres Pelagiens. Plusieurs après avoir abjuré leur héresie la semoient de nouveau. S. Leon en fut averti par Septimius d'Altinum dans l'Etat de Venise, & en écrivit à l'Evêque d'Aquilée Metropolitain de la Province. Il lui ordonna d'assembler le Concile pour obliger tous les Clercs suspects de Pelagianisme à condamner ouvertement & par écrit cette héresie.

PAR une Lettre du 12. Janvier 444. Il établit Anastase de Thessalonique son Vicaire dans l'Illyrie, lui recommandant principalement les Ordinations des Evêques, & informa les Metropolitains de l'Illyrie du pouvoir qu'il avoit donné à Anastase. Pâque étant cette année 444. le 23. Avril, le Vendredi Saint se trouva le 21. c'étoit le jour de la Fondation de Rome ; mais par respect pour ce S. Jour, on omit les Jeux du Cirque qu'on avoit coûtume de faire à cette occasion.

S. CYRILLE mourut le 9. Juin de cette même année, & laissa un grand nombre d'Ecrits, entr'autres des Homelies que les

Evêques Grecs apprenoient par cœur pour les prononcer. Les Ecrits les plus utiles pour l'Hiſtoire ſont ſes Lettres Paſchales, au nombre de 29. depuis 414. juſqu'à 442. où l'on trouve marqués le premier jour de Carême, le Lundi de la Semaine Sainte, le Samedi Saint & le Jour de Pâques par les jours des Mois Egyptiens, qu'il eſt facile de reduire aux Romains. On a encore de S. Cyrille dix-ſept Livres de l'Adoration en eſprit & en verité, écrits en forme de Dialogue entre Pallade & lui, pour montrer l'utilité de l'ancienne Loi, même après la publication de l'Evangile par les ſens ſpirituels qu'elle renferme; & divers autres Ecrits dogmatiques avec deux Lettres Canoniques à Domnus d'Antioche qui doivent avoir été écrites les dernieres années de ſa vie. Dioſcore ſon Archidiacre, en grande reputation de vertu, lui ſucceda, & envoya le Prêtre Poſſidonius à Rome pour faire part au Pape S. Leon de ſon Ordination. An. 441. à 444.

ANNE'ES 445. à 447.

LE Pape S. Leon répondit à la Lettre de Dioſcore par une autre du 25. Juin 445. & lui donna quelques Inſtructions pour l'uniformité de la Diſcipline; on voit dans cette Lettre qu'à Rome & à Alexandrie on n'offroit encore alors le S.

An. 445. à 447. Sacrifice que dans une seule Eglise, même aux plus grandes solemnités.

CELIDONIUS Evêque Gaulois s'étoit allé plaindre à Rome que S. Hilaire d'Arles l'avoit dépose dans un Concile. S. Hilaire en ayant été informé, alla à Rome à pied malgré la rigueur de l'hyver; il dit toutefois à S. Leon qu'il n'y étoit pas venu pour plaider sa Cause. S. Leon assembla un Concile; S. Hilaire y prit seance. On ne fut pas content de ses réponses; S. Leon y trouva trop de hauteur. Il parut par la déposition des Témoins que Celidonius n'étoit pas tombé dans l'irrégularité pour laquelle il avoit été dépose; il fut absous & rétabli; mais S. Hilaire ne voulut jamais communiquer avec lui, & retourna à son Eglise.

LE Concile examina encore les plaintes formées contre S. Hilaire par Projectus que l'on croit avoir été Evêque dans la Premiére Narbonnoise; il fut défendu à ce S. Evêque de se trouver à aucune ordination; on le déclara même retranché de la Communion du S. Siége; & le Concile prétendit lui faire grace de le laisser dans son Eglise & de ne pas le déposer. On voit tout cela dans une Lettre de S. Leon aux Evêques de la Province de Vienne, où il releve la Primauté de S. Pierre & l'autorité de l'Eglise Romaine: raportant

raportant les plaintes contre S. Hilaire qu'il traite de perturbateur de la paix des Égliſes. An. 445. à 447.

S. LEON voulut appuïer ſon jugement de l'autorité de l'Empereur Valentinien ; il obtint un Reſcrit adreſſé à Actius commandant les Troupes dans les Gaules, où ſont détaillées les plaintes contre l'Evêque d'Arles. Valentinien donna un Edit contre les Manichéens le 19. Juin 445. & le 13. Mars 447. il renouvella les peines portées contre ceux qui foüilloient dans les ſepulchres ; crime dont il y avoit même des Clercs accuſez.

S. HILAIRE de retour à Arles ne s'appliqua d'abord qu'à appaiſer S. Leon ; il écrivit pluſieurs Lettres à ce ſujet ; il réprit enſuite ſes fonctions paſtorales & ſes exercices de pieté comme s'il n'eût fait que commencer ; & mourut dans ces exercices en 449. Honorat Evêque de Marſeille ſon Diſciple qui a écrit ſa vie, dit qu'on avoit de lui des Homelies ſur toutes les Fêtes de l'année, une expoſition du Simbole, & grand nombre de Lettres. Il étoit lié d'amitié avec S. Germain d'Auxerre qu'il nommoit ſon pere, & qu'il reſpectoit comme un Apôtre. S. Germain à ſon retour de la Grande-Brétagne, trouva ſon Païs chargé d'impots extraordinaires ; & fit un voyage à Arles pour

An. 445 à 447. en demander l'abolition à Auxiliaris Préfet des Gaules qui lui rendit de grands honneurs, lui accorda sa demande, & lui fit même de grands presens. S. Germain guérit dans cette occasion la femme d'Auxiliaris affligée depuis long-tems de la fiévre quarte.

LE Pelagianisme recommençant à s'étendre dans la Grande-Brétagne, S. Germain y fit un second voyage avec S. Severe de Treves Disciple de S. Loup de Troyes. En passant par Paris, S. Germain demanda des nouvelles de Ste. Geneviéve, & ayant appris qu'on la calomnioit, il persuada tout le Monde de son innocence. Les Démons annoncérent son arrivée dans la Grande-Brétagne. Le premier du Païs nommé Elaphius, vint au-devant de lui avec son fils qui avoit le jarret retiré & la jambe seche; S. Germain le guérit; & ce seul Miracle confirma la Foi Catholique & fit chasser les Hérétiques.

S. GERMAIN étoit à peine de retour à Auxerre qu'il fut appellé dans l'Armorique aujourd'hui la Brétagne, pour arrêter Cocharich Roi des Allemans, Idolâtre & feroce qui alloit désoler le Païs. La fermeté du S. Evêque empêcha ce malheur. Comme il s'agissoit toutefois d'obtenir le pardon des Habitans qui s'étoient revoltez contre l'Empereur; S. Germain alla le

trouver à Ravenne, & fit plusieurs Miracles dans la route : un Possédé le fit reconnoitre à Milan où il étoit entré dans l'Eglise, de façon à ne pas être connu pour Evêque ; il fut reçu avec respect par divers Evêques qui s'y trouvoient, & à leur priére il délivra ce Possédé. An. 445 à 447.

S. PIERRE-Chrysologue, le Jeune Empereur Valentinien, & sa mere Placidie le reçurent avec joye à Ravenne où le bruit de ses Miracles avoit déjà annoncé son voyage. Placidie lui envoya un grand vase d'argent rempli de mets délicats sans mélange d'aucune chair, S. Germain lui envoya de son côté un pain d'orge sur une assiette de bois que l'Imperatrice fit depuis enchasser dans de l'or, & elle garda le pain qui opéra plusieurs guérisons miraculeuses. Le S. Evêque en fit plusieurs à Ravenne où six Evêques l'accompagnoient continuellement. Il y tomba malade & mourut sept jours après. Il avoit demandé en grace à l'Imperatrice, lorsqu'elle fut le voir, de renvoyer son corps dans son Païs ; on l'y transporta aux fraix de l'Empereur. Le convoi fut magnifique. Il y avoit une si grande quantité de luminaire qu'ils brilloient même en plein jour. On déposa le corps à Vienne dans l'Eglise de S. Etienne bâtie à la place d'un Temple des Payens par les soins du S.

An. 445. à 447. Prêtre Severe Indien de Nation & fameux par ſes Miracles. S. Germain lui avoit promis en allant en Italie de ſe trouver à la Dédicace de ſon Egliſe, & en effet le corps du Saint fut porté dans l'Egliſe le jour même qu'on la dedia, avant que l'Office commençât. Il arriva le cinquantiéme jour après ſa mort à Auxerre; & après avoir été expoſé pendant dix jours, on l'enterra dans l'Oratoire de S. Maurice qu'il avoit fondé, où eſt à preſent la célébre Abbaïe de ſon nom. Il avoit ſiegé 30. ans & 25. jours; cette Egliſe fut vacante pendant quatre ans, apparemment à cauſe des Barbares qui deſoloient les Gaules.

Il y avoit toujours des Priſcillianiſtes en Eſpagne. S. Turibius d'Aſtorga en Galice en ayant découvert quelques-uns dans ſa Ville, l'Evêque Idace & lui les convainquirent juridiquement, & envoyérent les Actes du procès à Antonin de Merida. S. Turibius en écrivit à Ceponius, & la Lettre fut accompagnée d'un Memoire qui ne ſe trouve plus. Il envoya une autre Lettre avec un Memoire à S. Leon. Ce S. Pontife lui répondit par une grande Lettre du 21. Juillet 447. lui ordonnant de tenir un Concile, & d'y dépoſer les Evêques qui pourroient être infectez de l'Héréſie. Il auroit ſouhaité que

le Concile fût général pour les Provinces de Tarragone, de Carthage, de Lusitanie & de Galice; mais y ayant des obstacles, il voulut que les Evêques de Galice s'assemblassent à la diligence d'Idace, de Ceponius & de Turibius: quelques-uns se soumirent aux décisions du Pape; mais seulement en apparence. An. 445. 447.

Les Evêques d'Espagne ne purent s'assembler au Concile général comme S. Leon l'avoit prévû. On en tint toutefois deux particuliers, l'un en Galice & l'autre des Provinces de Tarracone, de Carthage, de Lusitanie & de la Betique. S. Leon écrivit au Concile de Galice, & celui des quatre Provinces écrivit une confession de foi contre les Priscillianistes qui fut envoyée à Balconius de Brague alors Metropolitain de Galice. Cette confession de foi étoit suivie de dix-huit Articles d'Anathéme, & étoit à peu près la même qui se trouve sous le nom de S. Augustin dans un ancien Code des Canons de l'Eglise Romaine.

Les Evêques de Sicile baptisoient le jour de l'Epiphanie, auquel ils croyoient que J. C. avoit reçû lui-même le Baptême. S. Leon leur écrivit pour corriger cet abus contraire à la Discipline du S. Siége, de qui ils recevoient la consecration Episcopale. On voit par là que le

An. 445. à 447. Pape consacroit seul les Evêques dans les Provinces suburbicaires, ou la partie Meridionale de l'Italie & la Sicile. S. Leon ordonnoit encore dans sa Lettre, que trois Evêques de Sicile se trouvassent tous les ans le 29. Septembre à Rome pour assister à l'un des deux Conciles qui devoient se tenir, selon les Canons.

IL écrivit le 6. Janvier de l'année précedente à Senecion & aux autres Metropolitains d'Achaïe au nombre de six, pour les maintenir dans la soumission de l'Evêque de Thessalonique. Un de ces Metropolitains avoit souvent fait des ordinations illicites, & avoit donné à la Ville de Thespie un Evêque entiérement inconnu. S. Leon les exhortoit tous à venir au Concile général d'Illyrie quand ils seroient appellez, déclarant que le Metropolitain n'a pas le pouvoir d'ordonner un Evêque à son choix sans le consentement du Clergé & du Peuple.

PROCLUS de C. P. mourut le 24. Octobre 447. Flavien Prêtre & Trésorier de la même Eglise lui succeda. L'Eunuque Chrysaphius qui n'approuvoit pas son ordination, resolut de le faire déposer; mais comme Flavien étoit soutenu par l'Imperatrice Pulcherie qui avoit toute l'autorité, l'Eunuque chercha d'éloigner cette Princesse des affaires en inspirant à

Théodose le dessein de la faire ordonner Diaconesse. Flavien en donna avis à Pulcherie : & ce fut là le commencement de sa disgrace. An. 445. à 447.

THEODORET avoit été relegué à Cyr, avec défense de sortir de cette Ville. La Lettre de l'Empereur à ce sujet portoit que les fréquens Conciles qu'il assembloit à Antioche troubloient l'Eglise ; mais on l'accusoit encore d'avoir parlé contre la Doctrine du Concile d'Ephése dans un Sermon prêché à Antioche en presence de Domnus, & d'avoir ordonné Evêque de Tyr le Comte Irenée qui étoit Bigame. Ayant appris l'élection de Flavien à C. P. il se flatta de trouver en lui un protecteur, & lui écrivit pour le feliciter de son ordination.

IL s'étoit déjà plaint d'avoir été notté & condamné sans connoissance de cause, & n'avoit rien oublié pour sa justification. Dans une Lettre à Eusebe d'Ancyre, il faisoit l'énumeration de tout ce qu'il avoit déjà écrit pour le soutien de la Foi Orthodoxe. Mais de tous ses Ouvrages, on n'a plus ceux qui sont contre les Hérétiques, ni son Livre Mystique, ni ses Reponses aux Mages. On a ses Commentaires sur les Prophétes, sur les Pseaumes & sur S. Paul & sa Vie des Saints. Il avoit composé dès-lors un grand Traité

An. 445. à 447. des Maladies des Grecs, c'eſt-à-dire des erreurs des Payens : Ouvrage diviſé en XII. Livres, qui eſt rempli d'érudition ; & où il cite plus de cent Auteurs anciens ; il avoit encore fait un Commentaire ſur les Cantiques.

CE fut, à ce que l'on croit, pendant ſa retraite à Cyr qu'il écrivit ſon Eraniſte, ou Polymorphe, ainſi nommé parce qu'il prétend que l'erreur qu'il y attaque, eſt un ramas de pluſieurs anciennes Héréſies : c'étoit l'opinion de ceux qui, par un zéle exceſſif contre les Neſtoriens, prétendoient qu'il n'y avoit qu'une nature en J. C. Théodoret démontre dans ſon Ouvrage que le Verbe eſt immuable, incapable de mélange & impaſſible. Il attaquoit dans ce même Ouvrage certains Moines Orientaux & certains Clercs d'Oſroëne qui vinrent l'attaquer lui-même, & qui étant à Alexandrie, l'accuſérent d'avoir diviſé J. C. en deux Fils, dans les diſcours qu'il faiſoit à Antioche, attribuant la même erreur aux Evêques de Cilicie.

DIOSCORE d'Alexandrie en écrivit à Domnus d'Antioche, & ſe plaignit particuliérement de Théodoret qui n'oublia rien pour ſe juſtifier auprès de Dioſcore ; il écrivit en même tems aux Evêques de Cilicie, mais Dioſcore n'y eut aucun égard ; il ſouffrit que les accuſateurs de

Théodoret prononçaſſent Anathéme contre lui dans l'Egliſe d'Alexandrie, & ſuivit lui-même leur exemple. Il alla plus loin ; il envoya des Evêques à C. P. pour l'accuſer avec les Orientaux. An. 445. a 447.

THEODORET s'en plaignit à Flavien, montrant l'injuſtice de l'Anathéme prononcé contre lui à Alexandrie. Il dit que le chagrin de Dioſcore venoit de ce que lui Théodoret avoit conſenti à la Lettre Synodale de Flavien ſous Proclus, conformément aux Canons ; Dioſcore s'en étoit plaint lui-même, comme ſi on eût abandonné les droits des Egliſes d'Antioche & d'Alexandrie ; on croit que cette Lettre eſt celle qui fut raportée au Concile de Calcedoine touchant Anaſtaſe de Perha en Syrie : car Dioſcore prétendoit que les Orientaux en recevant cette Lettre avoient reconnu la juriſdiction de l'Evêque de C. P. ſur celui d'Antioche, qui juſques-là avoit été le troiſiéme Evêque du monde, n'ayant au-deſſus de lui que Rome & Alexandrie.

CEPENDANT pour défendre Théodoret & tous les Evêques Orientaux contre les Clercs d'Oſroëne & les autres que Dioſcore avoit écoutés, Domnus envoya auſſi des Députez à C. P. Théodoret les chargea de pluſieurs Lettres, & on en a juſques à 22. Il apprit cependant qu'il y

An. 445. 2. 447. avoit ordre de dépoſer Irenée de Tyr ; il en écrivit à Domnus, lui expliquant les raiſons qu'il avoit de ſoutenir cette ordination. Irenée ayant eu avis des ordres de l'Empereur, vouloit ſe retirer ; il en écrivit à Théodoret qui lui manda de n'en rien faire.

ANNE'E 448.

IRENE'E fut depoſé, & Photius mis à ſa place au mois de Fevrier 448. Théodoſe comprit même Irenée dans une Loi du 18. Avril contre les Ecrits de Porphyre, les Neſtoriens & les Livres contraires à la Doctrine des Conciles de Nicée & d'Ephéſe, & à celle de S. Cyrille.

IBAS, ou Ihiba d'Edeſſe Succeſſeur de Rabbula, fut pourſuivi en vertu de cette Loi ; il avoit été du parti de Neſtorius & des Orientaux juſques à la réunion. Le Clergé d'Edeſſe étoit diviſé, & pluſieurs lui étoient oppoſez. Quatre Prêtres donnérent un Libelle contre lui à Domnus qui lui manda de venir ſe préſenter, & de lever l'excommunication qu'il avoit prononcée contre ces Prêtres. Domnus aſſembla un Concile à Antioche, & il y fut déterminé de remettre l'affaire en Arbitrage à Photius de Tyr, à Euſtathe de Beryte & à Uranius lui-même, en vertu des Lettres obtenuës de l'Empereur. On accuſoit principalement Ibas d'être Neſtorien ;

il le nioit avec ſerment, proteſtant qu'il étoit Catholique, & recuſoit les trois témoins produits contre lui. L'affaire fut enfin accommodée à Tyr; mais nonobſtant la reconciliation, les Prêtres pourſuivirent de nouveau Ibas & accuſérent avec lui Daniel de Charres ſon neveu, & Jean de Batue. D'autres accuſateurs ſe joignirent aux Prêtres; & ils s'adreſſérent à l'Empereur & à l'Evêque de C. P. Flavien renvoya la cauſe aux mêmes Evêques qui s'aſſemblérent à Beoyte le 1. Septembre, & Ibas fut abſous. On voit par une Lettre qu'il produiſit en ſa faveur, écrite au nom de tout le Clergé d'Edeſſe, & adreſſée à Photius & à Euſtathe deux des Juges, pour l'Aſſemblée de Tyr, où pluſieurs ſouſcriptions ſont en Syriaque, què les deux Langues, la Grecque & la Syriaque étoient en uſage dans l'Egliſe d'Edeſſe. An. 448.

EUTYCHE's avoit agi de concert avec Uranius dans les pourſuites contre Ibas; il fut lui-même le Chef d'une Héréſie oppoſée à celle de Neſtorius. Il étoit Prêtre & Abbé d'un Monaſtére de trois cens Moines auprès de C. P., & avoit été l'un des plus zélez adverſaires de Neſtorius; les amis de S. Cyrille le comptoient même entre ceux qui pouvoient agir utilement pour le défenſe de la Foi.

An. 448. Il écrivit en l'année 448. à S. Leon pour l'avertir que le Neſtorianiſme reprenoit de nouvelles forces ; ce S. Pape lui répondit le 1. Juin, approuvant ſon zéle & tâchant de l'encourager. Mais les Neſtoriens dont Eutychés ſe plaignoit, étoient les Catholiques, comme il paroit par une Lettre de Domnus à l'Empereur, où il accuſe Eutychés de renouveller l'Héréſie d'Appollinaire.

Eusebe de Dorylée qui avoit été ami d'Eutychés, mais qui ayant reconnu ſes erreurs, devint ſon accuſateur, après avoir eſſayé vainement de le ramener, prit occaſion d'un Concile de trente Evêques aſſemblez à C. P. pour terminer un different entre Florentius de Sardes Metropolitain de Lydie & deux Evêques de cette Province. Flavien y préſidoit ; après que l'affaire de la Lydie eut été terminée, Euſebe preſenta un Libelle contenant les blaſphêmes d'Eutychés qui l'accuſoit d'être lui-même Hérétique ; & requit qu'il fût lu & inſeré dans les Actes ; & qu'Eutychés fût cité pour répondre à l'accuſation ; ce qui fut exécuté.

Six jours après dans une ſeconde Séance du Concile, Euſebe demanda qu'on lût les deux Lettres principales de S. Cyrille ſur l'Incarnation ; & après la lecture, il dit que c'étoit là ſa créance, & pria le

Concile de faire la même déclaration. Flavien répondit que c'étoit là sa foi ; tous les Evêques parlérent dans le même sens, quoiqu'en diverses paroles ; on remarque parmi ces Evêques Basile de Seleucie en Isaurie, Seleucus d'Amasie, Saturnin de Marcianople, tous trois Metropolitains, & Julien de Co Deputé du Pape S. Leon pour les affaires de l'Eglise Romaine à C. P. Quelques-uns étoient restés malades dans la Ville, ou n'avoient pas sçu la convocation du Concile ; Eusebe requit qu'ils fussent avertis, & Flavien l'ordonna. An. 448.

LE Lundi 15. Novembre le Concile tint la troisiéme Séance ; Eusebe demanda que les Députés envoyez à Eutichés fissent raport de leur commission ; on y consentit ; il exigea ensuite qu'on le citât pour la seconde fois ; & en attendant le retour des Députés, on lut les expositions des Peres sur la Foi. Eusebe dit qu'Eutichés avoit envoyé un Tome par les Monastéres, pour exciter les Moines à sédition, & requit qu'Abraham Prêtre de l'Hebdomon qui étoit présent, déclarât ce qui en étoit ; Abraham obéït ; les Députés arrivérent, firent leur raport ; le Concile ordonna qu'Eutichés seroit cité pour la troisiéme fois ; & la citation par écrit fut remise aux Députés.

An. 448. DANS la IVme. Session du lendemain il parut des Députés de la part d'Eutichés, qui demandérent qu'on attendît qu'il fût guéri d'une maladie qu'on lui supposoit; on le leur accorda. On tint cependant la Vme. Session le 17. & on examina le raport des Députés chargés de la troisiéme citation, & ce qui regardoit le Tome d'Eutichés. On continua d'oüir les dépositions dans la VIme. Session du 20. & enfin dans la VIIme. & derniére du 22. Eutichés parut; il persista dans son erreur, ne voulant jamais avoüer que Jesus-Christ fut Consubstantiel à Dieu son Pere selon la Divinité, & consubstantiel à sa Mere, c'est-à-dire, à nous, selon l'Humanité: il fut condamné comme Hérétique, & dépose. Flavien prononça la Sentence, qui fut souscrite par 32. Evêques & 23. Abbez, dont 18. étoient Prêtres, un Diacre & quatre Laïques.

APRE'S le Concile, Eutichés dit tout-bas au Patrice Florentius qu'il en appelloit au Concile de Rome, d'Egypte & de Jerusalem; & Florentius en avertit Flavien. Cependant ce mot dit à la dérobée servit de prétexte à Eutichés pour se vanter d'avoir appellé au Pape, à qui en effet il écrivit.

S. MARCEL Abbé des Acemétes étoit l'un de ceux qui avoient souscrit la con-

damnation d'Eutichés. Les Evêques les plus considerables étoient Flavien de C. P. Saturnin de Marcianople, Basile de Seleucie, Seleucus d'Amasée, Ethericus de Smirne, & Julien de Cô. S. Marcel étoit illustre parmi les Moines, & célébre par la résurrection d'un nommé Paul, qu'il obtint par ses prieres. An. 448.

EUTICHE's écrivant au Pape S. Leon, se plaignit de l'accusation d'Eusebe de Dorilée, & prétendit se justifier : il y joignit la Requête d'Eusebe, & celle qu'il avoit portée lui-même au Concile, & qu'on n'avoit pas voulu recevoir. On trouve en suite de cette Lettre une Lettre prétenduë du Pape Jules à un Evêque nommé Denis, qui doit être supposée. L'Empereur Théodose écrivit aussi à S. Leon sur le trouble arrivé dans l'Eglise de C. P. l'exhortant simplement à y remettre la paix ; & l'on ne peut douter que Chrysaphius protecteur d'Eutychés n'eût procuré cette derniere Lettre.

ANNE'E 449.

S. LEON ayant reçu ces Lettres, écrivit à Flavien, & après lui avoir témoigné sa surprise de ce qu'il ne lui avoit rien mandé de ce Scandale, il le chargea de lui envoyer une ample Relation de ce qui s'étoit passé, ajoutant qu'il seroit aisé d'éteindre la division, puisqu'Eutichés

An. 449. avoit déclaré être prêt de corriger ce qu'on trouveroit en lui de reprehenſible. Flavien répondit au Pape qu'Eutichés prétendoit renouveller les erreurs d'Appollinaire & de Valentin, & qu'on l'avoit condamné ſur l'accuſation d'Euſebe, & ſur ſes propres réponſes dans le Concile : il ajoutoit que ſes Libelles étoient pleins d'impoſtures ; qu'il n'avoit jamais appellé à ſa Sainteté ; & qu'il avoit voulu la ſurprendre par un menſonge. " Cette affaire, " diſoit-il enfin, n'a beſoin que de votre " ſecours, pour procurer la paix, & em- " pêcher le Concile dont on a fait courir " le bruit, qui troubleroit toutes les Egli- " ſes du monde. " Ce Concile dont le bruit couroit en Orient, étoit un Concile Œcumenique, qui fut en effet convoqué à Ephéſe.

EUTICHE's dans ſes Requêtes à l'Empereur, demandoit une reviſion des Actes du Concile de C. P. qu'il diſoit n'avoir pas été fidélement redigez : l'Empereur le lui accorda. On tint pour cet effet par ſon ordre une aſſemblée dans le Baptiſtére de l'Egliſe de C. P. le 8. Avril, compoſée d'environ 30. Evêques, dont 12. avoient aſſiſté au Concile. Thalaſſius de Ceſarée y préſida ; mais le Patrice Florentius regla l'action, & Macedonius Tribun & Notaire fit l'inſtruction.

LES Lettres du Pape S. Leon étoient arrivées à C. P. quelques jours avant cette assemblé. Eutichés n'y alla point, & y envoya des Procureurs. Eusebe eut beau s'opposer à ce qu'on les admît; l'ordre de Théodose prévalut. On voulut faire jurer les Evêques sur la verité des Actes du Concile. Basile de Seleucie dit qu'on n'avoit pas encore vû que le serment fût déferé aux Evêques, & Florentius n'insista pas davantage. On fit la lecture des Actes du Concile: il n'y eut aucune difficulté sur les deux premiéres Sessions; mais on pretendit ensuite que tout le Concile n'avoit pas prononcé anathême; & Constantin l'un des Procureurs d'Eutychés, ajouta que " Quand on eut lû la „ Sentence de sa déposition, Eutychés en „ appella aux Conciles de Rome, d'Alexandrie, de Jerusalem, & de Thessalonique; & que cela n'étoit point dans „ les Actes. „ Le Patrice Florentius dit là-dessus ce qui en étoit; & les Evêques ajoutérent qu'ils n'avoient eu aucune connoissance de cet appel. An. 449.

EUTYCHE's présenta encore une Requête à l'Empereur, pour faire entendre le Silentiaire Magnus sur quelques particularités du Concile; ce qui lui ayant été accordé, Magnus déclara le 29. Avril qu'on lui avoit montré la Sentence de dé-

An. 449. position écrite avant le Concile. On obligea par ordre de l'Empereur Flavien à donner sa Confession de Foi ; il la remit, & anathêmatisa tous ceux qui divisoient Jesus-Christ en deux, & Nestorius en particulier.

L'EUNUQUE Chrysaphius qui protegeoit Eutychés écrivit à Dioscore d'Alexandrie, & lui promit de le favoriser en tout, s'il prenoit sa défense en attaquant Flavien & Eusebe ; & excita l'Imperatrice Eudoxia à embrasser le même parti pour chagriner Pulcherie. De son côté Eutychés pria Dioscore de prendre connoissance de l'affaire. Celui-ci obtint aisément de l'Empereur qu'on assembleroit un Concile universel ; & la Lettre de convocation lui fut même adressée, portant que les Evêques se trouveroient à Ephése le 1. Août, avec défense à Théodoret de Cyr d'y venir.

LE 15. Mai suivant, l'Empereur écrivit encore à Dioscore, pour qu'il admît au Concile l'Archimandrite Barsumas ; il écrivit même à ce dernier, pour lui donner voix & séance, à l'exclusion de tous les autres Abbez qui n'étoient pas favorables à Eutichés. Deux Laïques furent en même tems nommez pour y assister en qualité de Commissaires ; & Théodose écrivit ensuite une Lettre générale au Concile,

pour en marquer le sujet, qui étoit la question de Foi émuë entre Flavien & Eutychés, & pour chasser des Eglises tous les Partisans de Nestorius. Il y eut enfin une autre Lettre de l'Empereur, qui nommoit Dioscore Préſident du Concile, " sachant bien, ajoutoit Théodose dans cette Lettre, que les Saints Archevêques " Juvenal de Jerusalem, Thalassius, & " tous les zelez Catholiques seront d'ac- " cord avec votre Sainteté. „ Il écrivit en la même forme à Juvenal. An. 449.

S. LEON fut aussi invité au Concile avec les Evêques d'Occident; mais n'ayant reçu la Lettre que le 13. Mai, il se contenta d'écrire diverses Lettres pour empêcher ce Concile; dans celle à l'Empereur, il le prioit d'en faire assembler un en Italie; ne pouvant toutefois empêcher celui d'Ephése, il destina Jules de Pouzzole, René Prêtre du titre de S. Clement, Hilarius Diacre, & Dulcitius Notaire, pour y aller de sa part, & il les chargea de plusieurs Lettres. La plus importante étoit celle à Flavien, où il expliquoit à fond la Créance Catholique sur l'Incarnation. Il écrivit encore à Julien de Cô son Legat à C. P. afin qu'il eût de quoi soutenir la verité contre les Hérétiques.

DANS la Lettre à l'Empereur, il décla-

An. 449. roit encore les Legats qu'il envoyoit pour tenir sa place au Concile, & ajoutoit que s'il n'y alloit pas en personne, c'étoit parce qu'il n'y en avoit point encore eu d'exemple ; & que d'ailleurs les circonstances ne lui permettoient pas de quitter Rome. Fauste, Martin, & les autres Abbez de C. P. qui avoient souscrits à la condamnation d'Eutichés, eurent aussi de ses Lettres, où, les renvoyant à celle de Flavien, il les encourageoit à soutenir la Foi.

FLAVIEN écrivit une seconde Lettre à S. Leon, où il expliquoit de nouveau les erreurs d'Eutichés, & sa condamnation ; & lui envoyant les Actes du Concile de C. P. il ne lui demandoit pas un nouveau Jugement, mais seulement l'exécution du sien dans le Patriarchat d'Occident, où il craignoit qu'Eutichés ne cherchât de la protection. Eutichés avoit écrit en effet à S. Pierre-Chrisologue Evêque de Ravenne, où étoit la Cour de Valentinien ; mais la réponse qu'il en reçut ne fut pas favorable : elle doit être le dernier Ouvrage de ce S. Evêque. Nous avons de lui 176. Sermons, la plûpart sur des sujets de l'Evangile. On le surnomma Chrisologue, ou Parole d'Or, à cause de son éloquence.

CEPENDANT le Concile d'Ephése, qu'on

a nommé dans les ſuites le brigandage d'Ephéſe, convoqué par l'Empereur pour le 1. Août, s'aſſembla le 8. & la Séance ſe tint dans l'Egliſe de Ste. Marie, où le premier avoit été aſſemblé. Il y eut 130. Evêques d'Egypte, d'Orient, d'Aſie, du Pont & de Thrace; & Dioſcore y préſida. Jules tenant la place de S. Leon, & non Julien, étoit après lui, & enſuite Juvenal de Jeruſalem, Domnus d'Antioche, & Flavien de C. P. qui n'avoit ainſi que le cinquiéme rang. Après ces Patriarches étoient les Exarques & les Metropolitains, ou leurs Vicaires; & après tous les Evêques, Barſumas, les Prêtres, quatre Députez d'Evêques abſens, & enfin Hilarius, & le Notaire Dulcitius, Legats du Pape: René étoit mort en chemin. Quoiqu'Eutychés eut fait vœu de ne plus ſortir de ſon Monaſtére, ni ſon grand âge, ni ſes infirmitez ne l'empêchérent pas de ſe trouver à Ephéſe. An. 449.

JEAN Prêtre & Primicier des Notaires, fit la fonction de Promoteur; & après avoir dit en termes generaux le ſujet du Concile, il lut par ordre de Dioſcore la Lettre de l'Empereur pour la convocation. Le Legat Jules, à qui Florentius de Lydes ſervoit d'Interpréte, dit que le Pape avoit été appellé en la même forme; & le Diacre Hilarius ajouta qu'étant ſans exemple

An. 449. que les Papes eussent assisté en personne aux Conciles, S. Leon avoit envoyé ses Legats pour le représenter avec des Lettres qu'il pria de faire lire. Dioscore dit de les recevoir : mais au lieu d'en faire la lecture, on fit lire la Lettre de Théodose, qui ordonnoit que Barsumas assisteroit au Concile. Les Commissaires firent lire leur Commission, & une autre Lettre de l'Empereur, qui accusoit Flavien d'avoir ému des disputes sur la Foi contre Eutichés.

ON convint de commencer par la question de la Foi ; & Dioscore dit qu'on ne s'étoit pas assemblé pour s'exposer, mais pour examiner si les nouvelles opinions convenoient aux décisions des Peres. Le Concile prononça anathême contre ceux qui y ajoutoient quelque chose. Le Comte Elpide l'un des Commissaires, voyant les Evêques d'accord sur la Foi, ordonna de faire entrer Eutychés, qui expliqua ses défenses par une longue Requête, où il prétendoit se justifier du Jugement rendu contre lui à C. P.

FLAVIEN dit là-dessus qu'Eusebe avoit été son Accusateur ; & demanda qu'on le fit paroître ; Elpide s'y opposa, disant que, suivant l'ordre de l'Empereur, ceux qui avoient été jugez, devoient être maintenant parties ; & ordonna la lecture des

Actes de la cause. Dioscore fut de cet avis, & les autres Evêques le suivirent : ainsi quoiqu'Eutichés fût admis au Concile, Eusebe ne put y entrer. Le Legat Jules vouloit toujours qu'on lût les Lettres de S. Leon : mais Eutichés declara que les Legats lui étoient suspects ; & on éluda pour la seconde fois cette lecture. On lut les Actes du Concile de C. P. du 8. Novembre 448. dont Flavien & Eutychés avoient fourni chacun un Exemplaire. An. 449.

LA lecture d'un Libelle d'Eusebe contre Eutychés, fut suivie de grandes acclamations ; & comme S. Cyrille y étoit nommé, on s'écria : " La memoire de „ Cyrille est éternelle ; Dioscore & Cyrille „ n'ont qu'une même Foi : Anathême à „ qui y ajoute, ou qui en ôte ; „ & le Legat Jules ajouta : " Le Siége Apostolique croit ainsi. „

MAIS lorsqu'on en vint à l'endroit où Eusebe pressoit Eutichés de confesser deux Natures après l'Incarnation, & que Jesus-Christ nous est consubstantiel selon la chair ; le Concile s'écria : " Otez, brûlez Eusebe : qu'il soit brûlé vif : qu'il „ soit mis en deux : comme il a divisé, „ qu'on le divise. „ Tout le monde dit alors anathême à qui soutenoit deux Natures après l'Incarnation. A la lecture des Actes du Concile 8. Novembre 448. suc-

An. 449. ceda celle des Actes de l'Assemblée du 8. Avril 449. pour la revision de ceux du Concile ; & on lut enfin l'Information du 27. du même mois. Après toutes ces lectures, Dioscore invita les Evêques à dire ce qu'ils pensoient. Juvenal commença, & conclut à absoudre & à retablir Eutychés. Domnus qui l'avoit condamné à C. P. conclud aussi à son absolution ; & tous opinérent en sa faveur, hors les Legats du Pape ; Dioscore comme Préside donna son suffrage le dernier. Sur la Requête des Moines de la Communauté d'Eutychés, qui fut luë par le Prêtre Jean. ces Moines furent aussi declarez absous, & retablis dans la communion de l'Eglise.

DIOSCORE proposa après cela de lire ce qui avoit été decidé sur la Foi dans le premier Concile d'Ephése ; on lut la Session VI. du 22. Juillet 431. Le Diacre Hilarius vouloit qu'on lût aussi les Lettres de S. Leon, qui y étoient conformes : mais on n'eut aucun égard à toutes ses remontrances ; au contraire, Dioscore ayant établi son principe, en tira la consequence, que Flavien & Eusebe seroient dépoſez ; Flavien recusa Dioscore ; & le Diacre Hilarius dit, *Contradicitur*, c'est-à-dire, on s'y oppose ; & ce mot latin fut inseré dans les Actes grecs.

JUVENAL & Dioscore prononcérent la Sentence

Sentence de déposition de Flavien & d'Eu- An.
sebe, comme ayant alteré la Foi de Ni- 449.
cée & d'Ephése; & ils furent suivis de Domnus & des autres Evêques. Barsumas prononça même comme Juge après les Evêques; & ils souscrivirent tous, excepté les Legats; c'est ce que portent les Actes de ce Concile; mais les choses ne s'y passérent pas si doucement: par un silence affecté l'héréſie qui ignore les regles de la moderation, sçut couvrir ses violences.

ONESIPHORE d'Icone voulut empêcher Dioscore de déposer Flavien & Eusebe; il lui embrassoit les genoux, le supliant de ne pas en venir à cette extrêmité; les autres Evêques l'imitérent; mais Dioscore s'écria: " Où sont les Comtes? „ & l'on fit entrer le Proconsul avec une multitude de Soldats, armez d'épées & de bâtons, & avec des chaînes: ainsi la plûpart des Evêques signérent par force sur un papier blanc, ayant été retenus jusques au soir, sans qu'on leur donnât aucun repos. Ceux qui ne voulurent pas souscrire furent exilez. Le Diacre Hilarius s'échapa à grand peine, & alla à Rome par des chemins detournez. Il y eut d'autres Evêques déposez dont les Actes de ce Concile que l'on a, ne font pas mention; tout fut fait par les artifices de Dios-

An. 449. core ; & on croit que Domnus se retira auprès de S. Euthymius, où il mourut quelque tems après. C'est ainsi que finit ce Concile, plus connu sous le nom de Brigandage d'Ephése.

FLAVIEN & Eusebe furent mis en prison. Flavien outre sa protestation dans le Concile avoit donné aux Legats un Appel au Siége Apostolique. Il fut envoyé en exil, & y mourut peu après des mauvais traitemens que Barsumas & ses Moines lui firent souffrir, & l'Eglise honore sa mémoire le 18. Fevrier. Après le Concile Dioscore se retira, & prononça une excommunication contre le Pape S. Leon qu'il fit souscrire par environ dix Evêques qui étoient sortis d'Egypte avec lui.

A la place de S. Flavien, & apparemment après sa mort on ordonna Evêque de C. P. Anatolius Diacre d'Alexandrie Apocrisiaire de Dioscore, & il y eut un Schisme dans l'Eglise. Les Evêques d'Egypte, de Thrace & de Palestine suivoient Dioscore ; & ceux du Pont & d'Asie suivoient ceux de la communion de Flavien. Ce Schisme dura jusqu'à la mort de Theodose qui approuva par un Edit le prétendu Concile d'Ephése, & défendit d'ordonner aucun Evêque du sentiment de Flavien qu'il supposoit soûtenir la Doc-

trine de Neſtorius, & de garder les Ecrits de Theodoret qu'il mettoit au rang de ceux de cet Héreſiarque. An. 449.

CEPENDANT S. Leon en peine de n'avoir aucune nouvelle de ce qui ſe paſſoit en Orient, écrivit le 11. Août à Flavien, ayant reçu dans ce tems-là une Lettre des Evêques de la Province d'Arles qui lui faiſoient ſçavoir l'élection de Ravennius à la place de S. Hilaire. On voit par ſa réponſe qu'encore que l'on donnât avis au Pape de l'Election d'un Evêque, pour un Siége ſi important, on n'attendoit pas ſon conſentement pour le conſacrer, quoiqu'après le Sacre il fallût l'obtenir. La Lettre de S. Leon eſt du 22. Août; & l'on y remarque encore qu'il fait une mention honorable de S. Hilaire non-obſtant ce qui s'étoit paſſé entr'eux. Il écrivit auſſi à Ravennius qu'il connoiſſoit pour l'avoir vû à Rome & l'exhorta à cultiver les vertus Epiſcopales; il lui recrivit le 26. du même mois pour qu'il prît garde à un Vagabond nommé Petronien, qui couroit les Gaules, ſe diſant Diacre de l'Egliſe Romaine.

HILARIUS arriva à Rome ſur la fin de Septembre où l'on aſſembloit tous les ans un Concile en Octobre. Dans celui de cette année on délibera ſur ce qui s'étoit paſſé à Ephéſe. Tout y fut condamné una-

An. 449. nimement ; & S. Leon écrivit plusieurs Lettres : une à l'Empereur, où se plaignant des violences de Dioscore il demandoit que tout fût remis au même état qu'avant le prétendu Concile d'Ephése, jusqu'à ce qu'on en assemblât un en Italie composé d'un plus grand nombre d'Evêques de tout le monde. Quoique les Canons de Nicée dont S. Leon parle dans sa Lettre paroissent être ceux de Sardique, & qu'ils semblent déferer au Pape seul le Jugement des appellations interjettées par les Evêques, S. Leon le défere au Concile universel, & conclut la nécessité de s'assembler, tant de la disposition de ces Canons, que de l'appellation interjettée par Flavien.

LA seconde Lettre de S. Leon étoit adressée à Ste. Pulcherie ; comme dans la précédente, il s'y plaignoit que sa Lettre à Flavien n'eût point été luë à Ephese, déclarant que tous les Evêques d'Occident conservoient la Communion avec ce Patriarche. Il la pria d'appuyer auprès de son Frere la demande d'un Concile universel. La troisiéme est au Clergé, aux Magistrats & au Peuple de C. P. La quatriéme aux Abbés, pour les consoler & les exhorter à demeurer fermes dans la Foi.

S. LEON écrivit encore des Lettres par-

ticuliéres, à Flavien dont il ne sçavoit pas la mort, à Anastase de Thessalonique, & à Julien de C. P. Hilarius écrivit aussi à Ste. Pulcherie, s'excusant de n'avoir pas été à Cos lui rendre les Lettres du Pape, lui détaillant ce qui s'étoit passé à Ephése; lui marquant la peine qu'il avoit eûë à se sauver, & ajoûtant que les violences de Dioscore avoient été condamnées par le Pape & par tout le Concile d'Occident. An. 449.

THEODORET, informé de ce qui s'étoit passé à Ephése, écrivit à S. Leon une grande Lettre, où il reconnoit que le S. Siége tient en tout le premier rang, & s'étend sur les loüanges de Rome & de S. Leon en particulier. Il s'y plaint de l'injustice de Dioscore & demande au Pape sa déciſion sur cette affaire. Il chargea ses Députés d'une autre Lettre pour le Prêtre René l'un des Legats à Epheſe, dont il ne sçavoit pas la mort. Dans cette Lettre il reconnoit la Primauté du S. Siége sur toutes les Egliſes du monde, principalement par la pureté de la Foi, qui n'a jamais été infectée d'aucune héréſie. Il y avoit une autre Lettre pour Hilarius; & d'autres enfin pour pluſieurs perſonnes. Quoiqu'on n'ait pas, dit M. Fleury, les réponſes de S. Leon, on voit toutefois que la députation de Theodoret fut bien reçûë, puiſqu'il fut rétabli dans

An. 449. l'Epiſcopat, ſans aucun égard au Jugement de Dioſcore. L'Empereur lui permit de ſe retirer dans ſon Monaſtére, où l'on croit qu'il compoſa ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, & où il écrivit pluſieurs Lettres pour ſa juſtification & la conſolation de ſes amis.

ANNE'E 450.

S. LEON reçut la réponſe de l'Impératrice Pulcherie, qui lui témoignoit ſon affection pour la Foi Catholique. Il l'en remercia le 17. Mars; & la pria une ſeconde fois de ſoûtenir la demande d'un Concile général. Il répondit le même jour à une Lettre de Martin & de Fauſte Abbés de C. P. qui lui avoient écrit dans le tems qu'il leur écrivoit lui-même avec le Concile de Rome. Il les exhorta dans cette ſeconde Lettre à maintenir le Peuple dans la Foi Catholique.

IL reçut vers le même tems deux députations des Gaules, la premiére de l'Evêque de Vienne qui ſe plaignoit que Ravennius d'Arles s'étoit attribué l'Ordination de l'Evêque de Vaiſon; la ſeconde des Evêques de la Province d'Arles pour ſoûtenir les droits de cette Egliſe, ſe fondant ſur ce qu'il étoit notoire à toutes les Gaules & à Rome, que la cité d'Arles avoit la premiére reçu un Evêque, ſçavoir S. Trophime envoyé par l'Apôtre S. Pierre, &

que de là la Foi s'étoit répanduë dans le reste des Gaules. S. Leon répondit que l'Evêque de Vienne avoit prévenu. Cependant les uns & les autres soûtinrent leurs droits ; & il confirma l'autorité déja attribuée à l'Evêque de Vienne contre la prétention de l'Eglise d'Arles, & ordonna que les Villes de Valence, de Tarantaise, de Geneve & de Grenoble seroient sous la Jurîdiction de cet Evêque, & les autres de la même Province sous celle de l'Evêque d'Arles. Il écrivit le même jour à Ravennius & le chargea de faire connoître à tous les Evêques des Gaules sa Lettre à Flavien qu'il lui envoya avec celle de S. Cyrille. An. 450.

L'EMPEREUR Valentinien vint à Rome avec sa Mere & son Epouse pour la Fête de S. Pierre. S. Leon étant encore à l'Autel leur representa ce qui s'étoit passé en Orient, & les pria de s'intéresser auprès de Theodose pour l'assemblée d'un Concile général en Italie afin de remedier à ces désordres ; il y eut des Actes dressés de cette action, contenant les prieres & les acclamations faites en cette rencontre.

VALENTINIEN écrivit à Theodose, le priant d'assembler le Concile & de conserver la Dignité de S. Pierre & la Primauté accordée à l'Evêque de Rome par

An. 450. l'antiquité, au-dessus de toutes les Eglises: ensorte qu'il eût la liberté de juger de la Foi & des Evêques; les deux Imperatrices écrivirent dans le même sens; & Placidie écrivit encore en son particulier à Pulcherie.

S. LEON ayant reçu la réponse de Théodose à sa Lettre Synodale, où ce Prince marquoit qu'il n'étoit pas nécessaire d'assembler un nouveau Concile; & demandoit que S. Leon approuvât l'Ordination d'Anatolius de C. P., suspendit son Jugement à cet égard, jusqu'à ce qu'il fût mieux informé de sa Foi, il exigea qu'Anatolius la déclarât devant tout le Clergé & le Peuple; qu'il envoyât à Rome sa Profession, pour être publiée par toutes les Eglises; & qu'elle fût conforme à la Lettre de S. Cyrille à Nestorius & à celle qu'il avoit lui-même écrite à Flavien, parce qu'il rejettoit, disoit-il, de sa communion, ceux qui avoient une créance differente sur l'Incarnation. Il ajoûta qu'il envoyoit des Legats à C. P. afin de s'assurer si l'Evêque confessoit la même Foi, auquel cas il se réjoüiroit de la paix de l'Eglise: sinon il demandoit toujours un Concile universel en Italie, conformement à la déliberation du Concile de Rome. Il écrivit en même tems à Fauste, à Martin & aux autres Abbés

pour qu'ils se joignissent à ses Legats, afin de solliciter la profession de Foi d'Anatolius. Sa Lettre est du 17. Juillet; & le 20. il écrivit encore à l'Imperatrice Pulcherie pour la même fin. An. 450.

LA réponse de Theodose à Valentinien & aux Imperatrices ne contenoit que des discours de politesse, & d'attachement à la Réligion; il renvoyoit à ce qu'il avoit écrit au Pape à ce sujet, soûtenant toujours le Jugement du prétendu Concile d'Epheſe, & la Condamnation de S. Flavien. Mais Chrysaphius qui l'entretenoit dans le Schisme de Dioscore fut bientôt après disgracié, envoyé en exil & mis à mort; & Theodose mourut lui-même le 29. Juillet âgé de 49. ans, après un regne de 41. Son Epouse Eudoxia quitta C. P. & sous prétexte d'un Vœu, retourna à Jerusalem où elle finit ses jours. Elle envoya à Pulcherie l'Image de la Ste. Vierge qui passoit pour être peinte par S. Luc. Après la mort de Théodose, Pulcherie demeura Maitresse de l'Orient, & fit élire Empereur, le Capitaine Marcien, sans attendre le consentement de Valentinien, qui toutefois approuva cette élection. Pour donner plus d'autorité à Marcien elle l'épousa, mais à condition de demeurer Vierge. Marcien étoit fort attaché à la Réligion Catholique, & dès le

An. 450. commencement de son Regne, qui arriva le 24. Août 450. il condamna à toutes les peines des Hérétiques les Clercs & les Moines qui suivroient l'Héréſie d'Appollinaire & d'Eutychés; & l'année suivante il fit une Loi très-severe contre l'Idolatrie.

Les Legats du Pape n'arrivérent à C. P. qu'après la mort de Theodose. Ils furent parfaitement bien reçus de Marcien & de Pulcherie. On assembla aussi-tôt un Concile, des Evêques qui s'y trouvoient, avec les Abbés, les Prêtres & les Diacres. On y lut la Lettre de S. Leon à Flavien; Anatolius y souscrivit & anathematisa Nestorius & Eutychés avec leurs Dogmes, & leurs Sectateurs. Avec lui souscrivirent tous les Evêques, les Abbés, les Prêtres, les Diacres & même des Laïques. Les Legats du Pape en rendirent graces à Dieu, & prononcérent les mêmes anathemes; on ordonna que les Evêques qui auroient souscrits par crainte à la condamnation de Flavien ne communiqueroient qu'avec leurs Egliſes.

L'EMPEREUR Marcien fit apporter à C. P. le Corps de S. Flavien; & on l'enterra avec honneur dans la Basilique des Apôtres. Il donna un ordre particulier de faire revenir les Evêques exilés; & entr'autres Theodoret, qui en remercia par

des Lettres ceux qui lui avoient procuré son rapel, les priant de procurer un Concile où l'Empereur & l'Imperatrice assistassent en personne pour empêcher le desordre. Il écrivit aussi à Abundius Legat du Pape, & lui marqua qu'il avoit souscrit à la Lettre de S. Leon à Flavien, & qu'Ibas & Aquilin en avoient fait autant. Marcien écrivit à S. Leon comme au Chef de la Réligion, se recommandant à ses priéres, & lui proposant en général la célébration d'un Concile. Pulcherie lui écrivit aussi & lui manda ce qui venoit de se passer à C. P. le priant de contribuer de son côté à la célébration du Concile; enfin Anatolius rendit témoignage de sa Foi à S. Leon & lui envoya trois Députés avec les Actes du Concile de C. P. & les Lettres de l'Empereur & de l'Imperatrice. An. 450.

ANNE'E 451.

APRE's la Fête de Pâques qui cette année étoit le 8. Avril, S. Leon renvoya les Députés d'Anatolius, & leur remit les réponses aux Lettres qu'il avoit reçuës. Elles étoient du 13. du même mois. Dans celle à Pulcherie, il rend témoignage des services que cette Princesse avoit rendus à l'Eglise contre les hérésies de Nestorius & d'Eutychés. Il lui recommande Eusebe de Dorylées qui étoit à Rome, & qui s'étoit justifié en présence des Députés de

An. 451. C. P. du soupçon du Nestorianisme. On l'avoit chassé de son Eglise ; & on lui avoit donné un Successeur. Il lui recommande aussi Julien de Cos son Legat ordinaire à C. P. & les Clercs qui étoient demeurés fidéles à S. Flavien. Dans la Lettre à Anatolius, il le felicite de la pureté de sa Foi, & de la paix de son Eglise ; & approuve ce qui a été reglé dans le Concile, par raport aux Evêques qui par foiblesse avoient souscrit à la condamnation de Flavien. Il lui recommande aussi Julien de Cos & demande que sa Lettre soit renduë publique.

Il répondit le 23. Avril à une seconde Lettre de Marcien du 22. Novembre de l'année précedente, qui lui fut remise par Tatien Prefet de Rome, par laquelle l'Empereur l'invitoit de venir en Orient pour tenir le Concile ; & lui marquoit de ne pas permettre qu'on examinât le Mistére du Salut, comme si l'on doutoit de ce que l'on doit croire ; remettant à s'expliquer touchant le Concile aux Legats qu'il devoit envoyer. Après le retour des premiers Legats, S. Leon en renvoya deux autres, pour travailler à la réunion de ceux qui se repentiroient du Schisme de Dioscore ; & il les chargea de trois Lettres du 7. Juin, pour Marcien, Pulcherie & Anatolius. Il disoit à Marcien de remet-

tre le Concile à un tems plus tranquille, quoique dans le tems que sa Lettre Dogmatique à Flavien n'étoit pas encore reçuë dans les Eglises, il l'eût demandé lui-même pour fermer, disoit-il, la bouche aux méchans & leur enlever tous les subterfuges. Il prioit Pulcherie de faire élire un autre Abbé à la place d'Eutychés, après l'avoir éloigné de C. P.; & chargeoit Anatolius de reserver au S. Siége l'examen des Chefs du Parti qui avoient présidé à Ephése. An. 451.

L'INVASION des Huns étoit l'obstacle que S. Leon trouvoit à la célébration du Concile. Ils passérent dans la Gaule en 451. sous prétexte de faire la guerre à Theodoric Roi des Wisigoths. Attila leur Roi arriva à Mets la veille de Pâques, & y mit le feu; le Peuple fut égorgé, & les Prêtres massacrés jusqu'au pied des Autels. Le seul Oratoire de S. Etienne demeura entier. Reims, Cambrai, Besançon, Langres, Auxerre furent aussi sacagés.

L'ALLARME fut générale à Paris, & tout le monde songeoit à se retirer; Ste. Genevieve voulant les en dissuader, leur disoit de veiller & de prier, & que la Ville n'auroit aucun mal: quelques Citoyens conspirérent contre elle, & on délibera de la lapider, ou de la noyer;

An. 451. l'Archidiacre d'Auxerre les fit changer de sentiment ; & les Huns n'approchérent pas de Paris. Orleans fut assiégé. S. Aignan qui en étoit Evêque alla à Arles demander du secours à Aëtius, qui vint avec Theodoric & fit lever le Siége, quoique l'ennemi fût déja dans la Ville. S. Aignan avoit succedé à S. Euverte, ou Evurtius qui l'avoit attiré à Orleans, & mourut deux ans après le Siége.

ATTILA s'étant retiré dans les plaines de Champagne y fut défait ; la Ville de Troye se voyant toutefois trop exposée, S. Loup sçut tellement se faire respecter par Attila, qu'il l'arrêta ; mais ce Prince obligea le S. Evêque de l'accompagner jusqu'au Rhin pour la conservation de sa Personne & de son Armée, & se recommanda même à ses priéres.

MARCIEN persistoit dans la resolution d'assembler un Concile en Orient ; il adressa les Lettres de convocation à Anatolius & aux autres Evêques des grands Siéges, pour qu'ils se trouvassent avec les Evêques de leur dépendance le 1. Septembre, à Nicée en Bithynie, promettant de s'y rendre lui-même.

S. LEON informé de cette convocation, nomma deux nouveaux Legats, Paschasin Evêque de Lylibée en Sicile, & le Prêtre Boniface. Il envoya à Paschasin sa Let-

tre à Flavien, avec quelques passages des Peres sur l'Incarnation; lui manda que l'Evêque d'Antioche avoit souscrit à la condamnation de Nestorius & d'Eutychés, & le chargea de faire calculer le jour de Pâques pour l'année 454. se trouvant quelque difficulté au calcul de Théophile d'Alexandrie, dont toute l'Eglise usoit alors. An. 451.

AVEC les Lettres de Légation pour le Prêtre Boniface qui partoit seul de Rome, étoit une autre Lettre pour l'Empereur, une pour Anatolius, & une pour le Concile. S. Leon faisoit entendre qu'il auroit mieux aimé que le Concile eût été differé à un tems plus commode, & qu'il se fût tenu en Italie; mais qu'il se conformoit toutefois à la volonté de l'Empereur; dans d'autres Lettres à Marcien & à Pulcherie, il disoit n'avoir desiré le Concile en Italie qu'afin que tous les Evêques d'Occident pussent s'y trouver, ajoutant qu'il ne cherchoit qu'à éteindre l'héresie, & à procurer la conversion des Hérétiques.

LES Evêques étoient déja assemblés à Nicée; l'Empereur les fit prier de l'attendre: ils lui mandérent quelque tems après que plusieurs d'entre eux étoient incommodez d'un si long sejour. Marcien leur répondit que les Legars du Pape ne voulant pas aller sans lui au Concile,

An. 451. ils devoient passer à Calcedoine, où il pourroit se rendre plus facilement qu'à Nicée, attendu qu'il étoit obligé de rester à C. P. Les Evêques lui représentérent alors par leurs Députez que Calcedoine étant trop proche de la Ville Imperiale, les Partisans d'Eutichés y exciteroient du trouble; il les rassura.

LE Concile fut donc ouvert à Calcedoine dans l'Eglise de Ste. Euphemie Martire le 8. Octobre. Il s'y trouva 19. des premiers Officiers de l'Empereur; & les Evêques y étoient au nombre de 360. comme ils sont nommez dans les Actes; les premiers étoient Paschasin & Lucentius Legats du Pape, avec le Prêtre Boniface; ensuite Anatolius, Dioscore, Maxime d'Antioche, Juvenal, &c. L'ordre de la Séance étoit tel: les Magistrats & les Senateurs étoient au milieu devant la Balustrade de l'Autel; à leur gauche les Legats du Pape, Anatolius, Maxime, Thalassius, Etienne d'Ephése, & les autres Evêques des Diocèses d'Orient, de Pont, d'Asie & de Thrace; à leur droite, Dioscore, Juvenal, Quintillus d'Heraclée en Macedoine à la place d'Anastase de Thessalonique, Pierre de Corinthe, & les autres d'Egypte, d'Illyrie, & de Palestine; & les Saints Evangiles étoient au milieu.

LE Legat Paschasin demanda que Dios-

core sortît du rang, pour rendre raison du jugement prononcé à Ephése par une usurpation inoüie de l'autorité de Juge dans un Concile tenu sans permission du S. Siége. Eusebe l'accusa ensuite d'en avoir été maltraité. " La Foi a „ été blessée, ajouta-t-il; l'Evêque Fla„ vien a été tué; il nous a dépose en„ semble injustement: faites lire ma Re„ quête à l'Empereur. „ Berenicien Secretaire du Concile en fit la lecture; & Eusebe alla prendre place au milieu de l'Assemblée. On dit à Dioscore de se défendre; il demanda qu'on lût les Actes du faux Concile d'Ephése; mais sur l'ordre des Magistrats, il s'en tint à ce qu'on traitât la question de la Foi. On fit cependant la lecture des Actes; & on commença par la Lettre de Théodose pour la convocation du Concile. Comme Théodoret en avoit été exclus, les Magistrats dirent que puisque le Très-Saint Archevêque Leon l'avoit retabli dans l'Episcopat, & que l'Empereur Marcien avoit ordonné qu'il assisteroit au S. Concile, il falloit le faire entrer, & qu'on discuteroit dans la suite ce qui regardoit ce Prélat. An. 451.

Au moment qu'on le vit paroître, les Evêques d'Egypte, d'Illyrie, & de Palestine s'écriérent que la Foi étoit perduë, que les Canons l'excluoient du Concile,

An. 451. & qu'il falloit le chaſſer. Les autres Evêques s'écriérent à leur tour : " Nous avons „ ſouſcrits en blanc, & par force ; il faut „ chaſſer au-contraire les Manichéens, & „ les ennemis de Flavien & de la Foi. „ On fut long tems à ſe debattre à ce ſujet. Cependant Théodoret prit place au milieu de l'Aſſemblée ; & on continua la lecture des Actes : il y eut encore de nouveaux debats à meſure qu'on ſe plaignoit de Dioſcore. On ſe plaignit auſſi de ce qu'on n'avoit pas lû à Ephéſe les Lettres de S. Leon ; les Orientaux ſoutinrent n'avoir pas dit certaines choſes qu'on trouva dans les Actes, & d'avoir été forcez de ſigner un papier blanc, après avoir ſoufert mille maux.

IL y eut pluſieurs interruptions ſur la Confeſſion de Foi d'Eutychés inſerée dans le Concile d'Ephéſe. Quand on vint à la lecture de la Lettre de S. Cyrille à Jean d'Antioche, les Evêques d'Illyrie s'écriérent qu'ils croyoient comme Cyrille, & Théodoret ajouta : " Anathême à qui re„ connoit deux Fils ; nous n'en adorons „ qu'un, Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, le „ Fils unique. „ Tous les Evêques dirent que c'étoit là leur Créance, celle que Flavien avoit défenduë, celle d'Euſebe Accuſateur de Neſtorius ; les Orientaux ajoutérent : " C'eſt la Foi de Leon & „ d'Anatolius : „ les Egyptiens répondirent

que c'étoit aussi la leur ; & les Magistrats demandérent alors pourquoi on avoit donc dépose Flavien & Eusebe qui soutenoient cette verité. Dioscore répondit qu'on le verroit par les Actes : on lut la remontrance d'Eustathe de Berythe : avant que le Concile repondit, Eustathe remit le Livre de S. Cyrille, & demanda qu'il fût anathêmatisé avec lui : les Egyptiens dirent alors qu'il étoit Orthodoxe ; & les Magistrats ajouterent : " Pourquoi donc „ avez-vous dépose Flavien ? „ à quoi Eustathe repondit qu'il avoit failli. An. 451.

ON lut la Declaration de Flavien dans le Concile de C. P. & il fut justifié. On continua de lire les Actes de ce Concile, & ceux de la revision faite à la Requête d'Eutichés : on revint aux Actes d'Ephése, où ceux de C. P. étoient inserez ; & on y vit la continuation des violences de Dioscore. Quand il fut question de la déposition de Flavien, les Orientaux dirent anathême à Dioscore, & demandérent qu'il fût dépose. Après la lecture de tous les Actes d'Ephése & des souscriptions, on renvoya l'examen de la Foi à la prochaine Séance ; & comme il avoit été reconnu que Flavien & Eusebe avoient été injustement dépose, les Magistrats dirent qu'il étoit juste de dépose aussi Dioscore, Juvenal, Thalassius, Euse-

An. 451. be d'Ancyre, Euſtathe de Beryte, & Baſile de Seleucie, qui avoient préſidé à Ephéſe; les Orientaux y applaudirent; les Illyriens dirent qu'ils avoient failli, & demandérent pardon. Les Magiſtrats avertirent tous les Evêques de dreſſer leur Confeſſion de Foi par écrit en liberté; & la premiére action du Concile finit par-là.

LA ſeconde Séance fut tenuë le 10. Octobre. Les Magiſtrats recommandérent aux Evêques de s'appliquer à expoſer purement la Foi, ſans crainte & ſans complaiſance, ajoutant que l'Empereur, & eux-mêmes ſuivoient celle des 318. Peres de Nicée, des 150. de C. P. & de tous les autres Peres. Les Evêques s'écriérent que c'étoit la leur, & que perſonne ne faiſoit d'autre expoſition de Foi; " Nous „ n'oſons expliquer la Foi, ajoutérent-ils: „ les Peres nous l'ont enſeignée; nous „ avons leurs expoſitions par écrit; nous „ ne pouvons rien dire au-delà. „ Cecropius de Sebaſtopolis dit que l'affaire d'Eutychés étant ſurvenuë, l'Archevêque de Rome l'avoit décidée, qu'on le ſuivoit; & qu'ils avoient tous ſouſcrits à ſa Lettre; les autres Evêques en dirent autant, ajoutant qu'il ne falloit point d'autre expoſition. Cecropius demanda qu'on lût les Ecrits des Peres, & les Magiſtrats l'ordonnérent.

ON termina cette lecture par la Lettre de S. Leon à Flavien; les Evêques d'Illyrie & de Paleſtine formérent ſeuls des difficultez ſur trois endroits, où la diſtinction des deux Natures eſt fortement exprimée. Aëtius Archidiacre de l'Egliſe de C. P. & Théodoret levérent ces difficultez par leurs explications. Alors les Evêques s'écriérent unanimement: " Nous „ croyons tous ainſi: les Orthodoxes cro- „ yent ainſi: anathême à qui ne le croit „ pas: Pierre a parlé ainſi par Leon: les „ Apôtres ont ainſi enſeigné: Cyrille a „ ainſi enſeigné: pourquoi n'a-t-on pas „ lû cela à Ephéſe? Voila ce que Dioſ- „ core a caché. „ On lut enfin les paſſages des Peres que S. Leon avoit choiſis. An. 451.

LES Magiſtats demandérent enſuite ſi quelqu'un doutoit encore; les Evêques s'écriérent pluſieurs fois: " Perſonne ne „ doute. „ Quelques-uns apparemment du parti de Dioſcore priérent qu'on rendît les Peres au Concile, & qu'on pardonnât à tous, entendant par-là Dioſcore, Juvenal, & les autres Préſidens du faux Concile d'Ephéſe; mais ce fut inutilement. Les Magiſtrats dirent que ce qui avoit été prononcé ſeroit executé; & ainſi finit la ſeconde action.

DIOSCORE fut jugé canoniquement dans la troiſiéme Séance du 13. Octobre; les

An. 451. Magistrats n'y assistérent point. On fit entrer les Clercs & les Laïques qui avoient des Requêtes à présenter contre lui; & on fit la lecture de toutes les piéces. Dioscore fut cité trois fois selon l'usage; les Legats du Pape prononcérent la Sentence en ces termes: "Le Très-Saint Archevêque „ Leon par Nous & par le présent Con„ cile avec l'Apôtre S. Pierre, qui est la „ pierre & la base de l'Eglise Catholique „ & de la Foi Orthodoxe, l'a dépouillé „ de la dignité Episcopale, & de tout „ Ministére Sacerdotal: que le Concile „ ordonne donc de lui suivant les Ca„ nons. „ Anatolius, Maxime, Etienne, & tous les autres Evêques opinérent les uns après les autres, déclarant la même chose, quoiqu'en paroles differentes; il y en a 191. dont les avis sont raportez. Ils souscrivirent tous dans le même ordre; les trois Legats les premiers, & même le Prêtre Boniface avant Anatolius; un des Evêques souscrivit en Persien.

Le Concile signifia à Dioscore sa Sentence, & lui déclara par écrit qu'il avoit été dépose pour sa contumace: on la signifia aussi à ceux du Clergé d'Alexandrie qui se trouvoient à Calcedoine, les avertissant de conserver les biens de l'Eglise pour le futur Successeur. Le Jugement fut publié par une Affiche adressée au Peuple

de C. P. & de Calcedoine, où l'on déclaroit qu'il ne restoit à Dioscore aucune esperance d'être retabli, comme il le disoit faussement : le tout fut raporté aux Empereurs Valentinien & Marcien, & à l'Imperatrice Pulcherie ; ce qui termina la troisiéme Session. An. 451.

ON tint la IVme. le 17. Octobre : les Magistrats y assistérent ; & on y relut ce qui avoit été prononcé à la fin de la premiére, & au commencement de la seconde sur l'examen de la question de Foi. Ils priérent les Legats de declarer ce que le Concile avoit resolu sur cette matiére. Paschasin dit que le Concile suivoit la définition de ceux de Nicée & de C. P. l'exposition donnée par S. Cyrille à Ephése, & les Ecrits envoyez par le Pape S. Leon contre Nestorius & Eutychés, à quoi tout le Concile applaudit, approuvant de nouveau la Lettre de S. Leon à Flavien : les Evêques de l'Illyrie Orientale firent leur Déclaration par écrit, & souscrivirent cette Lettre ; & tous ceux de l'Illyrie Occidentale confirmérent la Déclaration de vive voix ; ceux de Palestine la donnérent par écrit, avoüant que les Legats les avoient satisfaits sur la Lettre à Flavien. On retablit ensuite les cinq Evêques dépoſez avec Dioscore à la premiére action ; & on examina la Requête de treize

An. 451. Evêques Egyptiens, qui, parlant au nom de tous ceux de l'Egypte, disoient suivre la Foi Catholique, & condamner tous les Hérétiques, particuliérement ceux qui disoient que la chair de Notre-Seigneur étoit venuë du Ciel, & n'être pas celle qu'il avoit prise de la Sainte Vierge Marie. Les Evêques s'écriérent: " Pourquoi n'ont-„ ils pas anathématisé le dogme d'Euty-„ chés? Qu'ils souscrivent la Lettre de „ Leon. „ On les pressa là-dessus: ils repondirent: " Si quelqu'un a des sentimens „ opposez à ce qui est porté dans notre „ Requête, soit Eutychés, soit un autre, qu'il „ soit anathême: Quant à la Lettre du Saint „ Archevêque Leon, tous les Evêques sa-„ vent qu'en toutes choses nous attendons „ l'avis de notre Très-Saint Archevêque „ Mais tous les Evêques persuadez qu'ils ne cherchoient qu'à tirer en longueur, s'écriérent; " Anathématisez nettement le „ dogme d'Eutychés: quiconque ne sous-„ crit pas à la Lettre que le Concile a ap-„ prouvée, est hérétique: anathême à „ Dioscore & à ceux qui l'aiment. „ Les Egyptiens se rendirent, & s'écriérent: " Anathême à Eutychés, & à ceux qui le „ croyent. „ On les somma encore de souscrire la Lettre de S. Leon sous peine d'excommunication. Ils répondirent toujours qu'ils ne pouvoient le faire sans le consentement

consentement de leur Archevêque ; qu'ils seroient blâmés & désavoüés par tous les Evêques d'Egypte; qu'ils couroient risque de leur vie: ils demandérent de retarder la souscription dans les termes les plus humbles & les plus touchans : ils promirent de rester à Calcedoine jusques à ce qu'on eût ordonné un nouvel Archevêque à la place de Dioscore : ils flechirent les Prélats qui goutoient peu ces délais: on leur fit promettre sous Serment qu'ils tiendroient leur parole. An. 451.

ON lut ensuite la Requête des Abbez Schismatiques ; après la discussion de cette affaire, il fut ordonné que si dans le terme de 30 jours ils ne se soumettoient pas aux Decrets du Concile, ils seroient dépoſez, & privez de la Communion. On examina le differend entre Photius de Tyr & Eustathe de Berythe. Photius prétendoit être seul Metropolitain de la premiére Phenicie. Sous Théodose le Jeune, Eustathe avoit fait ériger le Siége de Berithe en Metropole ; ce qui occasionnoit des disputes sur les Ordinations ; l'affaire fut jugée selon les Canons, sans aucun égard pour les Pragmatiques ; le Concile declara qu'elles ne devoient point avoir lieu au préjudice des Canons. Suivant le sentiment du Legat Paschasin, il déclara encore que c'étoit un Sacrilege de reduire un Evêque au rang de Prêtre ; &

An. 451. que s'il méritoit d'être privé des fonctions Epiſcopales, il ne devoit plus avoir aucun rang. Ces deux dernieres actions particulieres du Concile ſont dattées du 20. Octobre.

DANS la Vme. Seſſion du 22. Octobre, Aſclepiade Diacre de C. P. lut une définition de Foi qui fut rejettée. Il y eut là-deſſus de grandes conteſtations; & il fut enfin decidé de l'avis des Magiſtrats, & par ordre de l'Empereur qu'on traiteroit cette affaire par Commiſſaires. On nomma pour cet effet Anatolius, les quatre Legats, ſix Evêques d'Orient, & trois de Pont, d'Aſie, de Thrace & d'Illyrie; ils s'aſſemblérent en préſence des Magiſtrats dans l'Oratoire de Ste. Euphemie; & après les Symboles de Nicée & de C. P. ils ajoutérent à l'expoſition de Foi, que l'on devoit confeſſer " un ſeul & même „ Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, parfait „ dans la Divinité, & parfait dans l'Hu„ manité, vraiment Dieu, vraiment Hom„ me, le même compoſé d'une Ame rai„ ſonnable & d'un Corps; conſubſtan„ tiel au Pere ſelon la Divinité, & con„ ſubſtantiel à nous ſelon l'Humanité: en „ tout ſemblable à nous, hormis le peché: „ engendré du Pere avant les Siécles, ſe„ lon la Divinité, & dans les derniers „ tems né de la Vierge Marie Mere de „ Dieu ſelon l'Humanité, pour nous &

pour notre salut : un seul & même Je- « An.
sus-Christ, Fils unique, Seigneur en « 451.
deux Natures, sans confusion, sans «
changement, sans division, sans sépa- «
ration, sans que l'union ôte la dife- «
rence des Natures, au-contraire la pro- «
prieté de chacune est conservée, & «
concourt en une seule Personne, & une «
seule Hypostase : en sorte qu'il n'est pas «
divisé, ou separé en deux Personnes ; «
mais que c'est un seul & même Fils «
unique Dieu Verbe Notre-Seigneur J. C. »

LE Concile défendit d'enseigner ou de penser autrement aux Evêques & aux Clercs, sous peine de déposition, & aux Moines & aux Laïques, sous peine d'excommunication. Les Metropolitains souscrivirent en présence des Magistrats ; & on finit la Séance par ordonner que le tout fût raporté à l'Empereur.

MARCIEN assista à la VIme. Session tenuë le 25. Octobre ; il harangua les Peres en latin, comme la langue de l'Empire ; son discours qui rouloit sur l'intention qu'il avoit euë en convoquant le Concile, fut expliqué en grec. Il fit lire ensuite la définition de Foi faite dans la Session précedente, & il eut la satisfaction d'entendre qu'elle étoit universellement aprouvée. Il voulut que le Concile ordonnât canoniquement trois Articles qui regar-

An. 451. doient les Moines & les Clercs ; & pour l'honneur de Ste. Euphemie, dans l'Eglise de laquelle le Concile étoit assemblé ; il érigea la Ville de Calcedoine en Metropole, mais sans aucun droit, & sauf la dignité de la Ville de Nicomedie ; les Evêques demandérent leur congé à la fin de la Session ; & l'Empereur leur dit d'attendre encore quelques jours, afin de finir toutes les affaires, leur défendant de se retirer auparavant.

ON voit par la demande des Evêques à l'Empereur qu'ils regardoient le Concile comme fini après la sixiéme Session : aussi les Anciens faisoient-ils grande difference entre les six premiéres & les suivantes où il ne fut plus question de la foi. On le voit dans une Lettre de Pelage II. aux Evêques d'Illyrie écrite en 586. L'Historien Evagre qui écrivit à peu près vers le même tems, s'étend beaucoup sur les six premiéres actions du Concile & traite sommairement les suivantes ; ils placent l'un & l'autre à la septiéme Session les 27. Canons que l'on voit aujourd'hui à la quinziéme. Il y a même des anciens Exemplaires qui mettent les Canons à la fin de la sixiéme. Le Pape Pelage dit qu'à bien considerer ils en font partie, puisqu'ils n'ont point de datte particuliére, & que les noms des Evêques presens n'y sont point exprimés.

Quoiqu'il en soit, il y a trois Actions du 26. Octobre que l'on compte pour la VIIe. VIIIe. & la IXe. Dans la VIIe. on accorda Juvenal de Jerusalem avec Maxime d'Antioche au sujet de la juridiction de leurs Siéges. Théodoret fut rétabli dans la VIIIe. d'abord les Evêques s'écriérent : " Que Théodoret anathematise tout-à-l'heure Nestorius. „ Théodoret voulut faire lire sa Requête & ses Libelles, mais les Prélats s'écriérent encore: " Nous „ ne voulons point qu'on lise rien : Anathematisés Nestorius. „ Théodoret dit qu'il rejettoit Nestorius, Eutychés & quiconque a de mauvais sentimens. Il voulut les persuader de son Orthodoxie : les Evêques l'interrompirent deux fois en criant : " Dites Anathéme à Nestorius. „ Il voulut expliquer sa créance : ils l'interrompirent encore en criant : " Il est Hérétique, il est Nestorien : chassez l'Hérétique. „ Alors Théodoret dit : " Anathéme à Nestorius : „ à quiconque ne dit pas la Vierge Ma„ rie est Mere de Dieu, & à quiconque „ divise en deux le Fils unique. Pour moi „ j'ai souscrit à la définition de la Foi & „ à la Lettre du très S. Archevêque Leon, „ & je crois ainsi. „ Là-dessus Théodoret fut proclamé Orthodoxe & rétabli. Le Concile obligea encore trois autres Evêques à anathematiser Nestorius. An. 451.

An. 451. ON jugea dans la IXe. & la Xe. du 27. Octobre l'affaire d'Ibas d'Edeſſe ; cet Evêque fut pleinement juſtifié, parce qu'il avoit ſouſcrit la Lettre de S. Leon, & qu'il avoit anathematiſé, & anathematiſoit encore Neſtorius & ſa Doctrine avec Eutychés & ceux qui ne croiroient pas comme le S. Concile. La XIe. ſe tint le 29. & la XIIe. le 30. il y fut queſtion du different entre Baſſien d'Ephéſe depoſé, & Etienne mis à ſa place ; il fut ordonné que ni l'un ni l'autre n'auroient ce Siége ; mais qu'on y mettroit un nouvel Evêque, ſelon les Canons. On regla dans la XIIIe. du même jour 30. Octobre les droits des Egliſes de Nicomedie & de Nicée pour la juriſdiction. Dans la XIVe. du 31. on termina l'affaire de Sabinien de Perha avec Anaſtaſe Evêque dépoſé de cette Ville ; & dans la XVe. enfin du même jour, les Magiſtrats & les Legats s'étant déjà retirez, le reſte du Concile fit un Canon touchant les prérogatives de l'Egliſe de C. P. que l'on compte pour le vingt-huitiéme ; auquel les Grecs ont joint depuis tous les autres que le Concile avoit faits, & que les anciens Exemplaires mettoient enſuite de la ſixiéme Action. Ce vingt-huitiéme Canon qui fit tant de bruit, donne le ſecond rang à l'Egliſe de C. P. ; on en attribuë trente à ce Concile.

LE 1. Novembre on tint la XVIe. & derniére Sessions ; les Legats voulurent savoir ce qui avoit été fait la veille, après qu'ils se furent retirez ; on leur en fit le raport ; Lucentius demanda pour lors que tout fût revoqué, ou que l'opposition des Legats fût inserée aux Actes, afin que le Pape fût exactement informé de tout, & pût porter un jugement assuré sur le mépris fait à son Siége par le vingt-huitiéme Canon. Telle fut la derniére Action du Concile. An. 451.

La diversité des Exemplaires du Concile de Calcedoine vient de ce que dans les Conciles généraux, les Evêques des grands Siéges avoient chacun leurs Notaires qui redigeoient ou copioient les Actes suivant le besoin qu'ils en avoient ; ils se contentoient souvent d'emporter & de publier dans leurs Provinces les définitions de foi, & les Canons, négligeant les affaires particuliéres qui ne les interessoient pas, ou n'en recuëillant qu'une partie qu'ils plaçoient ensuite, ou par ordre de datte, ou par ordre de matiere.

LES Evêques demeurérent quelque tems à Calcedoine ou à C. P. avant que de se separer ; & adressérent une Harangue à l'Empereur dans laquelle ils remercioient Dieu du zéle qu'il lui avoit donné ; & loüoient la Doctrine & la pieté du Pape.

An. 451. Ils y expliquoient au long le Myſtére de l'Incarnation, juſtifioient la Lettre de S. Leon à Flavien & montroient ſa conformité avec la Ste. Ecriture, le Simbole de Nicée & les Peres.

LE Concile écrivit à S. Leon une Lettre Synodale où les Evêques le reconnoiſſoient pour l'Interprete de S. Pierre, pour leur Chef & leur Guide; ils diſoient qu'il leur avoit donné dans ſa Lettre la nourriture ſpirituelle; & marquoient qu'ils étoient au nombre de 520. & que Dioſcore ſeul avoit été retranché de l'Egliſe.

" Nous vous faiſons ſavoir, ajoutoient-„ ils, ce que nous avons ordonné pour „ le bon ordre & la fermeté des Loix Ec-„ cléſiaſtiques, perſuadez que votre Sain-„ teté en étant informée voudra bien „ l'approuver & le confirmer. „ Ils entendoient par là ce qui avoit été reglé pour le Siége de C. P. & l'oppoſition des Legats, & prioient le Pape d'honorer leur jugement de ſon ſuffrage. S. Gregoire témoigne que le Concile offrit au Pape le titre d'Evêque Œcumenique ou univerſel.

AVANT que cette Lettre parvint à S. Leon; il en reçut d'autres de pluſieurs Evêques des Gaules. La premiére étoit de Ceretius, de Salonius & de Veran; ces trois Evêques que l'on croit avoir été de la Province des Alpes Maritimes, envo-

yoient une copie de la Lettre à Flavien, & prioient le Pape de la communiquer non-seulement aux Evêques des Gaules, mais même aux Laïques qui desiroient la lire & la copier. Il y en avoit une autre de quarante-quatre Evêques assemblez en Concile, des sept Provinces des Gaules, à ce que l'on croit, où il étoit également parlé de la Lettre à Flavien qu'ils disoient avoir été généralement approuvée. An. 451.

ANNE'E 452.

S. LEON répondit aux Evêques des Gaules le premier Février; il loüa leur Foi & leur Doctrine; on voit par la Lettre, qu'il ne sçavoit encore qu'en gros ce qui s'étoit passé au Concile de Calcedoine. Lorsque ses Legats furent arrivés à Rome, il recrivit à quelques-uns de ces Evêques, & leur manda que la verité avoit triomphé, ajoutant à sa Lettre la Copie de la Sentence des Legats contre Dioscore.

IL paroit par une Lettre Synodale des Evêques de la Province de Milan que S. Leon leur avoit écrit la même chose; & cette Lettre est souscrite par S. Eusebe de Milan, par S. Maxime de Turin & par dix autres Evêques.

ON voit par les réponses de S. Leon qu'aux Lettres de l'Empereur Marcien, de Pulcherie, d'Anatolius & de Julien de Cos combien il étoit éloigné d'autoriser

An 452. la prétention de l'Evêque de C. P. Il déclara que si Anatolius y persistoit, il le separeroit de la paix de l'Eglise-uuiverselle ; cependant il n'executa pas cette ménace ; il marqua à Julien de ne plus demander ce qui les rendroit tous deux coupables : " Moi, dit-il, en l'accordant, „ & vous en l'obtenant. „

LE Concile de Calcedoine ne fut pas reçu si paisiblement en Orient qu'en Occident. L'Empereur fit tout ce qu'il put pour en procurer l'exécution, & ne fut pas obéi en Egypte & en Palestine. Il défendit de disputer publiquement sur la Religion ; il revoqua la Loi de Theodose contre Flavien en confirmation du faux Concile d'Epheſe ; & ordonna l'observation du Concile de Calcedoine, & que les Sectateurs d'Eutychés fussent punis comme les Appollinaristes.

DIOSCORE fut relegué à Gangres. Quatre Evêques venus avec lui à Calcedoine, ayant anathematisé Eutychés, & souscrit à la Lettre de S. Leon retournérent dans leur Païs, avec des Lettres de l'Empereur au Gouverneur d'Egypte pour qu'on procedât à l'élection d'un Evêque d'Alexandrie. Elle ne fut pas faite sans difficulté ; cependant on élut enfin Proterius Archiprêtre ; & quatre Evêques l'ordonnérent mais cette élection causa un Schisme

les uns s'attachérent au nouvel Evêque, d'autres demeurérent unis à Dioscore. La sedition fut presque continuelle, & Proterius se vit obligé d'avoir une garde de Soldats durant la plus grande partie de son Pontificat. An. 452.

ETIENNE de Jamnie, & Jean Evêque des Sarrasins Disciples de S. Euthymius, avoient assisté au Concile de Calcedoine. Auxolaüs Successeur de Pierre premier Evêque des Sarrasins pour avoir assisté au faux Concile d'Ephese & adheré à Dioscore, étoit mort dans la disgrace du S. Abbé. Jean Successeur d'Auxolaüs revint en diligence avec Etienne rendre compte à S. Euthymius du Concile de Calcedoine, ils lui portérent la définition de Foi; le S. Abbé l'approuva & la reçut comme Catholique; le bruit s'en étant répandu dans toute la Palestine, les Moines alloient tous recevoir le Concile, sans l'opposition d'un nommé Theodose.

CE Moine convaincu de quelque crime avoit été chassé du Monastére, & pour avoir attaqué Dioscore à Alexandrie, il avoit été fouëté par la Ville comme seditieux. Il s'étoit trouvé au Concile de Calcedoine apparemment avec Barsumas. Après le Concile il revint promptement en Palestine, & dit comme plusieurs autres qu'on avoit trahi la Foi. Il composa

An. 452. des Lettres pour faire voir que le Concile avoit déclaré y avoir deux Fils, deux Christ, & deux personnes qu'il falloit adorer, c'est-à-dire qu'il avoit autorisé l'hérésie de Nestorius. Il répandit même une mauvaise Traduction de la Lettre de S. Leon à Flavien & seduisit beaucoup de Moines, d'autres personnes simples, & particuliérement l'Imperatrice Eudoxia, qui étoit à Jerusalem depuis la mort de Theodose le Jeune, & qui gagnée par Chrysaphius avoit toujours favorisé Eutychés. Cette Princesse attira la plûpart des Moines & du Peuple dans le parti de Theodose; on voulut obliger Juvenal à son retour du Concile à se retracter, & à anathematiser la Doctrine Catholique; on envoya même un assassin pour le tuer; mais cet assassin ayant manqué son coup, tua Severin de Scythopolis; & Juvenal s'enfuit à C. P. ce qui donna lieu aux Schismatiques d'ordonner Theodose Evêque de Jerusalem.

Ce faux Evêque en ordonna d'autres pour plusieurs Villes de Palestine, & en particulier à la place de ceux qui n'étoient pas encore revenus du Concile, & excita une grande persécution à Jerusalem contre ceux qui refusoient sa communion. L'Eglise fait mention, comme d'un Martir, du Diacre Athanase tué dans ce tems-

là. Dorothée Gouverneur de Paleſtine venoit pour appaiſer les deſordres, & amenoit des Troupes ; les Gens de Theodoſe & d'Eudoxia lui fermérent les portes ; il ne put entrer dans la Ville qu'en adhérant au Schiſme, qui dura 20. mois pendant leſquels Theodoſe tint le Siége de Jeruſalem. an 452.

IL s'efforça même de gagner S. Euthymius. Il lui députa les Abbés Elpide Diſciple & Succeſſeur de S. Paſſarion, & Geronce qui gouvernoit le Monaſtére de Ste. Melanie ; S. Euthymius leur ayant expliqué comment le Concile reconnoiſſoit deux natures en Jeſus-Chriſt. Elpide approuva ſon diſcours, tandis que Geronce perſiſta dans l'erreur. Theodoſe fit encore diverſes tentatives auprès de S. Euthymius, qui enfin indigné de ſon impudence avertit les Abbés de ne pas communiquer avec lui, & ſe retira au fonds du deſert, où ſuivi de pluſieurs Anachoretes, il demeura juſqu'à ce qu'on eût chaſſé Theodoſe.

S. EUTHYMIUS ramena S. Geraſime fameux Anachorete, qui vivoit dans le deſert près du Jourdain, & qui s'étoit laiſſé entrainer dans le Schiſme de Theodoſe. Le Monaſtére de S. Geraſime étoit au milieu d'une Laure compoſée de ſoixante & dix Cellules éloignées les unes

An. 452. des autres, pour les Moines les plus avancés dans la perfection ; ils y demeuroient seuls depuis le Lundi, jusqu'au Vendredi de chaque semaine ; & le Samedi & le Dimanche ils venoient communier au Monastére.

L'Abbé Gelase soûtint le Concile de Calcedoine contre tous les efforts de Theodose & ne fut jamais intimidé par les menaces de ses Partisans qui vouloient le brûler. On raconte de lui qu'ayant un Livre contenant l'ancien & le nouveau Testament qui valoit 18. sols d'or, un Moine étranger le lui vola. Il ne le poursuivit point ; celui à qui ce Moine le presenta à vendre, l'ayant pris pour le faire examiner, le porta à Gelase qui reconnoissant son Livre dit simplement qu'il valoit les 16. sols qu'on en demandoit. Le Voleur apprenant que l'Abbé ayant vû le Livre n'avoit rien dit de plus, fut touché de repentir, & le lui raporta ; Gelase ne vouloit plus le reprendre ; mais le Moine ayant dit qu'il n'auroit aucun repos. Gelase prit son Livre, & le Moine s'étant converti demeura avec lui jusqu'à sa mort.

ATTILA avoit passé en Italie en 452. On craignoit pour Rome ; l'Empereur pensoit même à abandonner le Païs. On jugea toute-fois à propos de tenter des

propoſitions de paix ; S. Leon en fut chargé avec le Conſulaire Avienus. Attila étoit déterminé d'aller à Rome, la vûë de S. Leon l'arrêta. Il écouta ſes propoſitions, ſe retira au de-là du Danube, & promit de faire la paix. An. 452.

LE 15. Avril de cette même année, Valentinien donna une Loi, qui reſtraignoit la Juriſdiction Eccléſiaſtique & les priviléges des Clercs.

ANNE'E 453.

Julien de Cos, qui réſidoit toûjours à C. P. de la part du Pape, écrivit une Lettre, où après avoir témoigné ſa ſenſibilité pour les maux qu'avoit ſouffert l'Italie, il informoit S. Leon qu'Anatolius avoit ôté la place d'Archidiacre de C. P. à Aëtius, pour la donner à un nommé André ami d'Eutychés, & Accuſateur de Flavien. S. Leon s'en plaignit à l'Empereur & à Pulcherie, & ajoûta qu'Anatolius ſe rendoit ſuſpect par cette voye ; il les pria de l'obliger à changer de conduite, & leur recommanda en même tems Julien de Cos, qu'il déclaroit avoir établi ſon Legat afin de pourſuivre la paix de l'Egliſe contre les Hérétiques du tems. C'eſt le commencement des Legats du Pape reſidans à C. P. ; on les nomma depuis Apocriſiaires, comme ceux que les Evêques d'Alexandrie & d'Antioche y avoient pour les af-

An. 453. faires de leurs Egliſes. Ceux du Pape y étoient pour les affaires générales, & pour maintenir la Foi & la diſcipline, obſerver de près les Evêques de C. P. & empêcher qu'eux & les autres Patriarches d'Orient n'entrepriſſent rien au préjudice de l'Egliſe univerſelle.

SAINT Leon écrivit auſſi ſur ce ſujet à Julien de Cos; il s'informa en même tems du deſordre que les Moines avoient excité en Paleſtine, & demanda les Actes du Concile de Calcedoine exactement traduits en Latin, & recüeillis en un Volume. Il apprit peu de jours après le ſujet du tumulte de Paleſtine, & ce que l'Empereur avoit fait pour le reprimer.

L'IMPERATRICE Pulcherie mourut cette même année 453. & l'Egliſe honore ſa mémoire comme d'une Sainte Vierge. Elle avoit bâti pluſieurs Egliſes, fondé divers Hôpitaux; elle laiſſa par ſon teſtament tous ſes biens aux Pauvres, ce que Marcien executa fidélement.

ON trouva cette même année à Emeſe en Phenicie le Chef de S. Jean Baptiſte, caché ſous terre depuis long-tems dans une Caverne auprès de laquelle des Moines avoient établi leur demeure. Le S. Précurſeur apparut deux fois en ſonge au Prêtre Marcel, Superieur du Monaſtére, homme d'une vie irreprochable. Un de

ſes Moines vit du feu à la porte de la Caverne ; Marcel fut conduit par une étoile de feu juſqu'à l'endroit où étoit le chef de S. Jean ; & en fit la Tranſlation le 24. Février dans la Sacriſtie de ſon Egliſe, juſqu'à ce qu'on en eût bâti une nouvelle. An. 453.

MARCIEN ne ſe contenta pas d'avoir fait la correction aux Moines de Paleſtine, il donna ordre d'arrêter le faux Evêque Theodoſe qui prit la fuite ; mais pluſieurs de ſes complices furent punis ; Juvenal rentra dans ſon Siége vers le mois de Juillet 453. & dépoſa d'abord ceux que Theodoſe avoit ordonnés ; il tint enſuite un Concile ; & écrivit une Lettre Synodale à tous les Abbés & les Moines de Paleſtine pour leur déclarer que le Concile de Calcedoine n'avoit fait que confirmer la Foi de Nicée ; & les raſſurer contre les calomnies des Schiſmatiques.

ILS avoient publié que S. Leon n'approuvoit pas ce Concile ſous prétexte qu'il n'avoit pas voulu recevoir le Canon en faveur de l'Evêque de C. P. La Lettre de ce S. Pape à Anatolius auroit pû les déſabuſer ; mais Anatolius n'avoit eu garde de la publier ; il fut même accuſé d'avoir répandu cette calomnie, elle fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit de Marcien, qu'il

An. 453. exhorta S. Leon à s'en expliquer clairement. S. Leon croyoit l'avoir déja assez fait par sa Lettre à Flavien, & par celles à Marcien lui-même à Pulcherie & à Anatolius : Cependant pour satisfaire l'Empereur, il écrivit encore le 21. Mars 453. à tous les Evêques qui avoient assisté au Concile pour déclarer qu'il approuvoit tout ce qui avoit été fait à Calcedoine touchant la Foi, & qu'il falloit retrancher de l'Eglise quiconque soûtiendroit les erreurs de Nestorius, d'Eutychés & de Dioscore : protestant en même tems qu'il observeroit inviolablement les Canons de Nicée ; mais qu'il s'opposeroit à l'ambition, de quelque voile qu'elle se couvrît.

IL avoit écrit en même-tems à Marcien, & à Pulcherie qui vivoit encore, pour les remercier d'avoir ramené les Moines de Palestine ; Julien de Cos avoit eu une autre Lettre sur le même sujet, & sur la prétention d'Anatolius, qui vouloit la faire approuver par les Evêques d'Illyrie ; & par un ordre secret de Marcien, le Pape écrivit encore à Eudoxia au sujet des Moines, & même à ces derniers, attribuant leur erreur à la mauvaise traduction de sa Lettre à Flavien. Dans deux autres Lettres de la même année il marquoit que la prédication ne convenoit point aux Moines, ce qu'il re-

peta dans une autre à Theodoret à l'occasion du Moine George, qui avec la permission de Thalassius de Cesarée se donnoit l'autorité de prêcher & d'écrire. Il consola Theodoret dans cette Lettre, & le confirma dans le bon parti qu'il avoit pris. An. 453.

MAXIME d'Antioche avoit écrit à S. Leon sur le grand nombre de Nestoriens & d'Eutychiens qu'il y avoit en Orient, & qui s'anathematisoient reciproquement; S. Leon l'exhorta à tenir ferme dans la Foi de S. Pierre, " A qui, disoit-il, nous " avons succedé l'un & l'autre. "

ON tint un Concile à Angers la même année 453. à l'occasion de l'Ordination de Thalassius qui en avoit été élu Evêque; & on y fit douze Canons de Discipline. Ce fut sans doute au commencement de son Episcopat que Thalassius consulta S. Loup de Troye & S. Euphrone d'Autun sur quelques Points de Discipline.

THEODORET mourut vers l'an 458., & l'on raporte à ses derniers tems son Traité des Fables des Hérétiques & ses Questions sur les huit premiers Livres de l'Ecriture. Il finit sa vie dans la paix & la communion de l'Eglise; on a de lui près de 150. Lettres.

ON raporte à peu près au même tems

An. 453. le second Concile d'Arles dont on ne sait ni l'année, ni qui étoient les Evêques qui y assistérent; on ne convient pas même du nombre des Canons; & on en compte jusqu'à 56., mais on croit que quelques-uns sont tirés des autres Conciles.

ANNE'E 454.

S. LEON ayant appris le rétablissement de Juvenal en remercia Marcien le 9. Janvier; écrivant là-dessus à Julien de Cos, il se plaignit qu'on n'avoit lû à C. P. que la premiére partie de sa Lettre au Concile de Calcedoine, omettant la seconde, touchant l'entrepriſe d'Anatolius. Il écrivit le 10. Mars à Proterius d'Alexandrie pour l'exhorter à maintenir la pureté de la Foi; & comme l'Empereur rendoit témoignage en sa faveur, il le pria d'envoyer à Alexandrie une Traduction fidéle de sa Lettre à Flavien, pour la faire lire publiquement.

ETANT en peine du jour auquel on devoit célébrer la Pâque en l'année 455. il avoit prié l'Empereur, & chargé Julien de Cos de faire examiner la question par les plus habiles gens; la quantité de ses Lettres où il parle de cette affaire, fait voir combien il la croyoit importante. Il s'en tint enfin à ce que regla S. Proterius, qui décida qu'il falloit la célébrer le 24.

Avril, & non le 15. comme quelques-uns le penſoient. An 454.

POUR prévenir toutefois de pareilles queſtions, il fit travailler à un nouveau Canon Paſchal; Victorius en fut chargé; il en fit un de 522. ans plus ample que tous ceux qu'on avoit fait juſques alors, qu'il publia en 457. Cet Auteur étoit Gaulois du Territoire de Limoges; & s'étoit retiré à Rome, à cauſe du ravage des Barbares dans ſon Païs.

ANATOLIUS preſſé par l'Empereur, offrit enfin de ſatisfaire S. Leon: il lui écrivit, & lui marqua qu'il avoit mis Aëtius dans le Clergé de C. P. dépoſé l'Archidiacre André, qui lui paroiſſoit ſuſpect. Quant à ce qu'on avoit décidé à Calcedoine en faveur du Siége de C. P. & il diſoit que le Clergé & les Evêques de ces Quartiers-là l'avoient déſiré, comme il le verroit par les Actes. S. Leon lui répondit en conſequence le 29. Mai; mais il ne paroiſſoit pas perſuadé de ſa ſincerité ſur le point de ſa prétention.

IL écrivit encore ſur ce ſujet à l'Empereur; & le pria en même tems de reprimer le Moine Caroſe, qui fut relegué dans un endroit où il ne pouvoit plus nuire. Ayant appris la mort de Dioſcore; il eſpera que les égarez reviendroient plus facilement. Juvenal lui fit part de ſon re-

An. 454. tabliſſement ; & il l'en felicita par une Lettre du 4. Septembre, où il diſoit, pour détruire l'héréſie d'Eutichés, que la Divinité ne peut être paſſible par ſon Eſſence ; & que la verité n'a pû nous tromper en feignant de prendre notre nature. Dans une autre Lettre de la même année il ſe plaignoit à l'Empereur de ce que contre l'uſage les Œconomes de l'Egliſe de C. P. rendoient leurs comptes devant les Juges ſeculiers.

MARCIEN fit chercher le faux Evêque Theodoſe, qui s'étoit refugié au Mont Sina ; & dans la Lettre aux Moines, dont il chargea le Decurion Jean, qu'il envoya pour ce ſujet en Egypte, il déclara la pureté de ſa Foi, afin de diſſiper les calomnies des Hérétiques.

ANNE'E 455.

LE Decurion fut peut-être encore chargé de la publication d'une Loi de Marcien contre les Hérétiques. Marcien abrogea la même année celle de Valentinien du 30. Juillet 370. & l'on en trouve une autre de 454. qui confirme les priviléges des Egliſes ; & une en faveur des Clercs en 456.

VALENTINIEN III. fut tué à Rome le 17. Mars 455. & Maxime reconnu Empereur : Eudoxie Veuve de Valentinien appella les Vandales à Rome pour ſe

venger de Maxime : leur Roi Genſeric y marcha auſſi-tôt : comme il approchoit, pluſieurs abandonnérent la Ville. Maxime qui penſoit à ſe retirer, fut tué & mis en piéces le 12. Juin. An. 455.

GENSERIC arriva le 15. du même mois devant Rome ; cette Ville étoit ſans défenſe. S. Leon alla au devant du Roi ; & obtint qu'il ſe contenteroit du pillage ; il dura 14. jours ; entre les richeſſes immenſes qui furent la proye des Vandales, ſe trouvérent les Vaſes ſacrez que Titus avoit fait apporter après la ruine de Jeruſalem. Deux mois & demi après ce pillage Avitus fut élu Empereur en Gaule.

ANNE'E 456.

AVITUS paſſa en Italie dans le courant de cette année, y fut vaincu par Ricimer, & ordonné Evêque de Plaiſance ; mais il mourut peu de tems après.

S. PROSPER d'Aquitaine finit ſa Chronologie au pillage de Rome ; elle eſt diviſé en deux Parties ; la premiere commence à la Création du Monde, & finit à l'an 378. comme celle de S. Jerôme ; la ſeconde contient depuis 379. juſques en 455. il avoit fait auſſi un Cycle Paſchal ; & comme il avoit été Secretaire du Pape S. Leon, quelques Anciens lui ont attribué les Lettres de ce Pontife contre les erreurs d'Eutichés ; d'autres les

An 456. ont attribuées à S. Ambroise, : preuve de l'estime qu'on en a, & de leur authorité. On lui attribuë aussi le Traité de la Vocation des Gentils, que d'autres prétendent être de S. Leon. Il avoit composé un Poëme sur la matiére de la Grace, intitulé, " Des Ingrats ;,, plusieurs Epigrammes, & un Recuëil de Sentences tirées de S. Augustin ; ayant fait sa principale étude des Œuvres de ce Pere.

DEOGRATIAS élu Evêque de Carthage en 454. secourut les Romains que les Vandales amenérent captifs en Espagne ; il vendit les Vases d'or & d'argent qui servoient à l'Eglise, pour leur rançon. Les Ariens envieux de sa vertu, voulurent le faire perir par divers artifices, dont Dieu le délivra. Etant mort en 457. Genseric ne voulut plus permettre qu'on ordonnât des Evêques dans la Province Proconsulaire, & la Zeugitane, où il y en avoit eu jusques à 64. ainsi manquant peu-à-peu, il ne s'en trouva plus que trois trente ans après.

GENSERIC renouvella la persécution contre les Catholiques ; il y eut plusieurs Confesseurs & plusieurs Martirs ; de ce nombre sont quatre Fréres, Martinien, Saturnien, & deux autres, avec une Fille nommée Maxima, Esclaves d'un Vandale, & qui souffrirent divers tour-

men

mens en differens tems. Des Confesseurs ayant converti une grande quantité de Payens, Sujets d'un Roi Maure, & ayant procuré l'établissement d'une Eglise dans un Païs où l'Evangile n'avoit jamais été porté, furent attachez par les pieds à des Chariots, & traînez par ordre de Genseric dans des lieux pleins de ronces & de bois, & mis en piéces. Il n'en demeura pas là. Proculus fut envoyé dans la Province Zeugitane, pour contraindre tous les Evêques à livrer les Livres & les Vases sacrez. S. Valerien d'Abbenze qui les refusa, fut chassé nud hors la Ville, quoiqu'âgé de 80. ans; il y eut défense de le loger; & il demeura longtems ainsi exposé sur le grand chemin. An. 456.

A Regia les Catholiques ouvrirent une Eglise fermée pour y célébrer la Pâque; les Ariens les y attaquérent les armes à la main, & en tuérent un grand nombre. Un Lecteur fut percé d'une fléche dans la gorge pendant qu'il chantoit ALLELUYA, & tomba mort; on tourmenta ceux qui ne moururent pas sur le champ; & ils furent ensuite presque tous mis à mort par ordre du Roi. A Tinuzude, & en d'autres endroits les Ariens entrérent avec fureur dans le tems qu'on donnoit la Communion au Peuple, jettérent sur le

An. 456. pavé le Corps & le Sang de Jesus-Christ, & le foulérent aux pieds.

A LA persuasion de leurs Evêques, Genseric avoit ordonné qu'il n'y eût dans sa Maison, & dans celle de ses Enfans que des Ariens. On trouva un Catholique nommé Arbogaste chez Theodoric Fils du Roi; il fut tourmenté en diverses maniéres, & mourut enfin Confesseur. Archinimus fut aussi Confesseur avec Satur, & l'Eglise honore leur memoire.

GENSERIC fit fermer l'Eglise de Carthage, & en bannit le Clergé en divers lieux; il fit aussi beaucoup de mal aux Catholiques d'Espagne, de la partie méridionale d'Italie, en Sicile, en Sardaigne, en Grece, en Epire, en Dalmatie, & jusques dans l'Etat de Venise.

EUDOXIA Veuve de Theodose fut fort affligée de tout ce qui s'étoit passé à Rome. Son Frére Valere & Olybrius Gendre de sa Fille lui avoient souvent écrit de quitter les Eutychiens. Elle consulta les Solitaires les plus renommez, entr'autres S. Simeon Stylite & S. Euthymius, & rentra dans la communion de l'Eglise. Son exemple attira quantité de ceux que Theodose avoit seduits. L'Abbé Elpide se réünit aussi à l'Eglise; mais Geronce persista dans le Schisme, & y entraîna même les Moines Marcien & Romain,

qui quittérent Elpide, & fondérent ensuite des Monastéres à Bethléem & à Thecué. An. 456.

ANNE'E 457.

L'EMPEREUR Marcien mourut au commencement du mois de Fevrier 457. dans le tems qu'il se préparoit à faire la guerre aux Vandales. Leon surnommé Magnus ou Maula, Tribun & Gouverneur de Selymbrie, fut élu le 7. du même mois, & regna près de 17. ans. Le parti d'Eutychés se releva en Egypte au commencement de son Regne. Le Moine Timothée surnommé Eluve, qui étoit Prêtre, s'étoit separé des Catholiques après le Concile de Calcedoine; & étoit soutenu par quatre ou cinq Evêques, & quelques Moines infectez de la même erreur; ils avoient été condamnez par Proterius, & par le Concile d'Egypte, & exilez par Marcien. Par ses artifices, & pendant l'absence du Comte Denis qui commandoit les Troupes de la Province, Timothée trouva moyen de s'emparer de l'Eglise nommée la Cesariene; il s'y fit ordonner Evêque d'Alexandrie par deux de ces Evêques exilez; & après cette Ordination il fit toutes les fonctions d'Evêque.

DENIS étant de retour, apprenant que le faux Evêque étoit hors la Ville, l'empêcha d'y rentrer. Ses Partisans en fureur

An. 457. cherchérent alors Proterius; & le 29. Mars le jour du Vendredi Saint, l'ayant trouvé dans le Baptistére, ils le tuérent d'un coup d'épée dans le ventre avec six autres Personnes; & exercérent ensuite mille indignités sur le Corps du Saint Evêque, dont ils brûlérent les restes, & jettérent les cendres au vent.

APRE'S une action si noire, Timothée exerça librement dans Alexandrie les fonctions du Sacerdoce, & disposa à son gré des biens de l'Eglise. Il persecuta partout les Catholiques, & obligea les Clercs à s'enfuir & à se cacher.

ANATOLIUS de C. P. informé de ces violences, en fit part au Pape S. Leon, ajoutant que les Hérétiques demandoient hautement un nouveau Concile, pour casser les Decrets de celui de Calcedoine; mais que l'Empereur en avoit de lui-même rejetté la proposition. Le Pape avoit déja écrit à Leon pour le feliciter sur son avenement à l'Empire; il lui récrivit le 9. Juin pour l'engager à soutenir le Concile de Calcedoine, & à faire ordonner un Evêque Catholique à Alexandrie. Il écrivit aussi aux Evêques des grands Siéges, pour les exciter à soutenir la bonne cause; & on a sa Lettre à Basile d'Antioche. Trouvant occasion d'un nommé Geronce qui retournoit à C. P. il écrivit le

1. Septembre à Julien de Cos sur le même sujet, au Prêtre Aëtius, & à l'Empereur, qui avoit consenti à ce que Majorien fût élu Empereur d'Occident. An. 457.

PLUSIEURS Evêques d'Egypte persecutez par Timothée, étoient venus à C. P. porter leurs plaintes à Anatolius; ils présentérent une Requête à l'Empereur Leon, où détaillant toutes les violences & tous les excès de Timothée, ils le suplioient de mettre fin à ces désordres, en suivant ce qui est reglé par les Canons. Cette Requête étoit souscrite par 14. Evêques, & 4. Prêtres, parmi lesquels deux étoient Œconomes de l'Eglise d'Alexandrie, & par 2. Diacres.

TIMOTHE'E envoya de son côté des Deputez à C. P. qui présentérent des Lettres de sa part à l'Empereur. Ce Prince voulut qu'ils donnassent leur confession de Foi, avant que d'y répondre; ils remirent un Libelle, où ils déclaroient tenir la Foi de Nicée, & recevoir les deux Conciles d'Ephése, rejettant ceux de C. P. & de Calcedoine; & ce Libelle étoit sans souscription, pour qu'on ne vît pas le petit nombre des Schismatiques. Il n'y avoit que 4. Evêques pour Timothée, qui écrivit en particulier à l'Empereur, & lui envoya un Memoire artificieux, où il prétendoit montrer que le Pape S.

An. 457. Leon, le Concile de Calcedoine, & tous les Evêques Orientaux étoient Nestoriens.

L'EMPEREUR renvoya les Requêtes à Anatolius, & lui ordonna d'assembler un Concile à C. P. On y resolut d'envoyer des Lettres Synodales au Pape, & aux Evêques des grands Siéges, pour qu'ils déclarassent à l'Empereur ce qu'il devoit faire selon les Canons pour reprimer ces désordres. Leon qui avoit déja fait attention aux difficultez d'assembler un Concile universel, envoya aux Evêques des grands Siéges la Lettre d'Anatolius écrite après le Concile de C. P. & leur ordonna d'en assembler chacun un dans leurs Provinces; on a le nom des Evêques à qui il écrivit, au nombre de 60. Il consulta encore là-dessus les trois fameux Solitaires, S. Jacques surnommé le Syrien, Disciple de S. Maron, qui demeuroit sur une Montagne à une lieuë & demi de Cyr, & illustre par ses miracles: S. Baradat dont Theodoret de Cyr a fait une mention très-honorable, & dont les austeritez étoient extraordinaires, & S. Simeon Stylite, dont la vertu étoit en venération dans tout l'Orient.

ON a la réponse de S. Simeon à Basile d'Antioche; il y déclare avoir mandé à l'Empereur combien on devoit être attaché au Concile de Calcedoine, & ex-

horte Basile à être ferme dans la vraye Religion. An. 457.

CE Saint étoit né en Cilicie : s'étant distingué dans les Monastéres par ses austeritez & par sa mortification, il s'enferma pendant trois ans dans une petite Loge, & passa plusieurs Carêmes sans boire ni manger. Importuné par une foule innombrable de monde qui venoit à lui de toutes parts, il monta sur une colomne d'abord de six coudées, puis de douze, puis de vingt-deux, & enfin de trente-six, & y demeura debout. Les Moines du Desert lui ayant commandé d'en descendre, il commençoit à obéïr lorsqu'on lui dit de demeurer. Il s'y occupoit à la priére, à la conversion des Idolâtres, des Juifs, des Hérétiques, à l'instruction de tous ceux qui s'adressoient à lui, & faisoit beaucoup de Miracles.

ANNE'ES 458. à 461.

CEPENDANT le Pape S. Leon ayant appris que les Evêques Catholiques d'Egypte s'étoient refugiés à C. P. leur écrivit plusieurs Lettres pour les consoler. Il écrivit aussi à Anatolius, se plaignant que quelques-uns de ses Clercs favorisoient les Hérétiques ; dans une seconde Lettre il désignoit en particulier le Prêtre Atticus, qui envoya pour sa justification un Ecrit, où il protestoit qu'Eutychés lui étoit.

An. 458. à 461. odieux ; mais S. Leon n'en fut pas satisfait ; & demanda par une autre Lettre qu'Atticus montrât évidemment ce qu'il condamnoit dans Eutychés, & qu'il promît de garder la Foi du Concile de Calcedoine. S. Leon écrivit auſſi en même tems au Clergé & au Peuple de C. P. pour les confirmer dans la Foi ; il avoit déja écrit à l'Empereur, lorſqu'il envoya ſa premiére Lettre à Anatolius.

L'EMPEREUR avoit invité S. Leon de venir à C. P. le Pape lui avoit répondu dès le mois de Novembre 457. qu'il n'y avoit aucune raiſon d'examiner de nouveau ce qui avoit été decidé à Calcedoine ; & comme les Hérétiques qui avoient perdu l'eſperance d'un Concile univerſel, s'étoient retranchez à demander une Conference ; S. Leon manda à l'Empereur qu'il ne falloit point entrer avec eux dans aucun examen de Doctrine, & promit toutefois d'envoyer des Legats en Orient : il y envoya en effet au mois d'Août 450. les Evêques Domitien & Germinien, mais ſeulement pour ſolliciter l'Empereur de procurer la paix de l'Egliſe, comme il paroit par ſa Lettre, à laquelle il joignit des Extraits des Peres Grecs & Latins.

LA Ville d'Aquilée avoit été pillée par Attila qui avoit emmené pluſieurs Captifs, dont quelques-uns avoient mangé des

viandes immolées, ou souffert d'être rebaptisez : d'autres avoient trouvé à leur retour leurs Femmes remariées. Nicetas Evêque de cette Ville consulta S. Leon sur tous ces cas ; le Pape lui répondit par une Decretale du 21. Mars 458. on doit raporter à la même année une autre Decretale de S. Leon à Neonas de Ravenne. On trouve que S. Leon défendit de donner aux Vierges la Benediction solemnelle avec le voile avant l'âge de 40. ans ; & il y a une Loi de l'Empereur Majorien du 26. Octobre 458. contre les Parens qui forçoient leurs Filles à se consacrer à Dieu. An. 458. a 461.

CEPENDANT les Metropolitains d'Orient que l'Empereur Leon avoit consultez sur l'autorité du Concile de Calcedoine, & sur l'Ordination de Timothée-Eluve répondirent tous de la même maniere, approuvant ce Concile comme Œcumenique, rejettant l'Ordination de Timothée, & tenant Proterius pour Martyr. Le seul Amphiloque de Side, en condamnant Timothée, rejetta le Concile. Il reste 36. Lettres de ces Metropolitains, toutes Synodales, dont la plupart portent la souscription de plusieurs Evêques. On en fit un recuëil nommé en Grec ENCYCLIA, ou Lettres Circulaires, qu'Epiphane le Scholastique traduisit 50. ans après. On a aussi

An. 458. à 461. celle de S. Baradat du 27. Août 458. à l'Empereur Leon, où il explique doctement le Myſtére de l'Incarnation, & parle clairement de l'Euchariſtie : ainſi les deux queſtions pour leſquelles les Hérétiques demandoient un Concile univerſel, furent décidées ſans y avoir recours ; on voit aſſez par-là que la force des déciſions de l'Egliſe ne conſiſte pas dans l'Aſſemblée des Evêques ; mais dans leur conſentement unanime, de quelque maniére qu'il ſoit déclaré.

BASILE d'Antioche mourut en 458. Acace lui ſucceda ; c'eſt ſous lui qu'arriva le tremblement de terre qui renverſa preſque toute cette Ville. Un Prêtre de la même Egliſe, nommé Iſaac, fit un Poëme ſur ce malheur, & écrivit pluſieurs Ouvrages en Syriaque, principalement contre les Neſtoriens & les Eutychiens. Acace mourut en 459. & eut pour Succeſſeur Martyrius.

JUVENAL de Jeruſalem mourut auſſi cette même année ; & Anaſtaſe lui ſucceda, ſelon la Prophetie de S. Euthymius. Anatolius de C. P. mourut vers le même tems ; & le Prêtre Gennade fut élu. Celui-cy établit pour Econôme un nommé Marcien, auparavant Novatien, dont on raconte pluſieurs miracles : on en rapporte également faits par Gennade.

L'EMPEREUR ayant reçu les Réponses des Metropolitains d'Orient, fit chasser Timothée-Éluve de l'Eglise d'Alexandrie; & lui permit toutefois de venir à C. P. Il demanda de rentrer dans son Siége; mais S. Leon s'y opposa fortement, comme on le voit par sa Lettre du 17. Juin 460. Ayant ensuite appris que Timothée avoit été relegué dans la Chersonese, & que du consentement du Peuple & du Clergé d'Alexandrie, on avoit élu Evêque un autre Timothée surnommé Solofaciole ou le Blanc, il répondit par trois Lettres du 18. Août 460. aux dix Evêques d'Egypte, & au Clergé d'Alexandrie, qui lui avoient donné cet avis, les felicitant de cette élection, les exhortant à la Concorde, & chargeant le nouvel Evêque de lui écrire souvent pour l'instruire des progrès de la paix dans son Eglise. Ce sont là les derniéres Lettres de S. Leon suivant l'ordre des tems; il y en a d'autres qui ne sont que de discipline, comme celle à Dorus de Benevent du 15. Mars 448. celle à Theodore de Frejus du 10. Juin 452. & celle aux Evêques de la Campanie, de Samnium, & de Picennum du 6. Mars 459. An. 458. à 461.

IL reste des Ecrits de ce S. Pape 96. Sermons sur les principales Fêtes de l'année, & 141. Lettres. Il est le premier

An. 458. à 461. de tous les Papes, dont on ait un corps d'Ouvrage complet. Après le ravage des Vandales à Rome, il renouvella l'argenterie des Egliſes, repara diverſes Baſiliques, en fit bâtir une nouvelle en l'honneur du Pape S. Corneille. Il établit aux Sepulchres des Apôtres des Gardiens nommez Chambriers, & depuis Chapelains, parce que les Chapelles étoient alors appellées Chambres: il mourut le 3. Novembre 461.

SAINT HILARUS, ou HILARIUS.

SUITE DE L'ANNE'E 461. ANNE'E 462.

S. HILARIUS, natif de Sardaigne, fut élu Pape le 21. Novembre de l'Année 461. & gouverna l'Egliſe juſques au 21. Fevrier 468. S. Simplicien lui ſucceda.

LE Saint Siége ne demeura vacant que quelques jours après la mort de S. Leon. On élut pour ſon Succeſſeur Hilarius Archidiacre de l'Egliſe Romaine, qui, trente ans auparavant, avoit ſi bien ſoutenu les interêts de l'Egliſe au Concile d'Ephéſe. On dit qu'il écrivit une Lettre touchant la Foi Catholique; & qu'il l'en-

voïa dans tout l'Orient, aprouvant les Conciles de Nicée, d'Ephéſe & de Calcedoine, avec la Lettre de S. Leon, & condamnant Neſtorius & Eutichés, mais on n'a pas cette Lettre. An. 462.

MAJORIEN fut tué en 461. & Severe fut proclamé Empereur d'Occident, ſans attendre le conſentement de Leon. L'Imperatrice Eudoxia Veuve de Théodoſe mourut la même année à Jeruſalem; Sa mémoire fut en bénédiction dans la Paleſtine, où elle avoit bâti des Egliſes, des Hôpitaux & des Monaſtères; principalement l'Egliſe de S. Etienne au même lieu où il fut lapidé. Le fameux Abbé Gabriël eut l'adminiſtration de cette Egliſe; Et la Princeſſe y fut inhumée. Elle avoit compoſé quelques Ouvrages ſur la Religion, entr'autres un Poëme ſur les huit premiers Livres de l'Ecriture. S. Simon Stylite mourut vers le même tems ſur ſa Colomne; & ſon corps fut tranſporté ſolemnellement à Antioche par l'Evêque Martyrius. Cette tranſlation opera un Miracle célébre; Ils furent encore plus fréquens à ſon Tombeau, que pendant ſa vie. L'Empereur vouloit avoir ce S. Corps à C. P. Les habitans d'Antioche repreſentant qu'ils n'avoient plus d'autre Sauve-garde depuis que le tremblement de terre avoit renverſé leurs Murailles, Leon le leur laiſſa. On bâtit une ſu-

An. 462. perbe Egliſe à la Mandre, où étoit la Colomne; & il étoit défendu aux femmes d'y entrer.

APRE's S. Honorat, le Monaſtère de Lerins en Gaule eut pour Abbé S. Maxime depuis Evêque de Riez. Fauſte qui ſuccéda à S. Maxime dans l'une & l'autre place, eut un Differend avec Théodore de Frejus, dans le tems qu'il étoit Abbé de Lerins; Ce Monaſtère dépendoit alors de ce Diocèſe. Ravennius d'Arles aſſembla un Concile de 13. Evêques, pour remedier à ce Differend; & c'eſt le troiſiéme Concile d'Arles. On y voit les droits des Evêques ſur les Monaſtères, & le commencement des exemptions. Il doit avoir été tenu en 461. puiſqu'au commencement de 462. Leonce ſucceda à Ravennius, comme on le voit par une Lettre du Pape Hilarius qui lui faiſoit part de ſon élection, & le prioit de la notifier à tous les Evêques de ſa dépendance.

IL y avoit eu auſſi en 461. un Concile à Tours compoſé de huit Evêques, à la tête deſquels étoit S. Perpetuus, compté pour le ſixiéme Evêque de cette Ville, & le troiſiéme après S. Martin, à qui S. Brice & Euſtochius ſuccedérent immédiatement. S. Perpetuus fit bâtir une nouvelle Egliſe en l'honneur de S. Martin, qui fut dediée le même jour que le corps du S.

Evêque y fut transporté. Sidonius a conservé la principale des Inscriptions que S. Perpetuus avoit fait mettre dans cette Eglise. S. Victorius du Mans Successeur de S. Liboire, étoit le second Evêque de ce Concile ; & Leon de Bourges le troisiéme. Il fut assemblé à l'occasion de la solemnité de S. Martin, & l'on y fit treize Canons. An. 462.

QUELQUES années après, S. Perpetuus assembla un autre Concile à Vannes, à l'occasion de l'ordination de Paterne Evêque de cette Ville ; quatre autres Evêques y assistérent. On y fit aussi 13. Canons, pour la plûpart semblables à ceux du Concile de Tours. Il y a à la tête une Lettre pour Victorius du Mans & Thalassius d'Angers qui n'avoient pas assisté au Concile de Vannes.

HERMES ayant été ordonné Evêque de Besiers, les habitans refusérent de le recevoir, parcequ'il n'avoit pas mené une vie digne de l'Episcopat. Irrité de ce refus, il alla à Narbonne, & s'empara de l'Eglise. On en porta plainte au Pape, qui écrivit à Leonce d'Arles de lui envoyer une relation exacte du Fait. Les Evêques Fauste & Auxanius allérent alors à Rome, & assistérent comme Députés des Evêques des Gaules au Concile qui s'y tint en Novembre, où l'affaire d'Hermés fut jugée ; Le Pape écrivit le 3. Décembre la décision

An. 462. du Concile aux Evêques des Provinces de Vienne, de Lyon, de Narbonne & des Alpes Pennines ; elle portoit qu'Hermés seroit Evêque de Narbonne, pour le bien de la paix & par indulgence ; mais que le pouvoir d'ordonner les Evêques seroit remis à Constantius d'Uzés ; & qu'il seroit rendu aux Evêques de Narbonne, après la mort d'Hermés. Pour éviter de pareils inconveniens, le Concile de Rome recommanda aux Evêques des Gaules d'en tenir un tous les ans dans les Provinces. Le Pape Hilarius leur renvoïa ensuite la connoissance de la demande que lui avoit fait Leonce d'Arles, de quelques Parroisses de son Eglise alienées par S. Hilaire.

ANNE'ES 463. à 468.

LE Pape Hilarius ayant apris que S. Mamert de Vienne avoit ordonné par violence & malgré le Peuple un Evêque à Die, Eglise qui ne dépendoit pas de la sienne, se plaignit à Leonce d'Arles qu'il ne l'eût pas averti de cette entrepriſe ; il ordonna que Mamert rendroit compte de sa conduite dans le prochain Concile. Il écrivit en même tems aux Evêques des Provinces de Vienne, de Lyon, de Narbonne & des Alpes. L'Evêque Antoine fut chargé de la Lettre, & raporta la réponse du Concile tenu par 20. Prélats : Le Pa-

pe vouloit d'abord que les Evêques de Vienne & de Die fussent déposés ; mais pour la paix de l'Eglise, il se contenta que Mamert fût admonesté, & que Leonce d'Arles confirmât l'ordination de l'Evêque de Die, s'il le jugeoit à propos. An. 463. à 468.

SILVAIN de Calahorre en Espagne avoit pareillement ordonné un Evêque que le Peuple ne demandoit point ; il avoit pris un Prêtre d'un autre Evêché, pour le faire Evêque malgré lui. Ascagne de Tarragone, tous ses Suffragans & l'Evêque de Sarragosse s'en plaignirent au Pape ; les Evêques de la Province de Tarragone lui demandérent en même tems ce qu'ils devoient ordonner dans leur Concile, au sujet de Nundinaire de Barcelonne, qui en mourant avoit designé pour son Successeur, Irenée déjà Evêque d'une autre Ville, dépendante originairement de la même Eglise, l'instituant en même tems son Héritier. On avoit consenti dans cette Province à cette translation, & on en avoit demandé au Pape la confirmation.

CES affaires furent examinées dans un Concile assemblé le 17. Novembre 465. dans la Basilique de Sainte Marie, à l'occasion de l'Anniversaire de l'ordination de S. Hilarius, où se trouvérent 48. Evêques, S. Maxime de Turin y est nommé après le Pape ; & l'Evêque de Porte, seule-

An. 463. à 468. ment le cinquiéme ; on croit que pour le rang, on suivoit l'ordre des ordinations. On fit cinq Canons dans ce Concile ; le Pape les prononça ; les Evêques les aprouvérent par acclamation, sans dire leur avis particulier.

IL arriva la même année 465. un Incendie à C. P. qui consuma huit Quartiers. S. Daniel Stylite imitateur de S. Simeon, l'avoit prédit au Patriarche Gennade & à l'Empereur Leon ; il leur avoit conseillé de le prévénir par des prieres publiques, deux fois la semaine ; mais on ne l'avoit pas cru. L'événement fit rapeller la mémoire de la prédiction de S. Daniel. Le Peuple courut en foule à sa Colomne ; le Saint pria, l'Incendie finit au bout de sept jours ; & l'Empereur vint alors avec l'Imperatrice le suplier, de demander à Dieu qu'il pardonnât le passé, & qu'il les mît en sûreté pour l'avenir.

UN Miracle arrivé au Monastère des Acemetes que gouvernoit S. Marcel, fut l'occasion d'une Loi de l'Empereur. Leon en 466. au sujet des aziles dans les Eglises & leurs dépendances ; son fils Anthemius fut reconnu Empereur d'Occident en 467. Ce Prince avoit avec lui un nommé Philothée, Hérétique Macedonien, qu'il honoroit de sa faveur. Celui-ci voulut s'en prévaloir pour introduire dans

Rome des Assemblées de diverses Sectes. Il trouva un puissant adversaire dans Hilarus. Ce saint Pontife en parla publiquement à Anthemius dans l'Eglise de S. Pierre, & l'obligea de promettre avec serment que Philothée n'abuseroit pas de sa faveur. S. Hilarus mourut le 21. Février 468. après avoir tenu le Siége Apostolique 6. ans & 3. mois. Il avoit fait bâtir plusieurs Eglises dans Rome, & trois Oratoires dans la Basilique de Constantin. An. 463. à 468.

SAINT SIMPLICIUS.

SUITE DE L'ANNE'E 468. ANNE'ES 469. à 473.

S. SIMPLICIUS né à Tibur gouverna l'Eglise 15. ans & 6. jours. Il eut pour Successeur en 483. S. Felix III.

LE S. Siége ne vacqua que deux jours après la mort de S. Hilarus. Par le consentement unanime du Clergé & du Peuple, S. Simplicius fut élu Pape le 24. Février 468. & ne témoigna pas moins de zéle que ses Prédécesseurs pour les interêts du S. Siége pen-

An. 469. à 473. dant tout son Pontificat.

L'EMPEREUR Leon toûjours également zelé pour l'Eglise, fit diverses Loix en sa faveur ; la plus remarquable est celle de 469. contre la Simonie. Elle paroit être une suite d'un Concile de C. P. sous le Patriarche Gennade, dont il reste une Lettre Synodale souscrite par plus de 80. Evêques qui avoient pareillement condamné la Simonie dans ce Concile.

LE Prêtre Pierre surnommé le Foulon, parce qu'il en avoit exercé le métier, arriva à Antioche avec Zenon Gendre de l'Empereur, & nommé Gouverneur d'Orient. Pierre rejettoit le Concile de Calcedoine, soutenoit l'Héréfie d'Eutychés, & avoit été chassé pour cela du Monastère des Acemetes, & interdi des fonctions Sacerdotales. Sa pieté apparente lui avoit toutefois acquis les bonnes graces de Zenon, pendant que ce Prince étoit à C. P. Lorsqu'il se vit à Antioche, il forma le dessein de se faire Evêque de cette Ville, & sçut persuader Zenon de lui être favorable. Ayant gagné par argent quelques Appollinaristes, il commença par accuser l'Evêque Martyrius de Nestorianisme. Il ajoûta ensuite au TRISAGION,, ,, Vous qui avez été crucifié pour nous, ,, ayez pitié de nous ,, Il attribuoit ainsi la Passion aux trois Personnes de la Trini-

té, & disoit anathéme à qui tenoit un langage diférent; ce qui mit la division dans Antioche. AN. 469. à 473.

MARTYRIUS étoit alors à C. P. retenu par des affaires importantes. L'Empereur le renvoïa avec beaucoup d'honneur; On croit que son vovage fut cause d'une Loi du 1. Juin 471. pour empêcher les Moines de sortir de leurs Monastères. De retour à son Eglise, il vit le Peuple en division, & que Zenon la favorisoit, après avoir fait de vains efforts pour l'apaiser, il renonça en pleine Eglise à son Patriarchat, & ne se reserva que la Dignité du Sacerdoce; Pierre le Foulon s'empara aussi-tôt du Siége, & fut reconnu Patriarche d'Antioche.

GENNADE de C. P. en ayant été averti, en informa l'Empereur, qui ordonna que Pierre seroit envoyé en exil dans l'Oasis. Pierre en eut avis, & prévint par la fuite l'exécution de cet ordre; & on élut alors Julien d'un commun consentement. Gennade Patriarche de C. P. mourut quelque tems après; il avoit fait un nouveau Commentaire à la Lettre sur Daniel, & composé plusieurs Homelies; mais il ne reste rien de ses Ecrits. Acace Recteur de l'Hôpital des Orphelins lui succeda; ce fut lui sans doute qui renouvella sous le Pape Simplicius la prétention du second rang

An. 469. à 473. dans l'Egliſe univerſelle, en vertu du dernier Canon de Calcedoine, à quoi Probus de Canuſe Legat du S. Siége, s'oppoſa en préſence même de l'Empereur.

S. EUTHYMIUS mourut le 20. Janvier 473. âgé de 96. ans, dont il en avoit paſſé 67. dans le Déſert; la Caverne où il mourut, fut enſuite changée en une belle Egliſe; ſon corps y fut tranſporté le 7. Mai; & il ſe fit une infinité de Miracles à ſon Tombeau.

ANNE'ES 474. à 476.

L'EMPEREUR Leon mourut en 474. & eut pour Succeſſeur Leon le Jeune qui ne regna que dix mois, puis Zenon. Ce dernier ſe livra dans la ſuite à toutes ſes mauvaiſes inclinations & en 475. il ſe vit obligé d'abandonner l'Empire, dont Baſiliſque. Frere de ſa Belle-mere s'empara. Il y eut en Occident diverſes revolutions, qui mirent fin à cet Empire en 476.; mais l'Egliſe ſe ſoûtint toûjours au milieu de tous ces deſordres, comme durant les perſécutions des trois premiers Siécles.

ODOACRE Roi des Turcilingues & des Herules s'étant rendu Maître de Rome prit le titre de Roi d'Italie. Il avoit vû en paſſant S. Severin fameux Solitaire, qui démeuroit ſur le Danube près de Vienne, & qui lui prédit les ſuccès qu'il eut. Il s'en ſouvint; & lorſqu'il fut établi dans

son Royaume, il lui écrivit le priant de lui demander tout ce qu'il voudroit ; le S. Solitaire ne lui demanda que le rapel d'un nommé Ambroise qui avoit été exilé, & l'obtint. S. Severin est regardé comme l'Apôtre de la Norique. Il mourut en 482. An. 474 à 476.

EVARIE Roi des Goths en Espagne étendoit de plus en plus ses Frontiéres dans les Gaules. Arien passionné, persécutoit les Catholiques, empêchoit d'élire des Evêques à la place de ceux qui mouroient, & en exiloit d'autres. Les Villes de Bourdeaux, Perigueux, Rodés, Limoges, Mendes, Basas, Cominge, Auch, n'en avoient point ; & faute d'Evêques, on manquoit de Prêtres & de Ministres. Les Peuples étoient au desespoir ; les Eglises tomboient en ruine ; les assemblées devenoient rares, tant à la Ville qu'à la Campagne. C'est ce que raporte Sidonius Evêque de Clermont Successeur d'Eparchius en l'année 472. Sidonius étoit de la premiére Noblesse des Gaules ; l'éloquence & la Poësie l'avoient rendu fameux ; l'Empereur Authemius l'avoit fait Prefet & Patrice de Rome, & il avoit épousé Papianille Fille de l'Empereur Avitus. On l'élut Evêque malgré lui ; il devint autant célébre dans l'Episcopat, qu'il l'avoit été dans les Charges civiles.

An. 474. à 476. Il se signala sur tout dans le tems d'une Famine dont le Royaume de Bourgogne fut affligée.

S. PATIENT Evêque de Lyon ne se signala pas moins dans le même tems, par sa charité il assista son Peuple, Arles, Riés, Avignon, Orange, Viviers, Valence & même l'Auvergne; il ne fut pas moins célébre que Sidonius; la Gaule avoit encore alors plusieurs autres Saints Evêques, que Sidonius a fait connoître par ses Lettres. S. Mamert de Vienne est de ce nombre. Ce fut lui qui institua les Rogations en 468. ce qu'on suivit bientôt dans plusieurs autres Eglises des Gaules. Il transfera le Corps entier du Martir S. Ferreol, & la tête de S. Julien de Brioude de l'ancienne Eglise sur le bord du Rhône, en une nouvelle qu'il fit bâtir. Il avoit un Frere nommé aussi Mamert & surnommé Claudien, qui étoit Prêtre de l'Eglise de Vienne, & également recommandable par sa vertu & par ses talens. Claudien composa un petit Traité de la Nature de l'Ame pour refuter un Ecrit qu'on attribuoit à Fauste de Riez, où l'on prétendoit montrer que Dieu seul est incorporel, il le dedia à Sidonius avant qu'il fut Evêque; Sidonius témoigna le cas qu'il en faisoit par une Lettre à Nymphidius & une autre à Claudien lui-même.

me. Il y loüe une Hymne de Claudien qu'on croit être celle de la Paſſion qui commence par ces mots *Pange lingua.* On a encore un Poëme de Claudien contre la Poëſie profane. Quoique plus jeune que S. Mamert, il mourut avant lui; Sidonius fit ſon Epitaphe. An. 474. a 476.

Il y avoit alors des Monaſtéres dans le voiſinage de Lyon & de Vienne. Celui de l'Iſle-Barbe dans la Saone, étoit le plus ancien & ſubſiſtoit depuis le commencement du Ve. Siécle; Maxime Diſciple de S. Martin de Tours s'y retira, pour cacher ſes vertus; mais ayant été découvert, il revint en ſon Païs, & fonda un autre Monaſtére à Chinon où il mourut. S. Romain fut le premier Fondateur des Monaſtéres du Mont Jurat: il étoit du Païs des Sequaniens, aujourd'hui le Comté de Bourgogne, ou Franche-Comté. Il avoit été quelque tems auprès de l'Abbé Sabin, qu'on croit avoir gouverné le Monaſtére d'Aiſnai. S. Lupicin alla joindre ſon Frére S. Romain au Mont-Jurat, & y mourut en 480. vingt ans après lui. S. Leonien fonda deux Monaſtéres à Vienne vers le même tems; on croit que l'Abbaïe de S. Pierre en eſt un. Les fameux Monaſtéres de Grigni, dont Sidonius met la Regle en parallele avec celle de Lerins, étoient auſſi dans ce Païs-là.

An. 474 à 476. LA plûpart des Evêques dont Sidonius fait mention, assistérent à un Concile assemblé par Leonce d'Arles. Les Gaules étoient troublées par une erreur naissante, qui heureusement fut bientôt étouffée: c'est le Prédestinatianisme. Le Prêtre Lucide, un nommé Maxime, & quelques autres enseignoient que Dieu par son Decret absolu, & qui précede toute prévivision des actions mauvaises, prédestinoit certains hommes à la damnation éternelle. De là ils inferoient que la mauvaise vie est un effet de ce decret; que Dieu ne vouloit le salut que des Prédestinez; que Notre-Seigneur n'étoit mort que pour eux; qu'après le peché d'Adam, le libre arbitre étoit entiérement éteint, & que les Sacremens étoient inutiles à ceux que Dieu reprouvoit. Leonce d'Arles ayant convoqué le Concile, trente Evêques s'y trouvérent, dont les plus connus sont S. Patient de Lyon, Fauste de Riez, Grec de Marseille, Crocus de Nîmes, Basile d'Aix, Jean de Châlon sur Saone, S. Mamert de Vienne, S. Eutrope d'Orange, S. Marcel de Die, S. Euphrone d'Autun.

LE Concile proscrivit d'abord les erreurs des Prédestinatiens.: il alloit proceder contre Lucide; mais Fauste de Riez entreprit sa conversion, & réüssit. Il lui

écrivit une Lettre contenant six Articles qu'il vouloit qu'il anathêmatisât ; elle étoit signée par onze Evêques. Lucide en fut touché, fit sa retractation, & l'adressa aux Peres du Concile. On chargea ensuite Fauste de Riez d'écrire contre l'Hérésie Prédestinatienne. Fauste composa à ce sujet un Ouvrage divisé en deux Livres sur la Grace & le Libre-Arbitre; il l'adressa à Leonce d'Arles ; mais avant de le publier, il le fit voir aux Peres du Concile tenu à Lyon la même année 475. contre les Prédestinatiens : il fut chargé d'y ajouter la refutation de quelques nouvelles erreurs que ces Sectaires semoient. An. 474. à 476.

Au reste Fauste a paru à plusieurs être tombé dans l'excès opposé, & relever trop les forces de la nature : néanmoins dans differens Siécles, de savans Auteurs ont cru qu'on pouvoit expliquer favorablement ses expressions ; & que, vû l'objet qu'il se proposoit, qui est de combattre ceux qui rejettoient le Libre-Arbitre, il a pu paroître lui trop accorder, & donner dans le Semi-Pelagianisme : semblable en cela à d'autres Docteurs de l'Eglise, qui, en refutant une erreur naissante, ont paru pencher du côté de l'erreur opposée. Fauste s'est d'ailleurs maintenu pendant tout le cours d'une fort longue vie, dans une grande reputation de science & de pié-

An. 474 à 476. té. Il étoit lié d'amitié avec S. Honorat, S. Hilaire & Leonce Evêques d'Arles, avec S. Maxime de Riez son Prédecesseur, S. Loup de Troye, S. Germain d'Auxerre, S. Eucher & S. Patient de Lyon, S. Maurice, S. Sidoine, &c. ces deux derniers l'ont beaucoup loüé : il fut exilé par Evaric pour la Foi. Après sa mort il a été honoré comme Saint dans quelques Eglises. Tous ces traits détruisent l'idée de fourbe, d'hipocrite, de Semi-Pelagien caché que plusieurs ont donnée de lui.

JEAN de Châlons, qui avoit assisté à ce Concile, avoit été ordonné Evêque d'une maniére particuliére par S. Patient de Lyon son Metropolitain ; Euphronius d'Autun, & plusieurs autres Evêques étoient assemblez à Chalons ; & le Peuple divisé par divers interets, proposoit trois sujets ; S. Patient & Euphronius, sans s'arrêter à l'emportement du Peuple, ordonnérent tout d'un coup Jean qui étoit déja Prêtre ; & tout le monde applaudit à ce choix.

SIMPLICIUS fut ordonné Evêque de Bourges d'une façon non moins mémorable. Plusieurs demandoient ouvertement l'Episcopat : les Citoyens appellérent Sidonius, & se raportérent à lui seul pour l'élection. Il fit à ce sujet un Sermon devant l'Assemblée où présidoit Agrecius de Sens, &

nomma Simplicius illustre par ses Ancêtres & par ses qualitez personnelles. Il étoit Fils d'Eulode, & Gendre de Pallade, tous deux Evêques de Bourges. S. Perpetuus de Tours ayant entendu parler du Sermon de Sidonius, le demanda, & le reçut peu après. S. Perpetuus mourut vers l'an 491. après avoir siégé 30. ans. Il laissa aux Eglises bâties de son tems dans son Diocèse les biens qu'il possedoit dans les mêmes lieux; & institua les Pauvres héritiers de ses autres biens. An. 474. à 476.

S. Loup de Troye vivoit encore dans ce tems-là; Sidonius le nommoit le Pere des Peres, l'Evêque des Evêques, & le premier sans difficulté des Pontifes Gaulois. Il mourut en 479. & parmi grand nombre de ses Disciples, on compte S. Policrone de Verdun, S. Aubin de Châlons, qui delivrérent plusieurs possedez, & S. Severe de Treves, Apôtre de la premiére Germanie. Le Successeur de S. Loup fut Camerien, imitateur de ses vertus.

Il s'élevoit alors une autre grande Lumiére dans les Gaules: S. Remi de Reims né vers l'an 450. dans le Territoire de Laon. S. Principius son Frere-Aîné fut Evêque de Soissons, & Pere de S. Loup son Successeur. Le Solitaire Montan qui étoit aveugle, prédit la naissance de Remi, quoique ses Parens fussent fort âgez: il

An. 474 à 476. dit à sa Mere qu'en lui versant de son lait dans les yeux il recouvreroit la vûë ; ce qui arriva. Sa Nourrice fut Balsamie comptée entre les Saints, & connuë à Reims par une Eglise Collegiale sous le nom de Ste. Nourrice. Elle fut Mere de Celsin, depuis Disciple de S. Remi, & connu à Laon sous le nom de S. Soussin.

SIDONIUS raporte que S. Remi devint l'homme le plus éloquent de son tems : il fut ordonné Evêque de Reims en 471. & gouverna cette Eglise 74. ans. Sidonius a conservé encore la memoire de plusieurs autres saints Evêques, comme Apruncules de Langres, qui chassé de son Siége, se retira à Clermont, où Sidonius le désigna son Successeur ; Auspicius de Toul, S. Censurius d'Auxerre, & S. Prosper d'Orleans. Il raporte encore l'Histoire d'un nommé Maxime, qui avoit été Officier du Palais ; & qui fut ensuite Prêtre de l'Eglise de Toulouse, à ce que l'on croit, par laquelle on voit le changement que la Clericature attiroit, même dans l'exterieur.

BASILISQUE ayant été reconnu Empereur de C. P. rapella Timothée-Eluve exilé depuis 18. ans. Il fut reçu à Alexandrie avec de grandes acclamations de la part de ses Partisans : Pierre le Foulon sortit aussi de sa retraite ; & tous les en-

nemis du Concile de Calcedoine commencérent à l'attaquer librement. Timothée avoit déja persuadé à Basilisque de condamner ce Concile & la Lettre de S. Leon par une Lettre Circulaire à tous les Evêques : Pierre le Foulon, & environ 500. Prélats y souscrivirent. Les Schismatiques des environs de Jerusalem se prévalurent de l'occasion, & mirent à leur tête en qualité d'Archimandrite l'Abbé Geronce, qui fit autant de mal que Theodose 23. ans auparavant ; on dit même qu'Anastase Patriarche de Jerusalem souscrivit à la Lettre de Timothée. An. 474. à 476.

ACACE de C. P. de tous les Patriarches résista seul à Basilisque, & refusa de souscrire : il avoit pour lui les Moines & tout le Peuple de C. P. On s'assembla dans l'Eglise ; Acace prit des habits noirs, & couvrit la Chaire & l'Autel de drap de la même couleur. Le Pape informé des nouveaux troubles d'Alexandrie, exhorta l'Empereur à suivre l'exemple de Marcien & de Leon, à maintenir le Concile de Calcedoine & la Lettre de S. Leon, à rétablir l'Evêque Catholique d'Alexandrie, & à chasser Timothée. Il écrivit en même tems à Acace, & le chargea comme son Legat de se joindre à ceux qui résistoient à Timothée.

DE concert avec les Moines de C. P.

An. 474. à 476. Acace résolut d'appeller S. Daniel Stylite ; & l'informa de la conduite de Basiliſque ; ce prince de ſon côté voulut ſe plaindre du Patriarche ; mais ſon Deputé n'oſa ſe charger de la Réponſe du Saint Solitaire, tant les reproches qu'il faiſoit à l'Empereur étoient vehemens ; & le pria de la lui remettre cachetée. S. Daniel fut reçu à C. P. avec une joye incroyable par Acace & les Evêques : le Peuple en fut tellement ému, qu'il menaça de brûler la Ville. Baſiliſque épouvanté ſortit de C. P. après avoir ordonné aux Senateurs de ne pas voir Acace. Daniel ſuivi des Moines & de quantité de Peuple alla trouver l'Empereur à l'Hebdomon. comme il y arrivoit, un Goth voyant porter le S. Solitaire qui ne pouvoit marcher, dit en ſe moquant : Voilà un nouveau Conſul ; „ & tomba mort auſſitôt. Les Gardes épouvantez, craignant pour l'Empereur, empêchérent Daniel d'entrer dans le Palais ; alors il ſecoüa la pouſſiére de ſes pieds, & retourna à la Ville. Baſiliſque l'envoya prier de revenir ; & le Saint l'ayant refuſé, il alla le trouver, & lui demanda pardon ; Daniel lui fit de ſanglans reproches, & lui prédit ſa chute. Aprés avoir fait pluſieurs miracles, il retourna à ſa Colomne.

TIMOTHE'E-ELUVE tint un Concile à

Ephéſe avec les Evêques Aſiatiques de ſon parti. Paul Evêque de cette Ville, qu'on avoit dépoſé, y fut retabli : on rendit à l'Egliſe d'Ephéſe le droit Patriarchal que le Concile de Calcedoine lui avoit ôté ; & on la ſoumit à celle de C. P. Timothée obligeoit tous ceux qui venoient le trouver à Alexandrie d'anathêmatiſer ce Concile ; mais pluſieurs de ſes Partiſans ſe ſeparérent bientôt de lui, entr'autres Timothée de Joppé, ordonné par Theodore faux Evêque de Jeruſalem : quoiqu'ennemi du Concile, il rejettoit l'erreur d'Eutychés ; l'Evêque Catholique d'Alexandrie ſe retira à Canope. An. 474. a 476.

BASILISQUE renvoya Pierre le Foulon à Antioche, dont le Siége ſe trouvoit vacant; Julien Evêque Catholique étoit mort d'affliction de ce qui ſe paſſoit. Pierre voulant ſoutenir ſon addition au Triſagion, commença d'anathêmatiſer ceux qui s'y oppoſoient ; & excita même du tumulte. Il avoit ordonné un nommé Jean Evêque d'Apamée ; le Peuple ne voulut pas recevoir ce nouvel Evêque, qui revint à Antioche, & ſuplanta Pierre lui-même.

LES mouvemens des Schiſmatiques donnérent occaſion à Gelaſe de Cyzique d'écrire l'Hiſtoire du Concile de Nicée : ce qu'elle contient de plus ſolide, eſt tiré d'Euzebe, de Socrate, de Sozomene &

An. 477. à 481. de Theodoret ; tout le reſte eſt très-ſuſpect, & ne donne pas grande idée du jugement de l'Auteur.

ANNE'ES 477. à 481.

BASILISQUE épouvanté par le Patriarche & les Moines, qui, comme le Peuple de C. P. le traitoient d'Hérétique, retracta par une Ordonnance de 477. ſa Lettre Circulaire : il dit qu'on l'avoit ſurpris, prononça anathême contre tous les Hérétiques, & défendit de tenir aucun Concile, voulant que la Foi reçuë dès le commencement par les Egliſes Catholiques, demeurât ferme & inébranlable ; & que le Patriarche de C. P. joüît de ce que le Concile de Calcedoine lui avoit accordé.

ZENON revint à C. P. la même année. Baſiliſque quitta la Couronne ; & perit avec ſa Femme dans un Château en Cappadoce. Zenon alla remercier S. Daniel qui lui avoit prédit ſon exil & ſon retour. Il prétendit que Ste. Thecle lui avoit apparu, & lui avoit également promis ſon rétabliſſement : il fit bâtir une Egliſe magnifique en ſon honneur à Seleucie en Iſaurie ; mais il ne changea pas ſes mauvaiſes mœurs.

IL caſſa toutefois ce qui avoit éte fait contre la Religion depuis ſon départ. Il écrivit au Pape Simplicius, qui le felicita

de son heureux rétablissement, & l'exhorta à proteger l'Eglise, & à rétablir le veritable Pasteur d'Alexandrie, à casser tout ce que l'Usurpateur avoit fait, & maintenir le Concile de Calcedoine & la Lettre de S. Leon. An. 477. à 481.

ACACE envoya au Pape une ample Relation de tout ce que les Hérétiques soutenus par Basilisque avoient fait contre la Foi & les Canons : Simplicius lui répondit qu'il falloit attendre après Dieu de l'Empereur le secours de l'Eglise. Zenon fit tout ce que le Pape désiroit. Pierre le Foulon fut déposé dans un Concile d'Orient ; Jean d'Apamée, mis à sa place, fut chassé trois mois après : & on élut Etienne homme pieux, qui envoya aussitôt ses Lettres Synodales à C. P. Acace y assembla un Concile : Pierre le Foulon, Jean d'Apamée, & Paul d'Ephése y furent condamnez ; le Pape les condamna aussi, & manda à Acace de solliciter l'Empereur pour qu'il les chassât de l'Empire.

PAUL fut chassé d'Ephése ; & les Evêques d'Asie voulurent appaiser Acace ; ils lui envoyérent leur retractation, & assûrérent avec serment qu'ils avoient souscrits par force à la Lettre Circulaire de Basilisque.

ZENON vouloit que Timothée fût également chassé d'Alexandrie ; on lui repré-

An. 477. à 481. senta qu'il étoit si vieux qu'il n'iroit pas loin : il mourut en effet peu de tems après ; on dit qu'il s'étoit empoisonné ; mais ses Disciples nommez Timothéens publiérent qu'il avoit prédit sa mort. Les Evêques Hérétiques élurent à sa place Pierre surnommé MONGE ou MOGGOS, c'est-à-dire, Begue. Un seul Evêque fit de nuit l'Ordination ; l'Empereur le fit chasser ; on rétablit Timothée-Solofaciole ; & on declara nulles toutes les Ordinations des Usurpateurs.

TIMOTHE'E-Solofaciole envoya à C. P. Gennade d'Hermopole son Parent, & le Prêtre Jean surnommé Talaïa, avec quelques autres Ecclesiastiques remercier l'Empereur. Ces Deputez ayant fini leur commission, retournérent à Alexandrie, hors Gennade qui demeura à C. P. en qualité d'Apocrisiaire. Acace informa le Pape de l'heureux changement de l'Eglise d'Alexandrie ; mais Simplicius lui répondant, se plaignit de la foiblesse de Timothée, d'avoir souffert qu'on recitât à l'Autel le nom de Dioscore. Timothée satisfit le Pape peu après, & lui en donna avis en même tems qu'à Zénon & à Acace.

S. SIMPLICIUS apprit quelque tems après par des Lettres de l'Empereur & du Patriarche, les desordres d'Antioche ; Etienne y avoit été tué dans l'Eglise par les

Hérétiques ; ils jettérent même son corps dans l'Oronte ; & l'Eglise l'honore comme Martir. Les Auteurs de la sédition furent punis ; mais pour éviter de pareils desordres, Acace, par ordre de Zenon, & à la Requête des Habitans d'Antioche, ordonna Patriarche de cette Ville un autre Etienne surnommé le Jeune, dont la piété n'étoit pas moindre que celle de son Prédecesseur. Le Pape approuva ce que Zenon avoit fait pour le bien de la paix ; & écrivant dans le même sens à Acace, il lui recommanda que cet exemple ne tirât pas à consequence. An. 477 à 481.

ANASTASE de Jerusalem étoit mort au commencement de Janvier 479. Martyrius qui lui succeda avoit été Disciple de S. Euthymius comme son Prédecesseur. Après son Ordination il écrivit à l'Empereur & à Acace touchant les Schismatiques, & chargea le Diacre Fidus de porter ses Lettres à C. P. Fidus s'étant embarqué à Joppé, fit naufrage dans la nuit, & fut sauvé miraculeusement par S. Euthymius qui lui apparut, & lui dit de retourner à Jerusalem, & de raporter à Martyrius qu'il ne se mît point en peine des Schismatiques ; que la réünion s'en feroit sous son Pontificat ; & qu'il travaillât à faire un Monastére de la Laure, où il avoit vêcu.

An. 477. à 481. FIDUS se trouva tout d'un coup, sans savoir comment, à Jerusalem ; & fit le rapport à Martyrius de tout ce qui lui étoit arrivé. Le Patriarche fit bâtir le Monastére & une nouvelle Eglise ; la Dedicace en fut ensuite célébrée avec solemnité le 7. Mai 485. & le Diacre Fidus fut Evêque de Dora. Martyrius ne pensoit plus à la réünion des Schismatiques, quand l'Abbé Marcien leur Chef, les ayant tous assemblez en son Monastére de Bethléem, leur proposa de jetter le sort, pour savoir s'ils devoient se réünir aux Evêques, ou demeurer comme ils étoient. Le sort tomba sur les Evêques ; & ils communiquérent aussitôt avec eux ; le Patriarche les reçut à bras ouverts, & célébra une grande Fête à cette occasion. Les seuls Geronce & Romain demeurérent opiniâtres : ils furent chassez ; & perirent ensuite miserablement.

ANNE'ES 482. & 483.

ETIENNE le Jeune Patriarche d'Antioche mourut en 482. & Acace, par ordre de Zenon, lui donna encore un Successeur, qui fut Calendion ; mais les Evêques d'Orient prétendant l'ignorer, ordonnérent Jean surnommé Codonat. Calendion vint aussitôt à Antioche, y assembla un Concile des Evêques de la Province, & fit approuver son Ordination :

il envoya sa Lettre Synodale au Pape, qui le reçut volontiers en sa communion, comme il le témoigna à Acace par une Lettre du 15. Juillet 482. Calendion obtint de l'Empereur la permission de faire transporter à Antioche les Reliques de S. Eustathe mort en exil à Philippe de Macedoine. Cette translation fut faite avec beaucoup de solemnité ; & ce qu'il y avoit encore d'Eustathiens à Antioche se réünit alors à l'Eglise. An. 482. & 483.

TIMOTHE'E-Solofaciole se voyant à l'extremité, envoya Jean Talaïa à C. P. prier l'Empereur de laisser au Clergé d'Alexandrie la liberté de lui choisir un Successeur après sa mort, qui arriva vers l'an 482. & Jean fut élu lui-même unanimément : il en donna aussitôt avis au Pape & à Calendion d'Antioche ; il ne prit pas assez de soin d'en informer Acace de C. P. Celui-ci se sentant offensé de n'avoir pas reçu ses Lettres Synodales, & d'avoir appris son Ordination par une autre voye, se joignit à Gennade Apocrisiaire de Timothée-Solofaciole à C. P. pour le faire déposer, & rétablir Pierre Monge. L'Empereur appuya les intentions d'Acace auprès du Pape ; il ajouta même que par ce moyen on procureroit la réünion des Eglises d'Egypte ; mais Simplicius qui avoit déja reçu les Lettres de Jean, s'y oppos[illegible],

An. 482. & 483. & écrivit à Zenon & à Acace de maintenir Jean.

L'EMPEREUR irrité du refus du Pape, fit chaſſer Talaïa, & Pierre Monge fut mis en poſſeſſion du Siége Patriarchal. Acace perſuada pour-lors à Zenon de faire le fameux Edit d'union nommé en Grec HENOTICON, que Pierre devoit ſouſcrire en rentrant dans le Siége d'Alexandrie; cet Edit fut adreſſé à tous les Evêques & aux Peuples d'Alexandrie, d'Egypte, de Lybie, & de la Pentapole. Dans cet Edit on ne recevoit cependant pas le Concile de Calcedoine, comme ceux de Nicée, d'Ephéſe & de C. P. mais au contraire on ſembloit lui attribuer des erreurs.

L'ABBE' Ammon & les Apocriſiaires de Pierre Monge portérent cet Edit à Alexandrie. Avant leur départ Acace communiqua avec eux & avec les autres Egyptiens qui étoient à C. P. & qui reçurent l'Henotique, quoiqu'ils euſſent été Hérétiques juſques-là; il permit même de mettre dans les Dyptiques le nom de Pierre, ſous la ſimple promeſſe de réünion. Jean Talaïa prit la fuite aux approches de Pierre, qui reçut l'Henotique, le fit lire publiquement, & ſigner à tous ceux de ſon parti, & de celui de S. Proterius: il fit plus; il anathêmatiſa le Concile de Calcedoine & la Lettre de S. Leon, ôta des Dyptiques

les noms de S. Proterius & de Timothée-Solofaciole, dont il fit même déterrer les Corps, & y insera Dioscore & Timothée-Eluve. An. 482. & 483.

CALENDION en avertit Acace qui embarrassé de la conduite de Pierre envoya des gens pour s'en éclaircir; Pierre desavoüa tout dans une Lettre, & approuva le Concile; il écrivit même au Pape qu'il l'approuvoit, pendant qu'il vouloit persuader au Peuple d'Alexandrie qu'il le rejettoit. Une conduite si inconstante détacha plusieurs de ses partisans, qui recevant l'Henotique n'anathématisoient pas nommement le Concile. Ils s'assemblérent séparement; & furent nommés Acephales: c'est-à-dire sans Chef.

CEPENDANT Jean-Talaïa avoit appellé au Pape, & étoit venu à Rome; il fut bien reçu par S. Simplicius, qui écrivit à Acace en sa faveur. Celui-ci répondit qu'il ne connoissoit pas Jean-Talaïa pour Evêque d'Alexandrie, & ajoûta n'avoir reçu l'Henotique de Zenon par ordre de l'Empereur, que pour la paix des Eglises. S. Simplicius fut peu satisfait d'Acace; il lui recrivit; mais pendant qu'Acace deliberoit sur la réponse qu'il devoit faire à cette derniere Lettre, le S. Pontife mourut. Il avoit dedié plusieurs Eglises, & établi des Prêtres Semainiers, qui étoient

An 482. & 483. toujours prêts d'adminiſtrer les Sacremens de Baptême & de Pénitence en diverſes Egliſes. Outre les Lettres dont il a été fait mention, on en trouve une à Zenon de Seville ſon Vicaire en Eſpagne, une à Jean de Ravenne & une aux Evêques Florentius, Equilius & Severe. Sa mort arriva le 2. Mars 483.

SAINT FELIX II. Dit III.

SUITE DE L'ANNE'E 483.

S. FELIX II. dit III. Romain, gouverna l'Egliſe 8. ans 11. mois & 19. jours. S. Gelaſe I. lui ſucceda en 492.

LE Siége Apoſtolique ne vaquoit que depuis trois jours lorſque Felix fut élu pour le remplir. Jean-Talaïa continuoit de ſolliciter ſon rétabliſſement; le Pape lui donna l'Egliſe de Nole en Campanie, qu'il gouverna pluſieurs années, & où il mourut en paix. Il fit connoitre à Felix la conduite d'Acace de C. P. Felix voyant en effet qu'Acace n'avoit fait aucun cas des Lettres de ſon Prédeceſſeur, & ſe joüoit de la Diſcipline de

l'Eglise, tint un Concile dans l'Eglise de S. Pierre, & y choisit trois Legats qu'il envoya à C. P. avec des Instructions & des Lettres pour l'Empereur & pour Acace. Il se plaignoit au Patriarche de son silence sur l'affaire d'Alexandrie, & exhortoit l'Empereur de ramener le Siége de S. Marc à la Communion de S. Pierre. An. 483.

HUNNERIC Roi des Vandales en Afrique avoit succedé en 477. à son Pere Genseric. Il se montra d'abord assez moderé envers les Catholiques, qui commencérent de s'assembler; il rechercha soigneusement les Manichéens, en exila plusieurs & en fit brûler d'autres.

L'EGLISE de Carthage étoit cependant sans Evêque depuis 24. ans. A la priére de Zenon & de Placidie dont Hunneric avoit épousé la Sœur, il fut permis aux Catholiques d'élire un Evêque, mais à condition que les Ariens auroient la liberté d'exercer leur Réligion dans l'Empire d'Orient. Les Evêques assemblés pour l'élection voyant l'artifice d'Hunneric, & la persécution qu'il annonçoit, ne vouloient plus procéder à l'élection; le Commissaire du Roi les y obligea; & on élut S. Eugene au grand contentement du Peuple; la persécution ne tarda pas en effet de troubler le repos dont les Catholiques se flattoient de joüir. Cirille Evêque

An. 483. Arien, & le plus puiſſant de tous, fut le premier à l'exciter ; elle fut même revelée deux ans auparavant à pluſieurs perſonnes.

LE Roi commença par ne vouloir dans ſon Palais que des Ariens. Grand nombre de Catholiques abondonnérent alors leurs Charges, afin de conſerver la Foi ; mais on les chaſſa enſuite de leurs maiſons, on les dépoüilla de leurs biens, & on les relegua en Sicile & en Sardaigne. Les Vierges furent tourmentées pour les obliger à dépoſer contre les Evêques, & pluſieurs moururent dans les ſuplices. Des Evêques, des Prêtres, des Diacres & d'autres Catholiques au nombre de 4976. furent exilés dans le déſert ; on les maltraita diverſement ; & pluſieurs perirent en chemin.

LE Jour de l'Aſcenſion 483. qui ſe trouvoit le 20. Mai. Hunneric ordonna à S. Eugene Evêque de Carthage de faire lire dans l'Egliſe un Edit qui obligeoit tous les Evêques Catholiques à ſe rendre dans cette Ville le 1. Février ſuivant pour diſputer avec les Ariens ſur la créance du Conſubſtantiel. Cet Edit parut aux Catholiques le ſignal d'une nouvelle perſécution, & le fut veritablement. On fit des remontrances à Hunneric ; ce Prince barbare n'y eut aucun égard ; & ſous divers prétextes les Evêques qu'il eſtimoit

les plus sçavans, furent les premiéres Victimes de la persécution. An. 483.

ANNE'ES 484. à 486.

LE Jour de l'Epiphanie 484. S. Eugene guérit un aveugle nommé Felix fort connu dans la Ville ; il avoit fait la Bénédiction des Fonts Baptismaux, pour administrer le Baptême, comme on le pratiquoit ce jour-là en Afrique, & dans quelques autres Eglises. Felix s'approcha, & le S. Evêque lui rendit la vûë en faisant le Signe de la Croix sur ses yeux. Ce Miracle fut raporté au Roi ; les Evêques Ariens dirent que cette guérison étoit l'effet d'un malefice ; & s'ils l'avoient pû, ils auroient fait mourir Felix.

CEPENDANT les Evêques Catholiques se rendirent à Carthage de toutes les Provinces de l'Afrique & des Isles sujettes aux Vandales, pour assister à la Conférence. Hunneric fit separer les plus sçavans, pour les faire mourir, l'un d'eux nommé Letus fut brûlé, afin d'intimider les autres. On ouvrit toutefois enfin la Conférence ; les Ariens dont le Chef Cyryle prit le titre de Patriarche, voyant les Catholiques mieux préparés au combat qu'ils ne le croyoient, cherchérent à éviter la dispute ; les Catholiques qui l'avoient prévû firent lire leur Profession de Foi qu'ils avoient écrite par précaution ;

An. 484. à 486. elle étoit fort ample, & contenoit d'abord l'explication de l'unité de substance en Dieu avec la Trinité de Personne, & la nécessité d'employer le mot Grec HOMOOUSIOS.

LES Ariens ayant entendu cette Confession de Foi, se plaignirent de ce que leurs adversaires prenoient le nom de Catholiques, & raportérent au Roi qu'ils avoient fait du bruit pour éviter la Conférence. Hunneric envoya secretement par toutes les Provinces un Decret qu'il tenoit tout prêt, en vertu duquel, pendant que les Evêques étoient à Carthage, on ferma dans un jour toutes les Eglises d'Afrique; on donna aux Ariens tous les biens des Eglises & des Evêques Catholiques; & on appliqua à ces derniers les peines portées contre les Hérétiques par les Edits des Empereurs.

APRE'S la publication de cet Edit, Hunneric fit chasser de Carthage tous les Evêques qui y étoient assemblez au nombre de 466. dont 88. moururent, 46. furent releguez en Corse, 302. ailleurs, & 28. s'enfuirent. Vigile de Tapse fut un des bannis; ses Ecrits l'ont rendu célébre. De peur d'aigrir les persecuteurs, il cacha son nom, & emprunta ceux des Peres pour donner plus de cours à ses Ouvrages chès les Vandales & les autres

Barbares Ariens. Il compoſa d'abord une dispute entre S. Athanaſe & Arius ; dans une ſeconde édition il y ajouta Sabellius & Photius. Il fit ſous le nom de S. Auguſtin un Dialogue contre Felicien Arien ſur l'unité dans la Trinité ; on lui attribuë avec raiſon la fauſſe diſpute de S. Auguſtin contre Paſcentius & le Simbole qui a ſi long-tems paſſé ſous le nom de S. Athanaſe, & que pluſieurs croyent encore être de ce ſaint Pere. An. 484. à 486.

L'ARTIFICE de Vigile a produit de la confuſion dans les Ouvrages des Peres. On a ſouvent attribué ſes propres Ouvrages aux Auteurs dont il a emprunté les noms ; & ſon exemple peut avoir enhardi pluſieurs Ecrivains téméraires à ſupoſer ſous de grands noms de fauſſes piéces. Vigile étant à C. P. écrivit contre l'Héréſie d'Eutychés, & mit ſon nom à cet Ouvrage ; il défend dans le cinquiéme Livre la Lettre de S. Leon & le Concile de Calcedoine. C'eſt le ſeul Ouvrage qui ait à la tête le nom de Vigile ; encore a-t'il été attribué à S. Vigile Evêque de Trente & Martyr, quoique mort long-tems avant l'Héréſie d'Eutychés.

CEPENDANT avant que les Evêques fuſſent exilez, Hunneric rendit la perſécution générale ; il envoya des Bourreaux dans toute l'Afrique, & ordonna de n'é-

An. 484 à 486. pargner ni âge ni sexe, si l'on refusoit d'obéïr. On fit mourir quantité de monde par divers suplices. Une femme nommée Denise se rendit illustre par sa constance, & exhorta elle-même son fils Majoric qui souffrit le Martyre dans Carthage avec plusieurs autres. On coupa la langue à plusieurs, on la leur arracha même jusques à la racine; & toutefois ces saints Confesseurs ne laissoient pas que de parler. Toute la Ville de C. P. en fut témoin dans son tems. Victor de Vitte en rend témoignage de même qu'Enée de Gaze Philosophe Platonicien dans son Dialogue sur la Resurrection. L'Historien Procope en fait aussi mention; & le Comte Marcellin dans sa Chronique ajoute qu'Hunneric ayant fait couper la langue à un Muet de naissance, ce Muet parla aussi-tôt qu'il eut la langue coupée. Il dit encore avoir vû à C. P. plusieurs de ceux qui avoient été ainsi mutilez, & à qui on avoit encore coupé la main.

HUNNERIC n'épargna pas même les Vandales Catholiques, & n'eut aucun égard à l'interceſſion d'Uranius Ambassadeur de Zenon, qu'il voulut même rendre témoin de ses cruautez. On en vit long-tems les marques en la personne de ceux qui furent mutilez de diverse maniere. Après que S. Eugene eut été envoyé

voyé en exil, tout le Clergé de Carthage composé de plus de 500. personnes fut banni ; on lui fit souffrir auparavant la faim & les tourmens. Les Ariens rebaptisoient par force, & disoient qu'ils avoient fait Chrêtiens ceux qu'ils avoient ainsi rebaptisez ; & plusieurs se croyant souillez par ce Baptême, mettoient aussi-tôt de la cendre sur leur tête, se couvroient de cilices, ou se frottoient de bouë, & jettoient dans des cloaques les linges dont on les avoit couverts. Cette persécution fut visiblement punie du Ciel ; une sécheresse extrême causa dans toute l'Afrique une grande famine & ensuite la peste ; Hunneric perit lui-même en 485. d'une maladie de corruption. An. 484. à 486.

LE Pape S. Felix avoit écrit à l'Empereur Zenon sur ce qui se passoit en Afrique ; ce Prince y envoya Uranius, mais l'Ambassade n'eut aucun succès. Zenon n'avoit cependant pas lui-même plus d'égard pour les Catholiques qui rejettoient son Henotique. Pendant que Vital & Misene Evêques & Legats du Pape alloient à C. P. Cyrille Abbé des Acemetes écrivit à S. Felix pour se plaindre de ce qu'après les attentats d'Acace, il n'agissoit pas contre lui avec rigueur.

LE Pape écrivit à ses Legats de ne rien faire sans avoir consulté Cyrille ; mais ils

An. 484. à 486. n'en eurent pas le tems. Zenon & Acace les firent arrêter à Alyde ; on les mit en prison, on leur ôta leurs papiers, & l'Empereur les menaça de mort, s'ils ne communiquoient avec Acace & Pierre Monge. Il emploïa ensuite les caresses, les presens & les sermens ; les Legats contre leur ordre promirent de communiquer. On les mit en liberté ; ils vinrent à C. P. parurent en public avec Acace, reconnurent Pierre pour Evêque legitime d'Alexandrie, & communiquérent avec ses Apocrysiaires : après quoi on les renvoya.

FELIX défenseur de l'Eglise Romaine, troisiéme Legat du Pape, n'arriva à C. P. qu'après que Vital & Misene furent sortis de prison. Il y fut mis lui-même ; on en agit à son égard comme avec les autres ; mais il demeura ferme, & Acace ne voulut pas le voir. Avant que Vital & Misene partissent de C. P. les Catholiques de cette Ville firent trois protestations contre leur prévarication ; Cyrille avec d'autres Abbés de C. P. & les Evêques Catholiques d'Egypte donnérent avis de tout au Pape. Leur Deputé arriva à Rome avant les Legats ; lorsqu'on eut ensuite examiné leurs depêches, S. Felix assembla un Concile où les Legats furent dépossés de l'Episcopat & excommuniez ; & Pierre Mon-

ge anathematisé. Dans le même Concile, ou dans un précedent avant l'arrivée des Legats, Acace fut reconnu Hérétique, & le Pape lui écrivit une Lettre Synodale pour l'exhorter à changer; mais cette Lettre fut sans effet; le Pape ayant assemblé un autre Concile des Evêques d'Italie, Acace y fut condamné par soixante-sept Evêques. Ce nombre d'Evêques fait voir que, quoiqu'Odoacre Roi d'Italie fût Arien, les Evêques d'Italie avoient autant de liberté de s'assembler que sous les Empereurs Catholiques. An. 484. à 486.

TUTUS ancien Clerc de l'Eglise Romaine en fut fait défenseur; on le chargea de porter à C. P. la Sentence prononcée contre Acace, qu'on ne pouvoit y envoyer autrement. On lui remit aussi une Lettre pour l'Empereur, en réponse à celle que le Pape en avoit reçu par ses Legats. S. Felix s'y plaignit qu'on eût violé le droit des gens, en la personne de ses Legats; il dit que le S. Siége ne pouvoit jamais communiquer avec Pierre-Monge ordonné par les Hérétiques; il y avoit une autre Lettre au Clergé & au Peuple de C. P. dans laquelle le Pape leur donnoit avis de la condamnation de ses Legats, pour lever le scandale de leur prévarication, ajoutant que ceux qui vouloient demeurer Catholiques devoient se

An. 484. à 486. retirer de la Communion d'Acace.

ON vouloit arrêter Tutus à Alyde ; il trouva moyen d'arriver à C. P. mais n'ayant pû obliger Acace à recevoir la Lettre du Pape qui portoit sa condamnation, il la fit attacher par des Moines du Monastére des Acemetes au manteau de ce Patriarche, comme il entroit dans l'Eglise pour célébrer l'Office. Quelques-uns de ces Moines furent punis de mort, d'autres mis en prison ; Tutus qui avoit si bien commencé, se laissa ensuite corrompre par argent, & communiqua avec Acace ; le Pape en fut averti par les Abbés Rufin & Thalassius ; de retour à Rome, il fut excommunié en plein Concile, & le Pape en donna avis à C. P.

ACACE soutenu par l'Empereur ne se mit pas beaucoup en peine que le Pape l'eût deposé ; il continua jusqu'à la mort d'offrir le sacrifice. Il ôta même des Dyptiques le nom du Pape, & fit déposer grand nombre d'Evêques Catholiques dans tout l'Orient. Il fit chasser d'Antioche Calendion sous un faux pretexte, & Pierre le Foulon fut rétabli. Plusieurs autres Evêques Catholiques furent également chassés & souffrirent même une violente persécution.

PIERRE étant rétabli, chassa Cyrus d'Hieraple, & mit à sa place un Persan

nommé Xenaïas ou Philoxene chaſſé par Calendion. Des Evêques Perſans prouvérent que c'étoit un Eſclave fugitif qui n'étoit pas même baptiſé ; mais Pierre dit que l'Ordination Epiſcopale lui tenoit lieu de Baptême. Il fut le premier qui attaqua les ſaintes Images ; auſſi le regarde-t'on comme l'Auteur de l'Héréſie des Iconoclaſtes. An. 484. a 486.

ANTHEMIUS de Salamine en Chypre fut encore inquieté par Pierre le Foulon qui vouloit l'aſſujettir à ſon Patriarchat ; il ſe défendit par le Decret du Concile d'Ephéſe ; ſa prétention fut ſoutenuë par la découverte des Reliques de S. Barnabé dont le corps fut trouvé ſous un arbre à un quart de lieuë de Salamine, avec l'Evangile de S. Mathieu ſur la poitrine écrit de ſa main. L'Empereur fit apporter cet Evangile à C. P. & on le mit dans l'Egliſe de S. Etienne. Lorſqu'on eut bâti à Salamine une Egliſe magnifique, on y transfera le corps du S. Apôtre.

LES Prêtres Theodule & Jean étoient alors célébres en Syrie. Theodule écrivit entr'autres un Livre ſur la conformité de l'ancien & du nouveau Teſtament ; & Jean écrivit contre les Eutychiens ; mais il ne reſte rien de leurs Ouvrages. Jean fut toutefois ſoupçonné de Neſtorianiſme : les Neſtoriens avoient une école à Edeſſe

An. 484. à 486. où ils enſeignoient en Perſan, ce qui répandit leur erreur dans la Perſe. Martyrius de Jeruſalem mourut en 485. & Salluſte lui ſucceda.

PIERRE-MONGE attira en Egypte quelques Evêques & quelques Abbés à ſa Communion, en anathématiſant de nouveau le Concile de Calcedoine & la Lettre de S. Leon; il chaſſa des Monaſtéres ceux qu'il ne put perſuader. L'Empereur en ayant été averti fit menacer Pierre; & les Moines furent rétablis; il voulut enſuite faire traiter de la réünion; mais ce fut ſans ſuccès.

ANNÉES 487. à 492.

GONTAMOND avoit ſuccedé à Hunneric en Afrique, & avoit rapellé S. Eugene de ſon exil; il rendit aux Catholiques de Carthage le Cimetiére de S. Agilée en 487. Il y eut à Rome le 13. Mars de la même année dans la Baſilique de Conſtantin un Concile de 40. Evêques d'Italie & de 4. d'Afrique avec 76. Prêtres, au ſujet de ceux qui durant la perſécution d'Afrique, étoient tombez ou avoient été rebaptiſez; on y preſcrivit les differens remédes qu'il falloit employer à cette occaſion; mais la Lettre Synodale qui fut envoyée en Afrique n'eſt dattée que du 15. Mars 488. Le 3. Février de la même année 488. le Pape avoit écrit à S. Ceſaire

d'Arles contre les Ordinations précipitées des Evêques. An. 487. à 492.

PIERRE LE FOULON faux Patriarche d'Antioche mourut cette année ; son Successeur fut Pallade Hérétique comme lui. Acace de C. P. mourut en 489. On attribua à sa vanité les Images qu'il fit peindre dans toutes les Eglises ; & l'usage d'y peindre les Evêques est remarquable. Gennade Prédecesseur d'Acace avoit fait peindre une Mosaïque dans l'Eglise qui étoit auprès de l'Arsenal ; on y peignit ensuite Acace lui-même.

FLAVITA, ou Travita Prêtre de Ste. Thecle fut élu Patriarche de C. P. après Acace. Il ne voulut pas prendre possession de son Siége sans la participation du Pape, & lui envoya une Lettre Synodale de même qu'à Pierre Monge. S. Felix étoit prêt de communiquer avec lui, lorsqu'il reçut la copie de sa Lettre à Pierre Monge. Il changea aussi d'avis & ne voulut plus voir ses Députez. Il lui écrivit toutefois sur ce qu'ils n'avoient pas eu ordre de rejetter les noms de Pierre d'Alexandrie & d'Acace de C. P. Il écrivit aussi à l'Empereur, & exhorta l'Evêque Vetranion en qui ce Prince avoit beaucoup de confiance, de procurer la paix de l'Eglise. Thalassius fut en même tems averti de ne pas communiquer avec le Patriarche de

An. 487. à 492. C. P. que ce Prélat ne fût en Communion avec le S. Siége.

LA réponſe de Pierre Monge n'arriva à C. P. qu'après la mort de Flavita. Le Prêtre Euphemius ſavant & zelé Catholique qui lui avoit ſuccedé reçut cette Lettre. Voyant que Pierre rejettoit le Concile de Calcedoine, il ſe ſepara de ſa Communion, & auroit même aſſemblé un Concile contre lui, ſi la mort de Pierre n'eût terminé cette affaire. Athanaſe ſurnommé Celettes remplaça Pierre Monge, mais il étoit Hérétique comme lui.

EUPHEMIUS ayant pris poſſeſſion du Siége Patriarchal de C. P. effaça de ſa propre main le nom de Pierre Monge des ſacrez Dyptiques. Il y mit celui du Pape Felix, & lui envoya auſſi-tôt des Lettres Synodales. Ces Lettres furent reçuës à Rome, cependant le Pape ne l'admit pas à ſa Communion, parce qu'il n'avoit pas effacé en même tems les noms d'Acace & de Flavita. Euphemius aſſiſta à la mort de S. Daniel Stylite qui mourut ſur ſa Colomne après avoir célébré les S.S. Myſtéres, âgé de 80. ans.

L'EMPEREUR Zenon mourut en 491. ſon Succeſſeur fut Anaſtaſe qui paſſoit pour Hérétique, Euphemius s'oppoſa à ſon élection; mais enfin preſſé par l'Imperatrice Ariane Fille de Leon & par le

Senat, il promit de couronner Anaſtaſe à condition qu'il donneroit ſa confeſſion de Foi par écrit, qu'il recevroit la définition du Concile de Calcedoine, & qu'il n'innoveroit rien dans la Réligion; Anaſtaſe donna cet Ecrit, & Euphemius le couronna le 11. Avril 491., il aſſembla la même année un Concile des Evêques qui ſe trouvoient à C. P. & y confirma le Concile de Calcedoine. Anaſtaſe aimoit la paix; laiſſa les choſes de la Réligion comme elles étoient, de ſorte que chacun en agiſſoit comme il vouloit touchant le Concile de Calcedoine; par-là au lieu de procurer la paix, il remplit l'Egliſe de diviſion; & les Orientaux ne communiquoient point avec les Occidentaux. An. 487. à 492.

SALUSTE de Jeruſalem ordonna Prêtre, la premiére année du régne d'Anaſtaſe, le célebre S. Sabas le plus ferme apui de la Foi Catholique en Paleſtine; il étoit alors âgé de 53. ans. S. Theodoſe fleuriſſoit auſſi dans ce tems-là en Paleſtine à la tête d'une grande quantité de ſaints Moines.

LE Pape S. Felix écrivit à l'Empereur Anaſtaſe ſur ſon avenement à l'Empire; & mourut peu de tems après: ſavoir le 25. Fevrier 493.

SAINT GELASE Premier du Nom.

SUITE DE L'ANNE'E 493. ANNE'ES 494. & 495.

S. GELASE I. Africain, gouverna l'Eglise 4. ans, 8. mois & 19. jours. Il mourut le 19. Novembre 496. Anastase II. lui succeda.

LE S. Siége ne vacqua que quatre jours après la mort de S. Felix. S. Gelase fut élu sans aucune contradiction, le 1. Mars 493. Euphemius de C. P. lui écrivant, se plaignit que suivant la coûtume il ne lui eût pas donné avis de son Ordination. Le Pape lui répondit que cette coûtume étoit bien établie; mais qu'il ne l'avoit pas observée, parce qu'Euphemius avoit préferé une societé étrangére à celle de S. Pierre; & quoique dans cette Lettre il le traitât de Frere, il déclaroit toutefois que ce n'étoit pas une marque de Communion, & qu'il lui écrivoit comme à un étranger.

S. GELASE reçut vers ce tems-là une Lettre de Laurent de Lignide en Illyrie,

qui lui demandoit une profession de foi pour servir d'Antidote à l'Hérésie ; il lui répondit qu'il avoit resolu d'envoyer un Legat dans ce Païs-là si l'état des affaires l'eût permis, ce qui semble indiquer les troubles que la guerre occasionnoit en Illyrie & en Italie. An. 495. & 495.

THEODORIC avoit pris le titre de Roi d'Italie après Odoacre en 493. il envoya des Ambassadeurs à Anastase pour lui demander la paix qu'il obtint facilement. L'un d'eux nommé Fauste ayant informé le Pape des plaintes des Grecs contre l'Eglise Romaine, S. Gelase remit aux Ambassadeurs de Theodoric des Instructions pour leur répondre ; il disoit en particulier qu'au sujet de la Réligion la souveraine autorité de juger n'étoit dûë suivant les Canons qu'au Siége Apostolique ; & que s'il s'agissoit de la puissance du Siécle, elle devoit être jugée par les Evêques, & principalement par le Successeur de S. Pierre.

S. GELASE reçut encore vers le même tems une Lettre des Evêques de Dardanie, qui le nommoient Pere des Peres, déclarant qu'ils vouloient obéir en tout à ses ordres, & démeurer inviolablement attachés au S. Siége, lui demandant quelqu'un des siens, en présence de qui ils pussent régler ce qui concernoit la Foi. Il

An. 494. & 495. leur répondit que les Troubles d'Italie l'avoient empêché de leur donner avis de son entrée au Pontificat aussi-tôt qu'il l'auroit souhaité ; & leur envoya un détail de l'hérésie d'Eutychés & de tout ce qui s'en étoit suivi, les confirmant dans leur attachement au S. Siége, & les chargeant de faire part de sa Lettre aux Evêques des Provinces voisines.

AYANT appris qu'on semoit de nouveau les erreurs de Pelage dans la Dalmatie, il écrivit à l'Evêque Honorius d'avertir ses Confreres de s'éloigner de ceux qui en seroient infectés. Cet Evêque parut surpris du soin que le Pape prenoit des Eglises de Dalmatie ; il marqua cependant en réponse qu'il avoit toujours suivi la saine Doctrine. S. Gelase repliqua que de tout tems le S. Siége avoit pris soin de toutes les Eglises du Monde, & lui envoya des réponses à quelques Articles pour plus grande Instruction.

UN Vieillard nommé Seneque enseignoit encore vers ce tems-là le Pelagianisme dans le Picenum ; il fut amené au Pape qui le trouva très-ignorant, & opiniâtre sans raison. N'ayant pu le convaincre, il écrivit une grande Lettre aux Evêques de la Province dans laquelle il refute le Pelagianisme & les réprend de leur negligence à s'y opposer ; il fit aussi

un Traité contre les Pelagiens. An. 494 & 495.

GENNADE Prêtre de Marseille & quelques autres Gaulois n'approuvoient pas la Doctrine de S. Augustin sur la Grace. Gennade dans son Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques loüoit extrémement Fauste de Riez & blâmoit S. Prosper d'avoir attaqué Cassien. Il ne laissoit pas même S. Augustin sans atteinte. Il écrivit cet Ouvrage vers l'an 493.; & le dernier Auteur dont il y faisoit mention est S. Honorat Evêque de Marseille, dont le seul Ouvrage qui nous reste est la vie de S. Hilaire d'Arles. Il y parloit aussi de S. Sidonius-Appollinaire dont l'Eglise de Clermont honore la memoire, & qui mourut vers l'an 490. On attribuë encore à Gennade un Livre des Dogmes Ecclésiastiques qui s'accorde peu avec la Doctrine de S. Augustin, quoiqu'il se trouve avec les Œuvres de ce Pere.

LES Ambassadeurs de Theodoric étant de retour à Rome dirent au Pape que l'Empereur Anastase avoit demandé pourquoi il ne lui avoit point écrit. S. Gelase en rendit raison dans une Lettre qu'il lui écrivit alors; on y trouve ces paroles remarquables: " Il y a deux moyens par „ lequel ce Monde est principalement „ gouverné, l'autorité sacrée des Evêques „ & la puissance Royale. „

An. 494. & 495. THEODORIC voulant afermir sa Domination en Italie, ne laissa une entiére liberté qu'à ceux qui avoient suivi son parti. Il déclara tous les autres incapables de tester & de disposer de leurs Biens. Cette nouvelle Loi jetta la consternation dans tout le Païs. Les Peuples affligés priérent S. Epiphane de Pavie d'être leur Intercesseur auprès du Prince. Ce S. Evêque se rendit à Ravenne avec S. Laurent de Milan, & obtint la grace des coupables à la reserve des Chefs. Theodoric chargea S. Epiphane en particulier d'aller trouver Gondebaud Roi des Bourguignons pour traiter de la Rançon des Captifs; le S. Evêque l'accepta à condition que Victor de Turin iroit avec lui. Le Pape profita de cette occasion pour écrire à Rusticius de Lyon Successeur de S. Patient; il vouloit le remercier d'avoir envoyé du secours pour soulager la misére des Peuples d'Italie, ce qu'avoit fait aussi Eonius d'Arles; il pria Rusticus d'aider Epiphane dans sa négociation, puisque Lyon étoit la residence de Gondebaud.

S. EPIPHANE vint dans les Gaules au mois de Mars, malgré la saison, encore bien rude dans les Alpes, Rusticius alla au devant de lui; & l'avertit de l'esprit artificieux de Gondebaud; cependant S. Epiphane réussit dans sa commission, &

retourna en Italie comme en triomphe au milieu d'une foule d'Afranchis. Il fut ensuite encore obligé de s'employer auprès de Theodoric pour la remise des Tributs dans la Ligurie ; & en obtint les deux tiers. Il mourut à son retour à Pavie après 30. ans d'Episcopat. An. 496. & 495.

JEAN Evêque de Ravenne avoit souvent donné avis au Pape Gelase du triste état de plusieurs Quartiers de l'Italie où il manquoit de Clercs dans les Eglises ; le Pape écrivit une grande Lettre aux Evêques de Lucanie & des Brutiens, qui sont les parties les plus meridionales de l'Italie, & à ceux de Sicile. Elle contient 28. Articles ou Canons, il s'y relache un peu sur la discipline établie touchant les interstices des Ordinations, mais il dit que c'est pour ne pas laisser manquer les Eglises de Ministres nécessaires. Il manda la même année aux Evêques de Sicile, que la prescription de 30. ans devoit avoir lieu en faveur de l'Eglise, suivant les Loix des Empereurs. La premiere Lettre de Gelase paroit être le resultat d'un Concile.

EN effet il s'en tint un à Rome à ce que plusieurs croyent, vers l'année 494. auquel assistérent soixante & dix Evêques ; nous en avons un Decret touchant la distinction des Livres authentiques & des

An. 494. & 495. apocryphes. Il contient d'abord le Catalogue des Livres de l'Ecriture tel que celui qu'on a encore aujourd'hui, à la reserve que le Pape Gelase ne compte qu'un Livre des Machabées suivant la plûpart des Exemplaires. On y voit l'Eglise Romaine établie le Chef de toutes les Eglises, puis celle d'Alexandrie fondée par S. Marc, & au troisiéme rang celle d'Antioche. Il y est dit qu'après les saintes Ecritures l'Eglise Romaine reçoit les Conciles de Nicée, de C. P., d'Ephése & de Calcedoine, & après eux tous les Conciles autorisés par les Peres: puis les Ouvrages de S. Cyprien, S. Gregoire de Nazianze, S. Basile, S. Athanase, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Chrysostome, Theophile d'Alexandrie, S. Hilaire, S. Ambroise, S. Augustin, S. Jerôme, S. Prosper, la Lettre de S. Leon à Flavien & enfin les Ouvrages des Peres morts dans la Communion de l'Eglise Romaine & les Decretales des Papes. Il y est encore dit qu'on ne lit point dans l'Eglise Romaine les Actes des Martirs, par précaution, quoiqu'elle les honore tous, parce que leurs combats sont plus connus de Dieu que des hommes. Le Concile reçoit avec honneur les Vies de S. Paul, de S. Antoine, de S. Hilarion & autres écrites par S. Jerôme, il permet les Actes

de S. Sylveſtre Pape, ceux de l'Invention de la Croix & les nouvelles relations de l'Invention du chef de S. Jean; mais avec précaution. Il permet de même les Ouvrages de Rufin & d'Origene en tant qu'ils n'ont point été repris par S. Jerôme, & l'Hiſtoire d'Euſebe de Ceſarée; & il approuve celle d'Oroſe, & les Poëmes de Sedulius & de Juvencus. An. 494. & 495.

LES Livres apocryphes qu'il cenſure ſont le Concile de Rimini, l'Itineraire de S. Pierre ſous le nom de S. Clement, les Actes de S. André, de S. Thomas, de S. Pierre, de S. Philippe, les Evangiles de S. Thadée, de S. Mathias, de S. Pierre, de S. Jacques, de S. Barnabé, de S. Thomas, de S. Barthelemi, de S. André & ceux que Lucien & Heſychius avoient falſifié, les Livres de l'Enfance, de la Nativité du Sauveur, de Marie & de la ſage femme & pluſieurs autres. Le Concile condamne auſſi tous les Ecrits des Hérétiques depuis Simon le Magicien juſqu'à Acace de C. P. & les frape tous d'anathéme. La varieté des Exemplaires peut faire douter que le nom de quelques Auteurs que le Concile n'avoit pas condamnés, n'ait été inſeré mal-à-propos dans ce Decret.

DE ſçavans Catholiques ont cru que ce Decret n'étoit pas du Pape Gelaſe,

An. 494. & 495. ni d'Hormisdas, mais d'un Auteur inconnu, qui fait mourir S. Pierre & S. Paul la même année & le même jour, qui met au rang des Saintes Ecritures, les Conciles de Nicée, &c. qui reçoit toutes les fausses Decretales; qui assûre qu'on lisoit à Rome & ailleurs les Actes de S. Sylvestre, lesquels n'ont été connus pour le plûtôt qu'au VII. Siécle & sont remplis de fables; qui condamne aussi rigoureusement des Auteurs morts dans la Communion de l'Eglise, que des Hérétiques; qui regarde comme apocryphes les Canons Apostoliques, les Ouvrages de Lactance, de Jules Africain, de S. Clement d'Alexandrie, &c. comme ceux de Fauste le Manichéen, les Ecrits de Simon le Magicien, de Marcion, Montan, Arius, Pelage, &c. & qui les déclare tous condamnés avec leurs Auteurs.

LE 3. Août de la même année 494. le Pape Gelase écrivit aux Evêques de Dardanie, presque en conformité de ce qu'il avoit mandé à ceux de Dalmatie au sujet d'Acace de C. P.; il avoit reçu de leur part des Lettres, où ils paroissoient touchés de l'objection des Schismatiques sur la condamnation d'Acace qu'on prétendoit n'avoir pas été légitime. Il leur récrivit le 1. Février 495. & combattit la prétention des Evêques de C. P. sur la pri-

mauté de leur Siége, parce que cette Ville étoit le séjour des Empereurs ; il rapporta l'exemple des autres Villes où les Empereurs avoient resídé, & dont les Evêques n'avoient pas pour cela demandé aucune prééminence. Il promit des instructions plus amples sur l'affaire d'Acace ; & on a effectivement quelques Ecrits du Pape Gelase là-dessus. An. 494 & 495.

ON tint le 13. Mai suivant un autre Concile à Rome auquel se trouvérent 45. Evêques ; entr'autres S. Epiphane de Pavie & S. Laurent de Milan, avec 58. Prêtres & deux Magistrats séculiers. L'Evêque Misene Legat de S. Felix à C. P. qui avoit été dépose & excommunié y fut absous. Vital étoit mort quelque tems auparavant ; le Pape parla beaucoup de l'obstination des Grecs, que la conduite de l'Empereur Anastase tendoit à fortifier.

ANASTASE fit dépose Euphemius de C. P. cette même année 495. Macedonius Prêtre & Trésorier de l'Eglise, Neveu de Gennade, fut élu à sa place ; il souscrivit l'Henotique de Zenon. Le Peuple prit le parti d'Euphemius ; mais l'Empereur tint ferme, & envoya ce Patriarche en exil. Athanase d'Alexandrie & Pallade d'Antioche approuvérent cette déposition ; Elie de Jerusalem, Successeur de Salluste de-

An. puis 493. la condamna, il communiqua
494. & cependant avec Macedonius qu'il trouva
495. Catholique dans ſes Lettres Synodales. Pallade mourut peu de tems après; Flavien ſon Succeſſeur imita Elie de Jeruſalem.

ANNE'E 496.

ATHANASE d'Alexandrie qui mourut dans cette année, eut pour Succeſſeur Jean Prêtre & Œconome, ſurnommé Hemoula ou Mela, Schiſmatique comme ſon Prédeceſſeur. Le Pape S. Gelaſe mourut auſſi cette même année. Outre les Ecrits dont il a été parlé, il fit un Traité contre le Senateur Andromaque & quelques autres Romains qui vouloient rétablir l'ancienne ſuperſtition des Jeux nommés Lupercales, abolis depuis qu'il étoit Pape. On a encore de lui un Traité contre Eutychés & Neſtorius. Des Manichéens qu'on trouva de ſon tems furent exilés & leurs Livres brûlés. Ses mœurs répondoient à ſa Doctrine; il regardoit ſa dignité, non comme une Domination; mais comme une ſervitude. Denis le petit à fait ſon Portrait & ſon éloge, & l'Egliſe honore ſa memoire. On lui a attribué l'ancien Sacramentaire de l'Egliſe Romaine contenant les Meſſes de toute l'année & les Formules de tous les Sacremens. On transfera de ſon tems & par ſon auto-

rité le Corps de S. Severin Apôtre du Norique au Château de Luculland près de Naples, & l'on y bâtit un Monastére. An. 496.

ANASTASE II.

SUITE DE L'ANNE'E 496. ANNE'ES 497. & 498.

ANASTASE II. Romain tint le Siége de Rome après la mort de S. Gelase environ 1. an 11. mois & 25. jours. Son Successeur fut S. Symmaque en 498.

LA vacance du S. Siége ne fut que de quatre jours après la mort de S. Gelase, on lui donna pour Successeur Anastase II. qui incontinent après son Ordination écrivit à Clovis Roi des François, baptisé depuis peu dans l'Eglise de Reims par S. Remi Evêque de cette Ville, avec sa Sœur Alboflede & trois mille de ses Sujets. Ste. Clothilde Fille de Chilperic Roi des Bourguignons que Clovis avoit épousée, & dont elle avoit déja eu un Fils nommé Ingomer mort peu après son Baptême, & un autre nom-

An. 497. & 498. mé Clodomir qui fut auſſi baptiſé, avoit tenté vainement d'engager ſon Epoux à ſe faire Chrêtien ; Clovis combattant contre les Allemans, & ſe voyant en danger, fit vœu de recevoir le Baptême s'il remportoit la victoire ; il s'en acquita en reconnoiſſance de cette victoire, & fut baptiſé le jour de Noël 496. & ſe trouva le ſeul Prince Catholique. S. Avit Evêque de Vienne lui écrivit ſur ſa converſion ; le felicita particuliérement ſur la circonſtance du jour de ſon Baptême, & l'exhorta de travailler à la converſion des Nations qui étoient au de-là du Rhin.

AU commencement de ſon Pontificat le Pape Anaſtaſe pria l'Empereur de procurer la paix des Egliſes ; il envoya ſa Lettre par deux Evêques qui accompagnérent le Patrice Feſtus que le Senat avoit député à C. P. pour quelques affaires particuliéres. Les Legats trouvérent deux Apocriſiaires de l'Egliſe d'Alexandrie qui demandoient d'être admis à la communion du Pape ; leur déclaration ſur la Foi reconnuë captieuſe, fut ſans effet.

L'EMPEREUR & Macedonius de C. P. voulurent en 498. réünir de concert les Monaſtéres de cette Ville ſeparez de la communion du Patriarche, parce qu'il avoit ſouſcrit l'Henotique : la choſe n'ayant pû réüſſir, Macedonius conſeilla à

l'Empereur d'assembler un Concile, & de faire confirmer par écrit ce qui avoit été ordonné par le Concile de Calcedoine : cela fut executé ; cependant les Moines Catholiques n'en furent pas satisfaits. Le Patriarche voyant qu'ils étoient prêts de souffrir l'exil plûtôt que de communiquer avec ceux qui avoient souscrit l'Henotique, fut d'avis de les laisser en paix. Les Monastéres qui se signalérent le plus furent ceux de Dius, de Bassien, des Acemetes, & de Ste. Matrone : cette Sainte eut elle-même beaucoup à souffrir de la part du Diacre Chrysaove qui vouloit l'obliger à communiquer avec ceux qui avoient souscrit. Une autre Religieuse nommée Sophie, qui étoit très-savante, montra aussi une grande constance. An. 497. & 498.

LE Patrice Festus étant à C. P. obtint qu'on y célébrât la Fête de S. Pierre & de S. Paul avec plus de solemnité que de coutume. Macedonius vouloit le charger de ses Lettres Synodales au Pape ; l'Empereur l'en empêcha : on dit même que Festus étoit convenu secretement avec l'Empereur de faire signer au Pape l'Henotique ; mais lorsqu'il arriva à Rome, Anastase II. étoit mort depuis le 17. ou le 18. Novembre 498.

SAINT SYMMAQUE.

SUITE DE L'ANNE'E 498. ANNE'ES 499. & 500.

S. SYMMAQUE natif de Sardaigne, gouverna l'Egliſe pendant 15. ans 5. mois & 28. jours ; il mourut le 19. Juin 514. S. Hormiſdas lui ſucceda.

LE Diacre Symmaque fut élu Pape trois ou quatre jours après la mort d'Anaſtaſe II. Le Patrice Feſtus voulant abſolument faire ſigner l'Henotique, gagna pluſieurs perſonnes par argent, & fit élire en même tems l'Archiprêtre Laurent ; en ſorte qu'ils furent tous les deux ordonnez en même jour, Symmaque dans la Baſilique de Conſtantin, & Laurent dans celle de Ste. Marie. Le plus illuſtre du parti de Laurent, & qui lui demeura attaché juſqu'à la mort, fut le Diacre Paſchaſe homme de grande vertu, de qui l'on a deux Livres ſur la Divinité du S. Eſprit.

POUR terminer le Schiſme, il fut convenu de s'en raporter à la déciſion du Roi Theodoric

Theodoric tout Arien qu'il étoit ; il décida que Symmaque devoit être Pape, pour avoir été le premier élu, & par le plus grand nombre : ainsi il fut reconnu pour le légitime Pape. An. 499. & 500.

SYMMAQUE assembla un Concile à Rome en 499. de 72. Evêques ; & les Decrets en furent encore souscrits par 67. Prêtres, à la tête desquels étoit Laurent qui avoit été élu Anti-Pape, & qui fut ensuite Evêque de Nocera, & par cinq Diacres. On y regla ce qui regardoit la paix & la sureté des Eglises.

S. AVIT de Vienne avoit obtenu du Pape Anastase un Reglement entre lui & l'Evêque d'Arles, qui étendoit sa Jurisdiction sur les Evêques voisins. Eonius d'Arles s'en plaignit à Symmaque, qui, pour juger avec connoissance, demanda par une Lettre du 30. Octobre 499. d'être instruit par les deux Parties. Eonius envoya à Rome un Député : Symmaque instruit du fait, donna gain de cause à Eonius.

CEPENDANT quelques Membres du Clergé de Rome, & quelques Senateurs accusérent le Pape Symmaque de crimes énormes, & subornérent de faux Témoins, & rapellant secretement Laurent, ils renouvellérent le Schisme. Deux Senateurs Festus & Probus demandérent au Roi

An. 499. & 500. Theodoric d'envoyer à Rome un Evêque Visiteur, comme on avoit coutume de faire aux Eglises vacantes ; le Roi y envoya Pierre Evêque d'Altino qui se joignit aux Schismatiques. Les Catholiques indignez qu'on eût envoyé à Rome un Evêque Visiteur, contre l'usage & les Canons, s'en plaignirent hautement. Theodoric se détermina d'aller lui-même à Rome ; il étoit fort souhaité, dans la pensée que sa présence procureroit la tranquillité du Concile qui devoit juger le Pape Symmaque. Il arriva à Rome en 500. mais le Concile ne se tint que l'année suivante.

Ce fut environ ce tems-là que S. Avit de Vienne se plaignit d'avoir été condamné sans être entendu dans l'affaire d'Eonius d'Arles. Ce fut aussi vers le même tems que se tint à Lyon la fameuse Conference entre quelques Evêques des Gaules pour la réünion des Ariens : Conference où se trouvérent S. Avit, son Frere Appollinaire de Valence, & Eonius d'Arles ; Estienne de Lyon l'avoit moyennée ; & elle auroit produit l'entiére conversion de Gondebaud Roi des Bourguignons ; si ce Prince eut eu assez de fermeté pour professer publiquement la Foi Catholique ; mais quelques instances que fit S. Avit

pour l'y engager, il ne put jamais l'y ré- An. 499. & 500.
soudre.

STE. Genevieve mourut le 3. Janvier de l'an 500. Il se fit de grands miracles à son Tombeau. Elle étoit si célébre partout le monde, que S. Simeon Stylite en demandoit des nouvelles aux Marchands qui venoient des Gaules. Il y a des Auteurs qui mettent sa mort à l'année 511.

Fin du sixiéme Siécle.

SIXIEME SIECLE,

Commençant à l'Année 501. & finissant à l'An 600.

SAINT SYMMAQUE.

ANNE'E 501.

LES Evêques de Ligurie, d'Emilie & de Venitie, passérent par Ravenne en allant au Concile de Rome ; ils dirent à Theodoric que le Pape lui-même devoit le convoquer ; que le S. Siége avoit ce droit, & par sa Primauté tirée de S. Pierre, & par l'autorité des Conciles ; & qu'il étoit sans exemple qu'il eût été soumis au jugement de ses Inferieurs. Theodoric répondit que Symmaque avoit consenti à la convocation du Concile, & leur fit donner les Lettres qu'ils en avoient écrites. Ces Evêques étant arrivés à Rome, ne virent pas le Pape ; mais firent mention de lui dans le S. Sacrifice, pour montrer qu'ils étoient

en sa communion. On marque en particulier parmi ces Evêques S. Laurent de Milan & Pierre de Ravenne, qui par la dignité de leurs Siéges étoient au dessus des autres. An. 501.

LE Concile s'assembla d'abord dans la Basilique de Jule: les Evêques qui avoient été à Ravenne raportérent ce qu'ils avoient dit au Roi; comme on alloit traiter l'affaire principale, le Pape Symmaque entra dans l'Eglise, témoigna sa reconnoissance envers le Roi pour la convocation du Concile, & déclara qu'il l'avoit désiré lui même; ce qui tranquillisa les Evêques; mais il demanda en même tems qu'on fît retirer l'Evêque Visiteur demandé & envoyé contre les regles, & qu'on lui restituât tout ce qu'il avoit perdu; il ajouta qu'il répondroit alors aux accusations, si on le jugeoit à propos. Le plus grand nombre des Evêques trouvérent la demande juste; cependant le Concile n'osa rien ordonner sans consulter le Roi qui voulut que le Pape répondît aux accusations avant qu'on lui restituât son Patrimoine; ce que Symmaque ne contesta pas.

On se rassembla le 1. Septembre dans la Basilique de Ste. Croix en Jérusalem. Quelques Evêques étoient d'avis de recevoir le Libelle des Accusateurs; mais on y trouva deux défauts qui en consta-

An. toient la nullité. Le Pape venoit alors au
501. Concile, & étoit suivi d'un grand Peuple de l'un & de l'autre sexe; il fut attaqué en chemin par une troupe de ses ennemis, qui lui jettant une grêle de pierres, blessérent plusieurs des Prêtres qui l'accompagnoient; & les auroient tuez sans trois Officiers du Roi qui les arrêtérent, & reconduisirent le Pape à S. Pierre. Les Evêques informérent aussitôt le Roi de ce qui s'étoit passé; ils ajoutérent qu'on ne pouvoit prononcer contre un absent, ni accuser de contumace celui qui avoit voulu se présenter; ils le priérent de les delivrer des perils auxquels ils étoient exposez à Rome, & de permettre qu'ils retournassent à leurs Eglises. Il se commettoit en effet des violences & des meurtres. On tira des Vierges de leurs Monastéres & de leurs maisons; on les dépoüilla honteusement; on les battit, on les blessa; & on tua les Prêtres Dignissime & Gordien avec plusieurs autres.

THEODORIC répondit au Concile qu'il ne lui appartenoit pas de juger les affaires Ecclesiastiques, & qu'on n'avoit qu'à décider comme on voudroit, pourveu que la paix fut établie dans Rome. Le Concile fit diverses remontrances sur ce sujet au Senat; & dans une derniére Séance du 23. Octobre on déchargea le Pape Sym-

maque des accusations intentées contre lui, laissant le tout au jugement de Dieu : on lui rendit tout ce qui lui avoit été usurpé, c'est-à-dire, le Temporel. 76. Evêques souscrivirent; les premiérs étoient S. Laurent de Milan & Pierre de Ravenne. C'est cette Séance qui est nommée dans un Concile suivant, le quatriéme Synode ou le Synode de Palme, peut-être à cause du lieu où elle avoit été tenuë. An. 501.

LES Evêques des Gaules furent alarmez du Decret du Concile de Rome. S. Avit de Vienne fut chargé d'écrire au nom de tous. Il adressa sa Lettre au Patrice Fauste & à Symmaque les deux premiers du Senat; il disoit qu'il étoit incomprehensible comment le Superieur pouvoit être jugé par ses Inferieurs, & principalement le Chef de l'Eglise. Il loüoit toutefois le Concile d'avoir reservé au jugement de Dieu cette cause, dont il s'étoit chargé un peu légerement.

ANNE'ES 502. à 505.

LE 6. Novembre de l'année 502. le Pape Symmaque tint un Concile à Rome: les Reglemens tendoient principalement à empêcher l'aliénation des Biens Ecclesiastiques, 80. Evêques y assistérent avec 37. Prêtres & 4. Diacres, dont Hormisdas depuis Pape étoit le second. Il y eut un autre Concile en 505. qui est compté pour le Vme. sous le Pape Symmaque; on y

An. 502. à 505. lut un Ecrit du Diacre Ennodius en réponse à celui que les Schismatiques avoient publié contre le Concile de Palme. Ennodius prétendoit par sa réponse que le S. Siége rendoit impeccables ceux qui y montoient, ou plûtôt que Dieu n'en permettoit l'entrée qu'à ceux qu'il avoit prédestinez pour être Saints. Le Concile ordonna que l'Ecrit d'Ennodius fût inseré dans les Actes, comme composé par son autorité; & que le Pape le fît mettre au nombre des Decrets Apostoliques. Le Concile vouloit ensuite condamner ceux qui avoient accusé le Pape; mais Symmaque déclara qu'il leur pardonnoit. On croit que les calomnies publiées contre lui furent cause d'une Ordonnance faite vers le même tems, sans pourtant savoir dans quel Concile, pour obliger les Evêques, les Prêtres & les Diacres d'avoir toujours auprès d'eux une personne de probité connuë, qui fût témoin de leurs actions: ce sont ces Compagnons inséparables qu'on nommoit Syncelles.

L'EMPEREUR Anastase avoit publié un Libelle où il accusoit Symmaque d'être Manichéen. Le Pape y répondit par une Apologie, & se plaignit de la persecution que ce Prince faisoit souffrir aux Catholiques. L'Empereur étoit de la secte des Acephales; en 506. il attaqua particulié-

rement Macedonius Patriarche de C. P. plusieurs Evêques pour lui faire leur cour, se déclarérent contre le Concile de Calcedoine, à l'exemple d'Eleusinius de Sasime dans la seconde Cappadoce, qui s'étoit déclaré le premier. An. 502. à 505.

ANASTASE fit venir de Cyzique un Syrien demi-Persan, habillé en Prêtre, quoique Manichéen; il étoit Peintre, & fit, par ordre de l'Empereur, dans le Palais d'Helene des peintures extravagantes, & differentes des saintes Images approuvées par l'Eglise. Cette nouveauté causa une sédition à C. P. L'Empereur craignant le zéle des Catholiques, fit marcher le Préfet de la Ville dans les Processions à la suite du Peuple; ce qui passa en coutume. Il fit aussi venir Xenaïas ce Persan impie que Pierre le Foulon avoit ordonné Evêque d'Hieraple, & qui s'étoit déclaré contre Flavien Patriarche d'Antioche. Eleusinius de Sasime, Nicias de Laodicée en Syrie, & quelques autres se joignirent à Xenaïas, & animérent l'Empereur contre Flavien comme Partisan de Macedonius. Anastase avoit résolu la perte de Macedonius, parce qu'il avoit refusé de lui remettre la promesse qu'il avoit signée lors de son couronnement de ne rien innover dans la Religion.

LA persecution avoit recommencé en

An. 502. à 505. Afrique dès l'année 494. sous Thrasamond Frere & Successeur du Roi Gontamond. Ce n'étoit point toutefois avec autant de violence que sous les autres Rois Vandales : on avoit seulement défendu d'ordonner des Evêques pour les Eglises qui en manquoient ; il fut résolu de ne pas obéïr à cet ordre. S. Eugene de Carthage étoit mort en 505. à Alby dans les Gaules, où sa memoire est encore célébre comme dans toute l'Eglise. Les Evêques éliſoient par-tout promptement des Prêtres & des Diacres, & les consacroient ensuite Evêques ; chaque Ville s'empressoit de remplir son Siége. Thrasamond en fut irrité ; il résolut de les envoyer tous en exil. Le Primat Victor qui avoit ordonné les nouveaux Evêques, fut arrêté, & mené à Carthage ; ce qui affligea extrêmement les Catholiques. On compta jusques à 20. Evêques releguez en Sardaigne, parmi lesquels étoit l'illustre S. Fulgence ordonné Evêque de Ruspe. Ces Evêques exilez y portérent plusieurs Reliques, entr'autres le Corps de S. Augustin, qu'on y garda 200. ans ; le Pape Symmaque leur envoyoit tous les ans de l'argent & des habits ; On a une Lettre qu'il leur écrivit par Ennadius, à ce que l'on croit, lorsqu'il leur envoya des Reliques de S. Nazaire & de S. Romain.

ANNE'E 506.

PENDANT que Thrasamond persecutoit les Catholiques en Afrique, Alaric Roi des Visigoths en Espagne, quoiqu'Arien comme lui, les traitoit humainement. Il permit aux Evêques de son Royaume de s'assembler à Agde; 24. des diverses Provinces soumises aux Visigoths y tinrent un Concile auquel présida S. Cesaire d'Arles; on y fit 48. Canons, ausquels on en a depuis ajouté 25. tirez sans doute des autres Conciles suivans: ces Canons confirmoient la discipline déja établie par plusieurs autres Conciles. Cyprien de Bourdeaux, Tetradius de Bourges, Heraclien de Toulouse, Sophronius d'Agde, & S. Quintien de Rodez étoient à ce Concile qui se tint le 11. Septembre 506. S. Cesaire d'Arles fut un des plus illustres Evêques des Gaules; on trouve de lui jusques à 200. Sermons, dont plusieurs ont été attribuez à d'autres Peres, particuliérement à S. Augustin. Il avoit été faussement accusé par un de ses Secretaires de favoriser les Bourguignons chez qui il avoit pris naissance, au préjudice des Goths, ausquels il étoit soumis comme Evêque d'Arles. Alaric l'exila à Bourdeaux; son innocence fut enfin reconnuë; on le renvoya à son Eglise; le Peuple vint le recevoir en Procession; & son Accusateur fut lapidé.

An. 506. SUR de semblables soupçons plusieurs autres Evêques furent chassez de leurs Siéges. Aprunculus de Langres devint suspect aux Bourguignons qui craignoient les François que tous les Peuples vouloient avoir pour Maîtres depuis la conversion de Clovis : ils avoient même ordonné de tuer Aprunculus. Celui-ci se sauva à Clermont en Auvergne, & y fut Successeur de S. Sidoine dixiéme Evêque de cette Ville. Euphrasius succeda à Aprunculus, & reçut S. Quintien de Rodez chassé pour le même sujet. S. Quintien fut aussi Evêque de Clermont ; & mourut dans une extrême vieillesse. Volusien septiéme Evêque de Tours, Successeur de S. Perpete, fut envoyé pour la même occasion à Toulouse, où il mourut. Verus son Successeur mourut également en éxil.

ANNE'ES 507. à 510.

CLOVIS fut en 505. attaqué d'une fiévre quarte qui lui dura deux ans, sans trouver aucun secours. Son Medecin lui conseilla de faire venir l'Abbé Severin qui étoit au Monastére d'Agaune, & guérissoit grand nombre de malades avec les Reliques de S. Maurice. Le Roi y envoya un de ses Chambellans, qui amena le S. Abbé. Passant à Nevers, S. Severin guérit l'Evêque Eulalius malade depuis un an. En entrant à Paris il guérit un Lepreux,

& enfin le Roi lui-même, plusieurs personnes de sa Maison, & grand nombre de Parisiens. Il mourut à son retour à Château-Landon en Gatinois ; il se fit quantité de miracles à son Tombeau. Le Roi Childebert Fils de Clovis y fonda depuis une Eglise aujourd'hui desservie par des Chanoines Reguliers. An. 507. à 510.

CLOVIS étant rétabli voulut chasser les Ariens, c'est-à-dire les Goths, des Provinces qu'ils occupoient dans les Gaules ; pour attirer la bénédiction du Ciel sur son entreprise, il fonda à Paris une grande Eglise en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul sur le Tombeau de Ste. Genevieve ; c'est celle qui porte aujourd'hui le nom de cette Sainte. Avant que d'entrer dans le Païs ennemi, il défendit à toute son Armée de piller les Vases sacrés des Eglises, & de faire la moindre insulte aux Vierges & à tout ce qui appartenoit à l'Eglise ; il fit de grands présens à celle de S. Martin, où il envoya des Deputés, qui lui donnérent des présages de sa victoire.

ARRIVE' près de Poitiers, il fit conserver avec grand soin les terres de S. Hilaire. Le Monastére où vivoit S. Maixent, Disciple de S. Severe, étoit dans le voisinage ; le Roi rendit de grands honneurs à ce S. Abbé, qui mourut quelque tems après,

An. 507 à 510. CLOVIS donna la terre de Milan à ce Monastére, quoiqu'il lui eût déja donné plusieurs autres choses, il défit l'Armée d'Alaric, qui fut tué à la Bataille de Voüillé auprès de Poitiers en 507. Il soûmit ensuite tout le Païs depuis la Loire jusqu'aux Pyrennées, prit Angouleme en 508. & vint de-là à Tours où il fit encore de grands présens à l'Eglise de S. Martin.

THEODORIC Roi d'Italie soûtenoit les Goths; il défit les François & les Bourguignons, qui assiégeoient Arles. S. Cesaire fut encore calomnié durant ce Siége. Il commençoit alors de bâtir un Monastére de Filles, qu'il acheva après la levée du Siége, il en donna le gouvernement à sa Sœur Cesarie, avec une Régle particuliére connuë sous le nom de Régle de S. Cesaire.

L'ORIENT étoit toujours troublé par les ennemis du Concile de Calcedoine. L'Empereur Anastase voulut obliger en 508. Flavien d'Antioche à souscrire l'Henotique de Zenon. Le Patriarche assembla un Concile des Evêques de sa dépendance, & écrivit une grande Lettre synodale, où il recevoit les Conciles de Nicée, de C. P. & d'Ephése, sans parler de celui de Calcedoine, il y joignit toutefois quelques Articles, qu'on disoit avoir été dres-

sés par Acace de C. P., par lesquels il paroissoit ne pas l'approuver, par raport à cette expression " en deux natures. „ Il y condamnoit en même tems Diodore de Tarse & Theodore de Mopsueste. Après cette Lettre il écrivit à l'Empereur qu'il recevroit l'Henotique. Xenaïas n'en fut pas satisfait, & dressa un Ecrit qui anathématisoit S. Leon, le Concile de Calcedoine & ceux qui l'approuvoient. Constantin de Seleucie en fit un semblable; Flavien se plaignit à l'Empereur de l'un & de l'autre. Anastase s'en irrita, & approuva la conduite de Xenaïas & de Constantin qui se séparérent de la communion de Flavien & de Macedonius. An. 507. à 510.

JEAN NICAÏOTE, ou MACHIOTE Patriarche d'Alexandrie Successeur de Jean-Hemula depuis 506. étoit entiérement pour les Shismatiques. Il falloit encore gagner Elie de Jerusalem. L'Empereur lui ordonna d'assembler le Concile de sa Province & de condamner celui de Calcedoine; Elie sans aucune assemblée donna sa confession de Foi, où condamnant Nestorius, Eutychés, Diodore & Theodore, il condamna aussi le Concile. Des Sectateurs de Dioscore firent paroître cette piéce avec anathéme contre ceux qui avoient admis deux natures; Elie soûtint qu'on l'avoit falsifiée, & en fit paroître

An. 507. à 510. une autre sans cet anatheme. On accusoit les Schismatiques d'avoir ainsi corrompu plusieurs Ouvrages des Peres, & d'avoir fait passer sous le nom de S. Athanase, de S. Gregoire-Thaumaturge & du Pape Jules des Traités d'Appollinaire; ils usoient de cet Artifice pour attirer la multitude.

L'EMPEREUR reçut avec honneur en 509. deux cent Moines Hérétiques qui vinrent d'Orient à C. P. ayant à leur tête un nommé Severe pur Eutychien, qui reconnoissoit même dans la Trinité trois natures, trois Divinités, trois Dieux. Ces Moines attaquérent encore Macedonius & le Concile de Calcedoine. Jean d'Alexandrie promit d'un autre côté à l'Empereur 2000. livres d'or, s'il aboliſſoit entiérement ce Concile. Anastase voulut obliger Macedonius à communiquer avec les Aprocrisiaires de Jean, & à le recevoir lui-même à sa communion; Macedonius déclara qu'il n'en feroit rien, s'ils ne reconnoissoient l'autorité du Concile. L'Empereur le pressa encore d'anathematiser le Concile, & Macedonius anathematisa au contraire tous ceux qui le rejettoient. Le Peuple étoit pour lui; il y eut des seditions entre les Catholiques & les Schismatiques; elles engagérent l'Empereur à quitter C. P. Il avoit juré de ne jamais

voir le Patriarche, cependant il l'envoya prier de le venir trouver ; sur les reproches qu'il en reçut, il feignit de vouloir se réunir ; il lui envoya ensuite un Ecrit, où il recevoit les Conciles de Nicée & de C. P. sans parler des autres, & Macedonius se laissant surprendre à cet artifice, souscrivit à cette confession de Foi, ce qui étoit souscrire l'Henotique. On lui en fit de grands réproches ; pour s'en laver, il publia une Apologie, où il déclaroit recevoir le Concile de Calcedoine, & tenoit pour Hérétiques ceux qui ne le recevoient pas. An. 507. & 510.

ANNE'ES 511. à 514.

CEPENDANT Anastase ayant gagné les Clercs & les Moines qui étoient dans ses sentimens leur persuada d'élire un autre Evêque de C. P. ; & pour avoir un prétexte de faire déposer Macedonius, il le fit accuser par deux jeunes gens d'un crime infame & d'héréſie. Il le fit même enlever avec violence, & en même tems l'original autentique des Actes du Concile de Calcedoine qu'il fit brûler ; voyant qu'il ne pouvoit faire condamner le Patriarche juridiquement, il l'envoya en exil, & fit ordonner à sa place le Prêtre Timorhée surnommé par mépris Litrobulbe, & Celon, comme noté d'incontinence. Faisant ensuite réflexion que Macedonius avoit été banni sans Jugement, ni dépoſition, il le

An. 511. à 514. fit condamner absent par des gens, qui étoient tout à la fois Juges, Témoins & Accusateurs. Timothée envoya ses Lettres synodales à Flavien & à Elie, qui ne voulurent pas approuver la déposition de Macedonius, ce qui irrita encore plus Anastase contr'eux.

ELIE voyant la tempête dont l'Eglise étoit ménacée, envoya S. Sabas à C. P. avec quelques autres Abbés pour resister à Severe & aux autres Hérétiques Orientaux qui y dominoient; mais pendant qu'ils étoient en chemin, l'Empereur fit assembler à Sidon un Concile des Evêques d'Orient & de Palestine, & en nomma Presidens, Soterie de Cesarée en Cappadoce, & Xenaïas. Il s'y trouva quatre-vingt Evêques; mais ils n'y furent pas long tems assemblés. L'Empereur les envoya separer par le Tribun Eutrope; celui-ci conseilla à Flavien & à Elie d'écrire à Anastase ce qui s'étoit passé au Concile. Flavien déclara par sa Lettre qu'il recevoit les trois premiers Conciles & l'Hénotique, sans faire mention de celui de Calcedoine. Les termes dont Elie se servit ne contentérent pas les Presidens, ils écrivirent à l'Empereur que les deux Patriarches s'étoient concertés pour se moquer de lui; Anastase resolut là-dessus de les faire chasser tous les deux.

S. SABAS étant arrivé à C. P. demanda audience à l'Empereur ; les Gardes le prenant pour un Mandiant le rebutérent ; Anastase avoit déja reçu les Moines avec bonté ; ne voyant point leur Chef dont il étoit parlé dans la Lettre d'Elie comme de la lumiére de toute la Palestine, le fit chercher. On le trouva dans un coin recitant des Pseaumes ; lorsque l'Empereur l'aperçut, il crut voir un Ange devant lui. Chaque Abbé demanda quelques graces pour son Monastére, & fut satisfait. S. Sabas ne demanda que la paix de l'Eglise, l'Empereur lui donna 1000. sols d'or ; & comme le saint vouloit passer l'hyver à C. P. il ordonna qu'on le laissât entrer dans le Palais quand il voudroit, sans même l'annoncer. Il eut ensuite une conversation avec lui au sujet du Patriarche Elie, & l'Empereur promit de le laisser en repos. S. Sabas avoit obtenu la remise de quelques restes du Tribut nommé CHRYSARGYRE, dû par la Ville de Jerusalem ; un nommé Martin en empêcha l'effet ; mais comme le Saint l'en avoit ménacé, Dieu le punit dans la suite. An. 511. à 514.

ON tint en 511. le premier Concile d'Orleans par ordre du Roi Clovis ; on y fit 32. Canons qui lui furent envoyez pour qu'il les appuïât de son autorité.

An. 511. à 514. L'Auteur du nouvel Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France, dit que c'eſt dans ce Concile que ſe trouvent les vrais principes du droit de Regale. Ce Concile fut ſouſcrit par 32. Evêques dont cinq Metropolitains, Licinius de Tours, Tetradius de Bourges, Cyprien de Bourdeaux, Leonce d'Eauſe, ou Auch; & Gildarede de Rouën, qui eſt S. Gildard frere de S. Medard.

SOPHRONE Evêque de Vermandois étoit auſſi à ce Concile; & comme il fut le Prédeceſſeur de S. Medard, on croit que S. Medard n'étoit point encore alors Evêque. Licinius avoit ſuccedé à Verus VIIIe. Evêque de Tours. Les autres Evêques fameux étoient S. Quintien de Rhodés: Euphraſius de Clermont, Loup de Soiſſons, fils & Succeſſeur de S. Principe frere de S. Remi, S. Melaigne de Rennes, Euſebe d'Orleans, & S. Théodoſe d'Auxerre. S. Melaigne ou Melanius s'y diſtingua contre les Hérétiques, & Clovis avoit beaucoup de confiance en lui. Il fit pluſieurs Miracles, & mourut en 530.

EUSEBE d'Orleans dedia l'Egliſe du Monaſtère fondé dans ſon Diocèſe par Clovis en faveur de S. Euſpice & de S. Meſmin, & de ce Monaſtère ſortirent pluſieurs Saints illuſtres. Clovis mourut en 511. & fut enterré dans l'Egliſe de S.

Pierre & S. Paul qu'il faisoit bâtir à Paris. An. 511 à 514.

LES Monastères de la Palestine étoient tombés dans une espece d'Anarchie depuis le commencement du regne de l'Empereur Anastase, tant par le relâchement des Successeurs de S. Passerion, que par le schisme des Achephales que cet Empereur protegeoit. Les Moines du Desert allérent trouver le Patriarche Sallustе, & choisirent S. Théodose & S. Sabas pour Exarques ou Superieurs de tous les Monastères dépendans de Jerusalem. S. Théodose eut sous lui les Cenobites, & S. Sabas, les Anachoretes; S. Jean surnommé Hesycaste ou le silentieux fut un des Disciples les plus fameux de S. Sabas.

L'EGLISE Orientale étant affligée par les désordres des Schismatiques, plusieurs Evêques demandérent au Pape Symmaque d'être rétablis dans sa Communion, sans être punis pour la faute d'Acace de C. P. à laquelle ils ne prenoient point de part; ils declarérent recevoir la Lettre de S. Leon & le Concile de Calcedoine; & pour montrer qu'ils étoient Catholiques, ils condamnérent nettement Nestorius & Eutychés, reconnoissant en J. C. deux natures, la divine & l'humaine unies en une seule personne. Il y a une Lettre de Symmaque aux Orientaux qui semble être la réponse de celle-là; le Pape les con-

An. 511. à 514. solant & les exhortant à demeurer fermes dans la Foi, veut qu'ils se séparent de la Communion des Eutychiens, & dit qu'ils ne seront pas reçus à celle du S. Siége, sans condamner tous ceux qu'il a condamnez. Cette Lettre est du 8. Octobre 512.

UNE nouvelle persécution obligea S. Cesaire d'Arles d'aller en Italie pour se justifier auprès du Roi Théodoric ; il ne lui en coûta que de se présenter : le Roi dit qu'il avoit un visage d'Ange & qu'il avoit tremblé en le voyant. Il lui fit des présens dont S. Cesaire se servit pour racheter les Captifs, ce qui engagea les Senateurs & les Grands à le charger de leurs aumônes qu'il employa au même usage, de sorte qu'il renvoya tous ceux qui avoient été pris delà la Durance, principalement de la Ville d'Orange.

LA guérison miraculeuse d'un jeune homme que ses priéres obtinrent à Ravenne, répandit le bruit de sa sainteté jusques à Rome, où il étoit déjà chéri & desiré de tout le monde, du Pape, du Clergé, des Grands & du Peuple. Le Pape lui donna le Pallium & permit à ses Diacres de porter des Dalmatiques comme ceux de l'Eglise Romaine, & lui accorda aussi plusieurs Rescrits. Le Pallium étoit un espece de Manteau Imperial, dont les

Empereurs Chrétiens avoient honoré les Evêques, pour marquer l'autorité spirituelle qu'ils avoient dans leurs Eglises. Les Patriarches en Orient le prenoient sur l'Autel dans la cérémonie de leur consecration, & l'envoyoient aux Métropolitains qui le donnoient aux Evêques de leur Province. On n'en parloit gueres en Occident lorsque le Pape Symmaque le donna à S. Cesaire vers le milieu du VIIIe. Siécle. Le Pape S. Zacharie l'envoya à tous les Métropolitains. S. Cesaire avoit presenté au Pape Symmaque une Requête pour demander la condamnation de plusieurs abus qui avoient cours dans les Gaules; il y eut à ce sujet une Décretale du 6. Novembre 513. où l'on croit voir l'origine des Benefices Ecclésiastiques. Par une Lettre du 13. du même mois à tous les Evêques des Gaules, le Pape termina le different des Eglises d'Arles & de Vienne, suivant les Reglemens de S. Leon. Par une autre du 11. Juin 514. il confirma les priviléges de celle d'Arles, à laquelle il soumit celle d'Aix, & ordonna que S. Cesaire veillât sur toutes les affaires Ecclésiastiques des Gaules & d'Espagne, qu'il en assemblât les Evêques dans le besoin, & qu'aucun ne pût aller à Rome sans sa permission. An. 510 à 514.

S. SYMMAQUE mourut le 19. Juin de la

An. 511. à 514. même année 514. On dit qu'il établit la coutume de chanter le *Gloria in Excelsis* tous les Dimanches & les Fêtes des Martirs. Il fit bâtir plusieurs Eglises, & y fit de riches presens.

SAINT HORMISDAS.

SUITE DE L'ANNE'E 514.

S. HORMISDAS né à Frusinone en Campanie, gouverna l'Eglise depuis le 26 Novembre 514. jusqu'au 6. Août 523. Il eut pour Successeur S. Jean I.

LE S. Siége vaqua cinq mois & six jours après la mort de Symmaque. Le Diacre Hormisdas fut enfin élu Pape le 26. Novembre 514. L'Empereur Anastase eut recours à lui pour appaiser les troubles que les Catholiques de Scythie & de Mysie avoient excités; ne pouvant plus souffrir la persécution à laquelle étoient exposés tous ceux qui ne vouloient pas communiquer avec le Patriarche Timothée. On faisoit à C. P. une Procession à cause de la cendre qui étoit autrefois tombée du Ciel, & avoit couver-

tou

tout le Païs. L'Empereur fit chanter le TRISAGION avec l'addition " Crucifié pour nous, " ce qui causa une sédition qui fut suivie de meurtres & d'incendies. Cela n'empêcha pas le Patriarche Timothée d'ordonner à toutes les Eglises de chanter l'addition. Dans la sédition le Peuple Catholique demanda un autre Empereur, & nomma Vitalien Maître de la Milice. Anastase alla se cacher dans le Fauxbourg de Blaquernes; & forcé de ceder au Peuple, il offrit de se demettre de l'Empire. Cependant le Peuple ayant changé tout d'un coup de sentiment comme par Miracle, on pria Anastase de regner; il promit sous serment de se tenir en repos; mais il manqua de parole. Irrité contre Flavien & Elie à cause du peu de succès du Concile de Sidon, il voulut les chasser tous deux; il commença par Flavien; il lui fit substituer par force Severe le Chef des Schismatiques. Severe envoya ses Lettres Synodales, où il anathématisoit expressément le Concile de Calcedoine; mais on les refusa dans la Palestine. Parmi les Evêques dépendans d'Antioche, les uns se laissérent séduire, d'autres cedérent à la force, plusieurs refusérent absolument les Lettres, quelques-uns abandonnérent leurs Siéges. L'Abbé Mamas autre Chef An. 514.

An. 514. des Schismatiques que S. Sabas avoit ramené à la Communion de l'Eglise Catholique, Cosme d'Epiphanie sur l'Oronte, & Severien d'Arethuse, non contens de se séparer de la Communion de Severe, lui envoyérent à Antioche un Décret de déposition; Aurelien Archidiacre d'Epiphanie, trouva le moyen de le lui remettre comme si c'eût été une Requête. L'Empereur l'ayant sçu voulut faire chasser Cosme & Severien; mais informé que ce seroit s'exposer à une nouvelle sédition, il se désista de cette entreprise.

CEPENDANT Severe voyant qu'Elie n'avoit pas voulu recevoir ses Lettres, les lui renvoya l'année suivante avec main forte; S. Sabas étant venu à Jerusalem, fit chasser les porteurs, & ayant assemblé un grand nombre de Moines devant le Calvaire, avec le Peuple de Jerusalem, on cria Anatheme à Severe, malgré les gens de l'Empereur.

SEVERE avoit voulu attirer à son parti Almondar commandant les Sarrasins Sujets du Roi de Perse; celui-ci dit à deux Evêques que Severe lui avoit envoyés, qu'il avoit reçu des Lettres portant que l'Archange S. Michel étoit mort. Les Evêques répondirent que cela étoit impossible; Almondar leur dit alors; " Si les Anges " ne peuvent mourir, comment J. C.

n'étant que Dieu a-t'il pu être crucifié ? „ An. 515.

ANNE'E 515.

VITALIEN qui s'étoit revolté contre Anastase avoit déjà fait de grands progrès ; l'Empereur lui demanda la paix, & promit de rapeller les Evêques exilez. Vitalien exigea que Macedonius de C. P. & Flavien d'Antioche fussent rétablis, & que l'on assemblât un Concile général, où le Pape se trouveroit pour examiner les excès commis contre les Catholiques. Anastase, le Senat & les Magistrats le jurérent ; ce fut en exécution de ce Traité que l'Empereur écrivit au Pape S. Hormisdas le 12. Janvier 515. ; sa Lettre fut reçuë à Rome le 27. Mars ; Anastase marqua dans une autre Lettre que le Concile devoit se tenir à Heraclée en Thrace, & pria le Pape de s'y rendre pour le 1. Juillet.

LE Pape répondit à ces deux Lettres le 4. Avril & le 8. Juillet ; il promit d'envoyer des Evêques chargez de ses ordres. Vitalien avoit envoyé de son côté des Députez à Rome ; le Roi Theodoric sollicitoit encore le Pape d'envoyer des Legats à C. P. desorte que par délibération d'un Concile, S. Hormisdas nomma pour ses Legats Ennodius de Pavie & un autre Evêque nommé Fortunat, le Prêtre Venance, le Diacre Vital, & Hilarus No-

An. 515. taire, qu'il chargea d'une Instruction contenant les conditions nécessaires pour la réunion des Eglises ; il leur remit une Lettre pour l'Empereur, contenant en substance les mêmes conditions & l'offre d'aller en personne au Concile pour un si grand bien, quoique la chose fût sans exemple ; cette Lettre est du 11. Août 515.

ANNE'ES 516. & 517.

ANASTASE ne vouloit que gagner du tems. Il renvoya les Legats, & declara dans une Lettre qu'il condamnoit Nestorius & Eutychés & recevoit le Concile de Calcedoine ; quant à Acace, il s'excusoit sur les suites ; il ajoutoit que tout se feroit mieux dans un Concile, & qu'il enverroit des Ambassadeurs à Rome pour faire connoitre la pureté de ses intentions.

CES Ambassadeurs devoient être des Evêques ; il n'envoya toutefois que des Laiques chargez d'une Lettre au Pape & d'une pour le Senat de Rome, afin qu'il sollicitât le Pape & le Roi Théodoric de travailler à la paix de l'Eglise. Le Senat répondit que le Pape ne demandoit que la paix ; mais qu'elle étoit impossible sans la condamnation d'Acace ; le Pape écrivit dans les mêmes termes sans nommer Acace ; il disoit que bien loin d'avoir besoin d'être exhorté à la paix, il se jettoit

lui-même aux pieds de l'Empereur pour l'interêt de l'Egliſe. An. 516. & 517.

IL y avoit à C. P. pluſieurs Evêques Catholiques d'Illyrie avec les Legats du Pape. Anaſtaſe fit appeller les quatre principaux, Laurent de Lignide, Alcyſon de Nicopolis, Gaïen de Niſſe & Evangele de Paulitane, & les condamna à l'exil. Il renvoya toutefois Evangele & un autre nommé Domnion chez eux, craignant le reſſentiment des Soldats Catholiques d'Illyrie; il retint Laurent à C. P. qui le convainquit pluſieurs fois d'erreur devant ſa propre Cour, & qui mourut enſuite dans ſon Egliſe âgé de 80. ans; Gaïen & Alcyſon moururent à C. P.

DOROTHE'E de Theſſalonique avoit embraſſé la Communion de Timothée de C. P. par la crainte de l'Empereur; quarante Evêques d'Illyrie & de Grece s'étant aſſemblez, ſe ſeparérent de lui, quoiqu'il fût leur Metropolitain; ils envoyérent à Rome demander la Communion du Pape; on n'a ſur ce ſujet que les Lettres de Jean de Nicopolis ſucceſſeur d'Alcyſon: ce ſont celles des huit Evêques qui aſſiſtérent à ſon Ordination, & qui en donnoient avis au Pape, & de Jean en particulier qui déclaroit recevoir les quatre Conciles généraux, anathématiſer Dioſcore, Timothée-Elure, Pierre Mon-

An. 516 & 517. ge, Pierre le Foulon & Acace, souscrire à la Lettre de S. Leon, & desirer d'être plus amplement informé de ce qu'il devoit observer.

LE Pape répondit à Jean & à son Concile, qu'il falloit condamner non-seulement les Chefs, mais les Sectateurs de l'Hérésie, pour revenir à l'union, suivant le mémoire qu'il envoyoit par Pollion Soûdiacre de l'Eglise Romaine; ses Lettres étoient du mois de Novembre 516.

IL avoit écrit l'année précédente à S. Avit de Vienne pour lui donner avis de la conversion des Provinces de Dardanie, d'Illyrie & de Thrace, & le précautionner contre les artifices des Schismatiques. S. Avit savoit que le Pape avoit envoyé Ennodius en Orient; il croyoit qu'il y avoit eu une seconde Legation; il écrivit à Rome pour en apprendre le succès, parce que les Grecs se vantoient d'être reconciliez avec l'Eglise Romaine. Sa Lettre y fut reçuë le 30. Janvier 517.; le Pape répondit le 15. Février n'avoir envoyé qu'une Legation qui avoit été sans effet, parce que les Grecs ne désiroient la paix qu'en paroles; il écrivit le 6. Septembre sur le même sujet à S. Cesaire d'Arles, & la Legation dont il lui parle doit être la seconde.

EN effet peu de tems après avoir écrit à S. Avit, le Pape envoya encore à C. P. Ennodius & Peregrin de Miſene; il les chargea de ſix Lettres, d'un Formulaire de réunion des Schiſmatiques, & de dix-neuf proteſtations qu'ils devoient faire répandre par les Villes, ſi leurs Lettres n'étoient pas reçuës. La premiére étoit pour l'Empereur, la ſeconde pour Timothée qu'il traitoit d'Evêque pour l'engager à la réunion, la troiſiéme pour les Evêques Schiſmatiques, la quatriéme pour les Orthodoxes, la cinquiéme pour un Evêque Africain nommé Poſſeſſor, qui banni par les Ariens & retiré à C. P., y ſoutenoit la Foi; & la derniére pour le Peuple & les Moines de cette Ville. An. 516. & 517.

UN Diacre de Nicopolis arriva à Rome incontinent après que les Legats furent partis. Le Pape jugeant qu'il ſeroit obligé d'ajouter quelque choſe à leur Inſtructions, lui donna auſſi-tôt audience. En effet le Diacre ſe plaignit des violences de Dorothée de Theſſalonique, irrité de ce que Jean ne lui avoit pas donné avis de ſon Ordination; Jean s'en étoit abſtenu quoique l'Evêque de Theſſalonique fût le Vicaire du S. Siége dans toute l'Illyrie, parce que Dorothée étant Schiſmatique n'étoit plus reconnu en cette qualité; le Diacre demanda permiſſion de lui

An. 516. & 517. écrire pour se délivrer de la persécution.

LE Pape envoya quatre nouvelles Lettres à ses Legats en datte du 12. Avril 517. La premiére étoit pour l'Empereur qu'il prioit de faire cesser la persécution ; la seconde pour Jean de Nicopolis & son Concile, qu'il blâmoit de leur demande, la troisiéme pour Dorothée à qui il reprochoit son Schisme, & la quatriéme pour ses Legats, contenant la conduite qu'ils devoient tenir à Thessalonique.

CETTE seconde Legation n'eut pas plus d'effet que la premiére. L'Empereur refusa le Formulaire de réunion ; il s'efforça même de corrompre les Legats, & renvoya enfin sans rien faire environ 200. Evêques qui étoient venus pour le Concile d'Heraclée. Le Peuple & le Senat lui reprochérent son parjure ; mais il répondit que les Empereurs pouvoient se parjurer & mentir au besoin ; ce qui fit croire qu'il étoit imbu des maximes des Manichéens.

AYANT appris qu'Elie de Jerusalem avoit refusé la Communion de Severe, il le fit chasser, & mettre à sa place Jean fils de Marcien ci devant Gardien de la Croix, qui promit d'embrasser la Communion de Severe, & qui fut ordonné le 3. Septembre 517. S. Sabas en ayant été averti, empêcha Jean de tenir sa pa-

role ; & l'Empereur au deſeſpoir d'être trompé, envoya un nouveau Duc en Paleſtine qui fit mettre Jean en priſon, comptant de l'engager à obéïr à l'Empereur. Jean promit de nouveau de communiquer avec Severe ; il dit qu'il vouloit être en liberté pour qu'on ne pût pas publier qu'il avoit cedé à la force, le Duc le fit ſortir de priſon. Mais ce Patriarche ſe voyant en liberté, manda de nuit tous les Moines à Jeruſalem ; on prétend qu'il en vint juſques à 10. milles avec S. Sabas & S. Theodoſe ; & par leur ſecours, au lieu d'embraſſer la Communion de Severe, il anathématiſa tous ceux qui rejettoient le Concile de Calcedoine ; le Duc épouvanté craignit la multitude des Moines, & s'enfuit à Ceſarée. An. 516. & 517.

L'EMPEREUR informé de ce qui s'étoit paſſé à Jeruſalem, reſolut d'employer la force, & d'exiler Jean, S. Sabas & S. Theodoſe. Les ſaints Abbez ayant appris ſa réſolution, aſſemblérent tous les Moines ; & d'un commun accord écrivirent une proteſtation en forme de Requête au nom de Theodoſe & de Sabas Archimandrites des autres Abbés, & l'envoyérent à l'Empereur ; on en fit quatre copies ; une pour l'Empereur, une pour le Patriarche de C. P., une troiſiéme pour les Gouverneurs de la Paleſtine, & la qua-

An. 516. & 517. triéme pour Jean de Jeruſalem. Anaſtaſe que cette Requête ſurprit infiniment, fut conſeillé de reſter en repos, & Jean demeura dans ſon Siége.

Il y avoit un nouveau Patriarche à C. P. Macedonius étoit mort dans ſon exil de Gangres; & on lui attribua des miracles après ſa mort. Timothée qu'on lui avoit donné pour Succeſſeur mourut le 5. Avril 517.. On élut à ſa place le 24. qui étoit la troiſiéme Fête de Pâques, Jean de Cappadoce ſon Syncelle. L'Empereur lui avoit fait condamner le Concile de Calcedoine avant ſon Ordination; le Peuple lui demanda avec grand bruit qu'il anathêmatisât Severe.

JEAN-NICCOTE Patriarche Hérétique d'Alexandrie mourut la même année 517. Dioſcore le Jeune Neveu de Timothée-Eluve lui ſucceda. Les Magiſtrats l'avoient introniſé; le Peuple de la Campagne ſe ſépara de lui, diſant qu'il n'avoit pas été ordonné ſelon les Canons des Apôtres; il fut ordonné de nouveau dans l'Egliſe de S. Marc. Il alla de-là célébrer l'Office à l'Egliſe de S. Jean; il y eut une ſédition. L'Empereur en fut irrité; on députa Dioſcore lui-même pour aller l'appaiſer; les Catholiques le voyant à C. P. crurent qu'il venoit ſolliciter contre la Foi, & l'inſultérent publiquement; cependant

il appaisa l'Empereur, & se retira aussitôt. An. 516. & 517.

LES Immireniens, qu'on croit être ceux que l'on nommoit Homerites, Sujets des Perses, se convertirent à la Foi vers ce tems-là, ou tout au moins sous le Regne d'Anastase. Ils habitoient les extrêmités de l'Arabie vers le midi. La Reine de Saba les avoit autrefois rendu Juifs; ils étoient depuis redevenus Payens; ils se firent alors Chrétiens, & reçurent un Evêque.

S. AVIT de Vienne avoit converti dès l'année 515. Sigismond Fils de Gondebaud Roi des Bourguignons; Ce Prince fit rebâtir l'Eglise du Monastére d'Agaune, ou S. Maurice en Velai. Gondebaud mourut en 516. & Sigismond devenu Roi donna jusques à 16. Terres à ce Monastére. S. Avit tint vers ce tems-là un Concile à Epaone, que l'on croit être Yene au Diocèse de Bellay. 25. Evêques tous du Royaume de Bourgogne s'y assemblérent le 15. Septembre 517.

Les plus célébres étoient S. Avit, S. Virentiole de Lyon, S. Apollinaire de Valence, Frere de S. Avit, S. Gregoire de Langres qui avoit été 40. ans Comte d'Autun, & gouverna l'Eglise de Langres 32. ans. Il avoit trouvé en 512. les Reliques de S. Benigne Martir; il les transfera, fit bâtir en son honneur une Eglise & un Monastére, le dota de son bien, & fit con-

An. 516. & 517. firmer la donation par le Pape Hormisdas. S. Pragmace d'Autun y assista aussi. On fit 40. Canons dans ce Concile, dans lesquels on voit que les Monastéres de Filles n'avoient encore que des Oratoires dans l'interieur de la Maison.

ONZE des Evêques qui avoient assisté à ce Concile en tinrent un autre vers le même tems à Lyon, où l'on voit ce que les Evêques avoient à souffrir des Rois Barbares, quoique Catholiques. Il s'en étoit tenu un à Tarragone en Espagne le 6. Novembre 516. composé de 10. Evêques; l'on y fit 13. Canons; il y en eut un à Gironne en 517. De 7. Evêques en partie les mêmes qui avoient assisté au premier, Jean de Tarragone y présida comme au précedent, & on y fit dix Canons. Jean pria le Pape de donner des ordres généraux aux Evêques d'Espagne pour l'observation de la discipline : le Pape acquiesça à sa demande par une Lettre du 2. Avril 517. par une autre de même datte il l'établit son Vicaire en Espagne, sans préjudice des Metropolitains; & pour la Betique & la Lusitanie, il établit en la même qualité Salluste de Seville.

ANNE'E 518.

LE Pape ayant reçu une Requête des Archimandrites & des Moines de la seconde Syrie, qui se plaignoient de la perse-

cution de Severe, leur répondit par une grande Lettre du 10. Fevrier adreſſée aux Archimandrites & aux Catholiques de tout l'Orient, & les exhorta à demeurer fermes dans la Foi. An. 518.

LA mort de l'Empereur Anaſtaſe arrivée le 10. Juillet donna la paix à l'Egliſe. Elie de Jeruſalem en eut revelation, & en fit part à S. Sabas qui l'étoit venu voir dans ſon exil d'Aila, ajoutant qu'il mourroit lui-même dix jours après; ce qui arriva. L'Egliſe honore ſa mémoire & celle de Flavien d'Antioche exilé pour la même cauſe.

JUSTIN qui de ſimple Soldat étoit parvenu à la charge de Capitaine des Gardes du Palais, fut reconnu Empereur le même jour de la mort d'Anaſtaſe. Ce Prince étoit bon Catholique, quoique d'ailleurs ignorant juſqu'à ne ſavoir pas lire. Sa Femme nommée Lupicine fut nommée Euphemie par le Peuple lorſqu'elle eut reçu la couronne Imperiale.

LE Dimanche qui ſuivit l'élection de Juſtin, & qui ſe trouvoit le 15. Juillet, le Patriarche Jean ſelon la coutume étant entré à l'Egliſe avec ſon Clergé, & ſe trouvant près de l'Ambon, le Peuple fit de grandes acclamations en faveur de l'Empereur, qu'il nomma nouveau Conſtantin, de l'Imperatrice qu'il qualifia de

An. 518. nouvelle Helene, & du Patriarche; demanda la publication du Concile de Calcedoine; qu'on anathêmatisât les Hérétiques, nommément Severe, & qu'on annonçât pour le lendemain la Fête du Concile; ce qui fut exécuté du consentement de tous les Evêques qui étoient présens, dont on a le nom de douze, à la tête desquels sont Theophile d'Heraclée & Theodore de Gangres. Les Grecs font encore le même jour, c'est-à-dire, le Dimanche le plus proche du 16. Juillet la mémoire des 630. Peres du Concile de Calcedoine, & en même tems des autres Conciles généraux.

LE Peuple fit le lendemain les mêmes acclamations, & demanda qu'on apportât à C. P. les Reliques du Patriarche Macedonius mort en exil, qu'on rapellât tous ceux qui y étoient encore pour la Foi, & qu'on mît dans les Dyptiques les quatre Conciles, & le Pape S. Leon. Le Peuple ayant été satisfait sur le champ autant qu'il étoit possible, s'écria tout d'une voix: "Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël qui a visité & délivré son Peuple." Cette acclamation continua long-tems à deux chœurs; & on dressa des Actes de tout ce qui s'étoit passé ce jour-là & le précedent.

POUR confirmer autentiquement ce que

le Peuple avoit ainſi exigé, le Patriarche Jean convoqua les Evêques qui ſe trouvoient à C. P. au nombre de 40. Les Abbez de cette Ville avoient préſenté une Requête pour la même fin ſouſcrite par 54. tous Prêtres, à la reſerve du Superieur des Acemetes, qui n'étoit que Diacre; le Concile fut aſſemblé le 21. de Juillet, & fit droit ſur tous les Chefs de cette Requête. Le Patriarche Jean n'ayant pû s'y trouver, on lui écrivit une Lettre Synodale contenant tout ce qui avoit été ſtatué, afin qu'il en inſtruiſit l'Empereur, l'Imperatrice & le Senat. An. 518.

JEAN de C. P. écrivit enſuite au Patriarche de Jeruſalem, & à tous les Metropolitains qui y étoient aſſemblez pour leur faire part de ce qui s'étoit paſſé à C. P. & leur envoya les Actes du Concile pour qu'ils la confirmaſſent. Ils écrivirent encore à Epiphane de Tyr, & ſes Lettres furent accompagnées des ordres de Juſtin pour rapeller tous les exilez ſous Anaſtaſe, & mettre le Concile de Calcedoine dans les Dyptiques.

LORSQU'ON eut reçu ces ordres à Jeruſalem, S. Sabas y accourut; il s'y aſſembla une multitude infinie de Moines & de Laïques; les Evêques y tinrent leur Concile; on y célébra une Fête le 6. Août, & on exécuta les ordres de l'Empereur,

An. 518. Jean de Jeruſalem en écrivit une Lettre Synodale au Patriarche de C. P. ſouſcrite par 33. Evêques des trois Paleſtines. La réünion eut auſſi lieu à Tyr ; le Peuple y étoit particulierement animé contre un Moine nommé Jean qui avoit livré aux Schiſmatiques l'Egliſe de la Ste. Vierge, où ils tinrent des aſſemblées illicites, qui occaſionnérent une ſédition. Les Schiſmatiques furent chaſſez, & on célébra une Fête après la Réunion dans l'Egliſe que le Moine Jean leur avoit livrée. Epiphane de Tyr & les Evêques de ſa dépendance écrivirent enſuite au Concile de C. P. & approuvant la condamnation de Severe, ils firent le détail de ſes crimes.

Le Clergé d'Antioche écrivit auſſi au Patriarche de C. P. & au Concile pour ſe plaindre des crimes de Severe ; il paroit par la Lettre que les ordres de l'Empereur pour le rapel des exilez, n'étoit pas encore alors parvenu dans cette Ville. Les Evêques de la ſeconde Syrie écrivirent pareillement au Patriarche & au Concile de C. P. contre Severe & Pierre d'Apamée, déclarant qu'ils les avoient anathématiſés, dépoſés & excommuniés, & demandant d'être delivrés de leurs vexations par l'autorité de l'Empereur. Ils envoyérent en même tems les Procedures faites contre Pierre devant le Gouverneur de la Provin-

ce pour preuve de ſes crimes. Pluſieurs autres Egliſes ſe déclarérent ſucceſſivement pour le Concile de Calcedoine ; & l'on comptoit juſques à 2500. Evêques qui le confirmérent par leurs Lettres ſous le Regne de Juſtin. An. 518.

L'AFFAIRE la plus importante de l'Egliſe étoit la Réünion de C. P. avec Rome, dont elle étoit ſéparée depuis 34. ans. l'Empereur avoit donné avis de ſon élection au Pape par une Lettre du 1. Août, le priant de concourir à la réunion ; ſa Lettre étoit accompagnée d'une autre du Patriarche, portant qu'il recevoit les quatre Conciles, & que les noms de S. Leon & d'Hormiſdas avoient été mis dans les Dyptiques. Le Comte Juſtinien Neveu de l'Empereur écrivit en même tems qu'il n'y avoit plus de difficulté que ſur le nom d'Acace ; ces Lettres furent aportées à Rome le 20. Decembre 518.

ANNE'E 519.

POUR ſatisfaire aux Lettres venuës de C. P. le Pape alla trouver le Roi Theodoric à Ravenne ; & par ſon conſeil il envoya de nouveaux Legats en Orient, ſavoir, les Evêques Germain & Jean, le Prêtre Blandus, & les Diacres Felix & Dioſcore ; il les chargea de pluſieurs Lettres, & d'une inſtruction à peu-près ſemblable à celle qui fut donnée du tems d'Anaſtaſe.

An. 519. Il y avoit toutefois moins de précaution, parce qu'il savoit que Justin désiroit sincerement la paix. Il ordonna à ses Legats de recevoir à leur communion ceux qui souscriroient le Formulaire dont ils étoient porteurs, & qu'ils devoient montrer à l'Empereur, s'il en étoit besoin; on anathématisoit dans ce Formulaire tous les Hérétiques & leurs complices, & nommément Acace.

LES Legats sortant d'Italie arrivérent à Aulone, aujourd'hui Valone premier port de la Macedoine. L'Evêque les reçut parfaitement bien, & promit de faire avec son Metropolitain le Libelle qu'ils demandoient. A Scampis l'Evêque Troïus vint au devant d'eux avec son Clergé & son Peuple en Procession, & souscrivit le Formulaire. Il en arriva de même à Lignide ou Lychnide; les Legats en informérent le Pape le 7. Mars: mais ils eurent de grands combats à soutenir à Thessalonique contre l'Evêque Dorothée, qui promit toutefois de souscrire après la Fête de Pâques avec tous les Evêques de sa dépendance, qu'il dit vouloir assembler.

ILS arrivérent enfin à C. P. le 25. Mars Lundi de la Semaine-Sainte, avec Vitalien, Justinien, plusieurs Senateurs, & autres personnes distinguées qui étoient venuës au devant d'eux à dix milles de la

Ville, & qui ſouhaitoient ardemment la paix. Le Peuple fit paroître une grande joye; on les ſuivoit avec des flambeaux, & l'air retentiſſoit des acclamations à la loüange du Pape. Ils eurent le lendemain audiance de l'Empereur qui reçut les Lettres du Pape avec grand reſpect. On lut en ſa préſence le Formulaire; 4. Evêques qui y étoient de la part du Patriarche de C. P. dirent qu'il ne contenoit rien que de vrai; l'Empereur demanda pourquoi on ne le ſuivoit pas: quelques Senateurs ajoutérent: " Exécutez, & nous „ vous imiterons. „ An. 519.

ON tint une aſſemblée générale dans le Palais le Jeudi-Saint; le Patriarche y reçut le Formulaire, & le ſouſcrivit; les Legats envoyérent au Pape deux Exemplaires de ſon Libelle, l'un en Grec & l'autre en Latin: l'Empereur, le Senat, & tous les Aſſiſtans eurent tant de joye de cette réünion, qu'ils en répandirent des larmes.

On effaça des Dyptiques les noms d'Acace, de Flavita, d'Euphemius, de Macedonius & de Timothée, & ceux des Empereurs Zenon & Anaſtaſe. Tous les Evêques qui étoient à C. P. donnérent auſſi leur Libelle; les Legats ne communiquoient qu'avec ceux qui en donnoient un. Les Abbez imitérent les Evêques; on

An. 519. alla du Palais à l'Egliſe ; le Peuple fit des acclamations extraordinaires à la loüange de Dieu, de l'Empereur, de S. Pierre, du Pape ; & il n'y eut ni ſédition, ni tumulte, malgré les menaces des ennemis de la paix.

L'EMPEREUR en envoya des Lettres dans toutes les Provinces ; & les Legats députérent le Soudiacre Pallion pour en porter un ample détail au Pape, mandant qu'il ne reſtoit plus qu'à travailler à la réünion de l'Egliſe d'Antioche. Avec les Lettres de l'Empereur & du Patriarche il y en avoit de pluſieurs autres perſonnes ; Le Pape ayant reçu ces heureuſes nouvelles, fit réponſe à Juſtin & au Patriarche, les exhortant à travailler à la réünion des Egliſes d'Antioche & d'Alexandrie. Il écrivit auſſi aux Evêques d'Eſpagne, & leur envoya les Actes de ce qui s'étoit paſſé à C. P. afin qu'ils ſçuſſent à quelles conditions ils devoient admettre les Orientaux à leur communion.

LE Pape avoit intercedé fortement pendant la négociation pour le rétabliſſement de trois Evêques chaſſez de leurs Siéges : mais il ne put l'obtenir ; il fallut attendre pour l'un que celui qui lui avoit été ſubſtitué fût mort ; & quant aux autres, que les Egliſes fuſſent réünies.

IL fut bientôt queſtion de donner un

Evêque Catholique à Antioche à la place de Severe qu'on vouloit chaſſer. L'Empereur déſiroit que ce fût Dioſcore l'un des Legats; le Pape jugea qu'il ſeroit mieux à Alexandrie, parce qu'il en étoit originaire. Il y eut bien des diſputes pour choiſir un Sujet; l'Empereur nomma enfin Paul Prêtre de C. P. les Legats voulurent qu'il fut ordonné ſur les lieux; & le 29. Juin ils donnérent avis au Pape de cette élection. An. 519.

L'EMPEREUR avoit envoyé ordre d'arrêter Severe, mais il ſe ſauva à Alexandrie, & y trouva Julien d'Halicarnaſſe chaſſé de ſon Siége comme ennemi du Concile de Calcedoine. Timothée Patriarche de cette Ville, & Succeſſeur de Dioſcore le Jeune, les reçut fort bien. Xenaïas d'Hieraple, Pierre d'Apamée, & tous leurs complices furent envoyez en exil. On informa l'Empereur quelque tems après que Sergius de Tyr avoit célébré une Fête en l'honneur de Theodoret, de Diodore de Tarſe, de Theodore de Mopſueſte, & de Neſtorius qu'il qualifioit de Martir; cet Evêque fut trouvé coupable; on le dépoſa, & on le chaſſa de ſon Egliſe.

DOROTHE'E de Theſſalonique aſſembla ſon Concile comme il l'avoit promis. On y fit des Libelles de réünion qu'on ſouſcrivit en préſence du Comte Licinius, qui

An. 519. y mit son Sceau, & qui en donna avis aux Legats lorsqu'il fut de retour à C. P. un Apocrisiaire de Dorothée leur dit même d'envoyer quelqu'un pour recevoir les Libelles; ils députérent le Legat Jean avec le Prêtre Epiphane; & à leur priere l'Empereur y renvoya le Comte Licinius. Mais à leur arrivée à Thessalonique, les choses furent entiérement changées. Dorothée avoit excité le Peuple à se mutiner. On maltraita les Legats; on tua un Catholique qui les avoit reçus; & il y eut même une seconde sedition, dont les Legats se sauvérent avec peine.

Les Catholiques de C. P. furent fort affligés de ces nouvelles; l'Empereur promit d'en faire justice; il donna ordre d'amener Dorothée & les autres Evêques coupables. Le Pape informé de tout par une autre voye que par ses Legats, témoigna beaucoup de moderation dans la Lettre qu'il leur écrivit à ce sujet le 13. Octobre; ayant reçu leur relation, il leur recrivit le 3. Décembre, & leur recommanda de poursuivre la déposition de Dorothée, & d'empêcher qu'on mît à sa place le Prêtre Aristide.

Cependant Dorothée fut amené à Heraclée par ordre de Justin. En attendant qu'on jugeât l'affaire; les Legats, conformement à ce que le Pape leur avoit man-

dé, vouloient qu'on l'envoyât à Rome avec Aristide, l'Empereur le refusoit. Dans ces entrefaites, Dorothée fut tout d'un coup renvoyé d'Héraclée on ne sçait comment. Les Legats en informérent le Pape, & lui donnérent avis du jour auquel on devoit célébrer la Pâque en 520. sur lequel on étoit en doute, il fut fixé au 18. d'Avril. Justin obligea toutefois Dorothée de faire satisfaction au Pape. Cet Evêque écrivit; mais le Pape fit connoître par sa réponse du 29. Octobre qu'il ne se payoit pas de ses beaux discours; il renvoya l'examen de cette affaire à l'Evêque de C. P.; il parloit encore sur le même ton le 26. Mars 521. écrivant à Epiphane alors Patriarche de cette Ville. An. 519.

LORSQUE les Legats du Pape arrivérent à C.P. pour la réunion, il y avoit une dispute fort échaufée touchant cette proposition; "Un de la Trinité a été crucifié." Elle étoit soûtenuë par des Moines de Scythie protegés par Vitalien; dont l'un nommé Leonce se disoit son Parent; & dont le plus sçavant étoit Jean Maxence, ils accusoient Paterne de Tomi & plusieurs autres Evêques de leurs Provinces & un Diacre nommé Victor d'erreurs contre la Foi, ils donnérent contre eux un Libelle, aux Legats & au Patriarche, remettant en même tems leur exposition de Foi sur

An. 519. l'Incarnation & sur la Grace, & la soûmettant au jugement des Legats.

QUOIQUE les Legats ne vouluſſent pas ſe charger d'autres affaires ; ils ne purent refuſer à l'Empereur & à Vitalien d'examiner celle-ci. Ils s'aſſemblérent chez le Patriarche ; mais les Moines y ſoûtinrent toujours qu'il falloit dire ; " Un de la „ Trinité a ſouffert ; „ & on ne put convenir de rien. Les Moines allérent à Rome eſperant d'y faire confirmer leur propoſition ; les Legats en donnérent avis au Pape par une relation de ce qui s'étoit paſſé à C. P. ajoûtant que ces Moines avoient le plus traverſé l'élection d'un Evêque d'Antioche à la place de Severe. Leur Lettre eſt du 29. Juin 519.

LE Comte Juſtinien prit parti contre les Moines ; écrivant au Pape, il les traita de Broüillons qui cherchoient à troubler l'Egliſe par des nouveautés & de vains diſcours ; il le pria dans une autre Lettre de décider, & de les renvoyer ; le Pape répondit le 2. Septembre, qu'il attendoit le retour des Legats pour ſçavoir au vrai le ſujet de leur diſpute ; & dans une autre Lettre il demanda que l'Empereur envoyât à Rome le Diacre Victor accuſé par les Moines, & tous ceux qui faiſoient des Queſtions dangereuſes. Il écrivit en même tems à ſes Legats qu'il déleguoit

déleguoit cette cauſe à l'Evêque de C. P. Dioſcore l'un d'eux, en lui envoyant la relation de ce qui s'étoit paſſé, lui manda qu'il approuvoit cet expedient. Sa relation étoit du 15. Octobre 519. mais elle ne parvint à Rome que le 17. Novembre 520. An. 519.

PENDANT que les Moines étoient à Rome le Senateur Fauſte conſulta le Prêtre Trifolius ſur la queſtion qu'ils ſoûtenoient; il eut pour réponſe que cette expreſſion, "Un de la Trinité," venoit originairement des Ariens & que ne ſe trouvant point dans les Conciles, ni dans les Peres, elle devoit être rejettée.

ANNE'E 520.

LES Moines ſe retirérent de Rome mal ſatisfaits, & retournérent à C. P. Le Pape prévoyant qu'ils ſe plaindroient de lui, écrivit à l'Evêque Poſſeſſor pour l'en avertir; cet Evêque avoit lui-même écrit au Pape au ſujet des Ecrits de Fauſte de Riez ſur la Grace, dont quelques perſonnes étoient ſcandaliſées. Sa Lettre fut reçuë à Rome le 18. Juillet, le Pape y répondit le 13. Août. Il parla d'abord des Moines de Scythie qu'il qualifia de faux Moines, qui ſous prétexte de Réligion ne cherchoient qu'à ſatisfaire leur haine envenimée; à l'égard de Fauſte il dit en général que ceux que l'Egliſe Catholique ne

An. 520. reçoit point entre les Peres ne peuvent causer ni l'ambiguité dans la discipline ni porter préjudice à la Réligion : ajoutant que quoiqu'on pût voir dans les Ecrits de S. Augustin à Hilaire & à S. Prosper ce que l'Eglise Catholique suit & soûtient touchant le Libre-arbitre & la Grace, il y en avoit toutefois des Articles exprès dans les Archives de l'Eglise Romaine qu'il offrit de lui envoyer.

JEAN Patriarche de C. P. mourut au commencement de cette année 520. le Prêtre Epiphane fut élu à sa place. Le Legat Dioscore en donna avis au Pape, qui se plaignit de ce qu'Epiphane n'avoit pas d'abord suivi la coûtume en lui faisant parvenir ses Lettres synodales. Epiphane satisfit le Pape, & envoya sa confession de Foi qui fut reçûë à Rome le 17. Septembre. On y reçut en même tems une Lettre du Comte Justinien qui mandoit qu'une grande partie des Orientaux ne pouvoit se resoudre à condamner le nom de leurs Evêques morts après Acace, & prioit le Pape d'avoir égard au tems, & de finir cette ancienne dispute.

S. HORMISDAS qui avoit appris par une Lettre de l'Empereur que ses Legats étoient partis de C. P. depuis le 9. Juillet, étoit alors en peine de ne pas les voir arriver. Il sçut bientôt après que

l'Evêque Jean étoit retenu par une maladie ; ils arrivérent enfin le 30. Novembre avec les Deputés d'Epiphane porteurs de la Lettre synodale des Evêques qui l'avoient ordonné. Par une autre Lettre le Patriarche disoit au Pape tout ce que Justinien avoit déja mandé ; & le suplioit de ne pas en user avec rigueur. Epiphane avoit en même tems chargé ses Deputés d'un Calice d'or entouré de pierreries, d'un autre d'argent & de deux voiles de soye en signe de charité. L'Empereur avoit encore écrit par la même voye ; il parloit sur le même ton que le Comte Justinien & le Patriarche ; & à sa Lettre étoit jointe une Requête qui lui avoit été présentée par les Clercs, les Abbés & les principaux Laïques de Jerusalem, d'Antioche & de la seconde Syrie pour le prier de procurer l'union parfaite des Eglises. An. 520.

ANNE'ES 521. à 523.

LES Deputés de C. P. passérent l'hyver à Rome ; le Pape les renvoya vers la fin de Mars, chargés de plusieurs Lettres dont deux pour Epiphane avec des présens pour l'Eglise de S. Pierre ; la seconde contenoit sa resolution sur l'attachement de tant d'Eglises au nom de leurs Evêques ; il disoit que ceux qui desiroient la communion du S. Siége devoient envoyer la profession de Foi présentée aux

An. 521. à 523. Legats à C. P., ou la lui remettre pour être envoyée à Rome. Il écrivit auſſi à l'Empereur ſur le même ſujet ; toutes ces Lettres étoient du 26. Mars 521.

PAUL qui avoit été élu Patriarche d'Antioche à la place de Severe fut accuſé par ſon Peuple ; & renonça volontairement à l'Epiſcopat. L'Empereur & le Patriarche de C. P. en donnérent avis au Pape le 1. Mai ; Paul mourut dans cet intervalle, & Euphraſius fut ſon Succeſſeur.

Le Moine Jean Maxence étant de retour à C. P. compoſa un Ecrit violent contre la Lettre du Pape à Poſſeſſor qu'il diſoit être ſupoſée, & venir de la part d'un ennemi des Moines de Scythie qui avoit emprunté ſon nom. Il y attaquoit Fauſte de Riez, qui n'a jamais été condamné & qu'on honore même comme un Saint dans ſon Egliſe.

PENDANT leur ſejour à Rome, ces Moines avoient écrit aux Evêques d'Afrique exilés en Sardaigne. Leur Lettre rouloit ſur l'Incarnation & ſur la Grace ; ils demandoient dans la Préface que leur Ecrit fût examiné, & que les Evêques en diſent leurs avis, afin de confirmer les Catholiques d'Orient par l'approbation de tant d'Evêques d'Occident perſecutés pour la Foi. S. Fulgence fut chargé de ré-

pondre aux Moines ; il écrivit au nom de tous ſes Confreres ſon Traité ſur la même matiére ; cet Ouvrage porte en tête le nom de 15. Evêques, il y dit toutefois, " Une Perſonne de la Trinité, c'eſt-„ à-dire Jeſus-Chriſt, eſt née de la Vier-„ ge Marie ; „ ce que les Moines ne vouloient pas. On n'a plus les ſept Livres qu'il fit pour répondre à ceux de Fauſte de Riez, que les Moines combattoient vigoureuſement ; & qu'ils lui envoyérent de C. P. ſelon toute apparence. S. Fulgence travailloit dans ce dernier Ouvrage à expliquer la Doctrine Catholique, plûtôt qu'à convaincre Fauſte. An. 521. à 523.

LES Evêques exilés étoient en Sardaigne depuis 12. ans. Traſamond Roi des Vandales en Afrique, implacable ennemi de la Réligion Catholique, employoit les ménaces, les promeſſes & les diſputes, feignant de vouloir s'inſtruire & écouter patiemment les réponſes à ſes objections. Pluſieurs Catholiques en prirent occaſion de le refuter fortement, d'autres embarraſſés par les objections des Ariens écrivirent à S. Fulgence ; ce qui fut le ſujet de pluſieurs de ſes Ouvrages. Un Jeune-homme nommé Donat occaſionna le traité de la Foi Orthodoxe, où le S. Docteur explique le Miſtére de la Trinité ; tel fut auſſi le ſujet d'un autre Livre

An. 521. à 523. adreſſé au Notaire Felix, pour lui donner moyen de ſe défendre contre les artifices des Hérétiques.

THRASAMOND informé que S. Fulgence étoit le plus puiſſant défenſeur de la Doctrine Catholique l'avoit rapellé à Carthage ; le Saint Evêque y profita de l'occaſion pour inſtruire du Miſtére de la Trinité tous ceux qui venoient le trouver à ſon Logis, & l'empreſſement étoit grand. Le Roi en étant averti lui envoya un Ecrit plein de ſes erreurs avec un ordre preſſant d'y répondre promptement. S. Fulgence reduiſit cet Ecrit à quelques objections diviſées par articles, & y joignit des réponſes courtes & ſolides ; le Roi admira ſon éloquence, loüa ſon humilité ; mais n'en fut pas plus touché. Il voulut l'éprouver une ſeconde fois ; il lui envoya d'autres queſtions qu'il ordonna ſimplement de lui lire, ſans permettre qu'il en prît copie. Le Saint ne vouloit pas répondre ; mais enfin preſſé par le Roi, il compoſa les trois Livres qui ſont adreſſés à ce Prince. Thraſamond vouloit le retenir plus long-tems à Carthage ; mais à la ſollicitation des Ariens il le renvoya en Sardaigne, au grand regret des Catholiques, auſquels il dit par eſprit prophetique qu'il reviendroit bientôt, & que l'Egliſe recouvreroit ſa liberté.

Etant de retour en Sardaigne, il écrivit aux Carthaginois une Lettre où il découvroit tous les artifices qu'on employoit pour les seduire. Cette Lettre est perduë; mais on a ses deux Livres de la Remission des péchés & les trois à son ami Monime écrits dans le même tems, il traite dans le premier de la Prédestination; dans le second il prouve que le S. Sacrifice est offert à toute la Trinité; & dans le troisiéme il montre que ces Paroles de l'Evangile *Verbum erat apud Deum*, signifient le Verbe étoit en Dieu, & qu'*in* & *apud* se prennent quelquefois indiferemment. Il écrivit encore pendant son exil plusieurs Lettres d'édification. An. 521. a 523.

S. FULGENCE venoit d'achever son Ouvrage sur la Grace lorsqu'il fut rapellé en Afrique avec tous ses Confreres par Hilderic Successeur de Thrasamond mort en 523. Le nouveau Roi fit rouvrir les Eglises, permit d'ordonner des Evêques, & on élut à Carthage Eugene recommandable par sa Doctrine. Hilderic ne professa pas pour cela la Foi Catholique, quoique sous son Régne l'Afrique eût recouvré le libre exercice de cette même Foi, après 66. ans d'interruption. Les Evêques exilés furent reçus comme des Confesseurs de Jesus-Christ, particuliérement S. Fulgence. Le Peuple vint au devant de lui en pro-

An. 521. à 523. cession avec des lampes, des flambeaux & des branches d'arbres. Son premier Ouvrage après son retour fut ses trois Livres de la Predestination & de la Grace adressés à un Prêtre nommé Jean, qu'on croit être Maxence, & au Diacre Venerius.

IL y a une Loi de l'Empereur Justin de 523. contre les Manichéens portant qu'ils seroient punis de mort. On en fit la recherche, & un grand nombre furent executés. On les maltraita encore plus en Perse dans le même tems. Ils avoient promis la Couronne à Hasoüarsan troisiéme Fils du Roi Cabade. Ce Prince en étant informé les fit tous assembler, sous prétexte de vouloir remettre le Trône à son Fils; & les fit massacrer avec leur Evêque. Il ordonna ensuite de les tuer, & de les brûler dans tout son Empire.

CABADE eut un differend avec l'Empereur Justin à l'occasion de la conversion du Roi des Lazes, arrivée en 522. c'étoient les Habitans de l'ancienne Colchide, Sujets des Perses, qui leur donnoient des Rois. Après la mort de Zamnace, son Fils Zathe vint se donner à Justin, disant qu'il vouloit être Chrétien. L'Empereur le reçut avec joye, le fit baptiser, le maria avec une Fille de Qualité nommée Valerienne; le déclara Roi des

Lazes, lui donna une Couronne à la Romaine, & le renvoya avec de grands présens. Cabade s'en plaignit à Justin qui répondit n'avoir pû s'empêcher de recevoir un homme qui vouloit être Chrêtien. An. 521. à 523.

IL y avoit un grand nombre de Chrétiens dans l'Heimar, partie de l'Arabie heureuse, dont les Grecs nommoient les Habitans Homerites. Ils avoient pour Roi un Juif nommé Dounoüas, ou Dunaam, qui fut surnommé l'auteur des fosses, parce qu'il faisoit jetter dans des fosses pleines de feu tous ceux qui ne vouloient pas se rendre Juifs. Il assiégea en 522. la Ville de Negra, ou Nageran, dont les Habitans étoient tous Chrêtiens. Il y entra par composition & essëia de pervertir les Habitans; ne pouvant en venir à bout, il fit brûler les os de l'Evêque Paul mort deux ans auparavant, & ayant fait allumer un grand Bucher, il y fit jetter tous les Prêtres, les Moines & les Religieuses, couper la tête à Arethas Gouverneur de la Ville, Vieillard vénérable, & à un grand nombre de Peuple, même à des femmes, & emmena toute la jeunesse en captivité. L'Eglise fait memoire en général des Martirs brulez sous Dunaam, & de S. Arethas en particulier avec 340. autres de

An. 521. à 523. Nagran, & d'une femme dont le fils âgé seulement de 5. ans se jetta dans le feu où étoit sa mere, en confessant J. C. En 523. Elesbaan Roi d'Auxume en Ethiopie, Chrétien fort zélé, attaqua Dounoüas, le prit, le fit mourir, subjugua son Pais, & quitta enfin la couronne pour embrasser la vie Monastique.

Le Pape S. Hormisdas mourut le 6. Août de la même année 523. Outre les presens qui vinrent de Grece de son tems pour l'Eglise de S. Pierre, le Roi Theodoric y offrit deux chandeliers d'argent pesant 70. livres; il est remarquable qu'on reçût l'offrande d'un Prince Arien.

SAINT JEAN Premier du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 523. ANNE'ES 524. à 526.

S. JEAN I Toscan, tint le S. Siége depuis le 13. Août 523. jusques au 27. Mai 526. S. Felix III dit IV. lui succeda.

L'ELECTION de S. Jean I. du nom, Diacre de l'Eglise Romaine, faite six jours après la mort de S. Hormisdas, fut unanime; ce S. Pape eut beaucoup à souffrir pour la défense de la Foi, en plusieurs occasions importantes.

SIGISMOND Roi des Bourguignons avoit fait mourir en 522. son fils Sigeric. Pour expier sa faute, il passa plusieurs jours en jeûnes & en larmes au Tombeau de S. Maurice, demandant à Dieu d'être puni en ce monde; sa Priére fut exaucée. Clodomir Roi des François l'attaqua en 523.; ses propres Sujets le livrérent à son ennemi. Il fut emmené prisonnier à Orleans; & Clodomir allant faire la guerre à Godomar ou Gondemar son frere en 524. le fit mourir sans aucun égard pour la prédiction de S. Avit Abbé de Mici qui avoit assuré que la mort de Sigismond seroit suivie de la sienne, ce qui arriva. Clodomir fut tué en Bourgogne; il laissa trois fils en bas âge, & Ste. Clotilde leur Aïeule en prit soin. Le corps de Sigismond fut enterré à Agaune dans l'Eglise de S. Maurice; il s'y fit plusieurs Miracles, & l'Eglise honore sa mémoire. An. 524. à 526.

ON tint en 524. trois Conciles dans les Etats soumis au Roi Théodoric. Le premier à Arles le 6. Juin à l'occasion de la Dédicace d'une Eglise: S. Cesaire y présida; & c'est le IVe. de cette Ville. On y fit quatre Canons sur les Ordinations; le second fut assemblé à Lerida en Espagne. Huit Evêques y assistérent, & on y fit seize Canons; le troisiéme fut tenu à Valence en Espagne; il n'y eut que six

Evêques, & on y fit six Canons.

An. 524. à 526. IL y en eut la même année deux en Afrique. S. Fulgence comme Evêque de Ruspe, présida à celui de Junque dans la Province Bizacene, qui fut le premier. Quodvultdeus Evêque de la même Province voulut lui disputer la préséance, mais tout le Concile la lui adjugea. Le Saint suplia les Peres dans le second Concile qui fut tenu à Suflette, de permettre que Quodvultdeus y présidât. Cette priére qui étoit l'effet de l'humilité de S. Fulgence, fut admirée de tous les Assistans.

BONIFACE assembla le Concile général d'Afrique le 5. Février 525. il en avoit marqué le sujet dans sa Lettre à Missor Primat de Numidie, lui indiquant la Pâque pour cette année au 30. Mars, & lui envoyant en même tems la matricule des Evêques morts, & le nom de leurs Successeurs, comme Théophile d'Alexandrie faisoit dans ses Lettres Paschales.

SOIXANTE Evêques de diverses Provinces vinrent à ce Concile. Après avoir reglé tout ce qui regardoit en général l'Eglise d'Afrique persécutée pendant si long-tems, on en vint aux affaires particuliéres; on ordonna que tous les Monastéres seroient libres comme ils l'avoient toujours été. Les plaintes de l'Abbé Pierre

contre Liberat Primat de la Bizacene, qui vouloit soumettre son Monastére à sa juridiction, occasionnérent ce Reglement. An. 524. à 526.

LA même année 525. l'Empereur Justin voulut contraindre les Ariens à se convertir & faire consacrer leurs Eglises pour l'usage des Catholiques. Le Roi Theodoric irrité des ordres de Justin, menaça d'en user de même à l'égard des Catholiques, & de remplir l'Italie de carnage. Il fit venir le Pape à Ravenne, l'obligea d'aller à C. P. pour faire revoquer l'Edit de Justin, & nomma quatre Senateurs pour l'accompagner.

LA chose étoit sans exemple; il fallut cependant obéïr. Le Pape fut reçu à C. P. avec des honneurs extraordinaires; on fut au-devant de lui jusques à 12. milles avec des flambeaux & des Croix; le S. Pontife entrant par la Porte dorée, guérit un Aveugle en presence de tout le Peuple en lui mettant la main sur les yeux. L'Empereur se prosterna à ses pieds, & voulut être couronné de sa main, quoiqu'il l'eût déjà été par le Patriarche de C. P. C'est le premier Empereur Romain couronné par le Pape, & dans la suite Charlemagne établit cet usage. Le Patriarche ceda la premiére place au Pape qui fit l'Office solemnellement en latin le jour de Pâque,

An. 524. à 526. & communiqua avec tous les Evêques d'Orient à la reserve de Timothée d'Alexandrie ; il obtint enfin de l'Empereur de laisser les Ariens en l'état où ils se trouvoient, ce qui étoit l'objet de sa commission.

PENDANT que le Pape étoit en Orient, Theodoric fit emprisonner Symmaque & Boëce les deux plus illustres Senateurs de Rome, accusez de crime d'Etat. Boëce étoit très-zelé pour la Foi Catholique, & l'avoit défenduë par plusieurs Ecrits ; son plus fameux Ouvrage est la consolation de la Philosophie, composé pendant sa prison. Théodoric n'en demeura pas là, il fit mourir ces deux Senateurs ; & par ses ordres le Pape & les quatre autres Senateurs qui l'avoient accompagné furent arrêtez ; & s'il ne les condamna pas à la mort, ce fut de peur que Justin n'en temoignât un juste ressentiment ; il les tint dans une rude prison, & le Pape y mourut le 27. May 526. Son corps fut apporté à Rome & enterré à S. Pierre ; l'Eglise honore sa memoire comme d'un Martir.

SAINT FELIX III. Dit IV.

SUITE DE L'ANNE'E 526. ANNE'ES 527. à 530.

S. FELIX III. dit IV. du Païs des Samnites, gouverna l'Eglise après S. Jean I. pendant 4. ans 2. mois & 2. jours. Il mourut le 25. Septembre 530. Boniface II. fut son Successeur.

APRE'S la mort de S. Jean I. le Roi Theodoric lui choisit lui-même un Successeur en la personne de Felix III. dit IV. Le Clergé, le Senat & le Peuple refusérent d'abord de le reconnoître, à ce que rapportent divers Auteurs. Theodoric s'étoit arrogé par là une autorité qui ne lui convenoit point; le merite du sujet fit toutefois passer ensuite par-dessus cette considération; Felix fut jugé très-digne du Pontificat, & reconnu pour legitime Successeur de Jean I.

THEODORIC ne survêcut que trois mois au Pape Jean; comme il étoit prêt de mourir, il fit reconnoître Roi des Goths Athalaric, âgé de huit ans, fils de sa fille Amalasonte; & Amalaric fils d'une au-

An. 527. à tre de ſes filles fut Roi des Viſigoths en Eſpagne & de la partie voiſine des Gaules bornée par le Rhône.

JEAN Patriarche de Jeruſalem étoit mort en 525. & avoit eu pour Succeſſeur Pierre natif d'Eleutherople. Euphraſius d'Antioche périt dans le tremblement de terre qui arriva le vendredi 29. Mai 526. Ephrem Syrien de nation, alors Comte d'Orient, fut élu à ſa place, & fut un zélé Défenſeur de la Foi Catholique de vive voix & par écrit. Juſtin fut fort affligé de la ruine d'Antioche, & contribua beaucoup à ſon rétabliſſement. Il déclara ſon Neveu Juſtinien Ceſar en 527. & mourut le 1. Août de la même année.

JUSTINIEN fit paroître un grand zéle pour la Réligion; on peut voir ce qu'en a dit l'Hiſtorien Procope. On raporte au commencement de ſon regne une Conſtitution qui contient ſa profeſſion de foi ſur la Trinité & ſur l'Incarnation. Il en fit deux autres la premiére année touchant les Evêques; la premiére adreſſée à Epiphane de C. P. regarde la Reſidence, & la ſeconde la vacance des Siéges. On publia en Italie en 528. une Loi en faveur du Clergé de Rome ſous le nom du nouveau Roi Athalaric.

S. CESAIRE d'Arles avoit preſidé en 527. à un Concile de 16. Evêques tenu le

6. Novembre à Carpentras ; on y indiqua un autre Concile pour l'année suivante & pour le même jour à Vaison ; mais il n'eut lieu que deux ans après. Le Pape Felix écrivit en 528. à S. Cesaire pour confirmer le reglement qui défendoit d'ordonner Evêques ceux qui n'avoient pas servi auparavant dans le Clergé. An. 527. à 530.

Il se tint un autre Concile à Orange en 529. à l'occasion de la Dédicace d'une Eglise bâtie dans cette Ville par le Patrice Libere Préfet des Gaules. Treize Evêques s'y trouvérent, & on y souscrivit quelques articles qui avoient été envoyés du S. Siége touchant la Grace & le Libre-Arbitre. On raporte au même tems un autre Concile tenu à Valence, où S. Cesaire d'Arles qui étoit malade ne put pas assister ; il y fut question de la Grace ; Cyprien de Toulon y soutint fortement la Doctrine Catholique.

Le Concile de Vaison eut lieu le 7. Novembre 529. S. Cesaire y assista avec onze autres Evêques ; ce fut une assemblée de charité. On y fit toutefois cinq Canons pour établir certains usages suivis par le S. Siége, & les Eglises d'Orient touchant quelques priéres, comme *Kyrie eleison*, *Sanctus*, *Gloria Patri*, *&c.*

Le plus ancien modéle qui nous reste de l'Office de l'Eglise en Occident, est

An. 527. à 530. la regle de S. Benoit. On raporte à l'année 529. la fondation de son fameux Monastére du Mont Cassin. La vie de ce S. Patriarche des Moines d'Occident est assés connuë. Il commença sa Regle par la distinction des quatre sortes de Moines qu'il y avoit alors. Les Cenobites, les Anachoretes, ou Ermites, les Sarabaïtes & les Gyrovagues ou vagabonds ; il y détailla tout ce que les Moines qui vivoient sous sa conduite devoient faire la nuit & le jour : cette Regle a été ensuite reçuë par tous les Moines d'Occident.

SAINT Equice Pere de plusieurs Monastéres vivoit alors dans la Province Valerie en Italie, nommée aujourd'hui l'Abruzze Ulterieure. Il mourut vers l'an 540. & son Tombeau servit de refuge aux Moines pendant les incursions des Lombards.

LE Pape S. Felix mourut le 25. Septembre de l'année 530. Il avoit bâti l'Eglise de S. Cosme S. Damien, & fait rebâtir celle de S. Saturnin.

BONIFACE II.

SUITE DE L'ANNE'E 530. ANNE'ES 531. & 532.

BONIFACE II. fut ordonné le 28. Septembre 530. & gouverna l'Eglise jusques au 8. Novembre de l'année 532 Jean II. lui succeda.

APRE'S la mort de S. Felix, on élut pour son Successeur Boniface II. & dans le même tems un parti formé contre lui élut un nommé Dioscore qui fut ordonné dans la Basilique deConstantin pendant qu'on ordonnoit Boniface dans celle de Jule; mais le Schisme dura peu, Dioscore mourut un mois après.

BONIFACE assembla alors un Concile dans la Basilique de S. Pierre, il y fit passer un Decret qui lui donnoit pouvoir de désigner son Successeur, & obligea les Evêques à reconnoitre que ce seroit le Diacre Vigile; mais ce Decret fut ensuite cassé dans un autre Concile, & Boniface le brula même en presence des Evêques & du Senat. Ce Pape fit de gran-

An. 531. & 532. des liberalités à son Clergé, & fit distribuer une grande quantité de vivres dans un tems où l'on aprehendoit une famine.

LE 17. May 531. on tint un Concile à Tolede, où Montant Evêque de cette Ville presida ; il y eut six Evêques, & on y fit cinq Canons. Deux autres Evêques qui n'avoient pû y assister, Nebridius d'Egare, & S. Juste d'Urgel le souscrivirent. Ils étoient freres des deux autres Evêques Justinien de Valence & Elpide dont on ne sait pas le Siége. Ils laissérent tous quatre des Ecrits ; mais il ne reste qu'une explication du Cantique par Juste d'Urgel.

LE Pape Boniface tint un autre Concile à Rome le 7. Décembre 531. dans le Consistoire de S. André qui étoit au Vatican près l'Eglise de S. Pierre ; quatre Evêques, quarante Prêtres & quatre Diacres y assistérent. Il y eut deux Séances ; il mourut en 532. On remarque que c'est le premier Pape dont il ne soit point parlé dans le Breviaire Romain, ou dans le Martyrologe.

JEAN Second du Nom.

ANNE'ES 533. à 535.

JEAN II. surnommé Mercure, Romain de naissance, gouverna l'Eglise depuis le 22. Janvier 532. jusques au 28. Mai 535. S. Agapit lui succeda.

JEAN surnommé Mercure, Prêtre de l'Eglise Romaine du titre de S. Clement, fut le Successeur de Boniface II. & fut ordonné le 23. Janvier 532. Un Défenseur de cette Eglise se plaignit peu de tems après au Roi Athalaric, qu'on briguoit pour les Elections pendant la vacance des Siéges, & qu'on faisoit des promesses par écrit. Le Roi écrivit au Pape Jean pour faire observer un Decret du Senat fait sous Boniface, qui déclaroit nuls ces sortes d'Ecrits. Il permit toutefois aux Officiers de son Palais de prendre jusques à 3000. sols d'or, y compris l'expédition des Lettres, lorsqu'il y auroit un different touchant l'élection du Pape, esperant cependant que les Officiers riches ne prendroient rien du tout.

An. 533. à 535. L'EMPEREUR Juſtinien ayant fort à cœur la converſion des Infidéles & des Hérétiques, avoit fait alliance en 528. avec les Herules ou Erules encore Payens, & leur Roi Graïtis étant venu à C. P. il le fit baptiſer. Gordas Roi des Huns les plus voiſins du Boſphore s'allia auſſi avec les Romains, & reçut le Baptême; mais il fut égorgé par ſes Sujets de concert avec ſon Frere Moüagere qu'ils firent Roi. On raporte au même tems la converſion des Zanes Peuple d'Armenie, que Juſtinien avoit vaincus. Narſés commandant les Troupes de l'Empereur en Ethiopie, abbatit par ſon ordre les Temples des Blemyens & des Nobates qui adoroient les Idoles. Juſtinien ôta aux Hérétiques toutes les Egliſes qu'ils avoient dans ſes Etats; & les donna aux Catholiques. Les Ariens en avoient ſur-tout de très-riches. Il pourſuivit les Aſtrologues, fit des Loix ſeveres contre les blaſphêmes, défendit les lieux de débauche, principalement à C. P. & y fonda un Monaſtére de Pénitentes avec de grands revenus. Les Samaritains s'étant revoltez, furent traitez comme les Hérétiques.

PENDANT cette guerre un nommé Sylvain ſamaritain très-puiſſant & grand ennemi des Chrêtiens fut pris à Scythopolis, & brûlé au milieu de la Ville, comme S.

Sabas l'avoit prédit dix ans auparavant. Son Fils nommé Arſonne qui étoit à C. P. & avoit beaucoup de credit à la Cour, s'en plaignit ; l'Empereur & l'Imperatrice en furent indignez contre les Chrêtiens de la Paleſtine. Pierre Patriarche de Jeruſalem & les Evêques de ſa dépendance prié-rent S. Sabas d'aller demander à Juſtinien une remiſe des impoſitions pour la pre-miere & ſeconde Paleſtine, à cauſe des ravages des Samaritains ; il fit ce voyage pour la ſeconde fois en 531. à l'âge de 93. ans. Son ami S. Theodoſe étoit mort en 529. An. 533. à 535.

LE Patriarche Pierre avoit fait ſavoir à l'Empereur le voyage de S. Sabas ; ce Prince envoya au devant de lui le Pa-triarche Epiphane, Hypace d'Epheſe, & un autre Evêque nommé Euſebe. Quand le S. Vieillard fut arrivé, Juſtinien crut voir ſur ſa tête une couronne de lumiére ; il courut ſe proſterner à ſes pieds, le baiſa & lui demanda ſa Bénédiction. L'Impera-trice Theodora ſe proſterna auſſi devant lui, & le pria de lui obtenir un Fils ; le Saint ne répondit rien ; il dit enſuite aux Evêques que Theodora n'auroit point d'Enfans, de peur qu'ils ne fuſſent nour-ris de la Doctrine de Severe, & ne trou-blaſſent l'Egliſe plus qu'Anaſtaſe.

JUSTINIEN accorda à S. Sabas tout ce

An. 533. à 535. qu'il demanda. Le Saint étant de retour en Paleſtine au mois de Septembre, vint à Jeruſalem, y publia les ordres de l'Empereur, diſtribua à ſes Monaſtéres l'argent qu'il avoit apporté de C. P. & s'étant rendu à la Grande Laure, il y mourut le 5. Décembre ſuivant.

L'EGLISE d'Alexandrie étoit dans une étrange confuſion; les Eutychiens y dominoient, quoiqu'ils fuſſent diviſez en deux Sectes, dont les Chefs étoient Severe faux Patriarche d'Antioche qui s'y étoit refugié, & Julien d'Halicarnaſſe refugié en un autre endroit d'Egypte. Les Sectateurs de Severe furent nommez CORRUPTICOLES, parce qu'ils ſoutenoient que le Corps de Jeſus-Chriſt avoit été corruptible: ceux de Julien eurent le nom de PHANTASIASTES ou incorruptibles, ſoutenant que le Corps de Jeſus-Chriſt avoit été incorruptible. Le Diacre Themiſtius fit un Schiſme particulier; il ſe ſépara de la communion du Patriarche Timothée qui favoriſoit tantôt l'un tantôt l'autre parti.

JUSTINIEN avoit mandé Timothée à C. P. afin de l'obliger à ſe réünir aux Catholiques, ou à quitter ſon Siége; mais Timothée mourut pendant qu'il ſe préparoit à partir; les brigues des Competiteurs après ſa mort fortifiérent le Schiſme; le Clergé & les Puiſſances ſéculiéres favoriſoient

voriſoient Theodoſe Diſciple de Severe ; les Moines & le Peuple portoient Gaïen Archidiacre Sectateur de Julien. AR. 533. à 535.

C'ETOIT la coutume à Alexandrie que le nouvel Evêque veilloit auprès du Corps de ſon Prédeceſſeur, mettoit la main ſur ſa tête, & l'enſeveliſſoit lui même : puis mettant à ſon cou le Pallium de S. Marc, il prenoit poſſeſſion du Siége. Sur un Decret du Clergé, Theodoſe fut ordonné le ſoir dans la Cathédrale ; mais quand il voulut faire les funerailles de ſon Prédeceſſeur, le Peuple & les Moines le chaſſérent, & introduiſirent Gaïen. Theodora envoya Narſés au nom de l'Empereur pour rétablir Théodoſe, & Gaïen fut relegué à Carthage, puis en Sardaigne. Theodoſe demeura à Alexandrie pendant ſeize mois ; mais peu de gens communiquoient avec lui ; la plûpart tenoient pour Gaïen. Il y eut même une ſédition, Theodoſe alla à C. P. l'Imperatrice promit à Juſtinien que ce Patriarche recevroit le Concile de Calcedoine ; il déſavoüa l'Imperatrice, & fut exilé à ſix milles de la Ville.

JUSTINIEN vouloit cependant réünir à l'Egliſe Catholique les Partiſans de Severe ; il deſtina ſix Evêques qui étoient à C. P. pour entrer en conference avec ſix autres du parti de Severe. Un des Evêques

An. 533. à 535. Catholiques tomba malade ; cela n'interrompit pas la conference ; elle se tint dans une Sale du Palais. Avec les cinq Evêques Catholiques s'y trouvérent cinq Prêtres & un Député des Moines de Jerusalem : elle dura trois jours ; & le dernier l'Empereur y assista avec le Senat & le Patriarche Euphemius : Philoxene du parti des Severiens se rendit seul avec plusieurs des Clercs & des Moines qui accompagnoient les autres Evêques. On n'a pas les Actes de cette Conference, mais une Relation fidéle dans une Lettre d'Innocent Evêque de Marone au Prêtre Thomas.

L'EMPEREUR envoya quelque tems après consulter le Pape par Hypace d'Ephese & Demetrius de Philippes contre les Députez des Acemetes qui étoient déja allés à Rome soutenir qu'on ne devoit pas dire que la Sainte Vierge fût vraiment & proprement Mere de Dieu, & qu'un de la Trinité se fût incarné : ces Evêques portérent à Rome de riches présens avec les Lettres de Justinien & du Patriarche.

JUSTINIEN publia cependant un Edit adressé au Peuple de C. P. où il faisoit sa profession de Foi sur la Trinité & sur l'Incarnation, & anathêmatisoit nommément Eutychés, Nestorius & Appollinaire, le

Patriarche, & tous les Evêques & les Abbez qui étoient à C. P. y souscrivirent; & l'Empereur l'envoya en divers endroits. Onze jours après il publia une autre Constitution adressée au Patriarche Epiphane; où il faisoit mention de l'Edit précedent, & de sa Lettre au Pape qu'il nommoit Chef de tous les Evêques; il y reconnoissoit que toutes les hérésies élevées en Orient avoient été reprimées par le jugement du S. Siége. Il raportoit aussi l'erreur des Acemetes comme dans sa Lettre au Pape; & on y opposoit la confession de Foi de son Edit. An. 533. à 535.

PLUSIEURS croyent que ce fut vers ce tems-là, & à l'occasion de la députation des Acemetes, qu'Anatolius Diacre de l'Eglise Romaine consulta Ferrand Diacre de Carthage & Disciple de S. Fulgence sur cette expression; "Un de la Trinité ,, a souffert. ,, On auroit sans doute consulté S. Fulgence lui-même; mais il étoit mort le 1. Janvier 533. Depuis son retour à son dernier exil il composa plusieurs Ouvrages, & entr'autres dix Livres contre Fabien fameux Arien, qui avoit publié une fausse Relation d'une Conference qu'ils avoient eu ensemble; mais il n'en reste que des fragmens. Il écrivit aussi dans le même tems contre Fastidiosus, qui de Prêtre & Moine s'étoit rendu Arien.

An. 533. à 535. Il y a d'autres Ouvrages dont on ne sçait pas le tems; le plus célébre est le Traité de la Foi à Pierre, attribué autrefois à S. Augustin. On ne sçait pas non-plus le tems du Traité de la Trinité contre les Ariens adressé au Notaire Felix, & de celui de l'Incarnation à Scarila. Il y a deux autres Traitez ou Lettres au Diacre Ferrand; son dernier ouvrage est la Lettre au Comte Regin, qu'il ne put achever & que Ferrand continua: sa Vie écrite par ce Diacre est adressée à Felicien, qui après Fulgence occupa le Siége de Ruspe. Ferrand répondit à Anatolius que pourveu qu'on expliquât bien la Foi de la Trinité & de l'Incarnation, afin qu'il ne semblât pas que le Pere ou le S. Esprit fussent celui qui avoit souffert, on pouvoit dire qu'un de la Trinité avoit souffert; mais il voulut qu'on ajoutât ou qu'on sousentendît qu'il avoit souffert dans la chair. Ferrand écrivit sur le même sujet & dans le même sens à Severe Avocat de C. P. lui mandant toutefois de s'adresser au Pape & aux Evêques que leur Doctrine rendoit célébres.

C'EST peut-être au même Felicien que Denis le Petit adressa la Version de la Lettre de Proclus de C. P. aux Armeniens, qu'il traduisit par son ordre pour autoriser cette proposition, " Un de la

„ Trinité a souffert. „ Denis surnommé le Petit Moine & Prêtre de l'Eglise Romaine étoit recommandable par sa vertu & par sa science : il fit plusieurs Versions des Livres Grecs ; il traduisit le Code des Canons Ecclesiastiques, & fit le Recuëil de toutes les Decretales qu'il put trouver : il est l'Auteur de l'Ere Vulgaire. Cassiodore qui avoit vêcu plusieurs années avec lui l'invoquoit comme un Saint. An. 533. à 535.

LES Députez des Acemetes s'étant opiniâtrez dans leurs erreurs, le Pape Jean les sépara de la communion de toute l'Eglise ; mais il y eut quelques Moines à Rome qui à cette occasion se séparérent de la communion du Pape, & suivirent les Députez. Le Pape fit réponse à Justinien, approuva son Edit, & insera sa Lettre dans la sienne : ainsi il approuva autentiquement cette proposition, " Un „ de la Trinité a souffert, „ de la maniére que l'Empereur l'avoit énoncée ; ajoutant qu'il avoit souffert dans sa chair : cette Lettre est du 24. Mars 534. Après avoir renvoyé les Députez de Justinien, il écrivit aux Senateurs de Rome pour les instruire suivant leur desir de la réponse qu'il avoit fait à ce Prince.

JUSTINIEN insera la Lettre du Pape dans son code qu'il publia pour la seconde fois le 15. Novembre 534. Le Pape

An. 533. à 535. reçut vers ce tems-là les Lettres de S. Cesaire d'Arles & de quelques autres Evêques des Gaules touchant Contumelioſus de Riez convaincu de pluſieurs crimes par ſa propre confeſſion; il écrivit trois Lettres, une à Ceſaire, l'autre aux Evêques, & la troiſiéme au Clergé de Riez; il ordonna que le coupable fût enfermé dans un Monaſtére, & qu'il y eût dans ſon Egliſe un Evêque Viſiteur pour la célébration des ſaints Myſtéres, ſans toutefois ſe méler des Ordinations, ni toucher au Temporel de l'Egliſe.

ON tint un Concile en Gaule en 534. & un autre en 535. le ſecond d'Orleans avoit été tenu le 23. Juin 533. par ordre des trois Rois Theodoric ou Thierri, Childebert & Clotaire Fils de Clovis. On y avoit fait 21. Canons contre la Simonie, & divers autres abus. Ces Canons furent ſouſcrits par 26. Evêques & 5. Prêtres députez des abſens: ces Evêques étoient des quatre Provinces Lyonnoiſes, & des trois d'Aquitaine; les plus célébres ſont Honorat de Bourges, Préſident du Concile, Leonce d'Orleans, qui ſouſcrivit le ſecond, & S. Eleuthere d'Auxerre; S. Leon de Sens y envoya un Député; S. Flavius de Roüen connu dans ſon Egliſe ſous le nom de S. Flieu, & Injurioſus de Tours, quoiqu'Archevêques, ſouſcri-

virent après les Evêques. On voit par les souscriptions qu'on n'eut pas égard à la dignité des Siéges, & qu'on suivoit alors le rang de l'Ordination. Injuriosus étoit le quinziéme Evêque de Tours : lorsque le Roi Clotaire ordonna que toutes les Eglises de son Royaume payassent au Fisc la troisiéme partie de leurs revenus, il s'y opposa vivement, quoique les autres Evêques y eussent souscrit bien qu'à regret. S. Lo ou Lauto Evêque de Coutance, & S. Gal de Clermont étoient aussi à ce Concile. Les Gaules avoient encore dans ce tems-là plusieurs illustres Prélats, comme S. Nicet ou Nicetus Evêque de Treves, & S. Medard Evêque de Noyon, célébre par ses vertus & par ses miracles. S. Remi Evêque de Reims étoit mort en 533. & S. Romain qui lui succeda ne gouverna cette Eglise que deux ans. An. 533. a 535.

Le Pape Jean II. mourut le 28. Mai de l'année 535. après avoir tenu le S. Siége deux ans quatre mois & six jours.

SAINT AGAPIT ou AGAPET.

SUITE DE L'ANNE'E 535. ANNE'E 536.

S. AGAPIT Romain ne gouverna l'Egliſe que dix mois & dix-neuf jours. Il eut pour Succeſſeur S. Sylvere.

SAINT Agapit Archidiacre de l'Egliſe Romaine fut élu Pape cinq jours après la mort de Jean II. Contumelioſus Evêque de Riez avoit appellé au S. Siége du jugement des Evêques des Gaules porté en conſéquence des Lettres du Pape Jean II. S. Agapit écrivit ſur cet Appel le 18. Juillet 535. à S. Ceſaire d'Arles. Par une autre Lettre du même jour, il lui refuſa la permiſſion d'aliener les fonds de l'Egliſe pour nourrir les Pauvres.

LES Evêques d'Afrique envoyérent au Pape vers ce tems-là une Lettre Synodale touchant le rétabliſſement de leurs Egliſes. Juſtinien avoit conquis l'Afrique en 534. & après avoir rétabli l'état temporel, il avoit donné ſes ſoins aux Egliſes; il en

bâtir une grande quantité, & cinq dans la seule Ville de Leptis, dont la plus considerable étoit dédiée à la Ste. Vierge. Belisaire qui triompha à C. P. à l'occasion de la Conquête de l'Afrique, porta dans cette Ville les Vases sacrez du Temple de Jerusalem que Genseric avoit enlevez de Rome, & Justinien les envoya aux Eglises de Jerusalem. An. 535. & 536.

BONIFACE de Carthage étant mort, on lui donna pour Successeur Reparat, qui convoqua un Concile Général, suivant la coutume interrompuë pendant 100. ans. 217. Evêques assistérent à ce Concile; on y examina comment il falloit recevoir les Evêques Ariens qui se faisoient Catholiques; & on y résolut de consulter le S. Siége, auquel on envoya deux Evêques en qualité de Députez; on les chargea d'une Lettre Synodale pour le Pape, par laquelle on demandoit si on pouvoit élever à la Clericature les enfans baptisez par les Ariens. On confirma dans le Concile l'exemption des Monastéres aux conditions portées par les autres Conciles; & l'on demanda à l'Empereur la restitution des biens & des droits des Eglises d'Afrique usurpez par les Vandales: ce que Justinien accorda par une Loi du 1. Août 535.

JUSTINIEN fit la même année plusieurs

An. 536. autres Loix en faveur de l'Eglise ; elles sont toutes comprises entre les Novelles, posterieures à la publication du Code. Ayant appris l'Ordination du Pape Agapet, il lui envoya sa confession de Foi, & le pria de conserver dans les dignitez Ecclesiastiques les Ariens convertis. Il lui parloit aussi d'Achille de Larisse ordonné à la place d'Etienne par Epiphane de C. P. & lui demandoit enfin de nommer son Vicaire en Illyrie l'Evêque de Justinianée, Ville qu'il avoit fait bâtir dans la Dardanie.

LE Pape par sa réponse du 15. Octobre 535. approuva la confession de Foi de Justinien, & lui représenta, à l'occasion des Ariens, qu'il ne pouvoit rien faire contre les Canons ; il commit l'affaire d'Etienne de Larisse aux Legats qu'il devoit envoyer incessamment, & remit à faire savoir par eux sa résolution touchant la nouvelle Ville. Il envoya en effet Sabin de Canuse, Epiphane d'Eclane, Astere de Salerne, Rustique de Fesule, & Leon de Nole en qualité de ses Legats à C. P.

LA Lettre Synodale des Evêques d'Afrique étoit adressée au Pape Jean ; comme on apprit sa mort avant le départ des Députez, & l'élection d'Agapit, Reparat joignit une Lettre de felicitation au nouveau Pape, qui ayant lû celle qu'on avoit adressé à son Prédecesseur, répondit

qu'on devoit s'en tenir aux Canons, & recevoir les Ariens dans l'Eglise Catholique sans aucun rang parmi le Clergé. L'Afrique se rétablissoit après tant de souffrances par les soins de Justinien; les Maures voisins de Tripoli, qu'on nommoit Pacati, se firent Chrêtiens, de-même que les Gadabitains voisins de Leptis. Il y avoit deux Villes à l'extrêmité de la Pentapole, nommées Augila; on y adoroit Ammon & Alexandre, & on leur offroit des Sacrifices; Justinien en rendit les Habitans Chrêtiens, & bâtit chez eux une Eglise dediée à la Ste. Vierge. Il changea en Eglise un Temple que les Juifs avoient à Borion Ville voisine des Marusiviens, & leur fit embrasser le Christianisme. An. 536.

Du consentement de Theodebert Fils de Thierri Roi de Mets, on tint le 8. Novembre 535. un Concile à Clermont en Auvergne, auquel assistérent sous Honorat de Bourges qui y présidoit, S. Gregoire de Langres, S. Hilaire de Mende, Auricius de Limoges, Flavius de Reims, S. Nicet de Treves, Deuterius de Lodeve, S. Dalmace de Rodez, Loup de Châlon sur Saone, S. Domitien de Tongres, S. Venances de Viviers, Desiré de Verdun, Gramace de Vindonesse à présent Windisch dans le Canton de Berne, Siége qui

An. 536. a été transferé à Constance, & deux autres Evêques dont on ne sçait pas le nom. On fit dans ce Concile seize Canons sur divers points de Discipline, & pour corriger l'abus qui commençoit de s'introduire, d'obtenir les Evêchez par la faveur du Prince.

ON vit fleurir vers le même tems dans les Gaules un grand nombre de Monastéres, parmi lesquels on remarque particuliérement celui que S. Porcien avoit fondé en Bourgogne, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un Prieuré; celui de Combronde en Auvergne, également aujourd'hui un simple Prieuré; l'Abbaïe de Celle en Berri que possedent maintenant les Feüillans, celle de Reomaüs en Bourgogne fondée par S. Jean Prêtre, & que l'on connoit à présent sous le nom de Moustier S. Jean; S. Seine, en Latin *Sequanus*, avoit été Disciple de S. Jean, & fonda le Monastére de Seguſtre, qu'on a nommé depuis S. Seine. Il y avoit aussi en Neustrie deux célébres Fondateurs de Monastéres, S. Marcou & S. Euroul originaires de Bayeux. Il y a encore aujourd'hui une Abbaïe sous le nom de S. Euroul; & l'on distingue un autre Saint de même nom qui vivoit aussi dans ce tems-là auprès de Beauvais.

EPIPHANE de C. P. mourut en 535.

Antime Evêque de Trebiſonde, qui fut mis à ſa place par le credit de Theodora, paſſoit pour Catholique ; mais comme l'Imperatrice, il étoit ennemi du Concile de Calcedoine. Ephrem d'Antioche ayant appris ſon Ordination, écrivit à l'Empereur de faire en ſorte que les Lettres Synodales d'Anthyme fuſſent entiérement conformes à la Doctrine de l'Egliſe. Ephrem ſavoit quels étoient les ſentimens d'Epiphane ; trouvant que ſes Lettres ne contenoient rien d'impie, il les reçut ; mais il lui écrivit qu'il eût à s'expliquer plus clairement, & à anathêmatiſer Eutychés & ſa Doctrine. An. 536.

CEPENDANT l'Ordination d'Anthime encouragea tellement les Acephales, que Severe, Pierre d'Apamée, & un Moine Syrien nommé Zoara, leurs principaux Chefs vinrent à C. P. y tinrent des Aſſemblées dans des Maiſons particuliéres, & oſérent même y baptiſer. Les Abbez Catholiques de C. P. voulurent en donner avis au Pape ; S. Agapet devoit venir à C. P. ils attendirent ſon arrivée : après avoir toutefois obtenu de l'Empereur qu'il feroit exécuter ce que le Pape ordonneroit canoniquement contre les Schiſmatiques.

JUSTINIEN vouloit reprendre l'Italie. Theodat Roi des Goths obligea le Pape d'aller à C. P. pour moyenner la paix.

An. 536. S. Agapit entreprit ce voyage, & en arrivant en Gréce, il guerit un jeune homme qui ne pouvoit ni parler, ni marcher; le S. Pontife entra dans C. P. le 2. Février 536. avec ses cinq Legats, & les Clercs qu'il avoit amenés; il reçut avec honneur tous ceux que l'Empereur envoya au devant de lui; mais il ne voulut pas voir Anthyme. Il n'y eut cependant pas moyen de détourner Justinien de la guerre d'Italie: ainsi le Pape se reduisit à traiter les affaires de la Religion; il refusa toûjours d'admettre à sa communion le Patriarche, exigeant qu'il donnât une confession de Foi Catholique, & qu'il retournât à son Eglise de Trebisonde; il persuada même à l'Empereur de le déposer; mais Anthime par l'avis de Severe quitta son Siége.

LE Pape tint cependant un Concile à C. P. où ce Patriarche fut déposé; on condamna avec lui Severe, Pierre & Zoara. A la Place d'Anthime on élut Mennas que le Pape consacra de ses mains; on en donna avis à Pierre de Jerusalem par une Lettre Synodale que S. Agapit souscrivit.

ONZE Evêques d'Orient ou de Palestine présentérent ensuite au Pape une Requête contre les Schismatiques, le qualifiant de Pere des Peres, & de Patriarche. Les Abbez de C. P. & de ces deux Provinces en présentérent une autre sur le même su-

jet ; le Pape les envoya à l'Empereur, & mourut avant que l'affaire fut examinée ; sa mort arriva le 22. Avril 536. il se préparoit pour-lors à retourner à Rome, & avoit déja nommé le Diacre Pelage pour son Apocrisiaire auprès de Justinien. Son Corps fut porté à Rome & enterré à S. Pierre. An. 536.

CEPENDANT pour achever ce que le Pape avoit fait, l'Empereur convoqua un Concile à C. P. auquel Mennas préſida, & où les Legats du S. Siége assistérent avec 52. Evêques, sans les Députez des absens ; il y eut cinq Sessions tenuës le 2. 6. 10. & 21. Mai, & 4. Juin de la même année 536. L'affaire des Schismatiques fut examinée ; on les y condamna, & l'Empereur assista à la derniére Séance ; par une Constitution du 6. Août il confirma le jugement du Concile, proscrivit les Schismatiques, & condamna au feu les Ecrits de Severe, & ceux qui les transcrivoient à avoir le poing coupé.

LES Députez des Moines de la Palestine portérent toutes ces piéces à Jerusalem.

Le Patriarche assembla son Concile le 19. Septembre : on y confirma tout ce qui avoit été fait à C. P. Il est à croire qu'on en fit de même dans plusieurs autres Provinces.

SAINT SILVERE.

SUITE DE L'ANNE'E 536. ANNE'ES 537 & 538.

S. SILVERE Fils de S. Hormisdas avant son Pontificat, tint le S. Siége après S. Agapit jusques au mois de Juin 538 & eut pour Successeur Vigile.

LOrsqu'on eut appris à Rome la mort du Pape Agapit, le Roi Theodat fit élire Silverius Soûdiacre de l'Eglise Romaine. Mais à C. P. l'Imperatrice Theodora ayant fait appeller Vigile Diacre de la même Eglise, qui étoit dans cette Ville, lui promit de le faire élire Pape, s'il s'engageoit à condamner le Concile de Calcedoine, & approuver la Doctrine d'Anthime & de Severe. Le Diacre y consentit, & vint en Italie; il trouva Sylvere sur le Thrône Pontifical; & se rendit à Ravenne auprès de Belisaire que Theodora avoit chargé de ses ordres, & qui prit Rome le 10. Décembre 536. Le Siége en fut toutefois long; & on remarqua le respect des Goths pour les

Eglises de S. Pierre & de S. Paul, toutes deux hors la Ville. Les Goths reprirent cette Ville en 537. & le Pape Silvere fut injustement accusé de leur avoir écrit qu'il la leur feroit livrer. Sur ce faux prétexte Belisaire le fit arrêter ; le lendemain il assembla les Prêtres, les Diacres, & tout le Clergé de Rome, & leur ordonna d'élire un autre Pape ; on se rendit à l'autorité de ce Général, & Vigile fut ordonné le 22. Novembre 537. Quant à Silvere, on l'envoya en exil à Patave en Lycie : mais l'Evêque de cette Ville alla trouver l'Empereur, & le menaça du Jugement de Dieu, pour avoir ainsi fait chasser le Chef de toute l'Eglise. Justinien qui avoit ignoré les ordres de Theodora à Belisaire, fit examiner l'affaire. Silvere fut jugé innocent & rétabli. Vigile craignant alors d'être chassé, eut recours à Belisaire, qui fit passer Silvere dans l'Isle Palmaria, où il mourut de faim au mois de Juin 538. après deux ans de Siége. An. 537. & 538.

VIGILE fut reconnu Pape même avant la mort de Silvere, par quelques-uns qui apparemment le croyoient canoniquement élu : on l'infere de sa réponse ou consultations, dont il sera parlé. Cependant on peut bien dire que Maître dans Rome, il reçut ces consultations, quoiqu'elles fussent pour Silvere alors exilé, & qu'il

y répondit ſe portant pour vrai Pape. Il profeſſa toujours la Foi Catholique ; il en donna même un témoignage autentique à l'Empereur Juſtinien, déclarant qu'il recevoit les quatre premiers Conciles & la Lettre de S. Leon, & qu'il anathématiſoit en particulier Severe, Pierre d'Apamée, Anthime, Zoara & Theodoſe d'Alexandrie.

VIGILE.

SUITE DE L'ANNE'E 538. ANNE'ES 539. 540. & 541.

VIGILE Diacre de l'Egliſe Romaine tint le S. Siége 16. ans & 7. mois, depuis qu'il fut reconnu Pape legitime, & mourut le 11. Janvier 555. ſon Succeſſeur fut Pelage I. le Siége ayant vaqué 3. mois & 7. jours.

APRE'S la mort de Sylvere, le Clergé de Rome, ſoit par amour de la paix & de l'union, ſoit par crainte de Beliſaire, élut Vigile, qu'il n'avoit regardé juſqu'alors que comme un Anti-Pape.

PROFUTURUS de Brague en Luſitanie avoit conſulté le Pape Vigile au ſujet des Priſcillianiſtes, & ſur quelques points de Diſcipline. Vigile lui répondit le 29.

Juin 538. conformement à la Doctrine Catholique & aux Canons. On voit dans sa Lettre l'Eau-bénite bien expreſſement marquée. Il avoit déja répondu conformement à la ſaine Doctrine à Theodebert qui l'avoit fait conſulter ſur la Pénitence qu'on devoit impoſer à celui qui avoit épouſé la Femme de ſon Frére; il écrivit là-deſſus à S. Ceſaire d'Arles, & lui renvoya cette affaire; ſa Lettre eſt du 3. Mars 538. & il n'étoit pas encore alors legitime Pape. An. 539. a 541.

Les Evêques du Royaume de Childebert s'étoient aſſemblez à Orleans le 7. Mai de la même année 538. & avoient célébré le troiſiéme Concile de cette Ville. On y fit 33. Canons, qui furent ſouſcrits par 19. Evêques préſens, & 7. Prêtres députez des abſens; S. Loup Archevêque de Lyon y préſida: il y eut quatre autres Metropolitains, S. Pantagathus de Vienne, Leon de Sens, Arcade de Bourges, & Flavius de Roüen, Les Evêques les plus remarquables étoient S. Eleuthere d'Auxerre, S. Lo de Coutance, S. Agricole de Châlons, S. Gregoire de Langres, S. Gal de Clermont, & S. Aubin d'Angers.

THEODOSE d'Alexandrie ayant été exilé, Paul Abbé de Tabenne fut ordonné à ſa place par le Patriarche Mennas à la recommandation du Diacre Pelage qui le

An. 539. à 541. connoissoit Orthodoxe. Justinien lui donna l'autorité sur les Ducs & sur les Tribuns de l'Egypte & de ses dépendances; afin d'ôter les Charges aux Hérétiques, & les donner aux Catholiques. Paul arrivé à Alexandrie obligea par crainte ou par adresse toute la Ville, & tous les Monastéres à recevoir le Concile de Calcedoine; mais ayant voulu déplacer Elie Maître de la Milice, cette affaire mal conduite procura sa propre déposition, & Zoïle Catholique comme lui fut ordonné à sa place.

LES Eutychéens, ou Acephales, se divisoient tous les jours en nouvelles sectes. Theodose étant à C. P. donna occasion à celle des AGNOÏTES ainsi nommés du mot Grec AGNOEM, ignorer, parce qu'ils disoient que J. C. comme homme ignoroit l'heure du Jugement; l'erreur des TRITEÏTES qui admettoient trois natures dans la Trinité, comme trois Hypostases, commença dans le même tems par Jean Grammairien Alexandrin surnommé PHILOPONOS; ou Laborieux qui étoit leur Chef.

LE Diacre Pelage, Legat du Pape, étant de retour à C. P. d'un voyage en Palestine, quelques Moines lui apportérent des Extraits des Livres d'Origene disant vouloir en poursuivre la condam-

nation. Pelage, qui sçavoit que Theodore de Cesarée en Cappadoce étoit Origeniste, se joignit à Mennas Patriarche de C. P. pour appuyer la Requête que les Moines présentérent à l'Empereur ; ce Prince qui aimoit à decider sur la Religion, fit dresser un long Edit, où il exposa les erreurs d'Origene, l'anathematisa avec ses Sectateurs. Le Patriarche, & tous les Evêques qui étoient à C. P. souscrivirent cet Edit ; on l'envoya au Pape Vigile, à Zoïle d'Alexandrie, à Ephrem d'Antioche & à Pierre de Jerusalem, qui le souscrivirent aussi, Domitien d'Ancyre & Theodore de Cesarée furent eux-mêmes obligés d'y souscrire, mais la suite fit voir qu'ils avoient souscrit malgré eux. Ces deux Evêques étoient du nombre des Abbés & des Moines qui avoient signé la Requête presentée au Pape Agapit contre les Schismatiques ; ils avoient trouvé le moyen de se faire connoître à l'Empereur, & avoient beaucoup de credit à la Cour : credit sur lequel les Origenistes faisoient fond. An. 539. à 541.

JUSTINIEN fit vers ce tems-là plusieurs Constitutions sur les matiéres Ecclésiastiques. Il y en a deux de l'an 538. adressées à Mennas ; & trois des 20. Février, 18. Mars & 1. Mai 541. Il y a encore un rescript particulier de la même année, qui

An. 539. 2 confirme les priviléges de l'Eglise de Carthage, & un autre de l'année suivante 541. pour confirmer tous les Canons du Concile d'Afrique de 535.; depuis les rescripts de 541. on commença de compter par le Regne des Empereurs, & la coûtume de compter par les Consulats fut abolie. On trouve encore des Loix de 541. touchant la Juridiction Ecclésiastique; & plusieurs autres qui ont raport à la Réligion, peuvent être raportées à la conversion des Abasges Peuple Barbare qui habitoit vers le Caucase; l'Empereur leur défendit de faire des Eunuques; cela les obligea d'embrasser le Christianisme; & il fit bâtir chez eux une Eglise dediée à la Sainte Vierge, & leur envoya des Prêtres.

Le quatriéme Concile d'Orleans fut tenu en 541. on y fit 38. Canons; le premier ordonnoit de célébrer la Pâque selon le calcul de Victorius; Victor de Capouë montra toutefois peu de tems après que ce calcul n'étoit pas exact. 38. Evêques signérent les Canons de ce Concile, onze Prêtres pour les absens, & l'Abbé Amphiloque pour Amelius de Paris. Ces Evêques s'étoient assemblés des trois Royaumes de France; Leonce de Bourdeaux y presida, il y avoit trois autres Metropolitains Aspase d'Ausch, Flavius de Rouën

& Injurioſus de Tours. Les Evêques les plus connus étoient S. Gal de Clermont, S. Dalmace de Rodés, S. Eleuthere d'Auxerre, S. Innocent du Mans, S. Agricole de Châlons ſur Saone & S. Fermin d'Uzés. S. Arcade de Rouën étant malade y envoya un Deputé; il mourut le 1. Août de la même année; & S. Deſiré ſurnommé Theodule lui ſucceda, Marc Evêque d'Orleans ſouſcrivit le dernier. An. 539. à 541.

S. LEON de Sens n'y aſſiſta pas. Il avoit encouru la diſgrace du Roi Childebert en ſoûtenant les Droits de ſon Egliſe. Sens étoit du Royaume de Theodebert qui regnoit à Metz; & Melun de celui de Childebert qui regnoit à Paris. Childebert vouloit diſtraire Melun du Diocèſe de Sens; S. Leon s'y oppoſa, & mourut peu après le Concile d'Orleans.

ANNE'ES 542. à 545.

L'EMPEREUR Juſtinien procura en 542. la converſion des Auximiſtes Indiens; ou plûtôt Ethiopiens, & leur donna un Evêque & des Clercs pour les inſtruire. On commença auſſi cette année à célébrer à C. P. la Fête de la Purification, nommée par les Grecs HYPAPANTE, c'eſt-à-dire, la rencontre de Notre-Seigneur avec Simeon & Anne.

DEPUIS 540. les Perſes faiſoient de grands ravages ſur les terres des Romains,

An. 542. à 544. Leur Roi Cosroës avoit pris & ruiné Sura Ville sur l'Euphrate ; d'autres Villes se rachetérent. Les Ambassadeurs Romains firent avec lui une paix honteuse ; en attendant la ratification, Cosroës fit brûler à Daphné l'Eglise S. Michel, & rançonna Apamée. On y conservoit un morceau de la vraye Croix haut d'une coudée, que les Habitans regardoient comme leur plus sure défense. On le montroit tous les ans à certains jours. L'Historien Evagre témoigne qu'étant alors aux petites Ecoles, il fut témoin d'un miracle qui arriva dans ce tems-là. Le Peuple craignant la perfidie de Cosroës, pria l'Evêque de montrer la Croix pour l'adorer encore une fois avant mourir. Lorsqu'on l'eût decouverte, on vit au lambris une grande lumiére qui la suivoit à mesure qu'on la portoit en Procession, & qui disparut lorsqu'elle fut renfermée ; l'Evêque qui la portoit parut suivi d'un grand feu qui éclairoit sans brûler.

CEPENDANT Justinien ratifia la paix ; cela n'empêcha pas Cosroës de faire le Siége de Dara. L'Empereur regarda cette hostilité, comme le signal d'une nouvelle guerre, & rapella Belisaire d'Italie. Les Goths prirent alors le dessus ; & sous leur Roi Totila devinrent redoutables. Ce Prince fier & cruel s'adoucit toutefois

après

après qu'il eut vû Saint Benoit, qui lui prédit ce qui devoit lui arriver, & se recommanda même à ses priéres. An. 542. à 545.

Il y avoit déja long-tems que la sainteté de Benoit étoit en vénération. Ses Miracles le rendoient illustre. On en raporte un grand nombre, entr'autres celui de la resurrection d'un Enfant que le Pere exposa mort à la porte du Monastére, disant à S. Benoit de lui rendre son Fils. S. Benoit avoit une Sœur nommée Scholastique qui vivoit aussi en grande sainteté dans un Monastére proche du sien, & qui mourut peu de tems avant lui; il vit son ame entrer au Ciel en forme de Colombe; & mourut lui-même le 21. Mars de l'année suivante 543. Il a passé pour constant dès le IXe. Siécle qu'à la priere d'un Evêque du Mans, S. Benoit avoit envoyé S. Maur, & quatre autres de ses Disciples en France, & que S. Maur ayant trouvé cet Evêque mort, & son Successeur peu disposé à le recevoir, un Seigneur nommé Florus lui avoit donné la Terre de Glanfeüild. On dit toutefois que c'est sous le Regne de Theodebert que S. Maur Diacre vint dans le Diocèse d'Angers, & y fonda le Monastére de Glanfeüild connu aujourd'hui sous le nom de S. Maur sur Loire, & que Bertufe fut son Successeur. S. Maur mourut en 580. à ce qu'on croit.

An. 542. à 545. S. CESAIRE d'Arles mourut vers l'an 542. ou 543. après 40. ans d'Epiſcopat, ſes Miracles furent ſans nombre après ſa mort ; Cyprien de Toulon, qui aſſiſta au IVe. Concile d'Orleans écrivit le premier Livre de ſa vie ; d'autres Evêques travaillérent au ſecond. Ils étoient ſes Diſciples, & avoient été témoins de ſes vertus & de ſes Miracles. On portoit tous les jours devant lui une Croix benite ornée d'or & d'argent. Cet honneur étoit alors commun à tous les Evêques ; & a été depuis reſervé aux ſeuls Archevêques. Auxanius fut ſon Succeſſeur ; & le Pape Vigile lui donna le Pallium du conſentement de l'Empereur, comme on le voit par ſa Lettre du 18. Octobre 543. ; dix-huit mois après, par ordre du Roi Childebert & avec le conſentement de l'Empereur, il l'établit ſon Vicaire dans les Gaules. Auxanius mourut en 545. le Pape accorda les mêmes priviléges à ſon Succeſſeur Aurelien.

ARATOR preſenta au Pape Vigile ſon Poëme des Actes des Apôtres en Vers Exametres en 544. ; il le recita publiquement dans l'Egliſe de S. Pierre aux Liens. Ce fut auſſi vers le même tems que Totila s'avança pour aſſiéger Rome. On en chaſſa tous les Clercs Ariens, les ſoupçonnant d'intelligence avec les Goths ; Juſtinien informé du danger que couroit l'Ita-

lie y renvoya Beliſaire en 545. à la priere du Pape. Totila irrité de ce que S. Cerbon en Toſcane exerçoit l'hoſpitalité envers les Soldats Romains, voulut le donner en ſpectacle & le faire devorer par des Ours. On en lâcha contre lui un très-cruel, mais comme il fut près du S. Evêque, il baiſſa la tête, & lui lecha les pieds. Le Peuple étonné fit un grand cri; & Totila touché de vénération pour S. Cerbon le renvoya. An. 542. à 545.

LE Diacre Pelage revint dans ce tems-là de C. P. à Rome, il avoit été fort avant dans la faveur de Juſtinien; il apporta de grandes richeſſes dont il employa enſuite une grande partie au ſoulagement du Peuple. Ste. Clotilde, Epouſe du Roi Clovis, mourut en 543. ſelon M. Fleury; mais ſelon d'autres en 548. L'Auteur du nouvel Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France raporte cette mort à l'année 545. elle arriva à Tours, & le Corps de la Sainte fut porté à Paris & enterré à côté de celui de Clovis.

ANNE'ES 546. à 549.

THEODORE de Ceſarée en Cappadoce ſe prévalut, à ce qu'on croit, de l'abſence du Legat Pelage pour ſe vanger de la condamnation d'Origene par celle des trois Chapitres, & diminuer en même tems par là l'autorité du Concile de Cal-

An. 546. à 549. cedoine. Il entreprit de faire condamner Theodore de Mopſueſte, qui avoit beaucoup écrit contre Origene, & qui d'ailleurs ſembloit avoir été approuvé par le Concile. Il ſuivit en cela l'ouverture qu'on avoit donnée de condamner les morts, lorſqu'on condamna Origene, & ſatisfit ſon inclination, étant lui-même Origeniſte & Acéphale.

VOYANT que Juſtinien écrivoit contre les Acéphales, il lui dit que le plus court moyen de les réunir à l'Egliſe Catholique c'étoit de condamner les Ecrits de Theodore de Mopſueſte, à qui le Concile de Calcedoine avoit donné des loüanges & la Lettre d'Ibas qu'on y avoit déclarée Orthodoxe, quoique entiérement Neſtorienne, les Acéphales, ajouta-t'il, recevront par ce moyen le Concile, n'étant choqués que ſur ces deux Points.

JUSTINIEN ne s'apperçut pas de l'artifice. Il promit de faire ce que Théodore deſiroit; & quittant l'ouvrage qu'il avoit commencé contre les Acéphales, il en compoſa un autre pour la condamnation des trois Chapitres: ou plûtôt ce fut Theodore de Ceſarée qui le compoſa lui-même ſous le nom de l'Empereur. Cet Ouvrage portoit le titre de confeſſion de foi, il étoit en forme d'Edit ou de Lettre adreſſée à toute l'Egliſe, & chaque Article

exprimoit les principales erreurs attribuées à Theodore de Mopsueste, à Theodoret de Cyr & à Ibas. Cet Edit étoit sans datte, mais on convient qu'il fut publié en 546. L'Empereur écrivit des Lettres très-pressantes à tous les Evêques pour les obliger à souscrire. Mennas de C. P. fit d'abord difficulté, disant que c'étoit contrevenir au Concile de Calcedoine ; il souscrivit toutefois sous condition qu'il retireroit sa souscription, si le Pape ne l'approuvoit pas. Cependant Dacius de Milan & quelques autres Evêques qui étoient à C. P. se séparérent de sa Communion, de même qu'un grand nombre de Catholiques : Zoïle d'Alexandrie souscrivit. Ephrem d'Antioche craignant d'être chassé, en fit de même ; & Pierre de Jerusalem, malgré sa déclaration en présence d'une grande assemblée de Moines, qu'on agissoit contre le Concile de Calcedoine en souscrivant, souscrivit enfin lui-même. An. 546. à 549.

PLUSIEURS Evêques protestérent contre les souscriptions que Mennas les obligeoit de donner, & remirent des Libelles au Diacre Etienne qui s'étoit séparé de sa Communion, afin qu'il les envoyât au Pape. Ceux qui souscrivoient étoient largement recompensés ; on déposoit ceux qui refusoient ; on les envoyoit en exil ;

An. 546. à 549. plusieurs s'enfuïrent & se cachérent; le scandale fut tel que Theodore de Cesarée disoit lui-même que Pelage & lui méritoient d'être brûlez vifs pour l'avoir excité. Ephrem d'Antioche & Pierre de Jerusalem moururent peu après. Domnus & Macaire leur succedérent. Ephrem avoit écrit plusieurs Ouvrages pour la défense du Concile de Calcedoine, de S. Cyrille & de S. Leon; Photius en a conservé les Extraits.

IL y eut en 546. differens sentimens à C. P. sur le jour auquel on devoit célébrer la Pâque. Le Peuple fit le dernier jour gras le Dimanche 4. Fevrier; L'Empereur mieux instruit, le fit seulement le 11. Pâques, ne devant être que le 8. Avril; il arriva que le Peuple jeûna trop d'une semaine: les Grecs commencent leur abstinence le lundi après le Dimanche que nous nommons la Sexagesime, & eux TES APROCREO ou le Dimanche gras. Ils ne mangent point de viande pendant cette semaine, mais seulement des laitages & des œufs; & le lundi après le Dimanche de la Quinquagesime qu'ils nomment TES TYROPHAGON, c'est-à-dire le Dimanche du fromage; ils entrent en Carême, jeûnent & ne mangent plus ni œufs ni laitage, ni même du poisson & de l'huile. Ils commencent leur Carême

plûtôt que nous, parce qu'ils ne jeûnent point le Samedi, excepté le Samedi Saint. An. 546. à 549.

TOTILA prit Rome le 17. Décembre de la même année 546. & ayant mis cette Ville au pillage, il se retira. Belisaire y étant revenu, en fit relever les murailles. Le Pape Vigile avoit alors reçu ordre de l'Empereur de se rendre à C. P. il s'arrêta long-tems en Sicile, où il vit Dacius de Milan qui s'y étoit retiré depuis que les Goths avoient ruiné sa Ville, & qui apprenant le scandale que causoit à C. P. la condamnation des trois Chapitres, voulut y retourner. Zoïle d'Alexandrie informé que le Pape venoit à C. P. lui envoya des Députez en Sicile se plaindre qu'on l'avoit forcé de souscrire.

PELAGE qui étoit resté à Rome, & un autre Diacre de l'Eglise Romaine, instruits de la condamnation des trois Chapitres, prirent soin de l'Eglise en l'absence du Pape; ils écrivirent à Ferrand Diacre de Carthage de déliberer sérieusement sur cette affaire avec les Evêques d'Afrique les plus zélez & les mieux instruits, & de leur mander leur commune resolution; ils inserérent dans leur Lettre que cette condamnation avoit été faite par la suggestion des Acéphales.

FERRAND ne répondit que long-tems après; ce fut néanmoins avant que les

An. 546. à 549. Egliſes d'Afrique ſe déclaraſſent. Il diſoit dans ſa Lettre qu'il ne falloit admettre aucune reviſion de ce qui avoit été decidé par le Concile de Calcedoine. L'Empereur Juſtinien avoit envoyé ſon Edit en Afrique. L'Evêque Pontien lui écrivit de prendre garde que ſous pretexte de condamner Theodoret & Ibas dont il diſoit ne pas avoir vû les Ecrits, on ne relevât l'Héréſie d'Eutychés.

VIGILE reçut en chemin une Lettre de l'Empereur qui l'exhortoit à garder la paix avec Mennas & les autres Evêques. Il en prit occaſion d'écrire lui-même au Patriarche, qu'il vouloit maintenir la paix, pourveu qu'elle fût veritable & utile à l'Egliſe; mais qu'après ce qui s'étoit paſſé à C. P. Mennas devoit reparer ſa faute. Le Pape arriva enfin dans cette Ville le 25. Janvier 547. Juſtinien le reçut avec honneur; cependant Vigile ne communiqua point encore avec Mennas à cauſe des trois Chapitres: au contraire, il condamna l'Imperatrice Theodora & les Acéphales. Il s'appaiſa toutefois peu après, & reçut Mennas à ſa Communion. On voulut le preſſer alors de condamner les trois Chapitres; il s'écria publiquement dans une aſſemblée: " Quoique vous me „ teniés captif, vous ne tenés pas S. Pierre. „ Il aſſembla bientôt après un Concile

avec environ 70. Evêques qui lui étoient unis ; & après plusieurs actions, il le rompit, priant les Evêques de donner chacun leur avis par écrit ; lorsqu'on les lui eut remis, il les envoya au palais. Facundus Evêque Africain donna pour reponse l'Extrait de son Ouvrage pour les trois Chapitres ; il publia depuis, entr'autres choses. " Quand on trouve des erreurs dans les Ecrits des Peres de l'Eglise, ils sont excusables par leur bonne intention, ce n'est pas l'ignorance qui fait l'Hérétique, c'est l'attachement opiniatre à une erreur condamnée. " Le Samedi Saint de l'année 548. onziéme d'Avril, le Pape remit son Ecrit qu'il nomma *Judicatum* ; il y condamna les trois Chapitres sans préjudice du Concile de Calcedoine, & à la charge que cette question demeureroit assoupie pour toujours ; & il crut pouvoir user de cette condescendance dans une Question de fait, où la Foi n'étoit point interessée. Ce *Judicatum* étoit adressé à Mennas, & il en envoya copie à Rome au Diacre Pelage. An. 546. à 549.

Les ennemis des trois Chapitres furent choqués de la reserve que le Pape avoit mise dans son *Judicatum* : " Sauf l'autorité du Concile de Calcedoine : " les Défenseurs ne pouvoient souffrir qu'il les eût condamnez, ainsi personne n'étoit

An. 546. à 549. content. Les derniers étoient très-nombreux : c'étoit tous les Evêques d'Afrique, d'Illyrie & de Dalmatie, qui se retirérent à ce sujet de la Communion du Pape. Rustique & Sebastien deux de ses Diacres s'en retirérent aussi, & mandérent même dans les Provinces que Vigile avoit abandonné le Concile de Calcedoine.

Ces Diacres écrivirent en particulier à S. Aurelien d'Arles, pour s'éclaircir de la verité ; ce Prélat envoya Anastase à C. P. avec des Lettres pour le Pape. S. Aurelien fonda en 547. un Monastére d'hommes à Arles, par la liberalité du Roi Childebert ; il en fit confirmer la fondation par Vigile, & donna à ses Moines une Régle particuliére, & une autre presque semblable à des Religieuses. Ce S. Evêque assista au Vᵉ. Concile d'Orleans du 28. Octobre 549. où se trouvérent 50. Evêques & 21. Députez des absens. S. Sacerdos de Lyon y présida ; on y compte huit autres Metropolitains, S. Aurelien d'Arles, Hesychius de Vienne, S. Nicet de Treves, Desiré de Bourges, Aspasius d'Auch, Constitut de Sens, Urbicus de Besançon & Avolus d'Aix. Il y avoit parmi les Evêques illustres S. Agricole de Châlons, S. Gal de Clermont, S. Eleuthere d'Auxerre, S. Lubin de Chartres, S. Aubin d'Angers & S. Firmin

d'Uzez. Marc d'Orleans n'y assista pas : il étoit accusé & exilé ; le Roi Childebert avoit assemblé ce Concile pour le juger ; mais il y fut declaré innocent & rétabli. On fit dans ce Concile vingt-quatre Canons sur la Discipline. An. 546. a 549.

Dix Evêques en tinrent un autre peu de tems après à Clermont, où l'on y fit 16. Canons tirez de ceux du Concile d'Orleans. S. Gal n'y survecut pas longtems. Après sa mort un Prêtre nommé Caton prétendit à l'Episcopat, & se mit même en possession des biens de l'Eglise ; mais l'Archidiacre Cautin lui fut preferé, ce qui forma un Schisme dans cette Eglise.

TOTILA avoit repris Rome en 549. & resolut de garder cette Ville : ainsi l'Italie étoit toujours la proye des Goths.

ANNE'ES 550. à 553.

LE Pape avoit reçu le 14. Juillet 549. la Lettre de S. Aurelien d'Arles. Il ne lui répondit toutefois qu'en 550. Il lui manda qu'en condamnant les trois Chapitres, il n'avoit rien fait contre les Decrets de ses Prédecesseurs & contre les quatre Conciles, il le chargea en qualité de Vicaire du S. Siége, d'en avertir tous les Evêques, afin de les précautionner contre les fausses nouvelles, remettant à son retour d'Orient à l'instruire parfaitement de tout.

An. 550. à 553. Il avoit déjà écrit le 18. Mars à Valentinien de Tomi, sur le même sujet, pour se justifier des calomnies de Rustique & de Sebastien qu'il condamna par une Sentence en forme de Lettre qui leur étoit adressée, & qu'il leur envoya par trois Evêques & par cinq Clercs.

LES Défenseurs des trois Chapitres se tenoient cependant toujours fermes; ils assemblérent un Concile en Illyrie; Benenatus de Justinienne qui avoit condamné les trois Chapitres, y fut lui-même condamné, & on en informa l'Empereur.

LES Evêques d'Afrique tinrent un autre Concile dans lequel ils excommuniérent le Pape Vigile pour avoir condamné les trois Chapitres, & les soutinrent dans leurs Lettres à Justinien; ce fut à peu près vers ce tems-là que Facundus publia son Ouvrage pour la défense des trois Chapitres. Il est divisé en XII. Livres, & fut adressé à l'Empereur.

LE Pape voyant l'attachement des Evêques d'Occident pour les trois Chapitres, & pressé par les Orientaux de les condamner sans faire mention du Concile de Calcedoine, proposa à l'Empereur d'assembler un Concile général, & d'imposer silence aux uns & aux autres jusques à ce tems-là. Justinien en convint en presence de Mennas, de Dacius de Milan, de Théo-

dore de Cesarée & de quelques autres Evêques Grecs & Latins, des Juges, des Grands & du Senat. Il envoya en conséquence des Lettres en Afrique & en Illyrie pour appeller les Evêques; mais les Illyriens ne voulurent pas venir; & il n'en vint que quelques-uns d'Afrique; comme ils approchoient de C. P. le Pape trouva moyen de retirer publiquement son *Judicatum* dans une assemblée; il retira aussi les souscriptions des Evêques Grecs, & déclara pour lors que si quelqu'un d'eux faisoit la moindre chose au sujet des trois Chapitres jusques au Concile universel, il seroit separé de la Communion du S. Siége. An. 550 à 553.

POUR préparer ce Concile, l'Empereur, c'est-à-dire les Orientaux sous son nom, en firent assembler un à Mopsueste, afin d'avoir des preuves que le nom de Theodore n'étoit pas dans les Dyptiques; & il parut effectivement qu'on l'avoit ôté. Cependant au préjudice de la Surséance accordée jusques au Concile général, on pressa de nouveau le Pape de condamner les trois Chapitres; sur son refus, Théodore de Cesarée fit relire dans le Palais en sa presence l'Edit de condamnation. Vigile s'en plaignit, on l'appaisa par des soumissions feintes; mais Theodore poussant plus loin, en fit faire des copies qui

An. 550. à 553. furent publiées & affichées. Le Pape eut beau proteſter. Theodore alla à l'Egliſe où les Edits étoient affichés, y célébra la Meſſe, ôta des Dyptiques le nom de Zoïle d'Alexandrie, & y mit celui d'Appollinaire intrus dans ce Siége. Vigile ne voulut plus alors communiquer avec les Orientaux ni les voir ; l'Empereur fut tellement irrité contre lui & contre Dacius de Milan, que pour mettre leur vie en ſureté, ils ſe virent obligés de ſe refugier. Le Pape ſe retira à S. Pierre où l'on envoya le Préteur avec des Soldats pour le retirer par force ; on en vint juſques à la violence ; le Pape s'étant mis ſous l'Autel, on le prit par les pieds, par la barbe & par les cheveux ; & comme il tint ferme, l'Autel fut renverſé, & la Ste. Table ſeroit tombée ſur lui, ſi ſes Clercs ne l'euſſent retenuë. Le Peuple ſurvint à cette occaſion, & le Préteur fut forcé de renoncer à ſon entrepriſe.

CE fut ſans doute après cette violence que Vigile dreſſa le 14. Août 551. une Sentence contre Theodore & le ſépara de la Communion du S. Siége ; il ſuſpendit ſeulement Mennas & les autres Evêques complices de Theodore ; il parloit dans cette Sentence tant en ſon nom qu'en celui de treize Evêques qui l'accompagnoient. Elle ne fut pas toutefois

encore publiée, il vouloit donner le tems à l'Empereur de revoquer ce qu'il avoit fait, & aux Evêques celui de se repentir; elle fut remise à une personne de confiance avec ordre de la publier si le Pape venoit à mourir, ou s'il étoit encore question de quelque violence contre lui. On menaçoit toujours de le tirer par force de l'Eglise de S. Pierre, s'il refusoit les sermens qu'on lui offroit; cela l'obligea de donner un memoire de ce qu'il desiroit qu'on promît; on ne lui accorda pas tout. Les mauvais traitemens continuant, il se sauva de nuit à Calcedoine dans l'Eglise de Ste. Euphemie. An. 550. à 553.

L'EMPEREUR apprenant que le Pape étoit malade à Calcedoine, y envoya le 28. Janvier 552. Belisaire & quelques autres Seigneurs pour l'obliger à revenir à C. P. Vigile craignant d'être encore trompé, le refusa; il ne se rendit pas même à de nouveaux ordres de Justinien, & publia dans un Ecrit du 5. Fevrier adressé à tout le Peuple Chrêtien une relation de tout ce qu'il avoit souffert, inserant sa confession de foi pour sa justification.

JUSTINIEN avoit envoyé une Ambassade à Theobalde Roi des Francs pour l'engager à joindre ses armes à celles des Romains contre les Goths. Theobalde envoya d'autres Ambassadeurs à Justinien;

An. 550. à 553. le Clergé d'Italie leur écrivit pour les informer de tout ce qu'on faisoit souffrir au Pape à C. P. les priant de procurer son retour avec celui de Dacius qui étoit hors de son Eglise depuis 15. à 16. ans.

S. AURELIEN d'Arles mourut vers l'an 551. Sapaudus son Successeur présida au second Concile de Paris de la même année. Vingt-sept Evêques y assistérent, & il y avoit six Metropolitains, Sapaudus, Hesychius de Vienne, S. Nicet de Treves, Probien de Bourges Successeur de S. Desiré, Constitut de Sens & Leonce de Bourdeaux. Ce Concile fut assemblé pour la cause de Suffarac de Paris convaincu d'un crime considérable; il y fut deposé, & Eusebe élu à sa place.

COMME on se preparoit en Orient au Concile général, les Moines de Palestine envoyérent à C. P. des Députez contre les Origenistes. Depuis la mort de Nonnus un de leurs chefs, ils s'étoient divisez en deux sectes. On nommoit les uns PROTOETISTES ou TRETRADITES & les autres ISOCHRISTES. Theodore de Cesarée tenoit pour ces derniers; & un nommé Isidore étoit le chef des premiers. Les Députés eurent beaucoup à souffrir de la part de Theodore, mais leur patience vainquit les difficultés.

APRES la mort de Pierre de Jerusalem,

les Origeniſtes avoient fait élire Macaire par leurs brigues, ce qui avoit cauſé une ſédition. L'Empereur irrité contre Theodore & les Origeniſtes, fit chaſſer Macaire. Conon, Abbé de la grande Laure, fit alors connoitre à Juſtinien tous leurs crimes par une Requête qu'il lui preſenta, & lui fit approuver le choix d'Euſtochius à la place de Macaire. An. 550. à 553.

CONON allant à C. P. pour l'affaire des Origeniſtes, pria Euſtochius d'envoyer au Concile Euloge Abbé du Monaſtère de S. Theodoſe; il obtint ſa demande, & Euloge fut nommé avec trois Evêques & deux autres Abbez de la part du Patriarche. Il y avoit alors en Paleſtine trois Perſonnages célébres par la ſainteté de leur vie, S. Barſanuph Egyptien, S. Thomas d'Apamée, & S. Simeon Salus qui par humilité contrefaiſoit l'inſenſé.

CEPENDANT Theodore de Ceſarée & ceux de ſon parti donnérent enfin ſatisfaction au Pape Vigile, toujours refugié à Calcedoine; ils lui envoyérent une profeſſion de foi où ils recevoient les quatre Conciles, & promettoient de ſuivre inviolablement tout ce qui y avoit été décidé du conſentement des Legats & des Vicaires du S. Siége, par leſquels les Papes y avoient préſidé chacun en leur tems. Les Orientaux ne doutoient pas alors que

An. 550. à 553. les Papes euſſent préſidé par leurs Vicaires à tous les Conciles généraux.

MENNAS mourut peu de tems après, & l'Egliſe honore ſa memoire. On raporte à ſon tems le Miracle arrivé au fils d'un Juif verrier que ſon Pere jetta dans la fournaiſe, parce qu'il avoit été avec d'autres enfans Chrêtiens prendre les particules du Corps de J. C. qu'on donnoit alors à de jeunes Innocens, ce qui ſe pratiquoit encore dans le XIVe. Siécle au raport de Nicephore-Calixte qui vivoit dans ce Siécle-là. L'enfant Juif demeura trois jours dans le fourneau ſans recevoir aucun mal. Sa mere qui le retira fut baptiſée avec l'enfant; & le Pere comme meurtrier de ſon fils fut empalé par ordre de Juſtinien.

ANNE'E 553.

S. EUTYCHIUS avoit ſuccedé à S. Mennas dans le Siége de C. P. il donna ſa Profeſſion de Foi au Pape Vigile le 6. Janvier 553. & Appollinaire d'Alexandrie, Domnus d'Antioche, Elie de Theſſalonique, & quelques autres donnérent la leur en même tems.

EUTYCHIUS déclaroit recevoir les quatre Conciles généraux & la Lettre de S. Leon à Flavien; il ajoutoit en portant la parole à Vigile: " Puiſque nous ſommes " tous d'accord là-deſſus, nous ſuplions

„ votre Sainteté de nous venir préſider, An. 553.
„ afin qu'en préſence des ſaints Evangiles,
„ les trois Chapitres ſoient examinez, &
„ la paix renduë à l'Egliſe. „ Le Pape ſatisfait de cette profeſſion de Foi ſortit de Ste. Euphemie, & convint de s'aſſembler

IL vouloit que le Concile ſe tint en Italie; il ne put l'obtenir; on détermina enfin quelques jours avant Pâques qui cette année étoit le 20. d'Avril, que les Evêques Grecs & Latins qui ſe trouvoient à C. P. confereroient en nombre égal ſur les trois Chapitres. Malgré ces conventions, les Orientaux commencérent à tenir le Concile le 4. Mai dans la Sale ſecrete de l'Egliſe de C. P. On nomme Conferences les Séances de ce Concile: à la premiére il y eut 151. Evêques, dont cinq étoient Africains; tous les autres étoient de l'Orient. La ſeconde fut tenuë le 8. du même mois; la troiſiéme le 9. & dans la quatriéme du 12. on commença l'examen de la Doctrine de Theodore de Mopſueſte, & on l'anathêmatiſa avec ſes Ecrits.

LE Pape qui avoit promis de donner ſon avis ſéparément ſur les trois Chapitres, fit un grand Decret qu'on nomme *Conſtitutum*, & l'adreſſa à l'Empereur; il y montra que l'autorité du Concile de Calcedoine étoit inviolable, & défendit de

An. 553. de rien décider au contraire. Ce *Constitutum* fut souscrit par 16. Evêques & par 3. Diacres de l'Eglise Romaine, parmi lesquels étoit Pelage qui succeda à Vigile; il étoit datté du 14. Mai 553. mais il ne fut envoyé à Justinien que le 25. & fut sans effet, quelque temperamment que le Pape eût pris pour condamner les erreurs en épargnant les personnes. Cependant le Concile continuoit l'examen & la lecture des Ecrits nécessaires pour la décision; les Conferences suivantes furent employees à cela. Le 17. Mai on tint la Ve. le 19. la VIe. la VIIe. le 26. & la VIIIe. le 2. Juin, dans laquelle on prononça la Sentence contre les trois Chapitres; elle fut souscrite par 165. Evêques, à la tête desquels étoit le Patriarche Eutychius.

On peut dire qu'on jugea par défaut; les Défenseurs des trois Chapitres ne voulurent ou n'oférent y assister. Personne ne contredit Theodore de Cesarée. On ne voit pas qu'on eût demandé les avis en particulier comme dans les autres Conciles: cependant le jugement de ce Concile est saint & Catholique dans le fond; il n'y paroit rien de ce que craignoient les Défenseurs des trois Chapitres. On y confirma solemnellement celui de Calcedoine; l'héréſie d'Eutychés y fut préciſément condamnée. On n'a pas l'Original

Grec des Actes, mais une ancienne Ver- An. 553.
sion Latine, & peut-être la même qui fut faite sur le champ pour les communiquer au Pape. On ne voit rien dans ces Actes de la condamnation d'Origene; il est toutefois certain qu'il fut condamné dans le Ve. Concile général; on a même 15. Canons en Grec qui anathématisent ses principales erreurs, & portent le titre des 160. Peres du Ve. Concile tenu à C. P.

LE Pape Vigile se rendit enfin à l'avis du Concile; & six mois après il écrivit en conséquence au Patriarche Eutychius: cette Lettre ne se trouve plus qu'en Grec.

ON peut remarquer par ce qui vient d'être dit, qu'un puissant & artificieux Origeniste, tel que Theodore de Cesarée, avoit entrepris de donner atteinte au Concile de Calcedoine, & de se vanger de ses ennemis; que dans cette vûë il obtient la tenuë d'un Concile, & fait joüer toute sorte de ressorts; mais que tous ses efforts sont inutiles. Le S. Esprit qui assiste toujours l'Eglise, tire le bien du mal, & procure malgré toutes les agitations des hommes une décision qui fixe tout Fidéle. On peut remarquer encore que s'agissant alors de savoir si les sentimens hérétiques de Nestorius étoient contenus dans les Ecrits de Theodore de Mopsueste, de Theodoret de Cyr & d'Ibas;

An. 553. le Concile après une longue & mûre discussion se déclara pour l'affirmative & condamna les trois Chapitres, c'est-à-dire ces Ecrits, & même dans la VIIIe. Conference on obligea sous peine d'anathême non-seulement les Nestoriens, mais encore les Catholiques, qui croyoient qu'on pouvoit les expliquer benignement, de souscrire à cette condamnation : tant on étoit persuadé que l'autorité de l'Eglise s'étend sur la Doctrine & sur le sens des Ecrits qui regardent la Religion. On peut enfin remarquer un exemple sensible des condamnations générales, & qui ne spécifient ni ne qualifient précisément aucune proposition. On a déja vû cet usage établi dans l'Eglise ; on le verra suivi dans le reste de cette Histoire.

LE 23. Fevrier 554. le Pape Vigile donna une Constitution beaucoup plus ample que la Lettre à Eutychius ; on en a encore des Exemplaires. Il partit peu de tems après pour retourner à Rome ; & mourut en chemin à Syracuse en Sicile le 11. Janvier 555. Son Corps fut apporté à Rome & enterré à S. Marcel.

AU reste ce Pape ne sauroit être accusé de legereté & d'inconstance à cause des differens Decrets ou Ecrits qu'il donna sur l'affaire des trois Chapitres : en cela il usa de prudence & de menage-

ment. Il défendit en 547. de condamner les trois Chapitres, à cauſe des Occidentaux qui apprehendoient qu'on ne donnât atteinte au Concile de Calcedoine. Il les condamna en 548. ſans rien diminuer de l'autorité de cé Concile, à cauſe des Orientaux qui ſe ſeroient ſéparés par un Schiſme funeſte. Il revoqua en 553. cette condamnation pour obvier au ſchiſme que les Occidentaux avoient fait : enfin la même année il les condamna pour la paix de l'Egliſe, en faiſant voir que le Concile de Calcedoine ne les avoit jamais approuvez. Pelage II. le juſtifia pleinement ; & il eſt conſtant que Vigile déteſta toûjours le Neſtorianiſme ; il crut ſeulement devoir s'accommoder aux circonſtances des tems & des perſonnes. An. 553.

PELAGE Premier du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 555. ANNE'ES 556. à 560.

PELAGE I. Romain gouverna l'Egliſe 4. ans 10. mois & 14. jours. Il eut pour Succeſſeur Jean III. en 560. Le S. Siége vaqua 4. mois 10. jours.

LE S. Siége vaqua depuis plus de trois mois, lorſqu'on élut enfin Pape l'Archidiacre Pelage, qui fut ordonné le 18. d'Avril

An. 555. par Jean de Perusse, Bonus de Fe-
556. rentin, & André Prêtre d'Ostie. Com-
à me on le soupçonnoit d'avoir eu part aux
560. mauvais traitemens que Vigile avoit soufferts à C. P. aucun Evêque ne vouloit l'ordonner. Il se purgea de ce soupçon, & gouverna parfaitement bien l'Eglise, s'attachant particuliérement à bannir la Simonie, & à reprimer les Schismatiques d'Italie Défenseurs des trois Chapitres; il étoit soutenu de Narsés qui y commandoit pour l'Empereur. Les Schismatiques excommuniérent Narsés; le Pape l'en felicita & l'excita à punir cet attentat.

LE Schisme d'Occident avoit pris naissance du refus que plusieurs Eglises firent de recevoir le Ve. Concile; on croyoit que la condamnation des trois Chapitres donnoit atteinte au Concile de Calcedoine. Le Diacre Rustique, condamné par Vigile persista opiniâtrement à les soutenir; il écrivit même contre le Concile de C. P. & fut envoyé en exil avec Primase d'Adrumet & plusieurs autres. Primase abandonna dans la suite les trois Chapitres, & succeda à Boëce Primat de la Bisacene; mais les Schismatiques le dépoférent. Firmus Primat de Numidie consentit à la condamnation des trois Chapitres; Verecundus autre Evêque Africain qui persista à les soutenir, mourut en exil.

ON

ON a quelques Ecrits de Primaſe, ſavoir un Commentaire ſur l'Apocalypſe & ſur les Epitres de S. Paul; mais on a perdu ſes trois Livres ſur les Héréſies : il y expliquoit ce que S. Auguſtin n'avoit pas achevé ſur cette matiére. Preſque tous les Evêques de la Province Proconſulaire embraſſérent ſa communion, de même que ceux de Numidie qui s'aſſemblérent en Concile en 556. pour ce ſujet. L'exil fut le partage de ceux qui refuſérent. Victor de Tunone, dont on a une Chronique abregée qui finit à Juſtin le Jeune, fut de ce nombre. Reparat de Carthage mourut dans ſon exil, & y compoſa ſon Traité contre Mocien ou Mucien, qui le preſſoit par les paſſages de S. Auguſtin contre les Donatiſtes, & montroit qu'il ne faut jamais ſe ſéparer de l'Egliſe univerſelle. On a auſſi une Lettre de lui ſur ce ſujet. An. 556. à 560.

TOUS les Evêques de Paleſtine confirmérent le Concile de C. P. à la reſerve d'Alexandre d'Abyle qui pour cela fut dépoſé; mais les Moines de la nouvelle Laure de S. Sabas le rejettérent, parce qu'il condamnoit Origene, & ſe ſéparérent de la communion de l'Egliſe. Euſtochius de Jeruſalem n'ayant pu pendant huit mois les faire conſentir à ſe rendre, les fit enfin chaſſer par la puiſſance ſéculiére.

IL y avoit auſſi des Schiſmatiques en

An. 556. à 560. Illyrie, dans les Gaules, & jusques en Hibernie. On n'y connoissoit pas ce qui s'étoit passé au Concile de C. P. les Evêques de Toscane prétendirent même faire approuver leur schisme au Pape Pelage; il leur envoya sa Profession de Foi, & en fit une autre adressée à tout le Peuple de Dieu : il y disoit recevoir avec respect les Canons adoptez par le S. Siége, & les Lettres des Papes ses Prédecesseurs depuis Celestin jusques à Agapit, & qu'il honoroit comme Catholiques les Evêques Theodoret & Ibas.

LE Pape Pelage envoya une autre Confession de Foi encore plus ample à Childebert Roi des Français de qui il avoit reçu des Ambassadeurs; il déclara en même tems Sapaudus d'Arles son Vicaire dans les Gaules, & lui accorda le Pallium. Il lui écrivit pour savoir si le Roi & les Evêques des Gaules étoient satisfaits de sa Confession de Foi; ces Lettres sont du 11. Décembre 556. & du 3. Fevrier & 13. Avril 557. elles empêchèrent le schisme, & l'Eglise de France demeura toujours unie au S. Siége.

SAPAUDUS avoit présidé au Ve. Concile d'Arles du 29. Juin 544. auquel assistérent onze Evèques & huit Députez des absens, & dans lequel on fit sept Canons. On en tint un troisiéme à Paris en 557.

où l'on en fit dix tendant principalement à empêcher l'usurpation du bien des Egli- ses ; quinze Evêques y souscrivirent ; les plus connus sont Probien de Bourges, S. Pretextat de Roüen, S. Leonce de Bourdeaux, S. Euphrone de Tours élu en 556. S. Felix de Nantes, Domitien d'Angers Successeur d'Eutrope, S. Paterne d'Avranches, S. Chaletric de Chartres Successeur de S. Lubin mort en 556. S. Sanson premier Evêque de Dol en Bretagne, & S. Paterne qui est nommé autrement S. Patier ou S. Pair. Ce dernier convertit plusieurs Idolâtres dans le Cotentin, & y fonda divers Monastéres. Le plus célébre de tous ces Evêques étoit S. Germain de Paris. Quelque tems après ce Concile il dédia l'Eglise de S. Vincent aujourd'hui S. Germain des Prez, que le Roi Childebert avoit fait bâtir en 558. An. 556. à 560.

CHILDEBERT avoit fondé un Hôpital à Lyon, & un Monastére d'hommes à Arles. Il donna une Terre à S. Calais pour la fondation de celui qui porte aujourd'hui son nom dans le Maine. L'Eglise de France honore la mémoire de plusieurs Saints qui habitoient alors les Solitudes du Maine & du Perche, comme S. Lomer ou Launomar, S. Almer, S. Frambauld, & autres. Childebert avoit retenu à Paris S. Ferreol d'Uzez Neveu de S. Firmin & son Succes-

An. 556. à 560. seur depuis 555. On avoit rendu S. Ferreol suspect, parce qu'il mangeoit avec les Juifs qu'il vouloit convertir ; le Roi le respectoit toutefois beaucoup ; & ayant reconnu sa sainteté, il le renvoya comblé d'honneurs & de présens. S. Ferreol de retour à Usez chassa de son Diocèse tous les Juifs qui ne voulurent pas se convertir ; il fonda un Monastére qui porte son nom, & y établit une Régle particuliére.

LE Pape Pelage mourut le 2. Mars 650. lorsqu'il commençoit de bâtir l'Eglise des Apôtres S. Jacques & S. Philippe.

JEAN III.

SUITE DE L'ANNE'E 560. ANNE'ES 561. à 566.

JEAN III. surnommé Catelin, Romain, gouverna l'Eglise 12. ans 11. mois & 22. jours. Le S. Siége vaqua 10. mois après sa mort ; & S. Benoit I. fut son Successeur en 573. le 16. Mai.

JEAN III. qui succeda à Pelage I. fit achever l'Eglise des Apôtres S. Jacques & S. Philippe, & y fit peindre plusieurs Histoires partie en Mosaïque & partie en couleurs ; il en fit la Dedicace ; l'on croit que la Fête de ces Apôtres le 1. Mai est venu de là. Il rétablit les Ci-

metiéres des Martirs, & ordonna que l'Eglise de Latran y fourniroit tous les Dimanches le Pain, le Vin, & le Luminaire. Le célébre Cassiodore mourut de son tems dans une extrême vieillesse. Il composa dans sa Retraite du Monastére de Viviers qu'il fit bâtir en Calabre où il étoit né, son Commentaire sur les Pseaumes, & l'Institution des divines Ecritures. On lui attribuë encore un Traité du Compute Paschal composé en 562. An. 561. a 566.

LE Roi Clotaire alla à S. Martin de Tours, & s'y confessa en 561. cette année fut la derniére de sa vie; il la passa dans les pratiques de la pieté. Il fut enterré à S. Medard près de Soissons. Charibert un de ses Fils dans le partage duquel se trouva la Ville de Tours, fit rendre à l'Eglise de S. Martin l'argent que le Comte Gaison en avoit exigé; il jetta au feu l'ancien Etat des Tributs que cette Ville payoit, & déclara que le Peuple en seroit exempt.

LA Ville de Saintes étoit aussi du partage de Charibert; S. Leonce de Bourdeaux y assembla un Concile en 562. ou 563. où l'Evêque Emerius fut dépose, pour n'avoir pas été ordonné canoniquement. Heraclius Prêtre de l'Eglise de Bourdeaux fut mis à sa place; mais Charibert fit rétablir Emerius, & Leonce fut obligé de payer 1000. sols d'or.

An. 561. à 566. On raporte à ce tems-là la converſion des Sueves qui étoient Ariens & établis en Galice depuis plus de 150. ans ; la guériſon miraculeuſe du Roi Charraric ou Theodemir par l'interceſſion de S. Martin de Tours en fut l'occaſion ; S. Martin de Dume que la Providence fit arriver en Galice, y contribua principalement par ſes travaux. Il donna aux Sueves de Galice la Régle de la Foi, affermit les Egliſes, fonda des Monaſtéres, compoſa des Livres de pieté, & écrivit un grand nombre de Lettres ; il fonda entr'autres le Monaſtére de Dume près de Brague, où il établit une Communauté ſous la Régle de S. Benoît qu'il introduiſit en Eſpagne.

LE Roi Theodemir fit tenir un Concile à Lugo en 562. ou ſeulement ſelon d'autres en 569. pour confirmer la Foi Catholique, & pour les diverſes affaires de l'Egliſe. Lugo fut érigé en Metropole comme Brague ; & on établit de nouveaux Evêchez. Le Monaſtére de S. Martin de Dume en fut un, & S. Martin le premier Evêque. Pour éviter les diſputes entre les Evêques voiſins, on détermina les Paroiſſes de chaque Diocèſe.

IL y eut le 1. Mai 563. ou comme d'autres le raportent en 561. un Concile à Brague ; huit Evêques y aſſiſtérent. Lu-

cretius Archevêque de cette Ville préſi- An. 561. à 566.
da; après avoir lu la Lettre de S. Leon à Turibius & aux Evêques de Galice au ſujet des Priſcillianiſtes, & les Canons de Diſcipline des Conciles généraux & particuliers; on fit 22. nouveaux Canons, la plûpart ſur les cérémonies.

S. EMILIEN fameux Solitaire vivoit dans ce tems-là en Eſpagne. Il mourut à ce qu'on croit en 574. Dans le Siécle ſuivant, S. Braulion de Saragoſſe écrivit ſa vie ſur le raport de ceux qui en avoient été témoins. S. Donat qui dans le VIe. paſſoit pour avoir apporté en Eſpagne l'Obſervance & la Regle Monaſtique, y vivoit encore dans ce tems-là.

S. CLODOALDE, aujourd'hui nommé S. Cloud fils de Clodomir, mourut en 560. dans le Monaſtére de Nogent, à deux lieuës au-deſſous de Paris; il l'avoit bâti, & s'y étoit retiré. C'eſt aujourd'hui le Prieuré de S. Cloud. On reconnoit ce Saint pour le premier de la race des Rois de France.

S. Nicet de Treves avoit été exilé par Clotaire qui en avoit été excommunié pluſieurs fois pour ſes injuſtices. Sigebert parvenu à la Couronne, rapella ce S. Evêque qui écrivit à Clodoſinde ſœur des Rois Français, épouſe d'Alboin Roi des Lombards, pour l'exhorter à travailler à la converſion de

An. 561. à 566. son mari qui étoit Arien. Il écrivit quelque tems après à l'Empereur Justinien, l'exhortant à renoncer à l'erreur des Incorruptibles dans laquelle ce Prince tomba sur la fin de sa vie. S. Nicet mourut peu après ; son Disciple S. Magneric lui succeda, & fonda un Monastére en l'honneur de S. Martin de Tours, au même lieu où ce Saint avoit établi une Eglise ; ce Monastére subsiste encore. S. Gaugeric de Cambrai fut un des Clercs de S. Magneric.

Ce fut, à ce qu'on croit, par la suggestion de Theodore de Cesarée que Justinien tomba dans l'erreur des Incorruptibles. Il donna un Edit pour soutenir leur Doctrine, & voulut que tous les Evêques y souscrivissent. Six Africains lui resistérent en face, & furent mis en divers Monastéres. Le Patriarche Eutychius lui resista aussi fortement, & fut envoyé en exil. Jean le Scholastique, Syrien & Apocrysiaire d'Antioche, élu à sa place, assembla huit jours après quelques Evêques qui citérent Eutychius, & le dépositérent. Eutychius demeura 12. ans à Amasée, & fit plusieurs Miracles.

Tous les autres Patriarches, & quantité d'Evêques refusérent de souscrire l'Edit ; ils le refutérent même dans des Conciles & par écrit. Ceux d'Orient re-

pondirent, quand on leur demanda leurs souscriptions, qu'ils suivoient l'exemple d'Anastase d'Antioche qui avoit aussi resisté fortement à l'Empereur, & lui avoit envoyé une réponse où il refutoit doctement ses erreurs. S. Anastase avoit succedé à Domnus II. Comme il sçut que Justinien vouloit l'envoyer en exil, il écrivit un discours pour prendre congé de son Peuple, mais il ne le publia pas. An. 561. à 566.

ANNE'ES 566. à 573.

JUSTINIEN mourut le 14. Novembre 566. & selon quelques Auteurs en 565. âgé de 84. ans; quoiqu'il eût fait beaucoup de mal à l'Eglise par sa legereté & son inquiétude, les Grecs en font mention dans leur Menologe le 2. Août. Il avoit fait bâtir dans l'Empire un grand nombre d'Eglises, dont Procope a fait le détail; il y en avoit trente-une dans C. P. bâties ou reparées par ses soins. Il bâtit aussi dix Hôpitaux & vingt-trois Monastéres, la plûpart en Palestine.

JUSTIN dit le Jeune Fils de sa Sœur Vigilantia fut son Successeur; il marqua d'abord beaucoup de pieté, rapella tous les Evêques exilés à la reserve de S. Eutychius, fit un Edit sur la Foi, que les Catholiques approuvérent, orna les Eglises bâties par Justinien, envoya en Egypte pacifier les Eglises, mais ses mœurs ne

s'accordérent pas avec cet exterieur.

An. 566. à 573. ON tint en 566. ou 567. un Concile à Lyon, où il y eut huit Evêques préſens & ſix Députés pour les abſens. S. Niſier Archevêque de cette Ville y préſida ; & on y fit ſix Canons de diſcipline. On en tint un autre à Tours dans le même tems qui fut le ſecond. Euphronius y preſida ; il y eut en tout neuf Evêques, S. Pretexat de Rouën, S. Germain de Paris, Felix de Nantes, Chaletrie de Chartres, Domitien d'Angers, Victorius de Rennes, S. Donnole du Mans & Leudebaude de Sées. S. Donnole avoit ſuccedé à S. Innocent & fut célébre par ſes Miracles. On fit vingt-ſix Canons de diſcipline dans ce Concile, & un particulier contre les Mariages inceſtueux, qui étoient alors frequens. Il fut fait à l'ocaſion du Mariage du Roi Cherebert ou Caribert, que S. Germain avoit excommunié. On voit par les autres Réglemens qu'il y avoit des Croix & des Images ſur les Autels ; & qu'on y gardoit la Sainte Euchariſtie en reſerve.

UN de ces Canons marque la difference des Evêques Romains & Bretons dans l'Armorique ; les anciens Habitans des Gaules étoient encore alors comptés pour Romains. Les Bretons étoient les Peuples qui chaſſés de leurs Iſles par les Anglo-

Saxons vinrent se refugier dans l'Armorique, c'est-à-dire la côte maritime de l'Océan; en 446. leur Isle nommée la Bretagne prit alors le nom d'Angleterre, & l'Armorique celui de Bretagne. Ils avoient des Evêques de leur nation, distingués de langues & de mœurs des Gaulois Romains. Tel étoit S. Samson dont il a été parlé au sujet du IIIe. Concile de Paris; on croit qu'il avoit embrassé la vie Monastique sous S. Heltut Disciple de S. Germain d'Auxerre, à qui on raporte l'établissement des Moines dans la Bretagne à son second voïage. On compte S. Dubrit Evêque de Caërlon Métropole du Païs de Galles pour un autre Disciple de S. Germain; il eut pour Successeur S. David Fondateur du Monastére de Menere; & à Landaf, dont il gouverna aussi l'Eglise, S. Teliau, dont le Successeur S. Oudocée tint deux ou trois Synodes à Landaff vers l'an 560. S. Samson fut le premier Evêque de Dol. On raporte plusieurs de ses Miracles. An. 566. à 573.

S. MALO ou Maclou Parent de S. Samson mourut vers le même tems. Il avoit beaucoup travaillé à la conversion des Habitans d'Aleth, Ville qui porte aujourd'hui le nom de ce S. Evêque. S. Magloire fut le Successeur de S. Samson dans le Siége de Dol; mais après deux ou trois

An. 566. à 573. ans d'Epiſcopat il ſe retira dans la ſolitude ; & Budoc ſon Diſciple fut mis à ſa place. S. Brioux étoit auſſi Evêque dans la Bretagne, & gouvernoit l'Egliſe de Lexofie. Cet Evêché a été depuis transferé à Treguier. Celui de Leon fut érigé pour S. Paul nommé Aurelien qui le quitta en 566. pour ſe retirer en ſolitude. Il y avoit encore pluſieurs autres Saints Diſciples de S. Heltut & nommement S. Gildas, qu'on appelloit le Sage, & qui étoit lié d'amitié avec Ste. Brigide Vierge & Abeſſe, la plus fameuſe des Saintes d'Irlande.

S. COLOMBAM l'ancien vivoit auſſi dans ce tems-là. La fondation de pluſieurs Monaſtéres dans les Iſles Britanniques le rendit fameux. Il mourut en 598. le 9. Juin.

LE Concile de Tours de l'année 566. ou 567. écrivit à Ste. Radegonde en réponſe à la Lettre que les Evêques qui y étoient aſſemblés en avoit reçuë au ſujet de la conſervation de ſon Monaſtére de Poitiers, où elle s'étoit retirée.

CETTE Sainte, Fille de Berthaire Roi de Turinge, avoit été priſe captive par les Français. Clotaire l'avoit épouſée; mais elle le quitta, lorſque Clotaire eut fait tuer un Frere qu'elle avoit, qui avoit été fait également captif. Le Roi fut le pre-

mier à l'envoyer à S. Medard de Noïon, pour qu'il lui donnât l'habit de Religieuse. Elle se retira à une Terre que Clotaire lui avoit donnée en Poitou, où elle mena une vie très-austere. Elle vint ensuite à Poitiers, y bâtit un Monastére par ordre du Roi; & se mit sous l'obéissance de l'Abesse qu'elle fit élire : comme le bruit couroit que le Roi vouloit la réprendre, elle employa S. Germain de Paris pour détourner ce malheur, ce qui réussit. An 566. à 573.

QUATRE des Evêques du Concile de Tours écrivirent à leurs Peuples pour les exhorter à détourner par de bonnes œuvres les maux dont ils étoient menacés; ce fut à ce que l'on croit à l'occasion des guerres civiles qui arrivérent bientôt après.

CEPENDANT Ste. Radegonde voulant avoir du bois de la vraie Croix envoya des Clercs à C. P., l'Empereur Justin leur en donna un morceau orné d'or & de pierreries, avec plusieurs Reliques des Saints, & des Evangiles ornés de même; Le Prêtre Fortuna composa dans cette occasion l'Hymne célébre, *Vexilla Regis prodeunt.*

S. MARTIN de Dume devenu Archevêque de Brague tint un Concile des deux Galices le 1. Juin 572. où assistérent six Evêques de chaque Province; on y dres-

An. 566. à 573. sa dix Canons. On en tint un autre à Lugo des Evêques de la Province auquel presida l'Evêque Nigritius à qui S. Martin adressa sa collection des Canons qui a été depuis très-fameuse. S. Martin mourut vers l'an 580. Le Pape Jean III. mourut en 573.

LES Lombards entrérent en Italie de son tems sous la conduite d'Alboin leur Roi. Paul d'Aquilée craignant leur fureur se retira dans l'Isle de Grade emportant avec lui tout le Trésor de son Eglise. Il y mourut un an après, & eut pour Successeur Probin. Felix Evêque de Treviſe voyant Alboin aux bords du Pô alla au devant de ce Prince. Il en obtint la confirmation des Biens de son Eglise. Alboin entra à Milan en 569. L'Evêque Honorat s'enfuit à Genes, & y mourut peu après. On élut en même tems pour son Successeur Fronton à Milan, & à Genes Laurent; ce dernier eut l'Evêché, après avoir condamné par écrit les trois Chapitres.

SAINT BENOIT I. du nom.

SUITE DE L'ANNE'E 573. ANNE'ES 574. à 578.

S. BENOIT I. Romain fut élu Pape le 27. Mai 573. & tint le Siége 4. ans un mois & 28. jours. Le S. Siége vâqua 4. mois & 3. jours. Pelage II. succeda en 578.

LE S. Siége vaqua dix mois & trois jours après la mort de Jean III. à cauſe des ravages des Lombards. On élut enfin Benoit ſurnommé Bonoſe, qui gouverna l'Egliſe au milieu de la perſécution de ces Barbares, qui étoient ou Ariens ou Payens. Ils dépoüillérent les Egliſes, tuérent les Evêques, ruinérent les Villes & exterminérent les Peuples. S. Cerbone de Populonium en Toſcane mourut dans ce tems-là ; S. Sanctule Prêtre de Nocera, qui ſauva la vie à un Diacre pris par les Lombards ſauva enſuite la ſienne en invoquant S. Jean ; & délivra même grand nombre de Captifs. L'Abbé Soran & divers Moines périrent auſſi durant la perſécution des Lombards.

An. 574. à 578. PENDANT que l'Italie étoit leur proye, Justin ne pensoit qu'à ses plaisirs ; rien ne lui coûtoit pour les satisfaire. Anastase d'Antioche fut chassé de son Eglise, pour lui avoir refusé de l'argent, & Gregoire mis à sa place. Appollinaire d'Alexandrie étoit mort en 570. & Jean lui avoit succedé en 572.

LES Habitans de la Grande-Armenie surnommés Persarmeniens, qui professoient la Religion Chrêtienne avoient secoüé le joug des Perses dont ils étoient sujets, & envoyé des Deputés à Justin pour se soumettre à lui. Cosroës s'en plaignit ; la paix fut rompuë ; Justin ne prit pas grand soin de cette guerre ; & les Perses ravagérent de nouveau les terres des Romains, tuant & brûlant par tout sans resistance. Ils vinrent jusqu'à Antioche ; les Habitans prirent la fuite ; Gregoire emporta le Tresor de son Eglise ; à ces nouvelles Justin perdit l'esprit. Gregoire avoit été Abbé du Mont Sina : S. Jean Climaque fut son Successeur. On le nommoit Climaque, du mot Grec CLIMAX qui signifie Echele, à cause de son Echele du Ciel composée de trente degrez qui contiennent tout le progrès de la vie interieure depuis la fuite du monde, jusqu'à l'Oraison la plus sublime. Il y parle de la prison des Penitens, où s'enfer-

moient les Moines d'un Monaſtére près d'Alexandrie, lorſqu'ils étoient tombés dans quelque peché après leur Profeſſion; dans ce recit on voit combien la diſcipline Monaſtique étoit en vigueur à la fin du VIe. Siécle. S. Jean Climaque quitta la conduite de ſon Monaſtére du Mont Sina ſur la fin de ſes jours, & ſe retira dans la ſolitude où il mourut. An. 574. à 578.

LES Lombards paſſérent auſſi dans les Gaules. S. Hoſpice qui vivoit près de Nice dans une Tour, où il n'y avoit qu'une fenétre par où il ſe montroit, avoit prédit leur entrée; il fit beaucoup de Miracles, & mourut peu de tems après l'entrée des Lombards.

S. EUPHRONE Evêque de Tours mourut en 573. Gregoire fut mis à ſa place, malgré ſa repugnance pour l'Epiſcopat. Il étoit Frere de S. Gal de Clermont; & ſa Mere Armentaria étoit Petite-fille de S. Gregoire de Langres; il fut ordonné à Reims 20. jours après la mort de S. Euphrone, & vint enſuite à Tours. Il étoit alors âgé de 34. ans. S. Senoch célébre parmi les reclus vint le viſiter peu de tems après ſon élection. On trouve près de Loche un Village qui conſerve la mémoire de cet illuſtre reclus ſous le nom de Saint Senou. Il y avoit encore alors à

An. 574. à 578. Tours un autre Solitaire nommé Leobard qui demeuroit dans une Cellule proche de Marmoutier. Silvain étoit Abbé du Monaſtére que S. Venant gouverna après lui. Dieu fit éclater la ſainteté de S. Venant par pluſieurs Miracles. S. Cibar en Latin Eparchius s'enferma dans un autre Monaſtére près d'Angoulême, qui porte ſon nom; & y mourut en 581. Gregoire de Tours a écrit la Vie de ces ſaints Solitaires, & de pluſieurs autres de ſon tems.

GONTRAN Roi de Paris fit aſſembler un Concile en 573. qui fut le IVe. de cette Ville. Il s'agiſſoit de terminer un differend entre les Rois Chilperic & Sigebert ſes Freres. Tous les Evêques de ſon Royaume au nombre de trente-deux y aſſiſtérent; les principaux étoient Philippe Archevêque de Vienne, Sapaudus d'Arles, Priſcus de Lyon Succeſſeur de S. Niſier, Conſtitut de Sens, Laban d'Auch & Felix de Bourges, tous Metropolitains. Il y eut encore S. Germain de Paris, S. Felix de Nantes, S. Syagrius d'Autun, Sagittaire de Gap, S. Aunacaire d'Auxerre & S. Quinis où Quinidius de Vaiſon. Ce Concile fut aſſemblé dans l'Egliſe de S. Pierre, c'eſt-à-dire de Ste. Genevieve; Papolus de Chartres y preſenta une Requête contre un Prêtre de ſon Diocèſe nommé

Promotus, qui s'étoit emparé de l'Eglise de Chateau-Dun sous un prétendu titre d'Evêché ; mais Promotus se maintint dans ce prétendu Evêché jusqu'à la mort de Sigebert arrivée en 575. On ne put ensuite terminer les differends de Sigebert avec Chilperic ; & ils se firent une guerre cruelle, " Pendant laquelle, dit Gregoire „ de Tours, les Eglises furent plus affli- „ gées que durant la persécution de Dio- „ cletien. „ An. 574. à 578.

THEODEBERT fils de Chilperic ravagea le Limousin & le Querci, brûla les Eglises, pilla les Vases sacrez, tua les Clercs, chassa les Moines, viola les Religieuses ; & Sigebert vint faire le dégat jusques autour de Paris. S. Germain écrivit à la Reine Brunehaut épouse de ce Prince, pour le conjurer de le porter à la paix, mais sa Lettre fut sans effet ; & la guerre continua.

S. GERMAIN mourut le 28. Mai 576. comme il l'avoit prédit. Fortunat a écrit sa vie ; il y raconte plusieurs Miracles, & quelques-uns entr'autres dont il avoit été temoin. Ce S. Evêque fut enterré dans l'Oratoire de S. Simphorien près l'Eglise de S. Vincent, dans laquelle ses Reliques furent depuis transferées, & qui porte aujourd'hui son nom. Le Roi Chilperic fit son Epitaphe en Vers latins. Son Succes-

An. 574. a 578. seur fut Ragnemode, ou Raymond, un de ses Disciples. Ragnemode alla à Tours peu de tems après son Ordination, & s'y trouva quand Meroüée fils de Chilperic, qui, après avoir épousé Brunehaut Veuve de Sigebert son oncle, avoit été ordonné Prêtre & enfermé dans le Monastére de S. Calais par ordre de son pere, vint dans cette Ville. Meroüée quoique Prêtre entra dans l'Eglise de S. Martin la tête couverte & en habit seculier. L'Evêque Gregoire disoit la Messe; lorsqu'elle fut finie, Meroüée demanda des Eulogies, (c'étoit ce qui restoit des pains offerts & non consacrés;) mais Gregoire lui en refusa. Meroüée lui dit tout haut qu'il ne devoit pas le suspendre de la Communion sans le consentement des autres Evêques. Gregoire consulta Ragnemode de Paris; & de son avis donna les Eulogies à Meroüée. Il informa toutefois le Roi de la fuite de Meroüée; Chilperic lui manda de le chasser s'il ne vouloit pas voir tout le Païs en feu. Gregoire répondit que ce qui n'étoit pas arrivé du tems des Hérétiques, entendant par là les Goths qui étoient Ariens, n'arriveroit pas sous un Roi Chrêtien; mais Chilperic ne laissa pas que d'envoyer une Armée à Tours en 577. Meroüée craignant voir faire violence à l'Eglise de S. Martin qui étoit regardée comme un

asile inviolable, alla trouver Brunehaut dans le Royaume de Childebert; il consulta auparavant l'avenir sur le Tombeau de S. Martin, malgré la défense de divers Conciles contre ce qu'on appelloit le sort des Saints. An. 574. a 578.

CHILPERIC, jugeant que Pretextat de Roüen n'étoit pas dans ses interêts par les presens que ce Prélat faisoit au Peuple, voulut s'en éclaircir. Pretextat fut examiné; le Roi ayant découvert que Brunehaut lui avoit laissé de ses biens en dépôt, il s'en saisit, & fit arrêter l'Archevêque jusques à ce qu'il fût jugé par un Concile. Il fit assembler à Paris 45. Evêques dans l'Eglise de S. Pierre en 547. dans ce Concile compté pour le Vᵉ. de Paris. Pretextat fut accusé par le Roi lui-même; il nia le fait, & Aëtius Archidiacre de l'Eglise de Paris prit sa défense; Gregoire de Tours parla aussi en sa faveur; on dit alors au Roi que Gregoire étoit l'un des Prélats le plus opposé à ses interêts. Chilperic le fit appeller; Gregoire lui parla avec tant de fermeté, que le Roi chercha de l'adoucir. La Reine Fredegonde qui poussoit vivement l'affaire de Pretextat, tâcha de son côté de gagner Gregoire; mais il ne promit jamais que de suivre ce qui étoit porté par les Canons.

An. 574. à 578. LE Roi vint à la seconde Séance du Concile, & accusa Pretextat de larcin; Pretextat se justifia; il s'agissoit toutefois de donner satisfaction au Roi, ou plûtôt à Fredegonde. Quelqu'un conseilla à Pretextat de s'avoüer coupable, & de demander pardon au Roi, au moyen de quoi tout seroit fini. Il suivit ce funeste conseil. Il se prosterna aux pieds de Chilperic; le Roi se jetta pour lors aux pieds des Evêques & les conjura de faire attention à ce que Pretextat confessoit. Les Evêques firent relever le Roi qui commanda à Pretextat de sortir de l'Eglise.

CHILPERIC fit porter dans le Concile un Livre des Canons; on y avoit ajouté un nouveau Caïer contenant les prétendus Canons des Apôtres, & un Decret qui condamnoit un Evêque convaincu de parjure, d'homicide & d'adultere, à être privé du Sacerdoce. On croit que cette collection étoit celle de Denis le Petit, à la reserve toutefois des Canons des Apôtres qu'on ne tenoit pas pour autentiques. On lut le 24e. & on y trouva le mot d'homicide qui n'est pas dans le Texte.

PRETEXTAT fut étonné de cette lecture. Bertrand de Bourdeaux lui dit qu'il ne pouvoit être en Communion avec les Evêques que le Roi ne lui eût pardonné; le Roi demanda qu'on lui déchirât sa tu-

nique en ſigne de dépoſition, ou qu'on recitât ſur lui le Pſeaume 108. contenant les malédictions de Judas, ou enfin qu'on prononçât contre lui une Sentence d'excommunication perpetuelle. Gregoire reſiſta à toutes ces propoſitions; mais Pretextat fut enlevé & mis en priſon; s'étant ſauvé de nuit, il fut repris, battu cruellement & relegué dans une Iſle qu'on croit être celle de Jergai. Tel fut l'évenement du Ve. Concile de Paris; dont Gregoire de Tours nous a conſervé le Recit. An. 574. a 578.

Il y eut la même année 577. une diſpute ſur la Pâque. Rome & l'Orient la célébrérent le 25. Avril ſuivant le calcul des Alexandrins & de Denis le Petit, l'Egliſe de Tours & quelques autres des Gaules le 18. ſuivant le Cycle de Victorius; d'autres avec les Eſpagnols le 21. Mars, le propre jour de l'Equinoxe.

Le Pape Benoit I. mourut le 25. Juillet de l'année 578. Ce fut ſous ſon Pontificat que S. Gregoire étant alors Diacre de l'Egliſe Romaine, demanda d'aller porter la foi dans l'Angleterre. Ce que les Romains empêchérent, craignant que l'abſence de ce S. homme ne fût lá cauſe de la ruine de Rome. S. Gregoire fils & petit-fils de Senateur comptoit des Saints & des Papes parmi ſes Ancêtres, & avoit quitté lui-

An. 573. à 578. même la charge de Préfet de Rome pour vivre en ſolitude. Il changea ſa maiſon paternelle en un Monaſtére, & y prit l'habit de Religieux : les Camaldules l'occupent à preſent.

PELAGE II.

SUITE DE L'ANNE'E 578. ANNE'ES 579. à 583.

PELAGE II. Romain, gouverna l'Egliſe pendant 11. ans 2. mois & 16. jours. Le S. Siége vaqua ſix mois & 22. jours. Saint Gregoire le Grand l'occupa en 590.

APRE'S la mort de Benoit, le S. Siége fut occupé par Pelage II. du nom. Il fut conſacré le 27. Novembre 578. ſans attendre l'ordre de l'Empereur, à cauſe des Lombards qui aſſiégeoient Rome, ravageoient toujours l'Italie, & faiſoient même des Martirs : entr'autres les 40. Païſans qu'ils voulurent contraindre à manger des viandes immolées aux Idoles. Ils ruinérent le Monaſtére du Mont Caſſin ; mais comme S. Benoit l'avoit prédit, les Moines ſe ſauvérent, & vinrent ſe

se refugier à Rome, où le Pape leur permit de bâtir un Monastére près le Palais de Latran, & dont le premier Abbé fut Valentinien. Ils avoient emporté le Livre de la Regle, & quelques autres Ecrits, avec la mesure du vin & les meubles qu'ils purent sauver. An. 579. à 583.

POUR reprimer les ravages des Lombards, le Pape envoya demander du secours à l'Empereur, & emploïa pour cette negociation l'Archidiacre S. Gregoire, le plus grand personnage de son tems, & depuis Pape après lui.

S. GREGOIRE trouva la Cour de C. P. entiérement changée. Justin étant tombé en phrenesie, avoit declaré Cesar en 574. Tibere, à qui il donna le surnom de Constantin. Jean le Scholastique Patriarche de cette Ville étoit mort en 577. Le Peuple avoit demandé le retour de S. Eutychius; on le lui avoit accordé, & ce Patriarche avoit été reçu avec un Triomphe que l'on compara à celui de J. C. lors de son entrée dans Jerusalem. S. Eutychius célébra l'Office dans l'Eglise de Ste. Sophie le jour de son entrée; le Peuple s'empressa tellement de recevoir la Communion de sa main, qu'il la distribua pendant six heures.

JUSTIN declara Tibere Empereur en 578. & mourut peu après. S. Gregoire ar-

An. 579. à 583. riva dans ce tems-là à C. P. il avoit amené avec lui plusieurs Moines de la Communauté de S. André qu'il avoit établie à Rome dans sa propre maison ; il pratiquoit avec eux la vie Monastique qu'il avoit embrassée. Maximien Abbé de ce Monastére, depuis Evêque de Syracuse, vint le trouver à C. P. avec quelques autres Moines ; à leur retour ils furent assaillis d'une si furieuse tempête, que s'attendant de perir, ils se donnérent le baiser de paix & reçurent le Corps de N. S. Ils arrivérent toutefois à bon port ; S. Gregoire le racontoit depuis comme un Miracle. On voit par ce trait qu'on portoit encore alors la Ste. Eucharistie dans les voyages.

LE Patriarche Eutychius avoit écrit qu'après la Resurrection, notre corps ne seroit plus palpable, mais plus subtil que l'air, ce qui étoit un reste des erreurs d'Origene. Il entra en conférence avec S. Gregoire ; mais il demeura dans son opinion, & S. Gregoire rompit tout commerce avec lui. L'Empereur l'ayant sçu, les fit venir tous deux en particulier devant lui ; aïant pesé leurs raisons, il délibera de faire bruler le Livre du Patriarche. S. Gregoire & lui tombérent malades au sortir de la Conférence. La maladie de S. Gregoire fut très-violente ;

mais celle d'Eutychius fut mortelle, preuve que la dispute n'arriva qu'en 582. An. 579. à 583.

CEPENDANT le Pape cherchant de tout côté du secours pour l'Italie, écrivit à Aunacaire d'Auxerre dont il avoit reçu des Lettres; & le pria de s'emploïer auprès des Rois Français. Il y avoit eu en 579. par ordre du Roi Gontran un Concile à Châlons dans lequel Salonius d'Embrun & Sagittaire de Gap furent dépossés. Ils l'avoient déja été une autrefois par le Concile de Lyon de 566. où presida S. Nisier; mais s'étant plaints à Rome qu'on les avoit depossés sans cause, le Pape Jean III. avoit écrit au Roi Gontran pour leur retablissement, & ce Prince s'y étoit prêté. Après cette seconde déposition, on mit à leur place en 579. Aridius ou Arigius à Gap, & Emerit à Embrun.

ON tint encore par ordre du Roi Gontran le premier Concile de Macon le 1. Novembre 581. ou 583. Vingt-un Evêques y assistérent; les quatre premiers étoient ceux de Lyon, de Vienne, de Sens & de Bourges; on y fit 17. Canons dans lesquels on y voit l'origine de l'Avent. Il y eut la même année 583. un autre Concile à Lyon, qui est compté pour le IIIe. L'Archevêque Prisque y présida; il ne s'y trouva que 8. Evêques, tandis qu'on y voyoit 12. Députez des

An. 579. à 583. absens. On fit six Canons dans ce Concile.

LE Roi Chilperic voulant se mêler des affaires de la Réligion, ordonna que par un Edit la Sainte Trinité fût simplement nommée Dieu, sans distinction de Personnes. Gregoire de Tours lui fit vainement là-dessus les plus vives remontrances; le Roi s'adressa à S. Salvius, ou S. Salvi d'Albi, & lui fit lire son Edit; le S. Evêque en fut si irrité, qu'il auroit dechiré le papier s'il eût pu l'atteindre. Chilperic voyant alors la résistance des Evêques, abandonna son dessein; mais il se plaignit que c'étoit eux qui regnoient & s'attiroient toute l'autorité, & que l'Eglise possedoit toutes les richesses. S. Salvi mourut en 584. son Successeur fut Desiré.

CHILPERIC fit mourir un Seigneur nommé Dacco qui demanda la pénitence à un Prêtre à l'insçu du Roi, & l'ayant reçuë, fut exécuté. Chilperic avoit fait assembler un Concile à Brennes, à ce qu'on croit en 580. pour reparer l'honneur de la Reine Fredegonde. Leudaste Comte de Tours avoit accusé l'Evêque Gregoire de dire que Fredegonde entretenoit un commerce criminel avec Bertran de Bourdeaux. Les deux Evêques se justifiérent, & Leudaste fut excommunié comme calomniateur.

EN 584. Chilperic traita du Mariage de sa fille Rigonte avec Recarede second fils de Levigilde Roi des Visigoths en Espagne. Levigilde avoit eu d'une premiére femme deux fils Hermenegilde & Recarede. Il se remaria avec Gosvinte Veuve d'Athanalgide aussi Roi des Visigoths & pere de Brunehaut femme du Roi Sigebert. Hermenegilde épousa ensuite Ingonde fille de Sigebert & de Brunehaut, & petite-fille de Gosvinte, qui la reçut en Espagne avec une grande joye; mais la Réligion les divisa bientôt. Gosvinte étoit Ariene, & Ingonde Catholique. Gosvinte n'ayant pu la persuader de se faire rebaptiser, elle en vint à toute sorte de mauvais traitemens, & la fit enfin rebaptiser par force, en la faisant plonger dans une piéce d'eau. An. 579. a 583.

INGONDE demeura toutefois Catholique, & convertit même son Mari Hermenegilde qui fut instruit par S. Leandre de Seville. Le Roi son pere irrité de sa conversion persécuta tous les Catholiques; il fit même assembler un Concile à Tolede des Evêques Ariens, où il fut resolu de ne plus rebaptiser ceux qui embrasseroient l'Arianisme, & de dire Gloire au Pere par le Fils dans le S. Esprit: décisions qui furent cause que plusieurs Catholiques se pervertirent. Hermenegilde sachant que

An. 579. à 583. son pere vouloit le perdre, chercha à s'appuïer du secours des Grecs; il envoya S. Leandre à C. P. & se refugia dans une Eglise; son pere y vint, l'en fit sortir, & l'envoya en exil à Valence; Ingonde sa femme demeura entre les mains des Grecs, & mourut en chemin pendant qu'on l'amenoit à l'Empereur avec son fils encore enfant. Ce fut alors que Levigilde traita du Mariage de Rigoute fille de Chilperic avec son fils Recarede; mais il n'eut pas lieu, parce que Chilperic fut tué peu de tems après.

CEPENDANT S. Leandre étant arrivé à C. P. y trouva un nouveau Patriarche & un nouvel Empereur. S. Eutychius retracta son erreur avant sa mort. Prenant la peau de sa main, il disoit: " Je crois que nous ressusciterons tous en cette chair. " Il mourut le 5. Avril 582. il avoit fait plusieurs Miracles depuis son rétablissement, & predit à l'Empereur Tibere qu'il mourroit bientôt après lui. En effet Tibere mourut le 14. Août de la même année. Il avoit fait épouser sa fille Constantine à Maurice le 5. du même mois, & l'avoit déclaré Cesar; il le fit couronner le 13. par le Patriarche Jean le Jeune qui avoit succedé à S. Eutychius.

S. THEODORE Siceote avoit prédit à Maurice qu'il seroit Empereur. Maurice s'en souvint, lui écrivit pour se recom-

mander à ſes Prieres, & lui envoya enſuite 600. Boiſſeaux de bled par an pour ſon Monaſtére. S. Theodore avoit embraſſé très-jeune la vie ſolitaire. Theodoſe d'Anaſtaſiople touché de ſes vertus l'ordonna Prêtre. Il eut pluſieurs Diſciples, dont le plus cher fut Philumene à qui il avoit rendu la ſanté. Après la mort de Theodoſe, le Clergé & les Citoyens d'Anaſtaſiople le demandérent pour leur Paſteur, & l'Evêque d'Ancyre l'ordonna. Il continua toutefois ſes pratiques de vertu & fit pluſieurs Miracles, que ſon Diſciple Georges a raportés dans ſa vie. An. 579. à 583.

S. LEANDRE lia une amitié particuliére avec S. Gregoire pendant ſon ſejour à C. P. S. Gregoire étoit alors à cette Cour en qualité d'Apocryſiaire; & s'y fit pluſieurs illuſtres amis, nommément Euloge qui fut le Succeſſeur de Jean dans le Siége d'Alexandrie; il s'acquita de ſa charge avec une grande autorité, & ſe fit reſpecter même des Empereurs; ſes ſoins procurérent ſouvent des ſecours à l'Italie, comme on le voit par une Lettre du Pape Pelage de l'année 584.

MAURICE envoya en effet 50. mille ſols d'or à Childebert Roi des Français pour le ſecours de l'Italie, eſpérant qu'il chaſſeroit les Lombards. Childebert marcha contre eux; mais ils l'apaiſérent par leurs

An. 579. à 583. soumissions, & la mort de Chilperic son Oncle arrivée en 584. le rapella en France.

MALCULFE de Senlis prit soin des funerailles de Chilperic, & fit porter son Corps à Paris où il fut enterré dans l'Eglise de S. Vincent; sa Veuve Fredegonde se refugia dans celle de Paris sous la Protection de Ragnemode.

LES Habitans de Rouën rapellérent alors Pretextat & le rétablirent dans son Siége. Gontran vouloit assembler un Concile à cette occasion, mais Ragnemode dit au nom de tous les Evêques que Pretextat n'avoit pas été dépose. Melanius qui avoit été mis à sa place fut chassé, & se retira auprès de Fredegonde que Gontran avoit releguée à Roteüil.

ANNE'E 584.

GONDEBAUD qui se disoit Fils de Clotaire I. s'étoit fait un puissant parti, & avoit poussé ses conquêtes en Aquitaine. Plusieurs Evêques de grè ou de force le reçurent dans leur Ville; entr'autres Ursicin de Cahors & Bertran de Bourdeaux. Bertran fit même sacrer par ses ordres Faustien Evêque de Dax. Gondebaud trahi par les siens, fut pris & tué. Le Roi Gontran indiqua alors un Concile à Macon pour juger les Evêques accusés d'avoir embrassé le parti de Gondebaud.

LE 23. Mai de la même année 584. il en assembla un autre à Valence de 17. Evêques dont les trois premiers étoient Sapaudus d'Arles, Prisque de Lyon & Evantius de Vienne, dans lequel il fit confirmer diverses Donations faites aux Lieux Sts. par lui, par son épouse & par ses filles. An. 584.

GONTRAN alla à Paris après ce Concile; passant à Orleans il y fut reçu avec de grandes acclamations de joye du Peuple, & particulierement des Juifs qui vouloient obtenir le rétablissement de leur Synagogue, ce qu'il leur refusa. Il mangea avec les Evêques, & demanda leur bénédiction; assistant le Dimanche à la Messe, comme il entendit que Pallade de Saintes commençoit la Prophetie qui précedoit l'Epître suivant l'usage de l'Eglise Gallicane, il voulut sortir de l'Eglise; les Evêques l'apaiserent. Cependant Pallade & Bertran étant ensemble à la Table du Roi se reprochérent divers crimes; en se separant, ils s'engagérent sous caution de se trouver au Concile de Macon du 23. Octobre suivant, & le Roi y appella Theodore de Marseille.

IL s'y trouva 46. Evêques, Prisque de Lyon étoit le premier; & y est nommé Patriarche, comme on nommoit alors les principaux Metropolitains; les autres étoient Evantius de Vienne, Pretextat de

An. 584. Rouën, Bertran de Bourdeaux, Artemius de Sens & Sulpice de Bourges Metropolitains. Les plus connus d'entre les Evêques étoient S. Syagrius d'Autun, Oreſte de Baſas, Aunacaire d'Auxerre, Heſychius de Grenoble, Theodore de Marſeille, Pallade de Saintes, Pappolus de Chartres, Ragnemode de Paris, Martius de Lauſane Auteur d'une Chronique depuis 455. juſqu'à 481. S. Veran de Cavaillon, Urſicin de Cahors & Aridius de Gap. Il y avoit auſſi des Deputés de 18. Evêques abſens, & trois Evêques ſans Siége: ſçavoir, Fronimius d'Agde que Levigilde Roi de Viſigoths avoit chaſſé, & que Childebert fit enſuite Evêque de Vence; Promotus de Château-Dun qui ne put jamais être rétabli par Gontran, & Fauſtien de Dax: celui-ci fut dépoſé, & Nicetius ordonné à ſa place, & Urſicin fut excommunié pour avoir reçu Gondebaud. Ce Concile fit 20. Canons; le premier preſcrit de nouveau l'obſervation des Dimanches pour lors fort negligée: le Roi Gontran par une Ordonnance particuliére confirma ce Decret.

AUNACAIRE ou AUNAIRE d'Auxerre tint un Synode vers le même tems; les Canons qu'on y fit ſemblent n'être que l'execution du Concile de Macon, tant ils y ſont conformes; il y en a 45. Ce mê-

me Evêque regla les Processions qui devoient se faire tous les jours de chaque mois par les differentes Paroisses de son Diocèse. An. 584

ANNE'ES 585. & 586.

FREDEGONDE regardant toujours Pretextat comme son ennemi capital, le fit assassiner; cette mort affligea sensiblement tous les Seigneurs Français. Romacaire de Coutances vint l'enterrer; & Leudovalde de Bayeux comme le premier Evêque de la Province prit soin de l'Eglise de Rouën pendant la vacance du Siége. Il écrivit à tous les Evêques; & de leur avis il fit fermer les Eglises. Fredegonde justement accusée de ce crime chercha à se justifier, mais les préjugés ne se dissipérent point. Elle fit rétablir Melanius après la mort de Pretextat. Gregoire de Tours raporte plusieurs exemples des Interdits Ecclésiastiques; & la conduite de Leudovalde de Bayeux à l'égard des Eglises de Rouën, après la mort de Pretextat, en est un autre.

CEPENDANT le Roi Gontran faisoit la Guerre à Levigilde pour vanger sa Niéce Ingonde, & son mari Hermenegilde. Mais ses Armées ne firent que piller & brûler les propres terres des Français, dépoüillant même les Eglises, & tuant les Clercs jusques sur les Autels. Gontran en fut au desespoir, il voulut punir les

An. 585. & 586. Chefs ; ils se refugiérent dans l'Eglise de S. Symphorien d'Autun ; le Roi s'y étant rendu, ils se presentérent & s'excusérent sur l'indocilité du Soldat ; Gontran se contenta de leur faire une severe reprimande

LEVIGILDE défendoit vigoureusement sa frontiere ; il fit de tems en tems des propositions de paix qui furent sans effet. Il continua de persécuter les Catholiques ; & fit enfin mourir son Fils Hermenegilde le Samedi-saint 13. Avril de l'année 586., jour auquel l'Eglise célébre sa mémoire, comme d'un Martir. S. Leandre de retour de C. P. fut envoyé en exil avec d'autres Evêques Catholiques ; il y composa son Livre de l'Institution des Vierges, qu'on appelle la Régle de S. Leandre, & deux autres Livres contre les Ariens. Jean de Biclar Auteur d'une Chronique qui commence à l'année 566. & finit à 599. eut part à cette persécution ; & fut depuis Evêque de Gironne. Licinien de Carthagene qui écrivit contre Vincent de Saragosse, qui avoit embrassé l'Arianisme durant la persécution de Levigilde, vivoit dans ce tems-là.

LES Sueves qui habitoient la Galice furent aussi persécutés. Eboric leur Roi avoit été dépoüillé & mis dans un Monastére par Andeca. Levigilde fit la guerre à celui-

ci, le prit, le fit tonsurer & ordonner Prêtre. Etant pour lors Maître de la Galice, il voulut que les Sueves, Catholiques depuis peu, redevinssent Ariens; & il en pervertit un grand nombre. An. 585. & 586.

ANNE'ES 587. à 590.

LEVIGILDE mourut en 587., comme avant sa mort il se repentit d'avoir fait mourir son Fils, reconnut la verité de la Religion Catholique, & recommanda Recarede à S. Leandre; on a cru qu'il étoit mort dans le sein de l'Eglise. Recarade se fit Catholique, reçut la confirmation, obligea les Evêques Ariens à suivre son exemple, & convertit enfin toute la nation de Visigoths. Quelques Evêques Ariens conspirérent cependant contre lui, & furent punis. Ste. Radegonde mourut le 13. Août 587. sa Lettre aux Evêques du Concile de Tours de l'année 566. est regardée comme son Testament. Gregoire de Tours fit ses funerailles en l'absence de Meroüée de Poitiers; elle fut enterrée dans l'Eglise de Ste. Marie, qui est aujourd'hui une Collégiale portant son nom; il se fit plusieurs Miracles à son tombeau.

Pour affermir la conversion de ses sujets, Recarade Roi des Visigoths assembla un Concile à Tolede en 589. tous les Evêques de ses Etats, s'y trouvérent

An. 587. à 590. au nombre de soixante & douze, y compris huit Deputés des absens. On y prononça 23. Articles, avec anathême contre les principales erreurs des Ariens en particulier ; & on y fit 23. Canons pour reparer les breches que l'héréſie avoit faites à la discipline.

AU mois de Juin de la même année, & selon d'autres deux ans plûtôt, on tint un Concile à C. P. dans lequel Gregoire d'Antioche fut justifié des accusations intentées contre lui par un Laïque. Il étoit accusé d'inceste ; on remarque qu'il en appella à l'Empereur & au Concile ; qu'il fût jugé par le Senat avec les Evêques ; & que le Senat est nommé après les Patriarches, mais avant les Métropolitains.

IL arriva cette même année un second tremblement de terre qui fit perir environ 60000. personnes à Antioche. Le Patriarche Gregoire se sauva. L'Empereur Maurice le chargea peu de tems après de ramener à son devoir l'Armée d'Orient qui s'étoit revoltée ; il réussit à faire recevoir pour Général le Comte Philipique, ce que Maurice desiroit ; les Soldats marchérent ensuite sous ce Chef contre les Perses ; & l'Empereur voulut que Gregoire allât avec eux à l'Armée.

LE Concile de C. P. dans lequel S. Gregoire d'Antioche fut justifié, servit de

pretexte à Jean le Jeuneur Patriarche de la Ville Imperiale pour prendre le titre d'Evêque universel. Le Pape Pelage l'ayant appris envoya, aussi-tôt des Lettres par lesquelles de l'autorité de S. Pierre il cassa les Actes du Concile, & défendit à Laurent Archidiacre de l'Eglise Romaine qui avoit succedé à S. Gregoire dans l'Emploi de Nonce auprès de l'Empereur, d'assister à la Messe avec Jean. An. 587. à 590.

Les Evêques d'Istrie persistoient encore dans la défense des trois Chapitres; Elie Patriarche d'Aquilée dont le Siége étoit alors à Grade, & qui avoit succedé à Probin, étoit le Chef du schisme. La paix étant faite en Italie avec les Lombards le Pape écrivit aux Evêques & les exhorta à se réunir à l'Eglise. Ils répondirent que la chose étoit décidée; une seconde Lettre du Pape, ni même une troisiéme ne purent les faire changer. On croit que S. Gregoire les écrivit toutes trois au nom du Pape; on remarque dans la troisiéme l'éloge qu'il y a d'Eusebe de Cesarée.

Le Patriarche Elie mourut peu de tems après, Severe lui succeda; mais Smaragde Exarque de Ravenne, le chassa de son Siége, & l'emmena à Ravenne avec trois autres Evêques d'Istrie & le défenseur de l'Eglise. Il les menaça ensuite de l'exil,

An. 587. à 590. & les obligea par-là d'entrer dans la communion de Jean de Ravenne qui condamnoit alors les trois Chapitres, après avoir été séparé de l'Eglise Romaine pour les avoir soûtenus. Ils retournérent un an après à Grade ; mais le Peuple & les Evêques Schismatiques les regardant comme des Apostats ne voulurent plus les recevoir.

LA peste se fit sentir à Rome au milieu de Janvier de l'année 590. le Pape Pelage en mourut le 12. Février. Il avoit fait de sa maison un Hôpital pour de pauvres Vieillards ; il rétablit le Cimetiére de S. Hermes Martir, & rebâtit entiérement l'Eglise de S. Laurent. De son tems les Papes n'ordonnoient des Clercs que pour l'Eglise Romaine ; & donnoient des Evêques à la plûpart des Eglises d'Italie. Pelage écrivit plusieurs Lettres instructives sur differens sujets de Doctrine. On voit dans une Lettre que la nécessité ou l'utilité publique autorisoient la translation des Evêchés.

SAINT GREGOIRE I. du nom surnommé le Grand.

SUITE DE L'ANNE'E 590.

S. GREGOIRE Romain gouverna l'Eglise après Pelage II. jusqu'au 12. Mars de l'année 604. Le S. Siege vaqua 5. mois & 17. jours, & on élut ensuite Sabinien.

APRE'S la mort de Pelage II. l'Eglise ne pouvant demeurer sans Pasteur, le Clergé, le Senat & le Peuple élurent d'un commun consentement l'Archidiacre Gregoire; il ne vouloit point consentir à son élection, & comptant d'y mettre obstacle, il demanda qu'on attendît le consentement de l'Empereur Maurice, il écrivit à ce Prince pour qu'il s'y opposât. En attendant la Réponse de l'Empereur, comme la peste continuoit à Rome avec une grande violence, S. Gregoire fit un Sermon au Peuple, & l'exhorta à apaiser le Ciel par de bonnes œuvres. Il fit faire une Procession générale à Ste. Marie Majeure, d'où l'on croit que celle du jour de S.

An. 590. Marc a pris son origine. On raporte à cette occasion que S. Gregoire vit sur l'ancien Château d'Adrien un Ange qui remettoit le glaive dans son fourreau ; & que la contagion cessa pour lors à Rome. Ce Château s'appelle aujourd'hui le Château S. Ange.

CEPENDANT S. Gregoire sçut qu'on avoit prevenu l'Empereur ; & prevoyant que Maurice approuveroit son élection, il s'enfuit de Rome ; des indices miraculeux le découvrirent, & on le ramena dans la Ville ; il se rendit alors, & fut consacré solemnellement dans l'Eglise de S. Pierre le 3. Septembre.

ON lui fit des complimens sur sa nouvelle Dignité ; il s'en plaignit serieusement à ses amis, & en particulier à Jean de C. P. & à Anastase d'Antioche. Jean de Ravenne, lui ayant fait amicalement des reproches sur ce qu'il s'étoit caché pour éviter l'Episcopat, il composa son Pastoral si célébre depuis dans toute l'Eglise. Cet Ouvrage fut même dès-lors si estimé que l'Empereur Maurice en demanda une copie, & Anastase d'Antioche le traduisit en Grec pour l'usage des Eglises d'Orient.

UN Diacre de l'Eglise de Tours s'étoit trouvé à Rome lors de la mort du Pape Pelage & de l'Ordination de S. Gregoire ;

à son retour il en raconta toutes les particularités à Gregoire son Evêque. Ce Diacre arriva à Tours dans le tems que Gregoire étoit occupé à terminer l'affaire du Monastére de Ste. Croix de Poitiers : il s'y étoit formé contre l'Abesse une faction violente, qui dégénera en scandale; Chrodielde Fille du Roi Cherebert y étoit Religieuse, s'étoit revoltée, & vouloit la faire chasser pour être éluë à sa place. Elle l'accusa de plusieurs crimes; & attira dans son parti sa Cousine Basine Fille du Roi Chilperic. On en vint à des violences extraordinaires; il fallut assembler un Concile à Poitiers, pour mettre fin à tous ces desordres. Les Evêques des deux Royaumes de Childebert & de Gontran étant dans la Cathedrale de cette Ville, après que la sedition eut été apaisée par la puissance seculiére; Chrodielde & Basine y furent excommuniées, & Leubouëre rétablie Abesse de Sainte Croix. An. 590.

Ces deux Religieuses obtinrent toutefois leur absolution dans un Concile tenu à Metz sur la fin de la même année au sujet de Gilles ou Egide de Reims, accusé d'avoir trempé dans une conspiration contre la vie du Roi Childebert. L'Evêque y fut convaincu de plusieurs autres crimes, & deposé du Sacerdoce. On l'exila à Strasbourg, & le Prêtre Romulfe fut

An. 590. ordonné à sa place. Epiphane Abbé de S. Remi de Reims fut privé de sa Charge dans le même Concile.

S. COLOMBAN le Jeune s'établit en Gaule vers ce tems-là, & y fonda le fameux Monastére de Luxeüil, où il donna à ses Religieux une Regle particuliére tendante principalement à leur recommander les vertus Monastiques, comme il célébroit la Pâque le 14. de la Lune, selon l'ancien usage de l'Eglise d'Irlande; il fut inquieté par les Evêques de France, & s'en plaignit au Pape.

IL y eut encore le 4. Novembre de la même année un Concile à Seville composé de huit Evêques dont S. Leandre étoit le premier. Il écrivit au Pape S. Gregoire dont il avoit appris l'élection, & le consulta sur les trois immersions du Baptême dont les Ariens abusoient; il lui fit savoir en même tems la solide conversion & la pieté du Roi Recarede.

ANNE'ES 591. & 592.

S. GREGOIRE répondit à S. Leandre au mois de Mai 591. & lui envoya les Livres qu'il lui avoit demandés, disant que l'explication sur Job qu'il souhaitoit, avoit été reduite d'Homelies en Livres suivis, & qu'ils étoient entre les mains des Ecrivains. Il lui témoignoit sa joye pour la conversion de Recarede; quant au Bap-

tême des Ariens, il mandoit de ne plus plonger trois fois à l'exemple des Hérétiques, afin de ne pas paroître diviſer comme eux la Divinité. An. 591. & 592.

IL avoit tenu un Concile à Rome au commencement de Février 591. pour le ſoutien du Ve. Concile général; il envoya une Lettre Synodale à Jean de C. P. à Euloge d'Alexandrie, à Gregoire d'Antioche, à Jean de Jeruſalem & à Anaſtaſe qu'il reconnoiſſoit toujours comme Patriarche, quoique Gregoire occupât ſon Siége d'Antioche. Il avoit même écrit à l'Empereur pour que s'il ne pouvoit être rétabli, il vint à Rome avec l'uſage du Pallium pour célébrer la Meſſe à S. Pierre.

IL avoit invité les Evêques Schiſmatiques d'Occident de venir à ce Concile, par une Lettre à Severe d'Aquilée qui étoit leur Chef. Mais pour éviter de s'y rendre, ils s'aſſemblérent à Maran & envoyérent trois Requêtes à l'Empereur, la premiére portoit le nom de neuf Evêques ſujets des Lombards, la ſeconde étoit au nom de Severe & des autres Evêques ſujets des Romains, & la troiſiéme au nom de Severe ſeul. L'Empereur touché de leurs raiſons, écrivit à S. Gregoire de les laiſſer en repos juſques à ce que l'Italie fût plus tranquille.

AUTORIT ou Antharis Roi des Lom-

An. 591. & 592. bards avoit défendu en 590. que les enfans de sa Nation fussent baptisez dans l'Eglise Catholique, à la Fête de Pâque. Il mourut au mois de Septembre suivant; Theodelinde sa Veuve, quoique Catholique, étoit tellement aimée des Lombards, qu'ils promirent de reconnoître pour Roi celui qu'elle choisiroit pour Epoux; ce fut Agilufe Duc de Turin qui commença de regner en Novembre. S. Gregoire écrivit peu de tems après à tous les Evêques d'Italie d'avertir les Lombards, dont les enfans avoient été baptisez par les Ariens, de les faire reconcilier à la Foi Catholique. Theodelinde convertit dans la suite le Roi son époux & toute la Nation des Lombards.

L'EGLISE d'Afrique étoit encore affligée par un reste de Manichéens & de Donatistes. Dès le commencement de son Pontificat, S. Gregoire écrivit à Gennade Exarque d'Afrique, & l'exhorta à reprimer fortement les Hérétiques. On voit par ses Lettres en quoi consistoit alors le patrimoine de l'Eglise Romaine, & comment il étoit administré; S. Gregoire eut grand soin d'en bien employer le revenu, & de veiller à sa conservation, comme il paroit par ses Lettres.

IL prit aussi grand soin des Eglises d'Italie; les guerres les avoient désolées de-

puis plus de 60. ans ; afin que le peu de Peuple qui restoit ne demeurât pas abandonné, il changea les Evêques les plus voisins, & réünit plusieurs Evêchez. Il ordonna d'établir à Populonium dont l'Eglise avoit été totalement abandonnée, un Prêtre Cardinal, deux Diacres & trois Prêtres dans les Paroisses de la Campagne. On appelloit alors Cardinaux les Evêques, les Prêtres & les Diacres Titulaires & attachez à une certaine Eglise, pour les distinguer de ceux qui ne desservoient que par commission. Plusieurs Evêques d'Illyrie ayant été chassez de leurs Siéges par la guerre, l'Empereur ordonna que ceux qui étoient demeurez en place se chargeassent de leur subsistance, ce que le Pape approuva, & écrivit à ce sujet à ces derniers. Il prit encore beaucoup de soin de l'élection des Evêques d'Italie & de Sicile où il exerçoit une grande autorité ; il entroit dans le détail le plus exact de ce qui regardoit les Eglises qui dépendoient particuliérement du S. Siége, & qu'on nommoit pour cette raison suburbicaires. On ne trouve point qu'il exerçât le même pouvoir immédiat dans les Provinces de Milan, d'Aquilée, d'Espagne & des Gaules ; il avoit toutefois l'Evêque d'Arles pour Vicaire dans les Gaules, & celui de Thessalonique dans l'Illyrie Occidentale ; An. 591. & 592.

An. 591. & 592. il prenoit encore soin des Eglises d'Afrique pour y faire tenir les Conciles & maintenir les Canons ; mais il n'exerçoit aucune Juriſdiction particuliére ſur tout ce qui étoit de l'Empire d'Orient. Quoiqu'il fût en Communion avec les quatre Patriarches, & qu'il entretint avec eux un commerce de Lettres, il n'entroit par conſequent pas dans ce qui regardoit la conduite des Egliſes de leur dépendance, à moins qu'il n'arrivât quelque cas extraordinaire ; on le voit aſſez par la multitude de ſes Lettres.

VENANCE homme de qualité, après avoir embraſſé la Profeſſion Monaſtique, la quitta, ſe maria, & fut Chancelier d'Italie ; S. Gregoire lui écrivit pour tâcher de le convertir ; quoiqu'il n'y réüſſit pas, il fut toutefois ſon ami, comme il l'avoit été auparavant. Il trouva fort mauvais que l'Evêque de Syracuſe eût défendu de dire la Meſſe dans l'Oratoire de ce Patrice. Ces Oratoires étoient les Chapelles des maiſons particuliéres. Il y avoit alors à Rome quatre ſortes d'Egliſe, les Patriarchales, comme S. Jean de Latran, S. Pierre au Vatican, &c. qu'on nommoit auſſi Baſiliques ; les Titulaires, qui étoient à proprement parler, les Paroiſſes gouvernées chacune par un Prêtre Cardinal, les Diaconies ou les Hôpitaux & les Oratoires

toires. On voit par les Lettres de S. Gregoire comment il s'y prenoit pour la conversion des Juifs, blâmant la violence de ceux qui vouloient les priver de ce que les Loix leur permettoient. Il vouloit qu'on se contentât de les prêcher & de les instruire pour les éclairer, & les convertir sérieusement. An. 591. & 592.

ON trouve plusieurs saints Evêques dans les Gaules vers l'an 591. On distingue sur tout S. Virgile d'Arles Successeur de Licerius. S. Avit de Clermont, & S. Sulpice le Severe de Bourges dont le Successeur fut Eustase Diacre de l'Eglise d'Autun; Ragnemode de Paris mourut cette même année. Un Syrien nommé Eusebe lui succeda, ayant obtenu la place à force d'argent. Mais après sa mort, Faramode frere de Ragnemonde fut Evêque de Paris, S. Yvrier, ou Avedius, célébre Abbé dans le Limousin, mourut aussi la même année. Il avoit eu un Disciple nommé Vulfilaïe de la Nation des Lombards, qui bâtit un Monastére sur une Montagne voisine qu'on nomme à present Yvois; ce S. Personnage passa quelque tems sur une Colomne comme S. Simeon & S. Daniel. Il en descendit toutefois par ordre des Evêques, & vécut avec les autres Fréres; c'est le seul exemple de Moine Stylite en Occident.

An. 591. & 592. UN Imposteur dangereux parut dans les Gaules vers le tems de la mort de S. Yvrier. Il se disoit le Christ, & nommoit Marie une femme qu'il avoit avec lui. Il séduisit beaucoup de peuple, même des Ecclesiastiques. Il fut enfin tué au Puy en Velai; ses Sectateurs se dissipérent. La prétenduë Marie fut mise à la torture. Elle y découvrit tous les prestiges de l'Imposteur. On en vit d'à-peu-près semblables dans toutes les Gaules; ils étoient tous accompagnés de femmes qui faisant les folles, publioient que c'étoient des Saints.

GREGOIRE de Tours finit son Histoire à l'année 591. il vêcut toutefois encore quatre ans. On lui attribuoit plusieurs Miracles; mais il les raportoit à S. Martin & aux autres Saints dont il portoit toujours des Reliques sur lui. L'Eglise célébre sa mémoire le 17. Novembre jour de sa mort. On a de lui l'Histoire Ecclésiastique en X. Livres. Sept Livres de Miracles, & un autre de la Vie des Peres. On n'a plus son Traité sur les Offices Ecclésiastiques, ni le Commentaire sur les Pseaumes.

LA Guerre des Lombards obligeoit S. Gregoire de prendre soin de l'état temporel de Rome. Comme on le voit par plusieurs de ses Lettres, Jean de Ravenne lui

ayant écrit touchant les Evêques Schismatiques d'Istrie, lui demanda quelque aumone pour leur Patriarche Severe chassé de Grade; S. Gregoire lui répondit que s'il savoit les presens que Severe faisoit à la Cour de l'Empereur pour se maintenir, il ne parleroit pas en sa faveur. An. 591. & 592.

Il faisoit mention dans cette même Lettre de Natalis de Salone qui avoit déposé l'Archidiacre Honorat dans un Concile de la Province, parce qu'il l'empêchoit de donner à ses parens les Vases Sacrez, & l'avoit ensuite ordonné Prêtre malgré lui. Ils avoient écrit l'un & l'autre à S. Gregoire au commencement de son Pontificat; le S. Pape répondit à Honorat de continuer à exercer ses fonctions d'Archidiacre & à Natalis de le rétablir; Natalis n'en fit rien. S. Gregoire lui récrivit au mois de Mars 592. il se soumit enfin, se corrigea, & mourut six mois après. S. Gregoire rétablit au mois d'Octobre de la même année Adrien Evêque de Thebes injustement déposé; & se reserva d'examiner plus amplement ce qu'il devoit ordonner contre Jean de Justinienne qui dans cette affaire avoit abusé du pouvoir qu'il avoit dans l'Illyrie en qualité de Vicaire du S. Siége.

ANNE'E 593.

Le Pape S. Gregoire envoya à C. P. au

An. 593. mois de juillet 593. Sabinien en qualité de Nonce ; il le chargea de plusieurs Lettres par lesquelles il le recommandoit aux puissans amis qu'il avoit dans cette Cour. Il le recommanda particuliérement au Patriarche Jean le Jeûneur ; mais on voit dans cette Lettre le commencement de la froideur qu'il y eut depuis entre S. Gregoire & ce Patriarche. Il répondit vers le même tems à Domitien de Melitine Metropole d'Armenie, parent de l'Empereur Maurice qui lui avoit demandé quelques explications morales de l'Ecriture, & l'avoit informé du peu de succès de son zéle pour la conversion de Cosroës Roi de Perse.

CE Prince avoit été detrôné, & recouvra son Royaume par le secours des Romains. Il crut toutefois qu'il devoit son rétablissement au Martir S. Serge ; il fit present à Gregoire d'Antioche d'une Croix d'or & de pierreries enlevée par l'ancien Cosroës, avec le reste du Tréſor de S. Serge ; cela étoit accompagné d'une autre Croix d'or, où il y avoit une Inscription portant le nom de ce Prince, & l'occasion pour laquelle il avoit fait ces presens.

GREGOIRE les reçut du consentement de l'Empereur Maurice. Le Roi de Perse lui en envoya d'autres peu de tems après,

consistant en des meubles à l'usage des Sacrez Mistéres, & portant la même Inscription ; ces dispositions firent croire à Gregoire que Cosroës pouvoit devenir Chrêtien ; mais comme il paroit par la Lettre du Pape à Domitien, cet espoir s'étoit évanoüi. Si Cosroës garda la Réligion de ses Peres, un Chef des Sarasins nommé Naaman qui étoit Payen, & sacrifioit des hommes à ses Faux-Dieux, embrassa le Christianisme avec tous les siens, fondit une Idole d'or de Venus, & la distribua aux Pauvres. An. 593.

SAINTE Golandouche née en Perse vivoit vers le même tems. Ses souffrances la firent nommer Martire vivante. L'Evêque Etienne écrivit sa vie sur ce qu'il avoit appris de sa propre bouche.

Peu après avoir reçu les présens de Cosroës, le Patriarche Gregoire visita les solitudes de la Frontiére, où les erreurs du faux Patriarche Severe avoient grand cours, & ramena plusieurs Bourgs, Villages & Monastéres, & des Tribus entiéres à l'union de l'Eglise. Il assista à la mort du Jeune S. Simeon Stylite, & mourut lui-même quelque tems après. Anastase rentra pour lors dans ce Siége. Jean de Jerusalem mourut aussi la même année 593. Evagre finit son Histoire Ecclésiastique à cette année ; il n'y en a plus

An. 593. de ſuivie depuis ce tems-là ; il faut neceſſairement s'en tenir aux vies particuliéres des Saints, aux Lettres & aux autres Ecrits de chaque tems, & même aux Hiſtoires profanes.

L'EMPEREUR Maurice avoit fait une Loi en 592. qui défendoit à ceux qui avoient exercé les Charges publiques, d'entrer dans le Clergé & dans les Monaſtéres ; & à ceux qui étoient enrôlez pour la Milice, d'embraſſer la vie Monaſtique. S. Gregoire lui écrivit vivement là-deſſus au mois d'Août 593. & cette Loi fut moderée.

LAURENT Archevêque de Milan étant mort au mois de Mars de la même année 593. Conſtantius Diacre de cette Egliſe fut élu à ſa place. On en donna avis à S. Gregoire qui ordonna de ne le conſacrer qu'après que les Milanois qui étoient refugiez à Genes à cauſe des Lombards, auroient conſenti à l'élection. Les Evêques d'Italie étoient alors élus ſur les lieux, & alloient à Rome ſe faire ordonner par le Pape. Dans la Province de Milan, l'Archevêque les ordonnoit, & étoit lui-même ordonné par eux avec le conſentement du Pape. Conſtantius ayant été ſacré, le Pape lui écrivit au mois de Septembre pour l'en féliciter, & lui envoya le Pallium, lui donnant des avis convenables.

CONSTANTIUS avoit envoyé à S. Gregoire selon la coutume sa confession de foi. Il n'y parloit point des trois Chapitres ; trois Evêques de sa Province firent courir le bruit qu'il s'étoit obligé par écrit à les condamner, & se séparérent de sa Communion ; ils persuadérent en même tems à la Reine Theodelinde de les imiter. S. Gregoire en fut informé ; il écrivit à Constantius & lui adressa une seconde Lettre qui devoit être montrée aux trois Evêques, & une troisiéme pour Theodelinde ; le S. Pape parloit dans cette derniére du S. Concile, & Constantius ne la rendit pas. S. Gregoire approuva sa conduite, & lui envoya une autre Lettre pour la Reine, où il ne disoit rien de ce Concile ; il écrivit encore à Constantius que le Concile de C. P. n'avoit rien décidé contre les quatre Conciles généraux qui avoient précedé ; on voit par cette Lettre qu'il ne comptoit pour Actes du Concile de Calcedoine que les sept premiéres Actions qui comprennent la définition de la Foi & les Canons, & qu'il regardoit tout le reste comme des affaires particuliéres, sans consequence pour l'Eglise universelle. An. 593.

Sous pretexte du séjour que les Empereurs avoient fait à Ravenne, Jean Archevêque de cette Ville prétendoit des

An. 593. distinctions ; le Pape s'y oppoſa, il ne lui permit que celles qui étoient d'uſage ; on a pluſieurs Lettres du S. Pontife ſur ce ſujet. Il compoſa vers le même tems ſes Dialogues ; les Clercs & les Moines qui vivoient familiérement avec lui, l'engagérent à ce travail. Il y enſeigne qu'il y a un Purgatoire par le feu, pour purifier les ames des pechés les plus legers qu'elles n'ont pas expiés pendant cette vie. Quoiqu'en ayent dit les Critiques modernes, l'intention de ce S. Pontife, en raportant dans cet Ouvrage tant de Miracles, a été de confirmer la foi des foibles ſur l'immortalité de l'ame, l'interceſſion des Saints, & la vénération de leurs Reliques, ſur l'utilité de la priére pour les Morts, particuliérement du S. Sacrifice : créances & pratiques toutes établies dès les premiers tems de l'Egliſe. S. Gregoire ne peut être ſoupçonné de foibleſſe d'eſprit ni d'artifice. On voit en lui trop de candeur, d'humilité, de prudence, de fermeté ; il a ramaſſé les Faits merveilleux qu'il croyoit les mieux prouvez ; il s'en eſt aſſuré avec précaution, il étoit perſuadé que les exemples qu'il raporte, feroient ſur les Payens preſque tous alors gens groſſiers, plus d'impreſſion que les raiſonnemens les plus concluans. Il parle d'ailleurs de pluſieurs Miracles dont il

avoit été témoin oculaire ; ils étoient arrivez dans l'Egliſe de Ste. Agathe que les Ariens avoient occupée & qu'il rebenit avec grande ſolemnité. An. 593.

LES Dialogues de S. Grégoire furent d'abord reçus avec un merveilleux applaudiſſement ; ils ont continué d'être eſtimez pendant huit à neuf cens ans. Il les envoya à la Reine Théodelinde ; & elle s'en ſervit, à ce qu'on croit, pour la converſion des Lombards. Le Pape Zacharie traduiſit cet Ouvrage en Grec 150. ans après on en eut en Orient une ſi grande eſtime, qu'on y donna à S. Gregoire le ſurnom de DIALOGUE : on le traduiſit même en Arabe dans le huitiéme Siécle.

APRE'S la mort de Natalis de Salone, l'Archidiacre Honorat que le Pape avoit abſous, fut élu à ſa place par le Clergé de cette Ville ; S. Gregoire approuva cette élection. Quelques-uns s'y étant toutefois oppoſés, les Evêques de la Province préférérent un nommé Maxime, qui obtint un ordre de l'Empereur pour confirmer cette élection ; Maxime le fit exécuter à main armée ; il y eut des Clercs battus dans cette occaſion. Antonin Recteur du Patrimoine de la Province ne ſauva ſa vie que par la fuite.

S. GREGOIRE informé de cet évenement

An. 593 écrivit aux Evêques de Dalmatie ; il leur défendit par l'autorité de S. Pierre d'ordonner un Evêque à Salone sans son consentement, sous peine d'être privez de la participation du Corps & du Sang de Notre-Seigneur, & de nullité de l'Ordination ; il exclud nommément la personne de Maxime : cette Lettre est du mois d'Octobre 593. Le Roi Gontran mourut la même année 593. l'Eglise l'a mis au nombre des Saints.

ANNE'E 594.

EN Avril 594. S. Gregoire écrivit à Maxime, lui défendant de faire aucune fonction Sacerdotale sous peine d'anathême. Cette Lettre fut affichée à Salone ; mais Maxime la fit déchirer, & sans y avoir égard, continua les fonctions d'Evêque. S. Gregoire travailloit pour-lors à la conversion des Barbariciens, habitans en Sardaigne, qui étoient Idolâtres. Il écrivit vivement à Janvier Evêque de Cagliari, qui avoit des Serfs de l'Eglise encore payens, sur le peu de soin qu'il prenoit de leur conversion. L'Imperatrice Constantine lui ayant demandé le Chef de S. Paul, ou quelqu'autre partie de son Corps pour mettre dans l'Eglise qu'on bâtissoit à l'honneur de cet Apôtre dans le Palais de C. P. S. Gregoire lui écrivit que la Translation des Reliques étoit défenduë en Occident.

On voit dans cette Lettre du mois de Juin 594. ce que c'étoit que les Reliques des S.S. Apôtres dont parle S. Gregoire dans plusieurs autres de ses Lettres. Quand il dit dans la même que quelques personnes vouloient lui nuire dans l'esprit de l'Imperatrice ; il entend par-là Jean de C. P. avec qui il eut alors un grand differend. An. 594.

ANNE'E 595.

JEAN avoit envoyé à Rome les Actes d'un jugement rendu contre un Prêtre accusé d'hérésie, dans lesquels il prenoit presque à chaque ligne le titre de Patriarche Œcumenique. S. Gregoire, après en avoir fait parler à Jean par son Nonce à C. P. lui écrivit enfin le 1. Janvier 595. pour le faire désister de cette prétention. Il écrivit en même tems au Nonce pour lui découvrir l'artifice du Patriarche qui faisoit écrire l'Empereur pour lui ; il traita dans sa Lettre cette contestation de question de Foi, parce qu'en effet la Foi ne permet pas de ne reconnoitre qu'un seul Evêque, dont les autres ne soient que les Vicaires ; il prévoyoit dès-lors les suites funestes de l'ambition des Evêques de C. P. qui n'éclata que trop dans les Siécles suivans. S. Gregoire disoit au Patriarche Jean que le Concile de Calcedoine offrit cet honneur aux Evêques de

An. 595. Rome, les nommant Universels; mais que pas un n'avoit voulu le recevoir, de peur qu'il ne semblât s'attribuer seul l'Episcopat, & l'ôter à tous ses Fréres; répondant à l'Empereur sur le même sujet, il disoit que plusieurs Evêques de C. P. avoient été non-seulement Hérétiques, mais Héresiarques, comme Nestorius & Macedonius; & que si celui qui remplit ce Siége étoit Evêque universel, toute l'Eglise tomberoit avec lui. Il écrivit à l'Imperatrice avec plus de liberté, & lui marqua qu'il étoit triste que l'Empereur souffrît celui qui vouloit être appellé seul Evêque, au mépris de tous les autres; il se plaignit dans la même Lettre de Maxime de Salone qui persistoit dans sa désobéïssance.

Tous les Patriarches étoient interessez à reprimer la prétention de Jean de C. P. S. Gregoire écrivit une Lettre qui fut commune pour S. Euloge d'Alexandrie & S. Anastase d'Antioche. Il y reprend le commencement de la contestation qui duroit depuis 8. ans : toutes les Lettres sur cette matiére semblent être du 1. Janvier 595.

ROME fut cependant assiégée par les Lombards; S. Gregoire expliquoit alors à son Peuple le Prophéte Ezechiel dans ses Sermons ou Homelies. Au commencement de son Pontificat il avoit fait les

40. Homelies sur les Evangiles dans le cours d'une année; on les lit encore aujourd'hui pour la plûpart les mêmes jours. Il en fit d'abord 12. sur Ezechiel; & 10. sur la derniére partie de ce Prophéte, dont il n'expliqua qu'un Chapitre. Ces 22. Homelies furent recuëillies 8. ans après en deux Livres; & S. Gregoire les envoya à Marinien de Ravenne qui les avoit demandées, comme il avoit envoyé les 40. sur les Evangiles à Secondin de Taormine en Sicile. An. 595.

S. GREGOIRE voyant qu'Agilulphe Roi des Lombards pressoit Rome, lui fit faire des propositions de paix. Ce Prince les écouta; mais l'Empereur que l'Exarque de Ravenne avoit prévenu là-dessus, n'approuva pas que S. Gregoire traitât avec les Lombards; le S. Pontife fut sensible à ce reproche; il écrivit à Maurice, & sçut se justifier; il insista néanmoins sur le respect dû aux Evêques, même par les Princes qui sont leurs Maîtres. Il se plaignit encore de l'Exarque à un Evêque qui étoit en Orient, & à l'Imperatrice de la conduite des Officiers de l'Empire.

DANS sa Lettre du 1. Janvier 595. à Jean de C. P. le S. Pontife ne parla point de l'affaire des Prêtres Jean & Athanase. Le premier avoit été accusé de l'héresie des Marcianites. Le Patriarche de C. P.

An. 595. lui donna des Juges devant lesquels ses Accusateurs avoüérent qu'ils ne savoient pas ce que c'étoit que cette héréſie ; mais le Prêtre Jean se déclara Catholique, & présenta sa Confession de Foi ; ce qui n'empêcha pas qu'on ne le condamnât. Anastase étoit Prêtre & Moine du Monastére de S. Mile en Lycaonie ; il se trouvoit à Rome du tems que S. Gregoire écrivit ses Dialogues ; Jean de C. P. avoit alors envoyé des Députez au Pape pour montrer qu'Athanase & les Moines ses Confréres avoient parlé contre la définition du Concile d'Ephése.

L'AFFAIRE de ces deux Prêtres fut examinée dans un Concile tenu à Rome, apparemment le même dont nous avons les Canons ; il fut assemblé devant le Corps de S. Pierre le 5. Juillet 595. S. Gregoire y présida ; & outre les Evêques qui y assistérent au nombre de 23. il y eut 33. Prêtres dont les titres sont marquez, & qui étoient assis comme les Evêques, les Diacres, & tout le reste du Clergé étant debout. Marinien de Ravenne quoique nouvellement ordonné à la place de Jean mort vers le mois de Février, étoit le second des Evêques, à cause sans doute de la dignité de la Ville de Ravenne. Il y avoit eu quelque contestation lorsqu'il fut élu : l'Exarque

vouloit que l'Archidiacre Donat fût Evêque ; & S. Gregoire refusa de l'ordonner ; il refusa aussi un Prêtre nommé Jean, approuva d'abord l'election de Marinien qui avoit refusé l'Episcopat ; il lui donna le Pallium, mais à la charge de ne s'en servir qu'à la Messe & aux quatre Processions solemnelles. An. 595.

ON fit 6. Canons dans ce Concile ; le Pape les proposa : les Evêques approuvérent par acclamation. On reconnut qu'Athanase avoit réellement donné dans l'erreur, trompé par le faux Concile d'Ephése tenu contre S. Cyrille, ou par celui de C. P. sous Nestorius ; mais Jean y fut absous ; le Pape cassa le jugement du Patriarche de C. P. comme il paroit par les Lettres écrites en faveur de ce Prêtre au Patriarche lui-même, à l'Empereur, & à un Parent de l'Empereur nommé Theoctiste. On peut remarquer cet acte de Jurisdiction du Pape sur le Patriarche de C. P. dans le tems que ce Patriarche se disoit Evêque universel : le Patriarche s'y soumettoit en envoyant des Députez chargez de ses Lettres, & des pieces du Procès.

PEU après le Concile de Rome, S. Gregoire envoya le Pallium à S. Virgile d'Arles, & lui donna le Vicariat des Gaules. Il lui recommanda de reformer

An. 595. les abus qui regnoient dans ce Païs-là & dans la Germanie, savoir, la Simonie & l'Ordination des Néophites. Il écrivit aussi là-dessus aux Evêques des Gaules & au Roi Childebert le 12. Août de la même année 595. Il récrivit au mois de Septembre à ce Prince & à la Reine Brunehaut sa Mere, & leur recommanda le Prêtre Candide qu'il envoyoit en Gaule gouverner le Patrimoine de S. Pierre; il disoit au Roi: " Vous êtes autant „ au dessus des autres Rois que les Rois „ sont au dessus des autres Hommes. „ Il recommanda à Candide d'avoir soin des Jeunes Anglais, se préparant dès-lors pour la Mission qu'il vouloit envoyer dans leur Isle.

ANNE'E 596.

CHILDEBERT II. mourut dans les premiers mois de cette année. Theodebert II. & Theodoric ou Thierri II. ses deux Fils lui succedérent sous la conduite de Brunehaut leur Ayeule. S. Gregoire leur recommanda le même Prêtre Candide, & les Missionnaires qu'il envoya en Angleterre au mois de Juillet, savoir Augustin Prévôt du Monastére de S. André & quelques autres Moines; il les recommanda aussi à plusieurs Evêques des Gaules; & envoya vers le même tems à Pallade de Saintes Reliques pour de-

dier quatre Autels d'une Eglise qu'il avoit fait bâtir, & où il y en avoit treize, ce qui est remarquable. An. 596.

JEAN de C. P. mourut cependant en réputation de sainteté ; & l'Eglise Grecque honore encore sa memoire. L'Empereur ayant long-tems déliberé sur le choix de son Successeur, fit enfin ordonner Cyriaque Œconome de l'Eglise, qui, suivant la coutume, envoya au Pape sa Lettre Synodale contenant sa profession de Foi : elle étoit accompagnée d'une Lettre de Maurice, & de celle des Evêques qui avoient ordonné Cyriaque. S. Gregoire les reçut très-bien, quoique Cyriaque prît déja le titre d'Evêque universel ; il ne vouloit pas rompre l'unité de l'Eglise en rejettant la Lettre & les Députez. Il y répondit au mois de Septembre par une Lettre publique à Cyriaque, par laquelle il approuvoit sa confession de Foi ; il l'exhortoit en même tems à renoncer au nom prophane & superbe d'Evêque universel. A cette Lettre il en ajouta une autre comme à un ami particulier.

ANNE'E 597.

QUELQUE tems après le départ des Députez de C. P. S. Gregoire apprit qu'ils avoient dit que Jesus-Christ descendant aux Enfers, avoit délivré des peines tous ceux qui l'avoient reconnu pour Dieu ;

An. 597. il leur écrivit au mois de Mai de l'année 597. pour les tirer de cette erreur il rapella vers le même tems de C. P. son Nonce Sabinien, & y envoya le Diacre Anatolius en la même qualité : & lui défendit de célébrer la Messe avec le Patriarche, jusques à ce qu'il eût renoncé au titre d'Evêque universel ; il rendit raison de cette conduite à Cyriaque, à l'Empereur, & aux Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & répondit quelque tems après à une Lettre de S. Euloge d'Alexandrie, qui lui avoit fait connoître Eudoxe Chef des purs-Ariens sous Constantius qui avoit été successivement Evêque de Germanicie, d'Antioche & de C. P. & que S. Gregoire ne connoissoit pas. S. Gregoire lui écrivit en ces termes remarquables : " Quoiqu'il y ait plusieurs Apôtres, le " Siége du Prince des Apôtres a préva- " lu seul pour l'autorité, à cause de sa " Primauté, & c'est le Siége du même " Apôtre en trois lieux ; car il a élevé le " Siége où il repose, & où il a fini la vie " présente : c'est Rome. Il a orné le Sié- " ge où il a envoyé l'Evangeliste son Dis- " ciple : c'est Alexandrie. Il a affermi le " Siége qu'il a occupé sept ans, quoique " pour en sortir : c'est Antioche ; ainsi ce " n'est qu'un Siége dans lequel trois Evê- " ques présidents maintenant par l'autori-

„ té divine.„ S. Gregoire vouloit sans doute montrer par ces paroles l'avantage de ces trois grands Siéges au dessus de C. P. En Décembre de la même année il écrivit à dix Metropolitains, & à tous les Evêques de Sicile pour leur envoyer la Loi de l'Empereur, portant défense à ceux qui étoient engagés dans la Milice, ou sujets à rendre des comptes, d'embrasser la Vie Clericale ou Monastique. An. 597.

AUGUSTIN & ses Compagnons que le Pape avoit envoyés en Angleterre, y étoient cependant arrivés, & avoient commencé d'y annoncer l'Evangile avec succès. Thelbert Roi de Kent leur avoit donné un Logement à Doroveone sa Capitale, nommé aujourd'hui Cantorberi. Ils y entrérent en Procession, & s'y étant établis, ils commencérent d'imiter la vie des Apôtres. Plusieurs Anglais embrassérent la Foi. Le Roi ravi de la pureté des mœurs des Missionnaires, & de la beauté de leurs promesses confirmées par des miracles, se fit baptiser; & son exemple fut suivi par un grand nombre de ses Sujets. Il donna aux Missionnaires un lieu convenable pour ériger un Siége Episcopal. Augustin passa en France, & vint à Arles, où il fut ordonné Evêque pour la Nation Anglaise par l'Archevêque Virgile. Il retourna aussitôt en Angleterre;

An. 597. & à la Fête de Noël de la même année 597. il baptisa plus de dix mille Anglais.

ANNE'E 598.

AUGUSTIN fit part au Pape de ce qui se passoit en Angleterre, & lui envoya le Prêtre Laurent & le Moine Pierre, pour le consulter sur plusieurs articles: mais avant que ces Députez ni les Lettres arrivassent à Rome, S. Gregoire avoit écrit à la Reine Brunehaut sur plusieurs chefs, entr'autres pour le Pallium de Syagrius d'Autun. On voit par sa Lettre quelles étoient les conditions nécessaires pour l'obtenir. Lorsqu'il eut reçu les nouvelles d'Angleterre, il en donna avis à S. Euloge d'Alexandrie; & comme ce Patriarche ne donnoit plus à Cyriaque le titre d'Evêque universel, en disant au Pape: " Comme vous me l'avés ordonné. " S. Gregoire le pria d'ôter ce terme, ajoutant qu'il falloit retrancher ce qui enfle la vanité & blesse la charité.

LE S. Pontife travailloit depuis longtems à procurer la paix avec les Lombards; du moment qu'elle fut faite, il en informa Janvier de Cagliari, qui lui avoit marqué les désordres que ces Peuples commettoient en Sardaigne: cette Lettre donnoit à l'Evêque divers avis sur sa conduite. S. Gregoire ne travailla pas moins à la réünion des Schismatiques de

l'Istrie, comme on voit par plusieurs de ses Lettres, entr'autres par une du mois d'Octobre 598. à Anatolius son Nonce à C. P. An. 599. & 600.

ANNE'ES 599. & 600.

S. GREGOIRE récrivit vers le mois de Juin 599. à Anatolius, & à plusieurs personnes puissantes qui s'employoient pour la réünion des Schismatiques : Maxime de Salone toujours rebelle, fut averti plusieurs fois de venir à Rome rendre compte de sa conduite ; le Pape lui réitera la défense de célébrer la Messe Maxime s'étant enfin soumis, S. Gregoire commit à Marinien de Ravenne le jugement de la Pénitence qui devoit lui être imposée pour avoir célébré étant excommunié ; & envoya en même tems Castorius Cartulaire de l'Eglise Romaine, en qualité de Commissaire pour l'examen de l'affaire. Les Lettres sont du mois de Juillet 599. l'affaire fut terminée le 26. Août.

SERENUS de Marseille voyant que quelques personnes adoroient les Images de l'Eglise, les brisa & les jetta dehors. S. Gregoire envoyant en Gaule Cyriaque Abbé de son Monastére de Rome, pour faire tenir un Concile, écrivit à Serenus qu'il loüoit son zéle pour empêcher qu'on n'adorât ce qui est fait de main d'homme ; mais il ajoutoit qu'il n'auroit pas

An. 599. & 600. dû briſer les Images qui ſervoient à l'inſtruction de ceux qui ne ſçavent pas lire, mais ſimplement détourner le Peuple de pecher en adorant les Peintures. Ces Images étoient apparemment ſur du bois, comme la plûpart des anciennes Peintures. Serenus doutant que cette Lettre fût du Pape, lui écrivit en conſéquence; S. Gregoire répondit l'année ſuivante 600. pour le déſabuſer, & confirma ce qu'il lui avoit mandé ſur les Images, ajoutant d'empêcher de les adorer; & non d'en faire.

CYRIAQUE étoit envoyé en Gaule pour la réformation des abus dont S. Gregoire s'étoit plaint à S. Virgile d'Arles & à la Reine Brunehaut; Ce S. Pontife écrivit pour cet effet à S. Siagrius d'Autun, à Etherius de Lyon, à Virgile d'Arles, & à Didier de Vienne; il chargeoit l'Evêque d'Autun de la tenuë du Concile plûtôt que l'Archevêque de Lyon; parce qu'il ſavoit combien le Roi & la Reine affectionnoient le S. Evêque à qui il avoit envoyé ce Pallium. Il ordonna en particulier à S. Arige de Gap d'aſſiſter au Concile, & de lui en envoyer la Relation; parce qu'il avoit en lui une parfaite confiance. Il lui envoya en même tems des Dalmatiques pour lui & pour ſon Archidiacre, & lui en accorda l'uſage comme S. Arige l'avoit demandé étant

à Rome ; il eſt à croire que les Evêques des Gaules ne portoient pas encore ce vêtement, puiſque le Pape l'accordoit comme une grace. L'Archidiacre de Gap nommé Valaton fut le Succeſſeur de S. Arige. An. 599. & 600.

LE Pape écrivit encore vers le même tems à S. Syagrius & au jeune Roi au ſujet de quelques Egliſes du Diocèſe de Turin qu'on avoit ôtées à Urſicin Evêque de cette Ville : il répondit à Didier de Vienne qui prétendoit que le S. Siége avoit accordé autrefois l'uſage du Pallium à ſes Prédeceſſeurs, qu'il n'en avoit trouvé aucun titre dans les Archives de l'Egliſe Romaine.

CYRIAQUE paſſa de Gaule en Eſpagne, & y porta des Lettres de S. Gregoire pour S. Leandre de Seville, pour le Roi Recarede, & pour Claude grand Capitaine, & l'homme de confiance du Roi. Depuis que S. Gregoire étoit Pape, il s'étoit tenu trois Conciles en Eſpagne, un à Sarragoce en 592. le 1. Novembre, où aſſiſtérent onze Evêques & deux Diacres pour deux Evêques abſens ; on y fit trois Canons, un autre à Tolede le 17. Mai 597. dont l'inſcription porte 16. Evêques ; mais les ſouſcriptions ſeulement 13. on n'y fit que deux Canons ; le troiſiéme Concile fut tenu en 598. où l'on fit deux Canons.

An. 599 & 600. EN 599. on tint un autre Concile à Barcelonne le 1. Novembre vraisemblablement à la poursuite de l'Abbé Cyriaque. On y condamna les mêmes abus contre lesquels le Pape avoit ordonné le Concile de Gaule. 12. Evêques assistérent au Concile de Barcelonne où présida Asiarique Archevêque de Tarragone; & on y fit quatre Canons.

S. GREGOIRE, comme on voit par plusieurs de ses Lettres, prenoit encore un soin particulier de l'Eglise d'Afrique, où l'audace des Donatistes avoit été poussée jusques à rebaptiser les Catholiques, & à chasser les Evêques de leurs Eglises; cependant Dominique de Carthage obtint un ordre de l'Empereur pour reprimer ces violences; pour en procurer l'exécution, il assembla un Concile dont il envoya les Actes au Pape; mais les ordres de l'Empereur furent mal exécutez; & le Pape lui écrivit là-dessus.

LE Primat de la Byzacene ayant été accusé d'un crime, Maurice ordonna par deux fois que le Pape le jugeât suivant les Canons; S. Gregoire voyant l'opposition de quelques personnes, ne voulut pas prendre connoissance de cette affaire; & le déclara par une Lettre du mois de Juin 599. à Jean de Syracuse. Il lui récrivit vers le même tems une Lettre importante

portante touchant plusieurs cérémonies. On voit par cette Lettre que ce S. Pontife avoit déja reformé l'Office de l'Eglise Romaine, ce qui est une des plus célébres actions de son Pontificat. On peut voir là-dessus son Sacramentaire, où il y a tout ce qui regarde la Messe & l'Eucharistie; on trouve dans l'Ordre Romain ce qui concerne l'administration du Baptême & l'Ordination. S. Gregoire ne se contenta pas de regler les priéres que l'on devoit chanter, il regla aussi le chant; & pour en conserver la Tradition, il établit à Rome une Ecole de Chantres; qui subsistoit encore 300. ans après. Il ne fut pas moins soigneux de reprimer les superstitions que de conserver les saintes cérémonies: on le voit par un Mandement adressé aux Citoïens Romains. Ayant appris qu'on devoit tenir un Concile à C. P. il craignit que le Patriarche Cyriaque ne s'en prévalût, pour faire autoriser sa prétention sur le titre d'Evêque universel; il en écrivit aux principaux Evêques qui devoient y assister, savoir, Eusebe de Thessalonique, Urbicus de Duras, André de Nicopoli, Jean de Corinthe, Jean de Justinienne, Jean de Crete & Jean de Lariſſe tous Metropolitains, & à plusieurs autres. An. 599. & 600.

Il écrivit en Septembre de la même

An. 599. & 600. année 599. à l'Empereur pour le remercier des aumônes qu'il avoit envoyées aux Pauvres de Rome, & lui marqua la distribution qu'on en avoit fait ; il écrivit aussi à Theotista Sœur de Maurice & à Gregoria Dame d'honneur de l'Imperatrice, auſquelles il donna plusieurs avis salutaires sur leur conduite.

CE fut environ vers ce tems-là que S. Theodore-Siceote fut appellé à C. P. Après dix ans d'Episcopat il avoit enfin quitté l'Egliſe d'Anastasiople, dont il ne s'étoit chargé que malgré lui ; l'Empereur, le Patriarche & les Grands de la Cour le firent venir pour recevoir sa Bénédiction. Il fit plusieurs miracles pendant son sejour à C. P. & guérit de la Lépre un des Enfans de Maurice. Ce Prince lui accorda de grands priviléges pour ses Monastéres ; ils furent exemprez de la juriſdiction de tout autre Evêque & soumis seulement à l'Egliſe de C. P. Ces commencemens d'exemptions qui paroiſſent remarquables, avoient déja eu des exemples en Afrique.

S. ANASTASE Patriarche d'Antioche étoit mort en 598. son Succeſſeur fut un autre Anastaſe surnommé le Jeune, à qui S. Gregoire écrivit en 599. il lui témoigna être content de sa profeſſion de Foi, & l'exhorta à bannir la Simonie des Egli-

ſes de ſa dépendance. S. Anaſtaſe laiſſa plusieurs Sermons & pluſieurs Lettres ; on trouve encore quelques Sermons, mais il ne faut pas confondre ce Saint ni ſes Ecrits, avec S. Anaſtaſe Sinaïte Prêtre & Moine qui vivoit encore 20. ans après. An. 599. & 600.

S. EULOGE d'Alexandrie compoſa pluſieurs Ecrits contre les diverſes Sectes d'Hérétiques dont ſon Egliſe étoit affligée : il y a ſix Livres contre les Novatiens ; un Traité en deux Livres pour la Lettre de S. Leon contre Timothée & contre Severe, dedié à Domitien de Melitine ; il traita le même ſujet dans un autre Livre, & fit une invective contre les Gaïnites & les Acephales, combattant leur fauſſe union ; mais de tous ces Ouvrages il n'eſt reſté que quelques Extraits dans la Bibliotheque de Photius. Il combattit particuliérement les Agnoïtes, & envoya ſes Ecrits à S. Gregoire, qui lui répondit au mois de Fevrier de l'année 600. qu'il n'y avoit rien trouvé que d'admirable ; dans une autre Lettre du mois de Juillet de la même année il lui parla des douleurs de la Goutte dont il étoit affligé depuis long-tems.

CONSTANTIUS de Milan mourut en 600. ſa mort affligea beaucoup S. Gregoire, qui s'intereſſa enſuite pour Deus-

An. 599. & 600. dedit qu'on lui avoit donné pour ſucceſſeur. Fortunat de Naples mourut auſſi dans le même tems ; dans l'élection de ſon Succeſſeur le Peuple ſe trouva partagé entre Jean & Pierre Diacres : on en écrivit à S. Gregoire qui n'approuva ni l'un ni l'autre ; & on élut enfin Paſchaſe.

Fin du ſixiéme Siécle, & du Tome II.

TABLE
DU
CINQUIEME SIECLE.

PAPES.

S. Anaſtaſe I. 401
S. Innocent I. 417
S. Zozime. 418
S. Boniface I. 422
* *Eulalius.*
S. Celeſtin I. 432
S. Sixte III. 440
S. Leon le Grand. 461
S. Hilaire 468
S. Simplice. 483
S. Felix III. 492
S. Gelaſe I. 496
S. Anaſtaſe II. 498
S. Simmaque. 514
* *Laurent.*

EMPEREURS D'ORIENT.

Arcadius. 408
* *Sebaſtianus.*
Theodoſe le Jeune. 450
Marcien. 457
Leon I. 474
Ardabare Ceſar en 468
Leon le Jeune. 474
Zenon. 491
* *Baſiliſque.*
* *Marcien.*
Anaſtaſe. 518

EMPEREURS D'OCCID.

Honorius. 424
Conſtantius.
Conſtans.
Jovinus.
Conſtantinus.
Heraclianus & Attalus.
* *Jean.*
Valentinien III. 455
Petronius Maximus. 455
Avitus. 457
Majorien. 461
Severus. 465
Anthemius. 472
Obybrius. 472
Glycerius. 474
Julius Nepos. 475
Romule Auguſtule. 475
Ici finit l'Empire d'Occident.

ROIS D'ITALIE.

Odoacre. 493
Theodoric. 526

ROIS DES PERSES.

Iſdigerdés I. 421
Vararanés V. 441
Perozes. 482
Valens, ou Obolas. 485
Cabadés. 496
Lambadés, ou Zamaſphés. 501

ROIS DE FRANCE.
PREMIERE RACE.

Pharamond, *on doute s'il a été Roi.* 414
Clodion. 451
Meroüé. 456

Childeric. 481
Le Comte Gilles fut fait Chef de la nation & gouverna pendant 7. ans depuis 457. jusques à 464.
Clovis, *premier Roi Chrétien, regna en 481. jusques en* 511

ROIS D'ANGLETERRE.

Vortigerne, *élu en* 445
Vortimer, *associé en* 454
Les Saxons arrivérent dans la Grande Bretagne en 449. & y établirent dans la suite sept Royaumes.
Hengist, *premier Roi de Kent en* 445
Ella, *Roi de Sussex en* 491

ROIS D'ECOSSE.

Les Premiers Rois sont incertains. On compte cependant pour le premier.
Ferguse en 422
Eugene I. en 449
Dongard *depuis 460. jusques à* 465
Constantin I. 482
Congale. 501

ROIS SUEVES.

Hermeric, *regna depuis* 409. *jusques à* 427
Hermengaire. 438
Richilla. 448
Ricciari. 458
Fronton. 459
Maldras. 460
Remismundus. 467
Theodomundus.
Ricilla & Theodomond *douteux. en* 469
Les autres sont inconnus jusques à l'an 550.

ROIS GOTHS EN ESPAGNE.

Alaric I. 411
Ataulphe. 415
Sigeric. 415
Wallia. 420
Theodoric I. 451
Thorismond. 452
Evaric. 484
Alaric II. 507

ALAINS.

Respendial.
Atax. 418
Ils furent detruits en 418. par Wallia Roi des Goths.

VANDALES.

Les Vandales parurent en Espagne vers l'an 409. Ils passérent en Afrique vers l'an 429
Godesiclus.
Genseric *jusques à l'an* 476
Hunneric. 484
Gundabond. 496
Trasamond 523

ROIS DE HONGRIE.

Attila, *jusques à l'an* 445
Chabas, *fils d'Attila.* 479
Ed.
Vegec.
Elend.
Almus.
Les autres sont inconnus.

DUCS DE BOHEME.

Cracus I. *depuis 418. jusques à l'an* 480
Libyssa & Premislas. 549

ROIS DE SUEDE.

Les premiers Rois sont incertains.
Swartmannus, *depuis l'an* 481, *jusques à* 509

ECRIVAINS ECCLESIAST.

S. Gaudence E. de Bresse. 401
Jean de Jerusalem, *ses Ouvrages sont supposez.* 402
Theophile d'Alexandrie. 404

Theodore de Mopſueſte. 407
Palladius. 407
S. Innocent I. Pape. 407
S. Jerôme. 408
Ruſin * 410
Severe Sulpice. 410
Syneſius. 411
S. Paulin. 411
Pelage * 411
Celeſtius * 411
Iſaac Juif converti. 414
Helvidius * 415
Vigilance * 416
Paul Oroſe. 416
Lucien. 416
Evodius E. d'Upſale. 417
S. Auguſtin. 417
S. Zozime Pape. 417
Polychronius. 418
Atticus Pat. de C. P. 418
Tichonius Donatiſte * 418
S. Iſidore de Peluſe. 420
Jean Caſſien. 420
S. Nil. 421
S. Celeſtin I. Pape. 423
Poſſidonius Diacre. 430
Uranius Frêtre. 430
S. Cyrille Pat. d'Alex. 430
Marius Mercator. 431
Julien Diſciple de Pelage * 430
Neſtorius Pat. de C. P. * 430
Jean Pat. d'Antioche. 430
Theodore d'Ancyre. 432
S. Sixte III. Pape. 433
Proclus Pat. de C. P. 433
Capriolus E. de Carthage. 433
Antoninus Honoratus. 440
Victor d'Antioche. 440
Victorin de Marſeille. 440
Sedulius. 440
Nicée E. d'Aquilée. 440
Philoſtorge. 441
Theodoret de Cyr. 441
S. Leon le Grand, Pape. 441
S. Hilaire Evêque d'Arles. 442
S. Eucher E. de Lyon. 445
S. Maxime E. de Turin. 450
S. Pierre Chryſologue. 450
Valerien E. de Nicée. 450
Victor E. de Cartenne. 450
S. Proſper. 450
Euthalius Diacre. 450
Flavien Pat. de C. P. 451
Anatolius Pat. de C. P. 456
S. Loup E. de Troye. 457
S. Baſile E. de Seleucie. 457
Victor d'Aquitaine. 457
S. Remy E. de Reims. 460
Vigile Diacre. 460
Faſtidius. 460
Draconce. 460
S. Simeon Stylite. 465
Salvien de Marſeille. 465
Arnobe le Jeune. 465
Honorat de Marſeille. 465
Claudianus Mamertus. 465
Bacius E. de Liege. 467
S. Hilaire, Pape. 467
S. Simplice, Pape. 468
Fauſte E. de Riez. 470
S. Sidoine E. de Clermont. 480
Eugene E. de Carthage. 480
Victor E. de Vile. 482
Vigile E. de Tapſe. 485
S. Felix III. Pape. 485
Eleuthere E. de Tournai. 490
S. Gelaſe, Pape. 492
S. Anaſtaſe II. Pape. 496
Paſcal Diacre. 496
Julien Pomere. 496
Gennade. 498
Enée de Gaze. 499
Gelaſe de Cyzique. 500

CONCILES.

D'Afrique, pour demander des Miſſionnaires. 401
Idem pour la réunion des Donatiſtes. 401
D'Ephéſe, contre les crimes d'Antonin. 402
De Mileve, contre Creſconius. 402
Du Chêne, * *contre S. Chryſoſtome.* 403
D'Afrique, pour la réunion des Donatiſtes. 404
Idem, ſur quelques plaintes contre les Evêques. 405
De Tolede, ſur le même ſujet. 406
D'Afrique, contre les Donatiſtes. 407
Idem, pour le même ſujet. 408
Idem, pour le même ſujet. 408
Idem, pour le même ſujet. 409

Idem, contre la liberté accordée aux Donatistes. 410
De Ptolemaïde, contre Andronicus. 411
Conference de Carthage entre les Catholiques & les Donatistes. 411
De Brague. 411
De Carthage, contre Celestius. 412
De Cirthe, contre les Donatistes. 412
*Des Donatistes, * en Afrique.* 414
De Macedoine, confirmé par Innocent I. 414
De Jerusalem, contre Pelage. 415
De Diospolis en Palestine, où Pelage feignit de renoncer à ses erreurs. 415
De Jerusalem, où Pelage fut obligé de sortir de cette Ville. 416
De Carthage, contre Pelage & Celestius. 416
De Mileve, contre les mêmes. 416
De Thusdrit en Afrique, sur la Discipline. 417
N. B. On tint dans le même tems plusieurs Conciles en Afrique dont on ignore les années. Ils sont intitulez Suffetulense, Macrianense, Septimunicense, Thenitanum, Marazanense, Hipponense.
De Rome, contre Pelage & Celestius. 417
De Carthage, sur le même sujet. 417
D'Afrique, sur le même sujet & sur la Discipline. 418
De Telepte, sur la Discipline. 418
De Carthage, Général de toute l'Afrique, sur les Appellations au S. Siége. 418
De Carthage, pour la cause d'Apiarius. 418
De Rome, sur la Discipline. 418
De Carthage, sur la Foi, la Discipline & les Appellations. 419
Idem, sur la Discipline. 419
De Ravenne, sur l'élection d'un Pape. 419
De Carthage, sur les Manichéens. 420
De Cilicie, sur Theodore de Mopsueste & Julien Pelagien. 423
D'Afrique, sur les Appellations au S. Siége. 424
Idem, au sujet du Moine Leporius. 426
D'Hippone, pour un Coadjuteur à S. Augustin. 426
De C. P. sur Sisinnius Patriarche de cette Ville. 426
D'Orient, contre les Massaliens. 427
De C. P. pour l'élection du Patriarche. 428
Des Gaules, contre Nestorius. 429
De Rome, contre le même. 430
D'Alexandrie par S. Cyrille, contre le même. 430
De Rome, contre le même. 431
D'EPHESE III. GENERAL, *assemblé sous* Theodose. *Le Pape S. Celestin y présida par ses Legats. Il fut composé de 200. Evêques. On y condamna Nestorius qui admettoit deux personnes en J. C. & qui refusoit à la Ste. Vierge le titre de Mere de Dieu. Pelage y fut aussi condamné.* 431
*D'Ephese * par Jean Pat. d'Antioche Partisan de Nestorius, contre le Concile général d'Ephese.* 431
De C. P. pour l'ordination de Maximian. 431
*De Tarse * en Cilicie, où S. Cyrille fut condamné.* 431
*D'Antioche, * où le Concile de Tarse fut confirmé.* 431
*D'Anazarbe, * contre S. Cyrille.* 431
D'Antioche, pour la paix en-

tre S. Cyrille & le Pat. Jean, & la condamnation de Neſtorius. 432
*De Zeugma * en Syrie, contre le Concile précédent.* 432
*D'Anazarbe, * pour le même ſujet.* 433
De Rome, pour juſtifier le Pape S. Sixte III. 433
De Tarſe, pour la paix entre S. Cyrille & le Pat. Jean 434
D'Antioche, contre Neſtorius. 434
Idem, contre les Neſtoriens. 435
D'Armenie, contre les mêmes. 435
De Theſſalonique. 435
De C. P. pour la Foi Catholique. 438
D'Antioche, ſur Theodore de Mopſueſte. 439
De C. P. ſur la primauté prétenduë par l'Egliſe d'Antioche. 439
De Riez en Provence, ſur la Diſcipline. 439
D'Ephéſe ſur l'Evêque de cette Ville. 440
D'Orange, ſur la Diſcipline. 441
De Vaiſon & de Bazas, ſur le même ſujet. 442
N. B. Les Canons de ces deux Conciles ſont confondus.
D'Arles, ſur la Diſcipline 443
De Rome, contre les Manichéens. 444
De Vienne en Dauphiné, ſur Chelidonius E. de Beſançon. 444
De Rome, contre S. Hilaire Evêque d'Arles. 445
D'Hieraple, ſur l'élection d'un Evêque à Perrhé. 445
De S. Albans en Angleterre, contre Pelage. 446
N. B. C'eſt le premier Concile d'Angleterre.
D'Ephéſe, ſur Baſſian Evêque de cette Ville. 447
D'Aſtorga, contre les Manichéens. 447
De C. P. contre Eutychés. 448
D'Antioche, ſur Ibas d'Edeſſe. 448
De Tyr; où l'on abſout Ibas. 448
De Berythe, pour le même ſujet. 448
*De C. P. * en faveur d'Eutychés.* 449
*D'Ephéſe, * pour le même ſujet; il eſt nommé le Brigandage d'Epheſe* 449
De la Grande Brétagne, contre Pelage. 449
De Rome, où le faux Concile d'Ephéſe eſt condamné. 449
De C. P. où Anatolius ſigne un Formulaire de foi. 450
De Milan, où Euſebe ſouſcrit la Lettre de S. Leon à Flavien de C. P 451
DE CALCEDOINE IV. GENERAL, *auquel aſſiſterent* 630. *Evêques & 4. Legats du Pape S. Leon ſous Marcien. L'Imperatrice Fulcherie & pluſieurs Senateurs y furent preſens. On y condamna Eutychés & Dioſcore.* 451
D'Alexandrie, ſur la converſion des Eutychéens. 451
Idem, ſur le même ſujet. 451
De Theſſalonique, ſur le même ſujet. 451
De C. P. ſur le même ſujet. 451
De Rome, ſur le même ſujet. 451
Idem, ſur le même ſujet. 451
D'Antioche, ſur le même ſujet. 451
D'Arles, ſur la Diſcipline 452
De Narbonne, ſur de fauſſes accuſations d'Adultére. 452
D'Angers, ſur la Diſcipline. 453
De Jeruſalem, pour la conſervation de la vraïe foi. 453
De Bourges. 454
D'Arles, ſur Fauſte de Lerins. 455

D'Irlande, sur la Discipline. 456
De C. P. contre les Eutychéens & les Simoniaques. 459
De Lyon. 460
De Tours. 461
D'Arles, contre Mamertin. 463
De Vannes en Brétagne, sur la Discipline. 465
De Cambrigde. 465
De Rome, où l'on definit que les causes des Evêques appartiennent au S. Siége. 455
De Tarragone, sur la Discipline. 465
De Châlons sur Saone, pour l'élection d'un Evêque. 470
D'Antioche, où l'on dépose Pierre le Foulon. 472
De Bourges, pour l'élection de Simplicius. 472
De Vienne en Dauphiné, où l'on établit les Rogations. 474
De Valence. 474
D'Arles, contre les Predestinatiens. 475
De Lyon, sur le même sujet. 475
D'Antioche, contre Pierre Gnaphee. 478
De C. P. contre le même. 478
De Tours, sur la Discipline. 482
De Rome, contre Acacius & Pierre Gnaphée ou le Foulon. 483
Idem, où l'on condamne Vital & Misenus Legats du S. Siége pour avoir favorisé Acacius & Pierre. 484
*De Carthage * en faveur des Ariens où l'on exile plus de 400. Evêques Catholiques par ordre de Hunneric Roi des Vandales.* 484
De Rome, sur les Apostats d'Afrique reçus à pénitence. 487
De C. P. pour recevoir le Concile de Calcedoine. 492
De Rome, pour la conservation de la foi, & reconnoitre les Livres Canoniques. 494
Idem, où Misenus condamné en 484. est absous. 495
De Reims. 496
*De C. P. * contre le Concile de Calcedoine.* 496
*Idem, * pour le même sujet.* 497
Idem, pour recevoir les Actes du Concile de Calcedoine. 497
Idem, où l'on condamne Eutychés & Nestorius. 499
*Idem, * contre le Concile de Calcedoine.* 499
Conference des Catholiques avec les Ariens en presence de Gondebaud Roi de Bourgogne. 499
De Rome, sur l'élection des Papes. 499
Idem, contre le Schisme de Laurent en faveur du Pape Symmaque. 500

RITS ET RELIGIEUX.

Fondation du Monastére de Lerins. 409
Fondation de l'Abbaïe S. Victor de Marseille. 413
Anciennes Religieuses de S. Augustin. 420
S. Romain établit le Monastére de Condat aujourd'hui S. Claude en Franche-Comté. 425
Chanoinesses de Latran sous la Regle de S Augustin. 440
N. B. Elles furent mises en congregation en 1060.
Institution des trois jours des Rogations par S. Mamert Evêque de Vienne. 469
Chanoines Reguliers de S. Maurice de Sion dans les Alpes 490
N. B. L'Abbaïe fut rétablie par Charlemagne.
S. Sabas Superieur général des Anachoretes de Palestine. 492

Retraite de S. Benoit dans le Desert. 454
Chanoines Reguliers de Latran ou de S. Sauveur, fondez à ce qu'on croit par le Pape Gelase I. 495
Fondation de la célébre Abbaïe de Galliata au pied de l'Appennin. 498

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Vigilance Prêt. Espagnol. 404
Les Celicoles. 406
Victor Vincent Prêtre Africain. 415
Vitalis Prêtre Africain. 420
Paterne. 420
Les Semi-Pelagiens. 420
Nestorius chef des Nestoriens. 429
I. Persecution des Vandales 439
Eutychés chef des Eutycheens 447
Dioscore d'Alexandrie. 449
II. Persecution des Vandales. 457
Les prédestinatiens par Lucide Prêtre Gaulois. 470
Zenon d'Isaurie Empereur, Auteur de l'HENOTICON. 482
Pierre le Foulon faux Evêque d'Antioche, Eutychéen. 482
Banniſſement de 4976. Martirs & Confeſſeurs d'Afrique preſque tous infirmes, par Hunneric *Roi Arien.* 483
III. Perſecution des Vandales. 484
IV Perſecution des Vandales *ſous* Trasamond. 496

SIXIEME SIECLE.

PAPES.

S. Symmaque. 514
S. Hormisdas. 523
S. Jean I. 526
S. Felix IV. 530
Boniface II. 532
Jean II. 535
S. Agapit. 536
S. Sylvere. 538
Vigile. 555
Pelage I. 560
Jean III. 573
S. Benoit I. 578
Pelage II. 590
S. Gregoire le Grand. 604

EMPEREURS D'ORIENT.

Anaſtaſe I. 518
Juſtin I. 527
Vitalien *
Juſtinien I. 565
Juſtin II. 578
Tibere II. 582
Maurice. 602

ROIS GOTHS EN ITALIE.

Theodoric. 526
Athalaric. 534
Theodat. 536
Vitigés. 540
Theodebald. 541
Araric 5. *mois en* 541
Totila, ou Boduela. 551
Teïa, *peu de mois en* 552
N. B. C'eſt le dernier des Rois Goths.
Narſés *gouverna depuis* 552. *juſques en* 567

ROIS DES LOMBARDS.

Alboïn, *en* 568. *juſques en* 572.
Cleſis. 573
Interregne.
Antharis *depuis* 586. *juſques en* 590

Agilulfe. 616

ROIS DES PERSES.

Lambadés ou Zamaſphés. 501
Cabades. 531
Coſroës premier. 579
Hormiſdas III. 590
Coſroës II. 628

ROIS DE FRANCE
PREMIERE RACE.

Clovis *premier Roi Chrétien.* 511
N. B. Partage du Royaume entre les Fils de Clovis.
Thierri, *à Metz.* 534
Clodomir, *à Orleans.* 524
Childebert, *à Paris.* 558
Clotaire I. *à Soiſſons.* 562
N. B. Nouveau partage du Royaume en 561.
Cherebert, *à Paris.* 507
Gontran, *à Orleans.* 593
Chilperic I. *à Soiſſons.* 584
Sigebert, *à Metz.* 575
Clotaire II *Fils de Chilperic I. depuis* 584. *juſqu'en* 628

ROIS D'ANGLETERRE.

Cerdick *premier Roi de Veſſex en* 519. *juſques en* 534
Chenrick. 560
Ceolin Vaac. 592
Ceolrick. 608
Ercenwin, *premier Roi d'Eſſex en* 527
Ida, *premier Roi de Northumbre en* 547
Uffa, *premier Roi d'Eſtanglie en* 571
Crida, *premier Roi de Mercie en* 584
Arthur *élu Roi des Bretons en* 505. *juſques en* 542
Interregne de 9. ans.
Malgon *élu Roi des Bretons en* 551. *juſques en* 585
N. B. Les Bretons ſe retirent dans le Païs de Galles, les Rois de Veſſex s'étant rendus Maîtres des ſix autres Royaumes.

ROIS D'ECOSSE.

Congale I. 501
Conran. 535
Eugene II. 568
Congale II. 572
Chinaule ou Cumatill. 580
Aldan. 606

ROIS SUEVES.

Cariaric *en* 550
Theodimir *en* 559
Miron *en* 569
Evoric. 582
Andeca * uſurpateur en 583
N. B. Leuvigilde Roi des Goths envahit ce Royaume en 583

ROIS GOTHS EN ESPAGNE.

Alaric II. 507
Amalaric. 532
Theuda. 548
Theudegiſille. 549
Agila. 552
Athanagilde. 567
Liuba I. 568
Leuvigilde. 586
Recarede I. 601

DUCS DE BOHEME.

Libiſſa & Premiſlas. 549
Mnatha *en* 598. *juſques en* 651

ROIS DE SUEDE.

Swartmannus. 509
Tordo II. 510
Rodolphe. 527
Arinus. 548
Attila. 564
Tordus. 582
Algote. 606

ECRIVAINS ECCLESIAST.

S. Symmaque, Pape. 501
S. Ceſaire E. d'Arles. 501
Avitus E. de Vienne. 502
Ennodius E. de Pavie. 504
S. Hormiſdas, Pape. 514

Timothée de C. P. 510
S. Fulgence. 514
Eugippius, Abbé. 514
Ferrand Diacre de Carthage. 515
Pierre Diacre. 515
Jean Pat. de C. P. 517
Epiphane Prêt. de C. P. 517
Posſeſſor E. d'Afrique. 517
Jean Maxence Moine. 520
Trifolius Prêtre. 520
Laurent E. de Novarre. 520
Orientius E. d'Elvire. 521
Boece. 521
Theodore Lecteur de C. P. 522
S. Ephrem Pat. d'Antioche. 523
Procope de Gaze. 523
Le Comte Marcellin. 525
Juſtinien, Empereur. 527
Agape Diacre de C. P. 527
Denys le Petit. 527
Caſſiodore. 530
S. Benoit. 530
Montanus E. de Tolede. 530
Zacharie le Scolaſtique. 536
Vigile, Pape. 538
Micetius E. de Treves. 530
Coſme l'Egyptien. 540
Arator. 542
Juſte E. d'Urgel. 544
Cyrille Moine. 546
Facundus E. d'Hermiane. 550
Paul le Silentiaire. 550
Liberat Diacre de Carthage. 553
Pelage I. Pape. 555
Agnellus E. de Ravenne. 558
Bandonimie, Religieuſe. 560
Jean le Scol. P. de C. P. 560
Victor E. de Tunone. 560
Ven. Fortunatus E. de Poitiers. 565
S. Gregoire de Tours. 570
Ferreolus E. d'Uzez. 570
Pelage II. Pape. 578
Anaſtaſe Sinaïte. 578
Evagre le Schol. 579
S. Jean Climaque. 579
Jean le Jeuneur P. de C. P. 580
Euſtratius Prêt de C. P. 580
S. Gregoire le Grand, Pape. 590
S. Leandre E. de Seville. 590
Jean Philopon. * 590
S. Simeon Stylite le Jeune. 595

CONCILES.

De Rome, contre le Schiſme de Laurent. 501
D'Orange, *douteux*. 501
De Rome, en faveur du Pape Symmaque. 502
Idem, contre les Schiſmatiques. 503
Idem, contre les uſurpateurs des biens de l'Egliſe. 504
De la Bizacene, contre le Roi Traſimond qui vouloit ſupprimer les Evêchez. 504
D'Agde, ſur la Diſcipline. 506
De Toulouſe. 507
D'Orleans ſous Clovis, ſur la Diſcipline. 511
De Sidon, * par les Eutychéens. 512
De la Grande Brétagne. 512
D'Illyrie, contre les Eutychéens. 515
D'Agaune, pour la fondation du Monaſtére. 515
D'Epire, ſur la foi. 516
De Lyon. 516
De Terragone, ſur la Diſcipline. 516
De Gironne, ſur le même ſujet. 517
D'Epaone en France, où l'on regle les divers états de l'Egliſe. 517
N. B. On diſpute ſur le lieu de ce Concile que quelques-uns placent à Vienne.
De Lyon, ſur la Diſcipline. 517
De Reims, ſur la Foi. 517
De C. P. Partie Catholique, partie Hérétique. 518
De Jeruſalem, idem. 518
De Tyr, idem. 518
De Rome, pour réünir l'Orient avec l'Occident 518
De la Grande Brétagne, contre les Pelagiens. 519
De C. P. ſur l'Ordination d'E-

piphane. 520
De Sardaigne, sur la Grace. 521
De Lerida, sur la Discipline. 524
De Valence, sur les cérémonies. 524
D'Arles, sur les Ordinations. 524
De Juncke en Afrique, sur la Discipline. 524
De Suffeck en Afrique. 528
De Clermont 525
De Carthage, sur la Discipline. 525
De Carpentras, sur les Ordinations, 527
De Tolede, sur la Discipline. 527
D'Orange, contre les Massaliens & les demi-Pelagiens. 529
Idem, où l'on examine la matiere de la Grace. 529
De Vaison, sur la Discipline. 529
Idem, sur le même sujet. 529
De Valence, sur la Grace. 529
De Bazas. 529
D'Angers, sur la Discipline. 529
Idem. 530
De Reims, sur la reformation des mœurs. 530
De Rome * où le Pape Boniface élut son Successeur. 530
De Rome, où le Pape Boniface casse cette élection. 530
De Tolede, sur la Discipline. 531
De Lariſſe, pour l'Ordination d'un Evêque. 531
De C. P. sur les droits du Patriarche. 531
De Rome, sur le gouvernement de l'Illyrie. 531
Idem, sur la Foi contre les Eutychéens. 532
Conferences entre les Catholiques & les Severiens. 533
D'Orleans, sur la Discipline. 533
De Carthage, pour le recouvrement des biens de l'Egliſe 534
D'Auvergne, ou de Clermont sur la Discipline. 535
D'Orleans. 536
De C.P. contre les Eutychéens Acephales. 536
De Jeruſalem, sur le même sujet. 536
De Ibibe * en Armenie par les Eutychiens. 536
De C. P. * par les mêmes. 536
De Syrie, contre les Origeniſtes. 538
De C.P contre les mêmes. 538
D'Orleans, sur la Discipline. 538
Idem, sur le même sujet. 540
De Barcelonne, sur le même sujet. 540
De la Bizacene, pour deputer à l'Empereur. 541
D'Orleans, sur la Discipline. 541
D'Auvergne, pour conſerver les droits de l'Egliſe. 545
D'Orleans, pour rétablir l'Evêque Marc. 545
De Lerida & de Valence, sur la Discipline. 546
De C. P. où l'on condamne les Trois Chapitres. 548
D'Orleans, sur la Discipline. 549
De Clermont. 549
D'Auvergne, pour recevoir celui d'Orleans de la même année. 550
De Mopſueſte, contre la memoire de Theodore. 550
De Tulle en Limoſin, sur la Discipline. 550
De Metz, pour sacrer un Evêque. 550
D'Illyrie, sur les Trois Chapitres. 550
De Paris. 551
D'Afrique, * où l'on excommunie le Pape Vigile. 551
D'Orleans, contre les Neſtoriens & les Entychéens. 552
DE C. P. V. GENERAL *sous le Pape Vigile & sous l'Em-*

pereur Justinien. On y condamna les erreurs d'Origene & les Trois Chapitres. 553
De Jerusalem, pour recevoir le V. Concile général. 553
D'Aquilée, * où les Evêques d'Occident se déclarent contre le V. Concile. 553
D'Arles, sur la Discipline 553
Idem. 554
De Paris, où l'Evêque est deposé. 555
De la Petite Brétagne, contre Maclou Ev. de Vannes. 555
De Paris, sur le respect dû a l'Eglise. 557
De Landoff en Angleterre où le Roi de Clamorgan est excommunié. 560.
Idem où ce Prince est absous. 560.
Idem où le Prince Guidnerth est excommunié. 560.
De C. P. * par les Eutychéens. 560
D'Antioche pour la défense du Conc. de Calcedoine. 560
De Brague contre les Priscillianistes. 561
De Xaintes pour déposer l'Evêque intrus. 562 *ou* 563
De Lyon sur la Discipline. 567
De Tours sur le même sujet. 567
De Lugo en Espagne pour la division des Diocèses 569
De Lyon, pour la paix & la conservation de l'Eglise. 570
De Tours. 570
De Brague, sur la Discipline. 572
De Lugo, sur le même sujet. 572
De Paris, sur le differend de l'Evêque de Chartres. 573
De Lyon. 575
De Paris sur les differens des Rois Gontran & Chilperic. 576
Idem contre Pretextat de Rouën. 577
D'Auxerre sur la Discipline. 578
De Macon. 579
De Châlon sur Saone, 579
Idem pour déposer deux Evêques. 579
De Saintes au sujet du Comte d'Angoulême. 579
De Brennes, où Gregoire de Tours est absous. 580
De Lyon sur les mœurs. 581
De Macon sur les mœurs. 581
Idem sur les mœurs 584
De Lyon. 583
De Macon. 583
De Rouën sur l'Abbaïe de S. Lucien de Beauvais. 584
De Valence. 584
De Macon. 585
D'Auvergne ou de Clermont sur l'Evêque de Rhodés. 586
De C. P. en faveur de Gregoire d'Antioche. 587
De Lyon en faveur des Pauvres Ladres. 587
De Normandie sur Pretextat de Rouën. 588
D'Embrun. 588
De Valence sur les Biens de l'Eglise. 589
De Tolede où les Goths abjurent l'Arianisme. 589
De Narbonne sur la Discipline. 589
De Souriac. 589
De Poitiers & de Châlons contre des Religieuses. 589
De Seville sur la Discipline. 590
De Rome pour la réunion des Schismatiques. 590
D'Autun contre des Religieuses. 590
De Poitiers contre les mêmes. 591
De Metz contre Gilles E. de Reims. 591
De Sarragoce contre le reste des Ariens. 592
De Numidie * rejetté par S. Gregoire. 592
De Châlons S.S. sur l'Office Divin. 594
De Rome pour Jean Prêtre

de Calcedoine. 595
De Tolede sur la Discipline. 597
D'Huesca pour tenir des Synodes. 598
De Barcelonne contre la Simonie. 599

RITS ET RELIGIEUX.

Fondation de l'Abaïe de Val Benoit pres Systeron. 506
De Micy près d'Orleans. 508
Du grand Monastére de S. Cesaire d'Arles. 512
De l'Abbaïe d'Agaune. 515
Etablissement du Mont Cassin par S. Benoit. 528
Les Litanies dans l'Eglise de France. 529
Religieuses de S. Benoit par Ste. Scholastique. 530
Solitaires de Vanvre dans le Maine par S. Leonard. 538
Religieuses de S. Cesaire a Arles. 540
Fête de la Purification de la Ste. Vierge. 542
Fondation de l'Abbaïe S. Vincent Les-Paris aujourd'hui S. Germain des Prez. 555
De Ste. Croix de Poitiers. 559
De l'Abbaïe de S. Claude aujourd'hui Evêché. 581
Régle de S. Colomban à Luxeüil. 591
Religieuses de S. Isidore en Espagne. 597

HERETIQUES & PERSECUTIONS.

Severe Pat. d'Antioche. 513
Pierre d'Apamée. 516
Julien d'Halicarnasse. 519
Themistius Diacre d'Alexandrie Chef des *Agnoites*. 539
Les Barsaniens. 535
Jacques Barduc Zanzale. 535
Les Zanzaliens ou Jacobites.
Jean Philoponus Chef des *Thriteires*. 537
Les Origenistes. 538
Theodore de Pharan.
Les Monothelites. 540
Persecution de Levvigilde Roi Goth Arien, qui regnoit en Espagne. 580

Fin de la Table du Second Volume.

UNIVERSITÉ O. M. OTTAWA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ott

Date due

For failure to return a boo
fore the last date stamped l
will be a fine of five cents, a
charge of one cent for each ad

a39003 009523126b